

REOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

TOME 1

DOCUMENT DE PERFORMANCE

**ANNEXE
A LA LOI n°2021-027
PORTANT LOI DE FINANCES
POUR 2022**

Livre 2

ANNEXE 2

DOCUMENT
DE
PERFORMANCE

(Suite)

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
001	Administration Et Coordination
001-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE
001-1-1	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
001-1-1-1	Les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires
	<i>001-1-1-1-01 Décerner les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus aux bénéficiaires</i>
001-1-1-2	LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENTE EST UTILISÉ À BON ESCIENT
	<i>001-1-1-2-01 Assurer les charges fixes spécifiques au Secrétariat Général de la Présidence</i>
	<i>001-1-1-2-02 ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE</i>
	<i>001-1-1-2-03 CONDUIRE LES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHE POUR LE COMPTE DE LA REPUBLIQUE</i>
	<i>001-1-1-2-04 Préparer et organiser les déplacements du Président de la République à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national ainsi que les cérémonies officielles</i>
	<i>001-1-1-2-05 Elaborer les projets d'actes ou de textes réglementaires initiés par la Présidence</i>
	<i>001-1-1-2-06 Etudier les dossiers de contentieux, de recours en grâce et les requêtes en amnistie dont est saisie la Présidence, ainsi que de l'élaboration des projets de décisions y afférentes</i>
	<i>001-1-1-2-07 Assurer la logistique et participer au développement et à la mise en place des programmes pour l'amélioration des infrastructures</i>
	<i>001-1-1-2-08 Assurer la couverture médiatique des événements présidentiels</i>
	<i>001-1-1-2-09 ASSURER LA GESTION DES FONDS SPÉCIAUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE</i>
	<i>001-1-1-2-10 Coordonner les programmes relevant de la Présidence de la République et en assurer le suivi et l'évaluation budgétaire</i>
	<i>001-1-1-2-11 Assurer le pilotage stratégique des programmes relevant de la Présidence de la République</i>
	<i>001-1-1-2-12 Coordonner l'organisation protocolaire des activités et visites officielles des hautes personnalités étrangères</i>
	<i>001-1-1-2-13 Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociales de la Présidence</i>
	<i>001-1-1-2-14 Coordonner les activités de l'ensemble des Directions et du Cabinet</i>
	<i>001-1-1-2-15 EFFECTUER LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES VERS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS</i>
	<i>001-1-1-2-18 T02-RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES (SGP)</i>
001-1-1-4	Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée
	<i>001-1-1-4-01 Effectuer des missions de suivi des projets</i>
	<i>001-1-1-4-02 Consolider et planifier le suivi de la réalisation des projets présidentiels</i>
001-1-1-5	Divers matériels acquis
	-
001-1-1-6	Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits
	<i>001-1-1-6-01 Instruire les dossiers de demande et de proposition de liste de bénéficiaires de distinctions honorifiques</i>
001-1-1-7	L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉS EFFICACEMENT
	<i>001-1-1-7-01 ASSURER LA REMISE DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES AUX BÉNÉFICIAIRES</i>
	<i>001-1-1-7-02 COORDONNER LES ACTIVITÉS DE L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET DU CABINET</i>
	<i>001-1-1-7-03 VEILLER À L'OBSERVATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ORDRE</i>
	<i>001-1-1-7-04 ETUDIER LES DOSSIERS DE CONTENTIEUX, DE RECOURS EN GRÂCE ET LES REQUÊTES EN AMNISTIE DONT EST SAISIE LA PRÉSIDENTE, AINSI QUE DE L'ÉLABORATION DES PROJETS DE DÉCISIONS Y AFFÉRENTES</i>
	<i>001-1-1-7-05 ASSURER LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ÉVÈNEMENTS PRÉSIDENTIELS</i>
	<i>001-1-1-7-06 COORDONNER LES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE ET EN ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION BUDGÉTAIRE</i>
	<i>001-1-1-7-07 TRAITER ET/OU SUPERVISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RÉDACTION DES ALLOCUTIONS ET AUTRES DISCOURS PRÉSIDENTIELS</i>
	<i>001-1-1-7-08 COORDONNER L'ORGANISATION PROTOCOLAIRE DES ACTIVITÉS ET VISITES OFFICIELLES DES HAUTES PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES</i>
	<i>001-1-1-7-09 ELABORER LES PROJETS D'ACTES OU DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES INITIÉS PAR LA PRÉSIDENTE</i>
	<i>001-1-1-7-10 ASSURER LES CHARGES FIXES SPÉCIFIQUES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE</i>
	<i>001-1-1-7-11 ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE</i>
	<i>001-1-1-7-12 PRÉPARER LES CORRESPONDANCES OFFICIELLES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE</i>
	<i>001-1-1-7-13 ORGANISER LES DÉPLACEMENTS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL</i>
	<i>001-1-1-7-14 INSTRUIRE LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET PROPOSER LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES À SOUMETTRE À L'APPROBATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE</i>
001-1-1-8	Sécurité des Palais assurée
	-
001-1-1-A	Hautes personnalités, infrastructures et patrimoines de la Présidence de la République sécurisés

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
001	Administration Et Coordination		
		<i>001-1-1-A-01</i>	<i>Prevenir et reprimer les attentats à la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et des patrimoines de la Présidence</i>
001-1-4	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES		
	001-1-4-1		LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE
		<i>001-1-4-1-01</i>	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES CIS</i>
		<i>001-1-4-1-02</i>	<i>RECHERCHER, COLLECTER ET EXPLOITER LES RENSEIGNEMENTS</i>
		<i>001-1-4-1-03</i>	<i>SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LE BANDITISME ET LE TERRORISME</i>
		<i>001-1-4-1-04</i>	<i>CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALES</i>
		<i>001-1-4-1-05</i>	<i>Formation des agents de renseignements et renforcement de capacité</i>
001-1-C	Assurer effectivement la sécurité du Président de la République et de sa famille à tout moment		
	001-1-C-1		Sécurité du Président de la République et de sa famille assurée effectivement à tout moment
		<i>001-1-C-1-01</i>	<i>Déployer les éléments du Régiment de la Garde Présidentielle en vue de la sécurisation effective du PRM et de son entourage</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
138-1	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT
138-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME
138-1-1-1	LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ
138-1-1-1-01	ASSURER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
138-1-1-1-02	EDUQUER, INFORMER ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ POUR REFUSER LA CORRUPTION (UNE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA LCC)
138-1-1-1-03	RÉPRIMER LES ACTES DE CORRUPTION AFIN DE RÉDUIRE L'IMPUNITÉ
138-1-1-1-04	METTRE LES SERVICES PUBLICS, ET SPÉCIFIQUEMENT LES SERVICES DE SÉCURITÉ, HORS D'ATTEINTE DE LA CORRUPTION AFIN DE POUVOIR GARANTIR EFFECTIVEMENT DES SERVICES DE QUALITÉ ET D'ÉQUITÉ ET LA SÉCURITÉ À TOUS LES CITOYENS
138-1-1-1-05	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-1-06	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION (BIANCO)
138-1-1-1-07	METTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION DANS TOUS LES SECTEURS POUR GARANTIR LA QUALITE DES PRESTATIONS ET L'EQUITE DE TRAITEMENT DE TOUS
138-1-1-2	LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS
138-1-1-2-01	Harmoniser la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption avec le plan pour l'émergence de Madagascar (PEM)
138-1-1-2-02	Renforcer le cadre institutionnel du Comité pour la Sauvegarde pour l'Intégrité
138-1-1-2-03	RENFORCEMENT DU COMITE POUR LA SAUVEGARDE DE L'INTEGRITE
138-1-1-2-04	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-2-05	VULGARISER LA CHARTE AFRICAINE DE LA DÉMOCRATIE, DES ELECTIONS ET DE LA GOUVERNANCE (CADEG)
138-1-1-2-06	FAIRE ADOPTER LES TEXTES ÉLECTORAUX DES PARTIS POLITIQUES ET DES CAMPAGNES ÉLECTORALES
138-1-1-3	LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ
138-1-1-3-01	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-3-02	RÉPONDRE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS AUX BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES MAGISTRATS DES COURS ET DES JURIDICTIONS AINSI QU'AUX DEMANDES RELATIVES À LA GESTION DE LA CARRIÈRE DES MAGISTRATS
138-1-1-3-03	PROMOUVOIR LES PRINCIPES DU CODE DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS
138-1-1-3-04	DONNER SUITE AUX DOLÉANCES METTANT EN CAUSE LES MAGISTRATS
138-1-1-3-05	Renforcement des capacités matérielles et Humaines du Conseil Supérieur de la Magistrature
138-1-1-4	LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES
138-1-1-4-01	ANALYSER, TRAITER ET DIFFUSER LES INFORMATIONS GÉNÉRÉES PAR LES DÉCLARATIONS DES OPÉRATIONS SUSPECTES.
138-1-1-4-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-5	Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre
138-1-1-5-01	Assurer les charges fixes et autres coûts structurels
138-1-1-5-02	Analyser, traiter et diffuser les informations générées par les Déclarations des Opérations Suspectes.
138-1-1-5-03	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SECURISE ET MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DU SAMIFIN
138-1-1-5-04	Analyser, traiter les informations générées par les DOS
138-1-1-6	Les Missions du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité sont assurées d'une manière effective au bénéfice de la Promotion de la Bonne Gouvernance et la Lutte contre la Corruption
138-1-1-6-01	Renforcer la performance et la visibilité du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité
138-1-1-7	Perception de la corruption à Madagascar
138-1-1-7-01	Veiller à l'efficacité et à la coordination des actions menées par le service de l'Etat dans le cadre de la lutte contre les fraudes
138-1-1-8	Lutte contre la corruption à tolérance zéro
138-1-1-8-01	Renforcement de capacités opérationnels de l'IGE
138-1-1-A	Recouvrement des Avoirs illicites saisis et confisqués au profit de l'Etat
138-1-1-A-01	Opérationnaliser et Equiper l'ARAI
138-1-1-A-02	Former le personnel de l'ARAI
138-1-3	Inciter et tisser des relations permanentes et durables avec les parties prenantes en vue d'éviter des crises politiques
138-1-3-1	Une base politique solide est créée et occupée
138-1-3-1-01	Tisser des relations permanentes avec les partis politiques, les associations régionales, les culturelles et culturelles, les syndicats, les ordres, le diaspora dans le but de raffermir l'Unité Nationale;
138-1-7	AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
138-1-7-1	LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN
138-1-7-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ACQUÉRIR ET INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS DU NOUVEAU SYSTÈME DE TELECOMMUNICATION
138-1-7-1-02	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ PHYSIQUE DU SYSTÈME
138-1-7-1-03	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-7-1-04	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :EVALUER LES LIAISONS EXISTANTES AFIN DE DÉDUIRE UNE NOUVELLE ORIENTATION
138-1-7-1-05	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :PROMOUVOIR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ EN INFORMATIQUE
138-1-7-1-06	Acquérir des moyens de locomotion pour les interventions rapides
138-1-7-1-07	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES RÉSEAUX EXISTANTS
138-1-7-1-08	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :RENFORCER LA CAPACITÉ TECHNIQUE DES AGENTS DE L'ÉTAT
138-1-7-1-09	Assurer les charges fixes et autres coûts structurels
138-1-7-1-10	Renforcer les capacités techniques des agents de l'Etat
138-1-7-1-11	ÉQUIPER LE CENTRE OPÉRATIONNEL EN MOBILIERS
138-1-7-1-12	Promouvoir la recherche et le développement des logiciels informatiques dans le domaine des NTIC
138-1-7-1-13	Assurer la protection et la sécurité physique du système
138-1-7-2	LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIÉS
138-1-7-2-01	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-7-2-02	AUGMENTER ET DYNAMISER LES ACTIVITÉS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (IGGN)
138-1-7-2-03	Renforcer les actions de l'IGGN contre la fraude et les trafics illicites
138-1-7-3	IGE doté en véhicules d'inspections
-	-
138-1-7-4	LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES
138-1-7-4-01	RENFORCER LES VÉRIFICATIONS ET LES SUIVIS DES RECOMMANDATIONS À TOUS LES NIVEAUX
138-1-7-4-02	DÉVELOPPER LES RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES ET JURIDIQUES EN MATIÈRE DE VÉRIFICATION
138-1-7-4-03	COORDONNER ET METTRE À JOUR DU FICHER DES MALVERSATIONS
138-1-7-4-04	Recruter des vérificateurs (Inspecteur d'Etat et contrôleurs d'Etat)
138-1-7-4-05	RENFORCER LES MOYENS MATÉRIELS ET LE CADRE DE TRAVAIL
138-1-7-4-06	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-7-5	LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS
138-1-7-5-01	RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSPECTEURS DE L'ARMÉE, ENCOURAGER LES MILITAIRES À S'INSTRUIRE ET PROTÉGER LE MORAL DE LA TROUPE
138-1-7-5-02	EFFECTUER L'INSPECTION, L'AUDIT ET LA VISITE DE DIFFÉRENTES FORMATIONS MILITAIRES
138-1-7-5-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-7-6	Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat
-	-
138-1-7-7	Les systèmes d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics sont contrôlés par l'IGE
-	-
138-1-8	Assurer la coordination des investissements et de leurs financements
138-1-8-1	Les investissements prioritaires programmés sont effectivement exécutés
138-1-8-1-01	Appui à la coordination et au suivi des investissements prioritaires du PEM
138-1-9	Promouvoir les réformes administratives (digitalisation, ...)
138-1-9-1	Moderniser le système de gestion de l'identité et de l'Etat civil
138-1-9-1-01	Appuyer la mise en œuvre du programme de réformes du système d'état civil
138-1-9-1-02	Renforcement des capacités des personnels en charge de l'état civil
138-1-9-1-03	Organiser des Ateliers, colloques et séminaires
138-1-9-1-04	Acquérir des matériels/equipement pour la numérisation/digitalisation des registres de l'état civil
138-1-9-1-05	Mettre en place du DATA center

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit		
	138-1-9-1-06		<i>Recruter des firmes pour accompagner la mise en place et l'opérationnalisation de projet de transformation digitale</i>
	138-1-9-2	Des systèmes conformes avec normes interopérabilité	
	138-1-9-2-01		<i>Appuyer le gouvernement pour la mise en place d'un système d'interopérabilité conforme aux normes requis</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
138-2	<u>Evaluer la contribution de l'Armée dans la réalisation du volet defense et securité</u>
138-2-3	améliorer les activités militaires dans les zones de defense et securité(ZDS)
138-2-3-1	Mission de contrôle effectuée
138-2-3-1-01	Effectuer un contrôle et un suivi general sur l'aptitude opérationnelle de toutes les ZDS

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
620	Appui au développement social et économique
620-1	CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE
620-1-2	PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE
620-1-2-1	SPDSN opérationnel
620-1-2-1-01	ASSURER LA GESTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE
620-1-2-1-02	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
620-1-2-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITE DU SPDSN
620-1-2-2	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées
620-1-2-2-01	INNOVER ET SECURISER LES SYSTEMES D'INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
620-1-2-2-02	REALISER LA PRODUCTION NATIONALE D'EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE
620-1-2-2-03	APPUI AU PILOTAGE DE LA RSS
620-1-2-2-04	MISE EN PLACE D'UNE SALLE DE CRISE POUR LA GESTION DE LA SECURITE NATIONALE
620-1-2-2-05	RENFORCEMENT DE CAPACITE DU SPDSN
620-1-2-3	Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif
620-1-2-3-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES ET POTENTIALITES LOCALES
620-1-2-3-02	RENFORCER LES CAPACITES ET DES POTENTIALITES LOCALES
620-1-2-4	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite
620-1-2-4-01	SUPERVISER L'ELABORATION ET LA DIFFUSION DES REGLEMENTATIONS INTERMINISTERELLES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
620-1-2-4-02	COORDONNER ET SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
620-1-2-4-03	SUIVRE LES MESURES RELATIVES A LA PROTECTION ET A LA SECURITE DE L'ETAT
620-1-2-4-04	SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS STRATEGIQUES RELATIFS AUX REFORMES DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
620-1-2-4-05	SUIVRE L'EVOLUTION DES CRISES ET CONFLITS INTERNATIONAUX AYANT DES INCIDENCES SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
620-1-2-4-06	SUIVRE LES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE SYNTHESE EN MATIERE DE RENSEIGNEMENTS
620-1-3	PILOTAGE DE LA REFORME RELATIVE A LA R.S.S
620-1-3-2	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite
620-1-3-2-01	Superviser l'élaboration et la diffusion des réglementations interministérielles en matière de défense et de sécurité nationale
620-1-3-2-02	Suivre l'évolution des crises et conflits internationaux ayant des incidences sur la défense et la sécurité nationale
620-1-3-2-03	Suivre les travaux d'analyses et de synthèse en matière de renseignement
620-1-3-2-04	Coordonner et suivre la mise en œuvre des mesures de défense et de sécurité nationale
620-1-3-2-05	Concevoir et suivre les plans stratégiques relatifs aux réformes de la défense et de la sécurité nationale
620-1-3-2-06	Suivre les mesures relatives à la protection et à la sécurité de l'Etat
620-1-3-3	Capacités du SPDSN renforcées
-	-
620-1-3-4	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées
-	-
620-1-3-5	Pilotage de la RSS appuyé
-	-
620-1-3-6	SPDSN opérationnel
-	-
620-1-3-7	Salle de crise pour la gestion de la sécurité nationale mise en place
-	-
620-1-5	DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS
620-1-5-1	LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTÉ
620-1-5-1-01	SOUTENIR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
620-1-5-1-02	PARTICIPER A DES EVENEMENTS DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
620-1-5-2	LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ
620-1-5-2-01	PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS (PAPI)
620-1-5-2-02	RENDRE LE DPP EFFECTIF
620-1-5-2-03	AMELIORER LES CADRES JURIDIQUE, LEGAL ET FISCAL
620-1-5-3	LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE
620-1-5-3-01	METTRE EN PLACE L'UNITE PPP
620-1-5-3-02	APPUYER LE CADRE PPP
620-1-6	Promouvoir la santé de tous par la riposte contre le SIDA

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
620	Appui au développement social et économique
620-1-6-1	Réponse multisectorielle au sida coordonnée selon les trois principes d'unicité (three ones).
620-1-6-1-01	Organiser des ateliers d'élaboration d'un plan d'action annuel régional en matière de riposte aux VIH et sida dans les 22 régions
620-1-6-1-02	Produire et multiplier des supports de communication pour l'IEC/CCC en matière de riposte aux VIH et sida
620-1-6-1-03	Assurer la mise en œuvre des activités en vue d'une couverture de service de santé et communautaire
620-1-6-1-04	Assurer la disponibilité des intrants pour le dépistage du VIH et la prise en charge globale des PVVIH

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
001	Administration Et Coordination						
001-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE						
001-1-1	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE						
001-1-1-1	Les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires						
	001-1-1-1-R1	Nombre de distinctions honorifiques décernées	NOMBRE	28500	30000	30000	-
001-1-1-2	LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST UTILISÉ À BON ESCIENT						
	001-1-1-2-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES	%	98	98	98	-
001-1-1-4	Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée						
	001-1-1-4-R1	Pourcentage des projets identifiés incorporés dans le plan de suivi consolidé des projets de la DGPP(Priorisation, compilation, synchronisation)	%	100	100	100	-
001-1-1-5	Divers matériels acquis						
	001-1-1-5-R1	Nombre des divers matériels et mobiliers acquis pour assurer le bon fonctionnement et la continuité des services administratifs	NOMBRE	-	-	-	-
001-1-1-6	Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits						
	001-1-1-6-R1	Nombre des dossiers instruits	NOMBRE	35736	35800	35800	-
001-1-1-7	L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT						
	001-1-1-7-R1	NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES	NOMBRE	4	4	4	-
001-1-1-8	Sécurité des Palais assurée						
	001-1-1-8-R1	Murs et clôtures construits sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha construits	M	-	-	-	-
001-1-1-A	Hautes personnalités, infrastructures et patrimoines de la Présidence de la République sécurisés						
	001-1-1-A-R1	Niveau de sécurisation des Palais présidentiels , des autres infrastructures et patrimoines de la Présidence de la République	%	0	100	100	100
001-1-4	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES						
001-1-4-1	LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE						
	001-1-4-1-R1	Nombre de moyens matériels acquis au niveau du QG et des antennes	NOMBRE	-	-	-	-
	001-1-4-1-R2	Nombre de bâtiments construits et réhabilités auprès QG et antennes	NOMBRE	-	-	-	-
	001-1-4-1-R3	Nombre de distinctions honorifiques discernées	NOMBRE	28500	30000	30000	-
	001-1-4-1-R4	Nombre des atteintes à la sécurité nationale déjouées	NOMBRE	2	2	2	-
001-1-C	Assurer effectivement la sécurité du Président de la République et de sa famille à tout moment						
001-1-C-1	Sécurité du Président de la République et de sa famille assurée effectivement à tout moment						
	001-1-C-1-R1	Taux de sécurisation du Président de la République et de sa famille	%	0	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit						
138-1	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT						
138-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME						
138-1-1-1	LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ						
	138-1-1-1-R1	Dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) (1)	NOMBRE	360	490	520	-
	138-1-1-1-R2	Dossiers de corruption dénoncés, traités et transmis par le BIANCO aux juridictions (2)	NOMBRE	600	700	800	-
	138-1-1-1-R3	Pourcentage (Taux en %) des dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) par rapport aux dossiers de corruption dénoncés, traités et transmis par le BIANCO aux juridictions: (Augmentation de 10% par année pour atteindre 60% en 2020)	%	60	70	75	-
138-1-1-2	LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS						
	138-1-1-2-R1	Taux de textes mis en conformité identifiés	%	60	65	75	-
	138-1-1-2-R2	Nombre du personnels bénéficiaires de formation	NOMBRE	15	15	20	-
	138-1-1-2-R3	Nombre des secteurs prioritaires actifs dans la lutte contre la corruption et la promotion de la Gouvernance	NOMBRE	10	12	15	-
	138-1-1-2-R4	Nombre de séances d'informations tenues	NOMBRE	10	12	15	-
	138-1-1-2-R5	Nombre de thématiques sur les principes de Gouvernance développés	NOMBRE	15	20	20	-
	138-1-1-2-R6	Document référentiel sur la Gouvernance Publique	NOMBRE	12	12	15	-
138-1-1-3	LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ						
	138-1-1-3-R1	NOMBRE DE DOLÉANCES REÇUES PAR LE CSM (INDICATEUR DE RESULTAT TRADUISANT DES GAINS EN RÉDUCTION)	NOMBRE	29	29	29	-
138-1-1-4	LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES						
	138-1-1-4-R1	POURCENTAGE DES CRITÈRES CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DU GAFI	%	80	80	85	-
138-1-1-5	Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre						
	138-1-1-5-R1	Taux d'absorption des DOS traitées et transmises aux autorités compétentes	%	61	65	65	-
138-1-1-6	Les Missions du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité sont assurées d'une manière effective au bénéfice de la Promotion de la Bonne Gouvernance et la Lutte contre la Corruption						
	138-1-1-6-R1	Taux (%) du crédit inscrit dans la LF, allouée au organe de LCC par rapport au budget général de l'Etat	%	0	30%	30%	35%
138-1-1-7	Perception de la corruption à Madagascar						
	138-1-1-7-R1	Indice de Perception de la Corruption (IPC)- Indice/100	Indice base (100)	0	26	27	30
138-1-1-8	Lutte contre la corruption à tolérance zéro						
	138-1-1-8-R1	Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	%	0	50	60	60
138-1-1-A	Recouvrement des Avoirs illicites saisis et confisqués au profit de l'Etat						
	138-1-1-A-R1	Taux d'avoirs illicites recouvrés	%	0	40	70	100
138-1-3	Inciter et tisser des relations permanentes et durables avec les parties prenantes en vue d'éviter des crises politiques						
138-1-3-1	Une base politique solide est créée et occupée						
	138-1-3-1-R1	Nombre annuel de comités de base mis en place et opérationnels	NOMBRE	300	300	300	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
138-1-7 AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES						
138-1-7-1 LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN						
138-1-7-1-R1	Pourcentage des entités étatiques connectées et sécurisées	%	100	100	100	-
138-1-7-2 LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIÉS						
138-1-7-2-R1	NOMBRE D'INSPECTION EFFECTUÉE	NOMBRE	22	22	22	-
138-1-7-3 IGE doté en véhicules d'inspections						
138-1-7-3-R1	Nombre de véhicules acquis	NOMBRE	14	29	35	-
138-1-7-4 LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES						
138-1-7-4-R1	Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	%	50	50	50	-
138-1-7-5 LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS						
138-1-7-5-R1	Réunions avec les chefs hiérarchiques	NOMBRE	25	25	25	-
138-1-7-5-R2	NOMBRE DE MISSIONS	NOMBRE	84	84	85	-
138-1-7-5-R3	NOMBRE DE RAPPORT D'ACTIVITÉS	NOMBRE	84	84	84	-
138-1-7-5-R4	Dossiers traités et taux de répartition équitable l'effectif des éléments de l'Armée	NOMBRE	20	20	20	-
138-1-7-5-R5	Taux d'insécurité	PORCENTAGE	40	40	40	-
138-1-7-5-R6	NOMBRE DE PV DE RÉCEPTION	NOMBRE	84	84	84	-
138-1-7-5-R7	Ratio éléments-Formation	NOMBRE	20	20	20	-
138-1-7-6 Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat						
138-1-7-6-R1	Pourcentage de réalisation du système commun	%	100	100	100	-
138-1-7-7 Les systèmes d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics sont contrôlés par l'IGE						
138-1-7-7-R1	Nombre de systèmes d'informations concernant les finances publiques, les ressources et patrimoines publics auxquelles l'IGE peut se connecter	NOMBRE	5	5	5	-
138-1-8 Assurer la coordination des investissements et de leurs financements						
138-1-8-1 Les investissements prioritaires programmés sont effectivement exécutés						
138-1-8-1-R1	Volume d'investissement décaissé par an	USD	750000000	800000000	800000000	-
138-1-9 Promouvoir les réformes administratives (digitalisation, ...)						
138-1-9-1 Moderniser le système de gestion de l'identité et de l'Etat civil						
138-1-9-1-R1	Le système de gestion de l'identité et de l'Etat civil est amélioré (binaire processus)	NOMBRE	0	1	1	1
138-1-9-2 Des systèmes conformes avec normes interopérabilité						
138-1-9-2-R1	Nombre Des systèmes nationale conformes avec le normes d'interopérabilité	NOMBRE	0	4	6	10

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
138 Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit					
138-2 <u>Evaluer la contribution de l'Armée dans la réalisation du volet defense et securité</u>					
138-2-3 améliorer les activités militaires dans les zones de defense et securité(ZDS)					
138-2-3-1 Mission de contrôle effectuée					
138-2-3-1-R1 Rapport d'inspection	UNITÉ	0	5	7	10

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
620	Appui au développement social et économique					
620-1	CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE					
620-1-2	PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE					
620-1-2-1	SPDSN opérationnel					
620-1-2-1-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	-
620-1-2-2	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées					
620-1-2-2-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	22	22	22	-
620-1-2-3	Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif					
620-1-2-3-R1	Taux de populations bénéficiaires	%	100	100	100	-
620-1-2-4	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite					
620-1-2-4-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	20	20	20	-
620-1-3	PILOTAGE DE LA REFORME RELATIVE A LA R.S.S					
620-1-3-2	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite					
620-1-3-2-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	15	30	35	-
620-1-3-3	Capacités du SPDSN renforcées					
620-1-3-3-R1	Nombre de Personnel du SPDSN performant dans la gestion de la sécurité nationale	NOMBRE	21	25	25	-
620-1-3-3-R2	Nombre de succursales mis en réseau	NOMBRE	7	10	10	-
620-1-3-4	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées					
620-1-3-4-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	4	4	4	-
620-1-3-5	Pilotage de la RSS appuyé					
620-1-3-5-R1	Nombre de documents stratégiques validés et appliqués par les secteurs sécuritaires	NOMBRE	0	0	0	-
620-1-3-5-R2	Nombre de personnel du SPDSN performant en matière de pilotage de la RSS	NOMBRE	7	20	25	-
620-1-3-6	SPDSN opérationnel					
620-1-3-6-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	-
620-1-3-7	Salle de crise pour la gestion de la sécurité nationale mise en place					
620-1-3-7-R1	Taux cumulé de l'opérationnalisation de la salle de crise	%	75	100	100	-
620-1-5	DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS					
620-1-5-1	LES INVESTISSEMENTS PRIVES NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTÉ					
620-1-5-1-R1	Volume d'exportation AGOA (en DTS)	DTS	>500.000.000	>500.000.000	>500.000.000	-
620-1-5-2	LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ					
620-1-5-2-R1	Classement Doing business	RANG	100	100	100	-
620-1-5-3	LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DÉVELOPPÉ					
620-1-5-3-R1	Nombre de contrats PPP établis	NOMBRE	2	3	5	-
620-1-6	Promouvoir la santé de tous par la riposte contre le SIDA					
620-1-6-1	Réponse multisectorielle au sida coordonnée selon les trois principes d'unicité (three ones).					
620-1-6-1-R1	Taux de réduction de nouvelles infections à VIH dans les populations clés les plus exposées aux risques d'infection à VIH, chez les jeunes de 10 à 24 ans et la population générale d'ici fin 2024 ;	%	0	65	70	75

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

02	SENAT
020	SENAT
002	Administration Et Coordination
002-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT
002-1-1	ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT
002-1-1-1	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS
002-1-1-1-01	EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE AD/T°
002-1-1-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DES SÉNATEURS ET FORMER LES AGENTS
002-1-1-1-03	SATISFAIRE AUX BESOINS EN FOURNITURES ET CONSOMMABLES DES SERVICES
002-1-1-1-04	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PERFORMANCE DES DIRECTIONS ET DES SERVICES
002-1-1-1-05	FAIRE DES ATELIERS ET ORGANISER DES COLLOQUES
002-1-1-2	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT
002-1-1-2-01	POURVOIR AUX SOINS DES SÉNATEURS, DU PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES
002-1-1-2-02	EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET LEURS FAMILLES
002-1-1-2-03	REHABILITATION ET EQUIPEMENT IMMEUBLE SENAT
002-1-2	ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT
002-1-2-1	GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT
002-1-2-1-01	T01-Renforcement de capacités matérielles et humaines
002-1-2-1-02	REHABILITATION, CONSTRUCTION IMMEUBLE SENAT
002-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ET ÉVALUATION BUDGÉTAIRE
002-1-3	ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATERIELS, FINANCIERS ET HUMAINS
002-1-3-1	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS
-	-
002-1-3-2	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT
-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

02	SENAT
020	SENAT
002	Administration Et Coordination
002-2	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>
002-2-1	Améliorer la gestion des finances publiques
002-2-1-1	Délai moyen de traitement de dossiers
002-2-1-1-01	Améliorer le système de traitement de soldes afin de procéder au paiement avant échéance des salaires mensuels du personnel
002-2-1-1-02	Mettre à la disposition de l'Administration les matériels et mobiliers indispensables à leur fonctionnement
002-2-1-1-03	Pourvoir aux soins médicaux des agents et les membres de leurs familles
002-2-1-1-04	Améliorer l'environnement de travail
002-2-1-2	Ammeliorer la gestion des finances publiques
-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

02	SENAT
020	SENAT
119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat
119-1	PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT
119-1-1	RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU SÉNAT ET ÉVALUATION
119-1-1-1	POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE
119-1-1-1-01	<i>EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE SÉNATEURS</i>
119-1-1-1-02	<i>EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DES SÉNATEURS, PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES</i>
119-1-1-1-03	<i>CONSEILLER LE GOUVERNEMENT</i>
119-1-1-1-04	<i>FAIRE DES PROPOSITIONS DE LOIS ET ADOPTER LES PROPOSITIONS ET PROJETS DE LOIS</i>
119-1-1-2	Maintenir les relations avec les organismes internationaux
119-1-2	RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION
119-1-2-1	SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES
119-1-2-1-01	<i>MAINTENIR LA RELATION AVEC LES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX</i>
119-1-2-1-02	<i>AUGMENTER LES MOYENS FOURNIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES MISSIONS DES MEMBRES DU SENAT</i>
119-1-2-1-03	<i>CONSULTER ET RAPPORTER LES ÉLÉMENTS COLLECTÉS DES CTD ET LES OSE</i>
119-1-3	RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE
119-1-3-1	APAISEMENT POLITIQUE
119-1-3-1-01	<i>FAIRE DES DIALOGUES POLITIQUES</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

02	SENAT
020	SENAT
119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat
119-2	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>
119-2-1	Améliorer la gestion des finances publiques
119-2-1-1	Délai moyen de traitement de dossiers
119-2-1-1-01	Améliorer le système de traitement de soldes afin de procéder au paiement avant échéance des salaires mensuels
119-2-1-1-02	Améliorer les conditions de travail et la performance des services d'appui aux Sénateurs
119-2-1-1-03	Pourvoir aux soins médicaux des membres de l'institution et de leurs familles
119-2-1-1-04	Examiner les projets des Lois et/ou les propositions des résolutions en commission spécialisée
119-2-1-1-05	Voter les lois ou résolutions en séance plénière
119-2-1-1-06	Effectuer des contrôles de l'action gouvernementale
119-2-1-1-07	Procéder aux rencontres avec les membres du Gouvernement, effectuer des questions/Réponses
119-2-1-1-08	Visiter et assister les CTD ainsi que les Organisations socio-économiques

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
02	SENAT					
020	SENAT					
002	Administration Et Coordination					
002-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT					
002-1-1	ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT					
002-1-1-1	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS					
	002-1-1-1-R1 DURÉE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	Jour	28	28	28	-
002-1-1-2	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT					
	002-1-1-2-R1 NOMBRE DE LOCAUX RÉPONDANT AUX NORMES	NOMBRE	40	40	40	-
002-1-2	ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT					
002-1-2-1	GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT					
	002-1-2-1-R1 NOMBRE DE RAPPORTS ET COMPTE RENDU	NOMBRE	10	10	10	-
002-1-3	ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS					
002-1-3-1	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS					
	002-1-3-1-R1 DUREE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	JOUR	28	28	28	-
002-1-3-2	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT					
	002-1-3-2-R1 NOMBRE DE LOCAUX REpondant aux normes	NOMBRE	50	50	50	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

02	SENAT						
020	SENAT						
002	Administration Et Coordination						
002-2	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>						
002-2-1	Améliorer la gestion des finances publiques						
002-2-1-1	Délai moyen de traitement de dossiers						
002-2-1-1-R1	Délai moyen de traitement de dossiers	NOMBRE	002-2-1	002-2-1	002-2-1	002-2-1	002-2-1
002-2-1-2	Ammeliorer la gestion des finances publiques						
002-2-1-2-R1	Ammeliorer le gestion des finances publiques	Pourcentage	0	90	90	90	90

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
02	SENAT						
020	SENAT						
119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat						
119-1	PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT						
119-1-1	RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU SÉNAT ET ÉVALUATION						
119-1-1-1	POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE						
	119-1-1-1-R1	TAUX D'ASSIDUITÉ DES SÉNATEURS AUX TRAVAUX PARLEMENTAIRES	<i>Pourcentage</i>	95	95	95	-
119-1-1-2	Maintenir les relations avec les organismes internationaux						
	119-1-1-2-R1	Maintenir les relations avec les organismes internationaux	<i>Nombre</i>	0	2	2	2
119-1-2	RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION						
119-1-2-1	SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES						
	119-1-2-1-R1	POURCENTAGE DE COMPTE-RENDU PÉRIODIQUE POUR CHAQUE MISSION DES SÉNATEURS	<i>Pourcentage</i>	95	95	95	-
119-1-3	RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE						
119-1-3-1	APAISEMENT POLITIQUE						
	119-1-3-1-R1	DIMINUTION DE TAUX DES MANIFESTATIONS	<i>POURCENTAGE</i>	10	15	15	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

02	SENAT						
020	SENAT						
119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat						
119-2	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>						
119-2-1	Améliorer la gestion des finances publiques						
119-2-1-1	Délai moyen de traitement de dossiers						
119-2-1-1-R1	Garantir l'exercice du pouvoir du Sénat	%	119-2-1-2	119-2-1-2	119-2-1-2	119-2-1-2	
119-2-1-1-R2	Délai moyen de traitement de dossiers	NOMBRE	119-2-1-1	119-2-1-1	119-2-1-1	119-2-1-1	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03	ASSEMBLEE NATIONALE
030	ASSEMBLEE NATIONALE
003	Administration et Coordination
003-1	RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE
003-1-1	RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ
003-1-1-1	Administration parlementaire efficace renforcée
003-1-1-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATERIELLES ET HUMAINES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-02	PAYER LES SALAIRES DES AGENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-03	METTRE À LA DISPOSITION DES DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU BUREAU PERMANENT ET DE L'ADMINISTRATION DES FOURNITURES BUREAUTIQUES ET DIVERS ENTRETIENS
003-1-1-1-04	ORGANISER DES CONCOURS ET PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION ET STAGE
003-1-1-1-05	POURVOIR AUX SOINS MÉDICAUX

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03	ASSEMBLEE NATIONALE
030	ASSEMBLEE NATIONALE
101	Gouvernance Responsable
101-1	RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL
101-1-1	RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS
101-1-1-1	Relations entre les élus et les citoyens renforcées
<i>101-1-1-1-01</i>	<i>Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement</i>
101-1-2	SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS
101-1-2-1	Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré
<i>101-1-2-1-01</i>	<i>Payer les salaires et avantages des Députés</i>
<i>101-1-2-1-02</i>	<i>Tenir des sessions parlementaires</i>
101-1-3	PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES
101-1-3-1	Relations internationales renforcées
<i>101-1-3-1-01</i>	<i>Adhérer aux organismes internationaux</i>
<i>101-1-3-1-02</i>	<i>Effectuer des missions extérieures</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
03 ASSEMBLEE NATIONALE					
030 ASSEMBLEE NATIONALE					
003 Administration et Coordination					
003-1 RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE					
003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ					
003-1-1-1 Administration parlementaire efficace renforcée					
003-1-1-1-R1 Taux de satisfaction des usagers	%	0	0	0	-
003-1-1-1-R2 Délai de traitement des dossiers	NB DE JOUR	10	10	10	10

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
03	ASSEMBLEE NATIONALE					
030	ASSEMBLEE NATIONALE					
101	Gouvernance Responsable					
101-1	RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL					
101-1-1	RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS					
101-1-1-1	Relations entre les élus et les citoyens renforcées					
101-1-1-1-R1	Nombre de contrôles parlementaires	<i>Nombre</i>	48	48	48	48
101-1-1-1-R2	Nombre de tournées parlementaires	<i>Nombre</i>	3688	3688	3688	3688
101-1-1-1-R3	% DE LA POPULATION SATISFAITE DES RELATIONS AVEC LES ÉLUS	<i>%</i>	0	0	0	-
101-1-2	SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS					
101-1-2-1	Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré					
101-1-2-1-R1	Nombre de lois votées	<i>NOMBRE</i>	34	34	34	34
101-1-2-1-R2	Taux d'exécution budgétaire	<i>%</i>	100	100	100	100
101-1-3	PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES					
101-1-3-1	Relations internationales raffermiss					
101-1-3-1-R1	Nombres de participations à des réunions internationales	<i>NOMBRE</i>	15	15	15	15

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
004	Administration et Coordination
004-1	PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE
004-1-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE
004-1-1-1	Coordination des activités assurée et améliorée
004-1-1-1-01	Coordonner et piloter les activités des Directions et Services
004-1-1-1-02	Établir les documents stratégiques d'exécution du Budget (CDMT, PTA, PPM, Plan d'engagement)
004-1-1-2	Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace
004-1-1-2-01	Mettre en place le système de suivi-évaluation
004-1-1-2-02	Effectuer des contrôles au niveau des Services
004-1-1-2-03	Établir des rapports d'activités
004-1-1-3	Effectivité de l'autonomie de l'Institution
004-1-1-3-01	Établir et mettre en œuvre des procédures et processus pour rendre effective l'autonomie de l'Institution
004-1-1-4	Visibilité et présence effective de l'Institution
004-1-1-4-01	Garantir la visibilité de l'Institution à travers sa représentation et événements officiels
004-1-1-4-02	Préparer les correspondances et communiqués officiels du Président de la HCC
004-1-1-5	Centre de documentation et d'études opérationnel
004-1-1-5-01	Rendre opérationnel le centre de documentation et d'études de la HCC
004-1-1-7	BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION
004-1-1-7-01	COORDINATION DES ACTIONS DES DIRECTIONS ET SERVICES
004-1-1-8	CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES
004-1-1-8-01	DÉVELOPPEMENT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET DES PRIORITÉS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
004-1-1-9	EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION
004-1-1-9-01	ETABLISSEMENT ET MIS EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET PROCESSUS POUR RENDRE EFFECTIVE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION.
004-1-1-A	EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE
004-1-1-A-01	Développer et mettre en œuvre la stratégie de réforme et de modernisation de l'administration
004-1-1-A-02	GESTION DU BUDGET CONFORMÉMENT AUX ORIENTATIONS ET PRIORITÉS: PROGRAMMATION, EXÉCUTION ET SUIVI ÉVALUATION DU BUDGET
004-1-1-C	PROFESSIONNALISME DES AGENTS
004-1-1-C-01	GESTION DU PERSONNEL
004-1-1-D	QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE
004-1-1-D-01	Développement et mise en œuvre d'une stratégie de réforme et de modernisation de l'administration
004-1-1-D-02	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE LA HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
004-1-1-D-03	EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET RENFORCEMENT DE LA CULTURE DE RÉSULTAT
004-1-1-E	Système de contrôle et de suivi-évaluation renforcé
004-1-1-E-01	Effectuer des contrôles au niveau des Services
004-1-1-E-02	Concevoir et mettre en place le système de suivi-évaluation
004-1-1-E-03	Établir des rapports d'activités
004-1-1-E-04	Renforcer les actions de contrôle et de suivi
004-1-2	Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC
004-1-2-1	Sécurité assurée, sérénité de la Cour
004-1-2-1-01	Acquérir des matériels et construire ou réhabiliter les infrastructures de sécurité
004-1-2-1-02	Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité
004-1-2-1-03	Garantir la sécurité et prévenir les risques
004-1-2-2	Dispositifs de sécurité mis en place
004-1-2-2-01	Mettre en place des dispositifs de sécurité adéquats
004-1-2-3	Professionalisme renforcé des agents de sécurité leur permettant d'être en phase avec la conjoncture politico-juridique et à l'évolution de la technologie
004-1-2-3-01	Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité
004-1-2-4	Sensation de sécurité au sein de la HCC
004-1-2-4-01	Renflouer et rajeunir les éléments émanant des différents corps des forces
004-1-2-4-02	Assurer à tout moment la sécurité des hautes personnalités, de leurs entourages et des infrastructures
004-1-3	Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance
004-1-3-1	Entretien des biens de la HCC assurée
004-1-3-1-01	Assurer l'entretien et la maintenance des biens de la HCC

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
004	Administration et Coordination
004-1-3-2	Gestion des ressources automatisée, bonne gouvernance assurée
004-1-3-2-01	<i>Développer des programmes et applications informatiques de gestion des ressources</i>
004-1-3-2-02	<i>Élaborer des manuels de procédure</i>
004-1-3-3	Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées
004-1-3-3-01	<i>Elaboration et mis en œuvre d'un plan de formation</i>
004-1-3-3-02	<i>Rédiger et mettre en œuvre un guide d'élaboration de description de postes</i>
004-1-3-4	Dossiers du personnel en souffrance réduits
004-1-3-4-01	<i>Traiter à temps les actes relatifs à la gestion des carrières des agents</i>
004-1-3-5	Environnement de travail favorable au dialogue
004-1-3-5-01	<i>Mettre en place et rendre opérationnel un cadre de dialogue et de concertation entre l'administration et le personnel</i>
004-1-3-6	Personnel en bonne santé et dynamique
004-1-3-6-01	<i>Mettre en place et rendre opérationnel le Service Médico-Social</i>
004-1-3-6-02	<i>Organiser des activités physiques et sportives</i>
004-1-3-7	Utilisation des ressources financières optimisée
004-1-3-7-01	<i>Exécuter le budget de l'année en cours</i>
004-1-3-7-02	<i>Préparer et tenir des revues budgétaires</i>
004-1-3-7-03	<i>Elaborer le projet de budget de l'année suivante</i>
004-1-3-7-04	<i>Etablir le PTA</i>
004-1-3-8	Efficacité de l'organe de commande publique
004-1-3-8-01	<i>Conduire les procédures de passation des marchés conformément aux textes en vigueur</i>
004-1-3-8-02	<i>Exécuter et suivre les marchés</i>
004-1-3-8-03	<i>Exécuter les procédures de passation des marchés</i>
004-1-3-8-04	<i>Exécution et suivi des marchés</i>
004-1-3-9	Besoins en matériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente
004-1-3-9-01	<i>Projet de renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC</i>
004-1-3-9-02	<i>renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC</i>
004-1-3-A	- Gestion des ressources humaines automatisée
004-1-3-A-01	<i>Développer des applications informatiques de gestion de ressources humaines</i>
004-1-3-B	- Patrimoine bien géré
004-1-3-B-01	<i>Exécuter les procédures de reddition des comptes matières</i>
004-1-3-B-02	<i>Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine</i>
004-1-3-B-03	<i>Elaborer des manuels de procédure et développer des applications de gestion des consommables et des matériels</i>
004-1-3-C	Professionalisme des acteurs budgétaires
004-1-3-C-01	<i>Renforcer les capacités des acteurs budgétaires</i>
004-1-3-D	Réduction des fautes disciplinaires commises par les agents
004-1-3-D-01	<i>Vulgariser les textes en matière de déontologie et de bonne conduite</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
004	Administration et Coordination
004-2	<u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>
004-2-1	Intensifier les actions relatives à l'amélioration des conditions fondamentales des travailleurs
004-2-1-1	"Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées "
	<i>004-2-1-1-01 "Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation "</i>
004-2-1-2	Agents en situation régulière
	<i>004-2-1-2-01 Traités à temps les actes relatifs à la gestion des carrières des Agents</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
004	Administration et Coordination
004-3	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>
004-3-1	Améliorer la gestion des finances publiques
004-3-1-1	"Entretien du patrimoine de la HCC assurée "
004-3-1-1-01	Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine de la HCC
004-3-1-2	"Utilisation des ressources financières optimisée "
004-3-1-2-01	"Exécuter le budget de l'année en cours "
004-3-1-2-02	"Préparer et tenir des revues budgétaires Elaborer le projet de budget de l'année suivante Etablir le PTA"
004-3-1-3	"Efficacité de l'organe de commande publique "
004-3-1-3-01	"Conduire les procédures de passation des marchés conformément aux textes en vigueur Exécuter et suivre les marchés "
004-3-2	Renforcer le contrôle budgétaire et financier
004-3-2-1	"Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace "
004-3-2-1-01	" Etablir des rapports d'activités "
004-3-2-1-02	Mettre en œuvre le système de suivi-évaluation
004-3-2-1-03	Effectuer des contrôles au niveau des Services
004-3-3	Doter des équipements et infrastructures adéquats pour la défense du territoire
004-3-3-1	"Sécurité assurée, sérénité de la Cour "
004-3-3-1-01	"Acquérir des matériels et construire ou réhabiliter les infrastructures de sécurité "
004-3-3-1-02	Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité
004-3-3-1-03	Mettre en place des dispositifs de sécurité
004-3-5	Mettre en place des Institutions efficaces , responsables et transparentes à tous les niveaux
004-3-5-1	"Effectivité de l'autonomie de l'Institution "
004-3-5-1-01	Établir et mettre en œuvre des procédures et processus pour rendre effective l'autonomie de l'Institution
004-3-5-2	"Visibilité et présence effective de l'Institution "
004-3-5-2-01	Garantir la visibilité de l'Institution à travers sa représentation et événements officiels
004-3-5-2-02	Préparer les correspondances et communiqués officiels du Président de la HCC
004-3-6	Promouvoir les réformes administratives (digitalisation,...)
004-3-6-1	"Gestion des ressources automatisée, bonne gouvernance assurée "
004-3-6-1-01	Développer des programmes et applications informatiques

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

004 Administration et Coordination

004-4 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

004-4-1 Assurer la santé et le bien-être social de jeunes et adultes

004-4-1-1 "Personnel en bonne santé et dynamique "

004-4-1-1-01 Assurer le bon fonctionnement du Service Médico-Social

004-4-1-1-02 "Organiser des activités physiques et sportives "

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
102	Gouvernance responsable
102-1	CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE
102-1-1	AVOIR DES ÉLECTIONS FIAIBLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES
102-1-1-1	Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées
102-1-1-1-01	<i>Etablir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral</i>
102-1-1-1-02	<i>Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences avec les Cours étrangères</i>
102-1-1-1-03	<i>Acquérir des équipements électoraux</i>
102-1-1-1-04	<i>Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral</i>
102-1-1-1-05	<i>Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral</i>
102-1-1-1-06	<i>Former les acteurs du processus électoral pour le traitement des résultats</i>
102-1-1-1-07	<i>Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections</i>
102-1-1-1-08	<i>Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères</i>
102-1-1-1-09	<i>Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections</i>
102-1-1-1-10	<i>Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections</i>
102-1-1-2	Régularité et sincérité du scrutin assurée
102-1-1-2-01	<i>Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections</i>
102-1-1-2-02	<i>Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections</i>
102-1-1-3	Transparence des actions de l'Institution en matière électorale
102-1-1-3-01	<i>Organiser des séances de formation, d'information et de sensibilisation au niveau des Régions</i>
102-1-1-3-02	<i>Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral</i>
102-1-1-3-03	<i>Organisation des portes ouvertes sur la HCC surtout sur sa compétence en matière électorale</i>
102-1-1-3-04	<i>Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral</i>
102-1-1-3-05	<i>Établir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral</i>
102-1-1-3-06	<i>Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections</i>
102-1-2	PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES
102-1-2-1	Respect de la Constitution garanti
102-1-2-1-01	<i>Préparer et tenir des audiences sur les textes et requêtes soumis à la censure de la Cour</i>
102-1-2-1-02	<i>Rédiger les décisions</i>
102-1-2-1-03	<i>Interpréter les dispositions constitutionnelles</i>
102-1-2-1-04	<i>Contrôler la constitutionnalité des textes et des règlements intérieur du parlement soumis à la censure de la Cour</i>
102-1-2-1-05	<i>Régler les conflits de compétence entre les Institutions et/ou les CTD</i>
102-1-2-1-06	<i>Organiser des portes ouvertes sur la HCC</i>
102-1-2-2	Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe
102-1-2-2-01	<i>Renforcer les capacités des juges, des cadres et du personnel du greffe : organisation de formations, de voyages d'études, de rencontres ou d'échanges d'expériences</i>
102-1-2-2-02	<i>Participer aux réunions statutaires des Cours et Conseils Constitutionnels (ACCPUF, CJCA, OIF...)</i>
102-1-3	AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION
102-1-3-1	Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et économique
102-1-3-1-01	<i>Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de l'information de l'Institution</i>
102-1-3-1-02	<i>Concevoir et mettre à jour le site web</i>
102-1-3-1-03	<i>Consolider le fond documentaire</i>
102-1-3-1-04	<i>Organiser des portes ouvertes sur la HCC</i>
102-1-3-2	Système informatique sécurisé et efficace
102-1-3-2-01	<i>Former le personnel informatique (action de veille technologique)</i>
102-1-3-2-02	<i>Sécuriser et assurer l'intégrité du système informatique</i>
102-1-3-2-03	<i>Mettre en réseau les bureaux</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
102	Gouvernance responsable
102-2	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
102-2-1	Mettre en place des Institutions efficaces , responsables et transparentes à tous les niveaux
102-2-1-1	"Transparence des actions de l'Institution en matière électorale "
102-2-1-1-01	<i>Organiser des séances de formation, d'information et de sensibilisation au niveau des Régions à travers une structure mixte</i>
102-2-1-2	"Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et économique "
102-2-1-2-01	<i>Concevoir et mettre à jour le site web</i>
102-2-1-2-02	<i>Consolider le fond documentaire</i>
102-2-1-2-03	<i>Organiser des portes ouvertes sur la HCC</i>
102-2-1-3	"Régularité et sincérité du scrutin assurée "
102-2-1-3-01	<i>"Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections "</i>
102-2-1-3-02	<i>Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections</i>
102-2-1-4	Professionalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe
102-2-1-4-01	<i>Renforcer les capacités des juges, des cadres et du personnel du greffe : organisation de formations, de voyages d'études, de rencontres ou d'échanges d'expériences</i>
102-2-1-4-02	<i>Participer aux réunions statutaires des Cours et Conseils Constitutionnels (ACCPUF, CJCA, OIF...)</i>
102-2-2	Promouvoir l'état de droit et l'égalité d'accès de tous à la justice
102-2-2-1	"Respect de la Constitution garanti "
102-2-2-1-01	<i>Préparer et tenir des audiences sur les textes et requêtes soumis à la censure de la Cour</i>
102-2-2-1-02	<i>"Rédiger les décisions Interpréter les dispositions constitutionnelles Contrôler la constitutionnalité des textes et des règlements intérieur du parlement soumis à la censure de la Cour Régler les conflits de compétence entre les Institutions et/ou les CTD"</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE					
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE					
004	Administration et Coordination					
004-1	PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE					
004-1-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE					
004-1-1-1	Coordination des activités assurée et améliorée					
004-1-1-1-R1	Nombre de réunions du staff et/ou de la Cellule Financière	NOMBRE	24	24	-	-
004-1-1-2	Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace					
004-1-1-2-R1	Nombre de contrôles effectués	NOMBRE	3	3	-	-
004-1-1-2-R2	Nombre de Directions ayant fait leurs rapports d'activités	NOMBRE	8	8	-	-
004-1-1-3	Effectivité de l'autonomie de l'Institution					
004-1-1-3-R1	Nombre de délibérations à caractère administratif et financier adoptées	NOMBRE	4	4	-	-
004-1-1-4	Visibilité et présence effective de l'Institution					
004-1-1-4-R2	Nombre de déplacements, représentations et visites	NOMBRE	34	36	-	-
004-1-1-5	Centre de documentation et d'études opérationnel					
004-1-1-5-R1	Nombre de consultation et de prêts enregistrés	NOMBRE	220	240	-	-
004-1-2	Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC					
004-1-2-1	Sécurité assurée, sérénité de la Cour					
004-1-2-1-R1	Pourcentage des agents de sécurité ayant suivi de formation	Taux (%)	50	60	65	-
004-1-2-1-R3	Taux de satisfaction des besoins en matériels et en infrastructures de sécurité	Taux (%)	70	80	80	-
004-1-3	Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance					
004-1-3-1	Entretien des biens de la HCC assurée					
004-1-3-1-R1	Taux de réalisation des entretien et maintenance	Taux (%)	80	85	85	-
004-1-3-2	Gestion des ressources automatisée, bonne gouvernance assurée					
004-1-3-2-R1	Nombre de manuels de procédure élaborés	NOMBRE	2	2	2	-
004-1-3-2-R2	Nombre d'applications informatiques de gestion développées	NOMBRE	3	4	5	-
004-1-3-3	Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées					
004-1-3-3-R1	Taux de réalisation des activités de formation	%	70	80	80	-
004-1-3-4	Dossiers du personnel en souffrance réduits					
004-1-3-4-R1	Taux de dossiers du personnel traités	%	100	100	100	-
004-1-3-5	Environnement de travail favorable au dialogue					
004-1-3-5-R1	Structure de dialogue mise en place et opérationnelle	LOGIQUE	oui	oui	oui	-
004-1-3-5-R2	Taux de doléances traitées	Taux (%)	90	100	100	-
004-1-3-6	Personnel en bonne santé et dynamique					
004-1-3-6-R1	Nombre d'activités physiques et sportives organisées	NOMBRE	30	30	30	-
004-1-3-6-R2	Service Médico-social mis en place et opérationnel	LOGIQUE	oui	oui	oui	-
004-1-3-7	Utilisation des ressources financières optimisée					
004-1-3-7-R1	Taux d'exécution du budget	%	98	98	98	-
004-1-3-8	Efficacité de l'organe de commande publique					
004-1-3-8-R1	Taux de réalisation des marchés publics	%	98	99	99	-
004-1-3-9	Besoins en matériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente					
004-1-3-9-R1	Ratio du nombre de postes informatiques/nombre d'agents	RATIO	0.8	0.8	0.8	-
004-1-3-9-R2	Taux de satisfaction des besoins en matériels et en infrastructures	%	78	80	80	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE						
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE						
004	Administration et Coordination						
004-2	<u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>						
004-2-1	Intensifier les actions relatives à l'amélioration des conditions fondamentales des travailleurs						
004-2-1-1	"Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées "						
	004-2-1-1-R1	Taux de réalisation des activités de formation	Taux (%)	70	80	90	100
004-2-1-2	Agents en situation régulière						
	004-2-1-2-R1	Taux de dossiers du personnel traités	Taux (%)	100	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE					
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE					
004	Administration et Coordination					
004-3	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous					
004-3-1	Améliorer la gestion des finances publiques					
004-3-1-1	"Entretien du patrimoine de la HCC assurée "					
004-3-1-1-R1	Taux de réalisation des entretiens et maintenance	Taux (%)	80	80	80	80
004-3-1-2	"Utilisation des ressources financières optimisée "					
004-3-1-2-R1	Taux d'exécution du budget	Taux (%)	98	98	98	98
004-3-1-3	"Efficacité de l'organe de commande publique "					
004-3-1-3-R1	Taux de réalisation des marchés publics	Taux (%)	98	99	98	98
004-3-2	Renforcer le contrôle budgétaire et financier					
004-3-2-1	"Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace "					
004-3-2-1-R1	Nombre de contrôles effectués	NOMBRE	2	2	2	2
004-3-2-1-R2	"Nombre de Directions ayant fait leurs rapports d'activités "	Taux (%)	0	8	8	8
004-3-3	Doter des équipements et infrastructures adéquats pour la défense du territoire					
004-3-3-1	"Sécurité assurée, sérénité de la Cour "					
004-3-3-1-R1	Nombre de dispositifs de sécurité mis en place	NOMBRE	0	15	20	20
004-3-3-1-R2	Taux de satisfaction des besoins en matériels et en infrastructures de sécurité	Taux (%)	70	80	80	80
004-3-3-1-R3	Pourcentage des agents de sécurité ayant suivi de formation	Taux (%)	10	50	50	50
004-3-5	Mettre en place des Institutions efficaces , responsables et transparentes à tous les niveaux					
004-3-5-1	"Effectivité de l'autonomie de l'Institution "					
004-3-5-1-R1	Nombre de délibérations à caractère administratif et financier adoptées	NOMBRE	4	5	5	5
004-3-5-2	"Visibilité et présence effective de l'Institution "					
004-3-5-2-R1	Nombre de correspondances et communiqués officiels	NOMBRE	10	10	10	10
004-3-5-2-R2	Nombre de déplacements, représentations et visites	NOMBRE	10	10	15	15
004-3-6	Promouvoir les réformes administratives (digitalisation,...)					
004-3-6-1	"Gestion des ressources automatisée, bonne gouvernance assurée "					
004-3-6-1-R1	Nombre d'applications informatiques de gestion développées	NOMBRE	3	3	3	3

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE						
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE						
004	Administration et Coordination						
004-4	<u>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</u>						
004-4-1	Assurer la santé et le bien-être social de jeunes et adultes						
004-4-1-1	"Personnel en bonne santé et dynamique "						
	004-4-1-1-R1	Nombre de visites et consultations médicales	NOMBRE	30	30	30	30
	004-4-1-1-R2	Nombre d'activités physiques et sportives organisées	NOMBRE	24	24	12	24

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE					
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE					
102	Gouvernance responsable					
102-1	CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE					
102-1-1	AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES					
102-1-1-1	Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées					
102-1-1-1-R1	Nombre de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections organisés	NOMBRE	6	7	-	-
102-1-1-1-R2	Disponibilité du manuel de procédure sur le contentieux électoral	LOGIQUE	oui	oui	-	-
102-1-1-1-R3	Nombre de réunions avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral	NOMBRE	1	1	-	-
102-1-1-1-R6	Nombre d'acteurs du processus électoral formés	NOMBRE	36	36	-	-
102-1-1-1-R7	Nombre de voyages d'études ou d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères organisés	NOMBRE	2	1	-	-
102-1-1-2	Régularité et sincérité du scrutin assurée					
102-1-1-2-R1	Nombre d'applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats développées	NOMBRE	1	0	-	-
102-1-1-3	Transparence des actions de l'Institution en matière électorale					
102-1-1-3-R1	Nombre de Régions bénéficiant des séances de sensibilisation et d'information	NOMBRE	18	22	-	-
102-1-2	PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES					
102-1-2-1	Respect de la Constitution garanti					
102-1-2-1-R1	Nombre d'audiences	NOMBRE	32	28	-	-
102-1-2-1-R2	Nombre de décisions prises, d'arrêts rendus et d'avis émis	NOMBRE	36	30	-	-
102-1-2-2	Professionalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe					
102-1-2-2-R1	Nombre de formations, de voyages d'étude et/ou d'échanges d'expériences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur	NOMBRE	2	2	-	-
102-1-2-2-R2	Nombre de participations aux réunions statutaires des Cours ou Conseils constitutionnels étrangers	NOMBRE	2	2	-	-
102-1-3	AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION					
102-1-3-1	Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et économique					
102-1-3-1-R1	Nombre de visiteurs du site web	NOMBRE	90000	100000	-	-
102-1-3-1-R2	Nombre de portes ouvertes organisées	NOMBRE	6	6	-	-
102-1-3-1-R3	Disponibilité de la stratégie de l'information	LOGIQUE	OUI	OUI	-	-
102-1-3-1-R4	Nombre de personnes ayant accédé au Centre de documentation	NOMBRE	200	250	-	-
102-1-3-2	Système informatique sécurisé et efficace					
102-1-3-2-R1	Système informatique intègre	LOGIQUE	oui	oui	-	-
102-1-3-2-R2	Taux de bureaux interconnectés	Taux (%)	80	85	-	-
102-1-3-2-R3	Nombre de techniciens et d'utilisateurs informatiques formés	NOMBRE	12	12	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE						
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE						
102	Gouvernance responsable						
102-2	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous						
102-2-1	Mettre en place des Institutions efficaces , responsables et transparentes à tous les niveaux						
102-2-1-1	"Transparence des actions de l'Institution en matière électorale "						
102-2-1-1-R1	Nombre de Régions bénéficiant des séances de sensibilisation et d'information	NOMBRE	0	23	23	23	
102-2-1-2	"Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et économique "						
102-2-1-2-R1	Nombre de visiteurs du site web	NOMBRE	90000	100000	110000	120000	
102-2-1-2-R2	Nombre de portes ouvertes organisées	NOMBRE	0	23	23	23	
102-2-1-2-R3	Nombre de consultation et de prêts enregistrés	NOMBRE	50	70	80	90	
102-2-1-3	"Régularité et sincérité du scrutin assurée "						
102-2-1-3-R1	Résultats électoraux acceptés par tous	NOMBRE	0	0	1	2	
102-2-1-3-R2	Nombre d'applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats développées	NOMBRE	1	1	2	2	
102-2-1-4	Professionalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe						
102-2-1-4-R1	Nombre de formations, de voyages d'étude et/ou d'échanges d'expériences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur	NOMBRE	1	2	3	3	
102-2-1-4-R2	Nombre de participations aux réunions statutaires des Cours ou Conseils constitutionnels étrangers	NOMBRE	1	2	3	3	
102-2-2	Promouvoir l'état de droit et l'égalité d'accès de tous à la justice						
102-2-2-1	"Respect de la Constitution garanti "						
102-2-2-1-R1	Nombre de décisions prises, d'arrêts rendus et d'avis émis	NOMBRE	0	20	25	25	
102-2-2-1-R2	Nombre d'audiences	NOMBRE	0	15	25	25	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
005	Administration et Coordination
005-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE
005-1-1	ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES
005-1-1-1	ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT
005-1-1-1-01	CONDUIRE LES PROCÉDURES DES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS SUIVANT LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR
005-1-1-1-02	METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE MOTIVATIONS DES AGENTS ADÉQUATES
005-1-1-1-03	ASSURER LA QUALITÉ DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA PRIMATURE
005-1-1-1-04	ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE
005-1-1-1-05	GÉRER LES DOSSIERS RELATIFS AUX CARRIÈRES DES AGENTS DE LA PRIMATURE
005-1-1-1-06	ASSURER LA GESTION DES STOCKS
005-1-1-1-07	ASSURER LA PRISE EN CHARGE DES TRAITEMENTS ET SOINS DES AGENTS DE LA PRIMATURE
005-1-1-1-08	ENTRETENIR LA DOMAINE MAHAZOARIVO, RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE ET DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS
005-1-1-1-09	ASSURER LA COORDINATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE
005-1-2	ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)
005-1-2-1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE
005-1-2-1-01	ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPES
005-1-2-1-02	ELABORER DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ
005-1-2-1-03	SÉCURITÉ PRIMATURE
005-1-2-2	SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE
005-1-2-2-01	EQUIPER LES GDC ET ESCORTES EN MATÉRIELS SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ
005-1-2-2-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DES GARDE DU CORPS (GDC)
005-1-3	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE
005-1-3-1	L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE
005-1-3-1-01	RÉDIGER DES COMMUNIQUÉS OFFICIELS ET LES PARTAGER AUX MÉDIAS
005-1-3-1-02	RECUEILLIR TOUTES LES INFORMATIONS
005-1-3-1-03	ANALYSER ET RECOUPER LES INFORMATIONS RECEUILLIES
005-1-3-1-04	COUVRIR MÉDIATIQUEMENT TOUS LES ÉVÈNEMENTS AUXQUELS LE PREMIER MINISTRE PARTICIPE
005-1-3-1-05	PROPOSER AU PREMIER MINISTRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PAR RAPPORT AU CONTEXTE
005-1-4	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
005-1-4-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTÉGÉ
005-1-4-1-01	CENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES A MADAGASCAR (CFM/IFC)

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
005	Administration et Coordination
005-2	<u>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS</u>
005-2-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
005-2-1-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
005	Administration et Coordination
005-3	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR
005-3-1	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES
005-3-1-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE
<i>005-3-1-1-01</i>	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELS ET HUMAINS</i>
<i>005-3-1-1-02</i>	<i>MISE EN PLACE D'UN CENTRE OPERATIONNEL POUR VEILLE INFORMATIONNELLE</i>
<i>005-3-1-1-03</i>	<i>MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE D'ECHANGE ET DE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES DONNEES MARITIMES</i>
005-3-2	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF
005-3-2-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES
<i>005-3-2-1-01</i>	<i>RENFORCEMENT DE LA COORDINATION ET DU DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES ET MARINES</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
139-1	<u>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS</u>
139-1-1	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
139-1-1-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ
139-1-1-1-01	PREPARER LE PREMIER TIRAGE DES TEXTES POUR INSERTION JOURNAL OFFICIEL
139-1-1-1-02	ASSURER LE TRAITEMENT EN TEMPS RÉEL DES DOSSIERS DE CONSULTANCE ET DE CONTENTIEUX
139-1-1-1-03	ASSURER LA COUVERTURE INTERMINISTÉRIELLE ET NATIONALE DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ETAT DEVANT LES JURIDICTIONS
139-1-1-1-04	REPERTORIER ET CONSERVER LES ARCHIVES DÉFINITIVES
139-1-1-1-05	PRÉPARER L'ORDRE DU JOUR ET LES DOSSIERS À SOUMETTRE À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT/DÉS MINISTRES ET À DÉPOSER SUR LE BUREAU DE L'UNE DES DEUX ASSEMBLÉS
139-1-1-1-06	VULGARISER, AMÉLIORER ET MODERNISER LA CONSERVATION ET L'ACCÈS AUX TEXTES DE DROIT
139-1-1-1-07	Collecte, codification, saisie de la base de données
139-1-1-1-08	Exposition
139-1-1-1-09	Conférence-débat
139-1-1-1-10	Visite de centres d'archives
139-1-1-1-11	Activités de vacances
139-1-1-1-12	Recherche, saisie et délivrance de copies d'actes
139-1-1-1-13	Tris et classement d'archives
139-1-1-1-14	ASSURER L'ÉTUDE DES PROJETS DE TEXTE ADMINISTRATIFS, LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES
139-1-1-1-15	RÉPRIMER LES FAUTES DE GESTION EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES.
139-1-1-1-16	Formation en archivistique
139-1-1-1-17	ASSURER LE PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES
139-1-1-1-19	RÉDUIRE LES RISQUES/OPPORTUNITÉS DE FAUTES DE GESTION
139-1-2	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE
139-1-2-1	PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS
139-1-2-1-01	METTRE EN PLACE UN CENTRE DE VEILLE
139-1-2-1-02	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AU TERRORISME NATIONAL ET INTERNATIONAL
139-1-2-1-03	ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE
139-1-2-1-04	ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL
139-1-2-1-05	RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ
139-1-2-1-06	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE
139-1-2-1-07	COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ
139-1-2-1-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ
139-1-2-1-09	Contrôle des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zones des opérations
139-1-2-1-10	Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur.
139-1-2-1-11	RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUTES PERSONNALITÉS DU PAYS
139-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
139-1-3-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES
139-1-3-1-01	SUIVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITÉ DES PERSONNES
139-1-3-1-02	COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE
139-1-3-1-03	SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES, LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES JEUNES, ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONTRE LA DROGUE
139-1-3-1-04	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAFICS DE DROGUE
139-1-3-1-05	T02-Prévention sur la lutte contre la Drogue
139-1-3-1-06	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS MARITIMES RELATIVES AUX TRAFIC ILLICITES
139-1-3-1-07	CONTRÔLER ET VÉRIFIER LES BDR SAISIS AU NIVEAU DES ONZE () RÉGIONS
139-1-3-1-08	MENER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION, SUIVI DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE		
050	PRIMATURE		
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales		
			<i>ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ, DE L'OSC ET DES STRUCTURES LOCALES</i>
		139-1-3-1-09	<i>ASSURER L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE SURETÉ RADIOLOGIQUES, ET SÉCURITÉ NUCLÉAIRES ET DE GARANTIE SUR L'UTILISATION PACIFIQUE DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE</i>
		139-1-3-1-10	<i>RENFORCER LA COORDINATION NATIONALE DANS LA MAÎTRISE DE RISQUES INHÉRENTS À L'ENVIRONNEMENT MARITIME (CFIM)</i>
		139-1-3-1-11	<i>PLAIDOYER ET ASSURER LA VISIBILITÉ DE MADAGASCAR SUR LES DROITS DE L'HOMME</i>
		139-1-3-1-12	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME</i>
		139-1-3-1-13	<i>PRÉPARER LES DOSSIERS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE DES BDR</i>
		139-1-3-1-14	<i>INTENSIFIER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, RÉGIONALE ET SOUS RÉGIONALE AFIN DE COMBATTRE LA TRAITE DES PERSONNES</i>
		139-1-3-1-15	<i>AMÉLIORER LES MESURES ADMINISTRATIVES LOCALES POUR LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS</i>
		139-1-3-1-16	<i>PREVENTION SUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE</i>
139-1-4	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT		
	139-1-4-1		ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE
		139-1-4-1-01	<i>SUIVRE L'EXECUTION DES DECISIONS GOUVERNEMENTALES</i>
		139-1-4-1-02	<i>ORGANISER LES DÉPLACEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS</i>
		139-1-4-1-03	<i>ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES MATÉRIELS ET LOGISTIQUES INDISPENSABLES POUR LES CONSEILS DU GOUVERNEMENT</i>
		139-1-4-1-04	<i>ASSURER LE SUIVI PERMANENT DES RÉALISATIONS GOUVERNEMENTALES DE CHAQUE DEPARTEMENT MINISTERIEL, RETRACE DANS L'IEM ET DANS LA PGE</i>
		139-1-4-1-05	<i>ASSURE LE SUIVI PERMANANT DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN GENERAL</i>
		139-1-4-1-06	<i>COORDONNER L'ACTION GOUVERNEMENTALE</i>
		139-1-4-1-07	<i>VEILLER À LA COHÉRENCE DES ACTIVITÉS DES MINISTÈRES PAR RAPPORT À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ÉTAT</i>
		139-1-4-1-08	<i>MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE ET DE PARTAGE DE DONNEES ET D'INFORMATIONS MARITIMES</i>
		139-1-4-1-09	<i>CONTRIBUER À LA MODERNISATION DU MÉCANISME DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL PAR LA MISE EN PLACE DE TABLEAUX DE BORD DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL</i>
		139-1-4-1-10	<i>ASSURER LE RÔLE DE CONSEIL JURIDIQUE DU CABINET DU PREMIER MINISTRE</i>
		139-1-4-1-11	<i>ASSURER LA REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU GOUVERNEMENT</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
139-2	<u>ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE</u>
139-2-1	<u>ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT</u>
139-2-1-1	<u>TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTÉGÉ</u>
139-2-1-1-01	<i>T03-Appui à la conservation des archives des régions</i>
139-2-1-1-02	<i>MECANISME DE COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE</i>
139-2-1-1-03	<i>Modernisation du système d'exploitation des textes administratifs au niveau du Gouvernement</i>
139-2-1-1-04	<i>RÉINGÉNIERIE DES PROCESSUS ET PÉRENNISATION DE LA PERFORMANCE DE LA DLC, POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS RÉINGÉNIERIE DES PROCESSUS ET PÉRENNISATION DE LA PERFORMANCE DE LA DLC, POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS</i>
139-2-1-1-05	<i>MAITRISE ET RENFORCEMENT DE LA STRATEGIE D'APPROCHE POUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE DANS LES REGIONS</i>
139-2-1-1-06	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DE L'OPERATIONNALITE ET DE LA DECONCENTRATION DU CONSEIL DE DISCIPLINE BUDGETAIRE ET FINANCIERE</i>
139-2-1-1-07	<i>APPUI A LA CONSERVATION DES ARCHIVES DES REGIONS</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
139-3	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
139-3-1	Améliorer la gestion des finances publiques
139-3-1-1	Gestion des finances publiques améliorées
139-3-1-1-01	<i>Suivi de l'exécution budgétaire et programmation</i>
139-3-2	Promouvoir les réformes administratives (digitalisation, ...)
139-3-2-1	Nombre d'archives numérisées
139-3-2-1-01	<i>Répertorier et conserver les archives définitives</i>
139-3-2-1-02	<i>Rechercher, numériser, archiver et numériser les textes législatifs et réglementaires</i>
139-3-2-2	Nombre de références d'ouvrages insérés dans la base de données
139-3-2-2-01	<i>Répertorier et conserver les archives définitives</i>
139-3-2-3	Nombre de copie d'actes délivrés
139-3-2-3-01	<i>Répertorier et conserver les archives définitives</i>
139-3-2-4	Nombre d'inventaires manuels d'archives effectués
139-3-2-4-01	<i>Répertorier et conserver les archives définitives</i>
139-3-2-5	Travail de vulgarisation des archives
139-3-2-5-01	<i>Répertorier et conserver les archives définitives</i>
139-3-2-6	Nombre de documents restaurés
139-3-2-6-01	<i>Répertorier et conserver les archives définitives</i>
139-3-2-7	Administration publique plus accessible, efficace, efficiente et modernisée
139-3-2-7-01	<i>Saisir les actes de l'administration sur l'application</i>
139-3-3	Promouvoir l'état de droit et l'égalité d'accès de tous à la justice
139-3-3-1	Textes en vigueur trouvés, numérisés, archivés et publiés
139-3-3-1-01	<i>Rechercher, numériser, archiver et numériser les textes législatifs et réglementaires</i>
139-3-3-2	Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé
139-3-3-2-01	<i>Préparer l'ordre du jour et les dossiers à soumettre à la délibération du Conseil du Gouvernement /des ministres</i>
139-3-4	Renforcer le contrôle budgétaire et financier
139-3-4-1	Impunité réduite en matière de fautes de gestion commises par les acteurs budgétaires
139-3-4-1-01	<i>Réprimer les fautes de gestion en matière de finances publiques</i>
139-3-4-1-02	<i>Réduire les risques/opportunités de fautes de gestion</i>
139-3-5	Renforcer la défense du territoire : ordre et sécurité publique, service de police, service de protection civil et militaire, service de protection aux frontières
139-3-5-1	Plans stratégiques en matière de sécurité et défense élaborés et opérationnels
139-3-5-1-01	<i>Organiser des ateliers provinciaux pour sensibiliser la stratégie nationale de sécurité et des actions de suivi sectoriel</i>
139-3-6	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
139-3-6-1	Célérité des traitements des Textes
-	-
139-3-6-2	Qualité améliorée des textes administratifs, législatifs et réglementaires traités
-	-
139-3-6-3	Satisfaction des Ministère ou des Institutions ou tous autres usagers sur les travaux réalisés au sein du Gouvernement
-	-
139-3-6-4	Préservation assurée et pérenne des documents
-	-
139-3-6-5	Grande accessibilité aux documents pour les usagers.
-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

139 Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales

139-4 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

139-4-1 Intensifier les actions relatives à l'amélioration des conditions fondamentales des travailleurs

139-4-1-1 Les actions de lutte contre toute forme de traite de personnes sont effectives

139-4-1-1-01 Optimisation de la base de données sur la traite

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
139-5	<u>Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</u>
139-5-1	Développer la résilience à la protection durable des écosystèmes marins et côtiers afin d'éviter leur dégradation
139-5-1-1	Ecosystèmes marins et ressources naturelles protégés et exploités durablement
139-5-1-1-01	<i>ECHANGER ET PARTAGER DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES MARITIMES</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
827-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE
827-1-1	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
827-1-1-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ
	<i>827-1-1-1-01 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT</i>
	<i>827-1-1-1-02 AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES MENAGES VICTIMES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE</i>
827-1-2	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT
827-1-2-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE
	<i>827-1-2-1-01 AMELIORER LE SYSTÈME D'ALERTE PRECOCE AFIN DE RENFORVER LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE AUX CYCLONES INONDATIONS</i>
	<i>827-1-2-1-02 RENFORCER LES ACTIVITÉS SECTORIELLES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES</i>
827-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
827-1-3-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES
	<i>827-1-3-1-01 PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI DE DEVELOPPEMENT RURAL</i>
	<i>827-1-3-1-02 PROJET DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE INTEGRE</i>
	<i>827-1-3-1-03 PROJET RETARD DE CROISSANCE</i>
	<i>827-1-3-1-04 OFFICE NATIONAL DE NUTRITION</i>
	<i>827-1-3-1-05 PROGRAMME PAYS NUTRITION</i>
827-1-4	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE
827-1-4-1	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE
	<i>827-1-4-1-01 FILETS SOCIAUX DE SECURITE</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE	
050	PRIMATURE	
827	Appui au développement	
827-2	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR	
827-2-1	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES	
827-2-1-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE	
827-2-1-1-01	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES AFIN DE RENFORCER LES RÉSILIENCES ET REDUIRE LES VULNÉRABILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES COMMUNAUTÉS À TRAVERS L'APPLICATION DES DOCUMENTS EN GESTION DE S RISQUES ET DES CATAS	
827-2-1-1-02	AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTÉS LITTORALES	
827-2-1-1-03	FAVORISER L'ACCES AUX SOLUTIONS DE TRANSFERT DES RISQUES DE CATASTROPHES	
827-2-1-1-04	DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSES DANS LE SUD	
827-2-1-1-05	RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES À TRAVERS L'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES	
827-2-1-1-06	PROGRAMME DE FINANCEMENT DES RISQUES DE CATASTROPHE EN AFRIQUE	
827-2-1-1-07	DEVELOPPER ET VULGARISER LES DIVERSES NORMES ET DIRECTIVES DE CONSTRUCTIONS DES INFRASTRUCTURES RESISTANTES AUX ALÉAS CLIMATIQUES CONFORMEMENT AUX CONTEXTES NATIONALES	
827-2-1-1-08	Améliorer le système d'alerte précoce afin de renforcer la résilience communautaire face aux cyclones et inondations	
827-2-1-1-09	Renforcer les actions sectorielles de prévention et de réduction des risques et de catastrophes	
827-2-1-1-10	DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSES DANS LE SUD	
827-2-2	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF	
827-2-2-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES	
827-2-2-1-01	T04-Communes Vitrines de la Nutrition	
827-2-2-1-02	T05-DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSEX DANS LE SUD	
827-2-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	
827-2-2-1-04	T06-PROJET D'APPUI AU PILOTAGE, APPUI ET COORDINATION DU DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE POUR L'EMERGENCE DE MADAGASIKARA	
827-2-2-1-05	T07-Développement de la mise en oeuvre des activités de gestion intégrée des zones côtières et marines de Madagascar	
827-2-2-1-06	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE	
827-2-2-1-07	Prévention de la vulnérabilité nutritionnelle	
827-2-2-1-08	Filets Sociaux de Sécurité	
827-2-2-1-09	METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE COORDINATION, COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SUIVI ÉVALUATION POUR LE SECTEUR NUTRITION	
827-2-2-1-10	Projet de retard de croissance	
827-2-2-1-11	Amélioration de la résilience des ménages victimes de l'insécurité alimentaire	
827-2-2-1-12	COMMUNES VITRINES DE LA NUTRITION	
827-2-2-1-13	DEVELOPPEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE GESTION INTEGRE DES ZONES CÔTIÈRES ET MARINES DE MADAGASCAR	
827-2-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT	
827-2-3-1	UN DISPOSITIF DE COORDINATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT.	
827-2-3-1-01	CONTRIBUER À L'ACCROISSEMENT DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DE GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, EN LA COORDONNANT ET CIBLANT MIEUX POUR QU'ELLE S'ALIGNE SUR LES PRIORITÉS, LES STRATÉGIES ET PROCESSUS NATIONAUX	
827-2-3-2	LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PGE, IEM)	
827-2-3-2-01	Activités relatives au système d'information (OdR)	
827-2-3-2-02	ACTIVITES RELATIVES A LA COORDINATION NATIONALE	
827-2-3-2-03	RENFORCER LA PLATE FORME DE DÉVELOPPEMENT RURAL	
827-2-3-2-04	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ROR)	
827-2-3-2-05	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)	
827-2-3-2-06	PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI AU DEVELOPPEMENT RURAL	
827-2-4	RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU	
827-2-4-1	INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE	
827-2-4-1-01	METTRE EN ŒUVRE DES FORMATIONS AU FORMAT STANDARD ET SPÉCIFIQUES (BLENDED LEARNING, MOOCS,...)	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

827 Appui au développement

827-2-4-1-02

ORGANISER DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES (SÉANCES PLÉNIÈRES ET SÉANCES DE SECTION, AUTRES RENCONTRES SCIENTIFIQUES), ET PUBLIER DES BULLETINS ET MÉMOIRES DE L'ACADEMIE MALGACHE

827-2-4-1-03

SPÉCIFIER, CONCEVOIR ET RÉALISER DES MODULES DE FORMATION

827-2-4-1-04

ORGANISER DES FORMATIONS À L'INTENTION DES AGENTS DE PLANIFICATION, DES CADRES ET DES TECHNICIENS

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
827-3	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF
827-3-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES
827-3-1-1	Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées
827-3-1-1-01	<i>Renforcer la capacité de résilience des ménages en situation d'extrême pauvreté à travers la création et la pérennisation d'actifs productifs Agricoles.</i>
827-3-1-1-02	<i>Soutenir financièrement et renforcer les capacités des ménages en situation d'extrême pauvreté afin d'accéder aux services socio-économiques de base (Santé, éducation et nutrition) et d'adopter des comportements positifs y afférents.</i>
827-3-1-1-03	<i>Contribuer à la remise à niveau des conditions de vie des populations vulnérables à travers des réponses circonstancières aux catastrophes naturelles.</i>
827-3-1-1-04	<i>PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE-MRI</i>
827-3-1-1-05	<i>Filets Sociaux de Sécurité</i>
827-3-1-1-06	<i>Projet de développement urbain intégré et de résilience du Grand Antananarivo</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
827-5	<u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>
827-5-1	valoriser les recherches et l'innovation
827-5-1-1	Des séances de communications dans le cadre des rencontres scientifiques seront organisées
827-5-1-1-01	Organiser des rencontres scientifiques (séances plénières et séances de section, autres rencontres scientifiques), et publier des bulletins et mémoires de l'Académie Malgache
827-5-1-1-02	Organiser des formations à l'intention des agents de planification, des cadres et des techniciens

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
827-6	<u>Éliminer l'extrême pauvreté et la faim</u>
827-6-1	Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale
827-6-1-1	"-Ménages extrêmement pauvres bénéficient des revenus supplémentaires grâce aux travaux durant l'intervention. Activités liées à l'aménagement du paysage et/ou la production agricole des ménages bénéficiaires développés -Ménages extrêmement pauvres bénéficient des transferts monétaires. Préservation de la santé des enfants des ménages bénéficiaires et maintien de leurs enfants à l'école primaire -Infrastructures communautaires de base (écoles, centres de santé de base, pistes rurales, ouvrages de franchissement,...) endommagées par les catastrophes naturelles réhabilitées et/ou reconstruites (priorisation définie suivant la lettre de la BNGRC) - Ménages dans les zones déclarées en sinistre après le passage d'une catastrophe bénéficient des revenus supplémentaire grâce aux chantiers Argent Contre Travail - Ménages extrêmement pauvre touchés par la crise alimentaire bénéficient des transferts mensuellement un appui monétaire avec un appui nutritionnel pour les enfants"
827-6-1-1-01	<i>Filets Sociaux de Sécurité</i>
827-6-1-1-02	<i>Programme de financement des risques et des catastrophes en Afrique</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
827-7	<u>Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</u>
827-7-1	Réduire la faim, en particulier, pour les pauvres et les personnes en situation vulnérable
827-7-1-1	Etat nutritionnel des cibles bénéficiaires amélioré
	<i>827-7-1-1-01 Office National de Nutrition</i>
	<i>827-7-1-1-02 Programme Pays Nutrition</i>
827-7-1-2	Aliments disponibles auprès des ménages
	<i>827-7-1-2-01 Développement de la mise en œuvre des activités de gestion intégrée des zones côtières et marines de Madagascar</i>
827-7-1-3	Condition de vie des ménages vulnérables améliorée
	-
827-7-2	Réduire la malnutrition des adolescents, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées
827-7-2-1	Enfants malnutris modérés et référés guéris
	<i>827-7-2-1-01 Projet retard de croissance</i>
827-7-2-2	Sites de nutrition opérationnels
	<i>827-7-2-2-01 Office National de Nutrition</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
827-8	RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE REVITALISER - ODD17
827-8-1	Développer toutes formes de partenariat technique et financier
827-8-1-1	Données qualitatives et quantitatives sur l'intervention des partenaires à Madagascar disponibles et diffusées
827-8-1-1-01	<i>Remplir les données dans le système d'information et de gestion de l'aide</i>
827-8-1-1-02	<i>Former les ministères à la manipulation de AMP-Madagascar</i>
827-8-1-1-03	<i>Editer un bulletin semestriel de la coopération au développement</i>
827-8-1-1-04	<i>Réaliser les collecte de données de suivi des actions du Gouvernement</i>
827-8-1-1-05	<i>Réaliser des enquêtes OCDE régionales/Internationale</i>
827-8-1-1-06	<i>Evaluer les résultats des enquêtes OCDE</i>
827-8-1-1-07	<i>Réaliser un document d'évaluation des financements (DFA/INFF)</i>
827-8-1-1-08	<i>Réaliser un document d'évaluation des capacités de décaissements et des taux d'absorption</i>
827-8-1-1-09	<i>Concevoir un document sur le mecanisme conjoint de coordination pour l'émergence (MCCE) et Organiser les ateliers d'informations</i>
827-8-1-1-10	<i>Organiser et concevoir des réunions de groupe de dialogue stratégique (GDS)</i>
827-8-1-1-11	<i>Organiser et appuyer la mise en place des plateformes sectorielles et thématiques</i>
827-8-1-1-12	<i>Organiser des réunions et des descentes sur terrain pour l'élaboration d'un document stratégique sur la coopération sud-sud et triangulaire</i>
827-8-1-1-13	<i>Organiser des ateliers de finalisation et de validation du document</i>
827-8-1-2	les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement
-	-
827-8-1-3	Ressources financières supplémentaires mobilisées de diverses provenances en faveur des pays en développement
-	-
827-8-1-4	Partenariat technique et financier renforcé et bien coordonné
-	-
827-8-1-5	Politique de coopération publié et mise en œuvre
-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
827-A	Soutenir le développement durable des zones côtières de Madagascar pour l'atteinte de l'ODD 14 notamment "la conservation et l'exploitation de manière durable des océans, des mers et des ressources marines aux fins du développement durable"
827-A-1	Améliorer et renforcer la gouvernance des zones côtières et marines pour "développer la résilience à la protection durable des écosystèmes marins et côtiers afin d'éviter leur dégradation"
827-A-1-1	La gouvernance de la structure de Gestion Intégrée des Zones Côtières ou GIZC et les activités y afférentes sont renforcée
827-A-1-1-01	<i>Renforcement de la Coordination et développement de la gestion intégrée des zones côtières et marines à Madagascar</i>
827-A-2	Améliorer l'environnement économique et social des communautés littorales pour "Promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation"
827-A-2-1	Les activités sociales et économiques sont entreprises au niveau des Régions côtières
827-A-3	Assurer la protection et la conservation des ressources naturelles et des écosystèmes des zones côtières et marines pour "développer la résilience à la protection durable des écosystèmes marins et côtiers afin d'éviter leur dégradation"
827-A-3-1	Les actions de protection et de conservation des ressources naturelles et des écosystèmes des zones côtières et marines sont renforcées

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
827-B	<u>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</u>
827-B-1	Augmenter la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat
827-B-1-1	Maximiser le nombre de Localités bénéficiaires des matériels SAP sonores et visuels
827-B-1-1-01	PROGRAMME DE FINANCEMENT DES RISQUES DE CATASTROPHE EN AFRIQUE

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
05	PRIMATURE					
050	PRIMATURE					
005	Administration et Coordination					
005-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE					
005-1-1	ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES					
005-1-1-1	ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT					
	005-1-1-1-R1 Administration performant (Oui-Non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	-
005-1-2	ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)					
005-1-2-1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE					
	005-1-2-1-R1 DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	-
005-1-2-2	SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE					
	005-1-2-2-R1 Intégrité physique et morale du PM assurées(oui-non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	-
005-1-3	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE					
005-1-3-1	L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE					
	005-1-3-1-R1 Taux de critiques à l'encontre du Premier Ministre par rapport aux articles de presses axées sur la vie de la Nation	%	7	7	7	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales						
139-1	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS						
139-1-1	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT						
139-1-1-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ						
	139-1-1-1-R1	Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	-
139-1-2	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE						
139-1-2-1	PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS						
	139-1-2-1-R1	Nombre de documents de stratégie nationale de sécurité élaboré et validé	NOMBRE	2	2	2	-
139-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES						
139-1-3-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES						
	139-1-3-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	-
139-1-4	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT						
139-1-4-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE						
	139-1-4-1-R1	Indice de performance	1	1	1	1	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
05	PRIMATURE					
050	PRIMATURE					
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales					
139-3	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous					
139-3-1	Améliorer la gestion des finances publiques					
139-3-1-1	Gestion des finances publiques améliorées					
139-3-1-1-R1	Réduction des doléances	LOGIQUE (0:NON/1:OUI)	OUI	OUI	OUI	OUI
139-3-2	Promouvoir les réformes administratives (digitalisation, ...)					
139-3-2-1	Nombre d'archives numérisées					
139-3-2-1-R1	Numérisation des archives royales: 3600/an	NOMBRE	3600	3600	3600	3600
139-3-2-2	Nombre de références d'ouvrages insérés dans la base de données					
139-3-2-2-R1	Procéder aux inventaires, tris et classement des archives 1/an	NOMBRE	1	1	1	1
139-3-2-2-R2	Procéder à la mise en page et reliure	NOMBRE	400	400	400	400
139-3-2-2-R3	Réduction des doléances, actes de l'administration accessibles et plus sécurisés, système de suivi électronique des actes de l'administration	LOGIQUE (0:NON/1:OUI)	OUI	OUI	OUI	OUI
139-3-2-2-R4	Mettre à jour les ouvrages inventoriés sur le site intranet: 1000/an	Référence	1000	1000	1000	1000
139-3-2-2-R5	Assurer la recherche, la saisie et la délivrance des copies d'actes: 800/an	NOMBRE	800	800	800	800
139-3-2-2-R6	"1 exposition, 4 conférences débats, 5 visites d'archives, 2 formations en archivistique, 2 émissions radiophoniques et télévisées, 2 activités de vacances "	%	100	100	100	100
139-3-2-3	Nombre de copie d'actes délivrés					
139-3-2-3-R1	Textes en vigueur trouvés, numérisés, archivés et publiés	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
139-3-2-4	Nombre d'inventaires manuels d'archives effectués					
139-3-2-4-R1	Procéder aux inventaires, tris et classement des archives 1/an	NOMBRE	1	1	1	1
139-3-2-5	Travail de vulgarisation des archives					
139-3-2-5-R1	"1 exposition, 4 conférences débats, 5 visites d'archives, 2 formations en archivistique, 2 émissions radiophoniques et télévisées, 2 activités de vacances "	%	100	100	100	100
139-3-2-6	Nombre de documents restaurés					
139-3-2-6-R1	Procéder à la mise en page et reliure	NOMBRE	400	400	400	400
139-3-2-7	Administration publique plus accessible, efficace, efficiente et modernisée					
139-3-2-7-R1	Réduction des doléances, actes de l'administration accessibles et plus sécurisés, système de suivi électronique des actes de l'administration	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
139-3-3	Promouvoir l'état de droit et l'égalité d'accès de tous à la justice					
139-3-3-1	Textes en vigueur trouvés, numérisés, archivés et publiés					
139-3-3-1-R1	Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégés	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
139-3-3-2	Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé					
139-3-3-2-R1	taux des dossiers traités avec résultats	%	100	100	100	100
139-3-4	Renforcer le contrôle budgétaire et financier					
139-3-4-1	Impunité réduite en matière de fautes de gestion commises par les acteurs budgétaires					
139-3-4-1-R1	Taux de dossiers traités au niveau du CDBF	%	-	80	90	90

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
139-3-5 Renforcer la défense du territoire : ordre et sécurité publique, service de police, service de protection civil et militaire, service de protection aux frontières					
139-3-5-1 Plans stratégiques en matière de sécurité et défense élaborés et opérationnels					
139-3-5-1-R1 Ateliers provinciaux et nationaux pour sensibiliser la stratégie nationale de sécurité et des actions de suivi sectoriel organiser sur les lieux.	NOMBRE	2	3	3	4
139-3-6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux					
139-3-6-1 Célérité des traitements des Textes					
139-3-6-1-R1 Délai de traitement des textes	JOUR	3	3	2	2
139-3-6-2 Qualité améliorée des textes administratifs, législatifs et réglementaires traités					
139-3-6-2-R1 Décrets et notes de conseil enregistrés dans le logiciel i-log (annuel)	NOMBRE	500	540	600	640
139-3-6-3 Satisfaction des Ministère ou des Institutions ou tous autres usagers sur les travaux réalisés au sein du Gouvernement					
139-3-6-3-R1 Nombre d'atelier organisé (annuel)	NOMBRE	4	6	8	8
139-3-6-4 Préservation assurée et pérenne des documents					
139-3-6-4-R1 Textes archivés (annuel)	NOMBRE	60	70	80	90
139-3-6-5 Grande accessibilité aux documents pour les usagers.					
139-3-6-5-R1 Nombre de formations effectuées (annuel)	NOMBRE	3	4	4	4

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
05 PRIMATURE					
050 PRIMATURE					
139 Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales					
139-4 <u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>					
139-4-1 Intensifier les actions relatives à l'amélioration des conditions fondamentales des travailleurs					
139-4-1-1 Les actions de lutte contre toute forme de traite de personnes sont effectives					
139-4-1-1-R1 Effectivité des actions de lutte contre toutes formes de traite de personne	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
05	PRIMATURE					
050	PRIMATURE					
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales					
139-5	<u>Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</u>					
139-5-1	Développer la résilience à la protection durable des écosystèmes marins et côtiers afin d'éviter leur dégradation					
139-5-1-1	Ecosystèmes marins et ressources naturelles protégés et exploités durablement					
139-5-1-1-R1	TAUX DES INFRACTIONS (AEM) ET ACCIDENTS EN MER REDUITS	%	14	16	18	25

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
05	PRIMATURE					
050	PRIMATURE					
827	Appui au développement					
827-2	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR					
827-2-1	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES					
827-2-1-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE					
827-2-1-1-R1	Ratio des nombres de personnes touchées par des aléas avant et après le projet	RATIO	6	6	6	-
827-2-2	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF					
827-2-2-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES					
827-2-2-1-R1	Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	-
827-2-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT					
827-2-3-1	UN DISPOSITIF DE COORDINATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT.					
827-2-3-1-R1	Disponibilité d'un document de politique de coopération au développement (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	-
827-2-3-2	LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PGE, IEM)					
827-2-3-2-R1	Interventions en milieu rural ainsi que les acteurs au développement rural sont coordonnés et harmonisés (Oui-Non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	-
827-2-4	RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU					
827-2-4-1	INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE					
827-2-4-1-R1	Taux d'impact socio-économique	%	85	85	80	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

05	PRIMATURE					
050	PRIMATURE					
827	Appui au développement					
827-3	<u>AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF</u>					
827-3-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES					
827-3-1-1	Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées					
827-3-1-1-R1	Individus bénéficiaires directs du projet	PERSONNE	0	3500000	3900000	3900000

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
827	Appui au développement						
827-5	<u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>						
827-5-1	valoriser les recherches et l'innovation						
827-5-1-1	Des séances de communications dans le cadre des rencontres scientifiques seront organisées						
827-5-1-1-R1	nombre de communications effectués	Nombre	55	55	55	55	
827-5-1-1-R2	Individus bénéficiaires directs du projet	PERSONNE	2 950 000	3 500 000	3 900 000	3 900 000	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

05	PRIMATURE					
050	PRIMATURE					
827	Appui au développement					
827-6	<u>Éliminer l'extrême pauvreté et la faim</u>					
827-6-1	Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale					
827-6-1-1	"-Ménages extrêmement pauvres bénéficient des revenus supplémentaires grâce aux travaux durant l'intervention. Activités liées à l'aménagement du paysage et/ou la production agricole des ménages bénéficiaires développés -Ménages extrêmement pauvres bénéficient des transferts monétaires. Préservation de la santé des enfants des ménages bénéficiaires et maintien de leurs enfants à l'école primaire -Infrastructures communautaires de base (écoles, centres de santé de base, pistes rurales, ouvrages de franchissement,...) endommagées par les catastrophes naturelles réhabilitées et/ou reconstruites (priorisation définie suivant la lettre de la BNGRC) - Ménages dans les zones déclarées en sinistre après le passage d'une catastrophe bénéficient des revenus supplémentaire grâce aux chantiers Argent Contre Travail - Ménages extrêmement pauvre touchés par la crise alimentaire bénéficient des transferts mensuellement un appui monétaire avec un appui nutritionnel pour les enfants"					
827-6-1-1-R1	Individus bénéficiaires directs du projet	PERSONNE	0	3 500 000	3 900 000	3 900 000

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
827	Appui au développement						
827-7	<u>Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</u>						
827-7-1	Réduire la faim, en particulier, pour les pauvres et les personnes en situation vulnérable						
827-7-1-1	Etat nutritionnel des cibles bénéficiaires amélioré						
827-7-1-1-R1	Nombre de bénéficiaires de programme	Nombre	1 280 000	1 600 000	2 000 000	2 500 000	
827-7-1-2	Aliments disponibles auprès des ménages						
827-7-1-2-R1	nombre de ménages ayant reçus la pratique de conservation et transformation	NOMBRE	8 000	3 000	6000	8 000	
827-7-1-3	Condition de vie des ménages vulnérables améliorée						
827-7-1-3-R1	Nombre de communes vitrines ayant des activités multisectorielles	NOMBRE	0	6	12	18	
827-7-2	Réduire la malnutrition des adolescents, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées						
827-7-2-1	Enfants malnutris modérés et référés guéris						
827-7-2-1-R1	Taux d'enfants guéris dans le centre de récupération nutritionnelle	%	75	85	90	100	
827-7-2-2	Sites de nutrition opérationnels						
827-7-2-2-R1	Nombre de sites fonctionnels	Nombre	0	4 000	4 526	4 526	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
827	Appui au développement						
827-8	RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE REVITALISER - ODD17						
827-8-1	Développer toutes formes de partenariat technique et financier						
827-8-1-1	Données qualitatives et quantitatives sur l'intervention des partenaires à Madagascar disponibles et diffusées						
	827-8-1-1-R1	pourcentage de données à jour	%	100	100	100	100
827-8-1-2	les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement						
	827-8-1-2-R1	Nombre de pays partenaires ayant un pourcentage satisfaisant, honorant leurs engagements ,	NOMBRE	40	60	75	95
827-8-1-3	Ressources financières supplémentaires mobilisées de diverses provenances en faveur des pays en développement						
	827-8-1-3-R1	Pourcentage de financement supplémentaires reçu par secteur	%	30	75	100	100
827-8-1-4	Partenariat technique et financier renforcé et bien coordonné						
	827-8-1-4-R1	nombre de réunions de coordination, de préparation organisées	NOMBRE	1	2	0	0
	827-8-1-4-R2	nombre de réunions de coordination, de conception organisées	NOMBRE	0	1	1	1
827-8-1-5	Politique de coopération publié et mise en œuvre						
	827-8-1-5-R1	Strategie de coopération au développement disponible	OUI	0	oui	oui	oui

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
827	Appui au développement						
827-A	Soutenir le développement durable des zones côtières de Madagascar pour l'atteinte de l'ODD 14 notamment "la conservation et l'exploitation de manière durable des océans, des mers et des ressources marines aux fins du développement durable"						
827-A-1	Améliorer et renforcer la gouvernance des zones côtières et marines pour "développer la résilience à la protection durable des écosystèmes marins et côtiers afin d'éviter leur dégradation"						
827-A-1-1	La gouvernance de la structure de Gestion Intégrée des Zones Côtières ou GIZC et les activités y afférentes sont renforcée						
827-A-1-1-R1	IND1: Taux d'opérationnalisation des structures GIZC	%	30	50	80	100	
827-A-2	Améliorer l'environnement économique et social des communautés littorales pour "Promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation"						
827-A-2-1	Les activités sociales et économiques sont entreprises au niveau des Régions côtières						
827-A-2-1-R1	Taux d'augmentation des revenus	Pourcentage	5	10	20	30	
827-A-2-1-R2	Taux de développement des AGR	Pourcentage	10	40	70	80	
827-A-3	Assurer la protection et la conservation des ressources naturelles et des écosystèmes des zones côtières et marines pour "développer la résilience à la protection durable des écosystèmes marins et côtiers afin d'éviter leur dégradation"						
827-A-3-1	Les actions de protection et de conservation des ressources naturelles et des écosystèmes des zones côtières et marines sont renforcées						
827-A-3-1-R1	Taux de restauration des écosystèmes de mangroves	%	20	50	60	80	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
05 PRIMATURE					
050 PRIMATURE					
827 Appui au développement					
827-B <u>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</u>					
827-B-1 Augmenter la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat					
827-B-1-1 Maximiser le nombre de Localités bénéficiaires des matériels SAP sonores et visuels					
827-B-1-1-R1	Capacité des autorités et population locales renforcée sur l'utilisation des matériels et outils SAP	NOMBRE	0	100	100

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06 CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY

060 RECONCILIATION MALAGASY

057 Administration et Coordination

057-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

057-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

057-1-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT

057-1-1-1-01 Développer le système d'information du FFM

057-1-1-1-02 Renforcer le suivi et le reporting réguliers sur l'exécution budgétaire

057-1-1-1-03 Assurer la coordination de l'exécution budgétaire

057-1-1-1-04 Gérer les dossiers relatifs aux agents du CFM

057-1-1-1-05 Intensifier le partenariat avec La société civile et d'autres entités

057-1-1-1-06 Assurer le suivi de la gestion des ressources financières, humaines et patrimoine du FFM

057-1-1-1-07 Garantir la répartition rationnelle des ressources

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY
060	RECONCILIATION MALAGASY
057	Administration et Coordination
057-2	Assurer les conditions favorables au bon fonctionnement de l'Administration du CFM
057-2-1	Instaurer une administration efficiente et efficace
057-2-1-1	Ressources financières utilisées à bon escient
057-2-1-1-01	Projet de renforcement de la capacité logistique du CFM
057-2-1-1-02	Projet de Réhabilitation de la deuxième partie du bâtiment administratif du CFM sis à Ampeliloa - Antananarivo, Installation, Agencement, et Aménagement du parking, Réhabilitation des bâtiments administratifs pour servir de bureau de représentation régionale du CFM dans les 22 Régions
057-2-1-1-03	Assurer la bonne exécution du budget
057-2-1-1-04	Assurer la conduite de la procédure de passation des marchés publics
057-2-1-1-05	Assurer la coordination de l'exécution budgétaire
057-2-1-1-06	Renforcer le suivi et le reporting réguliers sur l'exécution budgétaire
057-2-1-1-07	Informatiser la gestion des dossiers relatifs aux agents du CFM
057-2-1-2	Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine
057-2-1-2-01	Assurer la gestion administrative et améliorer la gestion du patrimoine du Comité régional du CFM
057-2-1-2-02	Renforcer les compétences des agents du CFM
057-2-1-2-03	Préserver et assurer les conditions de travail du personnel du CFM
057-2-1-2-04	Veiller à la sécurité du Président et du siège du CFM
057-2-1-2-05	Entretien des moyens immobiliers et mobiliers
057-2-1-2-06	Veiller à la disponibilité des stocks
057-2-2	Assurer la coordination des activités du CFM
057-2-2-1	Activités du CFM coordonnées
057-2-2-1-01	Coordonner les activités du Cabinet et des affaires politiques du CFM
057-2-2-1-02	Coordonner les activités de l'Administration du CFM
057-2-2-1-03	Faire le suivi de la gestion administrative et financière du CFM
057-2-2-1-04	Coordonner les activités du Cabinet du Président du CFM
057-2-2-1-05	Assurer la résolution des conflits
057-2-2-1-06	Sensibiliser les acteurs concernés sur la réconciliation nationale
057-2-2-2	Communication interne et externe renforcée
057-2-2-2-01	Sensibiliser les acteurs concernés sur la réconciliation nationale
057-2-2-2-02	Organiser des ateliers et séminaires sur la présentation des travaux réalisés par le CFM
057-2-2-2-03	Elaborer des publications périodiques sur les résultats de la mission du CFM
057-2-3	Assurer une gestion efficiente des ressources
057-2-3-1	Ressources financières, humaines et matérielles utilisées à bon escient
057-2-3-1-01	Garantir la répartition rationnelle des ressources
057-2-3-1-02	Assurer la coordination de l'exécution budgétaire
057-2-3-1-03	Renforcer le suivi et le reporting réguliers sur l'exécution budgétaire
057-2-3-1-04	Gérer les dossiers relatifs aux agents du CFM
057-2-3-1-05	Renforcer les compétences des agents du CFM
057-2-3-1-06	Veiller à la sécurité présidentielle et du siège du CFM
057-2-3-1-07	Entretien des moyens matériels et les mobiliers de bureau
057-2-3-1-08	Veiller à la disponibilité des stocks
057-2-3-1-09	Renforcer les relations avec les Institutions, les Ministères et les CTD
057-2-3-1-10	Veiller à la cohérence des actions du CFM avec celles des Institutions, Ministères et CTD
057-2-3-1-11	Assurer la couverture médiatique de tous les événements liés aux relations avec les Institutions, les Ministères et les CTD
057-2-3-1-12	Mettre à jour les bases de données sur la réconciliation nationale
057-2-3-1-13	Elaborer des rapports d'activités périodiques sur l'exécution du PTA
057-2-3-1-14	Organiser des ateliers et séminaires sur la présentation des travaux réalisés par le CFM

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY
060	RECONCILIATION MALAGASY
823	Réconciliation Nationale
823-1	PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE
823-1-1	ERADICHER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES
823-1-1-3	ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ
823-1-1-3-01	Réaliser des ateliers pour l'instauration d'un environnement favorable au respect de la Constitution, des droits de l'homme et de la démocratie, en partenariat avec les Sociétés civiles et les acteurs politiques.
823-1-1-3-02	Renforcer la capacité des Sociétés civiles et des autres organisations sociales en vue de la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie
823-1-1-3-03	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU FFM
823-1-1-3-04	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DE BORD DU FFM
823-1-1-3-05	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA RECONCILIATION
823-1-1-3-06	METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES SUR LA RECONCILIATION
823-1-1-3-07	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS ET CULTUELS
823-1-1-3-08	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTRES ENTITÉS IMPLIQUÉES DANS LA RECONCILIATION
823-1-1-3-09	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
823-1-1-3-10	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
823-1-1-3-11	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'INSTITUTION
823-1-1-3-12	RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ANTENNES RÉGIONALES
823-1-1-4	RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ
823-1-1-4-01	Elaborer et déployer des mesures relatives à la préservation des racines et des cultures Malagasy, aussi bien dans le domaine religieux que linguistique et traditionnel.
823-1-1-4-02	Faire des sensibilisation pour la revalorisation de la culture Malagasy axée sur le Fihavanana, la solidarité et l'unité nationale.
823-1-1-4-03	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION AU NIVEAU DES FORCES DE L'ORDRE
823-1-1-4-04	RÉACTUALISER LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE BONNE PRATIQUE POLITIQUE EXISTANT
823-1-1-5	DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR
823-1-1-5-01	Promouvoir l'instauration des "Dinam-piarahamonina" dans les localités où besoin sera, leur valorisation et harmonisation en vue de leur conformité avec les Lois et textes en vigueur
823-1-1-5-02	Participer à la sensibilisation pour la prévention des pratiques de vindicte populaire
823-1-1-5-03	Faire des descentes pour Inventorier les "Dinam-piarahamonina" existants
823-1-1-5-04	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE LA VALIDATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)
823-1-1-5-05	RÉALISER DES CONSULTATIONS RÉGIONALES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)
823-1-1-7	RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE
-	-
823-1-2	PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE
823-1-2-2	STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE
823-1-2-2-01	Créer des cercles de réflexion pour écrire la vraie Histoire de Madagascar: source de conflits permanents de la société malagasy
823-1-2-2-02	Réaliser des assises régionales en vue de collecter des idées sur les nouvelles orientations stratégiques majeures pour la stabilité sociale
823-1-2-2-03	Réaliser une assise nationale en vue de valider la politique sur les nouvelles orientations stratégiques majeures pour la stabilité sociale
823-1-2-2-04	Créer un Centre d'Etudes, de Recherches et de Documentation en matière de réconciliation nationale et de refondation de la Nation et de la République
823-1-2-2-05	Publier dans leur intégralité les recommandations pour la refondation de la Nation
823-1-2-2-06	Emettre des recommandations sur la refondation de la Nation et de la République aux autorités compétentes en vue de leur insertion dans le programme de l'Etat
823-1-2-3	PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE
-	-
823-1-4	RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES
823-1-4-1	VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES
823-1-4-1-01	Mettre en place et opérationnaliser la CNRI
823-1-4-1-02	Plaidoyer auprès de l'Etat et de la Communauté Internationale en vue de solliciter le respect de leurs engagements à approvisionner le Fonds National de Solidarité (FNS)
823-1-4-1-03	Assurer le traitement des dossiers et les investigations sur les demandes de réparation et indemnisation parvenues au CFM.
823-1-4-1-04	Publier dans son intégralité le rapport final annuel sur la réparation et indemnisation
823-1-4-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES SOCIÉTÉS CIVILES ET DES AUTRES ORGANISATIONS SOCIALES EN VUE DE LA CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE
823-1-4-1-06	IMPULSER L'INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA CONSTITUTION, DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE, EN PARTENARIAT AVEC LES SOCIÉTÉS CIVILES ET LES ACTEURS POLITIQUES

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY
060	RECONCILIATION MALAGASY
823	Réconciliation Nationale
823-1-4-3	VICTIMES IDENTIFIÉES
823-1-4-3-01	<i>Développer et mettre en œuvre la stratégie de communication nationale pour appeler les victimes des événements politiques à se manifester à travers leurs demandes de réparation et indemnisation.</i>
823-1-4-3-02	<i>PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RAPPORTS FINAUX D'INVESTIGATION SUR LA VÉRITÉ</i>
823-1-4-3-03	<i>DÉPLOYER DANS LES DISTRICTS LES RÉCOMMANDATIONS ET LES MESURES APPROPRIÉES À LA PRÉVENTION, À LA RÉOLUTION ET À L'ÉRADICATION DES CRISES</i>
823-1-4-4	DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS
823-1-4-4-01	<i>PARTICIPER À LA SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES PRATIQUES DE VINDICTE POPULAIRE</i>
823-1-4-4-02	<i>ELABORER ET DÉPLOYER DES MESURES RELATIVES À LA PRÉSERVATION DES RACINES ET DES CULTURES MALAGASY, AUSSI BIEN DANS LE DOMAINE RELIGIEUX QUE LINGUISTIQUE ET TRADITIONNEL</i>
823-1-4-4-03	<i>PROMOUVOIR L'INSTAURATION DES "DINAM-PIARAHAMONINA" DANS LES LOCALITÉS OÙ BESOIN SERA, LEUR VALORISATION ET HARMONISATION EN VUE DE LEUR CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR</i>
823-1-4-4-04	<i>REVALORISER LA CULTURE MALAGASY AXÉE SUR LE FIVAVANANA, LA SOLIDARITÉ ET L'UNITÉ NATIONALE</i>
823-1-4-4-05	<i>INVENTORIER LES "DINAM-PIARAHAMONINA" EXISTANTS</i>
823-1-5	FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION
823-1-5-1	DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITÉS
823-1-5-1-01	<i>Renforcer la sensibilisation des auteurs des crises et des entités habilitées à saisir le CFM à se manifester par le biais de leurs requêtes d'amnistie.</i>
823-1-5-1-02	<i>Publier dans son intégralité le rapport final annuel sur l'amnistie</i>
823-1-5-1-03	<i>Procéder au traitement des dossiers et aux investigations sur les requêtes d'amnistie parvenues au CFM</i>
823-1-5-2	RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ
823-1-5-2-01	<i>RECEVOIR ET VÉRIFIER LES DEMANDES REÇUES</i>
823-1-5-2-02	<i>CONDUIRE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ADOPTION DES TEXTES JURIDIQUES RELATIFS À LA RÉPARATION ET À L'INDEMNISATION</i>
823-1-5-2-03	<i>ELABORER LE PROJET DES TEXTES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA CRÉATION DE LA "CAISSE NATIONALE DE RÉPARATION ET D'INDEMNISATION (CNRI)"</i>
823-1-5-2-04	<i>DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION NATIONALE POUR APPELER LES VICTIMES DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES À SE MANIFESTER À TRAVERS LEURS DEMANDES DE RÉPARATION ET INDEMNISATION</i>
823-1-6	PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES
823-1-6-1	RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES
823-1-6-1-01	<i>MENER DES INVESTIGATIONS SUR LES GRANDS PRINCIPES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS FONDAMENTAUX, IDENTIFIER ET ANALYSER LES ORIGINES ET LES CAUSES DE LA FRAGILITÉ DE L'APPROPRIATION DU CONCEPT DE LA DÉMOCRATIE</i>
823-1-6-1-02	<i>MENER DES INVESTIGATIONS SUR LA BONNE GOUVERNANCE, LA RÉPARTITION ÉQUITABLE DES RICHESSES NATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ</i>
823-1-6-1-03	<i>DÉTERMINER LES DISTORSIONS ENTRE LES PRESCRITS CONSTITUTIONNELS ET LÉGAUX ET LES PRATIQUES POLITIQUES ET JURIDICTIONNELLES, CONSTITUTIVES DE MANQUE D'ÉTHIQUE POLITIQUE, CAUSES DÉTERMINANTES DES CRISES POLITIQUES</i>
823-1-6-1-04	<i>CRÉER ET OPÉRATIONNALISER DES CERCLES DE REFLEXION AU NIVEAU DES RÉGIONS POUR ÉCRIRE LA VRAIE HISTOIRE DE MADAGASCAR: SOURCE DE CONFLITS PERMANENTS DE LA SOCIÉTÉ MALAGASY</i>
823-1-6-1-05	<i>AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES MEMBRES ET DES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES</i>
823-1-6-1-06	<i>RECRUTER LES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES</i>
823-1-6-1-07	<i>EMETTRE DES RECOMMANDATIONS SUR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES EN VUE DE LEUR INSERTION DANS LE PROGRAMME DE L'ÉTAT</i>
823-1-6-1-08	<i>RÉALISER DES ASSISES RÉGIONALES EN VUE DE COLLECTER DES IDÉES SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE</i>
823-1-6-1-09	<i>PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RECOMMANDATIONS POUR LA REFONDATION DE LA NATION</i>
823-1-6-1-10	<i>CRÉER ET OPÉRATIONNALISER UN CENTRE D'ÉTUDES, DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE RÉCONCILIATION NATIONALE ET DE RÉFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE</i>
823-1-6-1-11	<i>RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE VALIDER LA POLITIQUE SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
06 CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY					
060 RECONCILIATION MALAGASY					
057 Administration et Coordination					
057-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE					
057-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
057-1-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT					
057-1-1-1-R1 Taux d'exécution budgétaire	POURCENTAGE	97	98	98	98

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2021	2022	2023	2024
06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY							
060	RECONCILIATION MALAGASY							
057	Administration et Coordination							
057-2	Assurer les conditions favorables au bon fonctionnement de l'Administration du CFM							
057-2-1	Instaurer une administration efficiente et efficace							
057-2-1-1	Ressources financières utilisées à bon escient							
057-2-1-1-R1	Ressources financières utilisées à bon escient	%	98	98	98	98		
057-2-1-2	Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine							
057-2-1-2-R1	Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine	%	95	95	95	95		
057-2-2	Assurer la coordination des activités du CFM							
057-2-2-1	Activités du CFM coordonnées							
057-2-2-1-R1	Activités du CFM coordonnées	NOMBRE	15	15	15	15		
057-2-2-2	Communication interne et externe renforcée							
057-2-2-2-R1	Communication interne et externe renforcée	%	90	100	100	100		100
057-2-3	Assurer une gestion efficiente des ressources							
057-2-3-1	Ressources financières, humaines et matérielles utilisées à bon escient							
057-2-3-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	98	98	98	98		98

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY					
060	RECONCILIATION MALAGASY					
823	Réconciliation Nationale					
823-1	PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE					
823-1-1	ERADICHER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES					
823-1-1-3	ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ					
823-1-1-3-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	NOMBRE	7	10	10	-
823-1-1-4	RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ					
823-1-1-4-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	10	10	10	-
823-1-1-5	DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR					
823-1-1-5-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	10	10	10	-
823-1-1-7	RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE					
823-1-1-7-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	6	-
823-1-2	PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE					
823-1-2-2	STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE					
823-1-2-2-R1	Nombre de forums organisés	NOMBRE	22	22	22	-
823-1-2-3	PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE					
823-1-2-3-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	NOMBRE	9	9	9	-
823-1-4	RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES					
823-1-4-1	VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES					
823-1-4-1-R1	Nombre de victimes identifiées	NOMBRE	500	500	500	-
823-1-4-3	VICTIMES IDENTIFIÉES					
823-1-4-3-R1	Victimes identifiés	NOMBRE	1000	500	500	-
823-1-4-3-R2	Nombre de textes élaborés	NOMBRE	0	0	0	-
823-1-4-4	DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS					
823-1-4-4-R1	Nombre de dossiers traités	NOMBRE	50	50	50	-
823-1-5	FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION					
823-1-5-1	DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITES					
823-1-5-1-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	38	10	0	0
823-1-5-1-R2	Nombre d'initiatives entreprises	TAUX	0	10	0	0
823-1-5-2	RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ					
823-1-5-2-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	6	-
823-1-6	PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES					
823-1-6-1	RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES					
823-1-6-1-R1	Poucentage de personnel assidu et compétant	POURCENTAGE	80	80	80	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
060	Administration et Coordination
060-1	ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI
060-1-1	ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI
060-1-1-1	ADÉQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE
<i>060-1-1-1-01</i>	<i>Païement des autres charges de fonctionnement courant</i>
<i>060-1-1-1-02</i>	<i>Païement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements</i>
<i>060-1-1-1-03</i>	<i>Prise en charge des salaires et indemnités des agents permanents de la CENI et ses demembrements</i>
<i>060-1-1-1-04</i>	<i>Païement des dépenses de transferts de la CENI et de ses démembrements</i>
060-1-2	ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI
060-1-2-1	ADEQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (administratif et financier) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE
<i>060-1-2-1-01</i>	<i>Construction/réhabilitation de batiments de la CENI</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral
126-1	Garantir le droit de vote pour tous les citoyens ayant droit
126-1-1	Assurer l'indépendance de la CENI
126-1-1-1	SUPPRIME
126-1-1-1-01	<i>Païement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements</i>
126-1-2	Renforcer les capacités d'organisation des élections de la CENI
126-1-2-1	Les matériels électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser
126-1-2-1-01	<i>Acquisition de matériels électoraux</i>
126-1-2-2	Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électorales
126-1-2-2-01	<i>Acquisition de mobiliers pour les CEP/CER/CED</i>
126-1-2-2-02	<i>Construction/réhabilitation des bureaux des CED de Mandoto,</i>
126-1-2-2-03	<i>Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED</i>
126-1-2-3	Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent
126-1-2-3-01	<i>A121- Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID</i>
126-1-2-3-02	<i>A124- Réparation de matériels informatiques usagés</i>
126-1-2-3-03	<i>A122- Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID</i>
126-1-2-4	Les capacités du Service de la logistique électorale sont améliorées
126-1-2-4-01	<i>Entretien des véhicules administratifs réquisitionnés au niveau régional</i>
126-1-2-4-02	<i>Acquisition de véhicules multifonction pour la logistique électorale au niveau du Siège</i>
126-1-2-4-03	<i>Acquisition de véhicules de transport pour la logistique électorale au niveau des démembrements</i>
126-1-2-4-04	<i>-- Acquisition de matériels et outillages pour le Service de la logistique électorale au niveau du Siège</i>
126-1-3	Renforcer les capacités de communication de la CENI
126-1-3-1	La population est mieux informée du déroulement des activités du processus électoral
126-1-3-1-01	<i>Acquisition de matériels pour le Service de la communication de la CENI</i>
126-1-4	Organiser des élections crédibles, transparentes et accepter par tous
126-1-4-2	Tous les personnels responsables des opérations électorales sont indemnisés et assument de manière efficace leurs tâches
126-1-4-2-01	<i>Indemnisation du personnel permanent et non permanent (en session) de la CENI et de ses démembrements ainsi que du personnel d'appui aux opérations électorales</i>
126-1-5	promouvoir la participation des citoyens au vote responsable
126-1-5-1	SUPPRIME
126-1-5-1-01	<i>IDENTIFICATION DES CENTRES DE VOTE CIBLES</i>
126-1-5-1-02	<i>APPUI TECHNIQUE, FINANCIER ET LOGISTIQUE A L'ORGANISATION DES ELECTIONS</i>
126-1-5-1-03	<i>APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES DU PERSONNEL ELECTORAL</i>
126-1-5-1-04	<i>ELABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES BV</i>
126-1-5-1-05	<i>IDENTIFICATION DES DISPOSITIFS D'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION DES BV</i>
126-1-5-2	Les citoyens sont informés de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection
126-1-5-2-01	<i>Education électorale et Communication</i>
126-1-6	ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES SUR LES ELECTIONS
126-1-6-1	LES PARTIES PRENANTES AUX ELECTIONS SONT INFORMEES ET S'APPROPRIENT DES ACTIVITES DANS LE PROCESSUS ELECTORAL
126-1-6-1-01	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS ELECTORAL</i>
126-1-6-1-02	<i>ORGANISATION D'ATELIERS POUR ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES TEXTES (AVEC LES ENTITES CONCERNES PAR LES OPERATIONS ELECTORALES), ET DE VULGARISATION DES OUTILS JURIDIQUES REGISSANT LES OPERATIONS ELECTORALES</i>
126-1-6-1-03	<i>ELABORATION ET DIFFUSION DE RECUEILS DE TOUS LES OUTILS JURIDIQUES REGISSANT LES OPERATIONS ELECTORALES</i>
126-1-6-2	ELECTIONS PRESIDENTIELLES, LEGISLATIVES ET COMMUNALES REALISEES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS JURIDIQUES (LE NOMBRE DE RECUEILS EST SUIVANT LE TYPE DE L'ELECTION)
126-1-6-2-01	<i>VULGARISATION DES TEXTES D'APPLICATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRE (DELIBERATION ET DECISION)</i>
126-1-6-2-02	<i>MISE EN PLACE DES PROTOCOLES D'ACCORDS ENTRE LA CENI ET LES AUTRES DEPARTEMENTS MINISTERIELS</i>
126-1-6-2-03	<i>MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DES MISES EN ŒUVRE DE PROTOCOLE D'ACCORD</i>
126-1-6-3	PROCEDURE CONTENTIEUSE PLUS ALLEGEE ET ACCESSIBLE A TOUS

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral
	126-1-6-3-01 TENUE DE CADRE DE CONCERTATION: INFORMATION SUR LA PROCEDURE CONTENTIEUSE
126-1-6-4	OBSERVATIONS ELECTORALES BIEN ENCADREES ET BIEN ORGANISEES
	126-1-6-4-01 COLLECTE ET EXPLOITATION DES RAPPORT D'OBSERVATION DE TOUTES LES ENTITES AYANT OBTENU D'AGREMENT
	126-1-6-4-02 FORMATION DES OBSERVATEURS ET AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE CONDUITE ET SUIVI DE MISSION D'OBSERVATION
126-1-7	ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DE LA LOGISTIQUE ELECTORALE
126-1-7-1	Tous les bureaux de vote mis en place sont opérationnels
	126-1-7-1-01 ETABLISSEMENT DE PLANS D'ACTIVITES LOGISTIQUES OPERATIONNELS POUR LES DIFFERENTS TYPES DE SCRUTIN
126-1-7-2	BV servis à temps pour les élections
	126-1-7-2-01 ELABORATION ET DIFFUSION DE NOUVEAUX IMPRIMES FACILES A MAITRISER
	126-1-7-2-02 MISE A DISPOSITION DES MOYENS LOGISTIQUES STANDARDS ET DE MOYENS SPECIFIQUES A CHAQUE TYPE D'OPERATIONS
126-1-8	RENFORCER LES CAPACITES D'ORGANISATION DES ELECTIONS DE LA CENI
126-1-8-1	Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent
	126-1-8-1-01 Réparation de matériels informatiques usagés
	126-1-8-1-02 Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID
	126-1-8-1-03 Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID
	126-1-8-1-04 Mise en place d'une connexion internet de renfort pour le CNTDI
126-1-8-3	Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électorales
	126-1-8-3-01 Construction d'un bâtiment R+1 pour le Siège des structures de la CENI (CEP+CER+CED) au niveau de chaque chef-lieu de région
	126-1-8-3-02 Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED
	126-1-8-3-03 Installation de kits de panneau solaire de 1000W pour l'électrification des CED
	126-1-8-3-04 Acquisition de mobiliers pour les CEP/CER/CED
	126-1-8-3-05 Construction d'un magasin de stockage au Siège de la CENI
	126-1-8-3-06 Construction/réhabilitation des bureaux des CED de Mandoto, Tsaratanàna, Kandreho et Antsohihy
126-1-8-4	Les matériels électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser
	126-1-8-4-01 Acquisition de matériels électoraux

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-2 Mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation civique électorale

126-2-1 Promouvoir l'inscription dans la liste electorale

126-2-1-1 "Atteindre un taux d'inscription de 90% sur la liste électorale jusqu'en 2022 (norme internationale = 90%) "

126-2-1-1-01 Paiement des indemnités de session des intervenants de la RALE

126-2-1-1-02 Acquisition d'imprimés, fournitures et consommables informatiques de la RALE

126-2-1-1-03 Deploiement des imprimés, fournitures et consommables informatiques de la RALE

126-2-1-1-04 Mise en œuvre de la RALE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-3 Assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI

126-3-1 Assurer le professionnalisme de la CENI

126-3-1-1 Election organisées de manière professionnelle

126-3-1-1-01 Organisation des élections sénatoriales

126-3-1-1-02 Organisation de référendum

126-3-1-1-03 Acquisition d'équipements pour la CENI

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
825	Education Electorale et Communication
825-1	<u>METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE</u>
825-1-1	PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU VOTE RESPONSABLE
825-1-1-1	Les citoyens sont informés de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection
<i>825-1-1-1-01</i>	<i>Education électorale et Communication</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

060 Administration et Coordination

060-1 ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI

060-1-1 ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI

060-1-1-1 ADÉQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE					
070	ELECTIONS					
060	Administration et Coordination					
060-1-1-1-R1	Utilisation de ressources en Frais médicaux payés moyennant Remboursement frais médicaux et paiement des prises en charge auprès des établissements agréés (IPM, IMM) pour les agents de la CENI et de ses démembrements ainsi que leur famille (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-R2	Utilisation en Produits alimentaires moyennant Eau minérale et collations pour réunions Siège CENI (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-R3	Utilisation de ressources en Mission extérieure pour Siège CENI: déploiement ou rapatriement de matériel et fourniture vers ou à partir district (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-R4	Utilisation de ressources en Documents divers moyennant Documents divers pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-R5	Utilisation en Produits de nettoyage pour le Siège CENI (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-R6	Utilisation de ressources en Bâtiments entretenus/réparés pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-R7	Utilisation de ressources en Quote part eau et électricité ININFRA pour contribution mensuelle aux charges communes de JIRAMA (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-R8	Utilisation de ressources en Matériels informatiques, électrique, électroniques réparés pour Ordinateurs, imprimantes, climatiseurs du Siège de la CENI (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-R9	Utilisation en Imprimés, cachets et documents pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED	%	100	100	100	-
060-1-1-1-RA	Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales de 293 agents du SEN (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-RB	Utilisation en Eau et électricité pour Siège CENI, d'un CEP et 35 districts (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-RC	Utilisation en Consomptibles informatiques pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED	%	100	100	100	-
060-1-1-1-RD	Utilisation de ressources en Véhicules entretenus/réparés pour 40 voitures et 29 motos cross du Siège de la CENI, 6 motos cross des CEP, 22 motos cross des CER et 119 motos cross des CED (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-RE	Utilisation en Fournitures et articles de bureau pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-RF	Utilisation en Carburants pour fonctionnement du Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-RG	Utilisation de ressources en Ateliers, cadre de concertation pour Siège CENI, pour 6 CEP et 22 CER (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-RH	Utilisation de ressources en Cotisation pour Cotisation annuelle au RECEP (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-RI	Utilisation des Indemnités mensuelles de 39 membres de cabinet (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-RJ	Utilisation des Indemnités mensuelles de 9 commissaires électoraux nationaux (%)	%	100	100	100	-
060-1-1-1-RK	Utilisation en Petit outillage médical pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070	ELECTIONS						
060	Administration et Coordination						
	060-1-1-1-RL	Utilisation de ressources en Mission intérieure pour personnel du Siège CENI, des 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RM	Utilisation en Produits pharmaceutiques Médicaments pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RN	"Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales des démembrements (en 6 chefs-lieux de province CEP, 22 chefs-lieux de région CER, 119 districts CED) (%)"	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RO	"Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales des démembrements (en 6 chefs-lieux de province CEP, 22 chefs-lieux de région CER, 119 districts CED) (%)"	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RP	Utilisation en Internet pour Siège CENI : abonnement fibre optique (%)	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RQ	Utilisation en Consommables médicaux pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RR	Utilisation de ressources en Transports divers pour Siège CENI: déploiement ou rapatriement de matériel et fourniture vers ou à partir district (%)	%	100	100	100	-
060-1-2	ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI						
	060-1-2-1	ADEQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (administratif et financier) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE					
	060-1-2-1-R1	Utilisation de ressources en Batiments administratifs pour Construction de batiments administratifs pour CER et CED (%)	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070	ELECTIONS						
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral						
126-1	Garantir le droit de vote pour tous les citoyens ayant droit						
126-1-1	Assurer l'indépendance de la CENI						
126-1-1-1	SUPPRIME						
	126-1-1-1-R1	ANNULE	%	100	100	100	-
	126-1-1-1-R2	Païement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements	%	100	100	100	-
126-1-2	Renforcer les capacités d'organisation des élections de la CENI						
126-1-2-1	Les matériels électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser						
	126-1-2-1-R1	Acquisition de matériels électoraux	%	100	100	100	-
126-1-2-2	Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électorales						
	126-1-2-2-R1	Acquisition de mobiliers	%	100	100	100	-
	126-1-2-2-R2	Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED	%	100	100	100	-
	126-1-2-2-R3	Construction/réhabilitation des bureaux	%	100	100	100	-
126-1-2-3	Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent						
	126-1-2-3-R1	Utilisation de ressources en Ordinateurs et imprimantes pour Ordinateurs de bureau, serveur et imprimantes à grande capacité	%	100	100	100	-
	126-1-2-3-R2	Taux d'Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID	%	100	100	100	-
	126-1-2-3-R3	Réparation de matériels informatiques usagés	%	100	100	100	-
126-1-2-4	Les capacités du Service de la logistique électorale sont améliorées						
	126-1-2-4-R1	Entretien des véhicules administratifs réquisitionnés au niveau régional	%	100	100	100	-
	126-1-2-4-R2	Acquisition de matériels et outillages pour le Service de la logistique électorale au niveau du Siège	%	100	100	100	-
	126-1-2-4-R3	Acquisition de véhicules multifonction pour la logistique électorale au niveau du Siège	%	100	100	100	-
126-1-3	Renforcer les capacités de communication de la CENI						
126-1-3-1	La population est mieux informée du déroulement des activités du processus électoral						
	126-1-3-1-R1	Acquisition de matériels informatiques pour le Service de la communication de la CENI	%	100	100	100	-
126-1-4	Organiser des élections crédibles, transparentes et accepter par tous						
126-1-4-2	Tous les personnels responsables des opérations électorales sont indemnisés et assument de manière efficace leurs tâches						
	126-1-4-2-R1	"Utilisation de ressources en Indemnités de session pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 18 990x2 membres de CLRE - Opérateurs de saisie (nombre variable) - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
126-1-5	promouvoir la participation des citoyens au vote responsable					
126-1-5-1	SUPPRIME					
126-1-5-1-R1	Taux de réalisation de toutes les élections prévues dans l'échéance électorale 2018 - 2020	%	0	0	0	-
126-1-5-1-R2	Pourcentage de bureaux de vote servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	%	100	100	100	-
126-1-5-2	Les citoyens sont informés de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection					
126-1-5-2-R1	Utilisation de ressources en Abonnement mensuel : téléphone moyennant Flotte téléphonique pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED	%	100	100	100	-
126-1-6	ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES SUR LES ELECTIONS					
126-1-6-1	LES PARTIES PRENANTES AUX ELECTIONS SONT INFORMEES ET S'APPROPRIENT DES ACTIVITES DANS LE PROCESSUS ELECTORAL					
126-1-6-1-R1	Pourcentage des nouveaux titulaires de CNI inscrits dans la liste électorale	%	100	100	100	-
126-1-6-2	ELECTIONS PRESIDENTIELLES, LEGISLATIVES ET COMMUNALES REALISEES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS JURIDIQUES (LE NOMBRE DE RECUEILS EST SUIVANT LE TYPE DE L'ELECTION)					
126-1-6-2-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	3000	0	100	-
126-1-6-3	PROCEDURE CONTENTIEUSE PLUS ALLEGEE ET ACCESSIBLE A TOUS					
126-1-6-3-R1	pourcentage de couverture nationale de cadre de concertation(119/119 district, 6/6 provinces)	%	0	0	100	-
126-1-6-4	OBSERVATIONS ELECTORALES BIEN ENCADREES ET BIEN ORGANISEES					
126-1-6-4-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	3000	0	0	-
126-1-6-4-R2	pourcentage de rapport d'observation expôité	%	100	0	0	-
126-1-7	ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DE LA LOGISTIQUE ELECTORALE					
126-1-7-1	Tous les bureaux de vote mis en place sont opérationnels					
126-1-7-1-R1	Pourcentage de textes législatifs et réglementaires relatifs au processus électoral étoffés et en cohérence	%	100	100	100	-
126-1-7-2	BV servis à temps pour les élections					
126-1-7-2-R1	Pourcentage de bureaux de vote servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	%	100	100	100	-
126-1-8	RENFORCER LES CAPACITES D'ORGANISATION DES ELECTIONS DE LA CENI					
126-1-8-1	Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent					
126-1-8-1-R1	Taux d'Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID	%	100	100	100	-
126-1-8-3	Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électORALES					
126-1-8-3-R1	Taux de Construction d'un bâtiment R+1 pour le Siège des structures de la CENI (CEP+CER+CED) au niveau de chaque chef-lieu de région	%	100	-	100	-
126-1-8-3-R2	Taux de Construction d'un magasin de stockage au Siège de la CENI	%	0	0	0	-
126-1-8-4	Les matériels électORALES sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser					
126-1-8-4-R1	Taux d'Acquisition de matériels électORALES	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070 ELECTIONS						
126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral						
126-2 Mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation civique électorale						
126-2-1 Promouvoir l'inscription dans la liste électorale						
126-2-1-1 "Atteindre un taux d'inscription de 90% sur la liste électorale jusqu'en 2022 (norme internationale = 90%) "						
126-2-1-1-R1	Utilisation de ressources en Transports pour Transports des imprimés et fournitures de la RALE	%	100	100	100	-
126-2-1-1-R2	Utilisation de ressources en Imprimés, fournitures et consommables informatiques pour Achat d'imprimés, de fournitures et consommables informatiques pour la RALE	%	100	100	100	-
126-2-1-1-R3	"Utilisation de ressources en Indemnités de session pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 18 990x2 membres de CLRE - Opérateurs de saisie (nombre variable) - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public	%	100	100	100	-
126-2-1-1-R4	Utilisation de ressources en Fichier électoral pour Mise à jour annuelle (du 1er décembre au 15 mai) de la base de données des électeurs	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE				
070	ELECTIONS				
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral				
126-3	<u>Assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI</u>				
126-3-1	Assurer le professionnalisme de la CENI				
126-3-1-1	Election organisées de manière professionnelle				

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070	ELECTIONS						
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral						
	126-3-1-1-R1	"Utilisation de ressources en Indemnités des intervenants pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public - Personnel de la CENI	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R2	Utilisation de ressources en Imprimés, documents et matériels électoraux pour Imprimés (bulletins de vote, PV, badges, ...), documents (guides, recueil de textes...), matériels (encre, emballages divers, panneaux...) et fournitures et consommables (kits BV, consommables informatiques, papiers ...)	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R3	Utilisation de ressources en Tenue du jour "J" pour Prise en charge des indemnités des membres de BV	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R4	Utilisation de ressources en Ordinateurs et imprimantes pour Ordinateurs de bureau, serveur et imprimantes à grande capacité	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R5	"Utilisation de ressources en Résultats provisoires pour '- Recrutement d'agents d'exploitation, d'opérateurs de saisie -Achat de fournitures et consommables -Location des matériels et restauration - Cérémonie de proclamation des résultats	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R6	"Utilisation de ressources en Supports de communication pour Diffusion de spots audiovisuels dans les média impression et diffusion d'affiches et flyers (%)"	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R7	Utilisation de ressources en Missions de supervision pour Supervision des opérations réalisée par le Siège et par les membres des CEP, CER et CED	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R8	Utilisation de ressources en Liste électorale pour Edition de la liste des grands électeurs	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R9	"Utilisation de ressources en Résultats provisoires pour Recrutement d'agents d'exploitation, d'opérateurs de saisie -achat de fournitures et consommables -cérémonie de proclamation des résultats	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-RA	Utilisation de ressources en Liste électorale pour Edition des listes électorales	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-RB	"Utilisation de ressources en Session de formations pour Formations en cascade sur fonctionnement des BV, des SRMV et des OVEC : -formation de formateurs Siège CENI : CEN et personnel SE -formations de formateurs niveau région : CEP, CER, CED -formations des membres des OVEC niveau province -formation des membres BV niveau district	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-RC	"Utilisation de ressources en Election des Sénateurs pour Suffrage universel indirect Collège electoral : élus des organes des CTD (maires et conseillers en l'absence d'élus régionaux) (%)"	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-RD	Utilisation de ressources en Référendum pour	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070	ELECTIONS						
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral						
	126-3-1-1-RD	Consultation populaire au suffrage universel direct	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-RE	Utilisation de ressources en Transports de matériels électoraux pour Conditionnement en entrepôt, manutention, déploiement des matériels électoraux, collecte et acheminement des résultats	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-RF	"Utilisation de ressources en Session de formations pour Formations en cascade sur fonctionnement des BV et des SRMV: -formation de formateurs Siège CENI : CEN et personnel SE -formations de formateurs niveau région : CEP, CER, CED - formation des membres BV (25896 BVx5 personnes) niveau commune	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE					
070	ELECTIONS					
825	Education Electorale et Communication					
825-1	METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE					
825-1-1	PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU VOTE RESPONSABLE					
825-1-1-1	Les citoyens sont informés de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection					
825-1-1-1-R1	Utilisation de ressources en Fournitures et articles de bureau pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	-
825-1-1-1-R2	Utilisation de ressources en Insertions publicitaires pour Insertion dans les journaux par Siège CENI (%)	%	100	100	100	-
825-1-1-1-R3	Utilisation de ressources en Consomptibles informatiques pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	-
825-1-1-1-R4	Utilisation de ressources en Abonnements journaux moyennant Abonnement journaux pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	-
825-1-1-1-R5	Utilisation de ressources en Abonnement mensuel : téléphone moyennant Flotte téléphonique pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT
617	Coopération internationale et développement économique
617-2	Engager une diplomatie économique et commerciale offensive pour appuyer l'émergence économique
617-2-2	Soutenir l'expansion commerciale et financière des entreprises nationales sur les marchés extérieurs
617-2-2-1	Les entreprises nationales Malagasy sont présentes sur les marchés extérieurs au niveau commercial et financier.
617-2-2-1-01	<i>Promouvoir la compétitivité régionale, internationale des entreprises locales</i>
617-2-2-1-02	<i>Lancer le programme « une journée, un pays » : rencontres du secteur privé avec les représentations diplomatiques étrangères: Organiser des réunions de travail avec les pays concernés:</i>
617-2-2-1-03	<i>Lancer le programme « journée internationale des régions »</i>
617-2-2-1-04	<i>Encourager la synergie entre les parties prenantes nationales en vue d'une démarche intégrée</i>
617-2-3	Promouvoir l'image de marque et renforcer la communication extérieure de Madagascar
617-2-3-1	L'image de marque de Madagascar est promue et la communication extérieure de Madagascar est renforcée.
617-2-3-1-01	<i>Elaborer une politique de l'image de marque de Madagascar</i>
617-2-4	Renforcer le partenariat avec les Organisations Non Gouvernementales étrangères (ONGE) et les collectivités territoriales étrangères
617-2-4-1	Le partenariat avec les Organisations Non Gouvernementales étrangères (ONGE) et les collectivités territoriales étrangères est renforcé
617-2-4-1-01	<i>Promouvoir l'attractivité des territoires en multipliant et en diversifiant les moyens de coopération dans les secteurs clés de l'économie (jumelages, villes vertes, villes solidaires etc)</i>
617-2-4-1-02	<i>Promouvoir les partenariats pour le développement sectoriel (urbanisme durable, tourisme, formation professionnelle, énergie, etc.)</i>
617-2-4-1-03	<i>Faire un suivi de la mise en oeuvre du Projet de valorisation du Canal de Pangalanes avec les Départements techniques</i>
617-2-4-1-04	<i>Mettre en place une base de données intégrée avec les données nationales existantes (données du STPCA, carte des projets existants, données de l'OCCSIF etc.) pour éviter les déserts de coopération</i>
617-2-4-1-05	<i>Promouvoir la diplomatie des Collectivités : prospection des partenariats entre CTD Malagasy et étrangères, encouragement et assistance des dirigeants des CTD à la pratique de la coopération décentralisée</i>
617-2-4-1-06	<i>Faire un suivi-évaluation des activités des ONGE sur le territoire national (5 ONGE par bimestre et par province)</i>
617-2-4-1-07	<i>Vérifier l'existence des ONGE mères plus particulièrement au niveau des pays d'établissement</i>
617-2-4-1-08	<i>Organiser des réunions et ateliers avec les ministères techniques pour les bilans et l'amélioration de la collaboration</i>
617-2-4-1-09	<i>Participer à des visio-conférences avec les ONGE mères pour l'amélioration du partenariat</i>
617-2-5	Prospecter des opportunités économiques et commerciales sur les marchés prometteurs
617-2-5-1	Le secteur privé Malagasy a accès à des opportunités et commerciales sur les marchés prometteurs
617-2-5-1-01	<i>Fournir des informations utiles sur une plateforme dédiée : site, page ou application web</i>
617-2-5-1-02	<i>Vérifier la véracité des informations commerciales ou économiques</i>
617-2-5-1-03	<i>Optimiser l'utilisation des outils d'analyse des marchés de l'ITC et produire des fiches économiques et commerciales d'aide à la décision</i>
617-2-5-1-04	<i>Appuyer l'attraction des investissements directs étrangers (IDE) par le biais des représentations extérieures de Madagascar</i>
617-2-6	Optimiser l'appartenance de Madagascar dans les organisations internationales économiques
617-2-6-1	L'appartenance de Madagascar dans les organisations internationales économiques est optimisée.
617-2-6-1-01	<i>Promouvoir la négociation multilatérale dans le domaine économique et financier</i>
617-2-6-1-02	<i>Prendre activement part à la diplomatie économique multilatérale en occupant les postes de responsabilité au niveau des OI/OR à vocation économique</i>
617-2-6-1-03	<i>Renforcer les capacités techniques des négociateurs malagasy: Participer à des cours de renforcement de capacités à Mada et à l'étranger: frais de transport international, hébergement, indemnité journalier des Agent du MAE/DEE</i>
617-2-6-1-04	<i>Mobiliser les acteurs publics, parapublics et privés</i>
617-2-6-1-05	<i>Mettre en place un pool de négociateurs</i>
617-2-6-1-06	<i>Élaborer un guide de représentation à l'attention des négociateurs malagasy</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
080	COOPERATION ET DÉVELOPPEMENT
622	Diplomatie économique et partenariat au Développement
622-1	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
622-1-1	Développer la destination Madagascar.
622-1-1-1	Rayonnement et crédibilité de Madagascar sur la scène internationale
622-1-1-1-01	Mettre en œuvre le projet Nation branding : Image de marque de Madagascar
622-1-1-1-02	Appuyer les candidatures malagasy à des organisations économiques internationales
622-1-1-1-03	Renforcer la communication extérieure de Madagascar
622-1-2	Instaurer la culture de concertation entre le secteur public et le secteur privé.
622-1-2-1	Partenariat public privé renforcé.
622-1-2-1-01	Intensifier le partenariat public-privé dans la multiplication des projets de développement
622-1-3	Intensifier les actions relatives à l'amélioration des conditions fondamentales des travailleurs.
622-1-3-1	Liens avec la diaspora intensifiés
622-1-3-1-01	Mobiliser la diaspora à travers des facilitations et des accompagnements spécifiques (mobilisation financière, mobilisation culturelle)
622-1-3-1-02	Intensifier la présence des représentations extérieures de Madagascar auprès de la diaspora
622-1-3-1-03	Mettre en œuvre les "projets PAO-TOKANA et LOHARANO"
622-1-4	Promouvoir le label malagasy.
622-1-4-1	Opportunités d'investissement à Madagascar valorisées.
622-1-4-1-01	Attirer les investisseurs étrangers à travers le Club Excellence Madagascar en promouvant les produits qui font la renommée de Madagascar (caviar, crevettes, viande de zébu, chocolat, rhum, vanille, miel) . Promouvoir l'image de marque de Madagascar par le biais des représentations extérieures

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

006 Administration et Coordination

006-1 INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE

006-1-5 Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy

006-1-5-1 Célérité du traitement des dossiers ;

006-1-5-1-01 Informatisation des services publics délivrés au sein du Ministère des Affaires étrangères : - Produire des formulaires uniformes en ligne pour toutes demandes d'actes auprès du SAGC

006-1-5-2 Satisfaction des usagers ;

- -

006-1-5-3 Relations diplomatiques et consulaires consolidées

- -

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
110	AFFAIRES ETRANGERES
006	Administration et Coordination
006-2	Moderniser l'appareil diplomatique aux fins de promotion économique et culturelle de Madagascar et au service de la diaspora
006-2-1	Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy
006-2-1-1	Fluidifier le traitement des demandes en lignes <i>006-2-1-1-01 Améliorer le système Evisa (depuis 2019)</i>
006-2-1-2	Faciliter la délivrance de visas pour inciter et promouvoir la destination Madagascar tout en disposant d'une base de données précise <i>006-2-1-2-01 Déployer le système Evisa dans les Représentations Extérieures</i>
006-2-1-3	traitement des demandes d'exonération sur une plateforme en ligne du meme type que MIDAC <i>006-2-1-3-01 Développer un logiciel pour le traitement en ligne des Attestions de Destinations</i>
006-2-1-4	Allègement et accélération des procédures de traitement des Attestations de Destination , meilleur suivi étant donné la possibilité d'échange entre les Administrations compétentes
006-2-1-5	Inexistence des véhicules irrégulièrement immatriculés en plaque verte <i>006-2-1-5-01 Mettre en place une base de données électroniques des plaques vertes délivrées par le Ministère</i>
006-2-1-6	Reglementer, fluidifier et harmoniser les dispositifs pour les visites officielles <i>006-2-1-6-01 Créer une plateforme en ligne pour les visites officielles: "vers vous" "demandes des salons"</i>
006-2-2	Moderniser le système d'informations
006-2-2-2	Mise à jour des plateformes de validation des visas et passeports en collaboration avec la DSI pour reactualiser la chaine de traitement des demandes pour à terme assurer une validation finale par le SG <i>006-2-2-2-01 Visas et passeports validés par le Secrétaire Général</i>
006-2-2-3	Efficience administrative; <i>006-2-2-3-02 Information des usagers sur la liste des services publics offerts par voie d'affichage à l'accueil et en ligne sur le site web du MAE : - Installer à la réception du MAE et à l'espace d'attente de la DAJCC des écrans d'affichage dynamiques pour une meilleure orientation des usagers ; - Insérer dans le site du MAE la liste des actes délivrés par la SAGC : actes authentifiées, transcriptions...) ainsi que les délais de traitement. - Insérer dans le site du MAE la liste des personnes responsables des affaires consulaires dans les REPEX ; - Insérer dans le site du MAE les pièces jointes à fournir pour toutes actes ; - Insérer des textes régissant l'état-civil, l'évacuation sanitaire, le rapatriement de dépouille mortelle...</i>
006-2-2-5	Satisfaction des usagers <i>006-2-2-5-01 Information des usagers sur la liste des services publics offerts par voie d'affichage à l'accueil et en ligne sur le site web du MAE : - Installer à la réception du MAE et à l'espace d'attente de la DAJCC des écrans d'affichage dynamiques pour une meilleure orientation des usagers ; - Insérer dans le site du MAE la liste des actes délivrés par la SAGC : actes authentifiées, transcriptions...) ainsi que les délais de traitement. - Insérer dans le site du MAE la liste des personnes responsables des affaires consulaires dans les REPEX ; - Insérer dans le site du MAE les pièces jointes à fournir pour toutes actes ; - Insérer des textes régissant l'état-civil, l'évacuation sanitaire, le rapatriement de dépouille mortelle...</i> <i>006-2-2-5-02 Dématérialisation progressive du service public : enrôlement en ligne pour l'obtention des passeports de service et diplomatique favorisant un service public de proximité et la célérité de traitement des dossiers ; - Créer des bases de données informatisées internes : traitement de tous les dossiers en cours ; - Informatiser le système d'archivage de la DAJCC ; - Numériser et sécuriser les registres d'état civil au DC et aux REPEX ; - Mettre en place un système intranet entre la Direction, le Service, la Division et la section - Sécuriser le système informatique de la Direction afin de protéger les données : mise à jour périodique des anti-virus ; - Installer un système informatique et internet performant en vue de la tenue des conférences consulaires périodiques ; - Créer des sites dédiés à la gestion de l'état civil des ressortissants malagasy dans les REPEX administrés par le Département central</i>
006-2-2-7	Optimiser la gestion des ressources matérielles
006-2-2-8	Gestion Administrative du personnel efficace et efficiente
006-2-2-9	Un budget et programme établi et appliqué

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
110	AFFAIRES ETRANGERES
006	Administration et Coordination
006-3	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.</u>
006-3-1	Promouvoir les réformes administratives (digitalisation, ...)
006-3-1-1	Service public de proximité.
006-3-1-1-01	Opérationnaliser le projet e-GRH à travers l'utilisation, du système AUGURE.
006-3-1-1-02	Informatiser les services publics délivrés au sein du ministère.
006-3-1-1-03	Procéder à l'enrôlement en ligne pour l'obtention de passeports de service et diplomatique.
006-3-1-1-04	Mettre en œuvre le projet "e-diplomatie"
006-3-1-1-05	Mettre en oeuvre le projet "Modernisation du Département Central et des représentations extérieures de Madagascar (Ambamad Paris, UNESCO Paris, Ambamad Alger, Ambamad Washington)"
006-3-1-2	Célérité de traitement des dossiers.
-	-
006-3-1-3	Outils de e-gouvernance renforcés pour la facilitation de nos relations avec nos interlocuteurs publics et privés.
-	-
006-3-1-4	Rehausse de la souveraineté de la diplomatie malagasy.
-	-
006-3-2	Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin
006-3-2-1	Transparence dans la délivrance des services publics, zéro cas de corruption
006-3-2-1-01	Opérationnaliser la cellule anti-corruption du ministère
006-3-2-1-02	Veiller à la rectitude et à la rigoureuse neutralité des marchés publics
006-3-2-2	Transparence dans la procédure de lancement des marchés publics, zéro cas de corruption
-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
110	AFFAIRES ETRANGERES
601	Diplomatie et Coopération
601-2	Optimiser la coopération internationale pour le développement durable de Madagascar à travers une diplomatie non exclusive (Diplomatie Bilatérale, Régionale et Multilatérale)
601-2-1	Développer les réseaux de coopération bilatérale
601-2-1-2	Des nouveaux partenariats établis
601-2-1-2-01	<i>Nouer des relations avec le voisinage immédiat, notamment les Iles de l'océan Indien et les pays d'Afrique riverains de l'océan Indien et continentale</i>
601-2-1-2-02	<i>Nouer de nouvelles relations avec comme priorités les pays de l'ASEAN, les pays du Golfe persique, les pays du BRICS et les Etats membres du G20</i>
601-2-1-2-03	<i>Coordonner l'élaboration des documents de stratégie pour chaque pays, en coordination avec les départements concernés</i>
601-2-1-2-04	<i>Ouvrir des Ambassades de Madagascar</i>
601-2-1-2-05	<i>Procéder à un rapprochement à travers des échanges de courtoisie et de visites de haut niveau (politiques et techniques) tenus à Madagascar et/ou à l'extérieur</i>
601-2-1-2-06	<i>Conclure des accords de coopération dans des domaines d'intérêts pour Madagascar</i>
601-2-1-3	Les partenariats existants optimisés
601-2-1-3-03	<i>Redynamiser les relations par des échanges de courtoisie, des visites de haut niveau, des propositions d'ouverture de négociations (politiques et techniques) tenus à Madagascar et/ou à l'extérieur</i>
601-2-1-3-04	<i>Evaluer la pertinence des projets d'accords en cours de négociations ainsi que des accords et conventions en vigueur</i>
601-2-1-3-05	<i>Conclusion d'accords de coopération dans des domaines d'intérêts pour Madagascar</i>
601-2-1-3-06	<i>Assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre des accords conclus en collaboration avec les départements techniques concernés</i>
601-2-1-3-07	<i>Elaborer les dossiers pays sur l'état de la coopération</i>
601-2-1-3-08	<i>Coordonner avec les départements concernés l'élaboration des documents de stratégie pour chaque pays, [en coordination avec les départements concernés]</i>
601-2-2	Optimiser l'appartenance de Madagascar aux organisations régionales et multilatérales
601-2-2-1	L'appartenance de Madagascar aux organisations régionales et internationales optimisée
601-2-2-1-01	<i>Redynamiser les structures nationales de coordination et de suivi des engagements internationaux de Madagascar</i>
601-2-2-1-02	<i>Evaluer la pertinence des projets d'accords en cours de négociations ainsi que des accords et conventions en vigueur</i>
601-2-2-1-03	<i>Renégocier et adapter les Conventions internationales aux intérêts de Madagascar</i>
601-2-2-1-04	<i>Identifier les accords régionaux et internationaux dont les dispositions pourraient avoir des impacts sur le développement de Madagascar</i>
601-2-2-1-05	<i>Concevoir, mener et coordonner les actions de lobbying pour la défense des intérêts de Madagascar</i>
601-2-2-1-06	<i>Mener et coordonner les actions de lobbying pour appuyer les candidatures de Madagascar à des postes politiques et techniques au sein des organisations régionales et/ou internationales</i>
601-2-2-1-07	<i>Soutenir les départements techniques nationaux dans leurs actions à l'international</i>
601-2-2-1-08	<i>Conclusion d'accords internationaux dans des domaines d'intérêts pour Madagascar</i>
601-2-2-1-09	<i>Assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre des accords/Conventions internationaux conclus en collaboration avec les départements techniques concernés</i>
601-2-2-1-10	<i>Organiser des réunions préparatoires nationales systématiques avec les représentants des ministères techniques avant chaque réunion régionale ou internationale en vue de la production des positions nationales/éléments de langage relatifs aux questions internationales ou régionales, de production de documents de travail, etc)</i>
601-2-2-1-11	<i>Optimiser la participation de Madagascar aux réunions (y compris statutaires) et aux rencontres régionales et internationales</i>
601-2-2-1-12	<i>Marquer les événements commémoratifs régionaux et internationaux</i>
601-2-2-1-13	<i>Participation à des formations organisées par les organisations régionales et internationales</i>
601-2-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
601-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
601-2-Y-Y-99	<i>Nouveaux projets d'Emergence</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
110	AFFAIRES ETRANGERES
601	Diplomatie et Coopération
601-3	<u>Établir des modes de consommation et de production durables</u>
601-3-1	Prendre en compte les enjeux environnementaux dans les politiques, programmes et projet de développement
601-3-1-1	Développement durable à travers l'action extérieure de l'Etat
601-3-1-1-01	<i>Mobiliser la coopération internationale décentralisée</i>
601-3-1-1-02	<i>Engager les Institutions, les élus, les représentants locaux et le secteur privé dans la mise en œuvre de l'action extérieure de l'Etat</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
110	AFFAIRES ETRANGERES
601	Diplomatie et Coopération
601-4	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>
601-4-1	Renforcer tout mécanisme pour la promotion du genre au service du développement
601-4-1-1	Visibilité et présence de Madagascar accrue dans le monde
601-4-1-1-01	<i>Renforcer la stratégie de placement et de promotion du fonctionariat international</i>
601-4-1-1-02	<i>Diffuser à grande échelle les avis de vacance de poste dans les organisations internationales</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
110	AFFAIRES ETRANGERES
601	Diplomatie et Coopération
601-5	<u>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</u>
601-5-1	Développer toutes formes de partenariat technique et financier
601-5-1-1	Nouvelles coopérations avec les pays stratégiques
601-5-1-1-01	<i>Développer la coopération bilatérale à travers des Commissions mixtes bilatérales</i>
601-5-1-1-02	<i>Développer la coopération multilatérale et régionale</i>
601-5-1-1-03	<i>Proposer des ouvertures de négociations</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
110	AFFAIRES ETRANGERES
623	Diplomatie politique et actions extérieures
623-1	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.
623-1-1	Développer toutes formes de partenariat technique et financier.
623-1-1-1	Nouvelles coopérations avec les pays stratégiques.
623-1-1-1-01	<i>Développer la coopération bilatérale à travers des Commissions mixtes bilatérales.</i>
623-1-1-1-02	<i>Proposer des ouvertures de négociations</i>
623-1-1-1-05	<i>Conclure de nouveaux accords de coopération dans les domaines d'intérêts pour Madagascar</i>
623-1-1-2	Appartenance de Madagascar dans les organisations multilatérales et régionales optimisée.
623-1-1-2-02	<i>Développer la coopération multilatérale et régionale</i>
623-1-1-2-03	<i>Établir de nouveaux partenariats (Zone Afrique, Océan indien, ASEAN, pays du golfe, pays du BRICS, États membres du G20)</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
110	AFFAIRES ETRANGERES
623	Diplomatie politique et actions extérieures
623-2	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>
623-2-1	Renforcer tout mécanisme pour la promotion du genre au service du développement.
623-2-1-1	Visibilité et présence de Madagascar accrue dans le monde.
623-2-1-1-01	<i>Renforcer la stratégie de placement et de promotion du fonctionariat international.</i>
623-2-1-1-02	<i>Diffuser à grande échelle les avis de vacance de poste dans les organisations internationales.</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

110 AFFAIRES ÉTRANGÈRES

623 Diplomatie politique et actions extérieures

623-3 Établir des modes de consommation et de production durables.

623-3-1 Prendre en compte les enjeux environnementaux dans les politiques, programmes et projet de développement.

623-3-1-1 Développement durable à travers l'action extérieure de l'Etat.

623-3-1-1-01 Mobiliser la coopération internationale décentralisée

623-3-1-1-02 Engager les Institutions, les élus, les représentants locaux et le secteur privé dans la mise en œuvre de l'action extérieure de l'Etat

623-3-1-1-03 Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

080 COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

617 Coopération internationale et développement économique

617-2 Engager une diplomatie économique et commerciale offensive pour appuyer l'émergence économique

617-2-2 Soutenir l'expansion commerciale et financière des entreprises nationales sur les marchés extérieurs

617-2-2-1 **Les entreprises nationales Malagasy sont présentes sur les marchés extérieurs au niveau commercial et financier.**

Code	Description	UNITE	2021	2022	2023	2024
617-2-2-1-R1	Un secteur/ une filière/ un produit sur le marché international promu	NOMBRE	5	0	0	-
617-2-2-1-R2	Supports de promotion : booklets, fiches projets, fiches entreprises conçus	NOMBRE	1	0	0	-
617-2-2-1-R3	Informations pertinentes sur les marchés extérieurs fournies	NOMBRE	10	0	0	-
617-2-2-1-R4	Organisation et participation à des missions commerciales à l'étranger	NOMBRE	1	0	0	-
617-2-2-1-R5	La connaissance des opportunités d'investissements à Madagascar accrue	%	10	0	0	0
617-2-2-1-R6	Participation physique aux roadshows promotionnels à l'étranger	NOMBRE	1	0	0	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

617-2-3 Promouvoir l'image de marque et renforcer la communication extérieure de Madagascar

617-2-3-1 L'image de marque de Madagascar est promue et la communication extérieure de Madagascar est renforcée.

Code	Description	UNITE	2021	2022	2023	2024
617-2-3-1-R1	Nombre de stands ou de pavillons Madagascar lors des événements économiques de grandes envergures organisés	NOMBRE	1	0	0	-
617-2-3-1-R2	Nombre de représentations de Madagascar aux principaux fora économiques assurées	NOMBRE	3	0	0	-
617-2-3-1-R3	Nombre de sensibilisations des partenaires du projet de guide de représentation à l'attention des négociateurs Malagasy	NOMBRE	10	0	0	-
617-2-3-1-R4	Nombre de missions diplomatiques accréditées à Madagascar invitées pour le renforcement des capacités techniques des négociateurs Malagasy	NOMBRE	5	0	0	-
617-2-3-1-R5	Nombre de réunions de travail sur les positions officielles du Gouvernement Malagasy dans le cadre de la mise en place d'un pool de négociateurs	NOMBRE	5	0	0	-
617-2-3-1-R6	Nombre de réunions de préparation en amont des missions de négociation organisées	NOMBRE	2	0	0	-
617-2-3-1-R7	Nombre de projets de promotion touristique conçus avec la collaboration de l'ONTM et du Ministère de tutelle	NOMBRE	1	0	0	-
617-2-3-1-R8	Nombre de participations à des missions de promotion du tourisme (ITB, INDABA, WTD)	NOMBRE	1	0	0	-
617-2-3-1-R9	Nombre de réunions de coordination avec le secteur privé et les parties prenantes nationales organisées pour participer aux fora économiques de grande envergure afin d'identifier les partenaires clés	NOMBRE	10	0	0	-
617-2-3-1-RA	Nombre de participations à des missions de benchmarking des meilleurs pratiques à l'étranger	NOMBRE	1	0	0	-
617-2-3-1-RB	Nombre de campagnes de promotion autour du Guide de représentation à l'attention des négociateurs Malagasy organisées	NOMBRE	3	0	0	-
617-2-3-1-RC	Accroissement de la connaissance des principaux rendez-vous du tourisme au niveau mondial	%	10	0	0	-
617-2-3-1-RD	Nombre de rapports de réunion pour le renforcement des capacités techniques des négociateurs Malagasy	NOMBRE	3	0	0	-
617-2-3-1-RE	Acheminement des produits à exposer dans les vitrines économiques assuré	NOMBRE	3	0	0	-
617-2-3-1-RF	Nombre de réunions de sensibilisation des ministères et du secteur privé pour l'approvisionnement des vitrines économiques de Madagascar organisées	NOMBRE	3	0	0	-
617-2-3-1-RG	Nombre de réunions et/ou séminaires de renforcement de capacités techniques des négociateurs Malagasy	NOMBRE	3	0	0	-
617-2-3-1-RH	Nombre de participations physiques à l'inauguration des vitrines économiques de Madagascar auprès des Représentations extérieures de Madagascar	NOMBRE	1	0	0	-
617-2-3-1-RI	Nombre de réunions organisées pour la conception du guide de représentation à l'attention des négociateurs Malagasy	NOMBRE	4	0	0	-
617-2-3-1-RJ	Nombre de partenariat pour le développement de la recherche scientifique proposé	NOMBRE	2	0	0	-
617-2-3-1-RK	Nombre de réunions de coordination avec les parties	NOMBRE	5	0	0	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES						
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT						
617	Coopération internationale et développement économique						
	617-2-3-1-RK	prenantes nationales pour l'élaboration d'une politique de l'image de marque de Madagascar organisées	<i>NOMBRE</i>	5	0	0	-
	617-2-3-1-RL	Nombre d'experts et de consultants nationaux et/ou internationaux recrutés en vue de l'élaboration d'une politique de l'image de marque de Madagascar	<i>NOMBRE</i>	1	0	0	-
617-2-4	Renforcer le partenariat avec les Organisations Non Gouvernementales étrangères (ONGE) et les collectivités territoriales étrangères						
617-2-4-1	Le partenariat avec les Organisations Non Gouvernementales étrangères (ONGE) et les collectivités territoriales étrangères est renforcé						
	617-2-4-1-R1	Nombre d'ONGE suivies	<i>NOMBRE</i>	4	0	0	-
	617-2-4-1-R2	Nombre de documents d'information sur les projets innovants de développement sectoriel spécifique	<i>NOMBRE</i>	2	-	-	-
	617-2-4-1-R3	Nombre de documents d'information sur les enjeux internationaux liés au développement sectoriel (secteur spécifique) et sur les pistes et domaines de partenariats y afférents	<i>NOMBRE</i>	2	-	-	-
	617-2-4-1-R4	Nombre de missions réalisées	<i>NOMBRE</i>	1	-	-	-
	617-2-4-1-R5	Nombre d'accords de jumelages annuels signés	<i>NOMBRE</i>	5	0	0	-
	617-2-4-1-R6	Nombre de partenariats signés (Convention), et demandes reçues des CTD annuel	<i>NOMBRE</i>	5	0	0	-
	617-2-4-1-R7	Nombre de réunions organisées	<i>NOMBRE</i>	2	0	0	-
	617-2-4-1-R8	Nombre de rapports de suivi	<i>NOMBRE</i>	30	0	0	-
	617-2-4-1-R9	Pourcentage des données intégrées	<i>NOMBRE</i>	10	0	0	-
	617-2-4-1-RA	Nombre de visio-conférences assistées	<i>NOMBRE</i>	2	0	0	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

617-2-5 Prospecter des opportunités économiques et commerciales sur les marchés prometteurs

617-2-5-1 Le secteur privé Malagasy a accès à des opportunités et commerciales sur les marchés prometteurs

Code	Description	UNITE	2021	2022	2023	2024
617-2-5-1-R1	Utilisation des outils d'analyse des marchés de l'ITC et produire des fiches économiques et commerciales d'aide à la décision optimisée	%	10	0	0	-
617-2-5-1-R2	Nombre d'informations commerciales ou économiques vérifiées	NOMBRE	3	0	0	-
617-2-5-1-R3	Réunions de coordination avec les Conseillers économiques et commerciaux - CCECO	NOMBRE	4	0	0	-
617-2-5-1-R4	Nombre de rapports pour chaque Journée Internationale des Régions produit	NOMBRE	2	0	0	-
617-2-5-1-R5	Nombre de journées des régions organisées	NOMBRE	2	0	0	-
617-2-5-1-R6	Nombre de réunions de coordination avec toutes les parties prenantes nationales organisées pour lancer le programme "une journée, un pays"	NOMBRE	2	0	0	-
617-2-5-1-R7	Nombre de réunions du Comité d'organisation à Madagascar pour le lancement du programme "une journée, un pays"	NOMBRE	10	0	0	0
617-2-5-1-R8	Nombre de participations aux missions de négociation des accords économiques	NOMBRE	2	0	0	0
617-2-5-1-R9	Nombres d'informations utiles fournies sur une plateforme dédiée : site, page ou application web	NOMBRE	1	0	0	0
617-2-5-1-RA	Réunions de coordination avec les ministères techniques et le secteur privé	NOMBRE	3	0	0	0
617-2-5-1-RB	Séminaires sur les normes, formalités, exigences du marché international	NOMBRE	3	0	0	0
617-2-5-1-RC	Nombre d'événements en marge de la Journée Internationale des Régions organisés : expositions, animations	NOMBRE	4	0	0	0
617-2-5-1-RD	Nombre de réunions de coordination avec les parties prenantes nationales pour encourager la synergie en vue d'une démarche intégrée	NOMBRE	3	0	0	0
617-2-5-1-RE	Nombre de réunions de coordination avec les parties prenantes nationales pour le lancement du programme "journée internationale des régions"	NOMBRE	10	0	0	0
617-2-5-1-RF	Nombre de réunions de travail avec les représentations diplomatiques étrangères concernées pour le lancement du programme "une journée, un pays" organisées	NOMBRE	10	0	0	0
617-2-5-1-RG	Nombre de participation aux réunions des différents comités nationaux liés à la négociation commerciale internationale (ANMCC, CNFE, CNTBI, etc.)	NOMBRE	4	0	0	0

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

617-2-6 Optimiser l'appartenance de Madagascar dans les organisations internationales économiques

617-2-6-1 L'appartenance de Madagascar dans les organisations internationales économiques est optimisée.

Code	Description	UNITE	2021	2022	2023	2024
617-2-6-1-R1	Nombre de candidatures malagasy aux instances des organisations internationales économiques présentées	NOMBRE	4	0	0	-
617-2-6-1-R2	Nombre de rencontres avec les différents responsables auprès de Missions diplomatiques accrédités à Madagascar afin de prendre activement part à la diplomatie économique multilatérale à travers l'occupation de postes de responsabilité au niveau des Organisations Internationales / Organisations Régionales à vocation économique	NOMBRE	4	0	0	-
617-2-6-1-R3	Nombre de missions réalisées	NOMBRE	3	0	0	-
617-2-6-1-R4	Nombre de projets identifiés	NOMBRE	3	0	0	-
617-2-6-1-R5	Nombre de partenaires bilatéraux et multilatéraux en faveur développement économique mobilisés à travers l'occupation de postes de responsabilité au niveau des Organisations internationales / organisations régionales à vocation économique	NOMBRE	50	0	0	-
617-2-6-1-R6	Nombre de participations aux réunions statutaires des organisations économiques sectorielles (OMPI, CIC, OACI, etc.)	NOMBRE	1	0	0	-
617-2-6-1-R7	Nombre de réunions assistées	NOMBRE	10	0	0	-
617-2-6-1-R8	Nombre de participations aux conférences, séminaires qui ont fait l'objet d'une invitation officielle afin de promouvoir la négociation multilatérale dans le domaine économique et financier	NOMBRE	1	0	0	-
617-2-6-1-R9	Nombre de participations aux réunions statutaires des organisations internationales économiques (OMC, CNUCED, CNUDCI, etc.)	NOMBRE	2	0	0	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES							
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT							
622	Diplomatie économique et partenariat au Développement							
622-1	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.							
622-1-1	Développer la destination Madagascar.							
622-1-1-1	Rayonnement et crédibilité de Madagascar sur la scène internationale							
622-1-1-1-R1	Nombre de réunions assistées auxquelles Madagascar a participé dans les prises de décision.	Nombre	30	40	50	60		
622-1-2	Instaurer la culture de concertation entre le secteur public et le secteur privé.							
622-1-2-1	Partenariat public privé renforcé.							
622-1-2-1-R1	Nombre de manifestations d'intérêts.	Nombre	50	100	150	200		
622-1-3	Intensifier les actions relatives à l'amélioration des conditions fondamentales des travailleurs.							
622-1-3-1	Liens avec la diaspora intensifiés							
622-1-3-1-R1	Nombre de projets initiés par la diaspora.	Nombre	10	20	30	40		
622-1-4	Promouvoir le label malagasy.							
622-1-4-1	Opportunités d'investissement à Madagascar valorisées.							
622-1-4-1-R1	Nombre d'investisseurs, partenaires ou porteurs de projets prospectés.	Nombre	30	40	50	60		

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES					
110	AFFAIRES ETRANGERES					
006	Administration et Coordination					
006-1	<u>INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE</u>					
006-1-5	Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy					
006-1-5-1	Célérité du traitement des dossiers ;					
006-1-5-1-R1	nombre de dossiers traités, nombre de doléances	%	25	0	0	0
006-1-5-2	Satisfaction des usagers ;					
006-1-5-2-R1	nombre de dossiers traités, nombre de doléances	%	25	0	0	0
006-1-5-3	Relations diplomatiques et consulaires consolidées					
006-1-5-3-R1	nombre de dossiers traités, nombre de doléances	%	25	0	0	0

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES					
110	AFFAIRES ETRANGERES					
006	Administration et Coordination					
006-2	Moderniser l'appareil diplomatique aux fins de promotion économique et culturelle de Madagascar et au service de la diaspora					
006-2-1	Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy					
006-2-1-1	Fluidifier le traitement des demandes en lignes					
006-2-1-1-R1	Accélération du traitement des demandes en lignes (%)	%	75	0	0	-
006-2-1-2	Faciliter la delivrance de visas pour inciter et promouvoir la destination Madagascar tout en disposant d'une base de données précise					
006-2-1-2-R1	Augmentation du nombre de visas délivrés par année (%)	%	25	0	0	0
006-2-1-3	traitement des demandes d'exonération sur une plateforme en ligne du meme type que MIDAC					
006-2-1-3-R1	Nombre de REPEX formées (%)	%	25	0	0	0
006-2-1-4	Allègement et accélération des procédures de traitement des Attestations de Destination , meilleur suivi étant donné la possibilité d'échange entre les Administrations compétentes					
006-2-1-4-R1	Traiter en ligne les demandes de visa des attestations de destinations pour l'exonération de la TVA	NOMBRE	1000	0	0	0
006-2-1-5	Inexistence des véhicules irrégulièrement immatriculés en plaque verte					
006-2-1-5-R1	Suivi effectif des immatriculations en plaques vertes (%)	%	45	0	0	-
006-2-1-6	Reglementer, fluidifier et harmoniser les dispositifs pour les visites officielles					
006-2-1-6-R1	Gestion organisée des arrivées et départs officiels (%)	%	50	0	0	0
006-2-2	Moderniser le système d'informations					
006-2-2-2	Mise à jour des plateformes de validation des visas et passeports en collaboration avec la DSI pour reactualiser la chaine de traitement des demandes pour à terme assurer une validation finale par le SG					
006-2-2-2-R1	Nombre de visas et passeports validés par le Secrétaire Général (%)	%	25	0	0	0
006-2-2-3	Efficience administrative;					
006-2-2-3-R1	Taux de satisfaction des usagers	%	85	0	0	0
006-2-2-5	Satisfaction des usagers					
006-2-2-5-R1	Nombre des usagers physique par jour	NOMBRE	30	0	0	0
006-2-2-7	Optimiser la gestion des ressources matérielles					
006-2-2-7-R1	Obtention de quitus	NOMBRE	1	0	0	0
006-2-2-8	Gestion Administrative du personnel efficace et efficiente					
006-2-2-8-R1	Nombres de dossiers traités	NOMBRE	300	0	0	0
006-2-2-9	Un budget et programme établi et appliqué					
006-2-2-9-R1	taux d'exécution budgétaire	%	100	0	0	0

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES							
110	AFFAIRES ETRANGERES							
006	Administration et Coordination							
006-3	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.							
006-3-1	Promouvoir les réformes administratives (digitalisation, ...)							
006-3-1-1	Service public de proximité.							
006-3-1-1-R1	Etat d'avancement de la gestion des dossiers du personnel du Ministère dans la base de données de l'AUGURE	%	50	65	80	100		
006-3-1-2	Célérité de traitement des dossiers.							
006-3-1-2-R1	Diminution du nombre de doléances sur les dossiers traités	NOMBRE	20	15	10	0		
006-3-1-3	Outils de e-gouvernance renforcés pour la facilitation de nos relations avec nos interlocuteurs publics et privés.							
006-3-1-3-R1	Efficacité de la chaîne de validation des passeports et visas	%	50	65	80	100		
006-3-1-4	Rehausse de la souveraineté de la diplomatie malagasy.							
006-3-1-4-R1	Etat d'avancement de la modernisation du Département Central et des représentations extérieures	%	50	65	80	100		
006-3-2	Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin							
006-3-2-1	Transparence dans la délivrance des services publics, zéro cas de corruption							
006-3-2-1-R1	Satisfaction des usagers	%	80	90	100	100		
006-3-2-2	Transparence dans la procédure de lancement des marchés publics, zéro cas de corruption							
006-3-2-2-R1	Etat d'avancement de la mise en œuvre des actions pour traiter efficacement les non conformités relevées dans les rapports d'audit.	%	30	60	90	100		

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES					
110	AFFAIRES ETRANGERES					
601	Diplomatie et Coopération					
601-2	Optimiser la coopération internationale pour le développement durable de Madagascar à travers une diplomatie non exclusive (Diplomatie Bilatérale, Régionale et Multilatérale)					
601-2-1	Développer les réseaux de coopération bilatérale					
601-2-1-2	Des nouveaux partenariats établis					
601-2-1-2-R1	Nombre d'accords conclus	NOMBRE	3	0	0	-
601-2-1-2-R2	Nombre d'ambassades ouvertes	NOMBRE	4	0	0	-
601-2-1-2-R3	Nombre de documents de stratégie pays élaboré, en coordination avec les départements concernés	NOMBRE	4	0	0	-
601-2-1-2-R4	Nombre de nouvelles relations nouées avec les pays de l'ASEAN, les pays du Golfe persique, les pays du BRICS et les Etats membres du G20	NOMBRE	2	0	0	-
601-2-1-2-R5	Nombre de nouvelles relations nouées avec le voisinage immédiat	NOMBRE	1	0	0	-
601-2-1-2-R6	Nombre d'échanges, visites de courtoisie ou de haut niveau organisées	NOMBRE	3	0	0	-
601-2-1-3	Les partenariats existants optimisés					
601-2-1-3-R1	Nombre de visites de haut niveau organisées et auxquelles Madagascar a participé	NOMBRE	4	0	0	-
601-2-1-3-R2	Nombre d'accords de coopération conclus	NOMBRE	10	0	0	-
601-2-1-3-R3	Nombre de réunions de coordination tenues avec les départements concernés	NOMBRE	12	0	0	-
601-2-1-3-R4	Nombre de Projets d'accords et accords analysés	NOMBRE	20	0	0	-
601-2-1-3-R5	Nombre de réunions techniques de coordination tenues avec les départements concernés	NOMBRE	12	0	0	-
601-2-1-3-R6	Nombre de dossiers pays élaborés et réactualisés	NOMBRE	100	0	0	-
601-2-1-3-R7	Nombre d'événements marqués	NOMBRE	22	0	0	-
601-2-1-3-R8	Nombre de participations à des foras et rencontres bilatérales	NOMBRE	3	0	0	-
601-2-2	Optimiser l'appartenance de Madagascar aux organisations régionales et multilatérales					
601-2-2-1	L'appartenance de Madagascar aux organisations régionales et internationales optimisée					
601-2-2-1-R1	Nombre de participations aux réunions (y compris statutaires) et aux rencontres régionales et multilatérales	NOMBRE	19	0	0	-
601-2-2-1-R2	Nombre d'actions de lobbying menées	NOMBRE	8	0	0	-
601-2-2-1-R3	Nombre d'agents du MAE formés	NOMBRE	4	0	0	-
601-2-2-1-R4	Nombre d'accords renégociés et adaptés (le cas échéant)	NOMBRE	1	-	-	-
601-2-2-1-R5	Nombre de Projets d'accords et/ou accords analysés	NOMBRE	7	0	0	-
601-2-2-1-R6	Nombre de réunions préparatoires avec les départements concernés tenues	NOMBRE	2	0	0	-
601-2-2-1-R7	Nombre de réunions de coordination tenues avec les départements concernés	NOMBRE	8	0	0	-
601-2-2-1-R8	Nombre de courriers transmis	NOMBRE	7000	0	0	-
601-2-2-1-R9	Nombre d'accords régionaux et internationaux identifiés	NOMBRE	4	0	0	-
601-2-2-1-RA	Nombre de ressortissants malagasy recrutés aux postes régionaux et internationaux	NOMBRE	8	0	0	-
601-2-2-1-RB	Nombre d'accords internationaux conclus	NOMBRE	7	0	0	-
601-2-2-1-RC	Nombre de réunions techniques de coordination tenues avec les départements concernés	NOMBRE	8	0	0	-
601-2-2-1-RD	Nombre d'événements marqués	NOMBRE	8	0	0	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES					
110	AFFAIRES ETRANGERES					
601	Diplomatie et Coopération					
601-3	Établir des modes de consommation et de production durables					
601-3-1	Prendre en compte les enjeux environnementaux dans les politiques, programmes et projet de développement					
601-3-1-1	Développement durable à travers l'action extérieure de l'Etat					
601-3-1-1-R1	Nombre de relations diplomatiques établies dans le cadre de la coopération internationale décentralisée	NOMBRE	20	0	0	0

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES					
110	AFFAIRES ETRANGERES					
601	Diplomatie et Coopération					
601-4	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>					
601-4-1	Renforcer tout mécanisme pour la promotion du genre au service du développement					
601-4-1-1	Visibilité et présence de Madagascar accrue dans le monde					
601-4-1-1-R1	Nombre de représentants de Madagascar dans les instances internationales	NOMBRE	35	0	0	0

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES						
110 AFFAIRES ETRANGERES						
601 Diplomatie et Coopération						
601-5 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser						
601-5-1 Développer toutes formes de partenariat technique et financier						
601-5-1-1 Nouvelles coopérations avec les pays stratégiques						
601-5-1-1-R1	Nombre de relations diplomatiques établies	NOMBRE	10	0	0	0

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES					
110	AFFAIRES ETRANGERES					
623	Diplomatie politique et actions extérieures					
623-1	<u>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.</u>					
623-1-1	Développer toutes formes de partenariat technique et financier.					
623-1-1-1	Nouvelles coopérations avec les pays stratégiques.					
623-1-1-1-R1	Nombre de relations diplomatiques établies.	<i>Nombre</i>	10	15	20	25
623-1-1-2	Appartenance de Madagascar dans les organisations multilatérales et régionales optimisée.					
623-1-1-2-R1	Nombre d'accords signés	<i>Nombre</i>	25	30	35	40

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

11		MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES					
110		AFFAIRES ETRANGERES					
623		Diplomatie politique et actions extérieures					
623-2	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous						
623-2-1	Renforcer tout mécanisme pour la promotion du genre au service du développement.						
623-2-1-1	Visibilité et présence de Madagascar accrue dans le monde.						
623-2-1-1-R1	Nombre de représentants de Madagascar dans les instances internationales	Nombre	35	45	55	65	
623-2-1-1-R2	Nombre de candidatures malagasy appuyées	Nombre	40	50	60	70	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES						
110 AFFAIRES ETRANGERES						
623 Diplomatie politique et actions extérieures						
623-3 <u>Établir des modes de consommation et de production durables.</u>						
623-3-1 Prendre en compte les enjeux environnementaux dans les politiques, programmes et projet de développement.						
623-3-1-1 Développement durable à travers l'action extérieure de l'Etat.						
623-3-1-1-R1	Nombre de relations diplomatiques établies dans le cadre de la coopération internationale décentralisée	Nombre	30	40	50	60
623-3-1-1-R2	Nombre de projets mis en œuvre	Nombre	10	15	20	25
623-3-1-1-R3	Nombre des REPEX réhabilités	Nombre	0	4	10	15
623-3-1-1-R4	Nombre des véhicules achetés.	Nombre	0	10	15	20

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
122	DEFENSE ET SECURITE
007	Administration et Coordination
007-1	ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE
007-1-1-1	RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1-1-01	OPTIMISER LES COMMANDES PUBLIQUES LIÉES A LA DÉFENSE ET A LA SÉCURITÉ
007-1-1-1-02	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES ET TECHNIQUES
007-1-1-1-03	POURVOIR UNE ASSISTANCE LOGISTIQUE AU CABINET MINISTERIEL
007-1-1-1-04	VEILLER A LA COHÉRENCE DES PROJETS MINISTERIELS
007-1-1-1-05	GÉRER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES
007-1-1-1-06	GÉRER LA COMMUNICATION DU MINISTÈRE
007-1-1-1-07	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE
007-1-1-1-08	GERER LES AFFAIRES JURIDIQUES RELATIVES AU SECTEUR DE LA DÉFENSE ET DE LA
007-1-1-1-09	OPTIMISER L'ADÉQUATION DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1-1-10	CONCEVOIR LES BESOINS CAPACITAIRES FUTURES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ
007-1-1-1-11	PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PHYSIQUE, SPORTIVE ET LA CULTURE MILITAIRE
007-1-1-1-12	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
007-1-1-1-13	ASSURER LA GESTION ET L'ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTERE
007-1-1-1-14	APPUYER LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
007-1-1-1-15	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES A L'ASSUJETTISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RESERVES
007-1-1-1-16	METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REpondant AUX ENJEUX DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE
007-1-1-1-17	ASSURER LES FORMATIONS ET LES STAGES DU PERSONNEL
007-1-1-1-18	OPTIMISER LES CONTRATS DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE
007-1-1-1-19	OPTIMISER LA COHÉRENCE DU TABLEAU DES EFFECTIFS AUX EMPLOIS ET AUX COMPÉTENCES CONFORMÉMENT AU FORMAT DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE ENVISAGÉ
007-1-1-1-20	CONDUIRE DES ETUDES PROSPECTIVES ET PROPOSER DES REFORMES
007-1-1-1-22	DISPENSER LES ENSEIGNEMENTS ET LES FORMATIONS A LA SEKOLY MIARAMILAM-PIRENENA
007-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
007-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
007-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
122	DEFENSE ET SECURITE
103	Pilotage de la politique de défense
103-1	ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE
103-1-1	PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-1-1	LIEN RENFORCE ENTRE LES FORCES-ARMEES ET LA SOCIETE
103-1-1-1-01	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ
103-1-1-1-02	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
103-1-1-1-03	ENTRETENIR LA CAPACITE D'ACCUEIL DE L' HOPITAL MILITAIRE ANTSIRANANA
103-1-1-1-04	T04-PROJET MER
103-1-1-1-05	COORDONNER LA GESTION DES RESERVES ET LA SENSIBILISATION AU SERVICE NATIONAL
103-1-1-1-06	PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE
103-1-1-1-07	PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PHYSIQUE, SPORTIVE ET LA CULTURE MILITAIRE
103-1-1-1-08	T01-PROJET AIR
103-1-1-1-09	T03 MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTE MILITAIRE
103-1-1-1-10	COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE
103-1-1-1-11	ATTACHEMENT MATERIEL AERIEN
103-1-1-1-12	ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
103-1-1-1-13	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
103-1-1-1-14	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
103-1-2	ETABLIR, PLANIFIER ET METTRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT AUX DEFIS DE LA PGE
103-1-2-1	DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES ARMEES ADAPTEE ET FORMALISEE
103-1-2-1-01	FORMER DES FUTURS OFFICIERS
103-1-2-1-02	T05 RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIEL ET LOGISTIQUE DE L'ACADEMIE MILITAIRE
103-1-2-1-03	APPUYER LA LOGISTIQUE CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-2-1-04	OPTIMISER LA PRODUCTIVITÉ AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE
103-1-2-1-05	COORDONNER LA PLANIFICATION STRATEGIQUE, LES OPERATIONS DE SECURITE ET DE DEFENSE AINSI QUE LES REFORMES EN COURS
103-1-2-1-06	SUIVRE ET EVALUER LES OPERATIONS DE SECURITE ET DE DEFENSE EN COURS
103-1-2-1-07	CONDUIRE DES ETUDES PROSPECTIVES ET PROPOSER DES REFORMES
103-1-2-1-08	CONCEVOIR LES BESOINS CAPACITAIRES FUTURES DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-2-1-09	T02 SECURISATION DE L'ARMEMENT ET DES MUNITIONS
103-1-2-1-10	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE
103-1-2-2	LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ
103-1-2-2-01	PILOTER LA PARTICIPATIONR AUX ACTIONS NATIONALES DE REBOISEMENT
103-1-2-2-02	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIETE
103-1-2-2-03	METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DE RECONVERSION DES MILITAIRES NON RENGAGES
103-1-2-2-04	APPUI SPECIFIQUES AUX AUTRES MINISTERES
103-1-2-2-05	PRESERVER ET TRANSMETTRE AUX MALGACHES LA MEMOIRE ET LA VALEUR REPUBLICAINE DE NOS ANCIENS COMBATTANTS
103-1-2-2-06	PILOTER LA PARTICIPATION AUX MISSIONS DE PREVENTION DE SECURITE URBAINE (PATROUILLE DE POLICE MILITAIRE)
103-1-2-2-07	PILOTER LA PARTICIPATION AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES
103-1-2-2-08	ETUDIER UN DISPOSITIF DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DES MILITAIRES
103-1-2-2-09	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MEMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
103-1-3	RENFORCER LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ
103-1-3-1	CULTURE ET ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDÉE
103-1-3-1-01	COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE
103-1-3-1-02	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
103-1-3-1-03	ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
103-1-3-1-04	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIÉTÉ
103-1-3-1-05	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO
103-1-3-1-06	RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX
103-1-3-1-07	METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION
103-1-3-1-08	APPUYER LE CENHOSOA
103-1-3-1-09	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
103-1-3-1-10	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
122	DEFENSE ET SECURITE		
103	Pilotage de la politique de défense		
	103-1-3-1-11	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES	
	103-1-3-1-12	FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE	
103-1-3-2	FONCTION MILITAIRE REVALORISEE		
	103-1-3-2-01	PROMOUVOIR LES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES	
	103-1-3-2-02	PROMOUVOIR LES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE DE METIERS DES SOLDATS (PREPARATION A LA RECONVERSION)	
	103-1-3-2-03	ETUDIER L'AMELIORATION DU QUOTIDIEN DU SOLDAT (CONDITION DE VIE, INFRASTRUCTURES DE VIE COURANTE, ALIMENTATION, HABILLEMENT, SOUTIEN SANITAIRE, ...)	
103-1-3-3	LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET LE RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMÉES SONT RENFORCÉS		
	103-1-3-3-01	ORGANISER DES STAGES DE FORMATIONS CONTINUES SUR L'ETHIQUE ET LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMEES	
	103-1-3-3-02	CONTROLLER L'EFFECTIVITE DU RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMEES	
103-1-3-4	LE PROFESSIONNALISME DANS LES FORCES ARMÉES EST AMELIORÉ A TRAVERS DES FORMATIONS		
	103-1-3-4-01	ADAPTER LES DISPOSITIFS DE FORMATIONS AUX NOUVELLES EXIGENCES OPERATIONNELLES	
	103-1-3-4-02	CONTROLLER L'ADEQUATION DES FORMATIONS AUX EXIGENCES OPERATIONNELLES	
	103-1-3-4-03	ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE A TRAVERS LA FORMATION D'ELEVES OFFICIERS	
103-1-3-5	LES ACTIONS DE SÉCURISATION DE L'ARMÉE MALAGASY SONT LEGALISÉES		
	103-1-3-5-01	IDENTIFIER LE CADRE LEGALE ADAPTE AUX ACTIONS DE L'ARMEE MALAGASY	
	103-1-3-5-02	COMPLETER LE CADRE LEGAL PAR DES MESURES D'EXCEPTION EN CAS DE NECESSITE	
	103-1-3-5-03	ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES	
103-1-3-6	LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN DU SERVICE DE SANTE SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE		
	103-1-3-6-01	FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE	
	103-1-3-6-02	METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION	
	103-1-3-6-03	COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE	
	103-1-3-6-04	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO	
	103-1-3-6-05	APPUYER LE CENHOSOA	
	103-1-3-6-06	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL	
	103-1-3-6-07	RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX	
	103-1-3-6-08	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA	
103-1-3-7	LES DISPOSITIFS DU SYSTÈME D'INFORMATION SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE		
	103-1-3-7-01	REGIR LE SYSTEME D'INFORMATION EN PLACE	
	103-1-3-7-02	PROPOSER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DU MINISTERE	
	103-1-3-7-03	CONCEPTION ET MISE EN PLACE DE PLATEFORMES DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE	
	103-1-3-7-04	METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REPONDANT AUX ENJEUX DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE	
103-1-3-8	LES DISPOSITIFS OPERATIONNELS ET DE SOUTIEN SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE		
	103-1-3-8-01	ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE	
	103-1-3-8-02	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS	
	103-1-3-8-03	REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA	
	103-1-3-8-04	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES	
	103-1-3-8-05	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX	
	103-1-3-8-06	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE	
	103-1-3-8-07	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE	
103-1-4	METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION		
103-1-4-1	DISPOSITIFS DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE		
	103-1-4-1-01	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE	
	103-1-4-1-02	REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME	
	103-1-4-1-03	REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES)	
	103-1-4-1-04	PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)	
	103-1-4-1-05	ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE À TRAVERS LA FORMATION D'ELÈVES OFFICIERS	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
122	DEFENSE ET SECURITE
103	Pilotage de la politique de défense
103-1-4-1-06	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ASSUJETISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RÉSERVES
103-1-4-1-07	ELABORER LE LIVRE BLANC : DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)
103-1-4-1-08	ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-4-1-09	DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES
103-1-4-1-10	IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,...)
103-1-4-1-11	ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE
103-1-4-1-12	APPUI AU CENHOSOA
103-1-4-1-13	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES: UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISE
103-1-4-1-14	REVALORISATION DE L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
103-1-4-1-15	DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES
103-1-4-1-16	PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES
103-1-4-1-17	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
103-1-4-1-18	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MILITAIRE
103-1-4-1-19	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER À L'HOMI DIEGO
103-1-4-1-20	APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-4-1-21	COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE
103-1-4-1-22	ASSURER UNE PRODUCTIVITÉ OPTIMALE AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE
103-1-4-2	EMPLOI DES FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES
103-1-4-2-01	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES
103-1-4-2-02	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE
103-1-4-2-03	ASSURER LE SUIVI DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE LA DÉFENSE
103-1-4-2-04	ASSURER LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE ET DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES
103-1-4-2-05	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
103-1-4-2-06	ENTRETIEN UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTÉ À LA SÉCURITÉ ET À LA DÉFENSE
103-1-4-2-07	REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
103-1-4-2-08	SUIVRE ET ÉVALUER LES DISPOSITIFS D'ENGAGEMENTS DES FORCES ARMÉES EN OPÉRATION SELON LES PLANIFICATIONS ÉTABLIES
103-1-4-2-09	ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES ARMÉES
103-1-4-2-10	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS
103-1-4-2-11	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX
103-1-4-2-12	ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE
103-1-4-3	LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉFENSE 2020-2023 EST ÉTABLIE ET PLANIFIÉE
103-1-4-3-01	REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES
103-1-4-3-02	DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES
103-1-4-3-03	IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,...)
103-1-4-3-04	DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES
103-1-4-3-05	ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE
103-1-4-3-06	ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-4-3-07	PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES
103-1-4-3-08	ELABORER LE LIVRE BLANC : DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)
103-1-4-3-09	APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-4-3-10	PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)
103-1-4-3-11	REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMEE MALAGASY
008	Administration et Coordination
008-1	GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES
008-1-1	MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES
008-1-1-1	INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES
	<i>008-1-1-1-01 ASSURER LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN COURANT DES INFRASTRUCTURES</i>
	<i>008-1-1-1-02 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY</i>
	<i>008-1-1-1-03 RENFORCER ET MODERNISER LES INTERCONNEXIONS DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY</i>
	<i>008-1-1-1-04 INTERCONNEXION DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY (DTSI)</i>
	<i>008-1-1-1-05 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY (DTTD)</i>
008-1-2	MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES
008-1-2-1	EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES
	<i>008-1-2-1-01 MAINTENIR L'INTEROPERABILITE LOGISTIQUE DE L'ARMEE</i>
	<i>008-1-2-1-02 METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPERATIONNELLE</i>
	<i>008-1-2-1-03 PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMÉES</i>
	<i>008-1-2-1-04 METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS INTERARMÉES</i>
	<i>008-1-2-1-05 CREATION ET RELOCALISATION DE BASE MILITAIRE</i>
008-1-3	ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES
008-1-3-1	RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES
	<i>008-1-3-1-01 APPUI A LA NORMALISATION DE LA GESTION DE L'EFFECTIF DE L'ARMEE MALAGASY</i>
	<i>008-1-3-1-02 SOUTENIR LE REDEPLOIEMENT ET LES OPERATIONS DE SECURISATION</i>
	<i>008-1-3-1-03 PAYER LES DROITS LIES AUX MISSIONS ET DEPLACEMENTS DES PERSONNELS DE L'ARMEE MALAGASY</i>
	<i>008-1-3-1-04 ASSURER LA LOGISTIQUE DES REDEPLOIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION</i>
	<i>008-1-3-1-05 EXECUTER LA REPARTITION BUDGETAIRE ET FINANCIERE POUR LE SOUTIEN ET LES OPERATIONS</i>
	<i>008-1-3-1-06 ASSURER LE SOUTIEN DES REDEPLOIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION</i>
	<i>008-1-3-1-07 EXECUTER LA REPARTITION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE</i>
	<i>008-1-3-1-08 PAYER LES DROITS LIÉS AUX MISSIONS ET DÉPLACEMENTS DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ARMÉE</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMÉE MALAGASY
104	Armée de Terre
104-1	ASSURER LA DÉFENSE OPÉRATIONNELLE TERRESTRE
104-1-1	DÉVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)
104-1-1-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAÎTRISÉES
104-1-1-1-01	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES MILITAIRES
104-1-1-1-02	INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MORALITÉ, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.
104-1-1-1-03	FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION
104-1-1-1-04	METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE À NIVEAU POUR TOUTES LES CATÉGORIES CONCERNÉES.
104-1-1-1-05	AUDITER LES COMPÉTENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION.
104-1-1-1-06	APPUYER A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX MÉTIERS DES JEUNES MALAGASY
104-1-2	RAMENER ET REHAUSSER LA CONFIANCE DE LA POPULATION ENVERS LES FORCES ARMÉES (VIA LES FDS) - INSTAURER UNE DYNAMIQUE D' ACTIONS CIVILO-MILITAIRE (CADRAGE DES DINA)
104-1-2-1	LES LIENS ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ SONT RENFORCÉS
104-1-2-1-01	APPUYER A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX MÉTIERS DES JEUNES MALAGASY
104-1-2-1-02	RENFORCER LE DISPOSITIF DE SÉCURISATION
104-1-2-1-03	RENFORCER L'APPROPRIATION DE LA SÉCURITÉ PAR LA POPULATION (DIALOGUE DE DÉFENSE, ...)
104-1-2-1-04	INITIER ET APPUYER LES DIALOGUES AVEC LES COMMUNAUTÉS PAR DES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (ACM) EFFECTUÉES PAR DES ÉQUIPES DE CADRES PERMETTANT L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS DE SENSIBILISATION.
104-1-2-1-05	ORGANISER DES CAMPAGNES D'INFORMATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS A PROTÉGER LA POPULATION
104-1-2-1-06	PARTICIPER A L'INVENTAIRE ET L'HOMOLOGATION DES "DINA" PERTINENTS
104-1-2-1-07	METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE AU SERVICE DES ACTIONS NATIONALES.
104-1-2-2	LES ACTEURS LOCAUX PARTICIPENT EFFECTIVEMENT DANS LES DISPOSITIFS SÉCURITAIRES DES FORCES ARMÉES
104-1-2-2-01	PARTICIPER A LA STRUCTURATION DES ANDRIMASOM-POKONOLONA (COMITÉS LOCAUX DE SÉCURITÉ)
104-1-2-2-02	ÉLARGIR LA PARTICIPATION DE REPRÉSENTATION CIVILE DANS LES ACTIONS DE SÉCURISATION
104-1-2-2-03	APPUYER ET/OU RENFORCER LE MÉCANISME LOCAL DE COORDINATION ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LES ACTEURS LOCAUX
104-1-3	RÉTABLIR LA SÉCURITÉ PAR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE ADOPTÉE DE SÉCURISATION DES ZONES RURALES INCLUANT LA FRANGE MARITIME
104-1-3-1	UN REDÉPLOIEMENT D'ENVERGURE VISIBLE DU DISPOSITIF SÉCURITAIRE EST EFFECTIF, NOTAMMENT DANS LES ZONES ROUGES
104-1-3-1-01	T06 ÉQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMÉES MALAGASY
104-1-3-1-02	RENFORT AU PROFIT DES UNITÉS SPÉCIALES D'INTERVENTION SUR L'ENSEMBLE DES ROUTES NATIONALES AVEC DES DISPOSITIFS DÉPLOYÉS TOUTS LES 150 KM
104-1-3-1-03	PROCÉDER AU REDEPLOIEMENT OPÉRATIONNEL
104-1-3-1-04	METTRE EN PLACE UNE UNITÉ D'INTERVENTION OPÉRATIONNELLE NATIONALE DE TYPE FORCES SPÉCIALES
104-1-3-1-05	RENFORCER LE DISPOSITIF DE SÉCURISATION
104-1-3-1-06	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF PERMANENT DE VEILLE ET SURVEILLANCE OPÉRATIONNEL
104-1-3-1-07	RÉALISER LES OPÉRATIONS DE SÉCURISATION DES ZONES ROUGES (PAR BOA, FORCES SPÉCIALES ET CHAÎNE DE COMMANDEMENT)
104-1-3-1-08	RENFORCER ET ADAPTER LE DISPOSITIF EXISTANT (BOA, FORCES SPÉCIALES ET CHAÎNE DE COMMANDEMENT)
104-1-3-1-09	ÉQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMÉES MALAGASY
104-1-3-2	TERRITOIRE NATIONAL SÉCURISÉ
104-1-3-2-01	PARTICIPER AUX MISSIONS PERMANENTES DE SÉCURITÉ (DANS LE CADRE DE L'EMMO)
104-1-3-2-02	ÉQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMÉES MALAGASY
104-1-3-2-03	ÉLABORER LES PLANS DE MISE EN ŒUVRE DES PLANS MINISTÉRIELS
104-1-3-2-04	PARTICIPER AUX PLANS GOUVERNEMENTAUX D'URGENCE, DE CONTINGENCE (ÉPIDÉMIES, LUTTE ANTI-ACRIDIE, ETC...)
104-1-3-2-05	PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES
104-1-4	APPUYER LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)
104-1-4-1	TERRITOIRE NATIONAL SÉCURISÉ
104-1-4-1-01	ÉQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMÉES MALAGASY
104-1-4-1-02	PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES
104-1-4-1-03	ÉLABORER UN PLAN DE SÉCURISATION
104-1-4-1-04	METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS SUIVANT LA CAPACITÉ BUDGÉTAIRE
104-1-4-1-05	APPUYER AUX OPÉRATIONS DE L'EMMO
104-1-5	DÉVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAVOIR.ÊTRE, SAVOIR.VIVRE)

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
123	ARMÉE MALAGASY		
104	Armée de Terre		
	104-1-5-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAÎTRISÉES	
	104-1-5-1-01	FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION	
	104-1-5-1-02	FORMER LES FORMATEURS	
	104-1-5-1-03	AUDITER LES COMPÉTENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS	
	104-1-5-1-04	UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES	
	104-1-5-1-05	ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPÉCIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMÉE	
	104-1-5-1-06	METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE À NIVEAU POUR TOUTES LES CATÉGORIES CONCERNÉES.	
	104-1-5-1-07	INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MORALITÉ, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.	
104-1-6	ENTRAÎNER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)		
	104-1-6-1	FORCES TERRESTRES ENTRAÎNÉES ET APTES AU COMBAT	
	104-1-6-1-01	UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES	
	104-1-6-1-02	ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPÉCIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMÉE	
	104-1-6-1-03	ALIMENTER LES MILITAIRES SUIVANT LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
	104-1-6-1-04	PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT AU CNEC ET À CAP-DIEGO	
	104-1-6-1-05	PAYER LES DROITS LIÉS AUX PRESTATIONS ALIMENTAIRES	
	104-1-6-1-06	FORMER LES FORMATEURS	
104-1-7	ENTRAÎNER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS . Maintien en Condition Opérationnelle des Corps (MCO)		
	104-1-7-1	FORCES TERRESTRES ENTRAÎNÉES ET APTES AU COMBAT	
	104-1-7-1-01	PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT DANS LES CENTRES DE FORMATION (CNEC, CAP.DIEGO)	
	104-1-7-1-02	MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA SECTION DE COMBAT	
	104-1-7-1-03	ORGANISER UN EXERCICE D'ENTRAÎNEMENT D'ENVERGURE INTERARME DES FORCES TERRESTRES UNE FOIS PAR AN	
	104-1-7-1-04	MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA COMPAGNIE	
	104-1-7-1-05	MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LE REGIMENT	
104-1-8	RASSURER LA POPULATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À LA PROTÉGER OU REHAUSSER L'EFFICACITÉ DE L'ARMÉE .		
	104-1-8-1	LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISCIPLINE RESTAURÉS DANS LE RANG DES ÉLÉMENTS DES FORCES ARMÉES SUR TERRAIN	
	104-1-8-1-01	FAVORISER LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF JUDICIAIRE ADAPTE	
	104-1-8-1-02	TRAITER LES DOLEANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION	
	104-1-8-1-03	MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES CHEFS D'ÉLÉMENTS SUR TERRAIN	
	104-1-8-1-04	METTRE EN PLACE LES DIFFÉRENTES STRUCTURES DECONCENTRÉS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	
	104-1-8-1-05	MENER DES ACTIONS PREVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE	
	104-1-8-1-06	EN INTERNE : EDUQUER, SENSIBILISER LES MILITAIRES SUR LA DEONTOLOGIE, LA REDEVABILITÉ ENVERS LA POPULATION	
	104-1-8-2	LA LÉGALITÉ DES RÈGLES D'ENGAGEMENT EST STRICTEMENT RESPECTÉE (APPLICATION ET CONTRÔLE)	
	104-1-8-2-01	APPLIQUER LES RÈGLES D'ENGAGEMENT	
	104-1-8-2-02	FORMALISER LES RÈGLES D'ENGAGEMENT DANS LES ORDRES D'OPÉRATION	
	104-1-8-2-03	FORMER LES CHEFS MILITAIRES ET OPERATIONNELS AUX RÈGLES D'ENGAGEMENT ET DES DROITS INTERNATIONAUX	
	104-1-8-2-04	CONTROLLER L'APPLICATION DES RÈGLES D'ENGAGEMENT	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMÉE MALAGASY

104 Armée de Terre

104-2 **Garantir la disponibilité de Forces Terrestres entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements opérationnels**

104-2-1 **Organiser, former et entraîner les forces terrestres**

104-2-1-1 **Cycle de génération de Forces Terrestres établi avec cohérence**

104-2-1-1-01 *Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Etat-Major*

104-2-1-1-02 *Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Brigade*

104-2-1-1-03 *Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Bataillon*

104-2-1-1-04 *Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Régiment*

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMÉE MALAGASY
105	Armée de l'Air
105-1	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DANS LES ESPACES TERRESTRES
105-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPERATIONNELLE DE SECURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME
105-1-1-1	MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONNEL DE LA TROUPE
105-1-1-1-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT COURANT DES FORCES AÉRIENNES
105-1-1-1-02	T07 RENFORCER LA SECURITE ET LA SURETE AÉRIENNE DANS L'ESPACE AÉRIEN MALAGASY
105-1-1-1-03	MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNEL L'AVIATION LEGERE
105-1-1-1-04	RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMÉE DE L'AIR

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE	
123	ARMÉE MALAGASY	
105	Armée de l'Air	
105-2	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL	
105-2-1	RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME	
105-2-1-1	CAPACITÉ D'INTERVENTION AÉROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE	
105-2-1-1-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT COURANT DES FORCES AÉRIENNES	
105-2-1-1-02	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SÉCURITÉ	
105-2-1-1-03	RELEVÉS OPÉRATIONNELLES DES MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMÉE DE L'AIR	
105-2-1-1-04	RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE DES OPÉRATIONS	
105-2-1-1-05	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)	
105-2-1-1-06	PROCÉDER AUX OPÉRATIONS D'ACQUISITION DES HELICOPTÈRES ET DES DRONES	
105-2-1-1-08	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMÉE MALAGASY	
105-2-1-2	CAPACITÉ DE RÉPONSE AÉRIENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE	
105-2-1-2-01	ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AÉRIENS	
105-2-1-2-02	PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	
105-2-1-2-03	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE	
105-2-1-2-04	APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ÉTATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION ET ÉCONOMIQUES	
105-2-1-3	CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE	
105-2-1-3-01	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)	
105-2-1-3-02	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMÉE MALAGASY	
105-2-1-3-03	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SÉCURITÉ	
105-2-1-3-04	RELEVÉS OPÉRATIONNELLES DES MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMÉE DE L'AIR	
105-2-1-3-05	RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE DES OPÉRATIONS	
105-2-1-3-06	SURVEILLER ET SÉCURISER L'ESPACE AÉRIEN POUR TOUTES SORTIES	
105-2-1-4	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION	
105-2-1-4-01	APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ÉTATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION ET ÉCONOMIQUES	
105-2-1-4-02	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE	
105-2-1-4-03	ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AÉRIENS	
105-2-1-4-04	PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	
105-2-2	OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE	
105-2-2-1	FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT	
105-2-2-1-01	FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS AU CF IVATO	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMÉE MALAGASY
105	Armée de l'Air
105-3	ASSURER UNE CAPACITE OPERATIONNELLE PERMETTANT D'EFFECTUER DE MANIERE EFFICACE ET EFFICIENTE LES MISSIONS ASSIGNEES A L'ARMEE DE L'AIR
105-3-1	Maintenir en condition opérationnelle l'Armée de l'Air
105-3-1-1	Personnel apte, formé et compétent
	<i>105-3-1-1-01 Assurer le bon fonctionnement de la chaîne organique de l'Armée de l'Air de niveau Base Aérienne</i>
105-3-1-2	Aéronefs opérationnels
	<i>105-3-1-2-01 Assurer le bon fonctionnement de la chaîne organique de l'Armée de l'Air de niveau Etat-Major</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
123	ARMEE MALAGASY		
106	Marine Nationale		
106-1	RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER		
106-1-1	PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY		
106-1-1-1	ESPACE MARITIME PROTEGE		
106-1-1-1-01			EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-02			EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-03			EFFECTUER DES SEANCES DE FORMATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-04			EFFECTUER DES PATROUILLES DE DISSUASION : PERSUADER L'ACTEUR CONCERNÉ QUE LES COÛTS D'UNE TELLE ACTION EXCÈDENT SES BÉNÉFICES
106-1-1-1-05			EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-06			EFFECTUER DES SEANCES D'EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-07			EFFECTUER DES INTERVENTIONS EN MER : CONSTATATION DES INFRACTIONS EN MER, TRANSMISSION DES PV AUX ENTITES CONCERNEES
106-1-1-1-08			FAIRE DES RECONNAISSANCES, VISITES, DEROUTEMENTS, POURSUITES ET ESCORTES # NAVIRES EN INFRACTION
106-1-1-1-09			EFFECTUER DES PATROUILLES DE SECURISATION EN MER
106-1-1-1-10			EFFECTUER DES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MER
106-1-1-1-11			MISE A HAUTEUR DES CAPACITES NAVALES
106-1-2	PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM		
106-1-2-1	INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)		
106-1-2-1-01			RENFORCER LA SECURITE ET LA SURETE MARITIME DANS L'ESPACE MARITIME MALAGASY
106-1-2-1-02			RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LA MARINE NATIONALE
106-1-2-1-03			CFIM : ECHANGER ET PARTAGER DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES MARITIMES
106-1-2-1-04			SAR : EFFECTUER DES MISSIONS DE SAUVETAGE ET DE RECHERCHE EN MER
106-1-2-1-05			OLEP : CONTRIBUER AUX MISSIONS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE
106-1-2-1-06			MINFIN/DOUANES: CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS DOUANIÈRES EN MER
106-1-2-1-07			EFFECTUER DES MISSIONS DE DESENCLAVEMENT EN CAS DE CATASTROPHES NATURELLES
106-1-2-1-08			PROJET MER
106-1-2-1-09			MEEF : CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES PILLAGES DES RESSOURCES NATURELLES EN MER
106-1-2-1-10			CONTRIBUER AUX MISSIONS DE SUIVI, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES PÊCHES.

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMEE MALAGASY
106	Marine Nationale
106-2	106-2 Garantir la disponibilité de Forces Marines entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements opérationnels
106-2-1	Organiser, former et entraîner les Forces Marines
106-2-1-1	Cycle de génération de forces établi avec cohérence
106-2-1-1-01	<i>Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique de la Marine de niveau Etat-Major</i>
106-2-1-1-02	<i>Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique de la Marine de niveau Base</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
122	DEFENSE ET SECURITE					
007	Administration et Coordination					
007-1	ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE					
007-1-1	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE					
007-1-1-1	RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE					
007-1-1-1-R1	Taux de conformité des ressources définies aux enjeux de sécurité et de défense	%	75	80	85	90
007-1-1-1-R2	Taux d'adéquation de l'emploi des ressources face aux enjeux de sécurité et de défense	%	70	80	85	90

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
122	DEFENSE ET SECURITE						
103	Pilotage de la politique de défense						
103-1	ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE						
103-1-1	PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE ET DE SECURITE						
103-1-1-1	LIEN RENFORCE ENTRE LES FORCES-ARMEES ET LA SOCIETE						
	103-1-1-1-R1	TAUX D'IMPREGNATION DE LA CULTURE ET DE L'ESPRIT DE DEFENSE AUPRES DE LA SOCIETE	%	75	80	85	90
103-1-2	ETABLIR, PLANIFIER ET METTRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT AUX DEFIS DE LA PGE						
103-1-2-1	DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES ARMEES ADAPTEE ET FORMALISEE						
	103-1-2-1-R1	TAUX DE REALISATION DES BESOINS CAPACITAIRES DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE	%	70	75	80	-
103-1-4	METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION						
103-1-4-1	DISPOSITIFS DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE						
	103-1-4-1-R1	Taux de cohérence des dispositifs de soutien par rapport aux enjeux de sécurité et de défense	%	-	-	75	80
103-1-4-2	EMPLOI DES FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES						
	103-1-4-2-R1	Taux de cohérence et de la légitimité apporté aux emploi des Forces Armées	%	-	-	75	80
103-1-4-3	LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉFENSE 2020-2023 EST ÉTABLIE ET PLANIFIÉE						
	103-1-4-3-R1	STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE ETABLIE ET VALIDEE	BOOLÉEN (O/N)	-	-	1	1

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
123	ARMEE MALAGASY						
008	Administration et Coordination						
008-1	GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES						
008-1-1	MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES						
008-1-1-1	INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES						
	008-1-1-1-R1	Taux d'avancement des travaux de normalisation des infrastructures militaires	Pourcentage	55	65	65	70
	008-1-1-1-R2	Taux de normalisation des infrastructures militaires	Pourcentage	55	65	65	70
008-1-2	MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES						
008-1-2-1	EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES						
	008-1-2-1-R1	Taux d'interopérabilité des forces	Pourcentage	80	85	90	95
008-1-3	ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES						
008-1-3-1	RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES						
	008-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des besoins en soutien opérationnel	Pourcentage	80	85	90	95

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
123	ARMÉE MALAGASY					
104	Armée de Terre					
104-1	ASSURER LA DEFENSE OPERATIONNELLE TERRESTRE					
104-1-1	DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)					
104-1-1-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES					
104-1-1-1-R1	Nombre de stages effectués par spécialités	NOMBRE	15	15	15	-
104-1-2	RAMENER ET REHAUSSER LA CONFIANCE DE LA POPULATION ENVERS LES FORCES ARMEES (VIA LES FDS) - INSTAURER UNE DYNAMIQUE D' ACTIONS CIVILO-MILITAIRE (CADRAGE DES DINA)					
104-1-2-1	LES LIENS ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ SONT RENFORCÉS					
104-1-2-1-R1	NOMBRE DE PLATEFORMES DE DIALOGUES ETABLIES ET APPUYEES, AVEC LES COMMUNAUTES PAR DES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (ACM)	NOMBRE	22	28	28	-
104-1-3	RÉTABLIR LA SÉCURITÉ PAR LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ADOPTÉE DE SÉCURISATION DES ZONES RURALES INCLUANT LA FRANGE MARITIME					
104-1-3-2	TERRITOIRE NATIONAL SECURISE					
104-1-3-2-R1	TAUX DE RESTITUTION DE ZEBUS VOLES	%	80	100	100	-
104-1-3-2-R2	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE D'ACTES DE VOLS DE ZEBUS	%	80	100	100	-
104-1-3-2-R3	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE DE ZEBUS VOLES	%	80	100	100	-
104-1-3-2-R4	TAUX DE REDUCTION DE L'INSECURITE DANS LES ZRPS OCCUPES	%	80	100	100	-
104-1-4	APPUYER LA SECURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)					
104-1-4-1	TERRITOIRE NATIONAL SECURISE					
104-1-4-1-R1	Taux de régression de l'insécurité sur l'ensemble du territoire national	Pourcentage	85	100	100	-
104-1-5	DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAVOIR.ÊTRE, SAVOIR.VIVRE)					
104-1-5-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES					
104-1-5-1-R1	NOMBRE DE STAGES EFFECTUES PAR SPECIALITES	NOMBRE	16	16	16	-
104-1-6	ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)					
104-1-6-1	FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT					
104-1-6-1-R1	Nombre d'activités d'entraînement effectué par chaque régiment	NOMBRE	75	100	100	-
104-1-8	RASSURER LA POPULATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À LA PROTÉGER OU REHAUSSER L'EFFICACITÉ DE L'ARMÉE .					
104-1-8-1	LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISCIPLINE RESTAURES DANS LE RANG DES ELEMENTS DES FORCES ARMEES SUR TERRAIN					
104-1-8-1-R2	NOMBRE DE MISSIONS DE CONTROLE-QUALITE EFFECTUEES	NOMBRE	75	90	100	-
104-1-8-2	LA LEGALITE DES REGLES D'ENGAGEMENT EST STRICTEMENT RESPECTEE (APPLICATION ET CONTRÔLE)					
104-1-8-2-R1	POURCENTAGE DES MILITAIRES EN OPERATION MAITRISANT LES REGLES D'ENGAGEMENT	%	90	90	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
123	ARMÉE MALAGASY						
104	Armée de Terre						
104-2	<u>Garantir la disponibilité de Forces Terrestres entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements opérationnels</u>						
104-2-1	Organiser, former et entraîner les forces terrestres						
104-2-1-1	Cycle de génération de Forces Terrestres établi avec cohérence						
	104-2-1-1-R1	Taux de réalisation des cycles de génération de forces terrestres établi	%	25	50	65	75

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
123 ARMÉE MALAGASY					
105 Armée de l'Air					
105-1 <u>RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DANS LES ESPACES TERRESTRES</u>					
105-1-1 RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITE OPERATIONNELLE DE SECURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AERIEN ET MARITIME					
105-1-1-1 MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONEL DE LA TROUPE					
105-1-1-1-R1 Taux d'avancement global du projet	%	70	100	100	-
105-1-1-1-R2 Taux d'avancement du projet	%	70	100	100	-
105-1-1-1-R3 Nombre d'entretien périodique effectué	NOMBRE	15	20	100	-
105-1-1-1-R4 Nombre de mission opérationnelle effectuée	NOMBRE	15	20	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
123	ARMÉE MALAGASY						
105	Armée de l'Air						
105-2	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL						
105-2-1	RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME						
105-2-1-1	CAPACITÉ D'INTERVENTION AEROTHERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE						
105-2-1-1-R1	HEURE DE VOL EFFECTUEE	<i>NOMBRE</i>	480	480	480	480	
105-2-1-2	CAPACITÉ DE REPONSE AERIEENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE						
105-2-1-2-R1	TAUX DE REPONSE AERIEENNE AUX BESOINS DE LA PROTECTION CIVILE	%	50	75	85	90	
105-2-1-3	CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE						
105-2-1-3-R2	Taux de couverture sécuritaire effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime	<i>Pourcentage</i>	60	65	75	80	
105-2-1-4	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION						
105-2-1-4-R1	Nombre d'opérations de sécurité et de protection civile effectuées par l'Armée de l'Air au profit de la population	<i>Heures</i>	6	6	8	-	
105-2-1-4-R2	Nombre d'opérations de sécurité et de protection civile effectuées par l'Armée de l'Air au profit de la population	<i>Nombre</i>	6	6	8	10	
105-2-2	OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE						
105-2-2-1	FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT						
105-2-2-1-R1	Nombre PN et PNNT formés et affectés	<i>NOMBRE</i>	44	60	65	-	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
123	ARMÉE MALAGASY						
105	Armée de l'Air						
105-3	ASSURER UNE CAPACITE OPERATIONNELLE PERMETTANT D'EFFECTUER DE MANIERE EFFICACE ET EFFICIENTE LES MISSIONS ASSIGNEES A L'ARMEE DE L'AIR						
105-3-1	Maintenir en condition opérationnelle l'Armée de l'Air						
105-3-1-1	Personnel apte, formé et compétent						
	105-3-1-1-R1	Nombre de personnel formé	NOMBRE	3 instructeurs Tetras	6 commandants de bord Cessna	6 pilotes d'hélicoptère AS350B2	-
105-3-1-2	Aéronefs opérationnels						
	105-3-1-2-R1	Taux de disponibilité technico-opérationnelle des aéronefs	%	70%	70%	70%	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2021	2022	2023	2024
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE							
123	ARMEE MALAGASY							
106	Marine Nationale							
106-1	<u>RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER</u>							
106-1-1	PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY							
	106-1-1-1	ESPACE MARITIME PROTEGE						
	106-1-1-1-R1	NOMBRE DE JOURS DE PATROUILLE EN MER		NOMBRE	525	578	578	-
106-1-2	PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM							
	106-1-2-1	INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)						
	106-1-2-1-R1	TAUX DES INFRACTIONS (AEM) /DES ACCIDENTS EN MER /DES ZONES ENCLAVEES REDUITS		TAUX	14	16	16	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
123	ARMÉE MALAGASY					
106	Marine Nationale					
106-2	<u>106-2 Garantir la disponibilité de Forces Marines entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements opérationnels</u>					
106-2-1	Organiser, former et entraîner les Forces Marines					
106-2-1-1	Cycle de génération de forces établi avec cohérence					
106-2-1-1-R1	Taux de réalisation des cycles de génération de forces terrestres établis	%	25	50	75	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
009	Administration et Coordination
009-1	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE
009-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION
009-1-1-1	STRATEGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES
009-1-1-1-01	TENIR DES SCÉANCES DE RÉUNION
009-1-1-1-02	EFFECTUER DES SUIVIS ET ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES DES ACTIVITES
009-1-1-1-03	CONCEVOIR ET SORTIR DE DIFFÉRENTS TEXTES (INSTRUCTION,NDS, NDO, TO,...) POUR UNE MEILLEUR EMPLOI ET EFFICACITÉ DE SERVICE
009-1-1-1-04	test
009-1-1-2	SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ)
009-1-1-2-01	AUGMENTER LE NOMBRE DU PERSONNEL PARTICIPANT AUX STAGES OU MISSIONS À L'EXTERIEUR
009-1-1-2-02	AMÉLIORER LA GESTION DES ECD ET APPELÉS
009-1-1-2-03	ASSURER LA VISIBILITÉ DE LA GENDARMERIE
009-1-1-2-04	CONCEVOIR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DEVELOPPER LES APPLICATIONS
009-1-1-2-05	OPTIMISER LES MUTATIONS PÉRIODIQUES EXIGÉES PAR LE TEXTE
009-1-1-2-06	ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES
009-1-2	REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION
009-1-2-1	STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA GENDARMERIE ÉLARGIE
009-1-2-1-01	METTRE EN PLACE DES DIFFÉRENTES STRUCTURES DECONCENTRÉS
009-1-2-1-02	TRAITER LES DOLÉANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION
009-1-2-2	TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE
009-1-2-2-01	MENER DES ACTIONS PRÉVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE
009-1-2-2-02	EN EXTERNE : EDUQUER, SENSIBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
009-1-2-2-03	MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES OFFICIERS SUR TERRAIN

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE		
130	GENDARMERIE NATIONALE		
009	Administration et Coordination		
009-2	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE		
009-2-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION		
009-2-1-1	COORDINATION DES ACTIONS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELLES EFFICACES		
009-2-1-1-01	T01- DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE ET INTEGRATION NUMERIQUE DANS LA GENDARMERIE NATIONALE		
009-2-1-1-02	T02- Digitalisation et intégration du numérique dans la gendarmerie		
009-2-1-1-03	RENFORCER LA COLLABORATION AVEC LES AUTRES ACTEURS DE SECURITE		
009-2-1-1-04	EFFECTUER DES SUIVIS ET EVALUATIONS PERIODIQUES DES ACTIVITES		
009-2-1-1-05	CONCEVOIR UN PLAN STRATEGIQUE ET DES DIRECTIVES OPERATIONNELLES		
009-2-1-2	MOYENS UTILISES RATIONNELLEMENT		
009-2-1-2-01	ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES		
009-2-1-2-02	DECONGESTIONNER LES ETATS-MAJORS AU PROFIT DES UNITES OPERATIONNELLES		
009-2-1-2-03	AMELIORATION DES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE L'INSECURITE		
009-2-1-2-04	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE NAUTIQUE ET COTIERE		
009-2-1-2-05	RENFORCEMENT DES MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES DE LA GN.		
009-2-2	LUTTER CONTRE LA CORRUPTION		
009-2-2-1	PLAINTES ET DOLEANCES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME TRAITEES		
009-2-2-1-01	TRAITER LES PLAINTES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME		
009-2-2-1-02	DONNER SUITE AUX DOLEANCES CONTRE LES PERSONNEL DE L'ARME		
009-2-2-2	PHENOMENE DE CORRUPTION ENDIGUEE		
009-2-2-2-01	MENER DES SEANCES DE SENSIBILISATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION A L'INTERNE		
009-2-2-2-02	EFFECTUER LA COORDINATION ET LE CONTROLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN		
009-2-2-2-03	METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE		
009-2-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme		
009-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle		
009-2-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE	
130	GENDARMERIE NATIONALE	
009	Administration et Coordination	
009-3	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouverte à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.	
009-3-1	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	
009-3-1-1	Coordination des actions stratégiques et opérationnelles efficaces	
009-3-1-1-01	<i>Concevoir un plan stratégique et des directives opérationnelles</i>	
009-3-1-1-02	<i>Effectuer le suivi et les évaluations périodiques des activités</i>	
009-3-1-1-03	<i>Accentuer le contrôle des officiers relatif à l'exécution des activités sur le terrain</i>	
009-3-1-1-04	<i>Renforcer la collaboration avec les autres acteurs de sécurité</i>	
009-3-1-2	Ressources utilisées rationnellement	
009-3-1-2-01	<i>Décongestionner les Etats-Majors au profit des Unités opérationnelles</i>	
009-3-1-2-02	<i>Assurer l'exécution du budget</i>	
009-3-2	Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin	
009-3-2-1	Phénomène de corruption endiguée	
009-3-2-1-01	<i>Mener des séances de sensibilisation en matière de LCC à l'interne</i>	
009-3-2-1-03	<i>Mettre en place les standards de service au sein de la gendarmerie nationale</i>	
009-3-2-2	Plaintes et doléances contre le personnel de l'Arme traitées	
009-3-2-2-01	<i>Traiter les plaintes contre le personnel de l'Arme</i>	
009-3-2-2-02	<i>Donner suite aux doléances contre le personnel de l'Arme</i>	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 **SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE**

130 **GENDARMERIE NATIONALE**

108 **Intervention spéciale et/ou mixte**

108-1 **RETABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE ET LA SECURITE PUBLICS**

108-1-1 **RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES UNITES DANS LES ZONES D'INSECURITE**

108-1-1-1 **SECURITE AMELIOREE**

108-1-1-1-01 MENER DES OPERATIONS DE SECURISATION

108-1-1-1-02 DEPLOYER DES ELEMENTS DE L'UNITE SPECIALE ANTI-DAHALO

108-1-1-1-03 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MATERIELS DE LA FORCE D'INTERVENTION DE LA GN

108-1-1-1-04 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MATERIELS DU COMMANDEMENT DES FORMATIONS SPECIALISEES DE LA GN

108-1-2 **MAITRISER L'ORDRE PUBLIC EN MILIEU RURAL ET URBAIN**

108-1-2-1 **ORDRE PUBLIC MAITRISE**

108-1-2-1-01 DEPLOYER DES ELEMENTS POUR LE M.O

108-1-2-1-02 PREPOSITIONNER DES ELEMENTS POUR MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
108	Intervention spéciale et/ou mixte
108-2	RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT
108-2-1	MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN
108-2-1-1	FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS
	<i>108-2-1-1-01 DEPLOYER LES ÉLÉMENTS POUR LE MO</i>
	<i>108-2-1-1-02 REDYNAMISER LE RENSEIGNEMENT DES UNITÉS (RECHERCHE, RÉMONTÉE, ANALYSE, EXPLOITATION) POUR ANTICIPER LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC</i>
108-2-2	RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE
108-2-2-1	SÉCURITÉ RETROUVÉE
	<i>108-2-2-1-01 DÉPLOYER DES ÉLÉMENTS DE L'UNITÉ SPÉCIALE ANTI-DAHALO (USAD)</i>
	<i>108-2-2-1-02 MENER DES OPÉRATION DE SÉCURISATION (NATIONALE, INTERRÉGIONALE ET RÉGIONALE)</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 **SECRETARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE**

130 **GENDARMERIE NATIONALE**

108 **Intervention spéciale et/ou mixte**

108-3 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouverte à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

108-3-1 Renforcer la défense du territoire : ordre et sécurité publique, service de police, service de protection civile

108-3-1-1 Ordre public maîtrisé

108-3-1-1-01 Prepositionner des éléments pour maintenir l'ordre public

108-3-1-1-02 Déployer des éléments pour le maintien de l'ordre

108-3-1-2 Sécurité au niveau des districts renforcée

108-3-1-2-01 Mener des opérations de sécurisation (nationale, interrégionale)

108-3-1-2-02 Déployer les éléments de l'Unité Spéciale Anti-dahalo (USAD)

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS
121-1	FAIRE SENTIR UNE NETTE AMELIORATION DE LA SITUATION SECURITAIRE
121-1-1	MAITRISER LE PHENOMENE DE VOLS DE BOEUFS ET DES ACTES DE BANDITISME
121-1-1-1	CAS DE VOLS DE BOEUFS REDUITS
121-1-1-1-01	ASSURER LE CONTROLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDES
121-1-1-1-02	MENER DES OPERATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE REGIONALE
121-1-1-1-03	METTRE EN OEUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES
121-1-1-1-04	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BOEUFS
121-1-1-1-05	FORMER DES QUARTIERS MOBILES, KALONY DANS CADRE DE L'AUTO-DEFENSE VILLAGEOISE
121-1-1-2	CAS D'ACTES DE BANDITISME REDUITS
121-1-1-2-01	RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERIEURE
121-1-1-2-02	ASSURER LE CONTROLE DE LA CIRCULATION DES ARMES A FEU
121-1-1-2-03	INTERVENIR CONTRE LES ACTES DE BANDITISME
121-1-1-2-04	EFFECTUER UN CONTROLE DES ARMES DETENUES OU MISES A DISPOSITION
121-1-1-2-05	LUTTER CONTRE LES CRIMINALITES TRANSNATIONALES ORGANISEES
121-1-2	SECURISER LA CIRCULATION DES PERSONNES, DES BIENS ET SERVICES SUR LES ROUTES
121-1-2-1	ATTAQUES SUR LES AXES RN REDUITES
121-1-2-1-01	ASSURER LES INTERVENTIONS PONCTUELLES SUR LES AXES ROUTIERS
121-1-2-1-02	ASSURER LA SURVEILLANCE DES AXES ROUTIERS
121-1-3	DEMENTELER LES RESEAUX DE KIDNAPPING
121-1-3-1	CAS DE KIDNAPPING REDUITS
121-1-3-1-01	LUTTER CONTRE LE PHENOMENE DE KIDNAPPING
121-1-3-1-02	METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION SUR LES AFFAIRES DE KIDNAPPING

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE		
130	GENDARMERIE NATIONALE		
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS		
121-2	INSTAURER UN CLIMAT DE SECURITE PERENNE FAVORABLE AUX DEVELOPPEMENTS		
121-2-1	LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITES TRANSNATIONALES ORGANISEES		
121-2-1-3	RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTEGEES		
	121-2-1-3-01	MENER DES PATROUILLES DE SURVEILLANCE COTIERE	
	121-2-1-3-02	ASSURER LA SYNERGIE DES ACTIONS GN/PN AU NIVEAU DU CONTRÔLE EFFECTUÉ AU SEIN DES FRONTIÈRES	
121-2-2	RENDRE EFFÉCTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ		
121-2-2-1	SURVEILLANCE PRÉVENTIVE ASSURÉE		
	121-2-2-1-01	INTENSIFIER DE LA RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS	
	121-2-2-1-02	EFFECTUER UN CONTRÔLE DES ARMES DÉTENUES OU MIS À DISPOSITION	
	121-2-2-1-03	FORMER DES QUARTIERS MOBILES FORMÉS, KALONY, DANS CADRE DE L'AUTO-DÉFENSE VILLAGEOISE	
	121-2-2-1-04	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES ARMES À FEU	
	121-2-2-1-05	ASSURER LA DIRECTION ET LE CONTRÔLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN	
	121-2-2-1-06	METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES	
	121-2-2-1-07	MAINTENIR À NIVEAU LA COMPÉTENCE TECHNIQUE DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL	
	121-2-2-1-08	ASSURER SURVEILLANCE LES AXES ROUTIERS	
121-2-2-2	SURVEILLANCE RÉPRESSIVE EFFICACE		
	121-2-2-2-01	RENFORCER LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES NATIONALES	
	121-2-2-2-02	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISME	
	121-2-2-2-03	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDÉS	
	121-2-2-2-04	LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE SÉPULTURE	
	121-2-2-2-05	MENER DES OPÉRATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE RÉGIONALE	
	121-2-2-2-06	LUTTER CONTRE LES RAPTS	
	121-2-2-2-07	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BŒUFS	
	121-2-2-2-08	LUTTER CONTRE LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS	
	121-2-2-2-09	ASSURER LE TRAITEMENT DES PLAINTES ET PIÈCES JUDICIAIRES	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS
121-3	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouverte à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.
121-3-1	Renforcer la défense du territoire : ordre et sécurité publique, service de police, service de protection civil et militaire, service de protection aux frontières
121-3-1-1	Actes affiliés au grand banditisme (vol de bœufs - actes de banditisme - kidnapping - vol de vanille) en récession
121-3-1-1-01	<i>Mener des opérations ponctuelles d'initiative régionale</i>
121-3-1-1-02	<i>Mener des poursuites contre les vols de bœufs</i>
121-3-1-1-03	<i>Intervenir contre les actes de banditisme</i>
121-3-1-1-04	<i>Securiser la campagne des vanilles</i>
121-3-1-1-05	<i>Lutter contre le phénomène de kidnapping</i>
121-3-1-1-06	<i>Lutter contre les criminalités transnationales organisées</i>
121-3-1-1-07	...
121-3-1-2	Police administrative efficace
121-3-1-2-01	<i>Mettre en œuvre des dispositifs statiques et mobiles</i>
121-3-1-2-02	<i>Former des quartiers mobiles, Kalony dans cadre de l'auto-défense villageoise</i>
121-3-1-2-03	<i>Assurer le contrôle de la circulation et de la commercialisation des bovidés</i>
121-3-1-2-04	<i>Mettre en œuvre le processus "Tagnamaron'ny fandriampahalemana"</i>
121-3-1-2-05	<i>Assurer le contrôle et la circulation des armes à feu</i>
121-3-1-2-06	<i>Renforcer la sensibilisation sur la lutte contre le blanchiment des vanilles volées</i>
121-3-1-3	Axes RN sécurisés
121-3-1-3-01	<i>Assurer l'escorte des convois de transport sur les RN</i>
121-3-1-3-02	<i>Assurer les interventions ponctuelles sur les axes routiers</i>
121-3-1-3-03	<i>Assurer la surveillance des axes routiers</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE		
130	GENDARMERIE NATIONALE		
124	Normalisation des équipements et infrastructures		
124-1	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS		
124-1-1	NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL		
124-1-1-1	CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE		
	124-1-1-1-01	CONSTRUIRE DE NOUVELLE INFRASTRUCTURE	
	124-1-1-1-02	ACQUÉRIR DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS ET MATÉRIELS DE TRANSPORT	
	124-1-1-1-03	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES	
124-1-2	ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES		
124-1-2-1	DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ		
	124-1-2-1-01	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
125	Formation
125-1	AMELIORER LA COUVERTURE ET LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL DE LA GN
125-1-1	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE/POPULATION
125-1-1-1	CAPACITE OPERATIONNELLE DES ELEVES GENDARMES RECRUTES ACTUELLEMENT SATISFAISANTES A LA SORTIE
<i>125-1-1-1-01</i>	<i>ASSURER LA FORMATION DES ELEVES GENDARMES</i>
<i>125-1-1-1-02</i>	<i>RENFORCER LA CAPACITE DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS</i>
125-1-2	AMELIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL AU SEIN DE LA GN
125-1-2-1	FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ASSUREE
<i>125-1-2-1-01</i>	<i>REALISER DES STAGES DE FORMATION</i>
<i>125-1-2-1-02</i>	<i>PLANIFIER DES STAGES DE FORMATION</i>
125-1-2-2	CULTURE DU MERITOCRATIE PROMUE
<i>125-1-2-2-01</i>	<i>ORGANISER DES CONCOURS POUR L'ADMISSION AUX DIFFERENTS STAGES DE FORMATION</i>
<i>125-1-2-2-02</i>	<i>ATTRIBUER DES LETTRES DE FELICITATION POUR LES MERITANTS DES STAGES DE FORMATION</i>
<i>125-1-2-2-03</i>	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DES ECOLES DE FORMATION DE LA G.N.</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
125	Formation
125-2	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE
125-2-1	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL
125-2-1-1	PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT
125-2-1-1-01	PLANIFIER LES SÉANCES D'INSTRUCTIONS ET DE FORMATION À EFFECTUER
125-2-1-1-02	ASSURER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SÉANCES D'INSTRUCTIONS PLANIFIÉES
125-2-1-2	STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE
125-2-1-2-01	ASSURER LA FORMATION DES CADRES ET DES SPÉCIALISTES
125-2-1-2-02	PLANIFIER LES DIFFÉRENTS STAGES ET FORMATION
125-2-1-2-03	CONTRÔLER L'EFFECTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION AU SEIN DE LA GENDARMERIE
125-2-1-2-04	ASSURER LA DIFFUSION DES PROGRAMMES DE STAGES PRÉVUS
125-2-2	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION
125-2-2-1	ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE
125-2-2-1-01	ASSURER LA FORMATION DES ÉLÈVES GENDARMES
125-2-2-1-02	RENFORCER LA CAPACITÉ DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 **SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE**

130 **GENDARMERIE NATIONALE**

125 **Formation**

125-3 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouverte à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

125-3-1 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux"

125-3-1-1 **Formation continue du personnel assurée**

125-3-1-1-01 *Planifier des stages de formation*

125-3-1-1-02 *Réaliser des stages de perfectionnement du personnel*

125-3-1-2 **Ratio gendarmes/population amélioré**

125-3-1-2-01 *Renforcer la capacité des cadres et des instructeurs*

125-3-1-2-02 *Assurer la formation des élèves gendarmes*

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
009	Administration et Coordination						
009-1	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE						
009-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION						
009-1-1-1	STRATEGIES ET DIRECTIVES PERIODIQUES DE L'ECHELON STRATEGIQUE ELABOREES						
	009-1-1-1-R1	Nombre Stratégies et Directives élaborées	Unité	2	2	2	-
	009-1-1-1-R2	Nombre de plan stratégique et directives opérationnelles conçus	NOMBRE	36	27	30	-
009-1-1-2	SYSTEME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMELIORE (MODERNISE)						
	009-1-1-2-R1	Nombre des systèmes d'informations opérationnels (bases des données et applications en hausse)	Unité	10	11	12	-
009-1-2	REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION						
009-1-2-1	STRUCTURE OPERATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA GENDARMERIE ELARGIE						
	009-1-2-1-R1	Nombre de textes de création et de mise en place des différentes structures	Unité	1	1	1	-
009-1-2-2	TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE						
	009-1-2-2-R1	Taux de traitement des plaintes contre personnels	%	85	100	1	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
009	Administration et Coordination					
009-2	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE					
009-2-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION					
009-2-1-1	COORDINATION DES ACTIONS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELLES EFFICACES					
009-2-1-1-R1	Nombre de plan stratégique et directives opérationnelles conçus	NOMBRE	36	36	36	-
009-2-1-1-R2	Nombre des activités mixtes réalisées	NOMBRE	52	52	52	-
009-2-1-1-R3	Nombre de rapport ou compte rendu de suivi et d'évaluation effectués	NOMBRE	4	4	4	-
009-2-1-2	MOYENS UTILISES RATIONNELLEMENT					
009-2-1-2-R1	Ratio effectif de la GN au niveau central	%	6	6	6	-
009-2-1-2-R2	Taux d'absorption du budget	%	95	95	95	-
009-2-2	LUTTER CONTRE LA CORRUPTION					
009-2-2-1	PLAINTES ET DOLEANCES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME TRAITEES					
009-2-2-1-R1	Taux de traitement des doléances traitées	%	90	90	90	-
009-2-2-1-R2	Taux de traitement des plaintes contre le personnel de l'Arme	%	70	70	70	-
009-2-2-2	PHENOMENE DE CORRUPTION ENDIGUEE					
009-2-2-2-R1	Nombre de contrôles des officiers effectués	NOMBRE	1540	1540	1540	-
009-2-2-2-R2	Nombre de séances de sensibilisation en matière LCC effectuée	NOMBRE	1023	1023	1540	-
009-2-2-2-R3	Taux d'application du standard de service	%	85	85	1540	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
009	Administration et Coordination					
009-3	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouverte à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.					
009-3-1	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux					
009-3-1-1	Coordination des actions stratégiques et opérationnelles efficaces					
009-3-1-1-R1	Taux d'atteinte à l'intégrité physique du personnel dans l'exécution de leur mission	%	0,06	0,06	0,07	0,06
009-3-1-2	Ressources utilisées rationnellement					
009-3-1-2-R1	Taux de réalisation du budget des programmes opérationnels	%	67	65	65	65
009-3-2	Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin					
009-3-2-1	Phénomène de corruption endiguée					
009-3-2-1-R1	Taux du personnel impliqué dans des affaires de corruption	%	0,23	0,17	0,12	0,12
009-3-2-2	Plaintes et doléances contre le personnel de l'Arme traitées					
009-3-2-2-R1	Taux de traitement des plaintes et des doléances contre le personnel de l'Arme	%	35	55	71	51

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
108	Intervention spéciale et/ou mixte					
108-1	RETABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE ET LA SECURITE PUBLICS					
108-1-1	RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES UNITES DANS LES ZONES D'INSECURITE					
108-1-1-1	SECURITE AMELIOREE					
108-1-1-1-R1	Nombre d'opérations de sécurisation effectuée	NOMBRE	18	18	18	-
108-1-1-1-R2	Nombre d'interventions de l'USAD	NOMBRE	40	40	18	-
108-1-2	MAITRISER L'ORDRE PUBLIC EN MILIEU RURAL ET URBAIN					
108-1-2-1	ORDRE PUBLIC MAITRISE					
108-1-2-1-R1	Nombre de pré-positionnements effectués	NOMBRE	552	552	552	-
108-1-2-1-R2	Nombre d'interventions dans le cadre du M.O	NOMBRE	276	276	276	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
108	Intervention spéciale et/ou mixte					
108-2	RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT					
108-2-1	MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN					
108-2-1-1	FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS					
108-2-1-1-R1	Pourcentage des interventions réussies	%	80	100	100	-
108-2-2	RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE					
108-2-2-1	SÉCURITÉ RETROUVÉE					
108-2-2-1-R1	Pourcentage des opérations réussies	%	80	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
108	Intervention spéciale et/ou mixte					
108-3	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouverte à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.</u>					
108-3-1	Renforcer la défense du territoire : ordre et sécurité publique, service de police, service de protection civile					
108-3-1-1	Ordre public maîtrisé					
108-3-1-1-R1	Taux de districts objet de manifestation visant à troubler l'ordre public	%	5,00	5,00	5,00	5,00
108-3-1-2	Sécurité au niveau des districts renforcée					
108-3-1-2-R1	Taux de districts ayant bénéficié de renforts dans le cadre d'opérations de sécurisation et d'interventions de l'USAD	%	10.00	24.00	24.00	24.00

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS					
121-1	FAIRE SENTIR UNE NETTE AMELIORATION DE LA SITUATION SECURITAIRE					
121-1-1	MAITRISER LE PHENOMENE DE VOLS DE BOEUFs ET DES ACTES DE BANDITISME					
121-1-1-1	CAS DE VOLS DE BOEUFs REDUITS					
121-1-1-1-R1	Nombre des opérations ponctuelles effectuées	NOMBRE	84	84	84	-
121-1-1-1-R2	Nombre des boeufs de commerce contrôlés	NOMBRE	4500	4500	4500	-
121-1-1-1-R3	Nombre des patrouilles de surveillance effectuée	NOMBRE	18000	18000	18000	-
121-1-1-1-R4	Taux de recuperation des boeufs volés	%	10	10	12	-
121-1-1-1-R5	Nombre des quartiers mobiles formés	NOMBRE	40000	40000	40000	-
121-1-1-2	CAS D'ACTES DE BANDITISME REDUITS					
121-1-1-2-R1	Nombre d'armes contrôlées	NOMBRE	1000	1000	1000	-
121-1-1-2-R2	Nombre de trafiquants arrêtés	NOMBRE	200	200	200	-
121-1-1-2-R3	Nombre de controles armement effectués	NOMBRE	650	650	650	-
121-1-1-2-R4	Nombre auteurs AB arrêtés	NOMBRE	600	600	600	-
121-1-2	SECURISER LA CIRCULATION DES PERSONNES, DES BIENS ET SERVICES SUR LES ROUTES					
121-1-2-1	ATTAQUES SUR LES AXES RN REDUITES					
121-1-2-1-R1	Nombre de surveillances des axes routiers effectuées	NOMBRE	10220	10220	10220	-
121-1-2-1-R2	Nombre d'interventions ponctuelles sur les axes routiers	NOMBRE	2400	2400	2400	-
121-1-3	DEMENTELER LES RESEAUX DE KIDNAPPING					
121-1-3-1	CAS DE KIDNAPPING REDUITS					
121-1-3-1-R1	Nombre de personnes fichées dans la base de données	NOMBRE	675	675	675	-
121-1-3-1-R2	Nombre d'auteurs de kidnapping arrêtés	NOMBRE	270	270	270	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS					
121-2	INSTAURER UN CLIMAT DE SECURITE PERENNE FAVORABLE AUX DEVELOPPEMENTS					
121-2-1	LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITES TRANSNATIONALES ORGANISEES					
121-2-1-3	RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTEGEES					
121-2-1-3-R1	Nombre de trafiquants arrêtés	NOMBRE	70	80	85	-
121-2-2	RENDRE EFFÉCTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ					
121-2-2-1	SURVEILLANCE PRÉVENTIVE ASSURÉE					
121-2-2-1-R1	Taux de couverture spatiale	%	30	30	35	-
121-2-2-2	SURVEILLANCE RÉPRESSIVE EFFICACE					
121-2-2-2-R1	Nombre d'individus arrêtés	NOMBRE	60000	60000	6000	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS						
121-3	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouverte à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.</u>						
121-3-1	Renforcer la défense du territoire : ordre et sécurité publique, service de police, service de protection civil et militaire, service de protection aux frontières						
121-3-1-1	Actes affiliés au grand banditisme (vol de bœufs - actes de banditisme - kidnapping - vol de vanille) en récession						
121-3-1-1-R1	Taux de récession des actes affiliés au grand banditisme	%	10	15	19	23	
121-3-1-2	Police administrative efficace						
121-3-1-2-R1	Taux de diminution des cas d'infractions à la loi pénale	%	10	14	19	23	
121-3-1-3	Axes RN sécurisés						
121-3-1-3-R1	Nombre de personnes blessées et de décédées sur les axes RN	NOMBRE	1694	1332	978	848	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
124	Normalisation des équipements et infrastructures						
124-1	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS						
124-1-1	NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL						
124-1-1-1	CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE						
	124-1-1-1-R1	TAUX D'INFRASTRUCTURE ET D'ÉQUIPEMENT AMÉLIORÉS	%	75	100	-	-
124-1-2	ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES						
124-1-2-1	DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ						
	124-1-2-1-R1	NOMBRE DE GENDARMES TUÉS OU BLESSÉS EN OPÉRATION	NOMBRE	3	0	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
125	Formation						
125-1	AMELIORER LA COUVERTURE ET LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL DE LA GN						
125-1-1	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE/POPULATION						
125-1-1-1	CAPACITE OPERATIONNELLE DES ELEVES GENDARMES RECRUTES ACTUELLEMENT SATISFAISANTES A LA SORTIE						
	125-1-1-1-R1	Taux de réalisation du programme de formation	%	90	90	90	-
	125-1-1-1-R2	NOMBRE DE CADRES ET DES INSTRUCTEURS RECYCLES	NOMBRE	200	200	20	-
125-1-2	AMELIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL AU SEIN DE LA GN						
125-1-2-1	FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ASSUREE						
	125-1-2-1-R1	Taux de réalisation des activités des stages de formation	%	90	90	90	-
	125-1-2-1-R2	Nombre de stages de formations planifiés	NOMBRE	24	24	24	-
125-1-2-2	CULTURE DU MERITOCRATIE PROMUE						
	125-1-2-2-R1	Nombre de concours organisés	NOMBRE	40	40	40	-
	125-1-2-2-R2	Nombre de lettres de félicitation allouées à l'occasion des stages de formation	NOMBRE	72	72	72	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
125	Formation						
125-2	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE						
125-2-1	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL						
125-2-1-1	PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUUELLEMENT						
	125-2-1-1-R1	TAUX DE PARTICIPATION DU PERSONNEL DE LA GENDARMERIE À LA FORMATION SUR TERRAIN	%	70	80	85	-
125-2-1-2	STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE						
	125-2-1-2-R1	NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX DIFFÉRENTS STAGES	UNITAIRE	2347	2419	2419	-
125-2-2	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION						
125-2-2-1	ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE						
	125-2-2-1-R1	NOMBRE ÉLÈVES-GENDARMES SORTIES/NOMBRE RECRUTÉS	UNITAIRE	1200/1200	1200/1200	1200/1200	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
125	Formation					
125-3	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouverte à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.</u>					
125-3-1	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux"					
125-3-1-1	Formation continue du personnel assurée					
125-3-1-1-R1	Taux du personnel ayant participé à un stage de perfectionnement	%	4	4	4	4
125-3-1-2	Ratio gendarmes/population amélioré					
125-3-1-2-R1	Ratio gendarmes/population pour dix mille (10.000) habitants	NOMBRE	7	7	7	8

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
063	Administration et Coordination		
063-1	REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE		
063-1-1	ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES		
063-1-1-1	GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE		
	063-1-1-1-01	ENTRETIEN ET RÉNOVER LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS	
	063-1-1-1-02	GÉRER L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES VÉHICULES	
	063-1-1-1-03	ENTRETIEN ET RÉPARER LES VÉHICULES DU MINISTÈRE	
	063-1-1-1-04	GÉRER LES TERRAINS DOMANIAUX DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS	
	063-1-1-1-05	APPROVISIONNER LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN MOYENS MATÉRIELS	
063-1-1-2	GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE		
	063-1-1-2-01	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE DANS LES DOMAINES CIBLES	
	063-1-1-2-02	PN3 APPUI INSTITUTIONNEL	
	063-1-1-2-03	CONCOURIR À L'APPUI FINANCIER DES SERVICES CENTRAUX ET DES SERVICES EXCENTRIQUES DU MINISTÈRE	
	063-1-1-2-04	NOMMER ET FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES	
	063-1-1-2-05	APURER LES ARRÉRÉS DE PAIEMENT DU MINISTÈRE	
	063-1-1-2-06	ELABORER LE BUDGET DU MINISTÈRE	
	063-1-1-2-07	ASSURER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
	063-1-1-2-08	ASSURER LE PAIEMENT DES SOLDES ET DES COTISATIONS DES AGENTS ECD	
	063-1-1-2-09	GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES PROACTIVE ET RATIONNALISÉE	
	063-1-1-2-10	ASSURER L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE	
063-1-1-3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE		
	063-1-1-3-01	RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE	
	063-1-1-3-02	RECYCLER LES AGENTS	
	063-1-1-3-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS EN GRH	
	063-1-1-3-04	GÉRER LES POSTES BUDGÉTAIRES ET LES EFFECTIFS	
	063-1-1-3-05	VEILLER À LA SOLIDARITÉ ET À LA SANTÉ DES AGENTS	
	063-1-1-3-06	NOMMER LES AGENTS AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS	
	063-1-1-3-07	PAYER LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ENAM ET L'INFA	
	063-1-1-3-08	PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS MÉDICAUX DES AGENTS	
	063-1-1-3-09	T01GÉRER PRÉVISIONNELLEMENT LES EFFECTIFS, L'EMPLOI ET LES COMPÉTENCES AU NIVEAU CENTRAL, TERRITORIAL ET LOCAL	
063-1-1-4	GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE		
	063-1-1-4-01	VEILLER AU BON DÉROULEMENT DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS	
	063-1-1-4-02	ASSURER LA RÉCEPTION DES MARCHÉS	
	063-1-1-4-03	ÉVALUER LES MARCHÉS EXÉCUTÉS	
	063-1-1-4-04	ELABORER, LANCER ET PUBLIER LES PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS ET LES AVIS GÉNÉRAUX DE PASSATION DES MARCHÉS	
	063-1-1-4-05	ASSURER LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES MARCHÉS	
	063-1-1-4-06	PAYER LES INDEMNITÉS DES MEMBRES DE LA CAO ET DE SCTE	
	063-1-1-4-07	RECENSER ET RASSEMBLER LES BESOINS EN MARCHÉS DE CHAQUE SOA	
063-1-2	METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE		
063-1-2-1	FAIRE CONNAÎTRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE		
	063-1-2-1-01	DÉVELOPPEMENT ET OPÉRATIONNALISATION DU SIGCNI	
	063-1-2-1-02	RENOVER LES MATÉRIELS ET OUTILS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION	
	063-1-2-1-03	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS ET LA PRESSE	
	063-1-2-1-04	GÉRER LES RELATIONS ENTRE LES DIRECTIONS INTERNES	
	063-1-2-1-05	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES AUTRES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS	
063-1-2-2	SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES		
	063-1-2-2-01	GÉRER LES RÉSEAUX ET LES CONNEXIONS INTERNET ET INTRANET	
	063-1-2-2-02	ENTRETIEN ET RÉPARER LES MATÉRIELS INFORMATIQUES	
	063-1-2-2-03	ASSURER L'ACQUISITION ET LE DISPATCH DES MATÉRIELS INFORMATIQUES	
	063-1-2-2-04	ÉVALUER ET MESURER LE FONCTIONNEMENT ET L'OPÉRATIONNALISATION DE SYSTÈMES AU NIVEAU NATIONAL (CAS DE PILOTAGE POUR CHAQUE ANNÉE)	
	063-1-2-2-05	T01METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION DÉCISIONNEL DU MID	
063-1-3	ASSURER LA BONNE MARCHÉ DU PROCÉDURE ÉLECTORALE		
063-1-3-1	ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION
063	Administration et Coordination
	063-1-3-1-01 APPUYER L'ORGANE CHARGÉ DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS
	063-1-3-1-02 SENSIBILISER LES OBSERVATEURS ET LES ÉLECTEURS
	063-1-3-1-03 CRÉER UNE BASE DE DONNÉES INFORMATISÉE RELATIVE AUX PARTIS POLITIQUES, LES ÉLUS AVEC APPARTENANCE POLITIQUE/GENRE, NOMBRE DES ÉLECTEURS
	063-1-3-1-04 PROFESSIONNALISER LES PARTIS POLITIQUES
	063-1-3-1-05 ENREGISTRER ET ARCHIVER LES OUVRAGES DÉPOSÉS PAR LES EDITEURS/IMPRIMEURS/PRODUCTEURS
	063-1-3-1-06 ASSURER LE CONTRÔLE DES DOCUMENTS ENTRANT ET SORTANT DU TERRITOIRE
	063-1-3-1-07 TRAITER LES DOSSIERS DES PARTIS POLITIQUES (ARRÊTÉS PORTANT CRÉATION OU MODIFICATION SELON LE CAS)
	063-1-3-1-08 ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX ÉLECTIONS
063-1-4	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.
	063-1-4-1 ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMÉLIORÉ AU NIVEAU DES CTD
	063-1-4-1-01 VEILLER AU RESPECT DES TEXTES LEGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE
	063-1-4-1-02 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES ENVIRONNEMENTALES AU NIVEAU LOCAL
	063-1-4-1-03 ORGANISER LES RÉBOISEMENTS ANNUELS
063-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
	063-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
	063-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
133	Administration Territoriale		
133-1	AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE		
133-1-1	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD		
133-1-1-1	CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES		
	133-1-1-1-01	T01APPUYER LE DEVELOPPEMENT REGIONAUX/DISTRICTS	
	133-1-1-1-02	COORDONNER LES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES (COMMISSARIAT GÉNÉRAL, PRÉFECTURE, DISTRICT, ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF, DPID)	
	133-1-1-1-03	EFFECTUER DES MISSIONS D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES RE ET CTD CONCERNANT L'USAGE DES MANUELS PRATIQUES	
	133-1-1-1-04	CLARIFIER LES MANUELS DE PROCÉDURES (MPA, MPB, MPC) ET LE RECUEIL DE TEXTES À L'USAGE DES CTD ET DES RE	
	133-1-1-1-05	METTRE À JOUR ET PRODUIRE LE RECUEIL DES TEXTES À L'USAGE DES RE ET DES CTD	
	133-1-1-1-06	FORMER ET ENCADRER LES RE POUR LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE	
	133-1-1-1-07	ORGANISER DES ATELIERS DE RECYCLAGE DES REPRÉSENTANT DE L'ETAT SUR LE MPCL, MPA, MPB, MPC	
	133-1-1-1-08	EFFECTUER LE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE	
	133-1-1-1-09	APPUYER AUX DEVELOPPEMENTS DES REGIONS/DISTRICTS	
133-1-2	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE		
133-1-2-1	AUTORITÉ DE L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES		
	133-1-2-1-01	PAYER LES SALAIRES DES ECD ET ET LES COTISATIONS SOCIALES	
	133-1-2-1-02	PN1Redynamisation de l'administration territoriale au service du développement	
	133-1-2-1-03	INFORMATISER LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ	
	133-1-2-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ D'APPUI DES REPRÉSENTANTS DE L'ETAT EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-05	ELABORER UNE STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DE L'IDENTITÉ NATIONALE	
	133-1-2-1-06	STANDARDISER LES OUTILS DE GESTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-07	CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'IDENTITÉ NATIONALE	
	133-1-2-1-08	CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-09	ETUDIER LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME UNIQUE D'IDENTIFICATION	
	133-1-2-1-10	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ÉVALUATION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-11	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-12	ELABORER, DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-13	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-14	INFORMATISER LE SYSTÈME DE GESTION DES DONNÉES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-15	SECURISER LES CARTES GRISES	
	133-1-2-1-16	SECURISER LES PERMIS DE CONDUIRE	
133-1-3	RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS		
133-1-3-1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS		
	133-1-3-1-01	T01GERER DANS UNE BASE DE DONNEE INFORMATIQUE L'ARMEMENT	
	133-1-3-1-02	ACCOMPAGNER ET ENCADRER LES RESPONSABLES TERRITORIAUX DANS LE CADRE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE	
	133-1-3-1-03	SÉCURISER LE DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS : AVANT – PENDANT - APRÈS	
	133-1-3-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ DES GESTIONNAIRES DE L'OSP	
	133-1-3-1-05	APPUYER LA RÉGULARISATION DES MARCHÉS CONTRÔLÉS DES BOVIDÉS	
	133-1-3-1-06	RENFORCER LE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS DES ARMEMENTS	
	133-1-3-1-07	ELABORER ET CONCEVOIR LES ACTIVITÉS DE LA POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE	
	133-1-3-1-08	ELABORER ET PRÉSENTER UN NOUVEAU TEXTE	
	133-1-3-1-09	VULGARISER LE NOUVEAU TEXTE RÉGISSANT LES BOVIDÉS	
	133-1-3-1-10	RECENSER TOUS LES TEXTES RÉGISSANT L'OP, L'OMC, L'ARMEMENT ET LE DINA	
	133-1-3-1-11	VULGARISER LES TEXTES RELATIFS À L'ARMEMENT	
	133-1-3-1-12	APPUYER PAR LA FORMATION, L'ENCADREMENT DE TOUS LES ACTEURS POUR L'APPLICATION DES DINA HOMOLOGUÉS	
	133-1-3-1-13	ÉLABORER UNE STRATÉGIE, DES DIRECTIVES GÉNÉRALES RELATIVES À L'ACHEMINEMENT DES MATÉRIELS ET IMPRIMÉS ÉLECTORAUX VERS LES RÉGIONS ET DISTRICTS ;	
133-1-4	FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT		
133-1-4-1	L'ÉTAT-CIVIL EST DEvenu UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT		
	133-1-4-1-01	Améliorer les systèmes nationaux d'enregistrement des faits d'état-civil et d'établissement	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION	
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION	
133	Administration Territoriale	
		<i>des statistiques de l'état-civil</i>
	133-1-4-1-02	RENFORCER LA COUVERTURE D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-03	RECRUTER UN PERSONNEL D'APPUI AUX PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-04	ÉLABORER ET VULGARISER DES TEXTES D'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
	133-1-4-1-05	RÉVISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE FIXANT LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT ET DES ATTRIBUTIONS DU SERVICE DE POLICE SANITAIRE GÉNÉRALE DANS LES COMMUNES (BMH)
	133-1-4-1-06	REDÉFINIR LES RÔLES ET LES STATUTS DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-07	ACTUALISER LES STANDARDS DE SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-08	RENDRE EFFECTIVE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-09	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ET AUTO-CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-10	RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT LA STRUCTURE DE COORDINATION DES SYSTÈMES CRVS
	133-1-4-1-11	RENFORCER LE SYSTÈME DE COORDINATION, DE SUIVI- ÉVALUATION DE L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-12	VULGARISER LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DES CAUSES DE DÉCÈS SURVENUS DANS LES FORMATIONS SANITAIRES ET EN DEHORS DES FORMATIONS SANITAIRES
	133-1-4-1-13	EFFECTUER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DANS LES SERVICES D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-14	RÉVISER LE PROCESSUS ET LES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉTABLISSEMENT DE STATISTIQUES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-15	RÉGLEMENTER L'UTILISATION DES NTIC EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-16	RÉVISER LE CADRE JURIDIQUE RÉGISSANT L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-17	RÉGLEMENTER LA PROCÉDURE DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE TRANSMISSION DES DONNÉES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL ET DES CAUSES DE DÉCÈS
	133-1-4-1-18	RENFORCER LE SYSTÈME DE COMMUNICATION, PLAIDOYER
	133-1-4-1-19	ÉLABORER UNE CHARTE DE RESPONSABILITÉS DES STRUCTURES EN CHARGE DE L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-20	Renforcer le cadre institutionnel et juridique de l'état civil
	133-1-4-1-21	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-22	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET JUDICIAIRE À TOUS LES NIVEAUX
	133-1-4-1-23	AMELIORATION DES SYSTEMES D'ETAT CIVIL ET DE L'IDENTITE
133-1-5	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-5-1	SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ
	133-1-5-1-01	EFFECTUER DES MISSIONS DE CONTRÔLE AU NIVEAU DES PRÉFECTURES, DISTRICTS ET ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS
	133-1-5-1-02	EXPLOITER LES DOLÉANCES, LES RAPPORTS CIRCONSTANCIÉS ET LES CORRESPONDANCES ÉMANANT DES TIERS ET DES RESPONSABLES TERRITORIAUX
	133-1-5-1-03	EDICTER DES INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES SUR LA GESTION DES CAISSES PUBLIQUES ET LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
	133-1-5-1-04	EFFECTUER DES ACTIVITÉS DE SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DES MISSIONS DE CONTRÔLE
	133-1-5-1-05	EXPLOITER LES PROCÈS-VERBAUX DE CLÔTURE DES CAISSES PUBLIQUES ET LES RAPPORTS ANNUELS DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
	133-1-5-1-06	EXPLOITER ET ANALYSER LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITÉS
133-1-6	FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION	
	133-1-6-1	MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE
	133-1-6-1-01	METTRE À JOUR LES CADRES JURIDIQUES RÉGISSANT LA MIGRATION
	133-1-6-1-02	ORGANISER DES MISSIONS DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
	133-1-6-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES TERRITORIAUX EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
	133-1-6-1-04	METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE NATIONALE DE LA MIGRATION
	133-1-6-1-05	OPÉRATIONNALISER LES SITES DISTANTS D'ENREGISTREMENT BIOMÉTRIQUE
	133-1-6-1-06	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME BIOMÉTRIQUE DE CARTES DE RESIDENTS
	133-1-6-1-07	PAYER LES CONTRIBUTIONS INTRERNATIONALES

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
134	Décentralisation et Développement Local		
134-1	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.		
134-1-1	AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE		
134-1-1-1	SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX RÉALISÉS		
134-1-1-1-01	AMÉLIORER LA COMPÉTENCE DES RESPONSABLES COMMUNAUX À LA PLANIFICATION GESTION DES PROJETS		
134-1-1-1-02	METTRE UN CADRE DE TRAVAIL EFFICACE ENTRE LES CTDS ET FDL		
134-1-1-1-03	FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-1-1-04	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL INCLUSIF ET DE DECENTRALISATION		
134-1-1-1-05	ASSURER LE TRANSFERT DE FONDS POUR LES SOUS- PROJETS DES CTD		
134-1-1-1-06	PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC (PAPSP/FDL)		
134-1-2	COORDONNER LES APPUIS AUX CTD		
134-1-2-1	APPUIS AUX CTD COORDONNÉS		
134-1-2-1-01	APPUYER LES CTD À LA GESTION RATIONNELLE DE LEUR PATRIMOINE		
134-1-2-1-02	MISE EN PLACE DES MECANISMES DE LA BONNE GOUVERNANCE LOCAL <i>rejet --</i>		
134-1-2-1-03	TRANSFÉRER AUX CTD ET AUX EPA LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR GÉRER EFFICACEMENT LEURS AFFAIRES		
134-1-2-1-04	T02COACHING TERRITORIAL		
134-1-2-1-05	ACCOMPAGNER LES CTD AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-2-1-06	PN4 DÉCENTRALISATION ÉMERGENTE		
134-1-2-1-07	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIERE DE MOBILISATION DES RESSOURCES PROPRES DANS LES ZONES NON INTERVENUES PAR LES PTF		
134-1-2-1-08	APPUI AU PPP INTERCOLECTIVITE ET COOPERATION DECENTRALISEES POUR LES OPC ET ASSOCIATION DES COMMUNES		
134-1-2-1-09	DÉVELOPPER DES SYNERGIES DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET INTER-COLLECTIVITÉS, AFIN DE RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LE GAIN D'ÉCHELLE DANS LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT		
134-1-2-1-10	APURER LES ARRIERES DES COMMUNES		
134-1-2-1-11	SUSCITER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DES CTD AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, EN PRIVILÉGIANT LES CONCERTATIONS MULTI-ACTEURS LOCAUX ET TERRITORIAUX		
134-1-2-1-12	Appuyer les CTD à la promotion de la gouvernance locale		
134-1-2-1-13	RENFORCER LES CAPACITÉS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES		
134-1-2-1-14	ASSURER LE SUIVI DE L'UTILISATION DES SUBVENTIONS TRANSFÉRÉES AUX CTD		
134-1-2-1-15	Dotation en matériels et mobiliers de bureau		
134-1-2-1-16	Accompagner les CTD à la promotion du développement local inclusif		
134-1-2-1-17	ACCROÎTRE LES RELATIONS DES CTD MALAGASY ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EXTÉRIEURES PAR DES ÉCHANGES ET DES PARTAGES MULTITHÉMATIQUES ET MULTI-ACTEURS		
134-1-2-1-18	VALORISER LES BONNES PRATIQUES ET SUCCESS STORIES AFIN D'AUGMENTER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA DÉCENTRALISATION EFFECTIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-2-1-19	Formation, animation et encadrement		
134-1-2-1-20	Amélioration des recettes Communales		
134-1-2-1-21	APPUYER LES CTD POUR LE RESPECT DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE		
134-1-2-1-22	Traiter les Doléances venant des CTD		
134-1-2-1-23	Construction ou réhabilitation des bâtiments		
134-1-2-1-24	Appuyer techniquement les CTD dans tout le processus de la décentralisation		
134-1-2-1-25	APPUYER LES CTD POUR L'INSTAURATION DU PRINCIPE DE L'INTÉGRITÉ DANS LA RÉALISATION DU SERVICE PUBLIC LOCAL		
134-1-2-1-26	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES RESPONSABLES DES CTD A LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DE LA DECENTRALISATION AU PROFIT DU DEVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-2-1-27	Coaching territorial		
134-1-2-1-28	APPUYER TECHNIQUEMENT LES CTD DANS TOUT LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION		
134-1-2-1-29	APPUYER LES CTD À PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE		
134-1-2-1-30	Dotation en matériels informatiques et logiciel		
134-1-2-1-31	PN6 REGIONS EMERGENTES		
134-1-3	CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.		
134-1-3-1	CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-3-1-01	T21 AMELIORATION DES RECETTES COMMUNALES		
134-1-3-1-02	RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL		
134-1-3-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ		
134-1-3-1-04	S24-PROJET DE SOUTIEN A DES MOYENS DE SUBSISTANCE RESILIENTS DANS LE SUD DE		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
134	Décentralisation et Développement Local		
		MADAGASCAR (Ex South Resiliency)	
	134-1-3-1-05	OPERATIONALISATION DE L'OBSERVATOIR NATIONAL , MISE EN PLACE DES CENTRES D'OBSERVATION REGIONAUX ET D'UN SYSTEME DE COMMUNICATION SUR LA DECENTRALISATION ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL	
	134-1-3-1-06	SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	
	134-1-3-1-07	MISE EN PLACE ET OPERATIONNALISATION AU NIVEAU DES DISTRICTS D'UNE UNITE D'APPUI DES SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES AUX COLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES	
	134-1-3-1-08	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DES INTERVENTIONS DES PTFs DANS LEURS TERRITOIRES	
	134-1-3-1-09	CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.	
	134-1-3-1-10	ASSURER UN BON CADRE DE TRAVAIL	
	134-1-3-1-11	PROJET D'ASSISTANCE D'URGENCE SUITE A L'IMPACT COMBINE DE LA SECHERESSE ET DE LA PANDEMIE COVID-19 DANS LE SUD DE MADAGASCAR	
134-1-4	RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME.		
	134-1-4-1	CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES	
	134-1-4-1-01	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESPONSABLES DES CTD DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DE LA GESTION FINANCIÈRE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL	
	134-1-4-1-02	renforcement des capacités techniques de l'INDDL	
	134-1-4-1-03	T03ELABORATION D'UN CADRE JURIDIQUE ET MISE EN PLACE PROGRESSIVE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	
	134-1-4-1-04	Gouvernance Urbaine de Grand Tana	
	134-1-4-1-05	PROMOUVOIR LE PARTENARIAT AUPRÈS DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX	
	134-1-4-1-06	APPUYER LES CTD DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	
	134-1-4-1-07	Améliorer la gestion des activités de formation de l'INDDL	
	134-1-4-1-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIÈRE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES CTD	
	134-1-4-1-09	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL	
134-1-5	METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.		
	134-1-5-1	PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE	
	134-1-5-1-01	COORDINATION DES APPUIS AU DEVELOPPEMENT LOCAL	
	134-1-5-1-02	PROGRAMME D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET A LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE	
	134-1-5-1-03	PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL INCLUSIF ET DE DECENTRALISATION (PRODECID/GIZ)	
	134-1-5-1-04	HARMONISER LES INTERVENTIONS DES PTF EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL	
	134-1-5-1-05	TXX -ASSURER LA COORDINATION GENERALE DES PROJETS ET DES PARTENARIATS DU MID	
	134-1-5-1-06	CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DU PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL.	
	134-1-5-1-07	RECHERCHER ET ORGANISER DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE CADRE DE LA SNDL	
	134-1-5-1-08	SUPERVISER LES INTERVENTIONS DES ORGANISMES RATTACHÉS DU MID	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
135	Réformes Administratives		
135-1	REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD		
135-1-1	RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID		
135-1-1-1	SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE		
	135-1-1-1-01	EVALUATION DES DEPENSES PUBLIQUES DANS LES COLLECTIVITES	
	135-1-1-1-02	COLLECTER LES DONNÉES NECESSAIRES À LA CONCEPTION D'UNE BASE DE DONNÉES	
	135-1-1-1-03	METTRE EN PLACE UNE BANQUE DE DONNÉES DE RÉFORME	
	135-1-1-1-04	ASSURER LA SUPERVISION DES PROJETS GÉRÉS PAR LES DIRECTIONS RATTACHÉES À LA	
	135-1-1-1-05	Vulgariser les textes adoptés/promulgués auprès des responsables territoriaux	
	135-1-1-1-06	AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU MID	
	135-1-1-1-07	PARTICIPER À L'EFFICACITÉ ET À L'EFFICIENCE DU PERSONNEL DU MID	
	135-1-1-1-08	PROCÉDER À L'ÉLABORATION DES OUTILS DE PROGRAMMATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION ET À LEUR TRANSMISSION AUX INSTANCES SUPÉRIEURES	
	135-1-1-1-09	Diffuser les textes sur des supports physiques ou électroniques	
	135-1-1-1-10	GÉRER LES PROJETS AFFILIÉS À LA DGRA	
	135-1-1-1-11	Elaborer les textes relatifs au renforcement de l'effectivité de la Décentralisation	
	135-1-1-1-12	EFFECTUER DES MISSIONS DE SUIVI-ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES	
	135-1-1-1-13	APPUYER L'ÉTUDE ET L'ÉLABORATION DES PROJETS DU MID	
	135-1-1-1-14	ENRICHIR LA DOCUMENTATION DU MID EN OUVRAGES ET PÉRIODIQUES	
	135-1-1-1-15	Elaborer les textes relatifs à la redynamisation de l'Administration du Territoire	
	135-1-1-1-16	CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DU MID	
	135-1-1-1-17	CONTRIBUER AUX REFORMES INITIÉS PAR LES AUTRES INSTITUTIONS ET MINISTERES AU BÉNÉFICE DES CTD	
	135-1-1-1-18	ENTRETENIR LES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA DELED.	
	135-1-1-1-19	RECHERCHER LES PARTENARIATS	
	135-1-1-1-20	RENFORCER LA CAPACITÉ DU PERSONNEL DE LA DELED EN MATIÈRE LÉGISTIQUE, JURIDIQUE, GESTION ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE	
	135-1-1-1-21	COORDONNER LES PROJETS DU MID	
	135-1-1-1-22	DIFFUSER LES TEXTES SUR DES SUPPORTS PHYSIQUES OU ÉLECTRONIQUES	
	135-1-1-1-23	METTRE EN ŒUVRE LES PARTENARIATS DANS LE CADRE DE FORMATION	
	135-1-1-1-24	INITIER À LA CULTURE D'ÉVALUATION ET DE REDEVABILITÉ	
	135-1-1-1-25	SUPERVISER LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ET DE SUIVI-ÉVALUATION AU NIVEAU DU MID.	
	135-1-1-1-26	ASSURER L'APPROPRIATION DES TEXTES ADOPTÉS/PROMULGUÉS PAR LES RESPONSABLES TERRITORIAUX.	
	135-1-1-1-27	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES PROJETS	
	135-1-1-1-28	ACQUERIR UN LOGICIEL D'EXPLOITATION DES DONNÉES STATISTIQUES	
	135-1-1-1-29	VULGARISATION ET APPROPRIATION DES REFORMES ADMINISTRATIVES PAR LES RESPONSABLES CENTRAUX ET TERRITORIAUX DU MINISTERE DE L INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION	
	135-1-1-1-30	PN2 REFORMES ADMINISTRATIVES ET TRANSFORMATION DIGITALE	
	135-1-1-1-31	DIRECTION GENERALE DE LA REFORME ADMINISTRATIVE FONCTIONNELLE	
135-1-2	PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE		
135-1-2-1	ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES		
	135-1-2-1-01	T01GERER LES INSTRUMENTS DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	135-1-2-1-02	T01VULGARISER ET APPROPRIER LES REFORMES SECTORIELLES AUX REPRESENTANTS DE L'ETAT	
	135-1-2-1-03	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-2-1-04	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-2-1-05	EFFECTUER LE SUIVI DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-2-1-06	ELABORER LES TEXTES RELATIFS À LA REDYNAMISATION DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-2-1-07	ORGANISER DES FORMATIONS À L'ENDROIT DES AGENTS PÉRIPHÉRIQUES ET EXCENTRIQUES DU MID	
	135-1-2-1-08	RÉALISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES DU MID EN COLLABORATION AVEC LES EPA DE FORMATION	
	135-1-2-1-09	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX DU MID	
135-1-3	MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD		
135-1-3-1	SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS		
	135-1-3-1-01	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS DES CTD	
	135-1-3-1-02	T22 Appui aux communes sur l'élaboration du budget de Programme	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

135 Réformes Administratives

135-1-3-1-03 Amélioration de la gestion des ressources fiscales des CTD

135-1-3-1-04 Mise en place des Communes pilotes

135-1-3-1-05 APPUYER LA CONCEPTION DES PROJETS AYANT DES IMPACTS SUR LES CTD

135-1-3-1-06 ELABORER LES TEXTES RELATIFS AU RENFORCEMENT DE L'EFFECTIVITÉ DE LA DÉCENTRALISATION

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION
216	Gestion des Risques et des Catastrophes
216-1	Accroître la résilience des institutions nationales et collectivités territoriales face aux catastrophes
216-1-1	Améliorer les outils techniques de préparation
216-1-1-1	Les capacités des acteurs sont renforcées en matière de préparation et de réponse
216-1-1-1-01	Créer un pool de formateurs pour les régions et les former pour la préparation et réponse aux urgences
216-1-1-1-02	Organiser une formation spécifique sur le relèvement afin de familiariser les acteurs nationaux sur les mesures de préparation pour le relèvement
216-1-1-1-03	Développer et mettre en oeuvre un programme de formation pour la préparation et réponse aux urgences de toutes natures et à tous les niveaux (national, régions, districts, communes) et sur la gestion de système d'alerte précoce ;
216-1-1-1-04	Organiser des exercices de simulation annuellement (période prédéfinie) et simultanément pour plusieurs risques (naturels ou industriels) majeurs au niveau national, régional et district, afin de tester les plans de contingence et de renforcer les capacités
216-1-1-1-05	Assurer la formation régulière des agents en charge de la gestion des systèmes d'alerte précoce
216-1-1-1-06	Mettre en place une base de données de toutes les personnes formées en RRC et GRC au niveau national
216-1-1-1-07	Organiser une formation pour la gestion de l'information et en SIG avec un focus sur la préparation et réponse aux urgences
216-1-1-2	Les outils techniques de la préparation aux situations d'urgence sont adaptés et opérationnels
216-1-1-2-01	Renforcer les capacités des comités locaux de planification de secours en formation, en moyens matériels et financiers
216-1-1-2-02	Mettre à jour les plans de contingence en fonction des scénarios de risques futurs et prendre en compte l'aspect genre à tous les niveaux
216-1-1-2-03	Procéder à des campagnes de pré-positionnement dans les districts et régions sensibles
216-1-1-2-04	Faire une large diffusion du mécanisme institutionnel de gestion des crises
216-1-1-3	Des outils sont développés pour la planification, la mise en oeuvre et le monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences
216-1-1-3-01	Mettre en place un mécanisme permettant d'actualiser périodiquement les plans sectoriels de contingence régionaux en utilisant les résultats de l'évaluation des risques.
216-1-1-3-02	Développer et disséminer un seul outil standard pour l'évaluation des besoins en cas de catastrophes
216-1-1-3-03	Renforcer les capacités (techniques, matérielles et financières) des communautés des zones sensibles à la préparation et la réponse
216-1-1-3-04	Réhabilitation et aménagement des infrastructures régionales
216-1-1-3-05	Installation de centre régional de protection civile (CRPC)
216-1-1-4	Les actions de prévention, d'assistance et de reconstruction sont exécutées professionnellement par des antennes locales du BNGRC
216-1-1-4-01	Assurer les missions de préparation, de secours et de relèvement par la mise à contribution des structures décentralisées du BNGRC.
216-1-1-5	Mission du BNGRC de prévision, d'assistance et de relèvement assurée
216-1-1-5-01	PN5 Gestion des risques et catastrophes proactive et rationalisée
216-1-1-5-02	Rénovation et mise en oeuvre de la stratégie nationale de gestion des risques et catastrophes
216-1-1-6	Besoins nationaux en logistique et communication évalués afin de garantir une réponse efficace aux désastres
216-1-1-6-01	Renforcer les capacités en équipement des structures de secours d'urgence.
216-1-1-6-02	Renforcer les capacités nationales en matière de formulation, mise en oeuvre et suivi de programmes de relèvement rapide
216-1-1-6-03	Etablir une standardisation des équipements de réponse/communication entre tous les principaux intervenants dans la gestion des situations d'urgence
216-1-1-7	Les systèmes d'alerte précoce sont opérationnels au niveau communautaire
216-1-1-7-01	Développer/renforcer les mécanismes d'alerte précoce dans les régions, districts les plus sensibles
216-1-1-7-02	Développer/former et équiper les districts plus sensibles afin que des mécanismes d'alerte précoce soient fonctionnels
216-1-1-8	Les centres opérationnels sont renforcés aux niveaux national et régional
216-1-1-8-01	Former les agents des centres sur la collecte, l'analyse et la gestion de l'information
216-1-1-8-02	Organiser régulièrement des exercices de simulations afin de garantir un bon niveau d'opérationnalité des centres
216-1-1-9	Une banque de données et d'informations est opérationnelle afin de centraliser les informations
216-1-1-9-01	Etablir les standards minimum afin de garantir la sécurité des intervenants lors de situations d'urgence
216-1-1-9-02	Mettre en place un document standard pour les "appels de fonds d'urgence" et aussi pour le reporting
216-1-1-9-03	Créer une banque d'informations afin de centraliser et gérer les informations pour la préparation et réponse aux urgences
216-1-1-9-04	Etablir des accords-cadres et des partenariats entre l'État, les acteurs humanitaires, et le secteur privé

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
216	Gestion des Risques et des Catastrophes		
	216-1-1-9-05	<i>Etablir une base de données pour tous les numéros/contacts importants (GVT, SNU, NGO et donateurs)</i>	
	216-1-1-9-06	<i>Etablir une procédure afin de gérer les médias lors de situation de réponse aux urgences</i>	
216-1-2	Un système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires		
	216-1-2-1	Le système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires	
	216-1-2-1-01	<i>Disséminer les SAP existants à tous les intervenants/partenaires impliqués dans la réponse aux urgences</i>	
	216-1-2-1-02	<i>Créer des réseaux communautaires d'alerte précoce dans les régions non encore dotées</i>	
	216-1-2-1-03	<i>Renforcer les capacités du système national d'alerte précoce afin qu'il puisse couvrir les risques majeurs dans le pays</i>	
	216-1-2-1-04	<i>Accroître la performance à l'échelle locale des prévisibilités des risques majeurs</i>	
	216-1-2-1-05	<i>Promouvoir l'utilisation des TV, des radios, des réseaux de téléphonie ou autres moyens fiables dans le cadre des alertes précoces afin de permettre aux populations urbaines et rurales d'être informées sur les mesures à prendre pour minimiser l'impact des</i>	
	216-1-2-1-06	<i>Faire une évaluation du système d'alerte existant et tenir compte des connaissances traditionnelles</i>	
	216-1-2-1-07	<i>PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICIENCE EN MATIERE DE REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE</i>	
216-1-3	Les risques majeurs sur l'ensemble du territoire sont connus et évalués et le SAP national multirisques renforcé		
	216-1-3-1	Les risques tant au niveau national et local sont identifiés et évalués, et leur profil contribue de façon adéquate à la prise de décision des acteurs	
	216-1-3-1-01	<i>Elaborer les cartes des zones à multirisques.</i>	
	216-1-3-1-02	<i>Réaliser une étude de vulnérabilité des écosystèmes côtiers et des mangroves, ainsi que des établissements humains de la côte malgache au phénomène de l'érosion côtière</i>	
	216-1-3-1-03	<i>Développer des outils, capitaliser les existants et réaliser des diagnostics sommaires des risques pour chaque secteur</i>	
	216-1-3-1-04	<i>Actualiser et réaliser des études de modélisation des risques majeurs</i>	
	216-1-3-1-05	<i>Faire l'évaluation systématique de la vulnérabilité aux crises et catastrophes à Madagascar</i>	
216-1-4	La RRC et la GRC sont intégrées dans les politiques nationale et sectorielles de développement		
	216-1-4-1	Le cadre politique de la RRC et de la GRC est renforcé par la clarification autant que possible de toutes les clauses	
	216-1-4-1-01	<i>Installer dans les localités sensibles les points focaux de l'unité nationale de coordination de la GRC afin d'assurer un appui technique aux CTD et aux autres intervenants</i>	
	216-1-4-1-02	<i>Payer les salaires et cotisations des ECD</i>	
	216-1-4-2	L'intégration de la GRC dans les politiques, plans, programmes sectoriels est améliorée	
	216-1-4-2-01	<i>Former les acteurs nationaux et décentralisés de développement sur l'intégration de la GRC dans l'élaboration des instruments de planification du développement ;</i>	
	216-1-4-2-02	<i>Intégrer le processus d'intégration de la GRC dans l'enseignement primaire et secondaire de l'Éducation Nationale</i>	
	216-1-4-2-03	<i>Renforcer la prise en compte de la dimension de la GRC dans les études d'impacts environnementaux</i>	
	216-1-4-2-04	<i>Intégrer la GRC dans les programmes de l'Enseignement Supérieur</i>	
	216-1-4-2-05	<i>Former les parlementaires, les directeurs de cabinet, les directeurs centraux, les responsables de la planification sur l'intégration de la GRC dans les instruments de planification du développement</i>	
	216-1-4-3	Le cadre juridique de la réduction et de gestion des risques des catastrophes est renforcé	
	216-1-4-3-01	<i>Vulgariser et promouvoir l'appropriation des textes juridiques sur la GRC</i>	
	216-1-4-3-02	<i>Vulgariser les documents relatifs à la prévention et à la gestion des risques de catastrophes</i>	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION						
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION						
063	Administration et Coordination						
063-1	REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE						
063-1-1	ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES						
063-1-1-1	GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE						
	063-1-1-1-R1	Pourcentage du patrimoine géré	%	25	35	35	-
063-1-1-2	GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE						
	063-1-1-2-R1	Pourcentage des ressources financières gérées	%	25	35	35	-
063-1-1-3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE						
	063-1-1-3-R1	Pourcentage des ressources humaines gérées	%	25	35	35	-
063-1-1-4	GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE						
	063-1-1-4-R1	Pourcentage des marchés publics gérées	%	50	100	100	-
063-1-2	METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE						
063-1-2-1	FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE						
	063-1-2-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	75	100	100	-
063-1-2-2	SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES						
	063-1-2-2-R1	Pourcentage de l'optimisation et de normalisation	%	50	75	75	-
063-1-3	ASSURER LA BONNE MARCHÉ DU PROCESUS ÉLECTORAL						
063-1-3-1	ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES						
	063-1-3-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	40	50	50	-
063-1-4	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.						
063-1-4-1	ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMÉLIORÉ AU NIVEAU DES CTD						
	063-1-4-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	35	50	50	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION					
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION					
133	Administration Territoriale					
133-1	AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE					
133-1-1	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD					
133-1-1-1	CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES					
133-1-1-1-R1	Nombre de structures territoriales bénéficiaires	NOMBRE	1000	1200	1200	-
133-1-2	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE					
133-1-2-1	AUTORITÉ DE L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES					
133-1-2-1-R1	Taux d'insécurité réduit	%	80	80	80	-
133-1-3	RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS					
133-1-3-1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS					
133-1-3-1-R1	Taux d'insécurité réduit	%	60	65	65	-
133-1-4	FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT					
133-1-4-1	L'ÉTAT-CIVIL EST DEvenu UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT					
133-1-4-1-R1	Taux d'instruments de l'état civil harmonisés, normalisés et modernisés	%	50	70	70	-
133-1-5	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE					
133-1-5-1	SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ					
133-1-5-1-R1	Taux de dysfonctionnements corrigés	%	90	100	100	-
133-1-6	FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION					
133-1-6-1	MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE					
133-1-6-1-R1	Taux d'étrangers enregistrés et contrôlés	%	75	85	85	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION						
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION						
134	Décentralisation et Développement Local						
134-1	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.						
134-1-1	AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE						
134-1-1-1	SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX RÉALISÉS						
134-1-1-1-R1	Pourcentage de sous-projets réalisés	%	870	870	870	-	
134-1-2	COORDONNER LES APPUIS AUX CTD						
134-1-2-1	APPUIS AUX CTD COORDONNÉS						
134-1-2-1-R1	nombre des CTD appuyées	NOMBRE	99	1520	1520	-	
134-1-3	CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.						
134-1-3-1	CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL						
134-1-3-1-R1	Nombre de cadres de concertation mis en place aux niveaux central et local	NOMBRE	250	400	400	-	
134-1-4	RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME.						
134-1-4-1	CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES						
134-1-4-1-R1	Nombre des responsables des CTD formés par an	NOMBRE	2500	2500	2500	-	
134-1-5	METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.						
134-1-5-1	PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE						
134-1-5-1-R1	Nombre d'empiètement thématique et géographique des appuis réduits	NOMBRE	80	90	90	-	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2021	2022	2023	2024
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION							
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION							
135	Réformes Administratives							
135-1	REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD							
135-1-1	RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID							
135-1-1-1	SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE							
	135-1-1-1-R1	Taux de réalisation des réformes adopté	%	50	55	55	-	-
135-1-2	PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE							
135-1-2-1	ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES							
	135-1-2-1-R1	Taux de réalisation des actions de réformes de l'administration du territoire	%	50	55	55	-	-
135-1-3	MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD							
135-1-3-1	SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS							
	135-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des usagers (par rapport à la qualité des services offerts)	%	50	55	55	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION					
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION					
216	Gestion des Risques et des Catastrophes					
216-1	Accroître la résilience des institutions nationales et collectivités territoriales face aux catastrophes					
216-1-1	Améliorer les outils techniques de préparation					
216-1-1-1	Les capacités des acteurs sont renforcées en matière de préparation et de réponse					
216-1-1-1-R1	Nombre formations ou de remises à niveau des acteurs en préparation et réponse	NOMBRE	30	40	40	-
216-1-1-2	Les outils techniques de la préparation aux situations d'urgence sont adaptés et opérationnels					
216-1-1-2-R1	Nombre d'outils techniques renouvelés ou nouvellement développés, adaptés et opérationnalisés	NOMBRE	15	20	20	-
216-1-1-3	Des outils sont développés pour la planification, la mise en oeuvre et le monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences					
216-1-1-3-R1	Nombre d'outils de planification, de mise en oeuvre et de monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences développés	NOMBRE	15	20	20	-
216-1-1-4	Les actions de prévention, d'assistance et de reconstruction sont exécutées professionnellement par des antennes locales du BNGRC					
216-1-1-4-R1	Pourcentage des interventions de prévention, d'assistance et de reconstruction exécutées par des antennes locales du BNGRC	%	70	75	75	-
216-1-1-5	Mission du BNGRC de prévision, d'assistance et de relèvement assurée					
216-1-1-5-R1	Taux d'interventions du BNGRC par rapport au nombre de sinistres	NOMBRE	85	90	90	-
216-1-1-6	Besoins nationaux en logistique et communication évalués afin de garantir une réponse efficace aux désastres					
216-1-1-6-R1	Taux d'accroissement du montant des besoins nationaux en logistique et communication	NOMBRE	15	25	25	-
216-1-1-7	Les systèmes d'alerte précoce sont opérationnels au niveau communautaire					
216-1-1-7-R1	Nombre de communes ayant un système d'alerte précoce opérationnel	NOMBRE	55	60	60	-
216-1-1-8	Les centres opérationnels sont renforcés aux niveaux national et régional					
216-1-1-8-R1	Nombre de districts dotés de centres opérationnels actifs	NOMBRE	15	20	20	-
216-1-1-9	Une banque de données et d'informations est opérationnelle afin de centraliser les informations					
216-1-1-9-R1	Taux d'accroissement de la taille de la banque de données et d'informations	NOMBRE	30	35	35	-
216-1-2	Un système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires					
216-1-2-1	Le système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires					
216-1-2-1-R1	Nombre de nouveaux SAP multirisques mis en place	NOMBRE	35	40	40	-
216-1-3	Les risques majeurs sur l'ensemble du territoire sont connus et évalués et le SAP national multirisques renforcé					
216-1-3-1	Les risques tant au niveau national et local sont identifiés et évalués, et leur profil contribue de façon adéquate à la prise de décision des acteurs					
216-1-3-1-R1	Nombre de risques au niveau national et local étudiés, évalués et documentés de façon à aider à la prise de décision des acteurs	NOMBRE	15	20	20	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
216-1-4	La RRC et la GRC sont intégrées dans les politiques nationale et sectorielles de développement					
216-1-4-1	Le cadre politique de la RRC et de la GRC est renforcé par la clarification autant que possible de toutes les clauses					
216-1-4-1-R1	Nombre de clauses du cadre politique de la RRC et la GRC clarifiées	<i>NOMBRE</i>	10	15	15	-
216-1-4-2	L'intégration de la GRC dans les politiques, plans, programmes sectoriels est améliorée					
216-1-4-2-R1	Nombre de nouveaux documents de politique, plans, programmes sectoriels de développement intégrant la GRC	<i>NOMBRE</i>	30	35	35	-
216-1-4-3	Le cadre juridique de la réduction et de gestion des risques des catastrophes est renforcé					
216-1-4-3-R1	Nombre de textes juridiques relatifs à la RRC et la GRC	<i>NOMBRE</i>	20	25	25	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
036	Administration et Coordination
036-1	REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1-1	LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES
036-1-1-1-01	RENFORCEMENT DE CAPACITE HUMAINE, MATERIELLE ET LOGISTIQUE
036-1-1-1-02	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES STRATEGIQUE DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1-1-03	DÉCONCERNER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
036-1-1-1-04	COORDONNER L'EXECUTION DU BUDGET DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1-1-05	ENTREtenir DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TRANSMISSION
036-1-1-1-06	ASSURER LE RECENSEMENT ET LA GESTION DE LA PATRIMOINE DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1-1-07	ASSURER LE PAIEMENT DES CHARGES FIXES DU MINISTERE
036-1-1-1-08	ENTREtenir LE PARC AUTOMOBILE DU MINISTÈRE
036-1-1-1-09	ASSURER LE CONTRÔLE D'EXECUTION DES TRAVAUX
036-1-1-1-10	TENIR DES REUNION HEBDOMADAIRE
036-1-1-1-11	INITIER DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES
036-1-1-1-12	RENFORCER L'EFFECTIF DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1-1-13	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIF ABRITANT LES SERVICES DE POLICE
036-1-1-1-14	DÉCONCERNER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
036-1-1-1-15	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DES PERIPHÉRIQUES
036-1-1-1-16	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS TECHNIQUES ET DE BUREAU ET DES ÉQUIPEMENTS
036-1-1-1-17	DOTATION DES MOYENS ET MATERIELLES ADEQUATS POUR LES SERVICES DE POLICE
036-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
036-1-2-1	LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ
036-1-2-1-01	ASSURER L'EFFECTIVITÉ DU STANDARD DE SERVICE
036-1-2-1-02	ASSURER UNE EXEMPLARITÉ ET UNE TRANSPARENCE QUANT AUX SANCTIONS EN MATIÈRE DE CORRUPTION
036-1-2-1-03	INTENSIFIER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SERVICES DE POLICE
036-1-2-1-04	CRÉER UNE CELLULE DE TRAITEMENT DES DOLÉANCES (CTD)
036-1-3	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE
036-1-3-1	LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ
036-1-3-1-01	INTERCONNECTER LES SERVICES DE SUIVI-EVALUATION
036-1-3-1-02	METTRE EN PLACE AU NIVEAU DE LA DPSE LE SERVICE DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES PROJETS

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
120	Securité publique
120-1	GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS
120-1-1	RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE
120-1-1-1	LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE
120-1-1-1-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES
120-1-1-1-02	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA VIOLATION DES SÉPULTURES SUIVIE DE VOL D'OSSEMENTS HUMAINS
120-1-1-1-03	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES
120-1-1-1-04	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES CRIMES DE SANG
120-1-1-1-05	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES À FEU
120-1-1-1-06	RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES
120-1-1-1-07	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS
120-1-1-1-08	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)
120-1-1-1-09	REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES
120-1-1-1-10	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-1-1-11	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
120-1-1-1-12	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
120-1-1-1-13	RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
120-1-1-1-14	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS À MAIN ARMÉE
120-1-1-1-15	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS.
120-1-1-1-16	RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
120-1-1-1-17	RENFORCER LA LUTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)
120-1-1-1-18	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA PROFANATION DES TOMBEAUX ET LE TRAFIC DES OSSEMENTS HUMAINS
120-1-1-1-19	MODERNISER LA POLICE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (PST)
120-1-1-1-20	FLUIDIFIER LA CIRCULATION EN VILLE
120-1-1-1-21	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES
120-1-1-1-22	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ (CLCC)
120-1-1-1-23	DOTATION DE MOYENS ET MATÉRIELLES ADÉQUATS POUR LES SERVICES DE POLICE
120-1-1-1-24	RENFORCEMENT DE LA SECURITE PUBLIQUE
120-1-1-1-25	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE
120-1-1-1-26	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-1-1-27	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE
120-1-2	RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE
120-1-2-1	LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ
120-1-2-1-01	RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DROITS DES ENFANTS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
120-1-2-1-02	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS
120-1-2-1-03	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISMES
120-1-2-1-04	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES
120-1-2-1-05	INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS
120-1-2-1-06	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)
120-1-2-1-07	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA VIOLATION DES SÉPULTURES SUIVIE DE VOL D'OSSEMENTS HUMAINS
120-1-2-1-08	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS
120-1-2-1-09	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
120-1-2-1-10	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-2-1-11	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES
120-1-2-1-12	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS.
120-1-2-1-13	RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
120-1-2-1-14	INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS
120-1-2-1-15	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES CRIMES DE SANG
120-1-2-1-16	RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE		
150	SECURITE PUBLIQUE		
120	Securité publique		
		120-1-2-1-17	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES À FEU
		120-1-2-1-18	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
		120-1-2-1-19	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS
		120-1-2-1-20	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS À MAIN ARMÉE
		120-1-2-1-21	REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES
		120-1-2-1-22	RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
136	Surveillance du territoire et renseignements généraux
136-1	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL
136-1-1	RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES ÉTATIQUES
136-1-1-1	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES
136-1-1-1-01	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
136-1-1-1-02	RESTAURER LA MISE À LA DISPOSITION AU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE FONDS SPÉCIAUX
136-1-1-1-03	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
136-1-2	RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL
136-1-2-1	LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE
136-1-2-1-01	INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS
136-1-2-1-02	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS
136-1-2-1-03	RENFORCER LA SURVEILLANCE DES APPROCHES MARITIMES ET AÉRIENNES, LA SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET LES ACTIONS DE COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS
136-1-2-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS
136-1-2-1-05	T01_RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE NAUTIQUE ET COTIERE
136-1-2-1-06	INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS
136-1-2-2	LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ
136-1-2-2-01	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER
136-1-2-2-02	NUMÉRISATION DE L'ARCHIVAGE DES FICHES DE RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SERVICE DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DU SCIE
136-1-2-2-03	RENFORCER LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES ÉTRANGERS
136-1-2-2-04	LNTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER
136-1-2-3	LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE
136-1-2-3-01	PASSEPORT ELECTRONIQUE
136-1-2-3-02	RENFORCER LES OPÉRATIONS DE DÉMANTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAITE DE PERSONNE
136-1-2-3-03	CRÉER UNE BASE DE DONNÉES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION
136-1-2-3-04	AMÉLIORER LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DE VOYAGE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
137	Formation et réforme
137-1	RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONNELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE
137-1-1	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE
137-1-1-1	LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE
137-1-1-1-01	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES
137-1-1-1-02	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX INSPECTEURS ET AGENTS DE POLICE
137-1-1-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITE D'ACCUEIL DES ECOLES DE LA POLICE NATIONALE
137-1-1-1-04	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES
137-1-1-1-05	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CORPS ENSEIGNANTS AU NIVEAU DES ÉCOLES DE FORMATION
137-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE
137-1-1-2-01	ELABORER ET METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE FORMATION ET DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES COMPÉTENCES
137-1-1-2-02	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES
137-1-1-2-03	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES
137-1-1-2-04	RENFORCER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DES POLICIERS.
137-1-1-2-05	MENER UNE FORMATION EN SPÉCIALISATION EN MATIÈRE D'INTERVENTION TACTIQUE
137-1-2	REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE
137-1-2-1	LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS
137-1-2-1-01	RÉVISER LES TEXTES REGISSANT LE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE
137-1-2-1-02	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME
137-1-2-1-03	REDYNAMISER LE SERVICE DE LA LÉGISLATION ET DU CONTENTIEUX DU MINISTÈRE
137-1-2-1-04	ELABORER DES CATALOGUES DES UNIFORMES, DES NOMEMCLATURES DE POSTE ET DES MANUELS DE PROCÉDURES
137-1-2-1-05	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME
137-1-2-2	LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE
137-1-2-2-01	ERIGER LE SERVICE CENTRAL DE COMMUNICATION EN DIRECTION
137-1-2-2-02	METTRE EN PLACE DES NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
137-1-2-2-03	METTRE EN PLACE DES DIRECTIONS RÉGIONALES
137-1-Y	Promouvoir la performance sociéconomique de Madagascar à moyen terme
137-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
137-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
150	SECURITE PUBLIQUE						
036	Administration et Coordination						
036-1	REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE						
036-1-1	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE						
036-1-1-1	LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES						
	036-1-1-1-R1	Taux de réalisation des projets des infrastructures et d'acquisition des matériels roulant, des mobiliers, des équipements et du projet de recrutement	%	100	100	100	-
036-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION						
036-1-2-1	LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ						
	036-1-2-1-R1	Taux de réduction du nombre des Policiers impliqués aux affaires de corruption et similaires	%	10	15	20	-
036-1-3	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE						
036-1-3-1	LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ						
	036-1-3-1-R1	Transparence et efficience dans la gestion des affaires administratives et financières	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
150	SECURITE PUBLIQUE						
120	Securité publique						
120-1	GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS						
120-1-1	RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE						
120-1-1-1	LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE						
	120-1-1-1-R1	Réduction du taux de criminalité	%	1,60	1,60	1,60	-
120-1-2	RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE						
120-1-2-1	LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ						
	120-1-2-1-R1	Taux d'élucidation des affaires traitées	%	55	55	60	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
150	SECURITE PUBLIQUE						
136	Surveillance du territoire et renseignements généraux						
136-1	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL						
136-1-1	RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES ÉTATIQUES						
	136-1-1-1	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES					
	136-1-1-1-R1	Nombre des renseignements exploités, récupérés et communiqués par la Police Nationale	NOMBRE	10250	10450	10450	-
136-1-2	RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL						
	136-1-2-1	LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE					
	136-1-2-1-R1	Taux d'élucidation de traitement des infractions à la législation sur l'immigration et émigration	%	100	100	100	-
	136-1-2-2	LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ					
	136-1-2-2-R1	Taux d'accroissement du nombre des étrangers contrôlés	%	15	15	15	-
	136-1-2-3	LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE					
	136-1-2-3-R1	Taux d'accroissement du nombre des documents de voyage délivrés	%	15	20	25	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE					
150	SECURITE PUBLIQUE					
137	Formation et réforme					
137-1	RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONNELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTÈRE					
137-1-1	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE					
137-1-1-1	LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE					
137-1-1-1-R1	Nombre des élèves formés	NOMBRE	1250	1250	1250	-
137-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE					
137-1-1-2-R1	Taux d'accroissement des policiers bénéficiés de renforcement de capacité professionnelle	NOMBRE	75	80	85	-
137-1-2	REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE					
137-1-2-1	LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS					
137-1-2-1-R1	Nombre des textes de fonctionnement mis à jour	NOMBRE	8	8	-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
012	Administration et Coordination
012-1	OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE
012-1-1	Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la Bonne Gouvernance
012-1-1-1	Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée
012-1-1-1-01	T06 : NOUVEAU PROJET : "AMÉLIORATION DU PARC AUTOMOBILE DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE"
012-1-1-1-02	Amélioration de l'équipement matériel des bureaux au niveau de la Chancellerie
012-1-1-1-03	Procéder à la mise à jour périodique des matériels (recensement)
012-1-1-1-04	Etablir les normes internes en logistique et élaborer un plan de remise aux normes des bureaux
012-1-1-1-05	Projet 050 Amélioration du parc automobile du Département de la Justice
012-1-1-2	Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés
012-1-1-2-01	PIP 042 : PIP AUTONOME intitulé "Délocalisation du Ministère de la Justice : Construction/ Equipement"
012-1-1-2-02	Travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour abriter le Ministère de la Justice
012-1-1-2-03	Projet 042 Délocalisation du Ministère de la Justice
012-1-1-3	Implication des Acteurs de la Justice pour l'instauration de l'Etat de droit renforcée
012-1-1-3-01	Amélioration des services de traitement sanitaire et soins médicaux en faveur des personnels de la Justice centrale
012-1-1-3-02	Renforcer l'indépendance de la Justice et des juges par l'amélioration de leurs capacités financières
012-1-1-3-03	PIP 043 "PROJET JUSTICE" (PIP financé par l'AFD) intitulé "Projet d'Appui à la Justice à Madagascar".
012-1-1-3-04	PIP 055 - PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR PENITENTIAIRE COVID/19
012-1-1-3-05	Assurer le pilotage des projets financé par l'AFD
012-1-2	METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE
012-1-2-1	VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-2-1-01	T04 : NOUVEAU PROJET : "INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-2-1-02	Assurer une communication dynamique des activités du Ministère de la Justice
012-1-2-1-03	POUR SUIVRE LA PARUTION DE REVUES « JUSTICE MADAGASCAR » CHAQUE 03 MOIS RÉGULIÈREMENT)
012-1-2-1-04	T05 : NOUVEAU PROJET : "INFORMATISATION DES JURIDICTIONS ET E-GOUVERNANCE"
012-1-2-1-05	"METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE : RELATIONS PUBLIQUES, APPUI ET ASSISTANCE AUX RESPONSABLES DE COMMUNICATION DES SERVICES EXCENTRIQUES (JURIDICTIONS, ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES,...) "
012-1-2-1-06	ALIMENTER RÉGULIÈREMENT LE SITE-WEB DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
012-1-2-1-07	ASSURER LA RELATION AVEC LES MÉDIAS ET LA MÉDIATISATION DES ÉVÈNEMENTS ET RÉSULTATS AU NIVEAU DU MINISTÈRE ET DES JURIDICTIONS (CRÉATION DE POOL DES JOURNALISTES, RÉALISATION DE SÉMINAIRE OU COLLOQUE)
012-1-2-2	RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION
012-1-2-2-01	Assurer tous les travaux informatiques au niveau de la chancellerie
012-1-2-2-02	Déployer les nouveaux logiciels à l'usage des juridictions et des greffes
012-1-2-2-03	ASSURER TOUS LES TRAVAUX INFORMATIQUES AU NIVEAU DE LA CHANCELLERIE (MISE EN RÉSEAU, DÉVELOPPEMENT D'APPLICAITON, MAINTENANCE, EXPLOITATION ET GESTION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES)
012-1-2-2-04	ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES
012-1-2-2-05	FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVEAU EXCENTRIQUE
012-1-2-2-06	INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-2-2-07	INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-2-2-08	049 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-3	DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA JUSTICE
012-1-3-1	GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE
012-1-3-1-01	Gérer tous les corps de personnel de la Justice en mettant à jour régulièrement les bases de données y afférentes
012-1-3-1-02	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUE CORPS
012-1-3-1-03	ASSURER LES TÂCHES QUOTIDIENNES DE GESTION DE CARRIÈRE DU PERSONNEL
012-1-3-1-04	ASSURER L'EXÉCUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (CHARGES DE PERSONNEL NON PERMANENTS) EN PRENANT EN COMPTE LA HAUSSE DES SALAIRES ET DES EFFECTIFS
012-1-3-1-05	RÉALISER DES MISSIONS D'APPUI, D'ASSISTANCE ET DE SUIVI DES PERSONNELS DES SERVICES EXCENTRIQUES CHARGÉS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
012-1-3-2	EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ
012-1-3-2-01	Gérer les effectifs du personnel de la justice

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	
160	JUSTICE	
012	Administration et Coordination	
		012-1-3-2-02 Dynamiser le service médico-social
		012-1-3-2-03 ASSURER L'OBTENTION DE POSTES BUDGÉTAIRES ANNUELS CONFORMÉMENT AU PLAN DE RECRUTEMENT
		012-1-3-2-04 ASSURER LE SUIVI DU MOUVEMENT DU PERSONNEL
		012-1-3-2-05 AMÉLIORER LE SERVICE MÉDICO-SOCIAL AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
012-1-4	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE	
	012-1-4-1	SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ
		012-1-4-1-01 Assurer la planification et la programmation des activités et du budget du Ministère de la Justice suivant les orientations nationales (PEM)
		012-1-4-1-02 Etablir tous les rapports périodiques et ponctuels de réalisations ainsi que tous les statistiques des programmes
		012-1-4-1-03 Assurer le suivi des projets de financement externe et développer les relations avec les partenaires techniques et financiers
		012-1-4-1-04 Mettre en place un système de "monitoring" au niveau de la Direction des programmes et du Suivi-Evaluation (DPSE)
		012-1-4-1-05 PIP 043 "PROJET JUSTICE" (PIP financé par l'AFD) intitulé "Projet d'Appui à la Justice à Madagascar".
		012-1-4-1-06 DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISATION, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS TECHNIQUES ET FINANCIERS)
		012-1-4-1-07 CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION
		012-1-4-1-08 PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE
		012-1-4-1-09 RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SUR FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS
		012-1-4-1-10 ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GAR (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENTS PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,...)
		012-1-4-1-11 ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA ET DU BUDGET (ATELIERS)
	012-1-4-2	BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE
		012-1-4-2-01 Procéder aux activités de pré-exécution, d'exécution, de suivi budgétaire et d'assistance
		012-1-4-2-02 Assurer la passation de marchés publics conformément au plan de passation de marchés
		012-1-4-2-03 Assurer le suivi des activités des services des FJPA en charge du recouvrement d'amendes
		012-1-4-2-04 Poursuivre le recensement et la régularisation du patrimoine immobilier du Département de la Justice
		012-1-4-2-05 PROCÉDER AU RECENSEMENT ET À LA RÉGULARISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
		012-1-4-2-06 "POURSUIVRE LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES FJPA - ÉQUIPEMENT MATÉRIEL (INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES, ...) ET LOCAL POUR LES NOUVEAUX SERVICES - SUIVI DU RECouvreMENT DES FRAIS ET DÉPENS ET AMENDES - ..."
		012-1-4-2-07 ASSURER L'ASSISTANCE ET LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES SOA DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN TENANT COMPTE LE PLAN D'ENGAGEMENT TRIMESTRIEL, LA RÉGULATION DES DÉPENSES ET LA PRIORISATION DES ACTIVITÉS
		012-1-4-2-08 ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES ET PRIORITAIRES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DU PROGRAMME "ADMINISTRATION ET COORDINATION" DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SUIVANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET APURER LES
		012-1-4-2-09 VEILLER À L'APPLICATION DES STANDARDS DE SERVICE À CHAQUE INSTANCE DE JURIDICTION
		012-1-4-2-10 ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE
		012-1-4-2-11 ASSURER LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AU PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS ET S'ASSURER DE LA LIVRAISON/RÉCEPTION DES FOURNITURES/SERVICES DANS LE RESPECT DES DÉLAIS
012-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme	
	012-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
		012-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
012	Administration et Coordination
012-2	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
012-2-1	Promouvoir les réformes administratives (digitalisation, ...)
012-2-1-1	Capacité de pilotage et de coordination de la mise en œuvre de la mission assignée au Ministère de la Justice renforcée
012-2-1-1-01	<i>Coordonner, piloter et superviser la mise en œuvre de l'ensemble des six (06) programmes déployés au sein du Département de la Justice, et en assurer le suivi-évaluation</i>
012-2-1-2	Contreparties nationales dans la mise en œuvre des projets sur financement externe honorées
012-2-1-2-01	<i>Assurer le paiement des DTI et TVA sur les factures parvenues au Ministère de la Justice dans le cadre des projets financés par l'AFD</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
111	Administration judiciaire
111-1	ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR LES INVESTISSEMENTS
111-1-1	RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS
111-1-1-1	JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS
111-1-1-1-01	T08 : NOUVEAU PROJET : "RENFORCEMENT DE L'ETAT DE DROIT" (phase 2)
111-1-1-1-02	Développer le mode alternatif de résolution des conflits communautaires par la pérennisation des 9 Cliniques juridiques existantes et l'ouverture de nouvelles Pérenniser le fonctionnement des Cliniques Juridiques sous l'égide du Ministère de la Justice (désengagement graduel du PNUD)
111-1-1-1-03	PIP 41 : PIP AUTONOME intitulé "Justice de Proximité" pour la mise en oeuvre de programmes d'infrastructures judiciaires
111-1-1-1-04	POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DANS LES JURIDICTIONS
111-1-1-1-05	ASSURER LA PÉRENISATION DU FONCTIONNEMENT DES CLINIQUES JURIDIQUES SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CE, SUITE AU DÉSENGAGEMENT DU PNUD
111-1-1-1-06	Construction en vue de l'ouverture de nouveaux palais de justice
111-1-2	METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE
111-1-2-1	TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS
111-1-2-1-01	T07 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATERIEL À LA VULGARISATION JURIDIQUE ET LA DIFFUSION DU DROIT"
111-1-2-1-02	Réaliser toutes études, réformes législatives, et vulgarisation des nouveaux textes
111-1-2-1-03	ASSURER LE SUIVI DE L'HOMOLOGATION DES DINA AUPRÈS DES JURIDICTIONS
111-1-2-1-04	INTENSIFIER LES SÉANCES DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION DES TEXTES ET PROCÉDURES : VULGARISATION AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES AVEC DIFFUSION DE BROCHURES (GUIDES DE PROCÉDURES,...), ÉMISSION RADIO/TÉLÉVISION, ATELIERS,...)
111-1-2-1-05	Assurer la réforme des textes et leur soumission aux instances d'adoption
111-1-2-1-06	Réaliser des séances de sensibilisation et de vulgarisation des textes et procédures : vulgarisation auprès des communautés locales avec diffusion de brochures (guides de procédures,...), émission radio/télévision, ateliers,...)
111-1-2-1-07	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES EN CHARGE DE LA RÉFORME JURIDIQUE (DIRECTION DES RÉFORMES LÉGISLATIVES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DES AFFAIRES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DE L'ENFANT, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT ADMINISTRATIF, LES COMMIS
111-1-2-1-08	Appui au renforcement de la diffusion du droit
111-1-2-1-09	CONCEVOIR/ METTRE À JOUR ET DIFFUSER LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL À USAGE DES MAGISTRATS ET PERSONNEL DE LA JUSTICE
111-1-2-1-10	ASSURER LES ÉTUDES ET VISAS DES PROJETS DE TEXTES SOUMIS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
111-1-2-1-11	Dynamiser les organes en charge de la réforme juridique (direction des réformes législatives, commission de réforme du droit des affaires, commission de réforme du droit de l'enfant, commission de réforme du droit administratif, les commis
111-1-3	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX
111-1-3-1	OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX
111-1-3-1-01	Mettre en œuvre toutes les politiques et stratégies du Ministère pour accélérer tous types de dossiers au niveau de la Justice
111-1-3-1-02	Assurer le respect des droits sociaux du personnel judiciaire (remboursement de frais médicaux)
111-1-3-1-03	Amélioration qualitative du personnel de la justice par le renforcement fonctionnel et financier de l'établissement public de formation initiale et continue des magistrats et greffiers (Transfert ENMG)
111-1-3-1-04	EXÉCUTER LES DÉPENSES RELATIVES À L'UTILISATION DES RECETTES VERSÉES DANS LE COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
111-1-3-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS DE LA JUSTICE (FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE À L'ENMG)
111-1-3-1-06	Accélérer le traitement des dossiers de doléances et dossiers de Pourvoi dans l'intérêt de la loi (PIL) au niveau de la Chancellerie
111-1-3-1-07	ORGANISER DES JOURNÉES PÉRIODIQUES DES CHEFS DE JURIDICTION ET DES CHEFS DE GREFFES (RÉUNIONS D'ÉCHANGES, DE FORMATION, D'INFORMATIONS ET DE PARTAGES DE BONNES PRATIQUES)
111-1-3-1-08	MULTIPLIER LES AUDIENCES FORAINES ET LES SESSIONS DE COURS CRIMINELLES ORDINAIRES ET SPÉCIALES
111-1-3-1-09	Renforcer les activités de la "Cellule de Veille Stratégique" chargée du suivi et d'assistance pour l'accélération du traitement des dossiers
111-1-3-1-10	RENFORCER LA MOTIVATION DU PERSONNEL JUDICIAIRE EN MATIÈRE DE FRAIS DE JUSTICE EN ASSURANT LE PAIEMENT DES ÉMOLUMENTS FORFAITAIRES MENSUELS DES GREFFIERS (DÉPENSES OBLIGATOIRES)
111-1-3-1-11	Appuyer le fonctionnement des services des Greffes judiciaires
111-1-3-1-12	Assurer le suivi des traitements en temps réels (TTR) au niveau des parquets
111-1-3-1-13	DÉVELOPPER LES TRAITEMENTS EN TEMPS RÉELS (TTR) AU NIVEAU DES PARQUETS
111-1-3-1-14	Amélioration qualitative du personnel de la justice par le renforcement fonctionnel et financier de l'établissement public de formation initiale et continue des magistrats et greffiers

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	
160	JUSTICE	
111	Administration judiciaire	
		(Transfert ENMG)
	111-1-3-1-15	Assurer le suivi de la performance des juridictions en matière de traitement des dossiers
	111-1-3-1-16	ASSURER L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DES SERVICES JUDICIAIRES (SERVICES CENTRAUX, JURIDICTIONS ET DES AUXILIAIRES DE JUSTICE)
	111-1-3-1-17	Appuyer le fonctionnement de tous les Tribunaux de Première Instance
	111-1-3-1-18	Appuyer le fonctionnement des 06 Cours d'Appel
	111-1-3-1-19	Appuyer le fonctionnement de la Cour de Cassation et de la Cour Suprême
111-1-4	RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE	
111-1-4-1	OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME RESPECTÉS	
	111-1-4-1-01	Consolider la place de Madagascar dans les relations internationales en promouvant le domaine des droits de l'homme et en adhérant aux instruments internationaux en la matière
	111-1-4-1-02	Assurer la régularisation des cotisations internationales
	111-1-4-1-03	RATIFIER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES, TRAITÉS ET/OU PROTOCOLES SIGNÉS PAR MADAGASCAR
	111-1-4-1-04	ASSURER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE JUSTICE DANS LE CADRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (SADC, COMESA, COI, UNION AFRICAINE,...)
	111-1-4-1-05	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RATIFIÉS (SENSIBILISATION,...)
	111-1-4-1-06	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
	111-1-4-1-07	RÉDIGER ET SOUTENIR LES RAPPORTS INITIAUX ET PÉRIODIQUES DEVANT LES ORGANES DE TRAITÉS ET LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
	111-1-4-1-08	Poursuivre la rédaction rapports initiaux et périodiques à présenter devant les organes de traités et le conseil des droits de l'homme
111-1-5	Accélérer le traitement des dossiers au niveau des juridictions administratives	
111-1-5-1	Standards de service des juridictions administratives respectés	
	111-1-5-1-01	Accélérer le traitement des dossiers relevant du contentieux administratif, contrôle de légalité et de conventionnalité ou recours en annulation des actes des autorités administratives, recours de pleine juridiction et des contentieux en matière fiscale
	111-1-5-1-02	Renforcer les fonctions consultatives et la visibilité de la justice administrative au niveau central et territorial
	111-1-5-1-03	T09 : NOUVEAU PROJET : "APPUI INSTITUTIONNEL AUX JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES"
	111-1-5-1-04	Renforcer les actions nécessaires à la visibilité et la vulgarisation de la justice administrative au niveau central et territorial

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

111 Administration judiciaire

111-2 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

111-2-1 Promouvoir l'état de droit et l'égalité d'accès de tous à la justice.

111-2-1-1 Traitement des dossiers judiciaires accéléré

111-2-1-1-01 Améliorer le fonctionnement de l'Administration Judiciaire et plus particulièrement intensifier la tenue les audiences foraines et les sessions des Cours Criminelles Ordinaires et Spéciales

111-2-1-2 Nouveaux Projets d'Emergence réalisés

111-2-1-2-01 Convention 056 "Nouveaux projets d'Emergence"

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
112	Administration pénitentiaire
112-1	METTRE EN PLACE UNE ADMINISTRATION PENITENTIAIRE RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS, GARANT DE LA SECURITE ET DU DEVELOPPEMENT
112-1-1	PROMOUVOIR LA POLITIQUE DE LA REINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCERAL
112-1-1-1	ACCES DES PERSONNES DETENUES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE
112-1-1-1-01	T02-TRAVAUX DES PERSONNES DÉTENUES POUR LA PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE
112-1-1-1-02	COORDONNER LES ACTIVITES DES PARTENAIRES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE EN MATIERE DE CONDITION DE DETENTION ET DE REINSERTION SOCIALE
112-1-1-1-03	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE
112-1-1-1-04	DEVELOPPER DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT A LA REINSERTION SOCIALE DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-1-1-05	DEVELOPPER LES PROJETS DE REINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DETENUES
112-1-1-1-06	PROMOUVOIR LES TRAVAUX PENITENTIAIRES POUR LA REALISATION DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE
112-1-1-1-07	TRAVAUX DES PERSONNES DÉTENUES POUR LA PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE
112-1-2	FAVORISER LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN MILIEU CARCERAL
112-1-2-1	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES DETENUES
112-1-2-1-01	APPROVISIONNER DE L'ALIMENTATION REpondant AUX NORMES
112-1-2-1-02	PROMOUVOIR L'ACCES A L'EAU ET A L'HYGIENE EN MILIEU CARCERAL
112-1-2-1-03	PRENDRE EN CHARGE LES SOINS DE SANTE DES PERSONNES DETENUES
112-1-2-1-04	PERENNISER LA SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-1-05	PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-1-06	GARANTIR LE RESPECT DES TEXTES EN VIGUEUR REGISSANT LES DROITS DES PERSONNES DETENUES
112-1-2-1-07	METTRE EN ŒUVRE LA NOUVELLE DIETE CARCERALE DANS TOUS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-1-08	MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS
112-1-2-1-09	CONTRÔLE DE LEGALITE DE LA SITUATION CARCERALE DES DETENUS
112-1-2-1-10	MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS HUMAINS
112-1-3	RENFORCER LA SECURISATION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-3-1	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES SECURISES
112-1-3-1-01	RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DE SECURITE DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-3-1-02	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES ET D'UN GROUPE D'INTERVENTION AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-3-1-03	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-3-1-04	T01-MISE EN PLACE DES PRISONS DE HAUTE SÉCURITÉ
112-1-3-1-05	MISE EN PLACE DES PRISONS DE HAUTE SECURITE
112-1-4	PROMOUVOIR L'APPROCHE NORMATIVE EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-1	NORMES EN MATIERE DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE RESPECTEES
112-1-4-1-01	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-1-02	METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-4-1-03	T03-MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-4-1-04	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-1-05	REFORMER LE CADRE JURIDIQUE ET RENFORCER LA VULGARISATION DES TEXTES REGISSANT L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-1-06	RENOUVELER LES EFFETS D'HABILLEMENT POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
112-1-4-1-07	AMELIORER LA PERFORMANCE DES ACTEURS EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE ET DE GESTION MATERIELLE
112-1-4-1-08	AMELIORER LE SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DES PROJETS ET DES ACTIVITES INITIES PAR LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-1-09	DEVELOPPER UN CLIMAT DE TRAVAIL FAVORABLE A LA SANTE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE (UNITE DE SOINS POUR LE PERSONNEL AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES, FRAIS D'HOSPITALISATION, TRAITEMENTS ET SOINS)
112-1-4-1-10	ELABORER LES NORMES DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
112-1-4-1-11	MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-4-2	FORMATION PROFESSIONNALISANTE ET GESTION RATIONNELLE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
112-1-4-2-01	STANDARDISER LA GESTION DU PERSONNEL PENITENTIAIRE (GESTION RATIONNELLE DES EFFECTIFS, MISE EN PLACE DE NOMENCLATURE DES EMPLOIS ET DES POSTES)

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

112 Administration pénitentiaire

112-1-4-2-02	IMPREGNER LA CULTURE DE PERFORMANCE AU NIVEAU DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
112-1-4-2-03	AMELIORER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE FORMATION A L'ENAP ET A L'ENAM
112-1-4-2-04	METTRE EN PLACE UN CALENDRIER ANNUEL DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES MEMBRES DU PERSONNEL PENITENTIAIRE A L'ENAP ET A L'ENAM

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
112	Administration pénitentiaire
112-2	NORMALISER LES CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-2-4	RENFORCER LA SÉCURISATION DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-2-4-1	ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SÉCURITAIRES
112-2-4-1-01	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-2-4-1-02	RENFORCER LES MOYENS OPÉRATIONNELS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (ÉLECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE EN INFORMATIQUE,...)
112-2-4-1-03	ÉTENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITÉ SPÉCIALISÉE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-2-4-1-04	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN MATIÈRE DE RESPECT DES TEXTES RÉGISSANT L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.
112-2-4-1-05	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES CARCÉRALES (ÉTUDE ET RÉHABILITATION)
112-2-4-2	ÉVASION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUITE
112-2-4-2-01	EFFECTUER LES SEANCES DE TIR POUR LES PERSONNELS PENITENTIAIRES
112-2-4-2-02	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-2-4-2-03	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-2-4-2-04	RENFORCER LES MECANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
112-2-4-2-05	AMELIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNEES PARVENUES A LA CHANCELLERIE
112-2-4-2-06	METTRE EN OEUVRE LE PROJET "MISE AUX NORMES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES"
112-2-4-2-07	ÉTENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITE SPECIALISEE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-2-4-2-08	ELABORER, METTRE A JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SECURITE ADAPTES AUX ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-2-4-2-09	RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES (ELECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE INFORMATIQUE,)
112-2-4-2-10	EFFECTUER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE REPARATIONS SUR OUVRAGES DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-2-4-3	Taux d'évasion en milieu carcéral réduit
112-2-4-3-01	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS
112-2-4-3-02	RENFORCER LES MÉCANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
112-2-4-3-03	AMÉLIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES PARVENUES À LA CHANCELLERIE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

112 Administration pénitentiaire

112-3 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

112-3-2 Renforcer la capacité institutionnelle en matière des droits de l'homme

112-3-2-1 Niveau de respect des normes en alimentation des personnes détenues (Norme minimale jugée acceptable: 2000KCal/jour/personne détenue)

112-3-2-1-01 *Améliorer le fonctionnement de l'Administration pénitentiaire et en assurer le traitement des personnes détenues*

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
127	Promotion de l'intégrité
127-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
127-1-2	RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE
127-1-2-1	Lutte contre les rabatteurs au niveau des juridictions renforcée
127-1-2-1-01	T10 : NOUVEAU PROJET : RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES RABATTEURS AU NIVEAU DES JURIDICTIONS
127-1-2-1-02	Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs au niveau de la Cour d'Appel ainsi que du Tribunal de Première Instance d'Antananarivo
127-1-2-1-03	Projet 052 - Renforcement de la lutte contre les rabatteurs
127-1-2-2	LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES
127-1-2-2-01	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE LA COORDINATION DU CONTRÔLE DES JURIDICTIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (BCCJEP) ET DE LA DIRECTION DE LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ (DPI)
127-1-2-2-02	Intensifier les missions d'inspection et d'investigation sur les cas d'atteinte aux règles éthiques et déontologiques des magistrats et aux codes de conduites des personnels judiciaires et pénitentiaires
127-1-2-2-03	Intensifier les inspections et contrôles de fonctionnement des juridictions (TPI – TA – TF) et en assurer le suivi-évaluation de l'application des outils de travail
127-1-2-2-04	Renforcer la restauration de la discipline au sein de la Justice : ponctualité,...=> traduction en Conseil de discipline des personnels récalcitrants
127-1-2-2-05	Promouvoir la culture d'excellence auprès des Juridictions et Etablissements Pénitentiaires=> Continuation de l'évaluation des Participants au concours d'excellence en vue de la délivrance de trophées et/ou certificats d'excellence
127-1-2-2-06	DIFFUSER LES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION (CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS, CODES DE CONDUITES DES PERSONNELS, ...
127-1-2-2-07	Renforcer la capacité humaine et matérielle des inspecteurs travaillant au sein du BCCJEP
127-1-2-2-08	Réorganiser le fonctionnement des Conseils en Ethique et Déontologie (CED)
127-1-2-2-09	METTRE EN PLACE DES CONSEILS EN ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED) DANS LE RESSORT DE CHACUNE DES SIX COURS D'APPEL ET EN APPUYER LEUR FONCTIONNEMENT
127-1-2-2-10	CONCEVOIR LE GUIDE D'INSPECTIONS À L'USAGE DE LA DPI AUPRÈS DU BCCJEP
127-1-2-2-11	RÉALISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA JUSTICE EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ
127-1-2-2-12	RENFORCER LES INSPECTIONS, INVESTIGATIONS ET ENQUÊTES SUR LES CAS DE CORRUPTION ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION
127-1-2-2-13	RENFORCER L'EFFECTIF ET LA COMPÉTENCE DES INSPECTEURS TRAVAILLANT AU SEIN DU BCCJEP
127-1-2-2-14	Poursuivre le traitement des doléances reçues
127-1-2-2-15	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES CONSEILS EN ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED)
127-1-2-2-16	Assurer le suivi des recommandations issues des inspections et investigations sur les cas d'atteinte aux règles éthiques et déontologiques
127-1-2-2-17	Poursuivre la mise en fonctionnement du Conseil en Ethique et Déontologie des Magistrats (CED)
127-1-2-3	LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE
127-1-2-3-01	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES DIRECTIONS EN CHARGE DU CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (DIJ ET DIP AUPRÈS DU BCCJEP)
127-1-2-3-02	METTRE À JOUR ET/OU DIFFUSER LES STANDARDS DE SERVICE DES JURIDICTIONS DE CHAQUE ORDRE DE JURIDICTION ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
127-1-2-3-03	INTENSIFIER LES INSPECTIONS ET LE CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL
127-1-2-3-04	Publier le Rapport Public Annuel du BCCJEP
127-1-2-3-05	Procéder à des formations des Magistrats du BCCJEP, Tribunaux Administratifs et Tribunaux Financiers sur les Manuels de procédures de contrôle des Collectivités Territoriales Décentralisées
127-1-2-3-06	Procéder à des renforcements de capacités des Magistrats sur la thématique ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE (partage d'expérience avec les membres du CED)
127-1-2-3-07	Veiller au respect des droits sociaux du personnel du BCCJEP (hospitalisation, remboursements de frais médicaux)
127-1-2-3-08	ELABORER UN GUIDE D'INSPECTION DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES À L'USAGE DE LA DIP
127-1-2-3-09	Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs dans les juridictions et la lutte contre toute forme de corruption dans les établissements pénitentiaires
127-1-2-3-10	Assurer le suivi des recommandations issues du contrôle de fonctionnement des Juridictions et Etablissements Pénitentiaires
127-1-2-4	Repression effective de trafic illicite de bois de rose et de bois d'ébène
127-1-2-4-01	Appuyer le fonctionnement de la Chaîne spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose et/ou de bois d'ébène est renforcé

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
127	Promotion de l'intégrité
127-2	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
127-2-1	Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin
127-2-1-1	Les règles éthiques et déontologiques des Magistrats ainsi que les règles de conduite des personnels de la justice sont davantage respectées
127-2-1-1-01	<i>Recevoir, traiter et donner suite aux doléances parvenues à la Chancellerie à l'encontre des acteurs de la Justice</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
132	Contrôle externe des Finances Publiques
132-1	PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-1	S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES
132-1-1-1	Moyens matériels de la juridiction financière renforcés
132-1-1-1-01	APPUI INSTITUTIONNEL A LA COUR DES COMPTES
132-1-1-1-02	T11 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATÉRIEL AUX TRIBUNAUX FINANCIERS"
132-1-1-1-03	Assurer le respect des droits sociaux du personnel des juridictions financières
132-1-1-1-04	PROJET : "APPUI MATÉRIEL AUX TRIBUNAUX FINANCIERS"
132-1-1-1-05	Projet 053 - Appui matériel aux Tribunaux Financiers
132-1-1-2	CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR
132-1-1-2-01	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DE L'ETAT CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-1-2-02	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-1-2-03	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-1-2-04	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU LOCAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-1-3	CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES
132-1-1-3-01	EFFECTUER LE CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT
132-1-2	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)
132-1-2-1	CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS
132-1-2-1-01	Renforcer les ressources humaines des juridictions financières en termes d'emploi à courte durée
132-1-2-1-02	Mettre en œuvre des audits au niveau des Etablissements publics à caractère administratif (EPA) et à caractère industriel et commercial (EPIC) et autres mettre en œuvre des audits au niveau des entreprises publiques (sociétés à participation financière de l'Etat)
132-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (RÉGIONS ET COMMUNES)
132-1-2-1-04	Réaliser des audits de marchés publics
132-1-2-1-05	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PUBLICS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF (EPA) ET À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC) ET AUTRES
132-1-2-1-06	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SOCIÉTÉS À PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT)
132-1-2-1-07	Renforcer périodiquement (annuel) obligatoire des compétences des juges et parquetiers des juridictions financières
132-1-3	S'assurer de la régularité et de la transparence des comptes de campagnes électorales
132-1-3-1	Comptes de campagne exhaustifs contrôlés
132-1-3-1-01	Renforcer la Commission en termes d'assistance par des employeurs à courte durée
132-1-3-1-02	Procéder à la vérification ponctuelle des comptes des campagnes électoraux
132-1-4	CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES)
132-1-4-1	COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLlicités D'AVANTAGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE
132-1-4-1-01	EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES
132-1-4-1-02	ASSISTER LE GOUVERNEMENT SUR TOUS PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-4-1-03	ASSISTER LE PARLEMENT SUR TOUTES PROPOSITIONS DE TEXTES OU VALIDATION DE PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-4-1-04	ASSISTER LES POUVOIRS PUBLICS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-4-1-05	EFFECTUER DES CONTRÔLES DES ACTES BUDGÉTAIRES AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-5	INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-5-1	COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-5-1-01	ELABORER ET PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU PARLEMENT, ET AU CITOYEN (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-5-1-02	ELABORER DES RAPPORTS THÉMATIQUES SUR DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉS (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-5-1-03	ELABORER DES RAPPORTS PARTICULIERS SUR DES ENTITÉS CIBLÉES (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-5-1-04	PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU NIVEAU PROVINCIAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-5-1-05	COMMUNIQUER LES TRAVAUX DE LA COUR DES COMPTES ET DES TRIBUNAUX FINANCIERS (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-5-1-06	Elaboration d'une stratégie de communication et création d'une plateforme numérique de vulgarisation des travaux de la juridiction financière

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
132	Contrôle externe des Finances Publiques
132-1-6	Rendre opérationnelle la Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique
132-1-6-1	Commission fonctionnelle et opérationnelle
132-1-6-1-01	<i>Mettre en place les points focaux en provinces</i>
132-1-6-1-02	<i>Editer des manuels pour toutes les élections et référendums</i>
132-1-6-1-03	<i>Vulgariser la CCFVP (site web, portes ouvertes, etc.)</i>
132-1-6-1-04	<i>T12 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATÉRIELS, HUMAINS ET FONCTIONNELS À LA COMMISSION DE CONTRÔLE DU FINANCEMENT DE LA VIE POLITIQUE"</i>
132-1-7	Informers les citoyens sur la situation et la gestion des comptes de campagnes
132-1-7-1	Rapport sur le contrôle du financement des comptes de campagnes disponible et publié
132-1-7-1-01	<i>Elaborer, éditer, et communiquer les rapports de contrôle</i>
132-1-7-1-02	<i>Assurer le contrôle du financement des comptes de campagnes électorales</i>
132-1-8	PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES
132-1-8-1	CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-8-1-01	<i>PARTICIPER AUX RÉUNIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ORGANISÉS PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU AU NIVEAU NATIONAL</i>
132-1-8-1-02	<i>CONTRIBUER AUX COTISATIONS PÉRIODIQUES AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
132	Contrôle externe des Finances Publiques
132-2	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>
132-2-1	Améliorer la gestion des finances publiques
132-2-1-1	Contrôle de régularité, de performance, de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques renforcé
132-2-1-1-01	<i>Renforcer le fonctionnement des Juridictions financières dans l'accomplissement de leurs missions de contrôle des finances publiques</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
140	Répression des actes de corruption
140-1	Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières
140-1-1	Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des PAC en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le territoire national
140-1-1-1	Disponibilité et efficacité des PAC à travers tout le territoire national
140-1-1-1-01	<i>Projet de renforcement des capacités matérielles et humains pour une MISE EN PLACE EFFECTIVE DES POLES ANTI-CORRUPTION</i>
140-1-1-1-02	<i>Poursuivre les études préparatoires et la mise en place de nouveaux Pôles Anti-corruption</i>
140-1-1-1-03	<i>Appuyer le fonctionnement des Pôles Anti-corruption ouverts</i>
140-1-1-2	Crédibilité et performance des PAC
140-1-1-2-01	<i>Renforcer les ressources humaines des PAC en termes d'effectifs et de motivations financières</i>
140-1-1-2-02	<i>Renforcer la capacité institutionnelle de la Direction de la Coordination Nationale des Pôles Anti-corruption et des Pôles Anti-corruption</i>
140-1-1-2-03	<i>Veiller au respect des droits sociaux du personnel des PAC (hospitalisation, remboursements de frais médicaux)</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
140	Répression des actes de corruption
140-2	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>
140-2-1	Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin
140-2-1-1	Repression effective des actes de corruption, avec zéro tolérance par la mise en place progressive des Pôles anti-corruption au niveau de chacune des 06 Provinces
140-2-1-1-01	<i>Renforcer le fonctionnement des Pôles Anti-corruption</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
012	Administration et Coordination					
012-1	OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE					
012-1-1	Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la Bonne Gouvernance					
012-1-1-1	Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée					
012-1-1-1-R1	Pourcentage des bureaux disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales au niveau de la Chancellerie	Pourcentage	50	60	70	-
012-1-1-1-R2	Normes internes et état mis à jour des besoins en équipement matériel des services centraux disponibles	LOGIQUE (0:NON/1:OUI)	1	1	1	-
012-1-1-2	Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés					
012-1-1-2-R1	Taux d'avancement des travaux de construction du nouveau bâtiment du Ministère de la Justice	Taux	60	100	-	-
012-1-1-3	Implication des Acteurs de la Justice pour l'instauration de l'Etat de droit renforcée					
012-1-1-3-R1	Taux d'exécution physique des plans annuels du PAJMA	%	0	0	0	-
012-1-1-3-R2	Taux d'exécution financière des budgets annuels du PAJMA	%	0	0	0	-
012-1-1-3-R3	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet PAJMA	POURCENTAGE	83	93	100	-
012-1-2	METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE					
012-1-2-1	VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE					
012-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE COUVERTURES MÉDIATIQUES	POURCENTAGE	0	0	0	-
012-1-2-1-R2	POURCENTAGE DES ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE COUVERTURES MÉDIATIQUES	%	0	0	-	-
012-1-2-1-R3	Existence de Plan de communication cohérent avec la nouvelle stratégie de communication	LOGIQUE (0:NON/1:OUI)	1	1	1	-
012-1-2-2	RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION					
012-1-2-2-R1	POURCENTAGE DES SERVICES DES GREFFES DES JURIDICTIONS ET ÉTABLISSEMENTS UTILISANT L'OUTIL INFORMATIQUE	%	0	0	0	-
012-1-2-2-R2	NOMBRE DE LOGICIELS DÉVELOPPÉS	NOMBRE CUMULÉ	6	6	6	-
012-1-3	DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA JUSTICE					
012-1-3-1	GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE					
012-1-3-1-R1	NOMBRE DE CATÉGORIES DE CORPS DONT LA BASE DES DONNÉES EST DISPONIBLE ET À JOUR	NOMBRE	0	0	0	-
012-1-3-1-R2	Pourcentage des demandes traitées (suites données) par la DRH en matière de gestion de carrière du personnel	POURCENTAGE	90	100	100	-
012-1-3-2	EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ					
012-1-3-2-R1	NOMBRE DE NOUVEAUX PERSONNELS RECRUTÉS PAR VOIE DE CONCOURS	NOMBRE	650	730	730	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
012-1-4	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE						
012-1-4-1	SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ						
012-1-4-1-R1	Pourcentage des indicateurs de résultats disponibles	<i>Pourcentage</i>		0	0	0	-
012-1-4-1-R2	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES	<i>POURCENTAGE</i>		100	100	100	-
012-1-4-1-R3	POURCENTAGE DES INDICATEURS DE RESULTATS DISPONIBLES	<i>Pourcentage</i>		0	0	0	-
012-1-4-1-R4	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES	<i>%</i>		0	0	0	-
012-1-4-2	BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE						
012-1-4-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION DU BUDGET	<i>%</i>		98	98	98	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
012	Administration et Coordination					
012-2	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous					
012-2-1	Promouvoir les réformes administratives (digitalisation, ...)					
012-2-1-1	Capacité de pilotage et de coordination de la mise en œuvre de la mission assignée au Ministère de la Justice renforcée					
012-2-1-1-R1	Niveau d'atteinte des valeurs cibles des indicateurs de résultats	TAUX	80	85	90	95
012-2-1-2	Contreparties nationales dans la mise en œuvre des projets sur financement externe honorées					
012-2-1-2-R1	Pourcentage des contreparties nationales des fonds sur financement externe régularisées	POURCENTAGE	0	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
111	Administration judiciaire					
111-1	ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR LES INVESTISSEMENTS					
111-1-1	RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS					
111-1-1-1	JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS					
111-1-1-1-R1	NOMBRE DES TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE OUVERTS ET FONCTIONNELS	NOMBRE CUMULÉ	43	48	50	-
111-1-2	METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE					
111-1-2-1	TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET D'AVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS					
111-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES TEXTES RÉFORMÉS ET/OU DES NOUVEAUX TEXTES ÉLABORÉS SOUMIS AUX INSTANCES D'ADOPTION	%	90	90	90	-
111-1-3	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX					
111-1-3-1	OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX					
111-1-3-1-R1	Taux des dossiers jugés au niveau des Cours d'Appel	Taux	70	70	75	-
111-1-3-1-R2	Rapport Condamnés / Prévenus	RAPPORT	0	0	0	-
111-1-3-1-R3	Taux des requêtes jugées au niveau du Conseil d'Etat	Taux	0	0	0	-
111-1-3-1-R4	Taux des requêtes jugées au niveau des Tribunaux Administratifs	Taux	0	0	0	-
111-1-3-1-R5	Pourcentage des jugements/arrêts couchés au niveau des Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire et administratif	Pourcentage	0	0	0	-
111-1-3-1-R6	Taux des dossiers jugés au niveau des Tribunaux de Première Instance	Taux	60	70	75	-
111-1-3-1-R7	Taux des dossiers jugés au niveau de la Cour de Cassation	Taux	50	60	70	-
111-1-3-1-R8	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	Pourcentage	0	0	0	-
111-1-3-1-R9	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	%	0	0	0	-
111-1-4	RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE					
111-1-4-1	OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME RESPECTÉS					
111-1-4-1-R2	Pourcentage d'achèvement de la rédaction des rapports annuels à présenter devant les organes de traités et le conseil des droits de l'homme rédigés	POURCENTAGE	100	100	100	-
111-1-4-1-R2	Pourcentage des projets de textes de ratification des conventions internationales, traités et/ou protocoles élaborés et transmis aux instances d'adoption	Pourcentage	0	0	0	-
111-1-5	Accélérer le traitement des dossiers au niveau des juridictions administratives					
111-1-5-1	Standards de service des juridictions administratives respectés					
111-1-5-1-R1	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	Pourcentage	0	0	0	-
111-1-5-1-R2	Taux des requêtes jugées au niveau du Conseil d'Etat	TAUX	70	73	77	-
111-1-5-1-R3	Taux des requêtes jugées au niveau des Tribunaux Administratifs	TAUX	65	70	75	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160 JUSTICE					
111 Administration judiciaire					
111-2 <u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>					
111-2-1 Promouvoir l'état de droit et l'égalité d'accès de tous à la justice.					
111-2-1-1 Traitement des dossiers judiciaires accéléré					
111-2-1-1-R1 Rapport Condamnés/Prévenus	PROPORTION	60/40	70/30	70/30	70/30
111-2-1-2 Nouveaux Projets d'Emergence réalisés					
111-2-1-2-R1 taux de réalisation des activités validés après arbitrage des NPE	TAUX	0	100	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE				
160	JUSTICE				
112	Administration pénitentiaire				
112-1	METTRE EN PLACE UNE ADMINISTRATION PENITENTIAIRE RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS, GARANT DE LA SECURITE ET DU DEVELOPPEMENT				
112-1-1	PROMOUVOIR LA POLITIQUE DE LA REINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCERAL				
112-1-1-1	ACCES DES PERSONNES DETENUES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE				
112-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES PERSONNES DETENUES AYANT ACCES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE	POURCENTAGE	0	0	-
112-1-1-1-R2	RAPPORT ENTRE EFFECTIF GLOBAL DES PERSONNES DETENUES ET NOMBRE DE FICHES D'ORIENTATIONS INDIVIDUELLES DE REINSERTION SOCIALE CONSTITUEES	POURCENTAGE	16	26	38
112-1-2	FAVORISER LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN MILIEU CARCERAL				
112-1-2-1	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES DETENUES				
112-1-2-1-R1	TAUX DE SURPOPULATION CARCERALE REDUIT	POURCENTAGE	0	0	-
112-1-2-1-R2	TAUX MAXIMAL DE MALNUTRITION SEVERE	TAUX	1,5	1,4	1,3
112-1-2-1-R3	CAPACITE D'ACCUEIL DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES EXPRIMEE EN NOMBRE	NOMBRE	18074	19554	21000
112-1-3	RENFORCER LA SECURISATION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES				
112-1-3-1	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES SECURISES				
112-1-3-1-R1	TAUX MAXIMAL D'EVASION	TAUX	0,3	0,2	0,2
112-1-4	PROMOUVOIR L'APPROCHE NORMATIVE EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE				
112-1-4-1	NORMES EN MATIERE DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE RESPECTEES				
112-1-4-1-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES NORMES	POURCENTAGE	24	30	40
112-1-4-2	FORMATION PROFESSIONNALISANTE ET GESTION RATIONNELLE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE				
112-1-4-2-R1	NIVEAU DE RESPECT DU STANDARD EN MATIERE DE GESTION ET REPARTITION DU PERSONNEL	POURCENTAGE	28	37	43
112-1-4-2-R2	TAUX DE REALISATION DU CALENDRIER DE FORMATION	POURCENTAGE	49	57	70

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
112	Administration pénitentiaire					
112-3	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>					
112-3-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière des droits de l'homme					
112-3-2-1	Niveau de respect des normes en alimentation des personnes détenues (Norme minimale jugée acceptable: 2000KCal/jour/personne détenue)					
112-3-2-1-R1	Taux de malnutrition sévère en milieu carcéral	TAUX	0	1,2	1,1	1

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
127	Promotion de l'intégrité					
127-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION					
127-1-2	RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE					
127-1-2-1	Lutte contre les rabatteurs au niveau des juridictions renforcée					
127-1-2-1-R1	Nombre de juridiction (Cour d'Appel, TPI) munie de dispositifs anti-rabatteurs	NOMBRE	4	8	12	-
127-1-2-2	LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES					
127-1-2-2-R1	NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION	%	0	0	0	-
127-1-2-2-R2	Pourcentage des personnels de la Justice disposant les outils anti-corruption	POURCENTAGE	100	100	100	-
127-1-2-3	LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE					
127-1-2-3-R1	NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICES, MANUELS DE PROCÉDURE,...)	%	0	0	0	-
127-1-2-3-R2	Taux des suites données aux recommandations issues du contrôle de fonctionnement exercés par la DIJ et la DIP	POURCENTAGE	70	80	90	-
127-1-2-4	Repression effective de trafic illicite de bois de rose et de bois d'ébène					
127-1-2-4-R1	Taux des affaires jugées au niveau de la haîne spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose et/ou de bois d'ébène est renforcé	TAUX	50	60	70	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
127	Promotion de l'intégrité					
127-2	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>					
127-2-1	Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin					
127-2-1-1	Les règles éthiques et déontologiques des Magistrats ainsi que les règles de conduite des personnels de la justice sont davantage respectées					
127-2-1-1-R1	Niveau d'application de la nouvelle politique sectorielle de lutte contre la corruption	TAUX	0	60	70	90

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
132	Contrôle externe des Finances Publiques					
132-1	PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES					
132-1-1	S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES					
132-1-1-1	Moyens matériels de la juridiction financière renforcés					
132-1-1-1-R1	Pourcentage des bureaux des juridictions financières disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales	%	70	80	85	-
132-1-1-2	CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR					
132-1-1-2-R1	NOMBRE D'ARRÊTS ET JUGEMENTS DÉFINITIFS SORTIS PAR LES JURIDICTIONS FINANCIÈRES	NOMBRE	85	90	100	-
132-1-1-3	CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES					
132-1-1-3-R1	TAUX D'AVANCEMENT ANNUEL DU CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT	%	100	100	100	-
132-1-2	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)					
132-1-2-1	CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS					
132-1-2-1-R1	NOMBRE D'ORGANISMES PUBLICS AUDITÉS	NOMBRE	10	5	5	-
132-1-3	S'assurer de la régularité et de la transparence des comptes de campagnes électorales					
132-1-3-1	Comptes de campagne exhaustifs contrôlés					
132-1-3-1-R1	Pourcentage de comptes de campagne contrôlés	%	100	100	-	-
132-1-4	CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES)					
132-1-4-1	COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLlicitÉS D'AVANTAGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE					
132-1-4-1-R1	NOMBRE D'ACTIVITÉ D'ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS PUBLICS DÉCENTRALISÉS EFFECTUÉE	NOMBRE	2	3	2	-
132-1-5	INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES					
132-1-5-1	COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES PUBLIQUES					
132-1-5-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS PUBLICS, THÉMATIQUES ET PARTICULIERS SORTIS	NOMBRE	4	4	4	-
132-1-6	Rendre opérationnelle la Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique					
132-1-6-1	Commission fonctionnelle et opérationnelle					
132-1-6-1-R1	Degré de la fonctionnalité (en pourcentage) de la commission	%	100	100	-	-
132-1-7	Informers les citoyens sur la situation et la gestion des comptes de campagnes					
132-1-7-1	Rapport sur le contrôle du financement des comptes de campagnes disponible et publié					
132-1-7-1-R1	Nombre de rapport émis et publié	NOMBRE	1	2	2	-
132-1-8	PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES					
132-1-8-1	CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES					
132-1-8-1-R1	NOMBRE D'ATELIERS, RÉUNIONS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ASSISTÉS	NOMBRE	8	9	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
132	Contrôle externe des Finances Publiques					
132-2	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>					
132-2-1	Améliorer la gestion des finances publiques					
132-2-1-1	Contrôle de régularité, de performance, de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques renforcé					
132-2-1-1-R1	Existence de rapport public sur la gestion des finances publiques sortie	LOGIQUE	1	1	1	1

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

16		MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160		JUSTICE					
140		Répression des actes de corruption					
140-1	Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières						
140-1-1	Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des PAC en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le territoire national						
140-1-1-1	Disponibilité et efficacité des PAC à travers tout le territoire national						
140-1-1-1-R1	Pourcentage des services et juridiction dématérialisés au niveau de la DCN et des PAC	%	65	80	95	-	
140-1-1-1-R2	Nombre de PAC opérationnels	NOMBRE	3	3	4	-	
140-1-1-1-R3	Pourcentage du personnel de la DCN, des Magistrats et des Greffiers des PAC bénéficiant au moins d'une formation	%	80	85	90	-	
140-1-1-1-R4	Nombre de PAC opérationnels disposant de bâtiment administratif adéquat (Bâtiment Public)	NOMBRE	0	0	0	-	
140-1-1-2	Crédibilité et performance des PAC						
140-1-1-2-R1	Taux des pièces d'exécution établies	%	100	100	100	-	
140-1-1-2-R2	Taux des décisions couchées	%	100	100	100	-	
140-1-1-2-R3	Taux de condamnations assorties de Confiscation	%	25	45	60	-	
140-1-1-2-R4	Taux d'exécution des décisions de condamnations définitives rendues par les PAC:	%	100	100	100	-	
140-1-1-2-R5	emprisonnement Taux de condamnations assorties de peines	%	80	80	80	-	
140-1-1-2-R6	complémentaires/accessoires Taux d'exécution des décisions de condamnations définitives rendues par les PAC: amendes	%	8	20	35	-	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
140	Répression des actes de corruption					
140-2	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>					
140-2-1	Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin					
140-2-1-1	Repression effective des actes de corruption, avec zéro tolérance par la mise en place progressive des Pôles anti-corruption au niveau de chacune des 06 Provinces					
140-2-1-1-R1	Nombre de Provinces où Pôles anti-corruption (1er et 2nd degré) ouverts et fonctionnels	NOMBRE	0	3	4	5

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
013	Administration et Coordination
013-1	CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
013-1-1	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, TRANSPARENTE ET RIGOREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
013-1-1-1	LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT DISPONIBLES ET COHÉRENTS
013-1-1-1-01	METTRE EN ŒUVRE LES REFORMES SUR LES SYSTEMES D'INFORMATION DU MEF (DSI)
013-1-1-1-02	T004_SECURISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
013-1-1-1-03	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES (NOTIFICATION ENVELOPPE, TAUX DE RÉGULATION, SUIVI D'EXÉCUTION, NOMINATION DES ACTEURS...) DANS LE DÉLAI IMPARTI (DAAF)
013-1-1-1-04	T003_NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES COMMUNES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
013-1-1-1-05	RÉORGANISER LES UNITÉS INFORMATIQUES DU MINISTÈRE PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE LA DSI (DSI)
013-1-1-1-06	OPÉRATIONNALISER LE DATA CENTER ET LE DISASTER RECOVERY CENTRE (DSI)
013-1-1-1-07	NORMALISER ET SÉCURISER LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUE ET ÉLECTRIQUE DU MFB AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAL (DSI)
013-1-2	RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES
013-1-2-1	LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE
013-1-2-1-01	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES PROCÉDURES ET DES PROPOSITIONS LIÉES À L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS (CNM)
013-1-2-1-02	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE PRODUITE PAR LA MISE EN CONVERGENCE DES NORMES COMPTABLES NATIONALES AVEC LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (CSC°
013-1-2-1-03	APPLIQUER LES NORMES DANS LA PROGRAMMATION ET DANS L'EXÉCUTION DES MISSIONS D'AUDIT INTERNE (DGA)
013-1-2-1-04	ADOPTER ET AJUSTER LES CADRES RÉFÉRENTIELS DU PPP (DP3P)
013-1-2-1-05	T001_Mise en convergence du référentiel comptable malgache vers les normes comptables internationales IFRS
013-1-2-1-06	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DE LA DIRECTION ET LES COMPÉTENCES DES AUDITEURS (DGA)
013-1-2-1-07	ASSURER LE SUIVI DES SUBVENTIONS AU SECTEUR PRIVÉ ET L'APPUI DES MINISTÈRES ET DES INSTITUTIONS DANS LE TRAITIEMENT DES DOSSIERS LIÉS AU CLIMAT DES AFFAIRES EN GÉNÉRAL ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES
013-1-3	PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES
013-1-3-1	LES REFORMES SONT EFFECTIVES
013-1-3-1-01	250_Appui à la Mobilisation des Recettes Publiques
013-1-3-1-02	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONDUITE DES RÉFORMES JURIDIQUES ET TECHNIQUES AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (CAB/SG/UNITE)
013-1-3-1-03	ASSURER LA COORDINATION ET LE REPORTING SUR LES ACTIONS STRATEGIQUES DU MINISTERE AUPRES DES AUTORITES SUPERIEURES (DCSR)
013-1-3-1-04	OPTIMISER LA GESTION DE PASSATION DE MARCHES
013-1-3-1-05	CONCEVOIR LA STRATEGIE DE COMMUNICATION ET ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION
013-1-3-1-06	ASSURER LA PRODUCTION D'ETUDES TECHNIQUES SUR LES REFORMES DE POLITIQUES FISCALE ET DOUANIÈRE (UPF)
013-1-3-1-07	251_APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES ET LA PROMOTION DE L'ECONOMIE BLEUE (PARCPEB)
013-1-3-1-08	CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE FISCALE PAR DES ANALYSES SUR LES RÉFORMES POSSIBLES DE LA LOI FISCALE
013-1-4	COORDINATION ET GESTION DES FINANCEMENTS DE L'UNION EUROPEENNE
013-1-4-1	LES RESSOURCES FINANCEES PAR L'UNION EUROPEENNE SONT BIEN GEREES
013-1-4-1-01	ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCES PAR L'UNION EUROPEENNE ET JOUER LE ROLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DE PROCEDURES
013-1-4-1-02	COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITES DE PREPARATION ET DE MISES EN ŒUVRE DES PROGRAMMES PROJETS
013-1-4-1-03	ASSURER LE RESPECT DES REGLES ET PROCEDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATION DES MARCHES ET GESTION FINANCIERE DU FED)
013-1-5	DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES
013-1-5-1	LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES
013-1-5-1-01	ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR L'INSTALLATION DE SPE (DRHA)
013-1-5-1-02	AMÉLIORER LE BIEN -ÊTRE DES AGENTS EN LEUR DONNANT UN CADRE DE TRAVAIL CONFORME AUX NORMES ET UNE QUALITÉ DE SOINS SATISFAISANTE (DAAF)
013-1-5-1-03	ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES (DRHA)
013-1-5-1-04	ETENDRE LA MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
013-1-5-1-05	ETENDRE LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES AU NIVEAU NATIONAL
013-1-6	RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE
013-1-6-1	INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
013	Administration et Coordination
	013-1-6-1-01 Procéder à la veille par les informations statistiques
	013-1-6-1-02 Effectuer des enquêtes statistiques
	013-1-6-1-03 Assurer la dissémination des résultats RGPH et MICS
	013-1-6-1-04 Assurer la mise en oeuvre de la Loi sur les statistiques
	013-1-6-1-05 Assurer la relance des activités des organismes rattachés
013-1-7	FOURNIR DES DONNÉES D'ANALYSES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES AUX DÉCIDEURS ET INTERVENANTS ÉCONOMIQUES
013-1-7-1	POLITIQUES PUBLIQUES ET ÉCONOMIQUES FAVORISANT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE
	013-1-7-1-01 ASSURER ET DYNAMISER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE
	013-1-7-1-02 RENFORCER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES DES AGENTS DU CENTRE ET CELLES DES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES MALGACHES
	013-1-7-1-03 DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU DU CENTRE UN PROGRAMME DE RECHERCHES QUI RÉPOND AUX BESOINS TELS QUE DÉFINIS PAR LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS (IEM/PGE)
	013-1-7-1-04 AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DU CREAM AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR UNE PERTINENCE ET IMPACTS ACCRUS
013-1-9	AUGMENTER ANNUELLEMENT LES CHIFFRES D'AFFAIRES DE L'IN
013-1-9-1	LES DEMANDES DE TRAVAUX FAITES PAR LES ORGANISMES PUBLIQUES ONT ÉTÉ RÉALISÉES
	013-1-9-1-01 RÉPARER, DOTER D'OUTILS ET DE MATÉRIEL DE PRODUCTION
	013-1-9-1-02 OPTIMISER LE PROCESSUS D'ACHAT DE MATIÈRES PREMIÈRES ET PROCÉDER À L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE
013-1-9-2	LE CHIFFRE D'AFFAIRES FAIT PAR LES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PRIVÉES AUPRÈS DE L'IN A CONNU DES AUGMENTATIONS
	013-1-9-2-01 RÉNOVER LES LOCAUX DE L'IN ET RACCOURCIR LE DÉLAI DE PRODUCTION
	013-1-9-2-02 AUGMENTER LA CAPACITÉ À PRODUIRE EN PETITES SÉRIES
013-1-9-3	LES ACTIFS DE L'IN SONT BIENS SÉCURISÉS
	013-1-9-3-01 APPLIQUER LES FOUILLES SYSTÉMATIQUES
	013-1-9-3-02 FAIRE DES AUDITS TECHNIQUES ET FINANCIER ANNUEL
013-1-9-4	RÉDUIRE LE NOMBRE DE TRAVAUX QUI ONT REÇU LA DÉROGATION DE LA CNIA
	013-1-9-4-01 ELARGIR LES PRODUITS DE L'IN
013-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
013-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
	013-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES		
220	FINANCES ET BUDGET		
114	Gestion du Budget		
114-1	GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ÉTAT		
114-1-1	RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ		
114-1-1-1	STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE		
114-1-1-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS; CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE		
114-1-1-1-02	DEVELOPPEMENT DES MODULES NON OPERATIONNELS (RENOUVELLEMENT DE CONTRAT, AVENANT, AVANCEMENT, INTEGRATION, TITULARISATION, GESTION DES ABSENCES, RECLASSEMENT ET BONIFICATION)		
114-1-1-1-03	DEVELOPPEMENT DU MODULE DE GESTION FINANCIERE		
114-1-2	ASSURER UNE GESTION EFFICACE, TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE)		
114-1-2-1	SERVICES OPERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS		
114-1-2-1-01	GERER, CONTROLER ET MANDATER LES DEPENSES TRANSVERSALES		
114-1-2-1-02	PLANIFIER ET EXECUTER LES DEPENSES ET ASSURER L'EQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPERATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME		
114-1-2-1-03	VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTE D'ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE, D'EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES		
114-1-2-1-04	RENFORCER LE CONTROLE INTERNE		
114-1-2-1-05	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGFAG		
114-1-2-1-06	GERER LES CARRIERES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ÉTAT		
114-1-2-1-07	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE ET DES AFFAIRES GENERALES		
114-1-2-1-08	ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGFAG ET LES SERVICES REGIONAUX RATTACHES		
114-1-2-2	PROCESSUS PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT		
114-1-2-2-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXECUTION, LE SUIVI EVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES BUDGETAIRES		
114-1-2-2-02	VALORISER ET PRESERVER LE PATRIMOINE DE L'ÉTAT		
114-1-2-2-03	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES INSTITUTIONS / MINISTERES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF		
114-1-2-2-04	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES MINISTERES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE		
114-1-2-2-05	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES		
114-1-2-2-06	ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET VERIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS		
114-1-2-2-07	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIERES, LE CONTROLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITE AVEC LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR		
114-1-2-2-08	ASSURER LE CONTROLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS		
114-1-2-3	PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE		
114-1-2-3-01	T01_MODERNISATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT		
114-1-3	DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB		
114-1-3-1	SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS		
114-1-3-1-01	GÉRER, CONTRÔLER ET MANDATER LES DÉPENSES TRANSVERSALES		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
114	Gestion du Budget
114-2	RENDRE PERFORMANT LA GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT
114-2-1	ASSURER L'EFFICACITE, L'EFFICIENCE, L'INCLUSIVITE ET LA TRANSPARENCE DE LA GESTION BUDGETAIRE
114-2-1-1	ACCES ACCRU DU PUBLIC AUX PRINCIPALES INFORMATIONS BUDGETAIRES
114-2-1-1-01	PREPARER LE CALENDRIER BUDGETAIRE
114-2-1-1-02	ORGANISER LE PILOTAGE DES DEBATS D'ORIENTATION BUDGETAIRES
114-2-1-1-03	CONCEVOIR, ELABORER ET DIFFUSER LES DOCUMENTS BUDGETAIRES EN VERSION CITOYENNE
114-2-1-1-04	RENFORCER LE DISPOSITIF LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
114-2-1-1-05	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION RELATIVE A LA GESTION FINANCIERE ET AUX AFFAIRES GENERALES
114-2-1-2	AUTONOMISATION ACCRUE DES ACTEURS DE LA CHAINE DES DEPENSES PUBLIQUES
114-2-1-2-01	PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS ET CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE
114-2-1-3	AFFECTATION OPTIMISEE DES RESSOURCES AU NIVEAU DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX
114-2-1-3-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXECUTION, LE SUIVI EVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES BUDGETAIRES
114-2-1-3-02	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES INSTITUTIONS / MINISTERES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF
114-2-1-3-03	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES MINISTERES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE
114-2-1-3-04	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES
114-2-1-3-05	ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGFAG ET LES SERVICES REGIONAUX RATTACHES
114-2-1-3-06	GERER, CONTROLER ET MANDATER LES DEPENSES TRANSVERSALES
114-2-1-3-07	PLANIFIER, EXECUTER LES DEPENSES ET ASSURER L'EQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPERATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME
114-2-1-3-08	VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTE D'ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE, D'EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES
114-2-1-3-09	RENFORCER LE CONTROLE INTERNE
114-2-1-3-10	GERER LES CARRIERES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ETAT
114-2-1-3-11	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE ET DES AFFAIRES GENERALES
114-2-2	OPTIMISER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT
114-2-2-1	TRACABILITE AMEKIOREE DES PATRIMOINES MATERIELS, MOBILIERS ET IMMOBILIERS DE L'ETAT
114-2-2-1-01	ASSURER LA VALORISATION, LA PERSERVATION ET LA MODERNISATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT
114-2-2-1-02	ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET VERIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS
114-2-2-1-03	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIERES, LE CONTROLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITE AVEC LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR
114-2-2-1-04	ASSURER LE CONTROLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
115	Gestion Fiscale
115-1	AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES
115-1-1	MAÎTRISE DE L'ASSIETTE FISCALE
115-1-1-1	LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISCALES <i>115-1-1-1-01 ASSAINIR LES PORTEFEUILLES DES UNITÉS SOUS CONTRAT DE PERFORMANCES</i>
115-1-1-2	QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE <i>115-1-1-2-01 ORGANISER DES ATELIERS DE RENCONTRES ET DE FORMATIONS SUR LE SUIVI QUALITATIF DES CONTRÔLES FISCAUX</i>
115-1-1-3	AMELIORATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD <i>115-1-1-3-01 Renforcer les assistances techniques aux CTD</i>
115-1-1-4	ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS <i>115-1-1-4-01 REDUIRE L'ACCUMULATION DES RAR</i>
115-1-1-5	LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS <i>115-1-1-5-01 RENFORCER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, RENDRE OPÉRATIONNELLE L'UNITÉ DE VEILLE, PROMOUVOIR LE CONTRÔLE BASÉ SUR L'ANALYSE RISQUE</i>
115-1-1-6	CONTRIBUTION DU CONTROLE FISCAL DANS LA PREVISION DE RECETTES -
115-1-2	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE FISCALE
115-1-2-1	LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS <i>115-1-2-1-01 GÉRER LES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET LES DÉPENSES FINANCIÈRES DU PROGRAMME</i>
115-1-2-2	LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE <i>115-1-2-2-01 RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS</i>
115-1-2-3	TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES <i>115-1-2-3-01 ELABORER ET INTERPRÉTER LES TEXTES FISCAUX</i>
115-1-2-4	UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES <i>115-1-2-4-01 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES</i>
115-1-2-5	UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ <i>115-1-2-5-01 EVALUER LES DÉPENSES FISCALES (DF)</i>
115-1-2-6	DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR <i>115-1-2-6-01 TRAITER LES RÉCLAMATIONS GRACIEUSES, DES CONTENTIEUX D'ASSIETTE ET DES CONTENTIEUX DE RECOUVREMENT.</i>
115-1-2-7	L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE <i>115-1-2-7-01 DÉVELOPPER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION</i>
115-1-2-8	LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR <i>115-1-2-8-01 RECENSER LES CONTRIBUABLES POTENTIELS</i>
115-1-2-9	LE SAFI EST OPÉRATIONNEL <i>115-1-2-9-01 DÉPLOYER LE SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ DE LA DGI "SAFI" ET LES OUTILS DE GESTION ET D'APPUI AUX OPÉRATIONS FISCALES</i>
115-1-2-A	MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES <i>115-1-2-A-01 APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)</i>
115-1-2-B	PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES <i>115-1-2-B-01 OPTIMALISER LES PROCESSUS DE PRÉVISIONS DE RECETTES FISCALES</i>
115-1-2-C	TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES,RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE <i>115-1-2-C-01 PROPOSER DES STRATÉGIES PERMETTANT D'INSCRIRE MADAGASCAR EN CONFORMITÉ AVEC LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE (NOTAMMENT EN MATIÈRE DE CONVENTION FISCALE, DE PRIX DE TRANSFERT, DE LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE ET LE TRANSFE</i>
115-1-2-D	LE SAFI EST OPERATIONNEL -
115-1-2-E	LES PROCEDURES DE CREATION D'ENTREPRISE (PERSONNE MORALES) RENOUVELLEMENT CREES <i>115-1-2-E-01 DEVELOPPER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION</i>
115-1-5	ETABLIR UNE PRÉVISION DE RECETTES FISCALES PAR RAPPORT AUX AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES , ASSURER LA BONNE GESTION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À LA DGI ET RENFORCER LA COMPÉTENCE DES AGENTS
115-1-5-1	L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE <i>115-1-5-1-01 DÉVELOPPEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCEMENT DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION</i>
115-1-6	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	
220	FINANCES ET BUDGET	
115	Gestion Fiscale	
	115-1-6-4	LA LIAISON NIFONLINE - SALOHY EST EFFECTIVE L'IDENTIFIANT UNIQUE EST ARRÊTÉ - -
	115-1-6-6	LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ LES SERVEURS SONT ACQUIS L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉ ET UTILISÉE - -
	115-1-6-B	UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ AVEC UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT DE MOBILISER LES RECETTES 115-1-6-B-01 EVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
116	Douanes
116-1	ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES
116-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES
116-1-1-1	Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés
116-1-1-1-01	Percevoir les droits et taxes
116-1-1-1-02	Développer le système de gestion des risques (contrôles sélectifs des contrôles douaniers)
116-1-1-1-03	Implanter un dispositif de contrôle post dédouanement efficace
116-1-1-1-04	Améliorer les procédures de recouvrement
116-1-1-1-05	Etablir un système de traitement optimal des dossiers contentieux
116-1-1-1-06	Renforcer la surveillance du territoire douanier malagasy
116-1-1-1-07	Normaliser et encadrer l'environnement juridique
116-1-1-2	Procédures de dédouanement renforcées
116-1-1-2-01	Informatiser le processus de dédouanement
116-1-1-2-02	Mettre en place une nouvelle structure d'évaluation en douane
116-1-1-2-03	FAIRE LE SUIVI DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT
116-1-1-3	MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS
116-1-1-3-01	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES (CONTRÔLES SÉLECTIFS DES CONTRÔLES DOUANIERS)
116-1-1-3-02	PERCEVOIR LES DROITS ET TAXES
116-1-1-3-03	ETABLIR UN SYSTÈME DE TRAITEMENT OPTIMAL DES DOSSIERS CONTENTIEUX
116-1-1-3-04	AMÉLIORER LES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT
116-1-1-3-05	IMPLANTER UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE POST DÉDOUANEMENT EFFICACE
116-1-1-3-06	RENFORCER LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE DOUANIER MALAGASY
116-1-2	FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES
116-1-2-1	Echanges facilités et sécurisés
116-1-2-1-01	Implanter des observatoires sur les délais et les coûts de dédouanement
116-1-2-1-02	Normaliser et encadrer l'environnement juridique
116-1-2-1-03	Mettre en oeuvre l'accord sur la facilitation des échanges
116-1-2-1-04	ÉLIMINER TOUTES LES PROCÉDURES ET PRATIQUES DÉROGATOIRES AUX PRINCIPES DE LA CKR
116-1-2-1-05	RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES SECTEURS PRIVÉS
116-1-2-1-06	Coordonner et faire le suivi des activités douanières
116-1-2-1-07	ABCD
116-1-2-1-08	APPLIQUER EFFECTIVEMENT ET EFFICACEMENT L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES
116-1-2-1-09	SÉCURISER LES PÉRIMÈTRES PORTUAIRES ET AÉROPORTUAIRES
116-1-3	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS
116-1-3-1	Appuis nécessaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes
116-1-3-1-01	Coordonner et faire le suivi des activités douanières
116-1-3-1-02	Gérer les ressources humaines et matérielles
116-1-3-1-03	Effectuer des contrôles internes
116-1-3-1-04	Exploiter les accords régionaux
116-1-3-1-05	Sensibiliser et former les agents et le secteur privé aux règles d'origines
116-1-4	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS
116-1-4-1	APPUIS NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION
116-1-4-1-01	COORDONNER ET FAIRE LE SUIVI DES ACTIVITÉS DOUANIÈRES
116-1-4-1-02	GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES
116-1-4-1-03	SENSIBILISER LES UNIVERSITÉS, INSTITUTS PRIVÉS SUR LA DOUANES
116-1-4-1-04	SENSIBILISER ET FORMER LES AGENTS ET LE SECTEUR PRIVÉ AUX RÈGLES D'ORIGINES
116-1-4-1-05	EXPLOITER LES ACCORDS RÉGIONAUX
116-1-4-1-06	EFFECTUER DES CONTRÔLES INTERNES

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES	
220	FINANCES ET BUDGET	
117	Trésor	
117-1	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS	
117-1-1	ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS	
117-1-1-1	SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE	
	117-1-1-1-01	ASSURER LES GARDES PERMANENTES DES POSTES COMPTABLES
	117-1-1-1-02	ASSURER LES APPROVISIONNEMENTS EN FONDS DU RÉSEAU COMPTABLE
	117-1-1-1-03	ASSURER LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS TECHNIQUES DU RÉSEAU COMPTABLE
	117-1-1-1-04	METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE
	117-1-1-1-05	METTRE À DISPOSITION DES USAGERS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES SERVICES OFFERTS ET LES PROCÉDURES
	117-1-1-1-06	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES AGENTS
	117-1-1-1-07	APPUYER LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE MODERNISATION DES SERVICES DU TRÉSOR
	117-1-1-1-08	IDENTIFIER LES TRAVAUX À EFFECTUER AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES
	117-1-1-1-09	METTRE À JOUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DES STANDARDS DE SERVICE
	117-1-1-1-10	DOTER LES AGENTS DE SUPPORT DE COMMUNICATION
	117-1-1-1-11	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA GESTION DES RESSOURCES
	117-1-1-1-12	RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES POSTES COMPTABLES
	117-1-1-1-13	RÉALISER LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES
	117-1-1-1-14	RÉGULARISER LES SITUATIONS JURIDIQUES DES TERRAINS DU TRÉSOR
	117-1-1-1-15	DOTER LES POSTES COMPTABLES DE BOÎTES DE DOLÉANCES ET DE FICHES DE DOLÉANCES STANDARDISÉE
	117-1-1-1-16	RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE POSTES COMPTABLES
	117-1-1-1-17	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COMMUNICATION
	117-1-1-1-18	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA STRATÉGIE ET DU DÉVELOPPEMENT
117-1-1-2	MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS	
	117-1-1-2-01	APPLIQUER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA DÉMATÉRIALISATION ET INFORMER LES USAGERS SUR L'APPLICATION DES TEXTES
	117-1-1-2-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE L'ORGANISATION INFORMATIQUE
	117-1-1-2-03	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SPECL
	117-1-1-2-04	METTRE EN PLACE LE CENTRAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
	117-1-1-2-05	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU CPE
	117-1-1-2-06	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MOBILE MONEY
	117-1-1-2-07	APPUYER LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES DANS LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS
	117-1-1-2-08	ACQUERIR DES MATÉRIELS NÉCESSAIRES À LA MAINTENANCE DU SPECL
	117-1-1-2-09	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LES NOUVELLES PROCÉDURES LIÉES À LA MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
	117-1-1-2-10	FAIRE UNE REVUE SUR L'APPLICATION DE LA DÉMATÉRIALISATION, CUT ET CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ÉLECTRONIQUE
	117-1-1-2-11	METTRE EN PLACE LE SYSTÈME DU MOBILE MONEY
	117-1-1-2-12	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR
	117-1-1-2-13	ASSURER LE RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DU RÉSEAU COMPTABLE
	117-1-1-2-14	RÉALISER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS
	117-1-1-2-15	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ÉLECTRONIQUE
117-1-1-3	ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE	
	117-1-1-3-01	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES COMMUNALES
	117-1-1-3-02	ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE
	117-1-1-3-03	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES
	117-1-1-3-04	RÉALISER LES CAMPAGNES D'INFORMATIONS LORS DE LA MISE EN PLACE DES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES ET INTERCOMMUNALES
	117-1-1-3-05	METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX POSTES COMPTABLES
	117-1-1-3-06	METTRE EN PLACE DES PERSONNES RESSOURCES CHARGÉES D'ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE
117-1-1-4	GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE	
	117-1-1-4-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU TRÉSOR
	117-1-1-4-02	RECRUTER ET FORMER LES NOUVELLES PROMOTIONS DE CORPS TECHNIQUES
117-1-2	RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE	

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
117	Trésor
117-1-2-1	<p>TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RENFORCÉES</p> <p>117-1-2-1-01 PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DE L'ÉTAT</p> <p>117-1-2-1-02 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES POSTES COMPTABLES</p> <p>117-1-2-1-03 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ET DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME 117</p> <p>117-1-2-1-04 PRODUIRE LA LOI DE RÈGLEMENT N - 1</p> <p>117-1-2-1-05 PRODUIRE ET DIFFUSER LES TABLEAUX DES OGT ET DES SFP</p> <p>117-1-2-1-06 ASSURER L'APPLICATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT</p> <p>117-1-2-1-07 ASSURER LA TUTELLE COMPTABLE DES EPN</p> <p>117-1-2-1-08 SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DE L'ÉTAT</p> <p>117-1-2-1-09 SUIVRE L'ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉE À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD</p> <p>117-1-2-1-10 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DU SUIVI ET D'ENCADREMENT DES POSTES COMPTABLES</p> <p>117-1-2-1-11 SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DES EPN</p> <p>117-1-2-1-12 SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DES CTD</p> <p>117-1-2-1-13 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DES ETUDES</p> <p>117-1-2-1-14 SUIVRE L'ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉE À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE L'ÉTAT</p> <p>117-1-2-1-15 INFORMER LE PUBLIC, LES AUTORITÉS ET LE PERSONNEL PAR LES MÉDIAS, LE SITE WEB ET LES BULLETINS D'INFORMATION</p> <p>117-1-2-1-16 PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES EPN</p> <p>117-1-2-1-17 ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE L'ÉTAT</p> <p>117-1-2-1-18 PRENDRE DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES SUR LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT</p> <p>117-1-2-1-19 PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES CTD</p> <p>117-1-2-1-20 ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES A L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD</p> <p>117-1-2-1-21 AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS PAR LA COMMUNICATION DIGITALE</p> <p>117-1-2-1-22 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE</p> <p>117-1-2-2 GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE</p> <p>117-1-2-2-01 PROMOUVOIR LES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC</p> <p>117-1-2-2-02 AMÉLIORER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU TRÉSOR</p> <p>117-1-2-2-03 ANALYSER ET PRÉVOIR LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT</p> <p>117-1-2-2-04 GÉRER LE PORTEFEUILLE DE LA DETTE INTÉRIEURE</p> <p>117-1-2-2-05 ASSURER LA FONCTIONNALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA LIAISON ENTRE LE TRÉSOR ET LA BFM</p> <p>117-1-2-2-06 APPUYER LA PROMOTION DES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC</p> <p>117-1-2-2-07 METTRE EN ŒUVRE UNE LIAISON ENTRE LE SI DU MFB (TRÉSOR) AVEC CELUI DE LA BFM</p> <p>117-1-2-3 APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ</p> <p>117-1-2-3-01 COUVRIR LES MISSIONS DE REPRÉSENTATION DE LA DGT</p> <p>117-1-2-3-02 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SAF EN TANT QUE SERVICE D'APPUI</p> <p>117-1-2-3-03 RENOUELER LES MATÉRIELS ET MOBILIERS AMORTIS DES SERVICES OPÉRATIONNELS</p> <p>117-1-2-4 GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE</p> <p>117-1-2-4-01 ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RÉGISSANT LA DETTE PUBLIQUE</p> <p>117-1-2-4-02 PRODUIRE DES DOCUMENTS ET RAPPORTS SUR LA DETTE PUBLIQUE</p> <p>117-1-2-4-03 RÉDUIRE LE RISQUE OPÉRATIONNEL</p> <p>117-1-2-4-04 PRÉPARER LES DOSSIERS ELIGIBLES A L'EXAMEN DU CTD ET DU CARC</p> <p>117-1-2-4-05 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE</p> <p>117-1-2-4-06 ASSURER UNE BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE ET FIABLE</p> <p>117-1-2-4-07 ASSURER LA SIGNATURE DES ACCORDS DE FINANCEMENTS NÉGOCIÉS</p> <p>117-1-2-4-08 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION ET CONTRÔLE DES PROJETS SUR FINANCEMENTS</p> <p>117-1-2-4-09 ANALYSER TOUTES LES OFFRES DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE GARANTIES REÇUES</p> <p>117-1-2-4-10 ASSURER L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES ACCORDS DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS</p> <p>117-1-2-5 GOUVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS AMÉLIORÉE</p> <p>117-1-2-5-01 APPLIQUER LA POLITIQUE DE PRISE DE PARTICIPATION DE L'ÉTAT AU NIVEAU DES SOCIÉTÉS/ORGANISMES INTERNATIONAUX</p> <p>117-1-2-5-02 APPUYER LES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT PERMANENT DU CIRSAP</p> <p>117-1-2-5-03 SURVEILLER DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION DE L'ÉTAT</p> <p>117-1-2-5-04 TRAITER LES DOSSIERS DES SOCIÉTÉS EN LIQUIDATION</p>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES		
220	FINANCES ET BUDGET		
117	Trésor		
	117-1-2-5-05	APPUYER LE COMITÉ DE SUIVI DES RECETTES NON FISCALES (CSRNF) DANS LA MISE EN PLACE D'UN MÉCANISME DE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES	
	117-1-2-5-06	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RÉGLEMENTATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE	
	117-1-2-5-07	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ÉTAT	
	117-1-2-5-08	RÉALISER DES CONTRÔLES AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR, AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS ET AUPRÈS DES INSTITUTIONS	
	117-1-2-5-09	TRAITER LES DOSSIERS JURIDIQUES CONTENTIEUX RELATIFS À LA MISSION DU TRÉSOR	
	117-1-2-5-10	S'ACQUITTER DU DROIT DE LICENCE D'UTILISATION DE LOGICIEL DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES	
	117-1-2-5-11	ASSURER LE RECOUVREMENT DES DÉBETS COMPTABLES	
	117-1-2-5-12	RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR	
	117-1-2-5-13	RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS	
	117-1-2-5-14	ASSURER LE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES INCOMBANT AU TRÉSOR PUBLIC	
	117-1-2-5-15	APPUYER LA PARTICIPATION DE L'ÉTAT AU PROJET SAHOFIKA - PPP	
117-1-3	DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS		
	117-1-3-1	ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ	
	117-1-3-1-01	Assurer l'exécution du projet "MOBILE BANKING"	
	117-1-3-1-02	Assurer l'exécution du projet "PASEF II"	
	117-1-3-1-03	RENFORCER L'ÉDUCATION FINANCIÈRE ET RÉALISER DES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR PROMOUVOIR L'INCLUSION FINANCIÈRE	
	117-1-3-1-04	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COORDINATION NATIONALE DE LA FINANCE INCLUSIVE	
	117-1-3-1-05	ASSURER LE SUIVI- ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES D'INCLUSION FINANCIÈRE	
	117-1-3-1-06	COORDONNER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE	
	117-1-3-1-07	CONSOLIDER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE	
	117-1-3-1-08	RENFORCER LE DIALOGUE POUR LE SECTEUR ET RÉALISER LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION AUPRÈS DES CIBLES	
	117-1-3-2	RAPATRIEMENT DE DEVICES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ	
	117-1-3-2-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA FINANCE EXTÉRIEURE	
	117-1-3-2-02	ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE GESTION DES OPÉRATIONS DE CHANGE	
	117-1-3-2-03	Relancer par courrier/mail les sociétés exportatrices ayant des dossiers non rapatriés et/ou en retard de rapatriement de devises et les sociétés importatrices ayant des dossiers non apurés (paiements sans contre partie de marchandises)	
	117-1-3-2-04	CONTRÔLER SUR TERRAIN LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT	
	117-1-3-2-05	RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES	
	117-1-3-2-06	RELANCER PAR COURRIER/MAIL LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVICES	
	117-1-3-2-07	NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES	
	117-1-3-2-08	RELANCER LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVICES	
	117-1-3-2-09	APPUYER LE DÉPARTEMENT TECHNIQUE DANS LA COMMUNICATION RELATIVE AUX FONCTIONNALITÉS DU SIG-OC	
	117-1-3-2-10	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION PRÉALABLE POUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL	
	117-1-3-2-11	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION	
	117-1-3-2-12	RELANCER LES SOCIÉTÉS EXPORTATRICES AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS/OU DE RETARD DE RAPATRIEMENT DES DEVICES	
	117-1-3-2-13	CONTRÔLER LES SOCIÉTÉS EXPORTATRICES AYANT DES DOSSIERS D'EXPORTATION NON RAPATRIÉS OU DE RETARD DE RAPATRIEMENT	
	117-1-3-2-14	ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME SIG-OC	
	117-1-3-3	TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE	
	117-1-3-3-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	
	117-1-3-3-02	METTRE EN PLACE LA TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER	
	117-1-3-4	FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES D'ASSURANCE	
	117-1-3-4-01	ASSURER LE CONTRÔLE DU SECTEUR DES ASSURANCES	
	117-1-3-4-02	ELABORER DES TEXTES JURIDIQUES APPLICABLES À L'ASSURANCE	
	117-1-3-5	OPÉRATIONS EN CAPITAL RÉGLEMENTÉES	
	117-1-3-5-01	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION PRÉALABLE POUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL	
	117-1-3-5-02	RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DE CHANGE ET NOTIFIER LES CONTRAVENTIONS	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

117 Trésor

117-1-3-5-03 *METTRE À JOUR LA REGLEMENTATION DES CHANGES*

117-1-3-7 INFRACTIONS SUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL ET OPÉRATIONS COURANTES DÉTECTÉES ET RÉSOLUES

117-1-3-7-01 *RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES*

117-1-3-7-02 *NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES*

117-1-3-7-03 *TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION*

117-1-3-8 SORTIES DE DEVICES POUR PAIEMENT DES IMPORTATIONS REGLEMENTEES

117-1-3-8-01 *RELANCER LES SOCIÉTÉS IMPORTATRICES AYANT DES DOSSIERS NON APURÉS*

117-1-3-8-02 *CONTRÔLER LES SOCIÉTÉS IMPORTATRICES AYANT DES DOSSIERS NON APURÉS*

117-1-3-8-03 *ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DOF*

117-1-3-9 EXPANSION DU SECTEUR FINANCIER

117-1-3-9-01 *METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE ET LES PROJETS LIÉS AU SECTEUR FINANCIER*

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
129	Contrôle Budgetaire et Financière
129-1	RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES
129-1-1	ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI
129-1-1-1	ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS
129-1-1-1-01	EXÉCUTER LES DÉPENSES
129-1-1-1-02	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES POUR LES ORDONNATEURS
129-1-1-1-03	RÉVISER LES TEXTES SUR LES RESPONSABILITÉS DES ORDONNATEURS
129-1-1-2	CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE
129-1-1-2-01	REDÉPLOYER LES AGENTS DE LA DGCF SUIVANT LE PROFIL DES POSTES POUR CHAQUE SERVICE FIXÉ PAR L'ORGANIGRAMME
129-1-1-2-02	DÉVELOPPER ET UTILISER UN APPLICATIF POUR LA GESTION DE PERSONNEL DE L'ETAT
129-1-1-2-03	CONTRÔLER L'APPLICATION DE LA MERCURIALE DE PRIX PORTANT SUR LES ACHATS
129-1-1-2-04	SOUMETTRE AU GOUVERNEMENT UN DÉCRET FIXANT L'ORGANIGRAMME DE LA DGCF
129-1-2	RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI
129-1-2-1	AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ
129-1-2-1-01	FORMER LES AGENTS DE LA DGCF SUR LE CONTRÔLE A PRIORI
129-1-2-1-02	SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES AUDITS À EFFECTUER PAR LE CF
129-1-2-2	CONTRÔLE À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE
129-1-2-2-01	ALLEGER LE RETARD DE TRAITEMENT DE DOSSIER
129-1-2-2-02	RENFORCER LES MISSIONS DE CONTRÔLES
129-1-2-2-03	ACQUISITION DE MATERIELS D'IMPRIMERIE PLUS PERFORMANTS
129-1-2-2-04	REHABILITATION ET CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET BUREAUX DE LA DGCF
129-1-2-2-05	ACQUISITION DE MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAUX
129-1-2-2-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS INFORMATIQUES
129-1-2-2-07	ACHAT DE NOUVEAUX VEHICULES ET CARBURANTS DE MISSION
129-1-2-2-09	RÉVISER LES TEXTES SUR LES CONTRÔLES POUR ÊTRE AUX NORMES INTERNATIONALES SUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat
130-1	RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ÉTAT
130-1-1	RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENTS DE L'ÉTAT
130-1-1-1	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE
130-1-1-1-01	PREVOIR, ELABORER ET EXECUTER LES DEPENSES DE L'ÉTAT EN TERMES DE CREDIT DE LA SOLDE
130-1-1-1-02	OPTIMISER, PILOTER LA REPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE A JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS
130-1-1-2	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE
130-1-1-2-01	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE
130-1-2	OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ÉTAT
130-1-2-1	DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT
130-1-2-1-01	PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES 20 SCENARIOS DE REFORME, REFONTE DE TEXTE SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES
130-1-2-1-02	GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIÈRE DES AGENTS DE L'ÉTAT
130-1-2-1-03	ASSISTER ET FORMER TECHNIQUEMENT LES UTILISATEURS DE L'AUGURE
130-1-2-1-04	RAPPROCHER LES DONNÉES SUR AUGURE AU NIVEAU DES 22 RÉGIONS ET TOUS MINISTÈRES
130-1-2-1-05	EFFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS
130-1-2-1-06	ASSURER L'ACCÈS AUX TEXTES REGLEMENTAIRES EN MATIÈRE DES SOLDE ET PENSION: RECENSEMENT ET INFORMATISATION, MISE EN PLACE D'UN LOCAL POUR DEOCUMENTATION, GESTION INFORMATISÉE DU SYSTÈME D'ARCHIVAGE DES TEXTES
130-1-2-1-07	PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES SCENARII DE REFORME, REFONTE DES TEXTES SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES
130-1-2-1-08	GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIÈRE DES AGENTS DE L'ÉTAT
130-1-2-2	AGENTS PLUS PERFORMANTS
130-1-2-2-01	IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES
130-1-2-3	DEPENSES DE SOLDE EXECUTEES DE MANIÈRE OPTIMALE
130-1-2-3-01	PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DEPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYES PAR LE BUDGET GENERAL DE L'ÉTAT
130-1-2-3-02	ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRECAIRES DES AGENTS DE L'ÉTAT
130-1-2-3-03	ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS
130-1-2-3-04	ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS
130-1-2-3-05	GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITION SUR PENSION
130-1-2-3-06	ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DOSSIERS DE PREVOYANCE DES AGENTS DE L'ÉTAT (RENTE VIAGIERE, SECOURS AU DECES, PENSION ALIMENTAIRE)
130-1-2-3-07	TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITES DECONCENTREES
130-1-3	AMÉLIORER LE CADRE ORGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE DE LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ÉTAT
130-1-3-1	GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ÉTAT MODERNE
130-1-3-1-01	ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ÉTAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB
130-1-3-1-02	ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ÉTAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat
130-2	-- RENDRE PERFORMANT LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETATSaisir un objectif global --
130-2-1	-- RENFORCER L'EFFICIENCE ET LA QUALITE DE LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT --
130-2-1-1	DEFICIT DES CAISSES DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ETAT REDUIT
130-2-1-1-01	PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES SCENARII DE REFORME, REFORME DES TEXTES SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES
130-2-1-1-02	GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIERE DES AGENTS DE L'ETAT
130-2-1-1-03	ASSISTER ET FORMER TECHNIQUEMENT LES UTILISATEURS DE L'AUGURE
130-2-1-1-04	RAPPROCHER LES DONNEES SUR AUGURE AU NIVEAU DES 22 REGIONS ET TOUS MINISTÈRES
130-2-1-1-05	EFFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS
130-2-1-1-06	ASSURER L'ACCÈS AUX TEXTES REGLEMENTAIRES EN MATIÈRE DES SOLDE ET PENSION: RECENSEMENT ET INFORMATISATION, MISE EN PLACE D'UN LOCAL POUR DOCUMENTATION, GESTION INFORMATISÉE DU SYSTÈME D'ARCHIVAGE DES TEXTES
130-2-1-2	RATIONALISATION ACCRUE DE LA GESTION DE LA MASSE SALARIALE
130-2-1-2-01	PREVOIR, ELABORER ET EXECUTER LES DEPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CREDIT DE LA SOLDE
130-2-1-2-02	OPTIMISER, PILOTER LA REPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE A JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS
130-2-1-3	EFFECTIVITE ACCRUE DES PRESTATIONS DE SERVICE EN MATIERE DE SOLDE ET DE PENSIONS
130-2-1-3-01	IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES
130-2-1-3-02	ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRECAIRES DES AGENTS DE L'ETAT
130-2-1-3-03	ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS
130-2-1-3-04	ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS
130-2-1-3-05	GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITION SUR PENSION
130-2-1-3-06	ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DOSSIERS DE PREVOYANCE DES AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIERE, SECOURS AU DECES, PENSION ALIMENTAIRE)
130-2-1-3-07	TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITES DECONCENTREES
130-2-1-3-08	ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTLS ET MEF
130-2-1-3-09	ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS
130-2-1-3-10	PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DEPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYES PAR LE BUDGET GENERAL DE L'ETAT
130-2-1-3-11	PRENDRE EN CHARGE LE TRAITEMENT DE LA SOLDE ET LE DÉPLACEMENT (AFFECTATION / RAPATRIMENT) DES PERSONNELS EXTÉRIEURS)

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
803	Action sociale et développement
803-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
803-1-1	AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE
803-1-1-1	CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE
	803-1-1-1-01 Appui au développement communautaire et sociale
	803-1-1-1-02 EFFECTUER DES ÉTUDES TECHNIQUE DE CES PROJETS
803-1-2	AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES
803-1-2-1	INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) CONTRUITES OU RÉHABILITÉES
	803-1-2-1-01 OPERATIONS DE MICROREALISATIONS
	803-1-2-1-02 INSTRUIRE LES PROJETS ET EFFECTUER LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE DES

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE
014	Administration et Coordination
014-2	<u>ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE</u>
014-2-1	Gérer de manière optimale la masse salariale
014-2-1-1	Rémunération du personnel honorée à temps
<i>014-2-1-1-01</i>	<i>Payer les salaires et accessoires de solde des agents</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE
604	Economie
604-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de sa mission
604-1-1	GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES
604-1-1-1	PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT
604-1-1-1-01	Suivre la mise en œuvre du CDMT et du PTA
604-1-1-1-02	Communiquer et informer à travers des dialogues économiques au niveau national qu'à l'extérieur
604-1-1-1-03	Contribuer à l'élaboration des Plans de développement et des documents cadres des Collectivités Territoriales Décentralisées
604-1-1-1-04	Planifier, programmer, suivre et évaluer l'exécution des programmes et projets de la DGEP
604-1-1-1-05	Organiser des ateliers et des séances de renforcement de capacités au profit des agents de la DGEP
604-1-1-1-06	Assurer l'utilisation des ressources allouées par action et par grandes rubriques pour le fonctionnement régulier de l'Administration
604-1-1-1-07	Assurer l'achat des biens et services pour assurer le fonctionnement de la machine administrative
604-1-1-1-08	Accroître l'effectivité des dépenses des transferts et subventions
604-1-1-1-09	Assurer le suivi-évaluation des priorités régionales conformément au SNISE
604-1-1-1-10	Collecter et traiter les données pour la mise à jour de la monographie régionale
604-1-1-2	MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCÉS ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE VALORISÉS
604-1-1-2-01	T03-APPUI INSTITUTIONNEL DU DEPARTEMENT ECONOMIE ET PLAN
604-1-1-2-02	Moderniser et rendre performant le Système de Gestion des Ressources Humaines.
604-1-1-2-03	Renforcer les procédures du recensement et de la reddition des comptes afin de fiabiliser la tenue de la comptabilité des matières
604-1-1-2-04	Acquérir des matériels et mobiliers de bureau
604-1-1-2-05	Rénover le parc automobile et faire des entretiens des véhicules existants
604-1-1-2-06	Concevoir et mettre à jour des outils de gestion intégrés informatisés
604-1-1-2-07	Effectuer l'inventaire périodique de la logistique et du patrimoine au niveau central et régional
604-1-1-2-08	Réhabiliter et équiper les bâtiments administratifs de la DGEP
604-1-1-2-09	Organiser des séances de formation aux acteurs sur l'appui-conseils dans la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats et la méthodologie de suivi-évaluation de la performance et des résultats
604-1-1-2-10	Acquérir des matériels informatiques, électriques, électroniques et téléphoniques, des matériels techniques
604-1-1-2-11	Acquérir de divers matériels pour le fonctionnement régulier des SOA
604-1-1-2-12	Former et encadrer les secrétaires de chaque Direction de la DGEP sur l'utilisation du logiciel de gestion centralisée des courriers et de suivi des mouvements des visiteurs
604-1-1-2-13	Réhabilitation et travaux de construction de clôture des batiments administratifs de la DGEP
604-1-1-2-14	Acquérir des matériels pour les besoins vitaux de l'Administration
604-1-1-3	GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE
604-1-1-3-01	Optimiser la gestion de passation de marchés suivant les règles et procédures en vigueur
604-1-1-4	SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL
604-1-1-4-01	T04-Equiper et interconnecter les structures existantes
604-1-1-4-02	Renforcer de la modernisation des services, du système d'information et de la communication
604-1-1-4-03	Améliorer la qualité et la quantité des documents mis en ligne
604-1-1-4-04	Equiper le cellule de communication et d'information en outils informatiques et techniques

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ÉCONOMIE
604	Economie
604-2	RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE
604-2-1	RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE
604-2-1-1	INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT
604-2-1-1-01	<i>Procéder à la veille par les informations statistiques</i>
604-2-1-1-02	<i>Assurer la dissémination des résultats RGPH et MICS</i>
604-2-1-1-03	<i>Assurer la mise en oeuvre de la Loi sur les statistiques</i>
604-2-1-1-04	<i>Effectuer des enquêtes statistiques</i>
604-2-1-1-05	<i>Assurer la relance des activités des organismes rattachés</i>
604-2-1-1-06	<i>Améliorer les services Web, le réseau intranet en performance et en sécurisation</i>
604-2-1-1-07	<i>Moderniser les services, les moyens de communication et d'information</i>
604-2-2	DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE
604-2-2-1	OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES
604-2-2-1-01	<i>Assurer la contribution de Madagascar au profit des organismes internationaux</i>
604-2-2-1-02	<i>T01- Développement des outils d'analyses économiques et du suivi de la Politique Générale de l'Etat</i>
604-2-2-1-03	<i>Renforcer les matériels informatiques, techniques et mobiliers de bureau</i>
604-2-2-1-04	<i>Effectuer des études et analyses économiques et financières</i>
604-2-2-1-05	<i>Obtenir les informations sectorielles pour la MAJ du cadrage et de la prévision de la croissance</i>
604-2-2-1-06	<i>Etablir des cadrages macroéconomiques à moyen terme</i>
604-2-2-1-07	<i>Sensibiliser et vulgariser la politique de l'émergence afin de mieux coordonner les actions à mener au niveau des CTD et des PTF</i>
604-2-2-1-08	<i>Organiser des ateliers de dissémination des résultats des études effectuées</i>
604-2-2-1-09	<i>Organiser des ateliers de renforcement des acteurs économiques et cadres</i>
604-2-2-1-10	<i>Acquérir des logiciels statistiques et économétriques</i>
604-2-2-1-11	<i>Elaborer des documents sur la situation conjoncturelle</i>
604-2-2-1-12	<i>Produire des notes de politiques économiques ou « Policy Briefs</i>
604-2-2-1-13	<i>Renforcer les capacités des STD dont SREP sur le cadrage la Planification et le suivi évaluation des STD</i>
604-2-2-1-14	<i>Elaborer des modèles macroéconomiques</i>
604-2-2-1-15	<i>Faire des prévisions macroéconomiques</i>
604-2-3	ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT
604-2-3-1	POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS
604-2-3-1-01	<i>Contribuer à la mise en cohérence de la politique de coopération au développement</i>
604-2-3-1-02	<i>Suivre le Plan d'actions national ISTANBUL pour Madagascar</i>
604-2-3-1-03	<i>Réactualiser le Matrice de suivi de la CPIA</i>
604-2-3-1-04	<i>Réactualiser les fiches techniques de coopération avec les Partenaires</i>
604-2-3-1-05	<i>Coordonner les Programmes de coopération</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ÉCONOMIE
604	Economie
604-3	CONCEVOIR, PILOTER ET ANALYSER LA POLITIQUE DE L'ÉTAT EN MATIÈRE DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
604-3-1	DÉFINIR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
604-3-1-1	OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES
604-3-1-1-01	<i>Rediger la partie macroéconomique de la Lettre de cadrage des Lois de finances</i>
604-3-1-1-02	<i>Effectuer des prévisions macroéconomiques à Court Terme, Moyen Terme, Long Terme</i>
604-3-1-1-03	<i>Etablir l'analyse de la conjoncture économique et la prévision infra-annuelle de principaux Indicateurs des activités économiques</i>
604-3-1-1-04	<i>Analyser l'évolution annuelle de la situation économique et financière et la mise en œuvre des politiques économiques</i>
604-3-1-1-05	<i>Mener des études et recherches sur des sujets économiques et financières et réaliser des études d'impact et de simulation de politique</i>
604-3-1-1-06	<i>Mettre en place une base de données structurée sur les informations économiques et un système d'information économique</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE
604	Economie
604-4	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT
604-4-1	GERER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES
604-4-1-1	GESTION COHERENTE ET EFFICIENTE DES ALLOCATIONS DES RESSOURCES
604-4-1-1-01	<i>Effectuer le suivi de la mise en œuvre du processus CDMT</i>
604-4-1-1-02	<i>Organiser des séances de renforcement de capacité des agents sur l'appui-conseil de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats et la méthodologie de suivi-évaluation de la performance et des résultats</i>
604-4-1-1-03	<i>Assurer la conformité et la régularité des opérations et formalités administratives liées au parcours professionnel des agents de l'Etat en service à la DGEP à tous les niveaux</i>
604-4-1-1-04	<i>Gérer la passation des marchés suivant les règles et procédures en vigueur</i>
604-4-1-1-05	<i>Améliorer la qualité et la quantité des documents et informations mis en ligne</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ÉCONOMIE
612	Planification
612-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE
612-1-1	RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUTS LES NIVEAUX
612-1-1-1	LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES
612-1-1-1-01	<i>Plan Emergence Madagascar</i>
612-1-1-1-02	<i>Doter des matériels informatiques et techniques les directions techniques , les Services Régionales de l'Economie et du Plan dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi PDSPE</i>
612-1-1-1-03	<i>Effectuer le suivi – évaluation des réalisations de tous les projets PDSPE dans les Régions --</i>
612-1-1-1-04	<i>Superviser les projets œuvrant pour le compte PDSPE (Travaux de réhabilitation et de construction, d'entretien,...) dans les quatre districts d'Androy</i>
612-1-1-1-05	<i>Promouvoir une formation pratique et professionnalisant à l'endroit des groupes vulnérables sur les filières porteuses dans les quatre districts d'Androy</i>
612-1-1-1-06	<i>Sensibiliser et promouvoir l'accès des groupes vulnérables à des systèmes bancaires et des micro finances</i>
612-1-1-1-07	<i>Editer et diffuser les rapports périodiques de la Direction Générale de l'Economie et du Plan dans ses interventions.</i>
612-1-1-1-08	<i>Assurer la communication sur les activités de la Direction Générale de l'Economie et du Plan</i>
612-1-1-1-09	<i>Réaliser les diagnostics et l'état des lieux des projets dans la région d'Androy, d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany</i>
612-1-1-1-10	<i>Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation des programmes et projets au niveau de la Direction Générale de l'Economie et du Plan dans la région d'Androy, d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany</i>
612-1-1-1-11	<i>Elaborer le plan de développement à long terme de Madagascar</i>
612-1-1-1-12	<i>Mettre en place une base de données centralisée et à jour des politiques sectorielles et régionales</i>
612-1-1-1-13	<i>Disséminer le Plan Emergence Madagascar (PEM) au niveau des 22 régions</i>
612-1-1-1-14	<i>Réaliser des séances de renforcement de capacités à l'endroit des acteurs en modélisation, planification et suivi évaluation</i>
612-1-1-1-15	<i>Assurer l'articulation des ODD, CIPD, DIVDEM et PEM aux politiques sectorielles et régionales</i>
612-1-1-1-16	<i>Renforcement de la planification et appui à la mise en œuvre des agendas internationaux</i>
612-1-1-1-17	<i>Intégrer les dimensions transversales (capital naturel, dimension population/genre, migration, volet mobilisation des ressources intérieurs" dans les plans cadres de développement</i>
612-1-1-1-18	<i>Renforcer la planification du développement économique et social à moyen et à long terme à tous les niveaux</i>
612-1-1-1-19	<i>Assurer le développement économique et social inclusif et durable à tous les niveaux</i>
612-1-1-1-20	<i>Mettre en œuvre le PEM</i>
612-1-1-1-21	<i>Mettre en œuvre le processus des Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l'Agenda Afrique 2063 et publier des rapports sur le développement humain</i>
612-1-1-1-22	<i>Renforcer les secteurs et les régions en matière de planification intégrant le concept d'émergence</i>
612-1-1-1-23	<i>Promouvoir le concept et l'esprit de l'émergence au niveau des secteurs et des collectivités</i>
612-1-1-2	LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE
612-1-1-2-01	<i>Rendre effective les ressources allouées par grandes rubriques</i>
612-1-1-2-02	<i>Mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Mobilisation des Ressources Intérieures</i>
612-1-1-2-03	<i>Assurer l'articulation des ODD, PEM aux politiques sectorielles et régionales</i>
612-1-1-2-04	<i>Renforcer les secteurs et les régions en matière de planification et à la mise à jour des monographies régionales</i>
612-1-1-2-05	<i>Mettre en place une base de données centralisée des politiques sectorielles et régionales</i>
612-1-1-4	LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE
612-1-1-4-01	<i>DISSÉMINER LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES RÉGIONS</i>
612-1-1-4-02	<i>CONTRIBUER À LA MISE EN CORRESPONDANCE DU PEM AVEC L'ALLOCATION DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES</i>
612-1-1-4-03	<i>MISE EN ŒUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL</i>
612-1-2	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT
612-1-2-1	SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUTS LES NIVEAUX
612-1-2-1-01	<i>Rédiger des manuels d'utilisation</i>
612-1-2-1-02	<i>SUIVRE LES PROGRAMMES D'URGENCE</i>
612-1-2-1-03	<i>Harmoniser les indicateurs de suivi budgétaire avec les indicateurs du SNISE</i>
612-1-2-1-04	<i>SUIVRE L'AGENDA 2063</i>
612-1-2-1-05	<i>SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</i>
612-1-2-1-06	<i>RÉALISER LE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS (BANQUE MONDIALE ET BANQUE AFRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT)</i>
612-1-2-1-07	<i>OPERATIONNALISER LA BASE DE DONNEES DU SNISE</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES		
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE		
612	Planification		
		612-1-2-1-08	HARMONISER LES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE AVEC LES INDICATEURS DU SNISE
		612-1-2-1-09	COACHER LE PROGRAMME SECTORIEL DU MEP
		612-1-2-1-10	Elaborer la politique Nationale de l'Evaluation (PNEval) à Madagascar
		612-1-2-1-11	Mettre à l'endroit des Hautes Instances des outils d'éclairage et des outils d'aide à la décision
		612-1-2-1-12	SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD
		612-1-2-1-13	Assurer le renforcement de capacité de tous les acteurs de développement en matière de suivi -évaluation
		612-1-2-1-14	Réaliser le suivi du portefeuille des projets (Banque Mondiale et Banque Africaine pour le Développement)
		612-1-2-1-15	RENFORCER LA CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SUIVI - ÉVALUATION
		612-1-2-1-16	Déployer l'application sur la plateforme informatique de la DCSEP
		612-1-2-1-17	Suivre l'Agenda 2045 et 2063
		612-1-2-1-18	Renforcer la capacité des acteurs en SNISE
		612-1-2-1-19	Réaliser le suivi évaluation de la mise en œuvre du PEM
		612-1-2-1-20	Opérationnaliser la base de données SNISE
		612-1-2-1-21	SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS
		612-1-2-1-22	SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT
		612-1-2-1-23	ELABORER DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL)
612-1-3	Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire		
	612-1-3-2	Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle	
		612-1-3-2-01	ELABORER LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE
		612-1-3-2-02	ORGANISER DES CONFÉRENCES ET ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE
612	Planification
612-2	PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS À MOYEN ET LONG TERME À TOUS LES NIVEAUX : NATIONAL, SECTORIEL, RÉGIONAL ET LOCAL
612-2-1	CONCEVOIR, DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LES MÉTHODOLOGIES, MÉCANISMES ET OUTILS DE PLANIFICATION ET DE SUIVI ÉVALUATION
612-2-1-1	PLAN STRATÉGIQUE, PRD, PCD, POLITIQUES ET STRATÉGIES SECTORIELLES PLANIFIÉS, SUIVIS ET ÉVALUÉS
612-2-1-1-02	<i>Participer au processus d'élaboration des PRD et PCD</i>
612-2-1-1-03	<i>Réaliser les travaux du processus de mise en œuvre des ODD, de l'Agenda Afrique 2063 et publier les rapports sur le développement humain</i>
612-2-1-1-04	<i>Concevoir et développer les méthodes, mécanismes et outils de planification et de suivi évaluation</i>
612-2-1-1-05	<i>Assurer la collaboration avec les partenaires sur les travaux de planification et de suivi évaluation au niveau supra-national (régional africain, SADEC, régional Océan Indien, etc...)</i>
612-2-1-1-06	<i>Coordonner les politiques sectorielles entre elles et assurer leur cohérence avec les Plans de Développement aussi bien au niveau central qu'au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées</i>
612-2-1-1-07	<i>Renforcer les capacités techniques des acteurs en matière de planification et de suivi évaluation</i>
612-2-1-1-08	<i>Conduire des études prospectives et stratégiques à moyen et long termes</i>
612-2-1-1-09	<i>Suivre et évaluer les programmes du gouvernement et des priorités régionales</i>
612-2-1-1-10	<i>Suivre les engagements et décaissements financiers des Aides Publiques au Développement</i>
612-2-1-1-12	<i>Elaborer un guide pratique de planification</i>
612-2-1-1-13	<i>Analyser la conformité et la maturité des PIP avec le PEM</i>
612-2-1-1-14	<i>Suivre et évaluer la Stratégie de Gestion des Investissements Publics</i>
612-2-1-1-15	<i>Appuyer les secteurs dans le cadre de mise à jour de leurs politiques sectorielles et régionales</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
013	Administration et Coordination					
013-1	CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES					
013-1-1	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, TRANSPARENTE ET RIGOREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES					
013-1-1-1	LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT DISPONIBLES ET COHÉRENTS					
013-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES FINANCES PUBLIQUES	%	100	100	100	100
013-1-2	RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES					
013-1-2-1	LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE					
013-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES NORMES ET PROCÉDURES MISE EN PLACE EN MATIÈRE DE GESTION PUBLIQUES	%	100	100	100	100
013-1-3	PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES					
013-1-3-1	LES REFORMES SONT EFFECTIVES					
013-1-3-1-R1	POURCENTAGE DES REFORMES MISE EN PLACE	%	100	100	100	100
013-1-3-1-R2	TAUX DE DISPONIBILITE DES RAPPORTS ET COMPTE-RENDU D'ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS STRATEGIQUES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	(%)	neant	neant	-	-
013-1-4	COORDINATION ET GESTION DES FINANCEMENTS DE L'UNION EUROPEENNE					
013-1-4-1	LES RESSOURCES FINANCEES PAR L'UNION EUROPEENNE SONT BIEN GEREES					
013-1-4-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS TRIMESTRIELS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE PAR TYPES DE FINANCEMENT	<i>NOMBRE</i>	4	4	4	4
013-1-5	DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES					
013-1-5-1	LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES					
013-1-5-1-R1	POURCENTAGE DES AGENTS MOTIVÉS ET EFFICACES	%	100	100	100	100
013-1-6	RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE					
013-1-6-1	INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT					
013-1-6-1-R1	Subvention reçu	%	100	100	-	-
013-1-6-1-R2	Pourcentage des arrières apurés	%	20	15	-	-
013-1-6-1-R3	Hangar construit	%	10	0	-	-
013-1-6-1-R4	Textes sur la Loi sur les statistiques et mise en application des organes prévus par la loi (decret , arrêtés, fonctionnement des différents organes...)	<i>Nombre</i>	1	1	-	-
013-1-6-1-R5	Publication des résultats statistiques (IPC..)	<i>Nombre</i>	4	4	-	-
013-1-6-1-R6	Cartographie censitaire et rapport d'enquete MICS disponibles (Travaux)	<i>Nombre</i>	1	1	-	-
013-1-6-1-R7	Nombre de données centralisées et gérées par l'INSTAT (DATA CENTER)	<i>Nombre</i>	3	3	-	-
013-1-6-1-R8	Nombre de publication du TBE mise en ligne	<i>Nombre</i>	4	4	-	-
013-1-7	FOURNIR DES DONNÉES D'ANALYSES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES AUX DÉCIDEURS ET INTERVENANTS ÉCONOMIQUES					
013-1-7-1	POLITIQUES PUBLIQUES ET ÉCONOMIQUES FAVORISANT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE					
013-1-7-1-R1	Taux d'utilisation des données d'analyses et de recherches	%	75	100	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
013-1-9	AUGMENTER ANNUELLEMENT LES CHIFFRES D'AFFAIRES DE L'IN					
013-1-9-1	LES DEMANDES DE TRAVAUX FAITES PAR LES ORGANISMES PUBLIQUES ONT ÉTÉ RÉALISÉES					
013-1-9-1-R1	Pourcentage de satisfaction des demandes de travaux faites par les organismes publics	%	85	90	95	95
013-1-9-2	LE CHIFFRE D'AFFAIRES FAIT PAR LES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PRIVÉES AUPRÈS DE L'IN A CONNU DES AUGMENTATIONS					
013-1-9-2-R1	Pourcentage de chiffre d'affaire fait par les privées auprès de l'IN	%	3	5	7	7
013-1-9-3	LES ACTIFS DE L'IN SONT BIENS SÉCURISÉS					
013-1-9-3-R1	Pourcentage de produits finis disparus	%	moins de 5	moins de 5	moins de 5	moins de 5
013-1-9-4	RÉDUIRE LE NOMBRE DE TRAVAUX QUI ONT REÇU LA DÉROGATION DE LA CNIA					
013-1-9-4-R1	Pourcentage de demandes de dérogation accordé par la CNIA	%	15	20	25	25

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES						
220	FINANCES ET BUDGET						
114	Gestion du Budget						
114-1	GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT						
114-1-1	RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ						
114-1-1-1	STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE						
	114-1-1-1-R2	Nombre SRB et CIRFIN mis en place	NOMBRE	4	3	-	-
	114-1-1-1-R2	NOMBRE DE CTD FORMÉS EN BUDGET PROGRAMME	NOMBRE	1000	1000	-	-
114-1-2	ASSURER UNE GESTION EFFICACE , TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE)						
114-1-2-1	SERVICES OPERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS						
	114-1-2-1-R1	ECART ENTRE LES PREVISIONS ET LES REALISATIONS EN TERMES DE PRODUITS	%	20	20	-	-
114-1-2-2	PROCESSUS PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT						
	114-1-2-2-R1	Pourcentage des Institutions et Ministères assistés en matière de PPBSE	%	100	100	-	-
114-1-2-3	PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE						
	114-1-2-3-R1	Taux de réalisation de mise à jour du Texte sur la gestion du Patrimoine de l'Etat	%	60	80	-	-
	114-1-2-3-R2	Taux de réalisation de la Gestion Informatisée du Patrimoine de l'Etat	%	60	70	-	-
114-1-3	DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB						
114-1-3-1	SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS						
	114-1-3-1-R1	ÉCART ENTRE LES PRÉVISIONS ET LES RÉALISATIONS EN TERMES DE PRODUITS	%	20	20	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
114	Gestion du Budget					
114-2	RENDRE PERFORMANT LA GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT					
114-2-1	ASSURER L'EFFICACITE, L'EFFICIENCE, L'INCLUSIVITE ET LA TRANSPARENCE DE LA GESTION BUDGETAIRE					
114-2-1-1	ACCES ACCRU DU PUBLIC AUX PRINCIPALES INFORMATIONS BUDGETAIRES					
114-2-1-1-R1	INDICE SUR LE BUDGET OUVERT (IBO)	%	60	70	75	80
114-2-1-2	AUTONOMISATION ACCRUE DES ACTEURS DE LA CHAINE DES DEPENSES PUBLIQUES					
114-2-1-2-R1	POURCENTAGE D'ACTEURS FORMES AYANT ACQUIS DES CONNAISSANCES SUFFISANTES RELATIVES A LEUR FONCTION BUDGETAIRE	%	100	100	100	100
114-2-1-3	AFFECTATION OPTIMISEE DES RESSOURCES AU NIVEAU DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX					
114-2-1-3-R1	TAUX DE REALLOCATION DE CREDITS EN COURS D'EXECUTION BUDGETAIRE	%	7	6	5	4
114-2-2	OPTIMISER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT					
114-2-2-1	TRACABILITE AMEIOREE DES PATRIMOINES MATERIELS, MOBILIERES ET IMMOBILIERES DE L'ETAT					
114-2-2-1-R1	TAUX DE TRACABILITE DES PATRIMOINES (POURCENTAGE DES RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES SUR LE PATRIMOINE DE L'ETAT)	%	80	90	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
115	Gestion Fiscale					
115-1	AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES					
115-1-1	MAÎTRISE DE L'ASSIETTE FISCALE					
115-1-1-1	LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISCALES					
115-1-1-1-R1	TAUX DE DÉFAILLANCE GLOBALE (SRE)	%	7.5	7.5	5	5
115-1-1-1-R2	TAUX D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	178	40	14	-
115-1-1-1-R3	NOMBRES DE CONTRIBUABLES IMMATRICULES	NOMBRE	1250000	1750000	2000000	2250000
115-1-1-2	QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE					
115-1-1-2-R2	TAUX DE RECLAMATION CONTENTIEUSE EN BAISSÉ	%	25	20	15	10
115-1-1-3	AMELIORATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD					
115-1-1-3-R1	TAUX DE RECOUVREMENT MOYEN DES RECETTES FISCALES DES CTD	%	40	45	47	-
115-1-1-4	ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS					
115-1-1-4-R1	TAUX D'APUREMENT DES RESTES À RECOUVRER	%	40	50	45	50
115-1-1-5	LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS					
115-1-1-5-R1	NOMBRE DE DOSSIERS DE CONTRIBUABLES À RISQUES, OBJETS D'INVESTIGATION SUR PLACE	NOMBRE	60	80	120	100
115-1-1-6	CONTRIBUTION DU CONTRÔLE FISCAL DANS LA PRÉVISION DE RECETTES					
115-1-1-6-R1	POURCENTAGE DES REDRESSEMENTS FISCAUX PAR RAPPORT À LA PRÉVISION DE RECETTES	%	1.5	2.5	4.5	4.5

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
115-1-2 AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE FISCALE					
115-1-2-1 LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS					
115-1-2-1-R1 DOTATION DES MOYENS MATÉRIELS PAR RAPPORT AUX BESOINS STANDARDS DES SERVICES	%	40	60	80	100
115-1-2-1-R2 RÉALISATION DES DEPENSES	%	100	100	100	100
115-1-2-1-R3 POURCENTAGE DES SITUATIONS TRAITÉES ET GÉRÉES A TEMPS DES AGENTS	%	100	100	100	100
115-1-2-2 LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE					
115-1-2-2-R1 NOMBRE D'AGENTS FORMÉS	NOMBRE	404	436	500	960
115-1-2-3 TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES					
115-1-2-3-R1 TAUX D'APUREMENT DES CORRESPONDANCES REÇUES	%	95	95	95	95
115-1-2-4 UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES					
115-1-2-4-R1 PROPORTION D'UNITÉS OPÉRATIONNELLES AYANT ATTEINT LA NOTE SUPÉRIEURE OU ÉGALE AU SEUIL DE PERFORMANCE (600/1000)	%	85	85	85	85
115-1-2-4-R2 NOMBRE D'AGENTS AYANT SIGNÉ UN CONTRAT DE PERFORMANCE INDIVIDUEL	NOMBRE	31	155	195	416
115-1-2-5 UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ					
115-1-2-5-R1 PROPORTION DES MESURES DÉROGATOIRES ÉVALUÉES	%	35	40	45	45
115-1-2-6 DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR					
115-1-2-6-R1 TAUX D'APUREMENT DES DOSSIERS	%	90	90	90	90
115-1-2-8 LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR					
115-1-2-8-R1 TAUX DE FORMALISATION DES CONTRIBUABLES RECENSÉS DANS L'INFORMEL	%	40	50	60	-
115-1-2-8-R2 NOMBRE CONTRIBUABLE NOUVELLEMENT FORMALISÉS	NOMBRE	30000	35000	40000	45000
115-1-2-9 LE SAFI EST OPÉRATIONNEL					
115-1-2-9-R2 NOMBRE DUO OU LES MODULES E-HETRA DU SAFI SONT OPÉRATIONNELS	NOMBRE	10	113	119	-
115-1-2-A MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES					
115-1-2-A-R1 TAUX D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)	%	100	100	100	-
115-1-2-B PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES					
115-1-2-B-R1 POURCENTAGE DE L'ÉCART ABSOLU DE PRÉVISION DE RECETTES	%	< 5%	< 5%	<5%	-
115-1-2-C TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES, RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE					
115-1-2-C-R1 POURCENTAGE DE DISPOSITIONS FISCALES MODIFIÉES	%	50	100	-	-
115-1-2-C-R2 NOMBRE DE TEXTES D'APPLICATION SIGNÉS OU DE DOCTRINE ADMINISTRATIVE ÉLABORÉE	NOMBRE	4	4	4	-
115-1-2-C-R3 NOMBRE DE DISPOSITIONS FISCALES CRIÉES OU MODIFIÉES DANS LE CGI	NOMBRE	3	3	3	-
115-1-2-D LE SAFI EST OPÉRATIONNEL					
115-1-2-D-R1 NOMBRE D'UO OU LES MODULES E-HETRA DU SAFI SONT OPÉRATIONNELS	NOMBRE	10	10	113	119
115-1-2-E LES PROCEDURES DE CREATION D'ENTREPRISE (PERSONNE MORALES) RENOUVELLEMENT CRIÉES					
115-1-2-1- NOMBRE D'ENTREPRISE (PERSONNES MORALES) NOUVELLEMENT CRIÉES	Nombre	3500	1500	1750	2000

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES						
220	FINANCES ET BUDGET						
116	Douanes						
116-1	ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES						
116-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES						
116-1-1-1	Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés						
116-1-1-1-R2	Taux de réalisation de l'objectif des recettes annuelles	%	100	100	100	100	
116-1-1-2	Procédures de dédouanement renforcées						
116-1-1-2-R1	Nombre de bureaux appliquant les procédures de dédouanement dématérialisées	NOMBRE	0	0	-	-	
116-1-1-2-R2	Nombre de module de SYDONIA World implémenté	NOMBRE	16	-	-	-	
116-1-1-3	MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS						
116-1-1-3-R1	TAUX DE RÉALISATION DE L'OBJECTIF DES RECETTES ANNUELLES	%	100	100	-	-	
116-1-1-3-R2	TAUX DE RÉALISATION DE L'OBJECTIF DES RECETTES DOUANIÈRES	%	0	0	-	-	
116-1-2	FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES						
116-1-2-1	Echanges facilités et sécurisés						
116-1-2-1-R1	Taux de réalisation des activités inhérentes à la facilitation et sécurisation des échanges	%	0	0	-	-	
116-1-2-1-R2	Taux de réduction du délai de dédouanement	%	10	-	-	-	
116-1-3	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS						
116-1-3-1	Appuis nécessaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes						
116-1-3-1-R1	Taux de mise à disposition des appuis nécessaires	%	100	100	-	-	
116-1-3-1-R2	Mise à disposition des appuis nécessaires	%	0	0	-	-	
116-1-4	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS						
116-1-4-1	APPUIS NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION						
116-1-4-1-R1	TAUX DE MISE À DISPOSITION DES APPUIS NÉCESSAIRES	%	100	100	-	-	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
117	Trésor					
117-1	<u>ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS</u>					
117-1-1	ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS					
117-1-1-1	SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE					
117-1-1-1-R1	Pourcentage des Postes Comptables Conforme aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics	%	63,64	66,12	68,6	71,9
117-1-1-2	MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS					
117-1-1-2-R1	Part des dépenses dont paiement dématérialisé	%	77	80	82	82
117-1-1-3	ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE					
117-1-1-3-R2	Niveau d'extension de la couverture des Ministères	%	24,27	24,61	25,96	28,06
117-1-1-3-R2	Niveau d'extension de la couverture des Communes	%	8,56	8,56	8,56	8,56
117-1-1-4	GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE					
117-1-1-4-R1	Pourcentage des agents du Trésor de corps spécifique	%	30,55	30,55	32,78	33,85

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		UNITE	2021	2022	2023	2024
117-1-2	RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE					
117-1-2-1	TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RENFORCÉES					
117-1-2-1-R1	Délais des rapports d'exécution budgétaire (OGT) produits en cours d'année	JOURS	60	60	60	60
117-1-2-1-R3	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'EPN	%	70	90	100	100
117-1-2-1-R4	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion des CTD	%	100	100	100	100
117-1-2-1-R5	Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement	ANNÉE	2020	2021	2022	2023
117-1-2-1-R6	Nombre de SOA au niveau central dont les actifs publics non financiers sont intégrés dans la comptabilité générale de l'Etat	NOMBRE	285	nd	nd	nd
117-1-2-1-R7	POURCENTAGE DES SOA AU NIVEAU CENTRAL DONT LES ACTIFS PUBLICS NON FINANCIERS SONT INTÉGRÉS DANS LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE L'ETAT	%	16	0	0	0
117-1-2-1-R8	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'Etat	%	100	100	100	100
117-1-2-2	GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE					
117-1-2-2-R1	Proportion des charges financières liées à la trésorerie	%	<taux directeur+1	<taux directeur+1	<taux directeur+1	<taux directeur+1
117-1-2-2-R2	Intégration du volet comptabilité et trésorerie dans la base centralisée du Trésor	Logique	-	0	0	0
117-1-2-2-R3	Interfaçage du systèmes d'information entre le MFB et la BFM	Logique	OUI	OUI	OUI	OUI
117-1-2-3	APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ					
117-1-2-3-R1	Taux d'exécution budgétaire du servie administratif et financier	%	100	100	100	100
117-1-2-4	GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE					
117-1-2-4-R1	Niveau d'endettement du Gouvernement Central	Ariary	Plafond d'endettement LF 2021	Plafond d'endettement LF 2022	Plafond d'endettement LF 2023	Plafond d'endettement LF 2024
117-1-2-4-R2	Respect des échéances de paiement du service de la dette	%	100	100	100	100
117-1-2-5	GOVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS AMÉLIORÉE					
117-1-2-5-R1	NIVEAU D'EXTENSION DU CHAMP DE CONTRÔLE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET RÉGIES NON ENCORE CONTRÔLÉS	%	66	71	75	80
117-1-2-5-R2	Niveau de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	%	<3	<3	<3	<3
117-1-2-5-R4	Taux de recouvrement des recettes non fiscales incombrant au Trésor Public	%	100	100	100	100
117-1-2-5-R5	Taux d'amélioration de la gestion du porte feuille de l'Etat	%	25	25	20	20
117-1-2-5-R7	Taux de suivi des dossiers juridiques et contentieux en matière budgétaire	%	100	100	100	100
117-1-2-5-R8	Taux de régularisation des arriérés de paiement	%	100	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
117-1-3	DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS					
117-1-3-1	ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ					
117-1-3-1-R1	NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS POUR 10 000 ADULTES AU NIVEAU NATIONAL	NOMBRE	94,5	112,5	130,5	148,5
117-1-3-2	RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ					
117-1-3-2-R2	TAUX DE RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS	%	>80	>80	>80	>80
117-1-3-3	TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE					
117-1-3-3-R1	Taux d'avancement du processus de mise en place de la tutelle du secteur financier	%	40	0	0	0
117-1-3-4	FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES D'ASSURANCE					
117-1-3-4-R1	Niveau de contrôle de compagnies d'assurance	%	60	60	60	60
117-1-3-5	OPERATIONS EN CAPITAL REGLEMENTEES					
117-1-3-5-R1	Taux d'irregularité des opérations en capital	%	5	<5	<5	<5
117-1-3-7	INFRACTIONS SUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL ET OPÉRATIONS COURANTES DÉTECTÉES ET RÉSOLUES					
117-1-3-7-R1	TAUX D'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE DES INFRACTIONS DES CHANGES	%	60	0	0	0
117-1-3-8	SORTIES DE DEVISES POUR PAIEMENT DES IMPORTATIONS REGLEMENTEES					
117-1-3-8-R1	TAUX DE PREVALENCE DE FUITE DE DEVISES POUR PAIEMENT DES IMPORTATIONS	%	<5	<5	<5	<5
117-1-3-9	EXPANSION DU SECTEUR FINANCIER					
117-1-3-9-R1	TAUX DE CONTRIBUTION A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET DES PROJETS LIES AU SECTEUR FINANCIER	%	60	80	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
129	Contrôle Budgetaire et Financière					
129-1	RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES					
129-1-1	ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI					
129-1-1-1	ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS					
129-1-1-1-R1	NOMBRE DE SÉANCES DE FORMATIONS DES ORDSEC EFFECTUÉES	NOMBRE	3	3	-	-
129-1-1-2	CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE					
129-1-1-2-R1	DELAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS SUPERIEUR A 5 JOURS	%	3	3	-	-
129-1-1-2-R2	TAUX DE REJET	%	3	2	-	-
129-1-2	RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI					
129-1-2-1	AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ					
129-1-2-1-R1	TAUX DE COUVERTURE DE CONTROL PAR LE CONTROLE FINANCIER DES CREDITS MANDATES	%	30	30	-	-
129-1-2-1-R2	TAUX D'INFRACTION/FAUTES DE GESTION CONSTATEES PAR LE CONTROLE FINANCIER PAR RAPPORT AUX CREDITS MANDATES CONTROLES	%	6	6	-	-
129-1-2-2	CONTRÔLE À POSTERIORI DEvenu SYSTÉMATIQUE					
129-1-2-2-R1	TAUX DE COUVERTURE DE CONTROL PAR LE CONTROLE FINANCIER DES CREDITS MANDATES	%	30	30	-	-
129-1-2-2-R2	TAUX DE DETOURNEMENT DES DENIERS PUBLICS CONSTATEES PAR LE CONTROLE FINANCIER PAR RAPPORT AUX CREDITS MANDATES CONTROLES	%	6	6	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat					
130-1	RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT					
130-1-1	RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT					
130-1-1-1	PREVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE					
130-1-1-1-R1	Taux de réalisation par rapport à la prévision de la masse salariale	%	100	100	-	-
130-1-2	OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT					
130-1-2-1	DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT					
130-1-2-1-R1	Taux de recouvrement de cotisations sociales	%	80	80	-	-
130-1-2-2	AGENTS PLUS PERFORMANTS					
130-1-2-2-R1	TAUX DES DOSSIERS REJETÉS ET EN INSTANCE	%	15	10	-	-
130-1-2-3	DEPENSES DE SOLDE EXECUTEES DE MANIÈRE OPTIMALE					
130-1-2-3-R1	Taux d'exécution crédit de soldes	%	100	100	-	-
130-1-3	AMÉLIORER LE CADRE ORGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE DE LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT					
130-1-3-1	GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE					
130-1-3-1-R1	NOMBRE DE REFORMES INITIÉES & RÉALISÉES	NOMBRE	3	3	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES						
220	FINANCES ET BUDGET						
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat						
130-2	-- RENDRE PERFORMANT LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT		saisir un objectif global --				
130-2-1	-- RENFORCER L'EFFICIENCE ET LA QUALITE DE LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT --						
130-2-1-1	DEFICIT DES CAISSES DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ETAT REDUIT						
	130-2-1-1-R1	RATIO COTISANTS/RETRAITES	RATIO	1,9	2,3	2,5	2,6
130-2-1-2	RATIONALISATION ACCRUE DE LA GESTION DE LA MASSE SALARIALE						
	130-2-1-2-R1	INDICATEUR SYNTHETIQUE DE LA PERFORMANCE DES AGENTS DE L'ETAT	NOMBRE	8	9	9,5	10
130-2-1-3	EFFECTIVITE ACCRUE DES PRESTATIONS DE SERVICE EN MATIERE DE SOLDE ET DE PENSIONS						
	130-2-1-3-R1	TAUX DE SERVICES RENDUS ATTEIGNANT LE STANDARD DE QUALITE DE SERVICE	%	90	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES						
220	FINANCES ET BUDGET						
803	Action sociale et développement						
803-1	<u>CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL</u>						
803-1-1	AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE						
803-1-1-1	CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE						
	803-1-1-1-R1	NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS	NOMBRE	55	63	-	-
803-1-2	AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES						
803-1-2-1	INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) CONTRUITES OU RÉHABILITÉES						
	803-1-2-1-R1	NOMBRE D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES RÉALISÉES	NOMBRE	4	5	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
014 Administration et Coordination					
014-2 ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE					
014-2-1 Gérer de manière optimale la masse salariale					
014-2-1-1 Rémunération du personnel honorée à temps					
014-2-1-1-R1 Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
604	Economie					
604-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de sa mission					
604-1-1	GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES					
604-1-1-1	PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT					
604-1-1-1-R1	Document de CDMT de la DGEP mis à jour, cadré et cohérent	(%)	0	0	0	-
604-1-1-1-R2	Nombre de séances de renforcement de capacités et de sensibilisation des acteurs budgétaires	NOMBRE	2	0	0	0
604-1-1-1-R4	Pourcentage des projets (PIP) exécutés	POURCENTAGE	95	0	0	0
604-1-1-2	MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCES ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE VALORISÉES					
604-1-1-2-R1	Pourcentage des outils GPEEC informatisés et opérationnels	POURCENTAGE	0	0	0	-
604-1-1-2-R2	Nombre de séances d'information et de formation réalisé en LOLF et CDMT	NOMBRE	0	0	0	-
604-1-1-2-R4	Nombre de journées informatives sur les droits et obligations des agents de l'Etat au niveau des SREP organisées	NOMBRE	0	0	0	-
604-1-1-2-R5	Pourcentage de rénovation et d'entretien du parc de véhicules réalisés	POURCENTAGE	0	0	0	-
604-1-1-2-R6	Taux de réalisation du suivi sanitaire des agents	POURCENTAGE	0	0	0	-
604-1-1-2-R7	Taux d'actes réglementaires établis ,finalisés et mandatés	POURCENTAGE	100	0	0	0
604-1-1-2-R8	Nombre de bâtiment administratif réhabilité et équipé	NOMBRE	10	0	0	0
604-1-1-3	GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE					
604-1-1-3-R1	Taux d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM)	POURCENTAGE	100	0	0	0
604-1-1-4	SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL					
604-1-1-4-R2	Pourcentage d'opérationnalisation du standard de service public au sein du Département Economie et Plan	POURCENTAGE	75	0	0	0
604-1-1-4-R4	Taux des informations pertinentes et des documents mises en ligne	Taux	100%	0	0	0
604-1-1-4-R5	Taux des informations pertinentes et des documents mises en ligne	TAUX	100	0	0	0

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
604	Economie					
604-2	RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE					
604-2-1	RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE					
604-2-1-1	INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT					
604-2-1-1-R1	NOMBRE DE VEILLES INFORMATIONNELLES STATISTIQUES EFFECTUEES	NOMBRE	2	0	0	0
604-2-1-1-R2	NOMBRE D'ATELIERS DE DISSEMINATION DES RESULTATS DU RGPH ET DE L'ENQUÊTE MICS REALISES	NOMBRE	5	0	0	0
604-2-1-1-R3	POURCENTAGE DE MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR LES STATISTIQUES	POURCENTAGE	50	0	0	0
604-2-1-1-R4	NOMBRE ENQUETES STATISTIQUES EFFECTUEES	NOMBRE	4	0	0	0
604-2-2	DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE					
604-2-2-1	OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES					
604-2-2-1-R1	NOMBRE DE NOTES DE CONJONCTURE ELABOREES	NOMBRE	3	0	0	0
604-2-2-1-R2	NOMBRE DE CADRAGES MACROÉCONOMIQUES À MOYEN TERME ELABORES	NOMBRE	2	0	0	0
604-2-2-1-R3	RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER DISPONIBLE	NOMBRE	1	0	0	0
604-2-2-1-R6	NOMBRE DE MODÈLES MACROÉCONOMIQUES ELABORES	NOMBRE	1	0	0	0
604-2-2-1-R7	TAUX DE CROISSANCE ECONOMIQUE	POURCENTAGE	5.5	0	0	0
604-2-2-1-R9	NOMBRE D'ETUDES EFFECTUEES ET DISSEMINES	NOMBRE	10	0	0	0
604-2-2-1-RA	NOMBRE D'ETUDES ET ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DISPONIBLES	NOMBRE	2	0	0	0
604-2-3	ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT					
604-2-3-1	POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS					
604-2-3-1-R1	POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE DISPONIBLE	NOMBRE	0	0	0	-
604-2-3-1-R2	POURCENTAGE DE MISE EN COHÉRENCE DE LA POLITIQUE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT COORDONNEE	POURCENTAGE	0	0	0	-
604-2-3-1-R3	NOMBRE DE PROGRAMMES DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES COORDONNE	NOMBRE	0	0	0	-
604-2-3-1-R4	POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPERATION DISPONIBLE	NOMBRE	1	0	0	0
604-2-3-1-R5	RAPPORT SUR LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DISPONIBLE	NOMBRE	1	0	0	-
604-2-3-1-R6	NOMBRE DE DOCUMENTS DE POLITIQUES ET STRATÉGIES DISPONIBLE	NOMBRE	0	0	0	-
604-2-3-1-R7	NOMBRE D'ETUDES SUR L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL EFFECTUEES	NOMBRE	0	0	0	-
604-2-3-1-R8	NOMBRE DE PROGRAMMES DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES COORDONNES	NOMBRE	5	0	0	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
604	Economie					
604-3	CONCEVOIR, PILOTER ET ANALYSER LA POLITIQUE DE L'ETAT EN MATIÈRE DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES					
604-3-1	DÉFINIR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE					
604-3-1-1	OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES					
604-3-1-1-R1	NOMBRE DE CADRAGES MACROECONOMIQUES ELABORES	NOMBRE	0	2	2	2
604-3-1-1-R2	TABLEAU DE BORD ECONOMIQUE OPERATIONNEL	NOMBRE	0	40	80	100
604-3-1-1-R3	NOMBRE D'ETUDES EFFECTUEES	NOMBRE	0	2	2	2
604-3-1-1-R4	NOMBRE DE MODELES MACROECONOMIQUES OPERATIONNELS	NOMBRE	0	1	1	1
604-3-1-1-R5	NOMBRE DE NOTES DE CONJONCTURE PUBLIEES	NOMBRE	0	3	3	3
604-3-1-1-R6	NOMBRE DE RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER PUBLIE	NOMBRE	0	1	1	1
604-3-1-1-R7	NOMBRE DE LETTRES DE CADRAGE DE LA LOI DE FINANCES ELABOREES	NOMBRE	0	2	2	2

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
604	Economie					
604-4	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT					
604-4-1	GERER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES					
604-4-1-1	GESTION COHERENTE ET EFFICIENTE DES ALLOCATIONS DES RESSOURCES					
604-4-1-1-R1	NOMBRE DE SEANCES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES ET DE SENSIBILISATION DES ACTEURS EFFECTUES	NOMBRE	0	2	3	4
604-4-1-1-R2	TAUX D'ACTES REGLEMENTAIRES ETABLIS ,FINALISES ET MANDATES	%	0	100	100	100
604-4-1-1-R3	POURCENTAGE DES MATERIELS ET PATRIMOINES RESTAURES ET SAUVEGARDES	%	0	95	98	100
604-4-1-1-R4	TAUX D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES (PPM)	%	0	100	100	100
604-4-1-1-R5	POURCENTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS CDMT	%	0	100	100	100
604-4-1-1-R6	TAUX D' INFORMATIONS PERTINENTES ET DES DOCUMENTS MIS EN LIGNE	%	0	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
612	Planification					
612-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE					
612-1-1	RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUS LES NIVEAUX					
612-1-1-1	LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES					
612-1-1-1-R1	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE DE LA « VISION MADAGASCAR 2045» DISPONIBLE	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-1-1-R2	PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) DISPONIBLE	NOMBRE	1	0	0	-
612-1-1-1-R3	PEM INTEGRANT LES DIMENSIONS POPULATION/GENRE	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-1-1-R4	NOMBRE D'ATELIERS SUR L'EXAMEN SUR LA STRATÉGIE FAIM ZERO A MADAGASCAR REALISES	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-1-1-R5	RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DISPONIBLE	NOMBRE	1	0	0	-
612-1-1-1-R6	PLAN DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME INTÉGRANT LES DIMENSIONS TRANSVERSALES DISPONIBLES	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-1-1-R7	PEM INTEGRANT LA DIMENSION "CAPITAL NATUREL"	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-1-1-R8	PLAN EMERGENCE MADAGASCAR ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE ELABORE	NOMBRE	1	0	0	-
612-1-1-1-R9	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES ODD ET DE L'AGENDA 2063	POURCENTAGE	50	0	0	-
612-1-1-1-RA	PLAN EMERGENCE MADAGASCAR INTEGRANT LES DIMENSIONS TRANSVERSALES	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-1-1-RB	PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) DISPONIBLE	%	0	0	0	-
612-1-1-1-RC	POURCENTAGE DE MISE EN OEUVRE DU PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE)	%	100	0	0	-
612-1-1-2	LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE					

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
612	Planification					
612-1-1-2-R1	ODD, PEM ET PMO ARTICULES AUX POLITIQUES SECTORIELLES ET REGIONALES	POURCENTAGE	0	0	0	-
612-1-1-2-R2	NOMBRE DE NOTES D'ANALYSE SUR LA SYNERGIE SECTORIELLE ET REGIONALE DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT ELABOREES	NOMBRE	4	0	0	-
612-1-1-2-R3	PLAN DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION DE RESSOURCES INTERIEURES	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-1-2-R4	ELABORE ET ACTUALISE NOMBRE DE SEANCES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN MATIERE DE PLANIFICATION ET DE MISE A JOUR DES MONOGRAPHIES REGIONALES	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-1-2-R5	NOMBRE DE REGIONS DISPOSANT DE PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT	NOMBRE	15	0	0	-
612-1-1-2-R6	POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNEES CENTRALISEE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET REGIONALES	POURCENTAGE	50	0	0	-
612-1-1-2-R7	NOMBRE DE REGIONS AYANT MIS A JOUR LEURS MONOGRAPHIES REGIONALES	NOMBRE	22	0	0	-
612-1-1-2-R8	PLAN DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION DE RESSOURCES INTERIEURES	NOMBRE	1	0	0	-
612-1-1-2-R9	ELABORE NOMBRE DE SEANCES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN MATIERE DE PLANIFICATION	NOMBRE	2	0	0	-
612-1-1-4	LA MISE EN OEUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCEE					
612-1-1-4-R1	NOMBRE D'ATELIERS DE DISSÉMINATION DU PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES RÉGIONS	NOMBRE	15	0	0	-
612-1-1-4-R2	POURCENTAGE DE PIP COHERENTS AVEC LE PEM	POURCENTAGE	0	0	0	-
612-1-1-4-R3	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL	POURCENTAGE	0	0	0	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
612-1-2 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT						
612-1-2-1 SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX						
612-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE HARMONISÉS AVEC LES INDICATEURS DU SNISE	POURCENTAGE	0	0	0	-
612-1-2-1-R2	TAUX DE RÉALISATION PHYSIQUE DU PROGRAMME SECTORIEL DE LA DGEP	POURCENTAGE	0	0	0	-
612-1-2-1-R3	RAPPORT DE SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DISPONIBLE	NOMBRE	1	0	0	-
612-1-2-1-R4	NOMBRE D'ATELIERS DE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS RÉALISÉS	NOMBRE	4	0	0	-
612-1-2-1-R5	POURCENTAGE D'OPÉRATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNÉES DU SNISE	POURCENTAGE	50	0	0	-
612-1-2-1-R6	RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS DISPONIBLE	NOMBRE	1	0	0	-
612-1-2-1-R7	RAPPORT DE SUIVI DE L'AGENDA 2063 DISPONIBLE	NOMBRE	1	0	0	-
612-1-2-1-R8	DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE L'ÉVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PNEVAL) DISPONIBLES	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-2-1-R9	RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD DISPONIBLE	NOMBRE	1	0	0	-
612-1-2-1-RA	RAPPORT DE MISSIONS DE SUIVI DES PROGRAMMES D'URGENCE ÉTABLIS	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-2-1-RB	NOMBRE DE RAPPORTS DE MISE EN ŒUVRE DES PRIORITÉS RÉGIONALES ÉLABORÉS	NOMBRE	22	0	0	-
612-1-2-1-RC	NOMBRE D'ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS EN SUIVI -	NOMBRE	4	0	0	-
612-1-2-1-RD	POLITIQUE NATIONALE DE L'ÉVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PNEVAL) DISPONIBLES	NOMBRE	1	0	0	-
612-1-3 Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire						
612-1-3-2 Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle						
612-1-3-2-R1	FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE DISPONIBLE	NOMBRE	1	0	0	-
612-1-3-2-R2	NOMBRE D'ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION SUR LA DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE RÉALISÉS	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-3-2-R3	NOMBRE D'ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE SUR LA DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE RÉALISÉS	NOMBRE	10	0	0	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
612	Planification					
612-2	PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS À MOYEN ET LONG TERME À TOUS LES NIVEAUX : NATIONAL, SECTORIEL, RÉGIONAL ET LOCAL					
612-2-1	CONCEVOIR, DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LES MÉTHODOLOGIES, MÉCANISMES ET OUTILS DE PLANIFICATION ET DE SUIVI ÉVALUATION					
612-2-1-1	PLAN STRATÉGIQUE, PRD, PCD, POLITIQUES ET STRATÉGIES SECTORIELLES PLANIFIÉS, SUIVIS ET ÉVALUÉS					
612-2-1-1-R1	POURCENTAGE DE PIPS ET POLITIQUES SECTORIELLES INTEGrees DANS LA BASE DE DONNEES	%	0	25	50	75
612-2-1-1-R2	POURCENTAGE DES ACTIVITES COORDONNEES ET REALISEES SUR LA CIPD	%	0	25	50	75
612-2-1-1-R3	NOMBRE DE PRD/PCD ELABORES	NOMBRE	0	5	5	5
612-2-1-1-R4	NOMBRE DE REVUES DE PORTEFEUILLE DES PROJETS EFFECTUEES	NOMBRE	0	5	5	5
612-2-1-1-R5	NOMBRE DE RAPPORT SUR LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT PUBLIE	NOMBRE	0	1	1	1
612-2-1-1-R6	TABEAU DE BORD DU SUIVI DU PEM SUD DISPONIBLE	NOMBRE	0	4	4	4
612-2-1-1-R7	POURCENTAGE DE REGIONS DISPOSANT DU MANUEL D'UTILISATION DE LA BASE DE DONNES DU SNISE	%	0	50	100	100
612-2-1-1-R8	POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNEES DU SNISE	%	0	50	100	100
612-2-1-1-R9	POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION MISE EN ŒUVRE	NOMBRE	0	1	1	1
612-2-1-1-RA	RAPPORT SUR LE PLAN D' ACTIONS d'ISTANBUL PUBLIE	NOMBRE	0	1	1	1
612-2-1-1-RB	GUIDE DE SUIVI EVALUATION DISPONIBLE	NOMBRE	0	1	1	1
612-2-1-1-RC	POURCENTAGE DE NOTES TECHNIQUES DES POLITIQUES SECTORIELLES ANALYSEES	%	0	25	50	75
612-2-1-1-RD	POURCENTAGE DES PIP ANALYSES ET PRIORISES	%	0	100	100	100
612-2-1-1-RE	NOMBRE DE SEANCES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES EN SUIVI	NOMBRE	0	7	10	10
612-2-1-1-RF	EVALUATION EFFECTUEES MISE A JOUR DES FICHES TECHNIQUES DE COOPERATION EFFECTUEE	%	0	100	100	100
612-2-1-1-RG	NOMBRE D'EVALUATIONS MENEES	NOMBRE	0	2	3	4
612-2-1-1-RH	MATRICES CPIA DISPONIBLES	NOMBRE	0	1	1	1
612-2-1-1-RI	RAPPORT SUR LE SUIVI DE LA SGIP DISPONIBLE	NOMBRE	0	1	1	1
612-2-1-1-RJ	NOMBRE DE RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES ET DES PRIORITES REGIONALES PUBLIES	NOMBRE	0	23	23	23
612-2-1-1-RK	NOMBRE D'ETUDES EFFECTUEES	NOMBRE	0	2	2	2
612-2-1-1-RL	NOMBRE DE POLITIQUES SECTORIELLES ET REGIONALES COORDONNEES	NOMBRE	0	5	5	5
612-2-1-1-RM	NOMBRE DE MECANISMES ET D'OUTILS DE PLANIFICATION ET SUIVI EVALUATION DISPONIBLE	NOMBRE	0	3	3	3
612-2-1-1-RN	RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN PUBLIE	NOMBRE	0	1	1	1
612-2-1-1-RO	PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES ODD, DE L'AGENDA 2063 REALISES	%	0	75	100	100
612-2-1-1-RP	POURCENTAGE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET REGIONALES APPUYES	%	0	25	50	75
612-2-1-1-RQ	NOMBRE DE DOCUMENTS DE PLANIFICATIONS ELABORES	NOMBRE	0	3	3	3
612-2-1-1-RR	POURCENTAGE DES ACTIVITES COORDONNEES ET REALISEES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FRDD	%	0	25	50	75
612-2-1-1-RS	POURCENTAGE DES MONOGRAPHIES REGIONALES MISES A JOURS	%	0	25	50	75

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail
824-2	CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT
824-2-1	INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES
824-2-1-1	MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF
824-2-1-1-01	RÉALISER DES ÉTUDES CONTEXTUELLES RELATIVES AUX ACTIVITÉS INFORMELLES
824-2-1-1-02	INCITER LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS
824-2-1-1-03	INCITER LES TRAVAILLEURS RURAUX À SE FAIRE REPRÉSENTER AU SEIN DES ORGANES DE CONSULTATION
824-2-1-1-04	Appuyer la formalisation des activités des travailleurs indépendants
824-2-1-1-05	Réaliser des études sur la promotion du travail décent
824-2-1-1-06	ANALYSER ET DIAGNOSTIQUER LA SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL
824-2-1-1-07	P-APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE FORMALISATION DE L'ECONOMIE INFORMELLE
824-2-1-1-08	Favoriser le partenariat public - privé en vue de promouvoir le travail décent
824-2-1-2	VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE
824-2-1-2-01	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE PAR LES ENTITÉS CONCERNÉES DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT (PPTD)
824-2-1-2-02	RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD
824-2-1-2-03	Effectuer des sensibilisations sur la Promotion du Travail Décent
824-2-2	ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019
824-2-2-1	SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015
824-2-2-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD
824-2-2-1-02	ASSURER LE SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT
824-2-2-1-03	EVALUER LES RÉALISATIONS DES MANDANTS TRIPARTITES EN TERMES QUALITATIF ET QUANTITATIF SELON LES INDICATEURS RETENUS
824-2-2-1-04	Assurer le suivi-évaluation des réalisations des mandants tripartites élargies concernées par le PPTD selon les actions et les indicateurs retenus
824-2-2-2	PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSURÉE
824-2-2-2-01	IDENTIFIER LES TRAVAILLEURS OU LES GROUPES VULNERABLES FAISANT L'OBJET D'APPUI
824-2-2-2-02	Identifier leurs besoins nécessaires pour leur meilleure promotion sociale
824-2-2-2-03	Identifier les Partenariats Techniques et Financiers(PTFs) (organismes ou les ONGs d'appui)
824-2-2-2-04	Mettre en relation les travailleurs vulnérables identifiés aux Partenariats Techniques et Financiers (PTFs) correspondants
824-2-2-2-05	Identifier les travailleurs vulnérables faisant l'objet d'appui
824-2-2-2-06	Etablir un accord de partenariat avec les PTFs
824-2-2-2-07	Procéder aux suivi-évaluation des actions faites
824-2-2-2-08	Resencer et Identifier les travailleurs ou les groupes de travailleurs vulnérables faisant l'objet d'appui
824-2-2-6	SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT DEUXIEME GENERATION ASSURÉE
824-2-2-6-01	ACCOMPAGNER LES MANDANTS TRIPARTITES ELARGIS AU REMPLISSAGE DU CANEVAS DE RAPPORT
824-2-2-6-02	FAIRE LES SUIVIS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PPTD PAR LES MANDANTS TRIPARTITES ELARGIS
824-2-2-6-03	EVALUER LES RÉALISATIONS DES MANDANTS TRIPARTITES EN TERMES QUALITATIF ET QUANTITATIF SELON LES INDICATEURS FIXES DANS LE PPTD
824-2-2-6-04	ASSURER LE SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PPTD
824-2-5	Intensifier les mesures efficaces et immédiates pour réduire la migration irrégulière --
824-2-5-1	Flux migratoires bien régulés
824-2-5-1-01	Délivrer les permis de travail et contrôler les activités des expatriés
824-2-5-1-02	Régulariser la sortie des travailleurs migrants
824-2-5-1-03	Délivrer les agréments des Agences d'Emploi Privées et régulariser leurs activités
824-2-5-1-04	Mise en place d'un mécanisme incitatif pour protéger les travailleurs migrants
824-2-5-2	Des mesures efficaces et immédiates pour lutter contre la migration irrégulière sont intensifiées
824-2-5-2-01	ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET ASSURER LE SUIVI/EVALUATION D'UN PLAN NATIONAL SUR LA MIGRATION DE MAIN-D'ŒUVRE
824-2-5-2-02	PREPARER LA DEUXIEME GENERATION DE LA FEUILLE DE ROUTE SUR LA MIGRATION PROFESSIONNELLE A MADAGASCAR
824-2-5-2-03	CONCEVOIR UN MANUEL DE PROCEDURE SUR LA SORTIE DU TERRITOIRE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS MALAGASY
824-2-5-2-04	CONCEVOIR UN MANUEL DE PROCEDURE SUR L'ADEQUATION DU PERMIS DU TRAVAIL ET DU

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail
	<i>VISA DE SEJOUR DES TRAVAILLEURS MIGRANTS</i>
824-2-5-2-05	<i>DIGITALISER LA DELIVRANCE DU PERMIS DE TRAVAIL</i>
824-2-5-2-06	<i>CADRER LES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP) PAR LA DELIVRANCE D'AGREMENT</i>
824-2-5-2-07	<i>SENSIBILISER ET ORIENTER LES TRAVAILLEURS MIGRANTS SUR LES PROCEDURES DE MIGRATION REGULIERE</i>
824-2-5-2-08	<i>RENFORCER LE SYSTÈME DE VERIFICATION DE LA CONFORMITE DES CONTRATS DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS MIGRANTS</i>
824-2-5-2-09	<i>RENFORCER LE CONTROLE DES ACTIVITES DE RECRUTEMENT ET DE PLACEMENT DES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP)</i>
824-2-5-2-10	<i>ETABLIR UNE BASE DE DONNEES SUR LES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP) ET LES TRAVAILLEURS MIGRANTS (EMIGRES ET IMMIGRES)</i>
824-2-6	RENFORCER LA CAPACITE DES INSTITUTIONS TOUCHEES PAR LA MIGRATION POUR UNE GOUVERNANCE JUSTE ET EQUITABLE DE LA MIGRATION DU TRAVAIL
824-2-6-1	Les capacités des acteurs publics (départements ministériels touchés par la migrations) et des partenaires sociaux (organisations d'employeur et syndicat des travailleurs) pour une gouvernance juste et équitable de la migration du travail sont renforcées.
824-2-6-1-01	<i>ASSURER LE PILOTAGE DU COMITE INTERMINISTERIEL DE SUIVI DE L'EMIGRATION</i>
824-2-6-1-02	<i>RENFORCER LA CAPACITE INSTITUTIONNELLE DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS CONCERNES PAR LA MIGRATION PROFESSIONNELLE</i>
824-2-6-1-03	<i>SENSIBILISER ET ORIENTER LES TRAVAILLEURS MIGRANTS SUR LES PROCEDURES DE MIGRATION REGULIERE</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail
826-1	ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT
826-1-1	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS
826-1-1-1	ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES
826-1-1-1-01	Renforcement des actions de lutte contre les travail des enfants à Madagascar
826-1-1-1-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MANJARY SOA
826-1-1-1-03	RÉALISER DES SENSIBILISATIONS DE PROXIMITÉ ET DES ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ
826-1-1-1-04	CONSOLIDATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PNA
826-1-1-1-05	EFFECTUER DES ÉTUDES SUR LES TYPES DE PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR
826-1-1-1-06	EFFECTUER DES ENQUÊTES ET DES DESCENTES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES ENFANTS AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL
826-1-1-1-07	MULTIPLIER LA DISSÉMINATION ET LA DIFFUSION DES DIVERS OUTILS DE SENSIBILISATION
826-1-1-1-08	CONCEVOIR ET VULGARISER DIVERS OUTILS DE COMMUNICATION SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS
826-1-1-1-09	HARMONISER LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET ASSURER LA COORDINATION AVEC LES COMITÉS RÉGIONAUX
826-1-1-1-10	EFFECTUER DES EVALUATIONS ET FINALISATION DU PNA
826-1-1-1-11	EFFECTUER DES DESCENTES CONTROLES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES ENFANTS AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL
826-1-3	PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT
826-1-3-1	ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS
826-1-3-1-01	PARTICIPER AUX COLLOQUES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): CONFÉRENCES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (GENÈVE)
826-1-3-1-02	ETABLIR LES RAPPORTS PROVISOIRES ET TRIPARTITES SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES ET NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR
826-1-3-1-03	SOUMETTRE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES LES CONVENTIONS INTERNATIONALES PERTINENTES (GOUVERNEMENT ET PARLEMENT)
826-1-3-1-04	PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION ET À L'ADOPTION DES NIT AU NIVEAU DE LA CIT
826-1-3-1-05	SOUMETTRE POUR INFORMATION LES INSTRUMENTS NOUVELLEMENT ADOPTES PAR LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL (CIT) AU NIVEAU DE AUTORITES COMPETENTES.
826-1-3-1-06	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DE LA CELLULE PERMANENTE DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS SUR LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL POUR LA COLLECTE DES DONNÉES
826-1-3-1-07	PARTICIPER AUX ASSISES RÉGIONALES ORGANISÉES PAR L'OIT
826-1-3-1-08	ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR
826-1-3-1-09	PARTICIPER AUX SÉMINAIRES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): COMMISSION TRAVAIL ET AFFAIRES SOCIALES DE L'UNION AFRICAINE (CTAS)
826-1-3-1-10	ETABLIR LES RAPPORTS DEFINITIFS ET TRIPARTITES SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES ET NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR
826-1-3-1-11	SOUMETTRE POUR RATIFICATION AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES LES CONVENTIONS INTERNATIONALES PERTINENTES (GOUVERNEMENT ET PARLEMENT)
826-1-4	PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS
826-1-4-1	SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE
826-1-4-1-01	DÉCENTRALISER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES (AT / MP) DES AGENTS ELD DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RATTACHÉS
826-1-4-1-02	MODERNISER ET RENFORCER LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS
826-1-4-1-03	ORGANISER DES ATELIERS DE FORMATION DES EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS CONCERNANT L'APPLICATION DES TEXTES SUR LA SST
826-1-4-1-04	MEDIATISER LES DROITS DES TRAVAILLEURS EN MATIERE DE SECURITÉ SOCIALE (SST)
826-1-4-1-05	CELEBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE SECURITÉ SOCIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL CHAQUE ANNÉE
826-1-4-1-06	CONFECTIONNER DES SUPPORTS CONTENANTS LES DIFFERENTS TEXTES EN VIGUEURS ACTUEL
826-1-4-1-07	VULGARISER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL
826-1-4-1-08	ÉTENDRE LE TAUX DE COUVERTURE SOCIALE DANS LE SECTEUR FORMEL ET INFORMEL
826-1-4-1-09	Mettre à jour le Code de Prévoyance Sociale et les autres textes sur la sécurité sociale
826-1-4-2	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI
826-1-4-2-01	VULGARISER LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL
826-1-4-2-02	FORMER LES MEDECINS RESPONSABLE DES CENTRES MÉDICO
826-1-4-2-03	METTRE EN PLACE DES CENTRES DE DÉPISTAGE BIEN ÉQUIPÉ SUR LES LIEUX DE TRAVAIL
826-1-4-2-04	METTRE EN PLACE LES DISTRIBUTEURS DE PRESERVATIFS DANS LES LIEUX DE TRAVAIL

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES		
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail		
	826-1-4-2-05	FORMER LES RESPONSABLES REGIONAUX DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE LUTTE	
	826-1-4-2-06	VULGARISER ET METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL	
	826-1-4-2-07	FORMER LES MEDECINS RESPONSABLE DES CENTRES MÉDICAUX DU TRAVAIL	
826-1-4-3	SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIAL RENFORCÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DEL'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE		
	826-1-4-3-01	DÉCENTRALISER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES (AT / MP) DES AGENTS ELD DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RATTACHÉS	
	826-1-4-3-02	Mettre à jour le Code de Prévoyance Sociale et les autres textes sur la sécurité sociale	
	826-1-4-3-03	ÉTENDRE LE TAUX DE COUVERTURE SOCIALE DANS LE SECTEUR FORMEL ET INFORMEL	
	826-1-4-3-04	CONTROLLER LES DROITS DES TRAVAILLEURS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE (SST)	
	826-1-4-3-05	CELEBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE SÉCURITÉ SOCIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL CHAQUE ANNÉE	
826-1-4-4	CULTURE DE SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL INSTAURE AU NIVEAU DES ENTREPRISES FORMELLES		
	826-1-4-4-01	ELABORER LES TEXTES D'APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE DU TRAVAIL SUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL	
	826-1-4-4-02	EFFECTUER DES DESCENTES AUPRES DES ENTREPRISES FORMELLES POUR SENSIBILISER LES PARTENAIRES SOCIAUX A METTRE EN ŒUVRE LES DISPOSITIONS LÉGALES RELATIVES A LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL	
	826-1-4-4-03	APPUYER TECHNIQUEMENT LES MEDECINS DU TRAVAIL DANS LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LES ENTREPRISES FORMELLES	
826-1-4-5	CULTURE DE SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL INSTAURE AU NIVEAU DES ENTREPRISES		
	826-1-4-5-01	RÉALISER DES SENSIBILISATIONS AU NIVEAU DES ENTREPRISES	
	826-1-4-5-02	INCITER LES PARTENAIRES SOCIAUX A METTRE EN PLACE LE COMITÉ DE SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL	
	826-1-4-5-03	APPUYER TECHNIQUEMENT LES PARTENAIRES SOCIAUX DANS LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	
	826-1-4-5-04	Effectuer la suivie évaluation de l'effectivité des CSST	
826-1-6	Réaliser des ateliers de formation avec les partenaires sociaux dans le domaine de la législation du travail et du développement personnel pour la promotion du dialogue social, du travail décent et de la productivité au travail.		
826-1-6-1	Dialogue social effectif et relation professionnelle favorable conduisant à la productivité et la performance des entreprises		
	826-1-6-1-01	Organiser des activités de recherche et étude sur des thématiques sur le travail	
	826-1-6-1-02	Réaliser des ateliers de formation	
	826-1-6-1-03	Réaliser des travaux de prospections	
826-1-7	Coordonner les actions tendant à formaliser l'économie informelle		
826-1-7-1	Formalisation de l'économie informelle bien coordonnée/administrée		
	826-1-7-1-01	COORDONNER, SUPERVISER ET APPUYER LES DIRECTIONS CENTRALES ET LES DIRECTIONS ET SERVICES REGIONAUX EN MATIÈRE DE FORMALISATION DE L'ENTREPRISE INFORMELLE	
	826-1-7-1-02	RENFORCER LA SINERGIE D'ACTIONS ENTRE LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, LA CNaPS ET LE SMIE POUR FACILITER LA FORMALISATION DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE	
	826-1-7-1-03	ASSURER A CE QUE L'INSPECTION DU TRAVAIL SOIT PROCHE DES USAGERS, Y COMPRIS DANS LES ENTREPRISES INFORMELLES	
826-1-8	Adapter la législation du travail par rapport aux contextes et aux conditions de la promotion du travail décent		
826-1-8-1	Législation du travail favorable à la promotion du travail décent		
	826-1-8-1-01	PROCÉDER A LA REFORTE DU CODE DU TRAVAIL AU REGARD DE L'ÉVOLUTION DU MONDE DU TRAVAIL ET LE VULGARISER AUPRES DES USAGERS	
	826-1-8-1-02	CONCEVOIR LES PROJETS OU LES REVISIONS DE TEXTES D'APPLICATIONS DU CODE DU TRAVAIL	
	826-1-8-1-03	ÉMETTRE DES INSTRUCTIONS PERMANENTES RELATIVES A L'INTERPRÉTATION ET AU MODE D'APPLICATION DE CES TEXTES	
	826-1-8-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DES STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL	
	826-1-8-1-05	MOBILISER LES DIRECTIONS CENTRALES A L'ÉLABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS SECTORIELS LIÉS AUX OBJECTIFS VISÉS PAR LE PEM	
	826-1-8-1-06	TRAITER ET ASSURER LE SUIVI DES DOSSIERS DE DEMANDES DE DISTINCTION HONORIFIQUE EN COURS ET DÉCORER LES RÉCIPENDIAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES		
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail		
826-2	Promouvoir le Travail Décemment dans le secteur formel et l'économie informelle		
826-2-1	Rendre l'économie informelle un secteur apte à assurer les droits des travailleurs par la modernisation et mise en proximité de l'Administration de travail		
826-2-1-1	L'administration du travail est moderne et proche des usagers		
826-2-1-1-01	<i>Coordonner, superviser et appuyer les directions centrales et les directions et Services Régionaux</i>		
826-2-1-1-02	<i>Concevoir les projets de textes ou de révisions de Textes d'applications du Code du Travail</i>		
826-2-1-1-03	<i>Assurer les relations avec l'OIT</i>		
826-2-1-1-04	<i>Émettre des instructions permanentes relatives à l'interprétation et au mode d'application de ces textes</i>		
826-2-1-1-05	<i>Traiter les dossiers de demandes de distinction honorifique en cours et décorer les récipiendaires des années précédentes</i>		
826-2-1-1-06	<i>Mobiliser les Directions et Services Régionaux du Travail à établir et mettre en œuvre des plans sectoriels axés sur le résultat</i>		
826-2-1-1-07	<i>Assurer l'inspection et l'administration du travail proche des usagers</i>		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
320	FONCTION PUBLIQUE
015	Administration et Coordination
015-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS
015-1-1	AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE
015-1-1-1	OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE
015-1-1-1-01	ASSURER LE SUIVI DE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS OPÉRATIONNELS AINSI QUE LES RAPPORTS GÉNÉRAUX DU MINISTÈRE
015-1-1-1-02	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION ET DU SUIVI ÉVALUATION AU SEIN DU MFPRATLS
015-1-1-1-03	PROJET D'APPUI A LA PLANIFICATION, AU SUIVI ET A L'ÉVALUATION DU MINISTÈRE
015-1-1-1-04	Concevoir et développer des statistiques fiables au sein du Ministère
015-1-1-1-05	"Améliorer l'articulation entre budgétisation, programmation et exécution"
015-1-1-2	L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE
015-1-1-2-01	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME NATIONAL DE L'E
015-1-1-2-02	METTRE EN PLACE ET EXÉCUTER L'INFORMATISATION ET LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE
015-1-1-2-03	Transition vers le protail administration numérique sécurisé
015-1-1-2-04	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME NATIONAL DE L'E-GOUVERNANCE
015-1-1-3	LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE
015-1-1-3-01	GÉRER LES CARRIÈRES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
015-1-1-3-02	Renforcement de la gestion des ressources humaines de MTEFPLS
015-1-1-3-03	matériel pointeuse électronique et confection badges
015-1-1-3-04	P-RENFORCEMENT DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MTEFPLS
015-1-1-4	Relevés de services automatisés
015-1-1-4-01	Revalorisation du patrimoine archivistique du MFPRATLS
015-1-1-5	FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE
015-1-1-5-01	ASSURER TOUTES COUVERTURES MÉDIATIVES DU MINISTÈRE
015-1-1-7	COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHÉS
015-1-1-7-01	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources financières, matérielles et humaines des organismes rattachés
015-1-1-7-02	Harmoniser et superviser la gestion administrative, technique et financière des organismes rattachés
015-1-1-8	ELABORATION DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
015-1-1-8-01	Etudier des projets intéressant les missions du Ministère et appuyer les autres départements ministériels et institutionnels dans leurs projets de texte
015-1-1-8-02	Concevoir des projets de textes et actualiser les textes obsolètes
015-1-1-9	VULGARISATION DES TEXTES ET DOCUMENTS OFFICIELS
015-1-1-9-02	Mettre à jour le répertoire des textes et documents disponibles
015-1-1-A	MARCHES APPROUVÉES CONFORMEMENT AUX TEXTES REGLEMENTAIRES EN VIGUEUR
015-1-1-A-01	MENER CONVENABLEMENT LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
015-1-1-B	Optimisation de la planification et le suivi évaluation
015-1-1-B-01	"ASSURER LE SUIVI DE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS OPÉRATIONNELS AINSI QUE LES RAPPORTS GÉNÉRAUX DU MINISTÈRE "
015-1-1-B-02	PROGRAMMATION BUDGETISATION EXECUTION
015-1-1-B-03	CONCEVOIR ET DEVELOPPER DES STATISTIQUES FIALES AU SEIN DU MINISTERE
015-1-2	RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ
015-1-2-1	L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE
015-1-2-1-01	APPUYER ET SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE DE GESTION FINANCIÈRE
015-1-2-1-02	COORDONNER ET HARMONISER LES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS/SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX AINSI QUE LES ORGANISMES RATTACHÉS DU MINISTÈRE
015-1-2-1-03	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DU PROGRAMME TRANSVERSAL
015-1-2-1-04	Renforcer la lutte contre la corruption au sein du Ministère
015-1-2-2	MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004
015-1-2-2-01	MENER CONVENABLEMENT LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
015-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
015-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
015-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
320	FONCTION PUBLIQUE
128	Réforme de l'Administration
128-1	REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ
128-1-7	Appuyer les réformes de la Fonction Publique pour une gestion rationnelle des ressources humaines publiques
128-1-7-1	Appropriation des outils et documents GPEEC par les responsables RH des Ministères et Institutions au niveau régional et central
128-1-7-1-02	<i>APPUYER LES RESPONSABLES RH DANS L'ETABLISSEMENT DE LEUR PLAN GPEEC ANNUEL</i>
128-1-7-1-03	<i>Appuyer les responsables RH au niveau des Ministères et Institutions sur l'utilisation des outils GPEEC.</i>
128-1-7-2	L'Etat dispose d'une base fiable et exhaustive pour une gestion rationnelle de ses ressources humaines
128-1-7-2-01	<i>Assainir l'effectif des agents de l'Etat Effectif maîtrisé</i>
128-1-7-2-02	<i>Poursuivre le développement des modules dans l'application AUGURE</i>
128-1-7-2-03	<i>Mettre à la disposition des régions une centre d'assistance et de formation concernant AUGURE</i>
128-1-7-3	Système de recrutement répondant aux réels besoins de l'Administration Publique
128-1-7-3-01	<i>Assurer le contrôle administratif de recrutements et aligner aux postes budgétaires</i>
128-1-7-4	Satisfaction des agents publics et des usagers du service public
128-1-7-4-01	<i>Promouvoir les activités de réforme au sein du MTEFPLS:: - organisation de réunion de concertation pour la mise à jour du Manuel de procédure de gestion des Ressources humaines; -Suivi des activités des agents d'accueil du MTEFPLS; -Recyclage de formation des agents d'accueil en service</i>
128-1-7-4-02	<i>Mettre à jour les effectifs des Agents de l'Etat</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
320	FONCTION PUBLIQUE
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public
131-1	<u>MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.</u>
131-1-1	Renforcer la réforme de l'Administration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)
131-1-1-1	Réforme de l'Administration effective
131-1-1-1-01	<i>DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES AGENTS NON ENCADRES DE L'ETAT ET ELEVES FONCTIONNAIRES (INFA)</i>
131-1-1-1-02	<i>A.Appuyer l'encadrement des élèves</i>
131-1-1-1-03	<i>A.Renforcer les compétences des agents de l'Etat en formation continue</i>
131-1-1-1-04	<i>.Appliquer le nouveau système de gestion de finances publiques</i>
131-1-1-1-05	<i>A.Recruter des élèves fonctionnaires dans la formation initiale</i>
131-1-1-1-06	<i>APPLIQUER LE NOUVEAU SYSTEME DE GESTION DE FINANCES PUBLIQUES</i>
131-1-6	GARANTIR L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DE L'ETAT (ENAM)
131-1-6-1	QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET CAPACITE DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE PROGRAMME DE FORMATION ORGANISE SUIVANT LE RECADRAGE PEDAGOGIQUE
131-1-6-1-01	<i>Assurer la qualité de formation initiale et continue des cadres supérieurs des organismes publics et privés</i>
131-1-6-1-02	<i>Mettre en application la nouvelle organisation</i>
131-1-6-1-03	<i>Développer les relations avec les partenaires</i>
131-1-6-1-04	<i>METTRE EN APPLICATION LA NOUVELLE ORGANISATION</i>
131-1-6-1-05	<i>ASSURER UNE BONNE GESTION DES RESSOURCES ALLOUES A L'ENAM</i>
131-1-6-1-06	<i>ASSURER LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION INITIALE DES ELEVES FONCTIONNAIRES DESTINES A DIRIGER LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE L'ETAT ET A ADMINISTRER LES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES</i>
131-1-6-1-07	<i>ASSURER LA FORMATION CONTINUE DES CADRES SUPERIEURS DES ORGANISMES PUBLICS ET PRIVES</i>
131-1-6-1-08	<i>METTRE EN PLACE ET ASSURER L'EFFECTIVITE DE LA FORMATION EN LIGNE</i>
131-1-6-1-09	<i>METTRE EN PLACE ET ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DU RECHERCHE ET D'ETUDE EN ADMINISTRATION (CREA)</i>
131-1-6-1-10	<i>MODERNISATION DES EQUIPEMENTS DIDACTIQUES PAR RAPPORT A L'EVOLUTION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
320	FONCTION PUBLIQUE		
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intégrée et centrée sur le service public		
131-2	Moderniser la gouvernance de la Fonction publique afin de la rendre plus redevable et performante		
131-2-1	Assurer la coordination et pilotage des actions relatives à la Fonction Publique pour une meilleure synergie des actions		
131-2-1-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES		
	131-2-1-1-01	Coordonner les activités des directions techniques placées sous l'autorité de la DGFP ainsi que les services régionaux de la FOP	
	131-2-1-1-02	Effectuer des descentes pour une réunion de coordination et d'information au niveau des régions	
	131-2-1-1-03	Traiter les dossiers nécessitant des avis et études de la DGFP selon les textes règlementaires et en vigueur selon les cas	
	131-2-1-1-04	Assurer la coordination et le suivi des activités en relation avec les départements ministériels et institutionnels nationaux	
	131-2-1-1-05	Assurer la tenue de la réunion de la commission d'attribution de bonification à titre exceptionnelle	
	131-2-1-1-06	Mise en place d'un dispositif institutionnel chargé de piloter et de contrôler la réalisation des actions relatives à la fonction publique	
	131-2-1-1-07	Assurer la synergie des activités et actions entre les directions et services centraux de la DGFP avec les services régionaux de la FOP	
	131-2-1-1-08	Tenir des réunions d'information, de formations et d'échanges avec les autres acteurs de la GRHE	
	131-2-1-1-09	Assurer la célébration nationale et continentale de la journée africaine de la Fonction Publique	
	131-2-1-1-10	Gérer et entretenir des relations pérennes avec les différents partenaires de la DGFP	
131-2-2	Restructurer et moderniser la Gouvernance de la Fonction Publique afin de rendre disponible sur l'ensemble du territoire national des ressources humaines de qualité, performantes, et en effectifs suffisants		
131-2-2-1	Système de recrutement dans la Fonction Publique assaini à travers le contrôle d'authenticité des diplômes et des certificats présentés par les candidats ainsi que le suivi des concours administratifs		
	131-2-2-1-01	ASSURER LE CONTRÔLE A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES ASSURER LE CONTRÔLE A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES	
	131-2-2-1-02	Diffuser et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratifs	
	131-2-2-1-03	Appuyer les entités organisatrices en utilisant le logiciel officiel de gestion des concours administratifs	
	131-2-2-1-04	Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS	
	131-2-2-1-05	Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés	
	131-2-2-1-06	Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres	
	131-2-2-1-07	Étudier les demandes de bonification au niveau de la CAS	
131-2-2-2	Système de formation et de perfectionnement des agents de l'Etat répondant en permanence aux besoins en compétences de l'Administration publique		
	131-2-2-2-01	Appuyer les Ministères et institutions dans l'identification de leurs besoins en formation	
	131-2-2-2-02	Appuyer les ministères dans l'élaboration des politiques sectorielles de Formation et dans leur validation	
	131-2-2-2-03	Assurer la collaboration avec les Établissements de Formation	
	131-2-2-2-04	Gérer les offres de formation	
131-2-2-3	système d'évaluation dans la fonction publique amélioré		
	131-2-2-3-01	tenir une réunion avec les responsables des ressources humaines en vue de faire approprier les critères d'évaluation	
	131-2-2-3-02	effectuer des descentes dans les régions en matière de critères d'évaluation	
	131-2-2-3-03	tenir une réunion avec les responsables des ressources humaines	
	131-2-2-3-04	SENSIBILISATION DES RESPONSABLES DES RESSOURCES HUMAINES SUR LE LANCEMENT DE L'ÉVALUATION BASÉE SUR LA PERFORMANCE	
131-2-2-4	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ÉTAT MODERNISÉS		
	131-2-2-4-01	Participer à la mise en place et mise en œuvre de la base de données unique pour la gestion des ressources humaines de l'Etat	
	131-2-2-4-02	Traiter systématiquement les dossiers reçus par la DRHE	
131-2-3	Promouvoir l'éthique et restaurer la discipline au sein de la fonction publique		
131-2-3-1	Règles déontologiques de l'Administration respectées par les agents de l'Etat et système disciplinaire efficace		
	131-2-3-1-01	Tenir des séances de sensibilisation et de formation sur l'Éthique, la Déontologie et la procédure disciplinaire	
	131-2-3-1-02	Vulgariser le code de déontologie de l'Administration et de bonne conduite des agents de l'Etat	
	131-2-3-1-03	Mettre en place et assurer le fonctionnement de l'organe de coordination des valeurs et principes de l'Administration publique	
	131-2-3-1-04	Traiter les dossiers disciplinaires des agents de l'Etat et tenir des audiences du Conseil de	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

320 FONCTION PUBLIQUE

131 Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public

Discipline

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
330	EMPLOI
607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent
607-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT ET PRODUCTIF
607-1-1	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO
607-1-1-1	VALORISATION DES COMPETENCES DES ACTIFS
607-1-1-1-01	FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES
607-1-1-1-02	COLLECTER DES INFORMATIONS RELATIFS AUX JEUNES
607-1-1-1-03	Etudes et recherches sur les politiques et programmes existants en matière d'emploi à Madagascar
607-1-1-1-04	PARTICIPER AUX COLLOQUES, DES FORMATIONS ET/OU DES STAGES
607-1-1-1-05	Créer et développer des structures d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les régions
607-1-1-1-06	Accompagner les jeunes en montage de projet en milieu urbain et rural
607-1-1-1-07	Former la population cible sur les démarches à suivre dans la professionnalisation des petits métiers en milieu rural et urbain
607-1-1-1-08	ACCOMPAGNER LES ACTIFS(JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO-EMPLOI) POUR PROMOUVOIR LEURS ACTIVITES
607-1-2	IDENTIFIER LES BESOINS EN FORMATIONS ET REALISER LES FORMATIONS
607-1-2-1	Formation continue et Perfectionement Professionnel des Jeunes assurés sur les métiers ruraux et l'entrepreneuriat
607-1-2-1-01	Assurer la coordination et l'organisation des formations continues en partenariat avec les entreprises
607-1-2-1-02	Projet de création et de protection de l'emploi
607-1-2-1-03	ORGANISER DES SEANCES DE FORMATION SUR LES METIERS RURAUX
607-1-2-1-04	ORGANISER DES SEANCES DE FORMATION SUR LA CREATION D'ENTREPRISE
607-1-2-1-05	RENFORCEMENT DE CAPACITES DES RESPONSABLES DES PME
607-1-4	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC
607-1-4-1	Partenariat public privé sensibilisé
607-1-4-1-01	Assurer le Lobbying auprès des organismes de financement
607-1-4-3	Informations nécessaires à la promotion de l'emploi produites et diffusées
607-1-4-3-01	DIFFUSER REGULIEREMENT LES INFORMATIONS SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI ET LE MARCHE DU TRAVAIL
607-1-4-3-02	TRAITER LES DONNEES PERTINENTES SUSCEPTIBLES D'ALIMENTER REGULIEREMENT CE SYSTEME D'INFORMATION POUR L'EMPLOI ET LE MARCHE DU TRAVAIL
607-1-4-3-03	ERIGER ET GERER LA BASE DE DONNEES ET METTRE EN PLACE UN SERVEUR POUR STOCKER LES INFORMATIONS SUR L'EMPLOI
607-1-6	Promouvoir l'employabilité de la population active et la création d'emploi
607-1-6-4	Suivre et évaluer les projets en cours
607-1-6-4-01	Projet de création et de protection de l'emploi
607-1-6-4-02	Assurer les suivis et contrôles du système Régional de l'information pour l'emploi
607-1-7	Mettre en relation le monde professionnelle , le marché du travail et un système d'information sur l'emploi
607-1-7-1	Système de bases de données opérationnel et à jour
607-1-7-1-01	Projet de création et de protection de l'emploi
607-1-7-1-02	Coordonner les activités relatives à la mise en place, au bon fonctionnement et à la pérennisation du système d'information pour l'emploi et le marché du travail dans le pays
607-1-7-1-03	Diffuser régulièrement les informations sur la situation de l'emploi et le marché du travail
607-1-7-1-04	Traiter les données pertinentes susceptibles d'alimenter régulièrement ce système d'information pour l'emploi et le marché du travail
607-1-7-1-05	Développer tout type de partenariat, notamment public-privé visant la promotion de l'emploi
607-1-7-1-06	Eriger et gérer la base de données et mettre en place un serveur pour stocker les informations sur l'emploi
607-1-7-2	Informations nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et diffusées
607-1-7-2-01	Projet de création et de protection de l'emploi
607-1-7-2-02	Sensibiliser les partenaires sociaux au niveau régional
607-1-B	Augmenter le nombre des jeunes et chercheurs d'emploi inserés dans le monde professionnel
607-1-B-1	Faciliter le passage des jeunes et des populations actives vers l'emplois
607-1-B-1-01	renforcer la capacité technique des jeunes promoteurs en entrepreneuriat
607-1-B-1-02	Appuyer la définition du choix professionnel des jeunes et des chercheurs d'emploi et les accompagner dans leur insertion professionnelle
607-1-B-1-03	Faciliter les stages des étudiants en cours de formation et l'entrée dans le monde de travail (stage, apprentissage de métier, formation professionnelle)
607-1-B-1-04	Créer des emplois massifs durables, productifs et professionnels à travers l'approche HIMO
607-1-B-1-05	Renforcer le partenariat public privé pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et des sans emploi
607-1-B-1-06	Faciliter l'accès des jeunes aux informations sur l'emploi
607-1-C	Promouvoir l'entrepreneuriat urbains et ruraux

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

330 EMPLOI

607 Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent

607-1-C-1 **Auto-emploi urbain et rural promu**

607-1-C-1-01 *Projet d'aide à la reconversion au travail*

607-1-C-2 **Compétences des jeunes urbains valorisés**

607-1-C-2-01 *Auto-emploi créé par des jeunes urbains*

607-1-C-3 **Compétences des jeunes ruraux valorisés**

607-1-C-3-01 *Auto-emploi créé par des jeunes ruraux*

607-1-C-3-02 *APPUYER LA CREATION D'AUTO-EMPLOI PAR DES JEUNES RURAUX*

607-1-C-4 **Création d'entreprise par des jeunes et des groupes vulnérables favorisée**

607-1-C-4-01 *Jeunes formés en entrepreneuriat*

607-1-C-4-02 *Former les jeunes en entrepreneuriat*

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES					
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail					
824-2	CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT					
824-2-1	INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES					
824-2-1-1	MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF					
824-2-1-1-R1	Pourcentage des activités informelles recensées transformées en activités formelles	%	10	19	26	42
824-2-1-2	VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE					
824-2-1-2-R1	Augmentation de travailleurs en relation avec les entités oeuvrant sur la promotion du travail décent	%	27	15	18	20
824-2-2	ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019					
824-2-2-1	SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015					
824-2-2-1-R1	Taux de participation des entités concernées par le PPTD	%	10	0	0	0
824-2-2-2	PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSUREE					
824-2-2-2-R1	Pourcentage des travailleurs recensés bénéficiant de promotion sociale	%	56	45	60	90
824-2-2-6	SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT DEUXIEME GENERATION ASSUREE					
824-2-2-6-R1	Taux de participation des entités concernées par le PPTD	%	-	45	65	99
824-2-5	Intensifier les mesures efficaces et immédiates pour reduire la migration irrégulière --					
824-2-5-1	Flux migratoires bien regulés					
824-2-5-1-R1	Nombre d'actions menées visant à reguler les flux migratoires	NOMBRE	7	0	0	0
824-2-5-2	Des mesures efficaces et immediates pour lutter contre la migration irregulière sont intensifiées					
824-2-5-2-R1	Nombre d'actions menées pour lutter contre la migration irregulière	NOMBRE	0	16	24	32
824-2-6	RENFORCER LA CAPACITE DES INSTITUTIONS TOUCHEES PAR LA MIGRATION POUR UNE GOUVERNANCE JUSTE ET EQUITABLE DE LA MIGRATION DU TRAVAIL					
824-2-6-1	Les capacités des acteurs publics (départements ministériels touchées par la migrations) et des partenaires sociaux (organisations d'employeur et syndicat des travailleurs) pour une gouvernance juste et equitable de la migration du travail sont renforcées.					
824-2-6-1-R1	Nombre d'acteur publiqueset des partenaires sociaux bénéficiaire d' une renforcement des capacités	NOMBRE	0	12	18	24

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES						
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES						
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail						
826-1	ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT						
826-1-1	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS						
826-1-1-1	ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES						
	826-1-1-1-R1	Pourcentage d'atteinte des objectifs du PNA	%	10	10	10	10
	826-1-1-1-R2	Proportion d'action de lutte harmonisée et renforcée	%	0	20	30	40
826-1-3	PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT						
826-1-3-1	ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS						
	826-1-3-1-R1	Pourcentage d'engagements respectés	%	100	100	100	100
826-1-4	PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS						
826-1-4-1	SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE						
	826-1-4-1-R1	Taux de couverture de la sécurité sociale	%	50	50	75	75
826-1-4-2	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI						
	826-1-4-2-R1	pourcentage des entreprises, Ministère et Institution, Association et ONG possédant un Plan d'Action de Lutte	%	25	25	50	50
	826-1-4-2-R2	pourcentage de la mise en œuvre de la Politique Nationale de riposte contre le VIH-SIDA dans les entreprises formelles	%	25	25	50	50
826-1-4-3	SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL RENFORCE ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DEL'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE						
	826-1-4-3-R1	Taux de couverture de la sécurité sociale	%	0	25	45	60
826-1-4-4	CULTURE DE SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL INSTAURE AU NIVEAU DES ENTREPRISES FORMELLES						
	826-1-4-4-R1	Pourcentage d'entreprises sensibilisées en matière de la sécurité et santé au travail	%	0	30	45	55
826-1-4-5	CULTURE DE SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL INSTAURE AU NIVEAU DES ENTREPRISES						
	826-1-4-5-R1	Nombres des entreprises sensibiliser en matière de la sécurité et santé au travail	NOMBRE	0	50	75	75
826-1-6	Réaliser des ateliers de formation avec les partenaires sociaux dans le domaine de la législation du travail et du developpement personnel pour la promotion du dialogue social, du travail décent et de la productivité au travail.						
826-1-6-1	Dialogue social effectif et relation professionnelle favorable conduisant à la productivité et la performance des entreprises						
	826-1-6-1-R1	Nombre d'ateliers de formation effectués	NOMBRE	75	0	0	0
	826-1-6-1-R2	Modules et thèmes de formations élaborés et mises en œuvre	NOMBRE	0	18	20	20
826-1-7	Coordonner les actions tendant à formaliser l'économie informelle						
826-1-7-1	Formalisation de l'économie informelle bien coordonnée/administrée						
	826-1-7-1-R1	Taux d'entreprise formalisé	%	0	10	15	20
826-1-8	Adapter la législation du travail par rapport aux contextes et aux conditions de la promotion du travail décent						
826-1-8-1	Législation du travail favorable à la promotion du travail décent						
	826-1-8-1-R1	Nombre de textes adoptés mis à jour	NOMBRE	0	5	10	15

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES						
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES						
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail						
826-2	<u>Promouvoir le Travail Décemment dans le secteur formel et l'économie informelle</u>						
826-2-1	Rendre l'économie informelle un secteur apte à assurer les droits des travailleurs par la modernisation et mise en proximité de l'Administration de travail						
826-2-1-1	L'administration du travail est moderne et proche des usagers						
	826-2-1-1-R1	taux d'informations échangées	%	25	0	0	0

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
320	FONCTION PUBLIQUE					
015	Administration et Coordination					
015-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS					
015-1-1	AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE					
015-1-1-1	OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE					
015-1-1-1-R1	Nombre de départements bénéficiant le renforcement de capacité en matière de planification	NOMBRE	3	0	0	0
015-1-1-2	L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE					
015-1-1-2-R1	taux d'accessibilité à l' information du Ministère	%	80	80	80	80
015-1-1-3	LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE					
015-1-1-3-R1	Taux des dossiers traités à temps	%	100	100	100	100
015-1-1-4	Relevés de services automatisés					
015-1-1-4-R1	nombre des actes codifiés et numérisés	NOMBRE	20000	25000	25000	25000
015-1-1-5	FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE					
015-1-1-5-R1	Taux de médiatisation de toutes les événements survenus au sein du MFPTLS	%	90	90	90	90
015-1-1-7	COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES					
015-1-1-7-R1	GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES COORDONNEES	%	100	100	100	100
015-1-1-8	ELABORATION DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES					
015-1-1-8-R1	Nombre de textes élaborés	NOMBRE	7	8	9	10
015-1-1-9	VULGARISATION DES TEXTES ET DOCUMENTS OFFICIELS					
015-1-1-9-R1	Nombre de textes vulgarisés	NOMBRE	75	85	100	100
015-1-1-A	MARCHES APPROUVEES CONFORMEMENT AUX TEXTES REGLEMENTAIRES EN VIGUEUR					
015-1-1-A-R1	Taux de marchés approuvées	%	0	100	100	100
015-1-1-B	Optimisation de la planification et le suivi évaluation					
015-1-1-B-R1	Ratio objectifs atteints sur objectifs planifiés	%	-	100	100	100
015-1-2	RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ					
015-1-2-1	L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE					
015-1-2-1-R1	Nombre de régions ayant accès aux services de la Fonction Publique , du Travail et des Lois Sociales	NOMBRE	23	23	23	23
015-1-2-2	MARCHÉS APPROUVEES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004					
015-1-2-2-R1	Taux de marchés approuvées	%	100	0	0	0

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
320	FONCTION PUBLIQUE					
128	Réforme de l'Administration					
128-1	REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ					
128-1-7	Appuyer les réformes de la Fonction Publique pour une gestion rationnelle des ressources humaines publiques					
128-1-7-1	Appropriation des outils et documents GPEEC par les responsables RH des Ministères et Institutions au niveau régional et central					
128-1-7-1-R1	Nombre des responsables RH maîtrisant les outils GPEEC	NOMBRE	30	150	150	150
128-1-7-2	L'Etat dispose d'une base fiable et exhaustive pour une gestion rationnelle de ses ressources humaines					
128-1-7-2-R1	Taux de couverture de l'AUGURE	%	27	60	100	100
128-1-7-3	Système de recrutement répondant aux réels besoins de l'Administration Publique					
128-1-7-3-R1	Nombre de réunion organisé sur la création et missions de la Commission Centrale de Recrutement ainsi que ceux du SCAR	NOMBRE	2	2	2	2
128-1-7-4	Satisfaction des agents publics et des usagers du service public					
128-1-7-4-R1	Taux de satisfaction des agents publics et des usagers effectuant des services au sein de la fonction publique	%	30	40	50	60

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES						
320	FONCTION PUBLIQUE						
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public						
131-1	<u>MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.</u>						
131-1-1	Renforcer la réforme de l'Administration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)						
131-1-1-1	Réforme de l'Administration effective						
	131-1-1-1-R1	Nombre des agents formés	NOMBRE	676	451	235	235
131-1-6	GARANTIR L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DE L'ETAT (ENAM)						
131-1-6-1	QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET CAPACITE DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE PROGRAMME DE FORMATION ORGANISE SUIVANT LE RECADRAGE PEDAGOGIQUE						
	131-1-6-1-R1	Formation suivant les normes appropriées par les agents de l'Etat	%	100	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
320	FONCTION PUBLIQUE					
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intégrée et centrée sur le service public					
131-2	Moderniser la gouvernance de la Fonction publique afin de la rendre plus redevable et performante					
131-2-1	Assurer la coordination et pilotage des actions relatives à la Fonction Publique pour une meilleure synergie des actions					
131-2-1-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES					
131-2-1-1-R1	Coordonner les activités des directions techniques placées sous l'autorité de la DGFP ainsi que les services régionaux de la FOP	NOMBRE	3	0	0	0
131-2-1-1-R2	Nombre de réunions de coordination, d'information, de partage et de réflexion avec tous les acteurs de la Gestion des ressources humaines publiques tenues	NOMBRE	14	0	0	0
131-2-1-1-R3	Nombre de descentes régionales tenues	NOMBRE	0	3	3	3
131-2-1-1-R4	Nombre de réunions de coordination tenues avec les piliers de la GRHE au niveau central	NOMBRE	0	14	14	14
131-2-1-1-R5	Nombre de correspondances avec les Organismes internationaux et PTF traitées	NOMBRE	0	1	1	1
131-2-1-1-R6	Pourcentage des acteurs de la GRHE inclus dans les activités de réflexion, de partage et de décisions	%	0	100	100	100
131-2-2	Restructurer et moderniser la Gouvernance de la Fonction Publique afin de rendre disponible sur l'ensemble du territoire national des ressources humaines de qualité, performantes, et en effectifs suffisants					
131-2-2-1	Système de recrutement dans la Fonction Publique assainis à travers le contrôle d'authenticité des diplômes et des certificats présentés par les candidats ainsi que le suivi des concours administratifs					
131-2-2-1-R1	Nombre de dossiers portant demande des équivalences administratives traités et étudiés	NOMBRE	10000	65000	70000	70500
131-2-2-1-R2	Nombre de concours administratifs faisant l'objet de suivi et de contrôle du Ministère en charge de la FOP	NOMBRE	4	5	5	4
131-2-2-2	Système de formation et de perfectionnement des agents de l'Etat répondant en permanence aux besoins en compétences de l'Administration publique					
131-2-2-2-R1	Nombre de Ministère et Institutions bénéficiant d'un appui dans l'identification de leur besoin en formation	NOMBRE	23	12	15	17
131-2-2-3	système d'évaluation dans la fonction publique amélioré					
131-2-2-3-R1	taux d'appropriation des méthodes d'évaluation par les responsables des ressources humaines	%	20	40	50	50
131-2-2-4	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS					
131-2-2-4-R1	Nombre de dossiers traités	NOMBRE	20000	20000	20000	20000
131-2-2-4-R2	Taux de mise en place d'une base de données fiable	%	35	50	75	90
131-2-3	Promouvoir l'éthique et restaurer la discipline au sein de la fonction publique					
131-2-3-1	Règles déontologiques de l'Administration respectées par les agents de l'Etat et système disciplinaire efficace					
131-2-3-1-R1	Nombre de codes distribués	NOMBRE	10000	15000	17000	19000
131-2-3-1-R2	Effectifs des agents de l'Etat jugés par le CODIS	NOMBRE	80	75	70	70

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
330	EMPLOI					
607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent					
607-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT ET PRODUCTIF					
607-1-1	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO					
607-1-1-1	VALORISATION DES COMPETENCES DES ACTIFS					
607-1-1-1-R1	NOMBRE D'ACTIF CIBLÉS	NOMBRE	200	400	900	1400
607-1-2	IDENTIFIER LES BESOINS EN FORMATIONS ET REALISER LES FORMATIONS					
607-1-2-1	Formation continue et Perfectionnement Professionnel des Jeunes assurés sur les métiers ruraux et l'entrepreneuriat					
607-1-2-1-R1	NOMBRE DES JEUNES FORMES SUR LES METIERS URBAINS ET RURAUX	NOMBRE	200	900	1850	2850
607-1-4	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC					
607-1-4-1	Partenariat public privé sensibilisé					
607-1-4-1-R1	Accord de partenariat signé	NOMBRE	1	1	1	2
607-1-4-3	Informations nécessaires à la promotion de l'emploi produites et diffusées					
607-1-4-3-R1	Bulletin et rapport d'étude sur la situation de l'emploi diffusé	NOMBRE	0	6	8	9
607-1-6	Promouvoir l'employabilité de la population active et la création d'emploi					
607-1-6-4	Suivre et évaluer les projets en cours					
607-1-6-4-R1	Nombre de jeunes recadrés	NOMBRE	200	300	300	300
607-1-7	Mettre en relation le monde professionnelle , le marché du travail et un système d'information sur l'emploi					
607-1-7-1	Système de bases de données opérationnel et à jour					
607-1-7-1-R1	bases de données opérationnel et à jour	%	50	65	75	85
607-1-7-2	Informations nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et diffusées					
607-1-7-2-R1	Jeunes informés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi	NOMBRE	20000	30000	30000	30000
607-1-B	Augmenter le nombre des jeunes et chercheurs d'emploi inserés dans le monde professionnel					
607-1-B-1	Faciliter le passage des jeunes et des populations actives vers l'emplois					
607-1-B-1-R1	Nombres des jeunes encadrés et inserés dans le monde professionnel	NOMBRE	475	1040	1500	2000
607-1-C	Promouvoir l'entrepreneuriat urbains et ruraux					
607-1-C-1	Auto-emploi urbain et rural promu					
607-1-C-1-R1	Pourcentage	(%)	25	50	100	100
607-1-C-2	Compétences des jeunes urbains valorisés					
607-1-C-2-R1	Pourcentage	%	35	70	100	100
607-1-C-3	Compétences des jeunes ruraux valorisés					
607-1-C-3-R1	Pourcentage	%	35	70	100	100
607-1-C-4	Création d'entreprise par des jeunes et des groupes vulnérables favorisée					
607-1-C-4-R1	PORCENTAGE	%	35	70	100	100

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
051	Administration et Coordination
051-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE
051-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ
051-1-1-1	AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES
051-1-1-1-01	REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DU PERSONNEL
051-1-1-1-02	PAYER LES FRAIS DE TRAITEMENT ET SOINS DU PERSONNEL
051-1-1-2	RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT
051-1-1-2-01	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
051-1-1-3	LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES
051-1-1-3-01	COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA
051-1-1-3-02	ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE
051-1-1-3-03	ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA
051-1-1-4	PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES
051-1-1-4-01	ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
051-1-1-5	ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES
051-1-1-5-01	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE
051-1-1-5-02	MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
051-1-1-6	E-GOUVERNANCE PRATIQUE
051-1-1-6-01	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC
051-1-1-7	LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES
051-1-1-7-01	ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE
051-1-1-8	LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT
051-1-1-8-01	PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES
051-1-1-9	TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES
051-1-1-9-01	TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE
051-1-1-9-02	PAYER LES DEPENSES DE TRANSFERT AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET AU SECTEUR PRIVE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
051	Administration et Coordination
051-2	DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE
051-2-1	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES
051-2-1-1	LES ACTIVITES DES DRICA SONT EXECUTEES AVEC EFFICACITE
051-2-1-1-01	ASSURER LA REALISATION DES ACTIVITES DE CHAQUE DRICA
051-2-1-2	PERSONNEL INDEMNISES ET EFFECTIVEMENT PAYES
051-2-1-2-01	S'ACQUITTER DES CHARGES DU PERSONNEL (SALAIRE ECD ET CNAPS) ET LES INDEMNITES
051-2-1-3	RENFORCEMENT DES MATÉRIELS ET DES INFRASTRUCTURES DU MICA
051-2-1-3-01	AMENAGER ET RÉHABILITER LES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MICA
051-2-1-3-02	INVENTORIER ET RECENSER LES PATRIMOINES DU MICA À TRAVERS LES RÉGIONS
051-2-1-4	OUTILS PERFORMANTS ET DISPONIBLES
051-2-1-4-01	ENTREtenir LES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS EN PERMANENCE
051-2-1-4-02	ENTREtenir LES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS EN PERMANENCE, ASSURER LA DISPONIBILITE DES BASES DE DONNEES ET DEVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION
051-2-1-5	INFORMATIONS FIABLES ET A JOUR
051-2-1-5-01	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNEES EN PERMANENCE
051-2-1-6	LE MINISTERE EST DOTE D'UN PATRIMOINE MODERNE ET D'UN PERSONNEL QUALIFIE
051-2-1-6-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES, MATERIELLES ET HUMAINES
051-2-1-7	GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE
051-2-1-7-01	COORDINATION DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX AFFAIRES FINANCIÈRES
051-2-1-7-02	PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES
051-2-1-7-03	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
051-2-1-8	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MIDSP
051-2-1-8-01	SUIVI DE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS
051-2-1-8-02	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MIDSP
051-2-1-8-03	PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE MATERIELLE ET HUMAINE: CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES NOUVEAUX BÂTIMENTS/ ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS
051-2-1-8-04	ASSURER LES SOINS MÉDICAUX DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE
051-2-1-8-05	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MIDSP À TRAVERS LES RÉGIONS
051-2-1-9	PERSONNEL QUALIFIE ET COMPETENTS, MATERIELS ET EQUIPEMENTS REMIS A NIVEAU
051-2-1-9-01	Former les agents du MICA en langues étrangères, en gestion de projet
051-2-1-A	Patrimoine du Ministère réhabilité et personnel qualifié
051-2-1-A-01	REHABILITER LES INFRASTRUCTURES DU MICA AU NIVEAU DES REGIONS
051-2-1-B	RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES
-	-
051-2-1-C	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS AINSI QUE DES RÉALISATIONS DU MICA ASSUREE
-	-
051-2-1-D	ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC
-	-
051-2-1-E	PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTEES
-	-
051-2-1-F	HORIZON PARTENARIALE DU MICA ELARGIE
-	-
051-2-2	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ
051-2-2-1	SERVICE RENDU RECONNU
051-2-2-1-01	TRAITER LES DOSSIERS DE CHANCELLERIE
051-2-2-2	RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES
051-2-2-2-01	ASSURER LE TRAITEMENT ADMINISTRATIFS DES AGENTS EN DEBUT, EN COURS ET EN FIN DE CARRIERE ET LA REPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE
051-2-2-3	FORMATION EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS REELS DU PERSONNEL
051-2-2-3-01	ELABORER UN CURCULA DES FORMATIONS INTERIEURES ET EXTERIEURES AINSI QUE DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX ET AUX NIVEAUX DES DRICAS
051-2-2-4	COTE HUMAIN DES AGENTS VALORISE
051-2-2-4-01	AMELIORER LE VOLET SOCIAL SUR LE PLAN PROFESSIONNEL ET PERSONNEL DES AGENTS
051-2-2-5	PROJETS DU MICA EN COHERENCE AVEC LE PEM
051-2-2-5-01	RÉALISER LES ÉTUDES NECESSAIRES ET LA REDACTION DES NOTES CONCEPTUELLES RELATIFS AUX PROJETS

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT		
340	INDUSTRIE		
051	Administration et Coordination		
051-2-2-6	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MICA		
051-2-2-6-01	<i>ETABLIR LE TABLEAU DE BORD ET EVALUER LA PERFORMANCE, LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE ET DU PTA DE CHAQUE DIRECTION</i>		
051-2-2-7	ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTÈRE CONNUES DU PUBLIC		
051-2-2-7-01	<i>ASSURER LA VISIBILITE DU MINISTÈRE AU NIVEAU EXTERNE</i>		
051-2-2-8	CONFORMITE DES METHODOLOGIES ET DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ET DE SUIVI EFFICACES		
051-2-2-8-01	<i>VEILLER AU RESPECT DES METHODOLOGIES ET NORME DE PRATIQUE ET D'EXAMINER LES DISPOSITIFS DE CONTROLE ET DE SUIVI INTERNE</i>		
051-2-2-9	PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTES		
051-2-2-9-01	<i>SUPERVISER ET SUIVRE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS</i>		
051-2-2-A	ORGANISMES RATTACHES SOUTENUS ET APPUYES		
051-2-2-A-01	<i>RENFORCER LA CAPACITE ET LE SUIVI - ÉVALUATION DES ORGANISMES</i>		
051-2-2-B	HORIZON PARTENARIALE DU MICA ELARGIE		
051-2-2-B-01	<i>AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT</i>		
051-2-2-C	AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES		
051-2-2-C-01	<i>REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DU PERSONNEL</i>		
051-2-2-D	RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTÈRE UTILISEES A BON ESCIENT		
051-2-2-D-01	<i>GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES</i>		
051-2-2-E	LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES		
051-2-2-E-01	<i>ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA</i>		
051-2-2-E-02	<i>ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE</i>		
051-2-2-E-03	<i>COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA</i>		
051-2-2-F	L'ACCESSIBILITE AUX INFORMATIONS ET LA GESTION DES DONNEES EST AMELIOREE		
051-2-2-F-01	<i>DIGITALISATION</i>		
051-2-2-G	LES INFRASTRUCTURES DE TOUS LES DEMEMBREMENTS DU MICA AUX NIVEAUX CENTRAL ET REGIONAL SONT MODERNISEES		
051-2-2-G-01	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES, MATERIELLES ET HUMAINES</i>		
051-2-2-H	ACTIVITÉS DU MINISTÈRE COORDONNEES		
051-2-2-H-01	<i>ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE</i>		
051-2-2-H-02	<i>MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT</i>		
051-2-2-I	LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES CITOYENS ENVERS LE MICA EST RETABLIE		
051-2-2-I-01	<i>CONVEVOIR ET VEILLER A LA MISE EN ŒUVRE LA STRATEGIE MINISTERIELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (SENSIBILISATION, PREVENTION ET POURSUITE)</i>		
051-2-2-J	ORGANISATION ET QUALITE DES SERVICES AMELIOREES, ANOMALIES DETECTEES		
051-2-2-J-01	<i>COLLECTER, ETUDIER ET RENDRE DISPONIBLE LES INFORMATIONS SUR LES ELEMENTS AYANT TRAITS A APPORTER DES VALEURS AJOUTEES AUX ACTIVITES</i>		
051-2-2-K	LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT		
051-2-2-K-01	<i>PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES</i>		
051-2-2-L	TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES		
051-2-2-L-01	<i>PAYER LES DEPENSES DE TRANSFERT AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS</i>		
051-2-3	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION.		
051-2-3-1	TEXTES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES		
051-2-3-1-01	<i>PROPOSER, ETUDIER ET METTRE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR</i>		
051-2-3-1-02	<i>MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR</i>		
051-2-3-1-03	<i>ETUDES JURIDIQUES DES TEXTES RECUEILLIS</i>		
051-2-3-1-04	<i>PROPOSITION DE RÉFORMES EN FONCTION DES BESOINS DE L'ENTITÉ</i>		
051-2-4	ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC		
051-2-4-1	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP		
051-2-4-1-01	<i>RÉDACTION DES RAPPORTS (DE PERFORMANCE, DE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES, ...)</i>		
051-2-4-1-02	<i>ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DES DIRECTIONS CENTRALES, DES ORGANISMES RATTACHÉS ET DES SERVICES CENTRAUX</i>		
051-2-4-1-03	<i>ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MIDSP AU NIVEAU DES RÉGIONS ET DE LEURS ANTENNES</i>		
051-2-4-1-04	<i>RÉALISATIONS D'ÉTUDES, DE NOTES CONCEPTUELLES DE PROJETS</i>		
051-2-4-1-05	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES »</i>		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT		
340	INDUSTRIE		
051	Administration et Coordination		
			<i>PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES »</i>
		<i>051-2-4-1-06</i>	<i>RÉALISATION DES ÉVALUATIONS DES PLANS DE TRAVAIL DE CHAQUE DIRECTION ET DU MIDSP</i>
		<i>051-2-4-1-07</i>	<i>ACCOMPAGNEMENT LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES</i>
		<i>051-2-4-1-08</i>	<i>ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE AU NIVEAU DE LA RÉGION CONCERNÉE</i>
051-2-4-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES		
		<i>051-2-4-2-01</i>	<i>COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP</i>
		<i>051-2-4-2-02</i>	<i>RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE</i>
051-2-4-3	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES		
		<i>051-2-4-3-01</i>	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES</i>
		<i>051-2-4-3-02</i>	<i>RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES AGENTS DU MIDSP</i>
		<i>051-2-4-3-03</i>	<i>ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS</i>
		<i>051-2-4-3-04</i>	<i>MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS</i>
051-2-5	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP		
	051-2-5-1	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE	
		<i>051-2-5-1-01</i>	<i>PAIEMENT DES FRAIS DE REMBOURSEMENT MÉDICAUX POUR LE PERSONNEL DE LA DIRECTION CENTRALE</i>
		<i>051-2-5-1-02</i>	<i>PAIEMENT SALAIRE ECD ET CNAPS</i>
		<i>051-2-5-1-03</i>	<i>PAIEMENT DES INDEMNITÉS DU PERSONNEL</i>
		<i>051-2-5-1-04</i>	<i>RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE</i>
	051-2-5-2	RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP	
		<i>051-2-5-2-01</i>	<i>ELABORATION DES CURCULA DE FORMATION DES AGENTS SPÉCIALISÉS</i>
		<i>051-2-5-2-02</i>	<i>PARTAGE DES INFORMATIONS SUR LES DIVERSES FORMATIONS ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EXISTANTES LOCALEMENT ET À L'EXTÉRIEUR</i>
051-2-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme		
	051-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle	
		<i>051-2-Y-Y-99</i>	<i>Nouveaux projets d'Emergence</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
051	Administration et Coordination
051-3	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
051-3-1	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
051-3-1-1	Les activités en lien avec les finances, la logistique et les services médico-sociaux sont effectivement exécutées
051-3-1-1-01	<i>Coordonner les activités financières, logistiques et médico-sociales du Ministère</i>
051-3-1-1-02	<i>Assurer les activités logistiques et la préservation du patrimoine du ministère</i>
051-3-1-1-03	<i>Prodiguer des soins adéquats au personnel du Ministère et leur famille</i>
051-3-1-2	Les activités des Directions Régionales sont exécutées avec efficacité
051-3-1-2-01	<i>Assurer la réalisation des activités de chaque Direction Régionale</i>
051-3-1-3	Les ressources humaines sont bien gérées et dynamisées
051-3-1-3-01	<i>Assurer le traitement administratif des agents en début, en cours et en fin de carrière et la répartition rationnelle des ressources humaines du Ministère</i>
051-3-1-4	La coordination et le suivi des activités ainsi que les réalisations du Ministère est assurée
051-3-1-4-01	<i>Établir le tableau de bord et évaluer la performance, le suivi de l'exécution budgétaire, la mise en œuvre des programmes du Ministère et du PTA de chaque direction</i>
051-3-1-5	Les activités du ministère sont bien coordonnées
051-3-1-5-01	<i>Mise en œuvre de la politique générale en matière d'industrialisation, du Commerce et de la Consommation</i>
051-3-1-5-02	<i>Concevoir, communiquer et mettre en œuvre les missions du Ministres et la PGE</i>
051-3-2	Améliorer la gestion des finances publiques
051-3-2-1	Les personnels sont indemnisés et effectivement payés
051-3-2-1-01	<i>S'acquitter des indemnités du personnel (indemnités liées à la fonction, CNAPS...)</i>
051-3-2-2	Les procédures de passation de marchés sont respectées
051-3-2-2-01	<i>Superviser et suivre la cohérence des besoins, des commandes et des livraisons</i>
051-3-2-3	Les avantages pécuniaires du personnel sont assurés
051-3-2-3-01	<i>Rembourser les frais médicaux du personnel</i>
051-3-2-4	Les ressources financières du ministère sont utilisées à bon escient
051-3-2-4-01	<i>Garantir le respect des règles budgétaires</i>
051-3-3	Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin
051-3-3-1	La confiance des usagers et des citoyens envers le Ministère est rétablie
051-3-3-1-01	<i>Concevoir et veiller à la mise en œuvre de la stratégie ministérielle de lutte contre la corruption (sensibilisation, prévention et poursuite)</i>
051-3-3-1-02	<i>Collecter, étudier et rendre disponible les informations sur les éléments ayant traits à apporter des valeurs ajoutées aux activités</i>
051-3-4	Promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation
051-3-4-1	Les textes législatif et réglementaire du domaine industriel sont vulgarisés et facilement accessibles
051-3-4-1-01	<i>Proposer, étudier et mettre en œuvre des processus de mis en vigueur</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
051	Administration et Coordination
051-4	<u>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</u>
051-4-2	Développer l'accès aux radios, télévisions et infrastructures connexes de qualité durable
051-4-2-1	Les activités et réalisations du Ministère sont connues du public
	<i>051-4-2-1-01 Assurer la visibilité du ministère au niveau externe</i>
051-4-3	Améliorer l'efficienc e et l'efficacité des circonscriptions administratives et des CTD
051-4-3-1	Les infrastructures de tous les démembr ements du Ministère aux niveaux central et régional sont modernisées
	<i>051-4-3-1-01 Renforcement des capacités techniques, matérielles et humaines</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
051	Administration et Coordination
051-5	<u>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</u>
051-5-1	Développer toutes formes de partenariat technique et financier
051-5-1-1	L'horizon partenariale du Ministère est élargie
051-5-1-1-01	Améliorer les relations avec les partenaires pour le développement

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
605	Industrie
605-1	DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF
605-1-1	PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES
605-1-1-1	MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION
605-1-1-1-01	LANCEMENT D'APPELS À MANIFESTATION SUR LES ZONES DÉDIÉES
605-1-1-1-02	ORGANISATION DE ROAD SHOW LOCAL AU NIVEAU DES ZONES DÉDIÉES
605-1-1-2	SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION
605-1-1-2-01	CONSULTATION DES AUTORITÉS ET POPULATIONS LOCALES DANS LES ZONES IDENTIFIÉES
605-1-1-2-02	ETABLISSEMENT DE PARTENARIATS AVEC TOUTES LES ENTITÉS ET DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR ZONES DÉDIÉES
605-1-2	PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES
605-1-2-1	NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES
605-1-2-1-01	RÉALISATION D'ÉTUDES, ENQUÊTES ET INVESTIGATIONS POUR OBTENIR DES INFORMATIONS ET DONNÉES SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES
605-1-2-1-02	MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE
605-1-2-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE: MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE
605-1-2-1-04	BENCHMARKING SUR LES PRATIQUES ET LES EXPÉRIENCES DES AUTRES PAYS EN MATIÈRE DE PROMOTION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES
605-1-2-2	VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE
605-1-2-2-01	FACILITATION DE L'ACCESSIBLE DU PUBLIC AUX INFORMATIONS SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES LOCALES
605-1-3	REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY
605-1-3-1	COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE
605-1-3-1-01	CONTRIBUTION A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES MALAGASY
605-1-3-1-02	DÉPLOIEMENT DES CATI DANS LES RÉGIONS
605-1-3-1-03	SENSIBILISATION DES INDUSTRIELS À INNOVER DANS LEURS ACTIVITÉS
605-1-3-1-04	CONTRIBUER A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES MALAGASY
605-1-3-1-05	ACCOMPAGNER LES INDUSTRIES LORS DE L'ADOPTION DU CONCEPT D'INDUSTRIALISATION
605-1-3-1-06	RENFORCER LE SUIVI ET LES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE POLLUTION INDUSTRIELLE
605-1-3-1-07	APPUI A L'EMERGENCE DE L'INDUSTRIE A MADAGASCAR
605-1-3-1-08	PROJET DE TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LA REGION DU SUD OUEST DE MADAGASCAR (PTASO)
605-1-3-1-09	PROJET D'APPUI A L'INDUSTRIALISATION ET AU SECTEUR FINANCIER (PAISF)
605-1-3-1-10	APPUI A LA TRANSFORMATION SEMI-INDUSTRIELLE DE LA CANNE A SUCRE
605-1-3-1-11	INDUSTRIALISATION AGRO ALIMENTAIRE
605-1-3-1-12	APPUI AUX CHAINES DE VALEUR CAFE MANIOC
605-1-3-2	VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE
605-1-3-2-01	PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES FILIÈRES INDUSTRIELLES, DE L'AGRO INDUSTRIE ET DE L'AGROBUSINES LOCAL
605-1-3-2-02	SENSIBILISATION DE SES DIRECTIONS À LA VISION, LES OBJECTIFS ET LES DÉFIS DES GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE
605-1-3-2-03	FORMATION DES PRODUCTEURS LOCAUX EN PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES
605-1-3-3	VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE
605-1-3-3-01	RENFORCEMENT DU SUIVI ET DES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE
605-1-3-4	OPERATEURS SENSIBILISÉS SUR L'ECO-RESPONSABILITE
-	-
605-1-3-5	DECHETS INDUSTRIELS REDUITS
-	-
605-1-4	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP
605-1-4-1	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP
605-1-4-1-01	MISE EN PLACE UN CORPUS DE CONSULTANTS CAPABLE D'APPORTER DES SERVICE QUALIFIÉS AUX ORGANISMES RATTACHÉS
605-1-4-1-02	FAIRE UN DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP
605-1-4-2	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION
605-1-4-2-01	PAIEMENT DES ARRIÉRÉS ENVERS LES ORGANISMES RATTACHÉES À PARTICIPATION DE L'ETAT

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
605	Industrie
605-2	-- FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS
605-2-1	RENFORCER ET REDYNAMISER LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY
605-2-1-1	VALEUR AJOUTE AUGMENTEE
605-2-1-1-01	<i>STIMULER LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DE MATIERE PREMIERE EN PRODUIT FINI RÉPONDANT AUX NORMES</i>
605-2-1-2	OPERATEURS SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE
605-2-1-2-01	<i>ACCOMPAGNER LES INDUSTRIES LORS DE L'ADOPTION DU CONCEPT D'INDUSTRIALISATION ECO-RESPONSABLE</i>
605-2-1-3	LES ZONES D'EMERGENCE INDUSTRIELLES SONT ETABLIES
605-2-1-3-01	<i>T05. INDUSTRIALISATION STRATEGIQUE</i>
605-2-1-4	LES BESOINS FONDAMENTAUX DES CONSOMMATEURS SONT REPONDUS PAR LES UNITES INDUSTRIELLES MISES EN PLACE
605-2-1-4-01	<i>T04. INDUSTRIALISATION AGRO ALIMENTAIRE</i>
605-2-1-5	DES CATI SONT CREEES DANS DIVERSES REGIONS
605-2-1-5-01	<i>CRÉER DES CATI AU NIVEAU DES REGIONS</i>
605-2-1-6	CHAQUE INDUSTRIE SE DOTE D'UNE INDUSTRIE REGIONALE
605-2-1-6-01	<i>METTRE EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES</i>
605-2-2	ASSURER LA GESTION ET ET LE CONTRÔLE DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE
605-2-2-1	MATÉRIELS ET TECHNIQUES DE PRODUCTION AMÉLIORES
605-2-2-1-01	<i>SENSIBILISER LES ACTEURS A L'INNOVATION DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES</i>
605-2-2-2	DECHETS INDUSTRIELS REDUITS
605-2-2-2-01	<i>RENFORCER LE SUIVI ET LES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
605	Industrie
605-3	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
605-3-1	Renforcer et dynamiser le tissu industriel Malagasy
605-3-1-1	Les compétitivité des industries locales sont améliorée
605-3-1-1-01	<i>INDUSTRIALISATION AGROALIMENTAIRE</i>
605-3-1-1-02	<i>Mettre en œuvre la politique générale en matière d'industrialisation</i>
605-3-1-2	L'émergence et la croissance des PME/PMI est effective
605-3-1-2-01	<i>Promouvoir l'émergence des industries Malagasy</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
605	Industrie
605-4	<u>Établir des modes de consommation et de production durables</u>
605-4-1	Réduire la production de déchets par la prévention, le recyclage et la réutilisation.
605-4-1-1	Les déchets et la pollution industriels sont réduits
605-4-1-1-01	Renforcer le suivi et les contrôles des engagements environnementaux et de la pollution industrielle

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
621	Développement du Secteur Privé
621-1	FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS
621-1-1	INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ
621-1-1-1	DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE
621-1-1-1-01	ORGANISATION EFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE DU DPP
621-1-1-1-02	IDENTIFICATION DES THÈMES SECTORIELS DPP DANS LES RÉGIONS
621-1-1-1-03	CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP
621-1-1-1-04	ORGANISATION DE TABLES RONDES SUR DIFFÉRENTS THÈMES ("SECTEUR PUBLIC, FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉFIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DU SECTEUR PRIVÉ",...)
621-1-1-1-05	SENSIBILISATION SECTEUR PUBLIC SUR LA NÉCESSITÉ DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET APPUI À LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE
621-1-1-1-06	MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION DES COMMISSIONS DPP RÉGIONALE
621-1-1-2	RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES
621-1-1-2-01	COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COMITÉ DE PILOTAGE
621-1-1-2-02	RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ
621-1-1-2-03	FORMULATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES
621-1-1-2-04	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES
621-1-2	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS
621-1-2-1	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE
621-1-2-1-01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT
621-1-2-1-02	IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME
621-1-2-1-03	SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT
621-1-2-1-04	ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL
621-1-2-2	NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION
621-1-2-2-01	ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS
621-1-2-2-02	SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI
621-1-2-3	Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance
621-1-2-3-01	Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités
621-1-3	Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales
621-1-3-1	Environnement entrepreneurial amélioré
621-1-3-1-01	Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural
621-1-3-1-02	Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
621	Développement du Secteur Privé
621-2	FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS
621-2-1	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS
621-2-1-1	LE SOCLE ENTREPRENEURIAL DE MADAGASCAR EST PROMU
621-2-1-1-01	<i>T06. PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DE L'INNOVATION</i>
621-2-1-2	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALE EN CROISSANCE
621-2-1-2-01	<i>ELABORER UNE STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT</i>
621-2-1-3	COMPÉTITIVITÉ DES PME, PMI, COOPÉRATIVES ET DES START-UP RENFORCÉE
621-2-1-3-01	<i>ASSURER LE RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DES PME ET PMI AINSI QUE DES COOPERATIVES</i>
621-2-1-4	ENTREPRENEURIAT STIMULE
-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
621	Développement du Secteur Privé
621-3	<u>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</u>
621-3-1	Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales du secteur privé et des pôles de développement spécialisés
621-3-1-1	L' environnement entrepreneurial est amélioré
621-3-1-1-01	<i>Mettre en œuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
360	COMMERCE
037	Administration et Coordination
037-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE
037-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ
037-1-1-1	ACTIVITÉS DU MINISTÈRE COORDONNÉES
037-1-1-1-01	<i>ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE</i>
037-1-1-2	E-GOUVERNANCE PRATIQUE
037-1-1-2-01	<i>ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC</i>
037-1-1-3	LES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MÉDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXÉCUTÉES
037-1-1-3-01	<i>COORDONNER LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES, LOGISTIQUES ET MÉDICO-SOCIALES DU MICA</i>
037-1-1-4	LE MICA EST EN RÉGLE AVEC LES DIFFÉRENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT
037-1-1-4-01	<i>PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES</i>
037-1-1-5	AVANTAGES PÉCUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURÉS
037-1-1-5-01	<i>REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX</i>
037-1-1-5-02	<i>PAYER LES TRAITEMENTS, SOINS ET FRAIS D'HOSPITALISATION DES AGENTS</i>
037-1-1-6	TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUÉS
037-1-1-6-01	<i>SUBVENTIONNER LES EPA ET EPIC</i>
037-1-1-6-02	<i>SUBVENTIONNER LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET LE SECTEUR PRIVÉ</i>
037-1-1-7	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT
037-1-1-7-01	<i>Gérer efficacement les ressources financières du Ministère</i>
037-1-1-8	BÂTIMENTS REHABILITÉS, CENTRES DE CONTRÔLE QUALITÉ REHABILITÉS ET CCI MODERNISÉS
037-1-1-8-01	<i>REHABILITER LES INFRASTRUCTURES DU MICA AU NIVEAU CENTRAL</i>
037-1-1-9	Agents formés en droit de la consommation et en procédures de contrôle économique
037-1-1-9-01	<i>Former les agents en droit de la consommation</i>
037-1-1-A	Un portail du commerce est créé
037-1-1-A-01	<i>Créer un site d'information sur le Commerce</i>
037-1-2	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
037-1-2-1	Les activités du Ministère sont coordonnées
037-1-2-1-01	<i>Assurer la coordination des activités et la mise en œuvre de la politique du ministère</i>
037-1-2-2	Les activités en lien avec les finances, la logistique et les services médico-sociaux sont effectivement exécutées
037-1-2-2-01	<i>Coordonner les activités financières, logistiques et médico-sociales du Ministère</i>
037-1-3	Renforcer le contrôle budgétaire et financier
037-1-3-1	Le Ministère est en règle avec les différentes organisations internationales auxquelles elle appartient
037-1-3-1-01	<i>Régler les paiements de contributions internationales</i>
037-1-3-2	Les avantages pécuniaires du personnel sont assurés
037-1-3-2-01	<i>Payer les traitements, soins et frais d'hospitalisation des agents</i>
037-1-3-3	Les transferts pour charges de service publics sont effectués
037-1-3-3-01	<i>Subventionner les établissements publics et le secteur privé</i>
037-1-4	Assurer l'assainissement du marché, la protection des consommateurs et le commerce équitable
037-1-4-1	Les instruments de mesure réglementés sont vérifiés par les autorités en charge de la Métrologie Légale
037-1-4-1-01	<i>Vérifier les instruments de mesures en règle sur les marchés</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
360	COMMERCE
614	Commerce Intérieur
614-1	RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS
614-1-1	ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-1	LES CONSOMMATEURS SONT PROTEGES PAR LES LOIS ET LES DISPOSITIFS
614-1-1-1-01	T01. PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-1-02	ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES CONSOMMATEURS
614-1-1-2	SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU
614-1-1-2-01	ASSAINIR LE MARCHÉ ET PROMOUVOIR LA CONCURRENCE
614-1-1-2-02	ASSURER LE CONTRÔLE, LA CONFORMITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, LA DISPONIBILITÉ DES PPN SUR LE MARCHÉ
614-1-1-2-03	PROMOUVOIR ET RENFORCER LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS POUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-3	LA METROLOGIE LEGALE EST DOTEE DE MATERIELS INNOVANTS ET REpondant AUX NORMES
614-1-1-3-01	DOTER LA METROLOGIE LEGALE EN MATIERE D'INNOVATION TECHNIQUE
614-1-1-4	LABO DE CHIMIE REMIS A NIVEAU ET OPERATIONNEL
614-1-1-4-01	OPERATIONNALISER LE LABO DE CHIMIE
614-1-1-5	PROMOTION COMMERCIALE APPUYEE ET MARCHÉ SECURISE
614-1-1-5-01	PROMOUVOIR L'APPUI COMMERCIAL ET LA SECURISATION DU MARCHÉ
614-1-1-6	LE BIEN-ETRE DES CONSOMMATEURS EST AMELIORE PAR L'EXISTENCE DES INFRASTRUCTURES APPROPRIEES
614-1-1-6-01	PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-7	LE MARCHÉ EST CONTRÔLÉ
614-1-1-7-01	ASSURER LE CONTRÔLE, LA CONFORMITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, LA DISPONIBILITÉ DES PPN SUR LE MARCHÉ
614-1-1-8	Les instruments de mesure règlementés sont vérifiés par le SML
614-1-1-8-01	Vérifier les instruments de mesure règlementés

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
360	COMMERCE
614	Commerce Intérieur
614-2	<u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>
614-2-1	Assurer l'assainissement du marché, la protection des consommateurs et le commerce équitable
614-2-1-1	Les consommateurs sont protégés par les lois et les dispositifs
614-2-1-1-01	<i>Vulgariser et mettre en œuvre les textes et dispositifs légaux pour la protection des consommateurs</i>
614-2-1-1-02	<i>Payer les indemnités des agents de contrôle des marchés</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
360	COMMERCE
615	Commerce Extérieur
615-1	RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE
615-1-1	DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS
615-1-1-1	MADAGASCAR EST INTEGRE DANS LES MARCHES INTERNATIONAUX
615-1-1-1-01	T02. PROMOTION DE L'EXPORTATION
615-1-1-1-02	Promotion de l'Exportation
615-1-1-2	INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE
615-1-1-2-01	PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LE COMMERCE DURABLE
615-1-1-2-02	AMÉLIORER LE PROCESSUS DE CONTRÔLE DE L'EXPORTATION PAR L'OPÉRATIONNALISATION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES BNT DES PRODUITS ET PAR LA MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ NATIONALE DES MESURES CORRECTIVES
615-1-1-2-03	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE BIOCOMMERCE ET AMÉLIORER L'ACCÈS AU MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES À MADAGASCAR
615-1-1-2-04	REDYNAMISER LES ORGANISMES D'APPUI AU COMMERCE DE PRODUITS ET DE SERVICES
615-1-1-3	secteur privé capable de se développer de manière inclusive et plus compétitif sur les marchés national, régional et international
615-1-1-3-01	Programme d'appui à l'emploi et l'intégration régionale PROCOM
615-1-1-4	Centre de formation équipé, artisans et PME formés en technique de travail du cuir
615-1-1-4-01	programme de mise en œuvre de l'intégration régionale
615-1-1-5	Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible
615-1-1-5-01	METTRE EN PLACE Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible
615-1-1-6	UGP Opérationnelle
615-1-1-6-01	206. Facilité de la SADC liée au commerce
615-1-1-7	le label "VITA MALAGASY" promu sur les marchés local, régional et international
615-1-1-7-01	Promouvoir le label "VITA MALAGASY" sur les marchés local, régional et international
615-1-1-8	partenariats et conventions économiques signés et horizons partenariales élargies
615-1-1-8-01	182. Appui à la mise en œuvre des partenariats économiques
615-1-1-9	Mise en place de l'APEX appuyé
615-1-1-9-01	Mettre en place un APEX
615-1-1-A	Chaînes de valeur à fort potentialité identifiées
615-1-1-A-01	T01-APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS ECONOMIQUE (PADEIR)
615-1-1-B	Secteur privé développé de manière inclusive
615-1-1-B-01	T02-PROGRAMME D'APPUI A L'EMPLOI ET L'INTEGRATION REGIONAL (CIR)
615-1-1-C	Accès des produits d'exportations malgaches sur le marché régional amélioré
615-1-1-C-01	T03-PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE L'INTEGRATION REGIONNALE (FACMAIR)
615-1-1-D	Barrières tarifaires entravant le libre échange supprimées
615-1-1-D-01	T04-FACILITE DE LA SADC LIEE AU COMMERCE (TRF)
615-1-1-E	L'accès aux marchés internationaux facilité
615-1-1-E-01	FACILITER L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX
615-1-1-F	LA QUALITE DES PRODUITS AGRICOLES EXPORTEES EST AMELIOREE
615-1-1-F-01	Mettre en place et/ou moderniser les unités de contrôles aux frontières
615-1-1-G	L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX EST FACILITE
615-1-1-G-01	Programme d'appui à l'emploi et l'intégration régionale PROCOM
615-1-1-G-02	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS ECONOMIQUE (PADEIR)
615-1-1-G-03	COORDONNER LES ACTIVITES LIEES AU COMMERCE INTERIEUR, A LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET LE COMMERCE EXTERIEUR
615-1-1-G-04	Projet d'approvisionnement en Produits stratégiques
615-1-1-G-05	FACILITER L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
360	COMMERCE
615	Commerce Extérieur
615-2	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
615-2-1	Promouvoir les échanges commerciaux
615-2-1-1	La qualité des produits agricoles exportés est améliorée
615-2-1-1-01	<i>Mettre en place et/ou moderniser les unités de contrôles aux frontières</i>
615-2-1-2	L'accès aux marchés internationaux est facilité
615-2-1-2-01	<i>Faciliter l'accès aux marchés internationaux</i>
615-2-1-2-02	<i>Mettre en œuvre la politique générale en matière de Commerce et de la Consommation</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
862	CULTURE ET ARTISANAT
616	Artisanat
616-1	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE
616-1-1	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
616-1-1-1	LES MÉTIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISÉS
616-1-1-1-01	<i>T03. PROFESSIONNALISATION DE L'ARTISANAT</i>
616-1-1-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
616-1-1-2-01	<i>Regrouper les artisans dans les structures comme le chambre de profession et d'artisanat (Ex-Chambre de métiers)</i>
616-1-1-2-02	<i>Encourager la transformation d'unités et les initiatives de formation des artisans</i>
616-1-1-3	LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN VALEUR
616-1-1-3-01	<i>Promouvoir les biens ou services de l'Artisanat malagasy qui sont des vitrines miroirs de la culture malagasy (Aloalo, Art Zafimaniry, Valiha,)</i>
616-1-1-3-02	<i>Encourager la reproduction par les artisans, des biens ou services qui sont des vitrines-miroirs de la culture malagasy</i>
616-1-1-3-03	<i>Sensibiliser les artisans sur les normes existants exigés par les marchés</i>
616-1-1-3-04	<i>Regrouper et organiser les artisans pour harmoniser l'appui et l'orientation(syndicat-association-coopérative-cluster-.....)</i>
616-1-1-4	Artisans professionnels et produits compétitifs
616-1-1-4-01	<i>Assurer la compétitivité et la professionnalisation des artisans</i>
616-1-2	L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
616-1-2-1	LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ
616-1-2-1-01	<i>Contribuer à la facilitation de l'exportation des produits artisanaux</i>
616-1-2-1-02	<i>Moderniser le dispositif de certification et de labélisation</i>
616-1-2-1-03	<i>Soutenir/encourager la participation des Artisans à des événements nationaux ou internationaux majeurs</i>
616-1-2-1-04	<i>Encourager ou faciliter la création du marché ou point de vente de produit artisanaux,</i>
616-1-2-1-05	<i>Développer la pratique artisanale et du savoir faire</i>
616-1-2-1-06	<i>Mettre en place un système d'information sur les marchés et les points de vente de produits artisanaux, Organisation d'évènement spécifique à l'artisanat</i>
616-1-2-2	LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT
616-1-2-2-01	<i>Repertorier les artisans et les organisations d'Artisans (Groupement, syndicats, coopératives,)</i>
616-1-2-2-02	<i>Soutenir les initiative de formation des artisans en gestion entrepreneuriale et en design</i>
616-1-2-2-03	<i>Améliorer et innovation des cadres d'activités du Secteur Artisanat</i>
616-1-2-3	LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ
616-1-2-3-01	<i>Appuyer les Chambre de Profession et de l'Artisanat</i>
616-1-2-3-02	<i>Renforcer le cadre legal du secteur de l'Artisanat</i>
616-1-2-3-03	<i>Equiper les CHAMBRES DE PROFESSION DE L'Artisanat</i>
616-1-2-4	Registres des artisans disponibles
616-1-2-4-01	<i>Mettre à disposition un registres des artisans</i>
616-1-2-5	Entrepreneuriat artisanal promu
616-1-2-5-01	<i>Promouvoir l'entrepreneuriat artisanal</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

862 CULTURE ET ARTISANAT

616 Artisanat

616-2 FAIRE DE L'ARTISANAT UN AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET VALORISER LES POTENTIELS ARTISANAUX

616-2-1 RENFORCER LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'ARTISANAT MALAGASY

616-2-1-1 LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES

616-2-1-1-01 *PROFESSIONNALISATION DE L'ARTISANAT*

616-2-1-2 L'accessibilité des matières premières pour les artisans est améliorée

616-2-1-2-01 *Faciliter l'accessibilité aux matières premières par la mise en place d'une centrale d'achat*

616-2-1-3 Métiers d'artisans promus et professionnalisés

616-2-1-3-01 *Promouvoir et professionnaliser les métiers d'artisans à travers les Chambres des Métiers*

616-2-1-4 Artisans professionnels et produits compétitifs

616-2-1-4-01 *Assurer la compétitivité et la professionnalisation des artisans*

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTRIE					
051	Administration et Coordination					
051-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE					
051-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
051-1-1-1	AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES					
051-1-1-1-R1	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITES	<i>NOMBRE</i>	100	100	-	-
051-1-1-2	RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT					
051-1-1-2-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	%	0.98	0.98	-	-
051-1-1-3	LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES					
051-1-1-3-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	%	0.60	0.60	-	-
051-1-1-3-R2	Nombre de dossier traités	<i>NOMBRE</i>	20	20	20	-
051-1-1-4	PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES					
051-1-1-4-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	%	0.6	0.6	-	-
051-1-1-5	ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES					
051-1-1-5-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	<i>NOMBRE</i>	3	3	-	-
051-1-1-6	E-GOUVERNANCE PRATIQUE					
051-1-1-6-R1	NOMBRE DE NTIC UTILISEES	<i>NOMBRE</i>	10	10	-	-
051-1-1-7	LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES					
051-1-1-7-R1	TAUX DE PRIS EN CHARGE DU PERSONNEL	%	100	100	-	-
051-1-1-8	LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT					
051-1-1-8-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	%	0.98	0.98	-	-
051-1-1-9	TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES					
051-1-1-9-R1	NOMBRE D'EPA ET D'EPIC SUBVENTIONNE	<i>NOMBRE</i>	2	2	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTRIE					
051	Administration et Coordination					
051-2	DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE					
051-2-1	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES					
051-2-1-1	LES ACTIVITES DES DRICA SONT EXECUTEES AVEC EFFICACITE					
051-2-1-1-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	%	60	60	-	-
051-2-1-1-R2	Nombre de rapports d'activités émises	NOMBRE	50	50	50	-
051-2-1-2	PERSONNEL INDEMNISES ET EFFECTIVEMENT PAYES					
051-2-1-2-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INDEMNITES PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	%	100	100	100	-
051-2-1-3	RENFORCEMENT DES MATÉRIELS ET DES INFRASTRUCTURES DU MICA					
051-2-1-3-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES RENFORCES AUX NIVEAU CENTRAL ET REGIONAL	NOMBRE	8	10	-	-
051-2-1-4	OUTILS PERFORMANTS ET DISPONIBLES					
051-2-1-4-R1	BASES DE DONNÉES DU PATRIMOINE INFORMATIQUE DU MICA	NOMBRE	1	1	-	-
051-2-1-4-R2	Nombre de fiches d'interventions en maintenance et assistance informatique effectuées	NOMBRE	800	800	800	-
051-2-1-5	INFORMATIONS FIABLES ET A JOUR					
051-2-1-5-R1	BASES DE DONNÉES (PPN, INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES, ...)	NOMBRE	2	2	-	-
051-2-1-6	LE MINISTERE EST DOTE D'UN PATRIMOINE MODERNE ET D'UN PERSONNEL QUALIFIE					
051-2-1-6-R1	TAUX DES MATERIELS REMIS A NIVEAU	%	15	20	-	-
051-2-1-6-R2	NOMBRE DE PERSONNELS FORMES	NOMBRE	150	150	-	-
051-2-1-6-R3	Nombre de bâtiments réhabilités	NOMBRE	4	4	-	-
051-2-1-7	GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE					
051-2-1-7-R1	TAUX D'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX DE RÉGULATION	POURCENTAGE	0,98	0,98	-	-
051-2-1-8	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MIDSP					
051-2-1-8-R1	AUGMENTATION DES PATRIMOINES DU MIDSP SELON LES BESOINS	POURCENTAGE	0,95	0,98	-	-
051-2-1-9	PERSONNEL QUALIFIE ET COMPETENTS, MATERIELS ET EQUIPEMENTS REMIS A NIVEAU					
051-2-1-9-R1	NOMBRE DE CERTIFICAT OBTENU	NOMBRE	150	150	-	-
051-2-1-A	Patrimoine du Ministère réhabilité et personnel qualifié					
051-2-1-A-R1	TAUX DE REHABILITATION DU PATRIMOINE	%	15	20	-	-
051-2-1-B	RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES					
051-2-1-B-R1	Nombre de dossiers RH traités	NOMBRE	20	20	20	-
051-2-1-C	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS AINSI QUE DES RÉALISATIONS DU MICA ASSUREE					
051-2-1-C-R1	Nombre de fiches de suivis et de rapports sur la performance	NOMBRE	4	4	4	-
051-2-1-D	ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC					
051-2-1-D-R1	Nombre de parutions médiatiques du MICA	NOMBRE	500	500	500	-
051-2-1-E	PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTEES					
051-2-1-E-R1	Nombre de marchés et conventions passées par rapport au PPM	NOMBRE	40	40	40	-
051-2-1-F	HORIZON PARTENARIALE DU MICA ELARGIE					
051-2-1-F-R1	Nombre de réunions de partenariats	NOMBRE	5	5	5	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
051-2-2 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
051-2-2-1 SERVICE RENDU RECONNU					
051-2-2-1-R1 NOMBRE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ATTRIBUEES AUX AGENTS DE L'ETAT ET DU SECTEUR PRIVE	NOMBRE	10	10	-	-
051-2-2-2 RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES					
051-2-2-2-R1 POURCENTAGE DES AGENTS INFORMES SUR LEUR SITUATION ADMINISTRATIVE	%	100	100	-	-
051-2-2-3 FORMATION EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS REELS DU PERSONNEL					
051-2-2-3-R1 NOMBRE DE CERTIFICATS DELIVRES	NOMBRE	150	150	-	-
051-2-2-4 COTE HUMAIN DES AGENTS VALORISE					
051-2-2-4-R1 NOMBRE D'ACTIONS SOCIALES REALISEES	NOMBRE	2	2	-	-
051-2-2-5 PROJETS DU MICA EN COHERENCE AVEC LE PEM					
051-2-2-5-R1 RAPPORT ENTRE PROJETS SOUMIS ET PROJETS	%	80	80	-	-
051-2-2-6 COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MICA					
051-2-2-6-R1 NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	-	-
051-2-2-7 ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC					
051-2-2-7-R1 NOMBRE DE PARUTIONS DANS LES MEDIAS ET LES EVENEMENTS	NOMBRE	500	500	-	-
051-2-2-8 CONFORMITE DES METHODOLOGIES ET DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ET DE SUIVI EFFICACES					
051-2-2-8-R1 NOMBRE DE RAPPORTS D'AUDIT REDIGES	NOMBRE	3	3	-	-
051-2-2-9 PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTES					
051-2-2-9-R1 NOMBRE DES DOSSIERS TRAITES	NOMBRE	10	10	-	-
051-2-2-A ORGANISMES RATTACHES SOUTENUS ET APPUYES					
051-2-2-A-R1 NOMBRE D'ORGANISMES RATTACHES REMIS A NIVEAU	NOMBRE	7	7	-	-
051-2-2-B HORIZON PARTENARIALE DU MICA ELARGIE					
051-2-2-B-R1 NOMBRE D'ACCORDS ET CONVENTIONS SIGNES	NOMBRE	3	3	-	-
051-2-2-C AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES					
051-2-2-C-R1 Taux d'engagement des frais médicaux	%	100	100	100	-
051-2-2-D RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT					
051-2-2-D-R1 Taux d'exécution budgétaire	%	100	100	100	-
051-2-2-E LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES					
051-2-2-E-R1 Nombre de dossiers traités	NOMBRE	20	20	20	-
051-2-2-F L'ACCESSIBILITE AUX INFORMATIONS ET LA GESTION DES DONNEES EST AMELIOREE					
051-2-2-F-R1 Nombre de zones sensibilisées sur l'utilisation du logiciel APPRO	NOMBRE	2	11	3	-
051-2-2-G LES INFRASTRUCTURES DE TOUS LES DEMEMBREMENTS DU MICA AUX NIVEAUX CENTRAL ET REGIONAL SONT MODERNISEES					
051-2-2-G-R1 Taux d'engagement des dépenses du projet de Modernisation	%	95	96	97	-
051-2-2-H ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES					
051-2-2-H-R1 Nombre de STAFF MEETINGS	NOMBRE	40	40	40	-
051-2-2-I LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES CITOYENS ENVERS LE MICA EST RETABLIE					
051-2-2-I-R1 Nombre de doléances relatives à la corruption reçues et traités	NOMBRE	45	30	20	-
051-2-2-J ORGANISATION ET QUALITE DES SERVICES AMELIOREES, ANOMALIES DETECTEES					
051-2-2-J-R1 Nombre de cas étudiés et les rapports y afférents	NOMBRE	8	8	8	-
051-2-2-K LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT					
051-2-2-K-R1 Taux d'engagement des contributions internationales	%	100	100	100	-
051-2-2-L TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES					

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
340 INDUSTRIE						
051 Administration et Coordination						
051-2-2-L-R1	Taux d'engagement des dépenses de transfert aux EP	%	100	100	100	-
051-2-3	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION.					
051-2-3-1	TEXTES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES					
051-2-3-1-R1	NOMBRE DE TEXTES MISE À DISPOSITION DU PUBLIC	<i>Nombre de documents</i>	2	3	-	-
051-2-3-1-R2	Nombre de textes traités, étudiés et/ou soumis en Conseil	<i>NOMBRE</i>	12	12	12	-
051-2-4	ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC					
051-2-4-1	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP					
051-2-4-1-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	<i>NOMBRE</i>	3	3	-	-
051-2-4-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES					
051-2-4-2-R1	NOMBRE DE PARUTIONS D'ARTICLES ET D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES COUVERTS	<i>NOMBRE</i>	500	500	-	-
051-2-4-3	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES					
051-2-4-3-R1	BASES DE DONNÉES (INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES, ...)	<i>NOMBRE</i>	1	1	-	-
051-2-5	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP					
051-2-5-1	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE					
051-2-5-1-R1	EQUILIBRE DES EFFECTIFS PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE CHAQUE DIRECTION	<i>POURCENTAGE DE SATISFACTION DE CHAQUE DIRECTION</i>	90% à 95%	90% à 95%	-	-
051-2-5-2	RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP					
051-2-5-2-R1	NOMBRE DE CERTIFICATS ET/OU DE DIPLÔMES OCTROYÉS AUX AGENTS DU MIDSP	<i>NOMBRE</i>	150	150	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTRIE					
051	Administration et Coordination					
051-3	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous					
051-3-1	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux					
051-3-1-1	Les activités en lien avec les finances, la logistique et les services médico-sociaux sont effectivement exécutées					
051-3-1-1-R1	Taux moyen de rapidité de traitement des dossiers financiers	%	0	100	110	120
051-3-1-2	Les activités des Directions Régionales sont exécutées avec efficacité					
051-3-1-2-R1	Taux de redevabilité des démembrement du Ministère au niveau des régions	%	100	100	100	100
051-3-1-3	Les ressources humaines sont bien gérées et dynamisées					
051-3-1-3-R1	Taux moyen de rapidité de traitement des dossiers RH	%	0	100	110	120
051-3-1-4	La coordination et le suivi des activités ainsi que les réalisations du Ministère est assurée					
051-3-1-4-R1	Taux de performance globale du Ministère	%	75	80	85	90
051-3-1-5	Les activités du ministère sont bien coordonnées					
051-3-1-5-R1	Nombre de problèmes résolus dans les STAFF MEETINGS	NOMBRE	0	12	12	12
051-3-2	Améliorer la gestion des finances publiques					
051-3-2-1	Les personnels sont indemnisés et effectivement payés					
051-3-2-1-R1	Taux d'absentéisme du personnel	%	25	20	15	10
051-3-2-2	Les procédures de passation de marchés sont respectées					
051-3-2-2-R1	Taux de rapidité de traitement des dossiers de passation de marchés	%	0	100	110	120
051-3-2-3	Les avantages pécuniaires du personnel sont assurés					
051-3-2-3-R1	Taux d'engagement des frais médicaux	%	100	100	100	100
051-3-2-4	Les ressources financières du ministère sont utilisées à bon escient					
051-3-2-4-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	100	100	100	100
051-3-3	Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin					
051-3-3-1	La confiance des usagers et des citoyens envers le Ministère est rétablie					
051-3-3-1-R1	Taux de diminution des doléances sur la corruption touchant le Ministère	%	15	20	25	80
051-3-3-1-R2	Nombre de cas étudiés et les rapports y afférents	NOMBRE	0	8	8	8
051-3-4	Promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation					
051-3-4-1	Les textes législatif et réglementaire du domaine industriel sont vulgarisés et facilement accessibles					
051-3-4-1-R1	Nombre de politiques de développement industriel et commercial promus	NOMBRE	2	2	2	2

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTRIE					
051	Administration et Coordination					
051-4	<u>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</u>					
051-4-2	Développer l'accès aux radios, télévisions et infrastructures connexes de qualité durable					
051-4-2-1	Les activités et réalisations du Ministère sont connues du public					
051-4-2-1-R1	Fréquence de parutions du Ministère dans les médias	NOMBRE	500	500	500	500
051-4-3	Améliorer l'effcience et l'efficacité des circonscriptions administratives et des CTD					
051-4-3-1	Les infrastructures de tous les démembrements du Ministère aux niveaux central et régional sont modernisées					
051-4-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses du projet de modernisation	%	90	0	95	97

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
340 INDUSTRIE					
051 Administration et Coordination					
051-5 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser					
051-5-1 Développer toutes formes de partenariat technique et financier					
051-5-1-1 L'horizon partenariale du Ministère est élargie					
051-5-1-1-R1 Nombre de dialogues avec le secteur privé initiés (DPP)	NOMBRE	5	5	5	5

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTRIE					
605	Industrie					
605-1	DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF					
605-1-1	PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES					
605-1-1-1	MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION					
605-1-1-1-R1	NOMBRE D'INVESTISSEURS INTÉRESSÉS	POURCENTAGE SELON LES SENSIBILISATIONS	70% à 75%	75% à 80%	-	-
605-1-1-2	SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION					
605-1-1-2-R1	NOMBRE DE SITES IDENTIFIÉS	NOMBRE	5	5	-	-
605-1-2	PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES					
605-1-2-1	NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES					
605-1-2-1-R1	NOMBRE DE NOUVELLES FILIÈRES	POURCENTAGE	8% à 10%	10% à 13%	-	-
605-1-2-2	VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE					
605-1-2-2-R1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS	POURCENTAGE	15% à 20%	20% à 25%	-	-
605-1-3	REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY					
605-1-3-1	COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE					
605-1-3-1-R1	DIMINUTION DES COÛTS DE PRODUCTION	POURCENTAGE	8% à 10%	10% à 12%	-	-
605-1-3-1-R2	Nombre de Zones Industrielles mises en place	NOMBRE	3	4	5	-
605-1-3-2	VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE					
605-1-3-2-R1	NOMBRE D'UNITÉS DE TRANSFORMATION CRÉÉES ET EN RÉGLE	POURCENTAGE SELON LES FORMATIONS ET LES SENSIBILISATIONS RÉALISÉES	80% à 85%	85% à 90%	-	-
605-1-3-3	VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE					
605-1-3-3-R1	AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES EXPORTATIONS DE PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY	POURCENTAGE	8% à 10%	10% à 13%	-	-
605-1-3-4	OPERATEURS SENSIBILISÉS SUR L'ECO-RESPONSABILITE					
605-1-3-4-R1	Nombre de sociétés sensibilisées et accompagnées	NOMBRE	50	70	90	-
605-1-3-5	DECHETS INDUSTRIELS REDUITS					
605-1-3-5-R1	Nombre de plaintes environnementales gérées et nombre d'engagements environnementaux évalués	NOMBRE	40	50	60	-
605-1-4	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP					
605-1-4-1	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP					
605-1-4-1-R1	NOUVEAUX STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP ÉLABORÉS ET ADOPTÉS	POURCENTAGE SELON LES ÉTUDES EFFECTUÉES	1	1	-	-
605-1-4-2	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION					
605-1-4-2-R1	SOCIÉTÉS D'ETAT DE NOUVEAU OPÉRATIONNELLES	POURCENTAGE	70% à 75%	75% 80%	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
340	INDUSTRIE						
605	Industrie						
605-2	-- FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS						
605-2-1	RENFORCER ET REDYNAMISER LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY						
605-2-1-1	VALEUR AJOUTE AUGMENTEE						
	605-2-1-1-R1	PART DE LA VALEUR AJOUTEE DU SECTEUR INDUSTRIEL DANS LE PIB	%	25	25	-	-
605-2-1-2	OPERATEURS SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE						
	605-2-1-2-R1	NOMBRE DES INDUSTRIES ADOPTANT LE CONCEPT D'INDUSTRIALISATION ECO- RESPONSABLE	NOMBRE	6	10	-	-
605-2-1-3	LES ZONES D'EMERGENCE INDUSTRIELLES SONT ETABLIES						
	605-2-1-3-R1	NOMBRE DE ZEI CREEES	NOMBRE	7	7	-	-
605-2-1-4	LES BESOINS FONDAMENTAUX DES CONSOMMATEURS SONT REpondus PAR LES UNITES INDUSTRIELLES MISES EN PLACE						
	605-2-1-4-R1	NOMBRE D'UNITE DE TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES CREEES	NOMBRE	5	6	-	-
605-2-1-5	DES CATI SONT CREEES DANS DIVERSES REGIONS						
	605-2-1-5-R1	NOMBRE DE CATI MIS EN PLACE	NOMBRE	1	1	-	-
605-2-1-6	CHAQUE INDUSTRIE SE DOTE D'UNE INDUSTRIE REGIONALE						
	605-2-1-6-R1	NOMBRE D'UNITE DE TRANSFORMATION MIS EN PLACE	NOMBRE	1	1	-	-
605-2-2	ASSURER LA GESTION ET ET LE CONTRÔLE DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE						
605-2-2-1	MATÉRIELS ET TECHNIQUES DE PRODUCTION AMÉLIORES						
	605-2-2-1-R1	POURCENTAGE MOYEN D'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA QUALITE DES PRODUITS	%	60	60	-	-
605-2-2-2	DECHETS INDUSTRIELS REDUITS						
	605-2-2-2-R1	POURCENTAGE DE REDUCTION DES DECHETS INDUSTRIELS	%	15	20	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2021	2022	2023	2024
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT							
340	INDUSTRIE							
605	Industrie							
605-3	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous							
605-3-1	Renforcer et dynamiser le tissu industriel Malagasy							
605-3-1-1	Les compétitivité des industries locales sont améliorée							
605-3-1-1-R1	Nombre d'unités industrielles installées dans les zones dédiées		NOMBRE	0	23	23	23	
605-3-1-2	L'émergence et la croissance des PME/PMI est effective							
605-3-1-2-R1	Taux d'augmentation des entreprises dans le secteur secondaire		%	25	40	50	60	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
340 INDUSTRIE					
605 Industrie					
605-4 <u>Établir des modes de consommation et de production durables</u>					
605-4-1 Réduire la production de déchets par la prévention, le recyclage et la réutilisation.					
605-4-1-1 Les déchets et la pollution industriels sont réduits					
605-4-1-1-R1 Taux de diminution des plaintes environnementales reçues	%	50	50	60	75

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
340	INDUSTRIE						
621	Développement du Secteur Privé						
621-1	FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS						
621-1-1	INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ						
621-1-1-1	DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE						
	621-1-1-1-R1	COMITE DPP CREES	NOMBRE	2	2	-	-
621-1-1-2	RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES						
	621-1-1-2-R1	NOMBRE DE RÉFORMES MISES EN ŒUVRE	NOMBRE	1	1	-	-
621-1-2	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS						
621-1-2-1	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE						
	621-1-2-1-R1	NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES	NOMBRE	10	15	-	-
621-1-2-2	NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION						
	621-1-2-2-R1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS	POURCENTAGE	50%	60%	-	-
621-1-2-3	Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance						
	621-1-2-3-R1	NOMBRE DE COOPERATIVES CREEES	NOMBRE	5	5	-	-
621-1-3	Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales						
621-1-3-1	Environnement entrepreneurial amélioré						
	621-1-3-1-R1	Nombre de stratégies mises en oeuvre	NOMBRE	2	2	2	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
340	INDUSTRIE						
621	Développement du Secteur Privé						
621-2	FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS						
621-2-1	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS						
621-2-1-1	LE SOCLE ENTREPRENEURIAL DE MADAGASCAR EST PROMU						
	621-2-1-1-R1	COOPERATIVES CREEES	NOMBRE	5	5	-	-
621-2-1-2	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALE EN CROISSANCE						
	621-2-1-2-R1	NOMBRE D'ENTREPRISES CREEES	NOMBRE	10	15	-	-
621-2-1-3	COMPÉTITIVITÉ DES PME, PMI, COOPÉRATIVES ET DES START-UP RENFORCÉE						
	621-2-1-3-R1	POURCENTAGE MOYEN D'AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE DES PME, PMI, COOPERATIVES ET DES STARTUPS	%	20	25	-	-
621-2-1-4	ENTREPRENEURIAT STIMULE						
	621-2-1-4-R1	START-UP CREES ET PROMUS	NOMBRE	10	10	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
340 INDUSTRIE					
621 Développement du Secteur Privé					
621-3 <u>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</u>					
621-3-1 Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales du secteur privé et des pôles de développement spécialisés					
621-3-1-1 L' environnement entrepreneurial est amélioré					
621-3-1-1-R1 Taux d'augmentation de la création de coopératives	%	0	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
360	COMMERCE					
037	Administration et Coordination					
037-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE					
037-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
037-1-1-1	ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES					
037-1-1-1-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	-	-
037-1-1-1-R2	Taux d'engagement des projets du MICA	%	100	100	100	-
037-1-1-2	E-GOUVERNANCE PRATIQUE					
037-1-1-2-R1	NOMBRE DE NTIC UTILISEES	NOMBRE	10	10	-	-
037-1-1-3	LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES					
037-1-1-3-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	%	60	60	-	-
037-1-1-3-R2	Nombre de Dossiers traités	NOMBRE	20	20	20	-
037-1-1-4	LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT					
037-1-1-4-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	POURCENTAGE	100	100	100	-
037-1-1-5	AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES					
037-1-1-5-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	%	0.98	0.98	-	-
037-1-1-5-R2	Taux d'engagement des frais d'hospitalisation, de traitements et soins	%	100	100	100	-
037-1-1-6	TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES					
037-1-1-6-R1	NOMBRE DES EPA ET EPIC SUBVENTIONNESE	NOMBRE	2	2	-	-
037-1-1-6-R2	Taux d'engagement des subventions et transferts	%	100	100	100	-
037-1-1-7	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT					
037-1-1-7-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	97	97	-	-
037-1-1-8	BATIMENTS REHABILITES, CENTRES DE CONTRÔLE QUALITE REHABILITES ET CCI MODERNISES					
037-1-1-8-R1	NOMBRE DE BATIMENTS REHABILITES	NOMBRE	4	4	-	-
037-1-1-9	Agents formés en droit de la consommation et en procédures de contrôle économique					
037-1-1-9-R1	Nombre d'agents formés en droit de la consommation	NOMBRE	100	100	-	-
037-1-1-A	Un portail du commerce est créé					
037-1-1-A-R1	nombre de sites opérationnelles	NOMBRE	1	1	-	-
037-1-2	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux					
037-1-2-1	Les activités du Ministère sont coordonnées					
037-1-2-1-R1	Taux d'engagement des projets du Ministère	%	0	100	100	100
037-1-2-2	Les activités en lien avec les finances, la logistique et les services médico-sociaux sont effectivement exécutées					
037-1-2-2-R1	Taux moyen de rapidité de traitement des dossiers financiers	%	0	100	100	100
037-1-3	Renforcer le contrôle budgétaire et financier					
037-1-3-1	Le Ministère est en règle avec les différentes organisations internationales auxquelles elle appartient					
037-1-3-1-R1	Taux d'engagement des contributions internationales	%	99	100	100	100
037-1-3-2	Les avantages pécuniaires du personnel sont assurés					
037-1-3-2-R1	Taux d'engagement des frais d'hospitalisation, de traitements et soins	%	99	100	100	100
037-1-3-3	Les transferts pour charges de service publics sont effectués					
037-1-3-3-R1	Taux d'engagement des subventions et transferts	%	100	100	100	100
037-1-4	Assurer l'assainissement du marché, la protection des consommateurs et le commerce équitable					
037-1-4-1	Les instruments de mesure règlementés sont vérifiés par les autorités en charge de la Métrologie Légale					
037-1-4-1-R1	Taux de fréquence des vérifications	%	100	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
360	COMMERCE					
614	Commerce Intérieur					
614-1	RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS					
614-1-1	ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS					
614-1-1-1	LES CONSOMMATEURS SONT PROTEGES PAR LES LOIS ET LES DISPOSITIFS					
614-1-1-1-R1	NOMBRE DE TEXTES SUR LE DISPOSITIF JURIDIQUE DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS	NOMBRE	1	1	-	-
614-1-1-1-R2	Nombre de laboratoires d'analyse réhabilités	NOMBRE	2	2	1	-
614-1-1-2	SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU					
614-1-1-2-R1	Taux de produits respectant les dispositions en vigueur	%	60	60	-	-
614-1-1-2-R2	Taux produits conformes	%	60	60	-	-
614-1-1-3	LA METROLOGIE LEGALE EST DOTE DE MATERIELS INNOVANTS ET REpondANT AUX NORMES					
614-1-1-3-R1	Nombre de centres de métrologies fonctionnelles	NOMBRE	1	1	-	-
614-1-1-4	LABO DE CHIMIE REMIS A NIVEAU ET OPERATIONNEL					
614-1-1-4-R1	NOMBRE DE LABO DE CHIMIE OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	-	-
614-1-1-5	PROMOTION COMMERCIALE APPUYEE ET MARCHÉ SECURISE					
614-1-1-5-R1	Taux de produits respectant les dispositions en vigueur	%	60	60	-	-
614-1-1-6	LE BIEN-ETRE DES CONSOMMATEURS EST AMELIORE PAR L'EXISTENCE DES INFRASTRUCTURES APPROPRIÉES					
614-1-1-6-R1	Nombre d'infrastructures pour la protection des consommateurs mis en place et/ou réhabilités	NOMBRE	2	2	1	-
614-1-1-7	LE MARCHÉ EST CONTRÔLÉ					
614-1-1-7-R1	Nombre de cartes rouge distribués	NOMBRE	15000	15000	25000	-
614-1-1-8	Les instruments de mesure réglementés sont vérifiés par le SML					
614-1-1-8-R1	Nombre d'instruments de mesure vérifiés	NOMBRE	3300	3500	4000	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
360 COMMERCE					
614 Commerce Intérieur					
614-2 <u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>					
614-2-1 Assurer l'assainissement du marché, la protection des consommateurs et le commerce équitable					
614-2-1-1 Les consommateurs sont protégés par les lois et les dispositifs					
614-2-1-1-R1 Taux de produits conformes	%	0	60	60	60

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
360	COMMERCE					
615	Commerce Extérieur					
615-1	RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE					
615-1-1	DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS					
615-1-1-1	MADAGASCAR EST INTEGRE DANS LES MARCHES INTERNATIONAUX					
615-1-1-1-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTEES	NOMBRE	24	26	-	-
615-1-1-1-R2	Nombre d'Agence pour la Promotion de l'exportation (APEX) mis en place	NOMBRE	1	1	1	-
615-1-1-2	INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE					
615-1-1-2-R1	Nombre de Réunions assistées	NOMBRE	22	24	-	-
615-1-1-3	secteur privé capable de se développer de manière inclusive et plus compétitif sur les marchés national, régional et international					
615-1-1-3-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTEES	NOMBRE	24	26	-	-
615-1-1-4	Centre de formation équipé, artisans et PME formés en technique de travail du cuir					
615-1-1-4-R1	NOMBRE DE CENTRE DE FORMATION OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	-	-
615-1-1-5	Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible					
615-1-1-5-R1	NOMBRE programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible	NOMBRE	1	1	-	-
615-1-1-6	UGP Opérationnelle					
615-1-1-6-R1	NOMBRE D'UGP OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	-	-
615-1-1-7	le label "VITA MALAGASY" promu sur les marchés local, régional et international					
615-1-1-7-R1	NOMBRE DE LABEL VITA MALAGASY INSTAURE	NOMBRE	1	1	-	-
615-1-1-8	partenariats et conventions économiques signés et horizons partenariales élargies					
615-1-1-8-R1	NOMBRE DE CONVENTIONS SIGNEES	NOMBRE	3	3	-	-
615-1-1-9	Mise en place de l'APEX appuyé					
615-1-1-9-R1	NOMBRE D'APEX OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	-	-
615-1-1-A	Chaînes de valeur à fort potentialité identifiées					
615-1-1-A-R1	NOMBRE DE CHAINES DE VALEURS A FORTE POTENTIALITE IDENTIFIEE	NOMBRE	2	2	-	-
615-1-1-B	Secteur privé développé de manière inclusive					
615-1-1-B-R1	Nombre de Réunions assistées	NOMBRE	24	26	-	-
615-1-1-C	Accès des produits d'exportations malgaches sur le marché régional amélioré					
615-1-1-C-R1	TAUX D'ACCESSIBILITE DES PRODUITS D'EXPORTATION MALAGASY SUR LA MARCHE	%	35	40	-	-
615-1-1-D	Barrières tarifaires entravant le libre échange supprimées					
615-1-1-D-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTES	NOMBRE	3	2	-	-
615-1-1-E	L'accès aux marchés internationaux facilité					
615-1-1-E-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTEES	NOMBRE	24	26	-	-
615-1-1-F	LA QUALITE DES PRODUITS AGRICOLES EXPORTES EST AMELIOREE					
615-1-1-F-R1	nombre d'unités de contrôles aux frontières opérationnels	NOMBRE	3	2	2	-
615-1-1-G	L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX EST FACILITE					
615-1-1-G-R1	Nombre de problème de Barrières non tarifaires résolus	NOMBRE	10	20	20	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
360 COMMERCE					
615 Commerce Extérieur					
615-2 <u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>					
615-2-1 Promouvoir les échanges commerciaux					
615-2-1-1 La qualité des produits agricoles exportés est améliorée					
615-2-1-1-R1	Taux d'augmentation en valeur des produits agricoles exportés %	15	20	20	20
615-2-1-2 L'accès aux marchés internationaux est facilité					
615-2-1-2-R1	Nombre de pays destinataires des produits Malagasy <i>NOMBRE</i>	0	20	20	20

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
862	CULTURE ET ARTISANAT					
616	Artisanat					
616-1	<u>L'ARTISANAT JOUR SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE</u>					
616-1-1	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE					
616-1-1-1	LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES					
616-1-1-1-R1	DOCUMENTS CADRES SUR LA PROFESSIONNALISATION DES METIERS D'ARTISANS	NOMBRE	1	1	-	-
616-1-1-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE					
616-1-1-2-R1	Nombre d'unités initialement artisanales transformées en unités industrielles	NOMBRE	5	5	-	-
616-1-1-3	LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN VALEUR					
616-1-1-3-R1	Etendue des variétés d'articles artisanaux, vitrines-miroirs de la culture malagasy, produits et commercialisés	NOMBRE	50	50	-	-
616-1-1-4	Artisans professionnels et produits compétitifs					
616-1-1-4-R1	NOMBRE DE PRODUITS CERTIFIES ET LABELLES	NOMBRE	1	1	-	-
616-1-2	L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE					
616-1-2-1	LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ					
616-1-2-1-R1	Volume d'articles artisanaux commercialisés	NOMBRE	116	116	-	-
616-1-2-2	LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT					
616-1-2-2-R1	Nombre d'artisans formels en activité	NOMBRE	250000	250000	-	-
616-1-2-3	LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ					
616-1-2-3-R1	Valeur ajoutée moyenne des unités artisanales	%	7	7	-	-
616-1-2-4	Registres des artisans disponibles					
616-1-2-4-R1	BASE DE DONNES ETABLIE	NOMBRE	1	1	-	-
616-1-2-5	Entrepreneuriat artisanal promu					
616-1-2-5-R1	NOMBRE D'ARTISANS BENEFICIAINT DE FIHARIANA	NOMBRE	150	150	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
862	CULTURE ET ARTISANAT					
616	Artisanat					
616-2	FAIRE DE L'ARTISANAT UN AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET VALORISER LES POTENTIELS ARTISANAUX					
616-2-1	RENFORCER LA CHAINE DE VALEUR DE L'ARTISANAT MALAGASY					
616-2-1-1	LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES					
616-2-1-1-R1	Nombre de cité des métiers artisanaux mis en place	NOMBRE	1	2	2	-
616-2-1-2	L'accessibilité des matières premières pour les artisans est améliorée					
616-2-1-2-R1	Nombre de centrales d'achat installées	NOMBRE	1	1	1	-
616-2-1-3	Métiers d'artisans promus et professionnalisés					
616-2-1-3-R1	Nombre de Chambre des métiers mis en place	NOMBRE	1	2	2	-
616-2-1-4	Artisans professionnels et produits compétitifs					
616-2-1-4-R1	Nombre de cartes d'artisans éditées	NOMBRE	15000	30000	30000	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

35 MINISTERE DU TOURISME

350 TOURISME

040 Administration et Coordination

040-3 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

040-3-1 Mettre en œuvre des politiques de développement du tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux

040-3-1-1 **L'Administration est gérée de manière efficace**

040-3-1-1-01 *Diriger les opérations du Ministère*

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

35	MINISTERE DU TOURISME
350	TOURISME
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme
618-3	<u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>
618-3-1	Mettre en œuvre des politiques de développement du tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux
618-3-1-1	Le montant des investissements touristiques ont augmentés
618-3-1-1-01	<i>Accélérer et faciliter les procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissements</i>
618-3-1-1-02	<i>Normaliser les établissements touristiques</i>
618-3-1-1-03	<i>professionnaliser les acteurs oeuvrant dans le tourisme</i>
618-3-1-1-04	<i>Nouveau Projet d' Emergence</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

35 MINISTERE DU TOURISME

350 TOURISME

619 Aménagement et développement du secteur tourisme

619-3 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

619-3-1 Mettre en œuvre des politiques de développement du tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux

619-3-1-1 Les potentialités touristiques sont valorisés et promus

619-3-1-1-01 Sécuriser les réserves foncière touristiques

619-3-1-1-02 valoriser les produits touristiques

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
35 MINISTERE DU TOURISME					
350 TOURISME					
040 Administration et Coordination					
040-3 <u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>					
040-3-1 Mettre en œuvre des politiques de développement du tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux					
040-3-1-1 l'Administration est gérée de manière efficace					
040-3-1-1-R1 Taux d'exécution des programmes	%	-	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
35	MINISTERE DU TOURISME						
350	TOURISME						
619	Aménagement et développement du secteur tourisme						
619-3	<u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>						
619-3-1	Mettre en œuvre des politiques de développement du tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux						
619-3-1-1	Les potentialités touristiques sont valorisés et promus						
	619-3-1-1-R1	Nombre de potentialités touristiques valorisés	NOMBRE	0	8	8	8

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
370	COMMUNICATION
030	Administration et Coordination
030-1	PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION
030-1-1	COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI
030-1-1-1	LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE
030-1-1-1-01	ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA FLUIDITÉ DES INFORMATIONS DE GESTION SUR LES FINANCES PUBLIQUES EN LIGNE (SIIGFP, SIIGMP, AUGURE...)
030-1-1-1-02	APPUYER ET FORMER L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION SUIVANT L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE
030-1-1-1-03	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RÉSEAU
030-1-2	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.
030-1-2-1	UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT
030-1-2-1-01	CONTRÔLER ET SUIVRE L'EXÉCUTION DES BUDGETS ET PROGRAMMES
030-1-2-1-02	CENTRALISER ET CONSOLIDER LES DONNÉES RELATIVES AUX MOUVEMENTS DES DÉPENSES AUPRÈS DES RDP ET CDP
030-1-2-1-03	FAIRE LE COACHING, LE SUIVI ET L'EVALUATION DES ACTIVITÉS DE CHAQUE DIRECTION CENTRALE ET RÉGIONALE
030-1-2-1-04	LANCER LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES PUBLICS
030-1-3	GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE
030-1-3-1	AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS
030-1-3-1-01	RECRUTER DES AGENTS CADRES DU MINISTÈRE
030-1-3-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL
030-1-4	GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE
030-1-4-1	LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;
030-1-4-1-01	RÉGULARISER LA SITUATION JURIDIQUE DES IMMOBILIERS
030-1-4-1-02	RECENSER LES BÂTIMENTS DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL CONSTRUITS ET RÉHABILITÉS
030-1-5	COORDONNER ET REDYNAMISER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES
030-1-5-1	CENTRES COMMUNAUTAIRES OPÉRATIONNELS
030-1-5-1-01	IDENTIFIER, RÉPERTORIER ET FORMER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES DANS LES 22 RÉGIONS
030-1-5-1-02	ÉLABORER DES PROJETS DE RÉHABILITATION ET D'OPERATIONNALISATION DES CENTRES COMMUNAUTAIRES
030-1-6	REVALORISER L'IMAGE ET LA NOTORIÉTÉ DU MINISTÈRE EN TANT QU'INSTITUTION PUBLIQUE
030-1-6-1	PERSONNEL MOTIVÉ ET PUBLIC SATISFAIT
030-1-6-1-01	OUVERTURE DU MEDIA PUBLIC (RNM/TVM) POUR TOUS (ENTITÉ POLITIQUE, ASSOCIATIONS, PLATEFORME,...) = NEUTRALITÉ/IMPARTIALITÉ
030-1-6-1-02	ORGANISER LES GROUPES DE DISCUSSION POUR IDENTIFIER LES DÉTERMINANTS SOCIO-CULTURELS PAR RAPPORT À LA CITOYENNETÉ À MADAGASCAR
030-1-7	DECENTRALISER LES PRODUCTIONS DE PROGRAMMES RADIO/TELEVISION
030-1-7-1	EMISSIONS NOUVELLEMENT CRÉÉES
030-1-7-1-01	PRODUIRE ET DIFFUSER LES PROGRAMMES
030-1-8	DELIMITATION, RESTAURATION ET CLASSEMENT DES SITES CULTURELS
030-1-8-1	VALORISATION DU PATRIMOINE, DE LA CULTURE MALAGASY
030-1-8-1-01	RECENSER, DÉLIMITER ET RESTAURER LES SITES CULTURELS
030-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
030-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
030-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE		
370	COMMUNICATION		
212	Média		
212-1	CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.		
212-1-6	REVALORISER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR		
212-1-6-1	DOSSIERS DE L'ORDRE DE JOURNALISTE TRAITES		
212-1-6-1-01	APPUYER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR DANS SA MISSION DE GARDIEN DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE EN ORGANISANT DES ATELIERS DE RÉFLEXION		
212-1-6-1-02	PRODUIRE ET DISTRIBUER AVEC L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR, DES CARTES DE PRESSE INFALSIFIABLE, BIOMÉTRIQUE		
212-1-6-1-03	ORGANISATION DE LA CÉLÉBRATION DE LA « JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE »		
212-1-7	ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA GESTION EFFICACE ET INNOVANTE DES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION MEDIATISEE.		
212-1-7-1	MANUEL DE PROCÉDURE MODIFIÉ ET AMÉLIORÉ		
212-1-7-1-01	VULGARISER LE MANUEL DE PROCÉDURE DU CONTRÔLE ET LA FERMETURE ENTREPRISE AUDIOVISUELLE		
212-1-7-1-02	MONITORING CONTINUE DES MÉDIAS		
212-1-8	RELEVER LE NIVEAU DES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS		
212-1-8-1	COMPÉTENCES DES JOURNALISTES, ANIMATEURS ET TECHNICIENS AUDIOVISUELS RENFORCÉES		
212-1-8-1-01	ORGANISER LA FORMATION CERTIFIANT POUR LES JOURNALISTES		
212-1-8-1-02	ORGANISER LA FORMATION CERTIFIANT POUR LES ANIMATEURS ANTENNE		
212-1-8-1-03	ORGANISER LA FORMATION CERTIFIANT POUR LES TECHNICIENS AUDIOVISUELS		
212-1-9	MISE EN PLACE UN SYSTÈME EFFICACE ET INNOVANT DE GESTION DES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION MEDIATISEE.		
212-1-9-1	GUICHET UNIQUE OPÉRATIONNEL		
212-1-9-1-01	METTRE EN PLACE UN GUICHET UNIQUE POUR LA CONSTITUTION ET LA RÉGULARISATION DES ENTREPRISES DE PRESSE ÉCRITE, EN LIGNE, ET AUDIOVISUELLE		
212-1-9-1-02	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME NUMÉRIQUE DE GOUVERNANCE DES MÉDIAS		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE		
370	COMMUNICATION		
212	Média		
212-2		DEPECHE TARATRA : REFERENCE EN INFORMATIONS OFFICIELLES	
212-2-1		PROMOUVOIR L'ACCES A L'INFORMATION ET LA DEPECHE INFORMATIVE TARATRA	
212-2-1-1		120000 ABONNES POUR 2021	
212-2-1-1-01		<i>DÉVELOPPER LES PLATEFORMES DIGITALES (BOOST)</i>	
212-2-1-1-02		<i>FORMATION ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES COLLABORATEURS</i>	
212-2-2		CONTRIBUTION A LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET LA TRANSPARENCE	
212-2-2-1		EMISSIONS PRODUITES RAPPORTANT DES INFORMATIONS SUR L'ADMINISTRATION ET LES SERVICES PUBLICS A TRAVERS LE SITE WEB	
212-2-2-1-01		<i>CONCEVOIR DES EMISSIONS RAPPORTANT DES INFORMATIONS SUR L'ADMINISTRATION ET LES SERVICES PUBLICS A TRAVERS LE SITE WEB</i>	
212-2-2-1-02		<i>ASSURER UN ACCÈS ÉQUITABLE A L'INFORMATION AUSSI BIEN POUR LA POPULATION</i>	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

370 COMMUNICATION

212 Média

212-3 **DECENTRALISATION ET OPERATIONALISATION DU CENTRE IVOTORO VERS LES AUTRES REGIONS**

212-3-1 **GERER EFFICACEMENT L'ADMINISTRATION GENERALE DE L'IVOTORO**

212-3-1-1 **CENTRE IVOTORO OPÉRATIONNALISE DANS LES 22 RÉGIONS**

212-3-1-1-01 *MISE EN PLACE DU CENTRE APPEL IVOTORO*

212-3-1-1-02 *ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT D'IVOTORO*

212-3-1-1-03 *ÉLARGISSEMENT DU CENTRE DANS LES 14 RÉGIONS RESTANTS*

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

370 COMMUNICATION

212 Média

212-4 DÉPLOIEMENT DE TNT A MADAGASIKARA

212-4-1 ASSURER LES TRAVAUX D'ETUDES ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

212-4-1-1 TRAVAUX D'ÉTUDE ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE RÉALISES

212-4-1-1-01 ETUDIER LE DÉPLOIEMENT EN TNT

212-4-1-1-02 ANALYSER LA COUVERTURE TNT

212-4-1-1-03 ETUDIER L'EXPLOITATION TNT

212-4-1-1-04 SENSIBILISER ET INFORMER LA POPULATION

212-4-1-1-05 ÉTABLIR DES CADRES RÉGLEMENTAIRE DE LA TNT

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
370	COMMUNICATION
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision
213-1	DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES
213-1-1	CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES
213-1-1-1	DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC
213-1-1-1-01	CONSTRUIRE DES SITES TECHNIQUES DE L'AUDIO-VISUEL
213-1-1-1-02	AMÉLIORER LA QUALITÉ TECHNIQUE DE LA COUVERTURE NATIONALE DE LA RADIODIFFUSION SONORE ET TÉLÉVISUELLE
213-1-1-1-03	DÉVELOPPEMENT DES STATIONS COMPLEXES AUDIO-VISUELLES DANS LES FARITANY
213-1-2	PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.
213-1-2-1	DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT
213-1-2-1-01	NUMÉRISER LES STUDIOS CENTRAUX (TVM ET RNM) À BASSE FRÉQUENCE : STUDIOS, SALLES TECHNIQUE, CENTRE NODALE DE RÉCEPTION ET TRANSMISSION DES SIGNAUX
213-1-2-1-02	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET LES LOCAUX DE L'ORTM DANS TOUT MADAGASCAR
213-1-2-1-03	RÉHABILITER LES STUDIOS DE L'ORTM AINSI QUE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET INFORMATIQUES
213-1-2-1-04	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES
213-1-2-1-05	DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DE LA COMMUNICATION
213-1-2-2	L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE
213-1-2-2-01	ACQUÉRIR DES NOUVEAUX MATÉRIELS TECHNIQUES DE RADIO ET TÉLÉVISION NATIONALES
213-1-2-2-02	RÉNOVER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES POUR SUPPORTER DE FAÇON ADÉQUATE ET AVEC UNE BONNE QUALITÉ LES SERVICES AUDIOVISUELS
213-1-2-2-03	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES
213-1-2-2-04	RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES PRÉALABLES SUR L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE DIFFUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET PRIVÉ À MADAGASCAR
213-1-2-2-05	PROGRAMME DE MIGRATION VERS LA DIFFUSION NUMÉRIQUE

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
860	CULTURE
831	Culture
831-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
831-1-1	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT
831-1-1-1	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ
831-1-1-1-01	MISE EN PLACE D'UN OFFICE DU PATRIMOINE CULTUREL
831-1-1-1-02	CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS DES MUSÉES
831-1-1-1-03	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL
831-1-1-1-04	DYNAMISER LE FONDS LOVAKO
831-1-1-1-05	ASSURER LE PRÉLÈVEMENT DES REDEVANCES LIÉES À L'UTILISATION OU À L'EXPLOITATION DE BIENS CULTURELS
831-1-1-1-06	CONSERVATION DES SITES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL
831-1-1-1-07	RENFORCER LES ACTIONS DE L'OMDA
831-1-1-1-08	RESTAURATION, RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES SITES ET MONUMENTS CULTURELS
831-1-1-1-09	APPUI A LA PRÉSERVATION ET A LA SAUVEGARDE DES SAVOIRS ET VALEURS COMMUNAUTARISTES ETHNOCULTURELLES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
831-1-1-1-10	INVENTORIER ET DOCUMENTER LES BIENS CULTURELS (MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS) EN VUE DE LEUR CLASSEMENT EN PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL ET MONDIAL
831-1-1-1-11	NUMÉRISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
831-1-1-2	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES
831-1-1-2-01	ACTUALISER LA POLITIQUE CULTURELLE NATIONALE
831-1-1-2-02	MISE EN PLACE DE LA MAISON DU CINÉMA ET D'UN PARC MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE
831-1-1-2-03	MISE EN PLACE DU ÈME RÉSEAU CENTRE DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE (CLAC)
831-1-1-2-04	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DU LIVRE
831-1-1-2-05	PROMOTION DE LA CRÉATION ET DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE
831-1-1-2-06	RENFORCEMENT DES CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE
831-1-1-2-07	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES
831-1-1-2-08	RENFORCER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DE UNITÉS DE CONCEPTION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE
831-1-1-2-09	MAISONS DE LA CULTURE ET ESPACES DE REPRÉSENTATION ARTISTIQUE
831-1-1-2-10	RENFORCER OPÉRATIONNALISÉ DES UNITÉS EN CHARGES DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES
831-1-1-2-11	PROMOUVOIR ET/OU SOUTENIR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS, NOTAMMENT À TRAVERS LES ACTIONS DE L'OFNAC, DU CEMDLAC ET DE L'ISSM
831-1-1-2-12	PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION CULTURELLE DANS LES AUTRES SECTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES
831-1-2	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
831-1-2-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE
831-1-2-1-01	ENCOURAGER ET FACILITER LA CRÉATION DE RÉSEAUX ÉTENDUS DE DISTRIBUTION DES ŒUVRES ARTISTIQUES ET SERVICES CULTURELS
831-1-2-1-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTURELLE
831-1-2-1-03	RÉPERTORIER LES ARTISTES ET LES ENTREPRISES CULTURELLES, AINSI QUE LES ŒUVRES ARTISTIQUES
831-1-2-1-04	METTRE EN PLACE DES MESURES SUSCEPTIBLES DE FACILITER L'ACCÈS AUX INTRANTS SPÉCIFIQUES (OUTILS, INSTRUMENTS, MATIÈRES PREMIÈRES, ...) OU SUSCEPTIBLES D'ALLÉGER LES CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS CULTURELLES
831-1-2-1-05	CRÉATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES CULTURELLES
831-1-2-2	LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS
831-1-2-2-01	POURSUIVRE LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS CONTRE LE PIRATAGE, LE TRAFIC, ...
831-1-2-2-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES BIENS CULTURELS ET DES DROITS Y AFFÉRENTS
831-1-2-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT
831-1-2-3-01	ENCOURAGER LES ARTISTES ET LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE LA CULTURE À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS
831-1-2-3-02	DYNAMISER LE CNEMD
831-1-2-3-03	ENCOURAGER LES ARTISTES À ADHÉRER À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE
831-1-2-3-04	ENCOURAGER LES ACTEURS DE LA CULTURE À SUIVRE DES FORMATIONS EN GESTION ENTREPRENEURIALE
831-1-2-3-05	METTRE EN PLACE DES CURSUS DE FORMATION SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS DE LA CULTURE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
860	CULTURE
831	Culture
831-2	RENFORCER L'IDENTITE NATIONALE
831-2-1	VALORISATION DU PATRIMOINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY
831-2-1-1	PATRIMOINE, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE
831-2-1-1-01	RENFORCER LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL MALAGASY
831-2-1-1-02	APPUYER LES RECHERCHES DE L'ORIGINE DES MALAGASY ET ENTAMER LA PROMOTION ET SENSIBILISATION DE MASSE SUR LA VERITABLE HISTOIRE DES MALAGASY ET SON ORIGINE
831-2-1-1-03	LE PROGRAMME D'APPUI AUX LIEUX CULTURELS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MALAGASY EST REALISE
831-2-1-1-04	REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO
831-2-1-1-05	REHABILITATION DE 4 SITES A SAINTE MARIE (EGLISE CATHOLIQUE, ILOT MADAME, ILE AUX FORBANS, TOMBEAUX DE PIRATE)
831-2-1-1-06	CRÉER DES VILLAGES CULTURELS DANS LES SIX DISTRICTS
831-2-2	CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE
831-2-2-1	STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE
831-2-2-1-01	CREER UN CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL AUSTRONESIEN EN COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES
831-2-2-1-02	CREER UNE ACADEMIE NATIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE
831-2-2-1-03	DOTER DES MATÉRIELS TECHNIQUES, INFORMATIQUES ET MATÉRIELS DE BUREAUX ANAC
831-2-2-1-04	CONSTRUIRE DES MUSÉES D'ESCLAVE A ANTANANARIVO

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
860	CULTURE
831	Culture
831-3	PROMOTION DE LA CULTURE
831-3-1	CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE
831-3-1-1	STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE
831-3-1-1-01	CONSTRUIRE DES CENTRES CULTURELS DANS LES CHEFS LIEU DE PROVINCES
831-3-1-1-02	ATTIRER LES TOURISTES PAR LE BIAIS DE CREATION D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR
831-3-2	REDYNAMISATION DES ACTIVITES CULTURELLES
831-3-2-1	UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE
831-3-2-1-01	ORGANISER DANS LES QUARTIERS UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE
831-3-2-1-02	ETABLIR UN DOCUMENT-PROGRAMME D'APPUI A LA CREATION ARTISTIQUE A MADAGASCAR

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
862	CULTURE ET ARTISANAT
831	Culture
831-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
831-1-1	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT
831-1-1-1	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ
831-1-1-1-01	MISE EN PLACE D'UN OFFICE DU PATRIMOINE CULTUREL
831-1-1-1-02	CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS DES MUSÉES
831-1-1-1-03	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL
831-1-1-1-04	DYNAMISER LE FONDS LOVAKO
831-1-1-1-05	ASSURER LE PRÉLÈVEMENT DES REDEVANCES LIÉES À L'UTILISATION OU À L'EXPLOITATION DE BIENS CULTURELS
831-1-1-1-06	CONSERVATION DES SITES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL
831-1-1-1-07	RENFORCER LES ACTIONS DE L'OMDA
831-1-1-1-08	RESTAURATION, RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES SITES ET MONUMENTS CULTURELS
831-1-1-1-09	APPUI A LA PRÉSERVATION ET A LA SAUVEGARDE DES SAVOIRS ET VALEURS COMMUNAUTARISTES ETHNOCULTURELLES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
831-1-1-1-10	INVENTORIER ET DOCUMENTER LES BIENS CULTURELS (MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS) EN VUE DE LEUR CLASSEMENT EN PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL ET MONDIAL
831-1-1-1-11	NUMÉRISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
831-1-1-2	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES
831-1-1-2-01	ACTUALISER LA POLITIQUE CULTURELLE NATIONALE
831-1-1-2-02	MISE EN PLACE DE LA MAISON DU CINÉMA ET D'UN PARC MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE
831-1-1-2-03	MISE EN PLACE DU ÈME RÉSEAU CENTRE DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE (CLAC)
831-1-1-2-04	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DU LIVRE
831-1-1-2-05	PROMOTION DE LA CRÉATION ET DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE
831-1-1-2-06	RENFORCEMENT DES CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE
831-1-1-2-07	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES
831-1-1-2-08	RENFORCER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DE UNITÉS DE CONCEPTION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE
831-1-1-2-09	MAISONS DE LA CULTURE ET ESPACES DE REPRÉSENTATION ARTISTIQUE
831-1-1-2-10	RENFORCER OPÉRATIONNALISÉ DES UNITÉS EN CHARGES DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES
831-1-1-2-11	PROMOUVOIR ET/OU SOUTENIR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS, NOTAMMENT À TRAVERS LES ACTIONS DE L'OFNAC, DU CEMDLAC ET DE L'ISSM
831-1-1-2-12	PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION CULTURELLE DANS LES AUTRES SECTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES
831-1-2	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
831-1-2-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE
831-1-2-1-01	ENCOURAGER ET FACILITER LA CRÉATION DE RÉSEAUX ÉTENDUS DE DISTRIBUTION DES ŒUVRES ARTISTIQUES ET SERVICES CULTURELS
831-1-2-1-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTURELLE
831-1-2-1-03	RÉPERTORIER LES ARTISTES ET LES ENTREPRISES CULTURELLES, AINSI QUE LES ŒUVRES ARTISTIQUES
831-1-2-1-04	METTRE EN PLACE DES MESURES SUSCEPTIBLES DE FACILITER L'ACCÈS AUX INTRANTS SPÉCIFIQUES (OUTILS, INSTRUMENTS, MATIÈRES PREMIÈRES, ...) OU SUSCEPTIBLES D'ALLÉGER LES CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS CULTURELLES
831-1-2-1-05	CRÉATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES CULTURELLES
831-1-2-2	LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS
831-1-2-2-01	POURSUIVRE LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS CONTRE LE PIRATAGE, LE TRAFIC, ...
831-1-2-2-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES BIENS CULTURELS ET DES DROITS Y AFFÉRENTS
831-1-2-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT
831-1-2-3-01	ENCOURAGER LES ARTISTES ET LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE LA CULTURE À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS
831-1-2-3-02	DYNAMISER LE CNEMD
831-1-2-3-03	ENCOURAGER LES ARTISTES À ADHÉRER À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE
831-1-2-3-04	ENCOURAGER LES ACTEURS DE LA CULTURE À SUIVRE DES FORMATIONS EN GESTION ENTREPRENEURIALE
831-1-2-3-05	METTRE EN PLACE DES CURSUS DE FORMATION SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS DE LA CULTURE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
862	CULTURE ET ARTISANAT
831	Culture
831-2	RENFORCER L'IDENTITE NATIONALE
831-2-1	VALORISATION DU PATRIMOINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY
831-2-1-1	PATRIMOINE, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE
831-2-1-1-01	RENFORCER LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL MALAGASY
831-2-1-1-02	APPUYER LES RECHERCHES DE L'ORIGINE DES MALAGASY ET ENTAMER LA PROMOTION ET SENSIBILISATION DE MASSE SUR LA VERITABLE HISTOIRE DES MALAGASY ET SON ORIGINE
831-2-1-1-03	LE PROGRAMME D'APPUI AUX LIEUX CULTURELS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MALAGASY EST REALISE
831-2-1-1-04	REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO
831-2-1-1-05	REHABILITATION DE 4 SITES A SAINTE MARIE (EGLISE CATHOLIQUE, ILOT MADAME, ILE AUX FORBANS, TOMBEAUX DE PIRATE)
831-2-1-1-06	CRÉER DES VILLAGES CULTURELS DANS LES SIX DISTRICTS
831-2-2	CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE
831-2-2-1	STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE
831-2-2-1-01	CREER UN CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL AUSTRONESIEN EN COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES
831-2-2-1-02	CREER UNE ACADEMIE NATIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE
831-2-2-1-03	DOTER DES MATÉRIELS TECHNIQUES, INFORMATIQUES ET MATÉRIELS DE BUREAUX ANAC
831-2-2-1-04	CONSTRUIRE DES MUSÉES D'ESCLAVE A ANTANANARIVO

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
862	CULTURE ET ARTISANAT
831	Culture
831-3	PROMOTION DE LA CULTURE
831-3-1	CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE
831-3-1-1	STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE
<i>831-3-1-1-01</i>	<i>CONSTRUIRE DES CENTRES CULTURELS DANS LES CHEFS LIEU DE PROVINCES</i>
<i>831-3-1-1-02</i>	<i>ATTIRER LES TOURISTES PAR LE BIAIS DE CREATION D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR</i>
831-3-2	REDYNAMISATION DES ACTIVITES CULTURELLES
831-3-2-1	UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE
<i>831-3-2-1-01</i>	<i>ORGANISER DANS LES QUARTIERS UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE</i>
<i>831-3-2-1-02</i>	<i>ETABLIR UN DOCUMENT-PROGRAMME D'APPUI A LA CREATION ARTISTIQUE A MADAGASCAR</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
370	COMMUNICATION					
030	Administration et Coordination					
030-1	PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION					
030-1-1	COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI					
030-1-1-1	LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE					
030-1-1-1-R1	NOMBRE DES ACTIONS PRIORITAIRES DU MINISTÈRE	NOMBRE	39	41	-	-
030-1-1-1-R2	NOMBRE DES ÉQUIPES TECHNIQUE FORMES	NOMBRE	15	20*	25	-
030-1-1-1-R3	NOMBRE DES INTERVENTIONS EFFECTUÉES AU NIVEAU DE SERVICE RÉSEAU	NOMBRE	30	35	40	-
030-1-2	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.					
030-1-2-1	UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT					
030-1-2-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	98	98	98	-
030-1-3	GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE					
030-1-3-1	AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS					
030-1-3-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS DISPONIBLES	NOMBRE	0	0	0	-
030-1-3-1-R2	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	0	0	-	-
030-1-3-1-R3	NOMBRE DES AGENTS RÉGULARISÉS ET RECRUTES	NOMBRE	60	60	60	-
030-1-3-1-R4	NOMBRE DES AGENTS FORMES	NOMBRE	95	100	100	-
030-1-4	GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE					
030-1-4-1	LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;					
030-1-4-1-R1	NOMBRE DE TERRAIN, IMMEUBLES, INFRASTRUCTURES RECENSES	NOMBRE	40	40	40	-
030-1-5	COORDONNER ET REDYNAMISER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES					
030-1-5-1	CENTRES COMMUNAUTAIRES OPÉRATIONNELS					
030-1-5-1-R1	NOMBRE DE CENTRES COMMUNAUTAIRES RÉHABILITÉS ET	NOMBRE	18	22	22	-
030-1-6	REVALORISER L'IMAGE ET LA NOTORIÉTÉ DU MINISTÈRE EN TANT QU'INSTITUTION PUBLIQUE					
030-1-6-1	PERSONNEL MOTIVÉ ET PUBLIC SATISFAIT					
030-1-6-1-R1	DEGRÉ DE SATISFACTION DE NOTORIÉTÉ DE LA RÉPUTATION DU MINISTÈRE	%	40	60	75	-
030-1-7	DECENTRALISER LES PRODUCTIONS DE PROGRAMMES RADIO/TELEVISION					
030-1-7-1	ÉMISSIONS NOUVELLEMENT CRÉÉES					
030-1-7-1-R1	NOMBRE DE PROGRAMME DIFFUSE	NOMBRE	150	200	380	-
030-1-8	DELIMITATION, RESTAURATION ET CLASSEMENT DES SITES CULTURELS					
030-1-8-1	VALORISATION DU PATRIMOINE, DE LA CULTURE MALAGASY					
030-1-8-1-R1	NOMBRE DES SITES RESTAURÉS ET RÉPERTORIES	NOMBRE	10	45	70	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
370	COMMUNICATION						
212	Média						
212-1	CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.						
212-1-6	REVALORISER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR						
212-1-6-1	DOSSIERS DE L'ORDRE DE JOURNALISTE TRAITES						
	212-1-6-1-R1	NOMBRE DES DOSSIERS DE L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR	NOMBRE	30	30	30	-
212-1-7	ASSURER LA CONTINUITE DE LA GESTION EFFICACE ET INNOVANTE DES ACTIVITES DE COMMUNICATION MEDIATISEE.						
212-1-7-1	MANUEL DE PROCÉDURE MODIFIE ET AMÉLIORE						
	212-1-7-1-R1	NOMBRE DES DOCUMENTS ÉLABORES	NOMBRE	3	3	3	-
212-1-8	RELEVER LE NIVEAU DES PROFESSIONNELS DES MEDIAS						
212-1-8-1	COMPÉTENCES DES JOURNALISTES, ANIMATEURS ET TECHNICIENS AUDIOVISUELS RENFORCÉES						
	212-1-8-1-R1	NOMBRE DES AGENTS DE MÉDIAS FORMES	NOMBRE	150	200	250	-
212-1-9	MISE EN PLACE UN SYSTEME EFFICACE ET INNOVANT DE GESTION DES ACTIVITES DE COMMUNICATION MEDIATISEE.						
212-1-9-1	GUICHET UNIQUE OPÉRATIONNEL						
	212-1-9-1-R1	NOMBRE DES GUICHETS UNIQUE OPÉRATIONNEL	NOMBRE	1	2	2	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
370	COMMUNICATION					
212	Média					
212-2	DEPECHE TARATRA : REFERENCE EN INFORMATIONS OFFICIELLES					
212-2-1	PROMOUVOIR L'ACCES A L'INFORMATION ET LA DEPECHE INFORMATIVE TARATRA					
212-2-1-1	120000 ABONNES POUR 2021					
212-2-1-1-R1	NOMBRE DE COLLABORATEURS FORMES	<i>NOMBRE</i>	30	40	50	-
212-2-1-1-R2	NOMBRE DES ABONNES	<i>NOMBRE</i>	120000	120000	120000	-
212-2-2	CONTRIBUTION A LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET LA TRANSPARENCE					
212-2-2-1	EMISSIONS PRODUITES RAPPORTANT DES INFORMATIONS SUR L'ADMINISTRATION ET LES SERVICES PUBLICS A TRAVERS LE SITE WEB					
212-2-2-1-R1	NOMBRE DES EMISSIONS RÉALISÉES	<i>NOMBRE</i>	22	23	23	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
370	COMMUNICATION						
212	Média						
212-3	DECENTRALISATION ET OPERATIONALISATION DU CENTRE IVOTORO VERS LES AUTRES REGIONS						
212-3-1	GERER EFFICACEMENT L'ADMINISTRATION GENERALE DE L'IVOTORO						
212-3-1-1	CENTRE IVOTORO OPERATIONNALISE DANS LES 22 RÉGIONS						
	212-3-1-1-R1	NOMBRE DE CENTRE IVOTORO OPERATIONNEL	<i>NOMBRE</i>	20	22	22	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
370	COMMUNICATION					
212	Média					
212-4	DÉPLOIEMENT DE TNT A MADAGASIKARA					
212-4-1	ASSURER LES TRAVAUX D'ETUDES ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE					
212-4-1-1	TRAVAUX D'ÉTUDE ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE RÉALISES					
212-4-1-1-R1	NOMBRE DE DOCUMENTS PRODUITS SUR LE DÉPLOIEMENT DE TNT	NOMBRE	120	125	130•	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
370	COMMUNICATION					
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision					
213-1	<u>DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES</u>					
213-1-1	CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES					
213-1-1-1	DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC					
213-1-1-1-R1	NOMBRE DES NOUVEAUX SITES TECHNIQUES CONSTRUITS	NOMBRE	30	40	50	-
213-1-2	PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.					
213-1-2-1	DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT					
213-1-2-1-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELS ET DES LOCAUX DE L'ORTM RÉHABILITÉS	NOMBRE	130	150	200	-
213-1-2-2	L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE					
213-1-2-2-R1	TAUX D'AVANCEMENT DU BASCULEMENT VERS LA NUMÉRIQUE	POURCENTAGE	30	35	40	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
860	CULTURE					
831	Culture					
831-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE					
831-1-1	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT					
831-1-1-1	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ					
831-1-1-1-R1	Nombre de biens culturels classés en patrimoine national	NOMBRE	-	20	25	-
831-1-1-1-R2	Nombre de biens culturels classés en patrimoine mondial	NOMBRE	-	3	4	-
831-1-1-1-R3	Nombre de personnes prenant part aux actions de conservation, de valorisation et de capitalisation de biens culturels	NOMBRE	-	1600000	1600000	-
831-1-1-1-R4	NOMBRE DES SITES ET MONUMENTS CULTURELS RÉHABILITÉS ET AMÉNAGÉS	NOMBRE	-	22	22	-
831-1-1-2	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES					
831-1-1-2-R1	Nombre et variétés d'actions culturelles répertoriées	NOMBRE	-	250	250	-
831-1-1-2-R2	Nombre de secteurs intégrant la culture dans leurs stratégies	NOMBRE	-	15	15	-
831-1-2	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE					
831-1-2-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE					
831-1-2-1-R1	Valeur ajoutée moyenne des entreprises culturelles	Ar	-	0	0	-
831-1-2-1-R2	Valeur ajoutée moyenne des entreprises culturelles	ARIARY	-	0	0	-
831-1-2-1-R3	NOMBRE DES APPUIS DU MINISTERE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTUREL	NOMBRE	-	40	50	-
831-1-2-2	LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS					
831-1-2-2-R1	Nombre de plaintes concernant l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées	NOMBRE	-	200	250	-
831-1-2-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT					
831-1-2-3-R1	Nombre d'entreprises culturelles actives	NOMBRE	-	500	500	-
831-1-2-3-R2	NOBRE DES ARTISTES ET DES ACTEURS CULTURELS INTRODUIT DANS LE SECTEUR FORMEL	NOMBRE	-	200	250	-
831-1-2-3-R3	NOMBRE DES ATELIERS ET DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR LES ARTISTES ET ACTEURS CULTURELS	NOMBRE	-	100	150	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
860	CULTURE					
831	Culture					
831-2	RENFORCER L'IDENTITE NATIONALE					
831-2-1	VALORISATION DU PATRIMOINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY					
831-2-1-1	PATRIMOINE, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE					
831-2-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	-	60	100	-
831-2-1-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DES 4 SITES A SAINTE MARIE	%	-	0	0	-
831-2-1-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO	%	-	0	0	-
831-2-2	CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE					
831-2-2-1	STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE					
831-2-2-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL	%	-	75	-	-
831-2-2-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT ANAC	%	-	0	0	-
831-2-2-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT MUSÉES D'ESCLAVE	%	-	70	100	-
831-2-2-1-R4	NOMBRE DE MATÉRIELS ACQUIS	<i>NOMBRE</i>	-	400	400	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
860	CULTURE					
831	Culture					
831-3	PROMOTION DE LA CULTURE					
831-3-1	CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE					
831-3-1-1	STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE					
831-3-1-1-R1	NOMBRE DES CENTRES CULTURELS CONSTRUITS	NOMBRE	-	6	7	-
831-3-1-1-R2	NOMBRE D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR	NOMBRE	-	13	14	-
831-3-2	REDYNAMISATION DES ACTIVITES CULTURELLES					
831-3-2-1	UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE					
831-3-2-1-R1	NOMBRE DES ACTIVITES CULTURELS	NOMBRE	-	30	35	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
862	CULTURE ET ARTISANAT						
831	Culture						
831-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE						
831-1-1	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT						
831-1-1-1	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ						
	831-1-1-1-R1	Nombre de biens culturels classés en patrimoine national	NOMBRE	15	-	-	-
	831-1-1-1-R2	Nombre de biens culturels classés en patrimoine mondial	NOMBRE	2	-	-	-
	831-1-1-1-R3	Nombre de personnes prenant part aux actions de conservation, de valorisation et de capitalisation de biens culturels	NOMBRE	1600000	-	-	-
	831-1-1-1-R4	NOMBRE DES SITES ET MONUMENTS CULTURELS RÉHABILITÉS ET AMÉNAGÉS	NOMBRE	22	-	-	-
831-1-1-2	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES						
	831-1-1-2-R1	Nombre et variétés d'actions culturelles répertoriées	NOMBRE	250	-	-	-
	831-1-1-2-R2	Nombre de secteurs intégrant la culture dans leurs stratégies	NOMBRE	15	-	-	-
831-1-2	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE						
831-1-2-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE						
	831-1-2-1-R1	Valeur ajoutée moyenne des entreprises culturelles	Ar	0	-	-	-
	831-1-2-1-R2	Valeur ajoutée moyenne des entreprises culturelles	ARIARY	0	-	-	-
	831-1-2-1-R3	NOMBRE DES APPUIS DU MINISTERE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTUREL	NOMBRE	30	-	-	-
831-1-2-2	LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS						
	831-1-2-2-R1	Nombre de plaintes concernant l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées	NOMBRE	150	-	-	-
831-1-2-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT						
	831-1-2-3-R1	Nombre d'entreprises culturelles actives	NOMBRE	500	-	-	-
	831-1-2-3-R2	NOBRE DES ARTISTES ET DES ACTEURS CULTURELS INTRODUIT DANS LE SECTEUR FORMEL	NOMBRE	150	-	-	-
	831-1-2-3-R3	NOMBRE DES ATELIERS ET DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR LES ARTISTES ET ACTEURS CULTURELS	NOMBRE	50	-	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE				
862	CULTURE ET ARTISANAT				
831	Culture				
831-2	RENFORCER L'IDENTITE NATIONALE				
831-2-1	VALORISATION DU PATRIMOINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY				
831-2-1-1	PATRIMOINE, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE				
831-2-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	35	-	-
831-2-1-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DES 4 SITES A SAINTE MARIE	%	0	-	-
831-2-1-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO	%	0	-	-
831-2-2	CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE				
831-2-2-1	STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE				
831-2-2-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL	%	50	-	-
831-2-2-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT ANAC	%	0	-	-
831-2-2-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT MUSÉES D'ESCLAVE	%	35	-	-
831-2-2-1-R4	NOMBRE DE MATÉRIELS ACQUIS	<i>NOMBRE</i>	350	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
862	CULTURE ET ARTISANAT					
831	Culture					
831-3	PROMOTION DE LA CULTURE					
831-3-1	CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE					
831-3-1-1	STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE					
831-3-1-1-R1	NOMBRE DES CENTRES CULTURELS CONSTRUITS	NOMBRE	6	-	-	-
831-3-1-1-R2	NOMBRE D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR	NOMBRE	12	-	-	-
831-3-2	REDYNAMISATION DES ACTIVITES CULTURELLES					
831-3-2-1	UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE					
831-3-2-1-R1	NOMBRE DES ACTIVITES CULTURELS	NOMBRE	30	-	-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

38	MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS
342	ARTISANAT
071	Administration et Coordination
071-1	Promouvoir La Bonne Gouvernance
071-1-1	Instaurer Une Administration Publique Orientee Vers L'Efficiency Et L'Efficacite
071-1-1-1	Les Activites En Lien Avec Les Finances, La Logistique Et Les Services Medicos-Ociaux Sont Effectivement Executees
<i>071-1-1-1-01</i>	<i>Coordonner Les Activites Financieres, Logistiques Et Medico-Sociales , Assurer les activité Logistiques et la preservation du Patrimoine Du MAM</i>
071-1-2	Disposer D'Une Administration Plus Efficace Et Efficiente
071-1-2-1	Assurer L'Utilisation Rationnelle Et Efficace Des Ressources Matérielles Et Financières
<i>071-1-2-1-01</i>	<i>Assurer la réalisation des activités de chaque Directeur régional</i>
<i>071-1-2-1-02</i>	<i>s'acquitter des charges du personnel (salaire et CNAPS) et les Indemnité</i>
<i>071-1-2-1-03</i>	<i>Assurer Le Traitement Administratifs Des Agents En Debut, En Cours Et En Fin De Carriere Et La Repartition Rationnelle Des Ressources Humaines Du Ministère</i>
<i>071-1-2-1-04</i>	<i>Etablir Le Tableau De Bord Et Evaluer La Performance, Le Suivi De L'Exécution Budgétaire, La Mise En Œuvre Des Programmes Du Ministère Et Du Pta De Chaque Direction</i>
<i>071-1-2-1-05</i>	<i>Entretien Les Matériels Et Equipements Informatiques Existants En Permanence, Assurer La Disponibilite Des Bases De Donnees Et Developper Le Système D'Information</i>
<i>071-1-2-1-06</i>	<i>Assurer La Visibilité Du Ministère Au Niveau Externe</i>
<i>071-1-2-1-07</i>	<i>Superviser Et Suivre La Cohérence Des Besoins, Des Commandes Et Des Livraisons</i>
071-1-2-2	Instaurer Une Administration Publique Orientée Vers L'Efficiency
<i>071-1-2-2-01</i>	<i>Garantir Le Respect Des Règles Budgétaires</i>
<i>071-1-2-2-02</i>	<i>Renforcement Des Capacites Techniques, Materielles Et Humaines</i>
071-1-2-3	Instaurer Une Administration Publique Orientée Vers L'Efficiency Et L'Efficacité
<i>071-1-2-3-01</i>	<i>Concevoir et veiller à la mise en Œuvre la strategie Ministerielle de lutte contre La corruption (Sensibilisation, Prevention Et Poursuite)</i>
071-1-2-4	Promouvoir La performance Socio-économique de Madagascar à moyen terme
<i>071-1-2-4-01</i>	<i>Nouveaux Projets et du développement</i>
<i>071-1-2-4-02</i>	<i>Mise en Œuvre de La politique générale en matière de l'Artisanat st du Métier</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

38 MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS

342 ARTISANAT

616 Artisanat

616-3 Faire De L'Artisanat Un Avant-Garde Dans Le Processus De Développement Et Valoriser Les Potentiels Artisanaux

616-3-1 Renforcer La Chaîne De Valeur De L'Artisanat Malagasy

616-3-1-1 Les Metiers Artisanaux Ainsi Que Les Artisans Sont Professionnalisés

616-3-1-1-01 *Accompagner Les Artisans Dans Le Processus De Formalisation*

616-3-1-2 L'Accessibilité Des Artisans Aux Matières Premières Et À La Technologie Est Améliorée

616-3-1-2-01 *Professionalisation De L'Artisanat*

616-3-1-3 Métiers D'Artisans Promus Et Professionnalisés

616-3-1-3-01 *Promouvoir Et Professionnaliser Les Métiers D'Artisans À Travers Les Chambres Des Métiers*

616-3-1-4 Artisans Professionnels Et Produits Compétitifs

616-3-1-4-01 *Assurer La Compétitivité Et La Professionnalisation Des Artisans*

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

38 MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS

342 ARTISANAT

616 Artisanat

616-4 Valoriser les métiers d'artisans et promouvoir le commerce des produits artisanaux Malagasy

616-4-1 Améliorer la commercialisation des produits artisanaux

616-4-1-1 villages artisanaux implantées et fonctionne - création d'emploi décents - création atelier artisanaux - produits artisanaux de qualité livrés

616-4-1-1-01 Viabiliser les sites propices au développement des villages artisanaux

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

38	MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS
342	ARTISANAT
616	Artisanat
616-5	Professionaliser les métiers d'artisans et valoriser les produits artisanaux Malagasy
616-5-1	créer un site unique et innovant regroupant les métiers d'artisans
616-5-1-1	cit� de m�tiers implant�es, fonctionnelles et rentables
616-5-1-1-01	<i>Assurer la gestion et l'entretien des infrastructures, viabiliser le site</i>
616-5-1-1-02	<i>NOUVEAU PROJET D'EMERGENCE</i>
616-5-2	promouvoir des politiques ax�es sur le d�veloppement favorisant des activit�s productives, la cr�ation d'emploi d�cents, l'entreprenariat, la cr�ativit� et l'innovation
616-5-2-1	Foire national et international
616-5-2-1-01	<i>Contribuer � la cr�ation en normes et qualit�</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

38	MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS
342	ARTISANAT
616	Artisanat
616-6	<u>Promouvoir une croissance économique soutenu, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>
616-6-1	promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emploi décents, l'entreprenariat, la créativité et l'innovation
616-6-1-1	Rond point des artisans
616-6-1-1-01	Contribuer à la création culturelle

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
38	MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS					
342	ARTISANAT					
071	Administration et Coordination					
071-1	Promouvoir La Bonne Gouvernance					
071-1-1	Instaurer Une Administration Publique Orientee Vers L'Efficiency Et L'Efficacite					
071-1-1-1	Les Activites En Lien Avec Les Finances, La Logistique Et Les Services Medicos-Ociaux Sont Effectivement Executees					
071-1-1-1-R1	Nombre De Dossier Traites et signés	NOMBRE	-	25	25	25
071-1-2	Disposer D'Une Administration Plus Efficace Et Efficiente					
071-1-2-1	Assurer L'Utilisation Rationnelle Et Efficace Des Ressources Matérielles Et Financières					
071-1-2-1-R1	Nombre de rapport d'activités émises	NOMBRE	-	20	20	20
071-1-2-1-R2	Personnel indemnisés et effectivement payés	%	-	100	100	100
071-1-2-1-R3	Outils Performants Et Disponibles	NOMBRE	-	500	500	500
071-1-2-1-R4	Procedures De Passation Des Marches Transparents Et Respectees	NOMBRE	-	25	25	25
071-1-2-1-R5	Activites Et Realisations Du Ministere Connues Du Public	NOMBRE	-	300	300	300
071-1-2-1-R6	Coordination Et suivi efficaces des activités ainsi que des réalisations Du MAM Assurée	NOMBRE	-	20	20	20
071-1-2-1-R7	Ressources Humaines Bien Gerees Et Dynamisees	NOMBRE	-	50	50	50
071-1-2-2	Instaurer Une Administration Publique Orientée Vers L'Efficiency					
071-1-2-2-R1	Ressources Financieres Du Ministere Utilisees A Bon Esient	%	-	100	100	100
071-1-2-2-R2	Les Infrastructures de tous les demembrements du MAM aux niveaux central et régional sont modernisées	%	-	90	90	90
071-1-2-3	Instaurer Une Administration Publique Orientée Vers L'Efficiency Et L'Efficacité					
071-1-2-3-R1	La confiance des usagers et des citoyens envers le MAM est retablie	NOMBRE	-	15	10	10
071-1-2-4	Promouvoir La performance Socio-économique de Madagascar à moyen terme					
071-1-2-4-R1	Infrastructures des partenariat, des projets et du développement	%	-	75	75	75
071-1-2-4-R2	Activités du Ministere Coordonnées	NOMBRE	-	20	20	20

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
38	MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS						
342	ARTISANAT						
616	Artisanat						
616-3	Faire De L'Artisanat Un Avant-Garde Dans Le Processus De Développement Et Valoriser Les Potentiels Artisanaux						
616-3-1	Renforcer La Chaine De Valeur De L'Artisanat Malagasy						
616-3-1-1	Les Metiers Artisanaux Ainsi Que Les Artisans Sont Professionnalisés						
616-3-1-1-R1	Nombre D'Artisans Dotés D'Une Carte Professionnelle	NOMBRE	-	100	1500	1500	
616-3-1-2	L'Accessibilité Des Artisans Aux Matières Premières Et À La Technologie Est Améliorée						
616-3-1-2-R1	Nombre D'Artisans Membres Des Chambres Des Métiers	NOMBRE	-	600	600	600	
616-3-1-3	Métiers D'Artisans Promus Et Professionnalisés						
616-3-1-3-R1	Nombre De Filières Et Métiers Artisanaux Professionnalisés	NOMBRE	-	100	114	114	
616-3-1-4	Artisans Professionnels Et Produits Compétitifs						
616-3-1-4-R1	Taux D'Augmentation En Valeur Des Exportations Des Produits Artisanaux	%	-	10	15	15	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
38 MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS					
342 ARTISANAT					
616 Artisanat					
616-4 <u>Valoriser les métiers d'artisans et promouvoir le commerce des produits artisanaux Malagasy</u>					
616-4-1 Améliorer la commercialisation des produits artisanaux					
616-4-1-1 villages artisanaux implantées et fonctionne - création d'emploi décents - création atelier artisanaux - produits artisanaux de qualité livrés					
616-4-1-1-R1 Contribuer à la création d'emplois et à la formalisation des activités des artisans - Vitrine de Madagascar dans la région touristique	NOMBRE	-	10	10	10

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
38 MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS					
342 ARTISANAT					
616 Artisanat					
616-5 <u>Professionaliser les métiers d'artisans et valoriser les produits artisanaux Malagasy</u>					
616-5-1 créer un site unique et innovant regroupant les métiers d'artisans					
616-5-1-1 cité de métiers implantées, fonctionnelles et rentables					
616-5-1-1-R1 Métiers d'artisans reconnus, promus et valorisés	NOMBRE	-	1	1	1
616-5-2 promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emploi décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation					
616-5-2-1 Foire national et international					
616-5-2-1-R1 exposition et vente de produits artisanaux	NOMBRE	-	10	10	10

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
38 MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS					
342 ARTISANAT					
616 Artisanat					
616-6 <u>Promouvoir une croissance économique soutenu, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>					
616-6-1 promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emploi décents, l'entreprenariat, la créativité et l'innovation					
616-6-1-1 Rond point des artisans					
616-6-1-1-R1 Métiers d'artisans reconnus, promus et valorisés	NOMBRE	-	23	23	23

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
340	INDUSTRIE
051	Administration et Coordination
051-6	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
051-6-1	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
051-6-1-1	Les activités en lien avec les finances, la logistique et les services médico-sociaux sont effectivement exécutées
051-6-1-1-01	<i>Coordonner les activités financières, logistiques et médico-sociales du Ministère</i>
051-6-1-1-02	<i>Assurer les activités logistiques et la préservation du patrimoine du ministère</i>
051-6-1-1-03	<i>Prodiguer des soins adéquats au personnel du Ministère et leur famille</i>
051-6-1-2	Les activités des Directions Régionales sont exécutées avec efficacité
051-6-1-2-01	<i>Assurer la réalisation des activités de chaque Direction Régionale</i>
051-6-1-3	Les ressources humaines sont bien gérées et dynamisées
051-6-1-3-01	<i>Assurer le traitement administratif des agents en début, en cours et en fin de carrière et la répartition rationnelle des ressources humaines du Ministère</i>
051-6-1-4	La coordination et le suivi des activités ainsi que les réalisations du Ministère est assurée
051-6-1-4-01	<i>Établir le tableau de bord et évaluer la performance, le suivi de l'exécution budgétaire, la mise en œuvre des programmes du Ministère et du PTA de chaque direction</i>
051-6-1-5	Les activités du ministère sont bien coordonnées
051-6-1-5-01	<i>Mise en œuvre de la politique générale en matière d'industrialisation, du Commerce et de la Consommation</i>
051-6-1-5-02	<i>Concevoir, communiquer et mettre en œuvre les missions du Ministres et la PGE</i>
051-6-2	Améliorer la gestion des finances publiques
051-6-2-1	Les personnels sont indemnisés et effectivement payés
051-6-2-1-01	<i>S'acquitter des indemnités du personnel (indemnités liées à la fonction, CNAPS...)</i>
051-6-2-2	Les procédures de passation de marchés sont respectées
051-6-2-2-01	<i>Superviser et suivre la cohérence des besoins, des commandes et des livraisons</i>
051-6-2-3	Les avantages pécuniaires du personnel sont assurés
051-6-2-3-01	<i>Rembourser les frais médicaux du personnel</i>
051-6-2-4	Les ressources financières du ministère sont utilisées à bon escient
051-6-2-4-01	<i>Garantir le respect des règles budgétaires</i>
051-6-3	Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin
051-6-3-1	La confiance des usagers et des citoyens envers le Ministère est rétablie
051-6-3-1-01	<i>Concevoir et veiller à la mise en œuvre de la stratégie ministérielle de lutte contre la corruption (sensibilisation, prévention et poursuite)</i>
051-6-3-1-02	<i>Collecter, étudier et rendre disponible les informations sur les éléments ayant traits à apporter des valeurs ajoutées aux activités</i>
051-6-4	Promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation
051-6-4-1	Les textes législatif et réglementaire du domaine industriel sont vulgarisés et facilement accessibles
051-6-4-1-01	<i>Proposer, étudier et mettre en œuvre des processus de mis en vigueur</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION		
340	INDUSTRIE		
051	Administration et Coordination		
051-7	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation		
051-7-1	Développer l'accès aux NTIC et infrastructures connexes de qualité durable		
051-7-1-1	Outils informatiques performants et disponibles		
	051-7-1-1-01	<i>Entretien des matériels et équipements informatiques existants en permanence, assurer la disponibilité des bases de données et développer le système d'information</i>	
051-7-2	Développer l'accès aux radios, télévisions et infrastructures connexes de qualité durable		
051-7-2-1	Les activités et réalisations du Ministère sont connues du public		
	051-7-2-1-01	<i>Assurer la visibilité du ministère au niveau externe</i>	
051-7-3	Améliorer l'efficacité et l'efficacités des circonscriptions administratives et des CTD		
051-7-3-1	Les infrastructures de tous les démembrements du Ministère aux niveaux central et régional sont modernisées		
	051-7-3-1-01	<i>Renforcement des capacités techniques, matérielles et humaines</i>	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

39 MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION

340 INDUSTRIE

051 Administration et Coordination

051-8 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

051-8-1 Développer toutes formes de partenariat technique et financier

051-8-1-1 L'horizon partenariale du Ministère est élargie

051-8-1-1-01 Améliorer les relations avec les partenaires pour le développement

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION	
340	INDUSTRIE	
605	Industrie	
605-5	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	
605-5-1	Renforcer et dynamiser le tissu industriel malagasy	
605-5-1-1	Les compétitivité des industries locales sont améliorée	
605-5-1-1-01	INDUSTRIALISATION AGROALIMENTAIRE	
605-5-1-1-02	Mettre en œuvre la politique générale en matière d'industrialisation	
605-5-1-1-03	Projet de zone de Transformation Agro-industrielle dans la région Sud Ouest de Madagascar (PTASO)	
605-5-1-1-04	Projet d'Appui à l'Industrialisation et au Secteur Financier (PAISF)	
605-5-1-1-05	Appui au développement des chaînes de valeur café et manioc	
605-5-1-1-06	Contreparties des Projets sur Fncement externe	
605-5-1-2	L'émergence et la croissance des PME/PMI est effective	
605-5-1-2-01	Promouvoir l'émergence des industries Malagasy	
605-5-1-2-02	Appui à l'Émergence de l'Industrie de Madagascar	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
340	INDUSTRIE
605	Industrie
605-6	<u>Établir des modes de consommation et de production durables</u>
605-6-1	Réduire la production de déchets par la prévention, le recyclage et la réutilisation.
605-6-1-1	Les déchets et la pollution industriels sont réduits
605-6-1-1-01	<i>Renforcer le suivi et les contrôles des engagements environnementaux et de la pollution industrielle</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION	
340	INDUSTRIE	
621	Développement du Secteur Privé	
621-4	<u>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</u>	
621-4-1	Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales du secteur privé et des pôles de développement spécialisés	
621-4-1-1	L' environnement entrepreneurial est amélioré	
621-4-1-1-01	<i>Mettre en œuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural</i>	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
360	COMMERCE
037	Administration et Coordination
037-4	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>
037-4-1	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
037-4-1-1	Les activités du Ministère sont coordonnées <i>037-4-1-1-01 Assurer la coordination des activités et la mise en œuvre de la politique du ministère</i>
037-4-1-2	Les activités en lien avec les finances, la logistique et les services médico-sociaux sont effectivement exécutées <i>037-4-1-2-01 Coordonner les activités financières, logistiques et médico-sociales du Ministère</i>
037-4-2	Renforcer le contrôle budgétaire et financier
037-4-2-1	Le Ministère est en règle avec les différentes organisations internationales auxquelles elle appartient <i>037-4-2-1-01 Régler les paiements de contributions internationales</i>
037-4-2-2	Les avantages pécuniaires du personnel sont assurés <i>037-4-2-2-01 Payer les traitements, soins et frais d'hospitalisation des agents</i>
037-4-2-3	Les transferts pour charges de service publics sont effectués <i>037-4-2-3-01 Subventionner les établissements publics et le secteur privé</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION		
360	COMMERCE		
037	Administration et Coordination		
037-5	<u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>		
037-5-1	Assurer l'assainissement du marché, la protection des consommateurs et le commerce équitable		
	037-5-1-1	Les instruments de mesure règlementés sont vérifiés par le SML	
		037-5-1-1-01	Vérifier les instruments de mesures en règle sur les marchés

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION	
360	COMMERCE	
614	Commerce Intérieur	
614-3	<u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>	
614-3-1	Assurer l'assainissement du marché, la protection des consommateurs et le commerce équitable	
614-3-1-1	Les consommateurs sont protégés par les lois et les dispositifs	
614-3-1-1-01	<i>Vulgariser et mettre en œuvre les textes et dispositifs légaux pour la protection des consommateurs</i>	
614-3-1-1-02	<i>Payer les indemnités des agents de contrôle des marchés</i>	
614-3-1-2	Le marché est contrôlé	
614-3-1-2-01	<i>Assurer le contrôle et la conformité des activités commerciales, la disponibilité des PPN sur le marché</i>	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
360	COMMERCE
615	Commerce Extérieur
615-3	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
615-3-1	Promouvoir les échanges commerciaux
615-3-1-1	La qualité des produits agricoles exportés est améliorée
615-3-1-1-01	<i>Mettre en place et/ou moderniser les unités de contrôles aux frontières</i>
615-3-1-2	L'accès aux marchés internationaux est facilité
615-3-1-2-01	<i>Faciliter l'accès aux marchés internationaux</i>
615-3-1-2-02	<i>Mettre en œuvre la politique générale en matière de Commerce et de la Consommation</i>
615-3-1-2-03	<i>Projet d'Approvisionnement en produits stratégiques</i>
615-3-1-2-04	<i>Programme d'Appui au Développement de l'Exportation et à l'Intégration Régionale (PADEIR)</i>
615-3-1-2-05	<i>Programme d'appui au développement de l'emploi et de l'intégration régionale (PROCOM)</i>
615-3-1-2-06	<i>Contreparties des projets sur Financement Externe</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION					
340	INDUSTRIE					
051	Administration et Coordination					
051-6	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous					
051-6-1	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux					
051-6-1-1	Les activités en lien avec les finances, la logistique et les services médico-sociaux sont effectivement exécutées					
051-6-1-1-R1	Taux moyen de rapidité de traitement des dossiers financiers	%	0	100	110	120
051-6-1-2	Les activités des Directions Régionales sont exécutées avec efficacité					
051-6-1-2-R1	Taux de redevabilité des démembrement du Ministère au niveau des régions	%	100	100	100	100
051-6-1-3	Les ressources humaines sont bien gérées et dynamisées					
051-6-1-3-R1	Taux moyen de rapidité de traitement des dossiers RH	%	0	100	110	120
051-6-1-4	La coordination et le suivi des activités ainsi que les réalisations du Ministère est assurée					
051-6-1-4-R1	Taux de performance globale du Ministère	%	75	80	85	90
051-6-1-5	Les activités du ministère sont bien coordonnées					
051-6-1-5-R1	Nombre de STAFF MEETINGS tenues	NOMBRE	12	12	12	12
051-6-2	Améliorer la gestion des finances publiques					
051-6-2-1	Les personnels sont indemnisés et effectivement payés					
051-6-2-1-R1	Taux d'absentéisme du personnel	%	25	20	15	10
051-6-2-2	Les procédures de passation de marchés sont respectées					
051-6-2-2-R1	Taux de rapidité de traitement des dossiers de passation de marchés	%	0	100	110	120
051-6-2-3	Les avantages pécuniaires du personnel sont assurés					
051-6-2-3-R1	Taux d'engagement des frais médicaux	%	100	100	100	100
051-6-2-4	Les ressources financières du ministère sont utilisées à bon escient					
051-6-2-4-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	100	100	100	100
051-6-3	Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin					
051-6-3-1	La confiance des usagers et des citoyens envers le Ministère est rétablie					
051-6-3-1-R1	Taux de diminution des doléances sur la corruption touchant le Ministère	%	15	20	25	30
051-6-3-1-R2	Nombre de cas étudiés et les rapports y afférents	NOMBRE	8	8	8	8
051-6-4	Promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emplois décents, l'entreprenariat, la créativité et l'innovation					
051-6-4-1	Les textes législatif et réglementaire du domaine industriel sont vulgarisés et facilement accessibles					
051-6-4-1-R1	Nombre de politiques de développement industriel et commercial promus	NOMBRE	0	2	2	2

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION					
340	INDUSTRIE					
051	Administration et Coordination					
051-7	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation					
051-7-1	Développer l'accès aux NTIC et infrastructures connexes de qualité durable					
051-7-1-1	Outils informatiques performants et disponibles					
051-7-1-1-R1	Taux de rapidité d'interventions et de maintenance informatique	%	0	100	110	120
051-7-2	Développer l'accès aux radios, télévisions et infrastructures connexes de qualité durable					
051-7-2-1	Les activités et réalisations du Ministère sont connues du public					
051-7-2-1-R1	Fréquence de parutions du Ministère dans les médias	NOMBRE	500	500	500	500
051-7-3	Améliorer l'efficacité et l'efficacé des circonscriptions administratives et des CTD					
051-7-3-1	Les infrastructures de tous les démembrements du Ministère aux niveaux central et régional sont modernisées					
051-7-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses du projet de modernisation	%	95	0	97	97

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
39 MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION					
340 INDUSTRIE					
051 Administration et Coordination					
051-8 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser					
051-8-1 Développer toutes formes de partenariat technique et financier					
051-8-1-1 L'horizon partenariale du Ministère est élargie					
051-8-1-1-R1 Nombre de dialogues avec le secteur privé initiés (DPP)	NOMBRE	0	5	5	5

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION					
340	INDUSTRIE					
605	Industrie					
605-5	<u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>					
605-5-1	Renforcer et dynamiser le tissu industriel malagasy					
605-5-1-1	Les compétitivité des industries locales sont améliorée					
605-5-1-1-R1	Nombre d'unités industrielles installées dans les zones dédiées	NOMBRE	15	23	23	23
605-5-1-2	L'émergence et la croissance des PME/PMI est effective					
605-5-1-2-R1	Taux d'augmentation des entreprises dans le secteur secondaire	%	0	40	50	60

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
39 MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION					
340 INDUSTRIE					
605 Industrie					
605-6 <u>Établir des modes de consommation et de production durables</u>					
605-6-1 Réduire la production de déchets par la prévention, le recyclage et la réutilisation.					
605-6-1-1 Les déchets et la pollution industriels sont réduits					
605-6-1-1-R1 Taux de diminution des doléances reçues	%	50	50	60	75

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION						
340	INDUSTRIE						
621	Développement du Secteur Privé						
621-4	<u>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</u>						
621-4-1	Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales du secteur privé et des pôles de développement spécialisés						
621-4-1-1	L' environnement entrepreneurial est amélioré						
	621-4-1-1-R1	Taux d'augmentation de la création de coopératives	%	0	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION						
360	COMMERCE						
037	Administration et Coordination						
037-4	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous						
037-4-1	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux						
037-4-1-1	Les activités du Ministère sont coordonnées						
037-4-1-1-R1	Taux d'engagement des projets du Ministère	%	100	100	100	100	
037-4-1-2	Les activités en lien avec les finances, la logistique et les services médico-sociaux sont effectivement exécutées						
037-4-1-2-R1	Taux moyen de rapidité de traitement des dossiers financiers	%	0	100	110	120	
037-4-2	Renforcer le contrôle budgétaire et financier						
037-4-2-1	Le Ministère est en règle avec les différentes organisations internationales auxquelles elle appartient						
037-4-2-1-R1	Taux d'engagement des contributions internationales	%	99	100	100	100	
037-4-2-2	Les avantages pécuniaires du personnel sont assurés						
037-4-2-2-R1	Taux d'engagement des frais d'hospitalisation, de traitements et soins	%	99	100	100	100	
037-4-2-3	Les transferts pour charges de service publics sont effectués						
037-4-2-3-R1	Taux d'engagement des subventions et transferts	%	99	100	100	100	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION						
360	COMMERCE						
037	Administration et Coordination						
037-5	<u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>						
037-5-1	Assurer l'assainissement du marché, la protection des consommateurs et le commerce équitable						
037-5-1-1	Les instruments de mesure règlementés sont vérifiés par le SML						
	037-5-1-1-R1	Taux de fréquence des vérifications	%	0	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION					
360	COMMERCE					
614	Commerce Intérieur					
614-3	<u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>					
614-3-1	Assurer l'assainissement du marché, la protection des consommateurs et le commerce équitable					
614-3-1-1	Les consommateurs sont protégés par les lois et les dispositifs					
614-3-1-1-R1	Taux de produits conformes	%	60	60	60	60
614-3-1-2	Le marché est contrôlé					
614-3-1-2-R1	Nombre de contrôles économiques effectués	<i>NOMBRE</i>	0	10	10	10

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
39	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION					
360	COMMERCE					
615	Commerce Extérieur					
615-3	<u>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>					
615-3-1	Promouvoir les échanges commerciaux					
615-3-1-1	La qualité des produits agricoles exportés est améliorée					
615-3-1-1-R1	Taux d'augmentation en valeur des produits agricoles exportés	%	15	20	20	20
615-3-1-2	L'accès aux marchés internationaux est facilité					
615-3-1-2-R1	Nombre de pays destinataires des produits Malagasy	NOMBRE	0	15	20	20

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE		
430	PECHE		
033	Administration et Coordination		
033-1	<u>BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE</u>		
033-1-1	Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère		
033-1-1-1	BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE		
	-	-	
033-1-1-2	SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE		
	-	-	
033-1-2	Promouvoir une gouvernance transparente et responsable		
033-1-2-1	GOUVERNANCE RENFORCEE		
	-	-	
033-1-2-2	TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES		
	-	-	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
430	PECHE
033	Administration et Coordination
033-2	<u>ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE</u>
033-2-1	Gérer de manière optimale la masse salariale
033-2-1-1	Rémunération du personnel honorée à temps
033-2-1-1-01	<i>Payer les salaires et accessoires de solde des agents</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE		
430	PECHE		
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques		
408-2	Augmenter et assurer une bonne gestion de la production halieutique et aquacole, promouvoir l'économie bleue		
408-2-1	Augmenter la disponibilité des produits de pêche et de l'aquaculture		
408-2-1-1	Développer la pêche et l'aquaculture		
408-2-1-1-01	<i>Développer et appuyer la pisciculture et la rizipisciculture</i>		
408-2-1-1-02	<i>Développer l'aquaculture et la pêche continentale</i>		
408-2-1-1-03	<i>Développer les recherches</i>		
408-2-1-1-04	<i>SWIOFISH</i>		
408-2-1-1-05	<i>RELANCE DE L'AQUACULTURE</i>		
408-2-1-1-06	<i>PARTENARIAT DANS LE SECTEUR DE LA PECHE - APPUI SECTORIEL</i>		
408-2-1-1-07	<i>RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE DEUXIEME VOLET</i>		
408-2-1-2	Moderniser le secteur pêche et aquaculture		
408-2-1-2-01	<i>Promouvoir des modèles piscicoles contractuels "gagnant-gagnant" entre les Opérateurs privés et les petits et moyens aquaculteurs</i>		
408-2-1-2-02	<i>Développer des infrastructures aux normes</i>		
408-2-1-2-03	<i>Mettre en place et multiplier le concept "village des pêcheurs"</i>		
408-2-1-3	Améliorer l'accès des produits aux marchés		
408-2-1-3-01	<i>Augmenter la quantité des produits exportés</i>		
408-2-3	Promouvoir l'économie bleue et la gouvernance de l'Océan		
408-2-3-1	Diversifier les ressources à travers la valorisation de l'économie bleue		
408-2-3-1-01	<i>Créer d'autre source de revenus pour les pecheurs autres que la pêche</i>		
408-2-3-1-02	<i>Relancer la délimitation de l'espace maritime malagasy avec les pays voisins et l'extension de notre plateau continental</i>		
408-2-3-1-03	<i>Développer des outils nationaux de mis en œuvre des dispositions relatives à la CNUDM et à d' autres conventions/protocoles internationales</i>		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
061	Administration et Coordination
061-1	<u>Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage</u>
061-1-2	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur agriculture et élevage
061-1-2-1	Gouvernance du secteur améliorée
061-1-2-1-01	Coordonner et faire le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies
061-1-2-1-02	Etablir et améliorer le cadre juridique du secteur agriculture et élevage et traiter les dossiers contentieux
061-1-2-1-03	INTENSIFICATION DE L'OPERATIONNALISATION DU PNIAEP
061-1-2-1-04	Développer les partenariats d'investissement dans le secteur agriculture et élevage

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
480	AGRICULTURE ET ÉLEVAGE
061	Administration et Coordination
061-2	Améliorer la gestion et l'environnement institutionnel du Ministère
061-2-1	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire des secteurs agriculture, élevage et pêche
061-2-1-1	Assurer le pilotage des secteurs
061-2-1-1-01	<i>Piloter la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat pour le secteur Agriculture</i>
061-2-1-1-02	<i>Coordonner et appuyer les projets, programmes et les organismes rattachés</i>
061-2-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PEM, de la politique et des stratégies du secteur AEP
061-2-2-1	Assurer l'efficacité des fonctions de gestion
061-2-2-1-01	<i>Favoriser la sécurisation foncière</i>
061-2-2-1-02	<i>Renforcer le dispositif de financement rural (FDA, FEL, AMPA)</i>
061-2-2-1-03	<i>Elaborer et étudier les textes législatifs et réglementaires</i>
061-2-2-1-04	<i>Optimiser la gestion des ressources humaines</i>
061-2-2-1-05	<i>Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution financière du Ministère</i>
061-2-2-1-06	<i>Rénover les systèmes de formations professionnelles Agricoles et de recyclage</i>
061-2-2-1-07	<i>Mettre en place un environnement favorable à l'entrepreneuriat en milieu rural</i>
061-2-2-1-08	<i>Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère</i>
061-2-2-1-09	<i>Assurer la visibilité du Ministère, le système d'informations et informatique</i>
061-2-2-1-10	<i>Contrôler et faire un audit interne</i>
061-2-2-1-11	<i>Assurer et gérer les passations de marché public</i>
061-2-2-1-12	<i>Assurer la veille en lien avec le changement climatique et en réponse aux urgences</i>
061-2-2-1-13	<i>Alimenter les bases de données sur la statistique Agricole</i>
061-2-2-1-14	<i>Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère</i>
061-2-2-1-15	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES</i>
061-2-3	Moderniser le secteur agricole
061-2-3-1	Développer l'Agribusiness
061-2-3-1-01	<i>Mettre en place et opérationnaliser des Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM)</i>
061-2-3-1-02	<i>Mettre en place des Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) et développer un système d'information numérique sur les producteurs</i>
061-2-3-1-03	<i>Mettre en place des Zones d'Émergence Agricole (ZEA), des Zones de Transformation Agricole (ZTA) et des Entreprises Franches de Transformation Agricoles (EFTA)</i>
061-2-3-1-04	<i>Développer la recherche Agricole axée sur les exigences agronomiques et commerciales</i>
061-2-3-2	Renforcer le socle de l'exportation des produits agricoles
061-2-3-2-01	<i>Renforcer le développement de l'agriculture biologique et la promotion des produits "Made in Madagascar" sur le marché international</i>
061-2-3-2-02	<i>Augmenter les produits agricoles exportés</i>
061-2-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
061-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Émergence fonctionnelle
061-2-Y-Y-99	<i>Nouveaux projets d'Émergence</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
411	Agriculture
411-1	Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international
411-1-4	Moderniser le secteur agricole
411-1-4-1	Développer l'Agribusiness et le professionnalisme dans le secteur Agricole
411-1-4-1-01	<i>Mettre en place et opérationnaliser des Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM)</i>
411-1-4-1-02	<i>Mettre en place des Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) et développer un système d'information numérique sur les producteurs</i>
411-1-4-1-03	<i>Mettre en place des Zones d'Émergence Agricole (ZEA), des Zones de Transformation Agricole (ZTA) et des Entreprises Franches de Transformation Agricoles (EFTA)</i>
411-1-4-1-04	<i>Développer la recherche Agricole axée sur les exigences agronomiques et commerciales</i>
411-1-4-1-05	<i>Rénover les systèmes de formations professionnelles Agricoles et de recyclage</i>
411-1-4-1-06	<i>Mettre en place un environnement favorable à l'entreprenariat en milieu rural</i>
411-1-4-1-07	<i>Renforcer le dispositif de financement rural (FDA, FEL, AMPA)</i>
411-1-4-2	Renforcer le socle de l'exportation des produits agricoles
411-1-4-2-01	<i>Renforcer le développement de l'agriculture biologique et la promotion des produits "Made in Madagascar" sur le marché international</i>
411-1-4-2-02	<i>Augmenter les produits agricoles exportés</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
411	Agriculture
411-2	Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne
411-2-1	Assurer l'autosuffisance alimentaire en riz
411-2-1-1	Etendre les superficies rizicoles exploitées
411-2-1-1-01	Aménager de nouveaux Périmètres Irrigués
411-2-1-1-02	Remettre en état les Périmètres Irrigués
411-2-1-1-03	PROGRAMME DE LUTTE ANTI-EROSIVE
411-2-1-1-04	FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRICOLE
411-2-1-1-05	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY
411-2-1-1-06	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO)
411-2-1-1-07	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA
411-2-1-1-08	EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II
411-2-1-1-09	AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A M/CAR
411-2-1-1-10	PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA
411-2-1-1-11	PROJET D'AGRICULTURE DURABLE PAR UNE APPROCHE PAYSAGE (PADAP)
411-2-1-1-12	PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA
411-2-1-1-13	TRAVAUX DE REHABILITATION DU PERIMETRE DE DABARA, REGION DE MENABE
411-2-1-1-14	PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE BEKAPILA
411-2-1-1-15	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE
411-2-1-1-16	PROGRAMME PAYS/APPUI AUX PETITS PAYSANS
411-2-1-1-17	PROJET D'APPUI POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE L'INDUSTRIALISATION DU SECTEUR RIZ A MADAGASCAR
411-2-1-1-18	PROJET D'APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES (PACPA)
411-2-1-1-19	PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
411-2-1-1-20	PROGRAMME GLOBAL SECURITE ALIMENTAIRE DE NUTRITION, ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE
411-2-1-1-21	PROJET RIZ PLUS
411-2-1-2	Augmenter la productivité
411-2-1-2-01	Developper la filière rizicole
411-2-1-2-02	Augmenter la productivité par le développement du riz pluvial et des techniques performantes
411-2-1-2-03	Augmenter la production des semences améliorées, développer les recherches et techniques modèles
411-2-1-2-04	Appuyer et développer les filières à forte valeur ajoutée
411-2-1-2-05	Renforcer la prévention et la lutte contre les maladies et organismes nuisibles
411-2-1-2-06	Accompagner et appuyer les producteurs au niveau régional
411-2-1-2-07	LUTTE ANTIACRIDIE
411-2-1-2-08	PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO ENTREP. RURALES ET AUX ECONOMIES REGION DE M/CAR (PROSPERER)
411-2-1-2-09	APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANES ET SERVICES AGRICOLES
411-2-1-2-10	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)
411-2-1-2-11	FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE
411-2-1-2-12	AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)
411-2-1-2-13	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE A MADAGASCAR (PAPAM)
411-2-1-2-14	PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)
411-2-1-2-15	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET DE SECURISATION FONCIERE (CASEF)
411-2-1-2-16	APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD)
411-2-1-2-17	ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)
411-2-1-2-18	PROJET SATREPS
411-2-1-2-19	PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE
411-2-1-2-20	PDFA - PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES
411-2-1-2-21	PROGRAMME ENTREPRENEURIAL DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE - BAD
411-2-1-2-22	PROJET DE PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTE ET VIVRIERES
411-2-1-2-23	POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS)
411-2-1-2-24	PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEURS
411-2-1-2-25	PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLES COMPOSANTE 2 : APPUI A L'ACQUISITION DES INTRANTS ET MATERIELS AGRICOLES VIA DOKANY MORA HO AN'NY MPAMOKATRA (DMM)
411-2-1-2-26	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
411	Agriculture
411-2-1-2-27	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE
411-2-1-2-28	APPUI D'URGENCE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE, RIPOSTE ET CONTRÔLE INTEGRE DE LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE A MADAGASCAR
411-2-1-2-29	PROMOTION DES ACTIVES ET INNOVANTES EN PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SUD DE MADAGASCAR (PRO-ACTING)
411-2-1-2-30	ASSISTANCE PREPARATOIRE AU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE
411-2-1-2-31	ACQUISITION MACHINES AGRICOLES POUR LA RIZICULTURE ET LA MAÏSICULTURE
411-2-1-2-32	PROGRAMME DE COOPERATION SUD-SUD
411-2-1-2-33	PROJET DE MISE EN PLACE DE CENTRE AGRIBUSINESS
411-2-1-2-34	PROJET DE FOURNITURE DE MACHINES AGRICOLES POUR STIMULER LA PRODUCTION DE RIZ ET CULTURE D'EXPORTATION
411-2-1-2-35	PROGRAMME PAYS/APPUI AUX PETITS PAYSANS
411-2-1-2-36	PROJET D'APPUI POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE L'INDUSTRIALISATION DU SECTEUR RIZ A MADAGASCAR
411-2-1-2-37	PROJET D'APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES (PACPA)
411-2-1-2-38	PROGRAMME PAYS VOLET AGRICULTURE
411-2-1-2-39	PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS
411-2-1-2-40	DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES REGIONS BONGOLAVA, BETSIBOKA, MENABE ET ANALAMANGA
411-2-1-2-41	DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE
411-2-1-2-42	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENTS DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DES JEUNES
411-2-1-2-43	PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
411-2-1-2-44	PROGRAMME GLOBAL SECURITE ALIMENTAIRE DE NUTRITION, ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE
411-2-1-2-45	PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA
411-2-1-2-46	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)
411-2-1-2-47	PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LE SUD OUEST (PATASO)
411-2-1-2-48	N01- RENFORCEMENT DU SYSTEME DE CONTRÔLE DES PESTICIDES ET DE LA QUALITE DES VEGETAUX/PRODUITS VEGETAUX PAR LE CONTRÔLE DES CONTAMINANTS ET DES TOXINES
411-2-1-2-49	N02- PROJET D'APPUI A LA MISE EN PLACE CABIZ
411-2-1-2-50	N03- PROJET DE DEVELOPPEMENT DE SERVICES AGRICOLES DE PROXIMITE
411-2-1-2-51	N04- PROJET DE MISE EN PLACE DE CARTES DE PRODUCTEURS DIGITALISEES
411-2-1-2-52	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE SUR LES HAUTES TERRES
411-2-1-2-53	APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE
411-2-1-2-54	RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE
411-2-1-2-55	PROMOTION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES ET DE L'ARBORESTERIE FRUITIERE
411-2-1-2-56	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (AINA)
411-2-1-2-57	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE
411-2-1-2-58	APPUI A L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE
411-2-1-2-59	W03_ RENFORCEMENT DE LA NUTRITION DANS LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES INCLUSIVES (DEFIS-NORAD)
411-2-1-2-60	W04_ PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS LE SUD_
411-2-1-2-61	W05_ PROJET AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEURS MODERNES ET DE SERVICE DE MACHINES AGRICOLES AUX AGRICULTEURS (ex-PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEURS)
411-2-1-2-62	W06_ PROJET D'APPUI A LA RELANCE ET LE RELEVÉ AGRICOLE DANS LE SUD (PA2R)
411-2-1-2-63	W07_ PROJET DE MISE EN PLACE DE CENTRES COMMUNAUTAIRES DE SERRES (CCS)
411-2-1-2-64	W08_ TALAKY BE
411-2-1-2-65	TITRES VERTS
411-2-1-2-66	Assurer la disponibilité des données et le développement de la filière rizicole
411-2-1-2-67	Assurer l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'échelle nationale

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
412	Elevage
412-2	Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur élevage moderne
412-2-1	Assurer l'autosuffisance alimentaire en protéine
412-2-1-1	Augmenter la quantité de viande disponible
412-2-1-1-01	<i>Développer les filières à viande (bovins à viande, aviculture, porcicultures et petits ruminants)</i>
412-2-1-1-02	<i>PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERE PETIT RUMINANT AVICOLE ET APICOLE)</i>
412-2-1-1-03	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES</i>
412-2-1-1-04	<i>AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE PAR LE RESPECT DE LA PROTECTION ET DU BIEN-ETRE DES ANIMAUX</i>
412-2-1-1-05	<i>PROMOTION DE LA VALORISATION DES PRODUITS D'ELEVAGE POUR L'ALIMENTATION HUMAINE</i>
412-2-1-1-06	<i>APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS D'ELEVAGE</i>
412-2-1-1-07	<i>APPUI A LA PROMOTION DE L'ELEVAGE FAMILIAL ET AU RENFORCEMENT DES GGROUPEMENTS DES FEMMES RURALES</i>
412-2-1-2	Développer les filières prioritaires autres que la filière à viande
412-2-1-2-01	<i>Développer l'élevage de bovins laitier</i>
412-2-1-2-02	<i>Développer l'apiculture</i>
412-2-1-3	Assurer la santé des animaux
412-2-1-3-01	<i>Améliorer la prévention des maladie des animaux (vaccination, déparasitage, traitement)</i>
412-2-1-3-02	<i>Renforcer les capacites diagnostic des laboratoires</i>
412-2-2	Moderniser le secteur élevage
412-2-2-1	Améliorer la technologie et et les infrastructures d'élevage
412-2-2-1-01	<i>Mettre en place un système national d'identification et de traçabilité des bovins</i>
412-2-2-1-02	<i>Développer et appuyer les centres de reproduction et de recherche bovin</i>
412-2-2-1-03	<i>Construire des infrastructures aux normes</i>
412-2-2-1-04	<i>CONFORMITE DES SERVICES VETERINAIRES AUX NORMES INTERNATIONALES</i>
412-2-2-1-05	<i>EXTENSION DU SYSTÈME D'IDENTIFICATION LECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR</i>
412-2-2-1-06	<i>APPUI A LA VULGARISATION DE L'ELEVAGE D'EMBOUCHE</i>
412-2-2-1-07	<i>INTRODUCTION D'ANIMAUX D'ELEVAGE DE RACES PERFORMANTES</i>
412-2-2-1-08	<i>Mettre en place et gérer les bases de données sur la traçabilité et l'identification des animaux</i>
412-2-2-1-09	<i>TITRES VERTS</i>
412-2-2-1-10	<i>PUCE DE BOVIDE (BOLUS)</i>
412-2-2-1-11	<i>TSENAN'OMBY MANARAPENITRA</i>
412-2-2-2	Développer les marchés nationaux et internationaux des produits d'élevage
412-2-2-2-01	<i>Promouvoir un modèle d'élevage intensif et moderne impliquant le Secteur Privé</i>
412-2-2-2-02	<i>Mettre en place des unités de transformation et de valorisation des produits et sous-produits d'élevage</i>
412-2-2-2-03	<i>Faciliter la proximité des équipements pour la transformation locale des produits d'élevage</i>
412-2-2-2-04	<i>Promouvoir des modèles d'élevage contractuels "gagnant-gagnant" entre les Opérateurs privés et les petits et moyens éleveurs</i>
412-2-2-2-05	<i>Promouvoir des infrastructures d'accès aux marchés</i>
412-2-2-2-06	<i>Augmenter les produits d'élevage exportés</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
430	PECHE						
033	Administration et Coordination						
033-1	BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE						
033-1-1	Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère						
033-1-1-1	BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE						
	033-1-1-1-R1	Taux d'absorption de budget	%	100	100	-	-
033-1-1-2	SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE						
	033-1-1-2-R1	Personnel productif	NOMBRE	800	800	800	-
033-1-2	Promouvoir une gouvernance transparente et responsable						
033-1-2-1	GOUVERNANCE RENFORCEE						
	033-1-2-1-R1	Secteur halieutique développé	NOMBRE	1	1	-	-
033-1-2-2	TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES						
	033-1-2-2-R1	Code de la Pêche et de l'Aquaculture	NOMBRE	0	0	-	-
	033-1-2-2-R2	Décrets et arrêtés d'application mis à jour	NOMBRE	12	12	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
430	PECHE						
033	Administration et Coordination						
033-2	<u>ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE</u>						
033-2-1	Gérer de manière optimale la masse salariale						
033-2-1-1	Rémunération du personnel honorée à temps						
	033-2-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE					
430	PECHE					
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques					
408-2	Augmenter et assurer une bonne gestion de la production halieutique et aquacole, promouvoir l'économie bleue					
408-2-1	Augmenter la disponibilité des produits de pêche et de l'aquaculture					
408-2-1-1	Développer la pêche et l'aquaculture					
408-2-1-1-R1	Production halieutique réalisée	TONNE	170000	180000	180000	-
408-2-1-2	Moderniser le secteur pêche et aquaculture					
408-2-1-2-R1	Nombre d'Unités de transformation de produits halieutiques créés	NOMBRE	2	2	6	-
408-2-1-3	Améliorer l'accès des produits aux marchés					
408-2-1-3-R1	Le montant de la redevance est augmenté	MILLIERS ARIARY	20000	30000	30000	-
408-2-3	Promouvoir l'économie bleue et la gouvernance de l'Océan					
408-2-3-1	Diversifier les ressources à travers la valorisation de l'économie bleue					
408-2-3-1-R1	Villages des pêcheurs modernes mis en places	NOMBRE	1	2	4	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE					
480 AGRICULTURE ET ELEVAGE					
061 Administration et Coordination					
061-1 <u>Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage</u>					
061-1-2 Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur agriculture et élevage					
061-1-2-1 Gouvernance du secteur améliorée					
061-1-2-1-R1 Taux de performance annuel du Ministère	%	00	0	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE					
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE					
061	Administration et Coordination					
061-2	Améliorer la gestion et l'environnement institutionnel du Ministère					
061-2-1	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire des secteurs agriculture, élevage et pêche					
061-2-1-1	Assurer le pilotage des secteurs					
061-2-1-1-R1	Note de fonctionnalité de la chaîne PPBS	UNITÉ	65/100	65/100	70/100	-
061-2-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en oeuvre du PEM, de la politique et des stratégies du secteur AEP					
061-2-2-1	Assurer l'efficacité des fonctions de gestion					
061-2-2-1-R1	Ratio Fonctionnement/Investissement	RATIO	35/60	30/70	30/70	-
061-2-3	Moderniser le secteur agricole					
061-2-3-1	Développer l'Agribusiness					
061-2-3-1-R1	Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM) opérationnels	NOMBRE	50	50	10	-
061-2-3-1-R2	Zones d'Emergences Agricoles (ZEA) mises en place	NOMBRE	1	1	1	-
061-2-3-1-R3	Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) opérationnels	NOMBRE	5	5	5	-
061-2-3-2	Renforcer le socle de l'exportation des produits agricoles					
061-2-3-2-R1	Usines de transformation réhabilitées et opérationnelles	NOMBRE	3	3	2	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE						
411	Agriculture						
411-1	Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international						
411-1-4	Moderniser le secteur agricole						
411-1-4-1	Développer l'Agribusiness et le professionnalisme dans le secteur Agricole						
411-1-4-1-R1	Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) opérationnels		NOMBRE	5	5	5	5
411-1-4-1-R2	Zones d'Emergences Agricoles (ZEA) mises en place		NOMBRE	1	1	1	1
411-1-4-1-R3	Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM) opérationnels		NOMBRE	50	50	10	10
411-1-4-2	Renforcer le socle de l'exportation des produits agricoles						
411-1-4-2-R1	Usines de transformation réhabilitées et opérationnelles		NOMBRE	3	3	2	2

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE					
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE					
411	Agriculture					
411-2	Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne					
411-2-1	Assurer l'autosuffisance alimentaire en riz					
411-2-1-1	Etendre les superficies rizicoles exploitées					
411-2-1-1-R1	Superficies de Périmètres irrigués remise en état	HECTARE	100000	125000	180000	180000
411-2-1-1-R2	Superficies de nouveaux Périmètres irrigués aménagées	HECTARE	40000	30000	9000	9000
411-2-1-2	Augmenter la productivité					
411-2-1-2-R1	Production additionnelle de paddy	TONNE	1000000	1500000	2000000	2000000

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE					
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE					
412	Elevage					
412-2	Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur élevage moderne					
412-2-1	Assurer l'autosuffisance alimentaire en protéine					
412-2-1-1	Augmenter la quantité de viande disponible					
412-2-1-1-R1	Géniteurs performants produits	NOMBRE	2500	3000	5000	-
412-2-1-1-R2	Nombre de Vaches laitières performantes importées	NOMBRE	2500	1000	1000	0
412-2-1-2	Développer les filières prioritaires autres que la filière à viande					
412-2-1-2-R1	Nombre de têtes additionnelles de poulet gasy disponibles	NOMBRE	7000000	10000000	15000000	-
412-2-1-3	Assurer la santé des animaux					
412-2-1-3-R1	Animaux vaccinés toutes espèces confondues	NOMBRE	0	0	0	-
412-2-1-3-R2	Nombre de bovins vaccinés	NOMBRE	4500000	4500000	4500000	-
412-2-2	Moderniser le secteur élevage					
412-2-2-1	Améliorer la technologie et et les infrastructures d'élevage					
412-2-2-1-R1	Abattoirs manara-penitra construits	NOMBRE	15	40	70	-
412-2-2-1-R2	Nombre de têtes de bovin munis d'un système de traçabilité et/ou d'identification électronique infalsifiable	NOMBRE	1000000	4000000	6000000	-
412-2-2-2	Développer les marchés nationaux et internationaux des produits d'élevage					
412-2-2-2-R1	Fermes de bovin modernes et franchisées construites / réhabilitées	NOMBRE	4	5	6	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE		
440	ENVIRONNEMENT		
017	Administration et Coordination		
017-1	OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS		
017-1-1	OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS		
017-1-1-1	Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit		
	-	-	
017-1-1-2	Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés		
017-1-1-2-01	P.....	RÉNOVATION DE LA FORMATION AU SEIN DU MEEF POUR L'OUVERTURE DU CENTRE D'ANGAVOKELY	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
017	Administration et Coordination
017-2	AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES
017-2-1	AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS
017-2-1-1	LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT RENFORCES
017-2-1-1-01	CONSTRUCTION DES NOUVEAUX BUREAU ET LOGEMENTS DU DEPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT
017-2-1-1-02	Projet de Renforcement des capacités matérielles et humaines
017-2-1-1-03	Communication, sensibilisation et Education environnementale
017-2-1-2	FONCTION REGALIEENNE DE L'ADMINISTRATION ASSUREE
017-2-1-2-01	PAYER LES CHARGES DES PERSONNELS
017-2-1-2-02	ASSURER LES BESOINS PRIORITAIRES ET FONDAMENTAUX POUR OPERATIONNALISATION DE L'ADMINISTRATION
017-2-1-2-03	ASSURER LES BESOINS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION
017-2-1-2-04	PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES
017-2-1-2-05	REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DES PERSONNELS
017-2-1-2-06	TRANSFERER DE CREDITS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLCS
017-2-1-2-07	EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX COMMUNES
017-2-1-2-08	EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX SECTEURS PRIVES
017-2-1-3	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS
017-2-1-3-01	Appui à l'harmonisation de la gestion des ressources et la coordination du secteur Environnement
017-2-2	OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD
017-2-2-1	DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD
017-2-2-1-01	fonctionnement
017-2-Y	Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme
017-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
017-2-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

017 Administration et Coordination

017-3 Renforcer la bonne gouvernance du secteur Environnement pour le développement durable

017-3-1 Améliorer les cadres techniques matériels et humains

017-3-1-1 La décentralisation et la déconcentration de la gestion des ressources naturelles sont renforcées.

017-3-1-1-01 Construire et rénover des bâtiments administratifs

017-3-2 Renforcer le dispositif de formation

017-3-2-1 La performance des acteurs du secteur Environnement et du développement durable est optimisée

017-3-2-1-01 Opérationnaliser les dispositifs de formation

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	
440	ENVIRONNEMENT	
701	Gestion durable des ressources naturelles	
701-1	DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE	
701-1-1	PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE DEVELOPPEMENT	
701-1-1-1	LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU	
	701-1-1-1-01	T02 Centre d'application et de démonstration
	701-1-1-1-02	T03 Evaluation Environnementale Stratégique
	701-1-1-1-03	T04 Suivi des effets cumulatifs des Projets PIP
701-1-2	Promouvoir l'économie circulaire	
	701-1-2-1	la stratégie de lutte contre les menaces environnementales est promu
	-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
701	Gestion durable des ressources naturelles
701-2	OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES
701-2-1	OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES
701-2-1-1	LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE
701-2-1-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES À REMPLIR LES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES MONDIALES DANS LE CADRE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
701-2-1-1-02	Renforcement du réseau des nouvelles aires protégées à Madagascar
701-2-1-1-03	Suivi et restauration écologiques des écosystèmes naturels dégradés dans la région d'Analamanga
701-2-1-1-04	AMELIORATION DES CAPACITES D'ADAPTATION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES COMMUNAUTES RURALES
701-2-1-1-05	PAYER LES CHARGES DES PERSONNELS
701-2-1-1-06	ASSURER LES DEPENSES COURANTES
701-2-1-1-07	REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DES PERSONNELS
701-2-1-1-08	T05 Appui aux communautés locales de la Région d'Androy pour une gestion durable des ressources naturelles face à la vulnérabilité climatique
701-2-1-1-09	EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX SECTEURS PRIVES
701-2-1-1-10	INDEMNISER LES FORCES DE L'ORDRE
701-2-1-1-11	EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX COMMUNES
701-2-1-1-12	FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES ET LA BIODIVERSITE DE M/CAR
701-2-1-1-13	PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
701-2-1-1-14	FONDS D'INVESTISSEMENT PARCS NATIONAUX
701-2-1-1-15	RENFORCEMENT DES CONDITIONS ET CAPACITES D'ADAPTATION DURABLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE A MADAGASCAR
701-2-1-1-16	REDUCTION DES EMISSIONS DUES A LA DEFORESTATION ET DEGRADATION DES FORETS (REDD+)
701-2-1-1-17	RENFORCER LA RESILIENCE DU SECTEUR RIZ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
701-2-1-1-18	RÉHABILITATION ET PROTECTION DES SOLS
701-2-1-1-19	AMENAGEMENT ET GESTION INTEGREE DES BASSINS VERSANTS CRITIQUES D'ANDEKALEKA DE TSIAZOMPANIRY ET DE MAHAJAMBA
701-2-1-1-20	Maintien de l'intégrité écologique des écosystèmes au niveau des 22 régions de madagascar
701-2-1-1-21	Integration de la dimension environnementale dans tous les domaines
701-2-1-1-22	PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE PAR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE
701-2-1-1-23	RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIELES ET HUMAINES
701-2-1-1-24	PROJET DE RENFORCEMENT DES AIRES PROTEGEES ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA REGION DIANA (KOBABY)
701-2-1-1-25	RESTAURATION FORESTIERE ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE
701-2-1-1-26	GESTION PARTICIPATIVE ET DURABLE DES TERRES DANS LE MOYEN OUEST
701-2-1-1-27	CONSERVATION DES ESPECES CLES ENDEMIQUES MENANCEES ET DE VALEUR ECONOMIQUE ENVIRONNEMENT
701-2-1-1-28	ENVIRONNEMENT
701-2-1-1-29	PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
701-2-1-1-30	GÉNÉRALISATION DU MÉCANISME DE TRAÇABILITÉ, CERTIFICATION DES PRODUITS FORESTIERS
701-2-1-1-31	ELABORATION DE CONVENTION DE VALORISATION DES PFNL
701-2-1-1-32	DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR
701-2-1-1-33	CONSERVATION DE BIODIVERSITE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES
701-2-1-1-34	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'UTILISATION (BOIS PRECIEUX)
701-2-1-1-35	OCTROI DES LOTS FORESTIERS AMÉNAGÉS DANS LE CADRE DU KOLOALA
701-2-1-1-36	MISE À JOUR DES ZONAGES FORESTIERS RÉGIONAUX
701-2-1-1-37	mise en place et opérationnalisation d'un système de traçabilité des bois
701-2-1-1-38	Aménagement et gestion intégrée des bassins versants critiques d'Andekaleka de Tsiacompaniry et de Mahajamba
701-2-1-1-39	Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar
701-2-1-1-40	ASSURER LES BESOINS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION
701-2-1-1-41	TRANSFERTS DE CREDITS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	
440	ENVIRONNEMENT	
701	Gestion durable des ressources naturelles	
701-3	Renforcement de la resiliance et de la productivité du reseau de l'infrastructure vertes contribuant à la lutte contre le changement climatique	
701-3-1	Augmenter la surface couverte par le foret	
701-3-1-1	La restauration de la multifonctionnalité des paysages et des forets pour une meilleur préservation/conservation et utilisation durable des ressources naturelles est mise en œuvre à toutes les échelles des paysages	
701-3-1-1-01	<i>Produire des plants</i>	
701-3-1-1-02	<i>Mettre en place des pépinières de proximité</i>	
701-3-1-1-03	<i>Reboiser avec accès à la technologie</i>	
701-3-1-1-04	<i>Effectuer des suivis écologiques</i>	
701-3-2	Assurer la fonction regaliennne de l'Etat	
701-3-2-1	Application du principe de tolérance zéro face aux trafiques des ressources naturelles	
701-3-2-1-01	<i>Traiter les dossiers de délits</i>	
701-3-2-1-02	<i>Conduire des contrôles forestiers</i>	
701-3-3	Maitriser la déforestation et la dégradation des ressources naturelles	
701-3-3-1	la lutte contre le feu est renforcée a tous les niveaux	
701-3-3-1-01	<i>Renforcer la lutte contre les feux de brousse</i>	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy
704-1	<u>OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY</u>
704-1-1	PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES
704-1-1-1	LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES
704-1-1-1-01	<i>DEVELOPPER UN MANUEL POUR LE MECANISME DE PAIEMENT DES SERVICES ECOLOGIQUES</i>
704-1-1-1-02	<i>PROMOTION DES EMPLOIS VERTS</i>
704-1-1-1-03	<i>PROMOTION DU SYSTÈME DE LABEL VERT</i>
704-1-1-1-04	<i>DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES</i>
704-1-1-1-05	<i>PROMOTION DE LA FABRICATION ARTISANALE DE SAC, UNE ALTERNATIVE AUX UTILISATIONS DES SACHETS PLASTIQUES</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE		
440	ENVIRONNEMENT		
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy		
704-2	PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE		
704-2-2	PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE		
704-2-2-1	BONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES		
704-2-2-1-01	<i>RESTAURATION DE L'ECOSYSTEME DE SATRANA ET RAPHIA ET DE RAPHIA DANS LES REGIONS BOENY ET DIANA AU NORD OUEST DE MADAGASCAR</i>		
704-2-2-1-02	<i>RESTAURATION ET CONSERVATION DES VESTIGES DE FORETS DES HAUTES TERRES (FORETS TAPIA DE REGIONS ITASY)</i>		
704-2-2-1-03	<i>DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE VALORISATION DES DECHETS A MADAGASCAR</i>		
704-2-2-1-04	<i>Gestion Durable des mangroves</i>		
704-2-2-1-05	<i>villages écologiques</i>		
704-2-2-1-06	<i>promotion des énergies alternative</i>		
704-2-3	DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE		
704-2-3-2	STRATEGIE DE PARTENARIAT DEVELOPPE		
	-		
704-2-4	INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE		
704-2-4-3	INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE		
	-		
704-2-4-4	LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT		
	-		
704-2-4-5	LES INVESTISSEMENT SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT		
	-		
704-2-4-6	INTÉGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE POUR DD		
	-		
704-2-9	Promouvoir des mécanismes de financement innovant et de paiement des services écosystémiques		
704-2-9-1	Les mécanismes de financement innovant et durable sont développés		
	-		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy
704-3	Assurer la promotion de l'économie verte et la contribution des autres secteurs au développement économique national intégrant la dimension environnementale
704-3-1	Développer la valorisation rationnelle et durable des écosystèmes et des ressources naturelles
704-3-1-1	les initiative économique basées sur les différents services écosystémiques sont développés
	<i>704-3-1-1-01 Promouvoir les chaînes de valeurs à zéro déforestation</i>
704-3-2	Promouvoir l'utilisation des énergies alternatives
704-3-2-1	les acteurs de développement liés au secteurs Environnement sont soutenus dans le cadre de l'économie de l'environnement
	<i>704-3-2-1-01 Mettre en place des centres de tri et de valorisation des déchets</i>
	<i>704-3-2-1-02 Promouvoir l'utilisation des énergies alternatives</i>
	<i>704-3-2-1-03 Lutter contre la pollution de l'environnement</i>
704-3-3	Lutter contre la pollution
704-3-3-1	les acteurs de développement liés au secteur Environnement sont soutenus dans le cadre de l'économie de l'environnement (verte et circulaire)

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
440	ENVIRONNEMENT					
017	Administration et Coordination					
017-1	OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS					
017-1-1	OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS					
017-1-1-1	Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit					
017-1-1-1-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITE ET/OU CONSTRUIT	NOMBRE	2	2	-	-
017-1-1-2	Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés					
017-1-1-2-R1	Techniciens forestiers et environnementaux sortants de l'école d'Angavokely	NOMBRE	20	20	-	-
017-1-1-2-R2	THEMES DISPOSES	NOMBRE	31	33	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
440	ENVIRONNEMENT					
017	Administration et Coordination					
017-2	AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLES					
017-2-1	AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATERIELS ET HUMAINS					
017-2-1-1	LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT RENFORCES					
017-2-1-1-R2	THEMES DISPENSES	NOMBRE	31	33	-	-
017-2-1-2	FONCTION REGALIEENNE DE L'ADMINISTRATION ASSUREE					
017-2-1-2-R1	NOMBRE DE BASES DE DONNEES THEMATIQUES DISPONIBLES	NOMBRE	1	1	1	-
017-2-1-3	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS					
017-2-1-3-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD REHABILITES ET/OU CONSTRUITS	NOMBRE	2	2	-	-
017-2-1-3-R2	Batiments administratifs du MEDD rehabités et/ou construits et opérationnelles	NOMBRE	8	9	0	-
017-2-2	OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD					
017-2-2-1	DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD					
017-2-2-1-R1	TECHNICIENS FORESTIERS ET ENVIRONNEMENTAUX SORTANT DE L'ECOLE D'ANGAVOKELY	NOMBRE	20	20	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE						
440 ENVIRONNEMENT						
017 Administration et Coordination						
017-3 Renforcer la bonne gouvernance du secteur Environnement pour le développement durable						
017-3-1 Améliorer les cadres techniques matériels et humains						
017-3-1-1 La décentralisation et la déconcentration de la gestion des ressources naturelles sont renforcées.						
017-3-1-1-R1	Augmentation de STD disposant de bâtiment en bonne état	%	0	20	25	30
017-3-2 Renforcer le dispositif de formation						
017-3-2-1 La performance des acteurs du secteur Environnement et du développement durable est optimisée						
017-3-2-1-R1	Dispositif de formation opérationnel	NOMBRE	2	2	2	2

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE						
440	ENVIRONNEMENT						
701	Gestion durable des ressources naturelles						
701-1	DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE						
701-1-1	PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE DEVELOPPEMENT						
701-1-1-1	LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU						
	701-1-1-1-R1	PLAINTES ENVIRONNEMENTALES TRAITÉES	NOMBRE	42	44	-	-
701-1-2	Promouvoir l'économie circulaire						
701-1-2-1	la stratégie de lutte contre les menaces environnementales est promu						
	701-1-2-1-R1	Contrôles environnementales	NOMBRE	44	44	44	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE				
440	ENVIRONNEMENT				
701	Gestion durable des ressources naturelles				
701-2	OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES				
701-2-1	OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES				
701-2-1-1	LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE				
701-2-1-1-R2	FORMATION EN PLANIFICATION	NOMBRE	1	-	-
701-2-1-1-R4	PEPINIERES OPERATIONNELLES	NOMBRE	200	200	-
701-2-1-1-R6	CONTRÔLES EFFECTUES	NOMBRE	550	600	-
701-2-1-1-R7	PEPINIERES INSTALLEES	NOMBRE	0	0	-
701-2-1-1-R9	Plan de développement local intégrant les engagements internationaux suivant les trois conventions de Riod	NOMBRE	0	0	-
701-2-1-1-RA	SUPERFICIE REBOISÉE/RESTAURÉE	HA	40000	40000	-
701-2-1-1-RB	SUIVIS ÉCOLOGIQUES EFFECTUES	NOMBRE	78	84	-
701-2-1-1-RC	Superficie reboisée/restaurée	Ha	40000	40000	40000

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
440	ENVIRONNEMENT					
701	Gestion durable des ressources naturelles					
701-3	Renforcement de la resilience et de la productivité du reseau de l'infrastructure vertes contribuant à la lutte contre le changement climatique					
701-3-1	Augmenter la surface couverte par le foret					
701-3-1-1	La restauration de la multifonctionnalité des paysages et des forets pour une meilleur préservation/conservation et utilisation durable des ressources naturelles est mise en œuvre à toutes les échelles des paysages					
701-3-1-1-R1	couverture nationale de reboisement	%	0	11	12	15
701-3-2	Assurer la fonction regaliennne de l'Etat					
701-3-2-1	Application du principe de tolérance zéro face aux trafiques des ressources naturelles					
701-3-2-1-R1	dossier traité	%	-	70	80	100
701-3-3	Maitriser la déforestation et la dégradation des ressources naturelles					
701-3-3-1	la lutte contre le feu est renforcée a tous les niveaux					
701-3-3-1-R1	Réduction des feux de brousses	%	-	20	20	20

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
440	ENVIRONNEMENT					
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy					
704-1	OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY					
704-1-1	PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES					
704-1-1-1	LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES					
704-1-1-1-R1	SYSTEMES PSE TESTEES	NOMBRE	1	1	-	-
704-1-1-1-R2	GUIDES DE PSE ELABOREES	NOMBRE	1	1	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
440	ENVIRONNEMENT					
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy					
704-2	PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE					
704-2-2	PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE					
704-2-2-1	BONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES					
704-2-2-1-R1	FILIERES VERTES PROMUES	NOMBRE	5	5	5	-
704-2-3	DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE					
704-2-3-2	STRATEGIE DE PARTENARIAT DEVELOPPE					
704-2-3-2-R1	PROTOCOLE DE PARTENARIAT SIGNE	NOMBRE	3	3	3	-
704-2-4	INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE					
704-2-4-3	INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE					
704-2-4-3-R1	ACIVITES D'IEC ENVIRONNEMENTALES PROMUES	NOMBRE	20	23	-	-
704-2-4-3-R2	STRUCTURE DE L'INTEGRATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE RENFORCEE (CER, CIME)	NOMBRE	8	8	-	-
704-2-4-3-R3	Structures de l'integration du Developpement Durable operationnelles	NOMBRE	8	10	10	-
704-2-4-4	LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT					
704-2-4-4-R1	TEXTES SUR LA MISE EN COMPATIBILITES DES INVESTISSEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT MIS A JOUR ET ADOPTES	NOMBRE	1	1	-	-
704-2-4-4-R2	EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAL REALISEE	NOMBRE	50	50	-	-
704-2-4-5	LES INVESTISSEMENT SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT					
704-2-4-5-R1	Permis environnementales livrés	NOMBRE	30	35	40	-
704-2-4-6	INTÉGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE POUR DD					
704-2-4-6-R1	Structures de l'integration du Developpement Durable operationnelles	NOMBRE	8	10	10	-
704-2-9	Promouvoir des mécanismes de financement innovant et de paiement des services écosystémiques					
704-2-9-1	Les mécanismes de financement innovant et durable sont développés					
704-2-9-1-R1	Mécanisme de financement identifiés	NOMBRE	4	4	4	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE						
440	ENVIRONNEMENT						
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy						
704-3	<u>Assurer la promotion de l'économie verte et la contribution des autres secteurs au développement économique national intégrant la dimension environnementale</u>						
704-3-1	Développer la valorisation rationnelle et durable des écosystèmes et des ressources naturelles						
704-3-1-1	les initiative économique basées sur les différents services écosystémiques sont développés						
	704-3-1-1-R1	Emplois verts décente créés	NOMBRE	0	15	30	0
704-3-2	Promouvoir l'utilisation des énergies alternatives						
704-3-2-1	les acteurs de développement liés au secteurs Environnement sont soutenus dans le cadre de l'économie de l'environnement						
	704-3-2-1-R1	Main d'œuvre mobilisés	NOMBRE	-	600	600	600
704-3-3	Lutter contre la pollution						
704-3-3-1	les acteurs de développement liés au secteur Environnement sont soutenus dans le cadre de l'économie de l'environnement (verte et circulaire)						
	704-3-3-1-R1	Investissement compatible à l'environnement	NOMBRE	0	55	60	70
	704-3-3-1-R2	Énergie alternative promues	NOMBRE	-	20	25	30

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

48	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
061	Administration et Coordination
061-3	Améliorer la gestion et l'environnement institutionnel du Ministère
061-3-1	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire des secteurs agriculture et élevage
061-3-1-1	Assurer le pilotage des secteurs
061-3-1-1-01	Activité 1- Piloter la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat pour le secteur Agriculture
061-3-1-1-02	Activité 2- Piloter la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat pour le secteur Elevage
061-3-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en oeuvre du PEM, de la politique et des stratégies du secteur AE
061-3-2-1	Assurer l'efficacité des fonctions de gestion
061-3-2-1-01	Activité 1 - Favoriser la sécurisation foncière
061-3-2-1-02	Activité 2-Elaborer et étudier les textes législatifs et réglementaires
061-3-2-1-03	Activité 3- Optimiser la gestion des ressources humaines
061-3-2-1-04	Activité 4-Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution financière du Ministère
061-3-2-1-05	Activité 5-Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère
061-3-2-1-06	Activité 6- Assurer la communication des activités du Ministère
061-3-2-1-07	Activité 7- Assurer la Gestion des Systèmes d'Informations et de la Digitalisation
061-3-2-1-08	Activité 8- Contrôler et faire un audit interne
061-3-2-1-09	Activité 9-Assurer et gérer les passations de marché public
061-3-2-1-10	Activité 10- Assurer la veille en lien avec le changement climatique et en réponse aux urgences
061-3-2-1-11	Activité 11- Alimenter les bases de données sur la statistique Agricole
061-3-2-1-12	Activité 12- Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère
061-3-2-1-13	Activité 13- Assurer l'appui aux projets présidentiels
061-3-2-1-14	385_PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
061-3-2-1-15	395_NOUVEAUX PROJETS D'EMERGENCE
061-3-2-1-16	RENFORCEMENT DE LA NUTRITION DANS LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES INCLUSIVES (DEFIS-NORAD)
061-3-2-1-17	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS LE SUD
061-3-2-1-18	PROJET D'APPUI A LA RELANCE ET LE RELEVÉ AGRICOLE DANS LE SUD (PA2R)
061-3-2-1-19	PROJET DE MISE EN PLACE DE CENTRES COMMUNAUTAIRES DE SERRES (CCS)
061-3-2-1-20	TALAKY BE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

48	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
411	Agriculture
411-3	Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne
411-3-1	Assurer l'autosuffisance alimentaire en riz
411-3-1-1	Etendre les superficies rizicoles exploitées
411-3-1-1-01	Activité 1- Aménager de nouveaux Périmètres Irrigués
411-3-1-1-02	Activité 2- Remettre en état les Périmètres Irrigués
411-3-1-1-03	PROGRAMME DE LUTTE ANTI-EROSIVE
411-3-1-1-04	FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRIQUES
411-3-1-1-05	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY
411-3-1-1-06	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO)
411-3-1-1-07	AMENAGEMENT HYDROAGRIQUE DE BEBOKA
411-3-1-1-08	EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II
411-3-1-1-09	AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A M/CAR
411-3-1-1-10	PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA
411-3-1-1-11	PROJET D'AGRICULTURE DURABLE PAR UNE APPROCHE PAYSAGE (PADAP)
411-3-1-1-12	371_PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA
411-3-1-1-13	TRAVAUX DE REHABILITATION DU PERIMETRE DE DABARA, REGION DE MENABE
411-3-1-1-14	PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE BEKAPILA
411-3-1-1-15	PROGRAMME PAYS/APPUI AUX PETITS PAYSANS
411-3-1-1-16	PROJET D'APPUI POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE L'INDUSTRIALISATION DU SECTEUR RIZ A MADAGASCAR
411-3-1-1-17	PROJET D'APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES (PACPA)
411-3-1-1-18	PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
411-3-1-1-19	PROGRAMME GLOBAL SECURITE ALIEMENTAIRE DE NUTRITION, ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE
411-3-1-1-20	PROJET RIZ PLUS
411-3-1-1-21	RENFORCEMENT DE LA NUTRITION DANS LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES INCLUSIVES (DEFIS-NORAD)
411-3-1-1-22	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS LE SUD
411-3-1-1-23	PROJET AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEURS MODERNES ET DE SERVICE DE MACHINES AGRICOLES AUX AGRICULTEURS (ex-PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEURS)
411-3-1-1-24	PROJET D'APPUI A LA RELANCE ET LE RELEVÉ AGRICOLE DANS LE SUD (PA2R)
411-3-1-1-25	PROJET DE MISE EN PLACE DE CENTRES COMMUNAUTAIRES DE SERRES (CCS)
411-3-1-1-26	TALAKY BE
411-3-1-1-27	TITRE VERT VOLET AGRICULTURE
411-3-1-1-28	TITRE VERT
411-3-1-2	Augmenter la productivité
411-3-1-2-01	Activité 1- Assurer la disponibilité des données et le développement de la filière rizicole
411-3-1-2-02	Activité 2- Augmenter la productivité par le développement du riz pluvial et des techniques performantes
411-3-1-2-03	Activité 3- Augmenter la production des semences améliorées, développer les recherches et techniques modèles
411-3-1-2-04	Activité 4- Appuyer et développer les filières à forte valeur ajoutée
411-3-1-2-05	Activité 5- Assurer l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'échelle nationale
411-3-1-2-06	Activité 6- Renforcer la prévention et la lutte contre les maladies et organismes nuisibles
411-3-1-2-07	Activité 7- Accompagner et appuyer les producteurs au niveau régional
411-3-1-2-08	LUTTE ANTIACRIDIEUNE
411-3-1-2-09	PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO ENTREP. RURALES ET AUX ECONOMIES REGION DE M/CAR (PROSPERER)
411-3-1-2-10	APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANES ET SERVICES AGRICOLES
411-3-1-2-11	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)
411-3-1-2-12	FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE
411-3-1-2-13	AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)
411-3-1-2-14	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE A MADAGASCAR (PAPAM)
411-3-1-2-15	PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)
411-3-1-2-16	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET DE SECURISATION FONCIERE (CASEF)
411-3-1-2-17	APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD)

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

48	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE	
480	AGRICULTURE ET ÉLEVAGE	
411	Agriculture	
	411-3-1-2-18	ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)
	411-3-1-2-19	PROJET SATREPS
	411-3-1-2-20	PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE
	411-3-1-2-21	PDFA - PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES
	411-3-1-2-22	PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE - BAD
	411-3-1-2-23	351_PROJET DE PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTE ET VIVRIERES
	411-3-1-2-24	POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS)
	411-3-1-2-25	PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEURS
	411-3-1-2-26	PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLES COMPOSANTE 2 : APPUI A L'ACQUISITION DES INTRANTS ET MATERIELS AGRICOLES VIA DOKANY MORA HO AN'NY MPAMOKATRA (DMM)
	411-3-1-2-27	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE
	411-3-1-2-28	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE
	411-3-1-2-29	APPUI D'URGENCE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE, RIPOSTE ET CONTRÔLE INTEGRE DE LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE A MADAGASCAR
	411-3-1-2-30	PROMOTION DES ACTIVES ET INNOVANTES EN PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SUD DE MADAGASCAR (PRO-ACTING)
	411-3-1-2-31	ASSISTANCE PREPARATOIRE AU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE
	411-3-1-2-32	ACQUISITION MACHINES AGRICOLES POUR LA RIZICULTURE ET LA MAÏSICULTURE
	411-3-1-2-33	PROGRAMME DE COOPERATION SUD-SUD
	411-3-1-2-34	PROJET DE MISE EN PLACE DE CENTRE AGRIBUSINESS
	411-3-1-2-35	PROJET DE FOURNITURE DE MACHINES AGRICOLES POUR STIMULER LA PRODUCTION DE RIZ ET CULTURE D'EXPORTATION
	411-3-1-2-36	N01_RENFORCEMENT DU SYSTEME DE CONTRÔLE DES PESTICIDES ET DE LA QUALITE DES VEGETAUX/PRODUITS VEGETAUX PAR LE CONTRÔLE DES CONTAMINANTS ET DES TOXINES
	411-3-1-2-37	N02_PROJET D'APPUI A LA MISE EN PLACE CABIZ
	411-3-1-2-38	N03_PROJET DE DEVELOPPEMENT DE SERVICES AGRICOLES DE PROXIMITE
	411-3-1-2-39	N04_PROJET DE MISE EN PLACE DE CARTES DE PRODUCTEURS DIGITALISEES
	411-3-1-2-40	S06_PROGRAMME PAYS/APPUI AUX PETITS PAYSANS
	411-3-1-2-41	S17_PROJET D'APPUI POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE L'INDUSTRIALISATION DU SECTEUR RIZ A MADAGASCAR
	411-3-1-2-42	S18_PROJET D'APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES (PACPA)
	411-3-1-2-43	PROGRAMME PAYS VOLET AGRICULTURE
	411-3-1-2-44	PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS
	411-3-1-2-45	DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES REGIONS BONGOLAVA, BETSIBOKA, MENABE ET ANALAMANGA
	411-3-1-2-46	378_DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE
	411-3-1-2-47	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENTS DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DES JEUNES
	411-3-1-2-48	S21_PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
	411-3-1-2-49	S22_PROGRAMME GLOBAL SECURITE ALIMENTAIRE DE NUTRITION, ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE
	411-3-1-2-50	PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA
	411-3-1-2-51	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)
	411-3-1-2-52	PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LE SUD OUEST (PATASO)
	411-3-1-2-53	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE SUR LES HAUTES TERRES
	411-3-1-2-54	FOOD FOR PROGRESS
411-3-2	Moderniser le secteur agricole	
	411-3-2-1	Développer l'Agribusiness et le professionnalisme dans le secteur Agricole
	411-3-2-1-01	Activité 1- Mettre en place et opérationnaliser des Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM)
	411-3-2-1-02	Activité 2- Mettre en place des Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) et développer un système d'information numérique sur les producteurs
	411-3-2-1-03	Activité 3- Mettre en place des Zones d'Émergence Agricole (ZEA), des Zones de Transformation Agricole (ZTA) et des Entreprises Franches de Transformation Agricoles (EFTA)
	411-3-2-1-04	Activité 4- Développer la recherche Agricole axée sur les exigences agronomiques et commerciales
	411-3-2-1-05	Activité 5- Rénover les systèmes de formations professionnelles Agricoles et de recyclage
	411-3-2-1-06	Activité 6- Mettre en place un environnement favorable à l'entrepreneuriat en milieu rural
	411-3-2-1-07	Activité 7- Renforcer le dispositif de financement rural (FDA, FEL, AMPA)
	411-3-2-2	Renforcer le socle de l'exportation des produits agricoles
	411-3-2-2-01	Activité 1- Renforcer le développement de l'agriculture biologique et la promotion des produits "Made in Madagascar" sur le marché international

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

48 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

411 Agriculture

411-3-2-2-02

Activité 2- Augmenter les produits agricoles exportés

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

48	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
412	Elevage
412-3	Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur élevage moderne
412-3-1	Assurer l'autosuffisance alimentaire en protéine
412-3-1-1	Augmenter la quantité de viande disponible
412-3-1-1-01	Activité 1 - Développer les filières à viande (bovins à viande, aviculture, porcicultures et petits ruminants)
412-3-1-1-02	354_PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERE PETIT RUMINANT AVICOLE ET APICOLE)
412-3-1-1-03	355_PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
412-3-1-1-04	362_APPUI A LA PROMOTION DE L'ELEVAGE FAMILIAL ET AU RENFORCEMENT DES GGROUPEMENTS DES FEMMES RURALES
412-3-1-1-05	365_AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE PAR LE RESPECT DE LA PROTECTION ET DU BIEN-ETRE DES ANIMAUX
412-3-1-1-06	388_PROMOTION DE LA VALORISATION DES PRODUITS D'ELEVAGE POUR L'ALIMENTATION HUMAINE
412-3-1-1-07	389_APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS D'ELEVAGE
412-3-1-2	Développer les filières prioritaires autres que la filière à viande
412-3-1-2-01	Activité 1 - Développer l'élevage de bovins laitier
412-3-1-2-02	Activité 2 - Développer l'apiculture
412-3-1-2-03	N06_PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAITIERE
412-3-1-3	Assurer la santé des animaux
412-3-1-3-01	Activité 1 - Améliorer la prévention des maladie des animaux (vaccination, déparasitage, traitement)
412-3-1-3-02	Activité 2- Renforcer les capacites diagnostic des laboratoires
412-3-2	Moderniser le secteur élevage
412-3-2-1	Améliorer la technologie et et les infrastructures d'élevage
412-3-2-1-01	Activité 1 - Mettre en place un système national d'identification et de traçabilité des bovins
412-3-2-1-02	Activité 2 - Développer et appuyer les centres de reproduction et de recherche bovin
412-3-2-1-03	Activité 3 - Construire des infrastructures aux normes
412-3-2-1-04	Activité 4 - Mettre en place et gérer les bases de données sur la traçabilité et l'identification des animaux
412-3-2-1-05	CONFORMITE DES SERVICES VETERINAIRES AUX NORMES INTERNATIONALES
412-3-2-1-06	370_EXTENSION DU SYSTÈME D'IDENTIFICATION LECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR
412-3-2-1-07	391_APPUI A LA VULGARISATION DE L'ELEVAGE D'EMBOUCHE
412-3-2-1-09	PUCE DE BOVIDE (BOLUS)
412-3-2-1-10	TSENAN'OMBY MANARAPENITRA
412-3-2-1-11	INFRASTRUCTURES DE BOVIDES AUX NORMES
412-3-2-1-12	TITRE VERT VOLET ELEVAGE
412-3-2-1-13	EXTENSION DU SYSTEME D'IDENTIFICATION ELECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR
412-3-2-2	Développer les marchés nationaux et internationaux des produits d'élevage
412-3-2-2-01	Activité 1 - Mettre en place des unités de transformation et de valorisation des produits et sous-produits d'élevage
412-3-2-2-02	Activité 2- Augmenter les produits d'élevage exportés
412-3-2-2-03	Activité 3- Promouvoir un modèle d'élevage intensif et moderne impliquant le Secteur Privé
412-3-2-2-04	Activité 4- Faciliter la proximité des équipements pour la transformation locale des produits d'élevage
412-3-2-2-05	Activité 5- Promouvoir des infrastructures d'accès aux marchés
412-3-2-2-06	Activité 6- Augmenter les produits d'élevage exportés

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
48	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE						
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE						
061	Administration et Coordination						
061-3	Améliorer la gestion et l'environnement institutionnel du Ministère						
061-3-1	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire des secteurs agriculture et élevage						
061-3-1-1	Assurer le pilotage des secteurs						
	061-3-1-1-R1	Taux de performance annuel du Ministère	Taux (%)	100%	100%	100%	100%
061-3-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en oeuvre du PEM, de la politique et des stratégies du secteur AE						
061-3-2-1	Assurer l'efficacité des fonctions de gestion						
	061-3-2-1-R2	Nombre des travaux d'audit et de contrôle réalisés	NOMBRE	60	60	60	60
	061-3-2-1-R3	Plan de travail annuel validé	NOMBRE	1	1	1	1
	061-3-2-1-R3	Taux d'exécution budgétaire	Taux (%)	100%	100%	100%	100%

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
48	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE					
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE					
411	Agriculture					
411-3	Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne					
411-3-1	Assurer l'autosuffisance alimentaire en riz					
411-3-1-1	Etendre les superficies rizicoles exploitées					
411-3-1-1-R1	Superficies de nouveaux Périmètres irrigués aménagés	HECTARE	40000	30 000	9000	9000
411-3-1-1-R2	Superficies de Périmètres irrigués remise en état	HECTARE	100000	125000	180000	180000
411-3-1-2	Augmenter la productivité					
411-3-1-2-R1	Production additionnelle de paddy	TONNES	1000000	1500000	2000000	2000000
411-3-2	Moderniser le secteur agricole					
411-3-2-1	Développer l'Agribusiness et le professionnalisme dans le secteur Agricole					
411-3-2-1-R1	Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) opérationnels	NOMBRE	5	5	5	5
411-3-2-1-R2	Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM) opérationnels	NOMBRE	50	50	10	10
411-3-2-1-R3	Zones d'Emergences Agricoles (ZEA) mises en place	NOMBRE	1	1	1	1
411-3-2-2	Renforcer le socle de l'exportation des produits agricoles					
411-3-2-2-R1	Usines de transformation réhabilitées et opérationnelles	NOMBRE	3	3	2	2

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
48	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE					
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE					
412	Elevage					
412-3	Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur élevage moderne					
412-3-1	Assurer l'autosuffisance alimentaire en protéine					
412-3-1-1	Augmenter la quantité de viande disponible					
412-3-1-1-R1	Nombre de Vaches laitières performantes importées	NOMBRE	2500	1000	1000	1000
412-3-1-2	Développer les filières prioritaires autres que la filière à viande					
412-3-1-2-R1	Nombre de têtes additionnelles de poulet	NOMBRE	7000000	10000000	15000000	15000000
412-3-1-3	Assurer la santé des animaux					
412-3-1-3-R1	Nombre de bovins vaccinés	NOMBRE	4500000	4500000	4500000	4500000
412-3-2	Moderniser le secteur élevage					
412-3-2-1	Améliorer la technologie et les infrastructures d'élevage					
412-3-2-1-R1	Abattoirs manara-penitra construits	NOMBRE	15	40	70	70
412-3-2-1-R2	Nombre de têtes de bovin munis d'un système de traçabilité et/ou d'identification électronique infalsifiable	NOMBRE	1000000	4000000	6000000	6000000
412-3-2-2	Développer les marchés nationaux et internationaux des produits d'élevage					
412-3-2-2-R1	Fermes de bovin modernes et franchisées construites / réhabilitées	NOMBRE	4	5	6	6

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

49	MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE
430	PECHE
033	Administration et Coordination
033-3	BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE
033-3-1	Gérer de manière efficiente les ressources du ministère
033-3-1-1	Budget du Ministère bien géré
033-3-1-1-01	<i>Elaborer, gérer, suivre le budget du Ministère</i>
033-3-1-2	Renforcement de capacité en matière logistique et technique
033-3-1-2-01	<i>Matériels dotés</i>
033-3-1-3	Situation administrative du personnel en règle
033-3-1-3-01	<i>Gestion du personnel efficace</i>
033-3-1-3-02	<i>Personnel productif</i>
033-3-2	Assurer l'efficacité des fonctions de gestion
033-3-2-1	Bonne gestion de la politique de l'Etat
033-3-2-1-01	<i>Efficacité de gestion de denier public</i>
033-3-2-2	Pilotage des secteurs assurés
033-3-2-2-01	<i>Performance amélioré</i>
033-3-3	Elaborer, Analyser et Réformer le cadre juridique du secteur pêche et d'économie bleue
033-3-3-1	Cadre juridique élaboré, traité , mise à jour et effectif
033-3-3-1-01	<i>Textes législatifs et réglementaires adoptés</i>
033-3-4	Gérer de manière optimale la masse salariale
033-3-4-1	Rémunération du personnel honorée à temps
-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

49	MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE
430	PECHE
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques
408-3	AUGMENTER ET ASSURER UNE BONNE GESTION DE LA PRODUCTION HALIEUTIQUE , AQUACOLE ET PROMOUVOIR L'ECONOMIE BLEUE
408-3-1	Augmenter la disponibilité des produits de la pêche et de l'aquaculture
408-3-1-1	pêche continentale, maritime et l'aquaculture développé
408-3-1-1-01	<i>Augmenter la production annuelle du lac</i>
408-3-1-1-02	<i>PROJET D'AQUACULTURE DURABLE A MADAGASCAR</i>
408-3-1-1-03	<i>Restauration de l'écosystème marin</i>
408-3-1-1-04	<i>Moderniser le secteur pêche et aquaculture</i>
408-3-1-1-05	<i>Construire et réhabiliter des Infrastructures aux normes pour le secteur pêche et aquaculture</i>
408-3-1-1-06	<i>SWIOFISH</i>
408-3-1-1-08	<i>Augmenter la quantité des produits collectés et exportés</i>
408-3-2	Promouvoir l'économie bleue
408-3-2-1	Mise en concertation de toutes les parties prenantes et des promoteurs de l'économie bleue à Madagascar
408-3-2-1-01	<i>Promouvoir l'économie bleue à travers des concertations</i>
408-3-2-1-02	<i>Organiser une journée de célébration</i>
408-3-3	Planifier la gestion de la conservation et l'exploitation des écosystèmes
408-3-3-1	Espace marine planifiée
408-3-3-1-01	<i>Cartographier des zones marines (eaux intérieures)</i>
408-3-3-1-02	<i>Lancer les processus de délimitation de l'espace maritime</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
49	MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE					
430	PECHE					
033	Administration et Coordination					
033-3	BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE					
033-3-1	Gérer de manière efficiente les ressources du ministère					
033-3-1-1	Budget du Ministère bien géré					
033-3-1-1-R1	Taux d'absorption de budget	%	-	100	100	100
033-3-1-1-R2	Quitus	NOMBRE	-	1	1	1
033-3-1-2	Renforcement de capacité en matière logistique et technique					
033-3-1-2-R1	Matériels dotés	NOMBRE	371	-	-	-
033-3-1-3	Situation administrative du personnel en règle					
033-3-1-3-R1	Personnel productif	NOMBRE	572	600	700	800
033-3-1-3-R2	Gestion du personnel efficace	%	100	100	100	100
033-3-2	Assurer l'efficacité des fonctions de gestion					
033-3-2-1	Bonne gestion de la politique de l'Etat					
033-3-2-1-R1	Efficacité de gestion de denier public	%	-	100	100	100
033-3-2-1-R2	Transfert aux Organismes rattachés (AMPA, ASH, CSP, USTA, CDA, URL, CEDP, OEPA, CDPHM) réalisés	%	100	100	100	100
033-3-2-2	Pilotage des secteurs assurés					
033-3-2-2-R1	Performance amélioré	%	100	100	100	100
033-3-3	Elaborer, Analyser et Réformer le cadre juridique du secteur pêche et d'économie bleue					
033-3-3-1	Cadre juridique élaboré, traité, mise à jour et effectif					
033-3-3-1-R1	Textes législatifs et réglementaires adoptés	NOMBRE	-	30	30	30
033-3-4	Gérer de manière optimale la masse salariale					
033-3-4-1	Rémunération du personnel honorée à temps					
033-3-4-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de solde	%	0	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
49	MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE						
430	PECHE						
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques						
408-3	AUGMENTER ET ASSURER UNE BONNE GESTION DE LA PRODUCTION HALIEUTIQUE , AQUACOLE ET PROMOUVOIR L'ECONOMIE BLEUE						
408-3-1	Augmenter la disponibilité des produits de la pêche et de l'aquaculture						
408-3-1-1	pêche continentale, maritime et l'aquaculture développé						
	408-3-1-1-R1	Le montant de la redevance est augmenté	MILLIERS ARIARY	0	30000	3000	-
	408-3-1-1-R2	Bateau de pêcheur	NOMBRE	-	400	-	-
	408-3-1-1-R3	Production halieutique réalisée	TONNES	170000	180000	180000	-
	408-3-1-1-R4	Centres frigorifiques	NOMBRE	0	4	-	-
408-3-2	Promouvoir l'économie bleue						
408-3-2-1	Mise en concertation de toutes les parties prenantes et des promoteurs de l'économie bleue à Madagascar						
	408-3-2-1-R1	Atelier de promotion de l'économie bleue	NOMBRE	0	1	1	1
	408-3-2-1-R2	L'économie bleue connue au niveau National	NOMBRE	0	1	1	1
	408-3-2-1-R3	Célébration de la Journée mondiale de l'océan et de la pêche	NOMBRE	-	2	2	2
408-3-3	Planifier la gestion de la conservation et l'exploitation des écosystèmes						
408-3-3-1	Espace marine planifiée						
	408-3-3-1-R1	Cartographie des activités en mer disponible	NOMBRE	-	1	1	1

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
510	ENERGIE
031	Administration et coordination
031-2	RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC
031-2-1	PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE
031-2-1-1	LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE
<i>031-2-1-1-01</i>	<i>PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES</i>
<i>031-2-1-1-02</i>	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES</i>
031-2-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
031-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
<i>031-2-Y-Y-99</i>	<i>Nouveaux projets d'Emergence</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
510	ENERGIE
031	Administration et coordination
031-3	<u>PROMOUVOIR L'AVENEMENT DE SOCIETES PACIFIQUES ET OUVERTES A TOUS AUX FINS DU DEVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCES DE TOUS A LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, A TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES A TOUS</u>
031-3-1	<u>AMELIORER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES</u>
031-3-1-1	LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE
031-3-1-1-01	<i>"PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES"</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
510	ENERGIE
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales
203-1	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE
203-1-1	GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES
203-1-1-1	LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES
203-1-1-1-01	PROJET DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE BOIS ENERGIE
203-1-1-1-02	PROJET DE CONSTRUCTION DU BARRAGE HYDRAULIQUE D'ANTETEZAMBATO
203-1-1-1-03	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE HYDROELECTRIQUE A AMBODIROKA
203-1-1-1-04	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO
203-1-1-1-05	PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA)
203-1-1-1-06	ELECTRIFICATION HYBRIDE A MADAGASCAR
203-1-1-1-07	PROJET DE CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À PARTIR DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
203-1-1-1-08	PROGRAMME D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES RURAUX ISOLES PAR SYSTEME SOLAIRE DOMESTIQUE
203-1-1-1-09	PROMOTION DE ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIES (ÉTHANOL, BIOGAZ,,,
203-1-1-1-10	ENERGY SOLAIRE
203-1-1-1-11	GESTION DURABLE DU BOIS ÉNERGIE
203-1-1-1-12	PROJET ENERGIE RENOUVELABLE - BAD
203-1-1-1-13	PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU BIOÉNERGIE
203-1-1-1-14	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANSLES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR
203-1-1-2	LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE
203-1-1-2-01	PROGRAMME DE MAITRISE DE L'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
203-1-1-2-02	PROGRAMME DE GOUVERNANCE DU SECTEUR ÉNERGIE
203-1-1-2-03	COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS TECHNIQUES
203-1-1-2-04	NORMALISATION ET RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU SECTEUR ÉNERGIE
203-1-1-2-05	MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES A USAGE DOMESTIQUE
203-1-1-2-06	ELABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE
203-1-1-2-07	DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LES PTF ET LES AUTRES INSTITUTIONS
203-1-2	SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE
203-1-2-1	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS
203-1-2-1-01	PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES SITES HYDROÉLECTRIQUES
203-1-2-1-02	DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES PHASE (XI E FED)
203-1-2-1-03	PROJET ANDEKALEKA
203-1-2-1-04	PROJET ÉLECTRIFICATION RURALE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (PERER)
203-1-2-1-05	PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE HYDROÉLECTRIQUE DE RANOMAFANA SUR L'IKOPA(SINOHYDRO)
203-1-2-1-06	LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES A L'UNIVERSITE DE TOLIARY
203-1-2-1-07	PROJET DE DISTRIBUTION MASSIVE DE KIT SOLAIRE
203-1-2-1-08	PREMIER PROJET PILOTE PPP PROJET HYDROELECTRIQUE DE SAHALANONA
203-1-2-1-09	MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE D'ANTAFOFIBE
203-1-2-1-10	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE PROCESSUS D'ÉLECTRIFICATION
203-1-2-1-11	ELABORATION DES DOCUMENTS DE PROJETS RELATIVE AU PROJET GROUPE ET SUIVI
203-1-2-1-12	PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE A MADAGASCAR
203-1-2-1-13	PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE A MADAGASCAR-PHASE 2 (PRIRTEM II)
203-1-2-1-14	PROJET D'IMPORTATION DE COMPTEURS PREPAYES
203-1-2-1-15	PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA)
203-1-2-2	LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT
203-1-2-2-01	PIC II
203-1-2-2-02	PAGOSE
203-1-2-2-03	ELECTRIFICATION RURALE
203-1-2-2-04	RENFORCEMENT RIA
203-1-2-2-05	LEAST-COST ELECTRICITY ACCESS DEVELOPMENT PROJECT - LEAD
203-1-2-2-06	SCALING SOLAR
203-1-2-2-07	PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE ET DE CONTINUTE DE FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

510 ENERGIE

203 Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales

203-1-2-2-08 ENERGY ACCES EXPANSION

203-1-2-2-09 MISE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION DES FEMMES INGÉNIEURS SOLAIRES

203-1-2-2-10 REDRESSEMENT ET RESTRUCTURATION DE LA JIRAMA

203-1-2-2-11 INTERCONNEXION ANTSIRABE AMBOSITRA

203-1-2-2-12 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
510	ENERGIE
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales
203-2	GARANTIR L'ACCES DE TOUS A DES SERVICES ENERGETIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES A UN COUT ABORDABLE
203-2-1	EXPLOITER LES AUTRES SOURCES D'ENERGIE
203-2-1-1	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS
203-2-1-1-01	MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATEGIE D'ECLAIRAGE COHERENTE AVEC LES ATTENTES SOCIETALES ACTUELLES
203-2-1-1-02	DOTER LES MENAGES D'UN SYSTÈME D'ELECTRIFICATION SOLAIRE AUTONOME
203-2-1-1-03	PROJET DE CONSTRUCTION DU BARRAGE HYDRAULIQUE D'ANTETEZAMBATO
203-2-1-1-04	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE HYDROELECTRIQUE A AMBODIROKA
203-2-1-1-05	ELECTRIFICATION HYBRIDE A MADAGASCAR
203-2-1-1-06	PROJET DE CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À PARTIR DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
203-2-1-1-07	PROJET ELECTRIFICATION RURALE PAR LES ENERGIES RENOUVELABLES
203-2-1-1-08	PROJET D'AMENAGEMENT DU SITE HYDROELECTRIQUE DE RANOMAFANA SUR L'IKOPA (SINOHYDRO)
203-2-1-1-09	LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES A L'UNIVERSITE DE TOLIARY
203-2-1-2	LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES
203-2-1-2-01	PROMOUVOIR L'UTILISATION DE L'ETHANOL
203-2-2	GARANTIR L'ACCES DE TOUS AUX SERVICES ENERGETIQUES FIABLES ET MODERNES, A UN COUT ABORDABLE
203-2-2-1	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS
203-2-2-1-01	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS
203-2-2-1-02	ASSURER LA CONTINUITE EN FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE
203-2-2-1-03	MANDRAKA 3
203-2-2-1-04	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO
203-2-2-1-05	PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA)
203-2-2-1-06	PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE A MADAGASCAR
203-2-2-1-07	PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE A MADAGASCAR-PHASE 2 (PRIRTEM II)
203-2-2-1-08	PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA)
203-2-2-1-09	PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA)-PRIRTEM III
203-2-2-1-10	PIC II : POLES INTEGRES DE CROISSANCE II/ENERGIE II
203-2-2-1-11	PAGOSE
203-2-2-1-12	ELECTRIFICATION RURALE
203-2-2-2	LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT
203-2-2-2-01	PROMOUVOIR L'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE HYBRIDE
203-2-2-2-02	PROJET D'IMPORTATION DE COMPTEURS PREPAYES
203-2-2-2-03	LEAST-COST ELECTRICITY ACCESS DEVELOPMENT PROJECT - LEAD
203-2-2-2-04	ENERGY ACCES EXPANSION
203-2-2-2-05	APPUI AU SECTEUR ENERGIE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
520	EAU ET ASSAINISSEMENT
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement
205-1	<u>ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE</u>
205-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE
205-1-2-2	DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTEE D'UN MOYEN MATERIEL
	-
205-1-2-4	JIRAMA APPUYEE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT
	-
205-1-3	APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES EPIC ET LES EPA
205-1-3-1	SAMVA APPUYE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT
	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
540	HYDROCARBURES
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants
204-1	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS
204-1-1	ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS
204-1-1-1	CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT
204-1-1-1-01	INSTALLATION D'UNITÉS DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANS LES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR
204-1-1-1-02	RÉGLEMENTATION DE LA FILIÈRE BIOCARBURANTS
204-1-1-1-03	ETUDE DES NORMES APPLIQUÉES AUX ACTIVITÉS DE TSMIRORO
204-1-1-1-04	APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCARBURANTS
204-1-1-1-05	PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSMIRORO)
204-1-1-1-06	PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES
204-1-1-1-07	MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSMIRORO
204-1-2	PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS
204-1-2-1	OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS
204-1-2-1-01	GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES
204-1-2-1-02	VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT
204-1-2-1-03	VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL
204-1-2-1-04	RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS
204-1-3	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES
204-1-3-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES
204-1-3-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
204-1-3-1-02	CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES
204-1-3-1-03	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES
204-1-3-1-04	AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR
204-1-3-1-05	CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP
204-1-3-1-06	MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-3-1-07	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA DISTRIBUTION POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE NATIONALE
204-1-4	ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS
204-1-4-1	VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX
204-1-4-1-01	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS
204-1-4-1-02	VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS
204-1-4-1-03	VEILLANCE À L'APPLICATION DU LIBRE ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES
204-1-4-1-04	VEILLANCE DE L'APPLICATION DES PRIX MAXIMA
204-1-4-2	DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE
204-1-4-2-01	VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ
204-1-4-2-02	OCTROI ET RENOUILLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
540	HYDROCARBURES
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants
204-3	<u>GARANTIR L'ACCES DE TOUS A DES SERVICES ENERGETIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES A UN COUT ABORDABLE</u>
204-3-1	GARANTIR L'ACCES DE TOUS AUX SERVICES ENERGETIQUES FIABLES ET MODERNES, A UN COUT ABORDABLE
204-3-1-1	VENTE DE PRODUIT AU MEILLEUR QUALITE
204-3-1-1-01	INSPECTER LES ACTIVITES AU SEIN DU SECTEUR DE L'AVAL PETROLIER

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES					
510	ENERGIE					
031	Administration et coordination					
031-2	RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC					
031-2-1	PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE					
031-2-1-1	LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE					
031-2-1-1-R1	Directions et services controlés et suivis	NOMBRE	30	-	-	-
031-2-1-1-R2	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE	%	100	-	-	-
031-2-1-1-R3	Délai de traitement de dossiers	JOUR	1	-	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES				
510	ENERGIE				
031	Administration et coordination				
031-3	<u>PROMOUVOIR L'AVENEMENT DE SOCIETES PACIFIQUES ET OUVERTES A TOUS AUX FINS DU DEVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCES DE TOUS A LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, A TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES A TOUS</u>				
031-3-1	AMELIORER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES				
031-3-1-1	LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE				
031-3-1-1-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE	%	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES				
510	ENERGIE				
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales				
203-1	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE				
203-1-1	GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES				
203-1-1-1	LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES				
203-1-1-1-R1	Déchets agricoles transformés	%	1	-	-
203-1-1-1-R2	Déchets agricoles non transformés	%	1	-	-
203-1-1-1-R3	Biogaz	%	1	-	-
203-1-1-1-R4	Ethanol	%	4	-	-
203-1-1-2	LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE				
203-1-1-2-R1	Les objectifs atteints	NOMBRE	0	-	-
203-1-1-2-R2	Master Plan Production	%	75	-	-
203-1-1-2-R3	Schéma directeur réseaux	%	75	-	-
203-1-1-2-R4	Code de réseaux et son décret d'application	%	25	-	-
203-1-2	SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE				
203-1-2-1	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS				
203-1-2-1-R1	Taux d'accès en électricité	%	19	19	-
203-1-2-1-R2	Kits solaires distribués	NOMBRE	150000	-	-
203-1-2-2	LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT				
203-1-2-2-R1	Réduction des heures de délestages	%	60	65	-
203-1-2-2-R2	Economie de bois	M3	2000	-	-
203-1-2-2-R3	Taux d'accès en électricité	%	20	20	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES					
510	ENERGIE					
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales					
203-2	GARANTIR L'ACCES DE TOUS A DES SERVICES ENERGETIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES A UN COUT ABORDABLE					
203-2-1	EXPLOITER LES AUTRES SOURCES D'ENERGIE					
203-2-1-1	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS					
203-2-1-1-R1	KITS SOLAIRES DISTRIBUES	NOMBRE	3750	-	4700	10500
203-2-1-1-R2	TAUX D'ACCES EN ELECTRICITE	%	19	20	21	22
203-2-1-1-R3	LAMPADAIRES SOLAIRES DISTRIBUES	NOMBRE	5000	-	9400	12000
203-2-1-2	LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES					
203-2-1-2-R1	RECHAUDS A ETHANOL LEGUES	NOMBRE	2000	-	2554	0
203-2-2	GARANTIR L'ACCES DE TOUS AUX SERVICES ENERGETIQUES FIABLES ET MODERNES, A UN COUT ABORDABLE					
203-2-2-1	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS					
203-2-2-1-R1	TRANSFORMATEURS INSTALLES	NOMBRE	15	-	24	-
203-2-2-1-R2	IDEMNISATION PAYEE	MILLIARD D'ARIARY	3	15	29	-
203-2-2-1-R3	PUISSANCE SUPPLEMENTAIRE	Mw	0	-	5	5
203-2-2-1-R4	NOMBRE D'HOPITAL DOTE DE GROUPE ELECTROGENE	NOMBRE	15	-	30	35
203-2-2-2	LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT					
203-2-2-2-R1	REDUCTION DES HEURES DE DELESTAGES	%	0	60	65	70

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES					
520	EAU ET ASSAINISSEMENT					
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement					
205-1	<u>ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE</u>					
205-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE					
205-1-2-2	DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTEE D'UN MOYEN MATERIEL					
205-1-2-2-R1	Atelier de forage acquis	UNITÉ	1	0	-	-
205-1-2-4	JIRAMA APPUYEE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT					
205-1-2-4-R1	Citernes d'eau acquises	NOMBRE	100	0	-	-
205-1-2-4-R2	Travaux d'AEP pour la JIRAMA réalisés	NOMBRE	54	0	-	-
205-1-2-4-R3	Matériels techniques affectés à la JIRAMA	POURCENTAGE	100%	0	-	-
205-1-2-4-R4	Camions bennes et à grues acquis	NOMBRE	2	0	-	-
205-1-2-4-R5	Travaux d'urgence de la JIRAMA réalisés	NOMBRE	5	0	-	-
205-1-2-4-R6	Nouvelles stations de traitement mobile mises en place	NOMBRE	2	0	-	-
205-1-3	APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES EPIC ET LES EPA					
205-1-3-1	SAMVA APPUYE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT					
205-1-3-1-R1	Bacs à ordures acquis pour le SAMVA	NOMBRE	100	0	-	-
205-1-3-1-R2	Camions multibennes acquis pour le SAMVA	NOMBRE	10	0	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES						
540	HYDROCARBURES						
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants						
204-1	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS						
204-1-1	ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS						
204-1-1-1	CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT						
	204-1-1-1-R1	Produits extraits, transformés et consommés	M3	15000	-	-	-
204-1-2	PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS						
204-1-2-1	OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS						
	204-1-2-1-R1	Incidents signalés	UNITÉ	8	-	-	-
204-1-3	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES						
204-1-3-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES						
	204-1-3-1-R1	ATP octroyée	UNITÉ	45	45	-	-
204-1-4	ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS						
204-1-4-1	VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX						
	204-1-4-1-R1	Doléances recus sur un supcon d'adultération	UNITÉ	70	-	-	-
204-1-4-2	DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE						
	204-1-4-2-R1	Districts desservis	NOMBRE	10	-	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES					
540	HYDROCARBURES					
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants					
204-3	<u>GARANTIR L'ACCES DE TOUS A DES SERVICES ENERGETIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES A UN COUT ABORDABLE</u>					
204-3-1	GARANTIR L'ACCES DE TOUS AUX SERVICES ENERGETIQUES FIABLES ET MODERNES, A UN COUT ABORDABLE					
204-3-1-1	VENTE DE PRODUIT AU MEILLEUR QUALITE					
204-3-1-1-R1	DOLEANCES RECUS SUR UN SUPCON D'ADULTERATION	NOMBRE	10	8	6	3

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

520 EAU ET ASSAINISSEMENT

032 Administration Et Coordination

032-1 PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELS

032-1-1 EXECUTER DE MANIERE OPTIMALE LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS SOLDE

032-1-1-1 BONNE EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

032-1-1-1-01 SATISFAIRE LES BESOINS DU MINISTERE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52 **MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**

520 **EAU ET ASSAINISSEMENT**

032 **Administration Et Coordination**

032-2 **ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE**

032-2-1 **GERER DE MANIERE OPTIMALE LA MASSE SALARIALE**

032-2-1-1 **REMUNERATION DU PERSONNEL HONOREE A TEMPS**

032-2-1-1-01 PAYER LES SALAIRES ET ACCESSOIRES DE SOLDE DES AGENTS

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52 **MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**

520 **EAU ET ASSAINISSEMENT**

032 **Administration Et Coordination**

032-3 **PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES**

032-3-1 **ASSURER LE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES**

032-3-1-1 **BONNE EXECUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

032-3-1-1-01 RENFORCER LES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

032-3-Y **Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme**

032-3-Y-Y **Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle**

032-3-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE
520	EAU ET ASSAINISSEMENT
032	Administration Et Coordination
032-4	<u>PROMOUVOIR L'AVENEMENT DE SOCIETES PACIFIQUES ET OUVERTES A TOUS AUX FINS DU DEVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCES DE TOUS A LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, A TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES A TOUS</u>
032-4-1	METTRE EN PLACE LES REFORMES ADMINISTRATIVES
032-4-1-1	UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET EXECUTION OPTIMALE DES DEPENSES
032-4-1-1-01	SATISFAIRE LES BESOINS EN BIENS ET SERVICE DU MINISTERE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE
520	EAU ET ASSAINISSEMENT
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement
205-1	ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE
205-1-1	AMÉLIORER L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET A LA PROMOTION DE L'HYGIENE
205-1-1-1	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT
205-1-1-1-01	PROJET DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT
205-1-1-1-02	ACCELERATION DU DEVELOPPEMENT DE L'ASSAINISSEMENT PAR L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE
205-1-1-1-03	PROJET D'ELABORATION DE SCHEMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT DE HUIT VILLES SECONDAIRES
205-1-1-2	PROMOTION DE L'HYGIENE
205-1-1-2-01	PROMOUVOIR L'HYGIENE PAR L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE
205-1-2	AMÉLIORER L'ACCES A L'EAU POTABLE
205-1-2-1	DOTATION D'UN MOYEN MATERIEL AU MINISTERE
205-1-2-1-01	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
205-1-2-3	ADDUCTION D'EAU POTABLE
205-1-2-3-01	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
205-1-2-3-02	APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
205-1-2-3-03	EAU ET ASSAINISSEMENT
205-1-2-3-04	CONSTRUCTION DE FORAGE AU SUD DE MADAGASCAR
205-1-3	APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES ORGANISMES RATTACHES
205-1-3-1	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER AU SAMVA
205-1-3-1-01	EVACUATION DES EAUX USEES ET DES ORDURES DE LA VILLE D'ANTANANARIVO
205-1-3-2	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'AES
205-1-3-2-01	ALIMENTATION EN EAU DANS LE SUD
205-1-3-3	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'ANDEA
205-1-3-3-01	AUTORITE NATIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE
520	EAU ET ASSAINISSEMENT
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement
205-2	GARANTIR L'ACCES DE TOUS A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU
205-2-1	APPORTER DE L'EAU POTABLE A TOUS, ASSURER L'ACCES A DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIENE ADEQUATS, GERER LES EAUX USEES
205-2-1-1	ADDUCTION D'EAU POTABLE
205-2-1-1-01	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
205-2-1-1-02	MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU DU FLEUVE EFAHO
205-2-1-1-03	REALISER DES TRAVAUX D'AEP
205-2-1-1-04	REALISER DES TRAVAUX D'AEP ET DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT
205-2-1-1-05	EAU ET ASSAINISSEMENT
205-2-1-1-06	PROJET D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE D'ANTANANARIVO
205-2-1-1-07	USINE DE CONSTRUCTION DE TUYAU
205-2-1-2	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT
-	-
205-2-1-4	DOTATION DE MATERIELS TECHNIQUES AU MINISTERE
205-2-1-4-01	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
205-2-1-4-02	BIENS ET SERVICES
205-2-1-6	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA JIRAMA
-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE						
520	EAU ET ASSAINISSEMENT						
032	Administration Et Coordination						
032-1	<u>PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELS</u>						
032-1-1	EXECUTER DE MANIERE OPTIMALE LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS SOLDE						
032-1-1-1	BONNE EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
	032-1-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement hors solde	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE					
520 EAU ET ASSAINISSEMENT					
032 Administration Et Coordination					
032-2 ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE					
032-2-1 GERER DE MANIERE OPTIMALE LA MASSE SALARIALE					
032-2-1-1 REMUNERATION DU PERSONNEL HONOREE A TEMPS					
032-2-1-1-R1 Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE						
520	EAU ET ASSAINISSEMENT						
032	Administration Et Coordination						
032-3	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES						
032-3-1	ASSURER LE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES						
032-3-1-1	BONNE EXECUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
	032-3-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses d'investissement	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE						
520	EAU ET ASSAINISSEMENT						
032	Administration Et Coordination						
032-4	<u>PROMOUVOIR L'AVENEMENT DE SOCIETES PACIFIQUES ET OUVERTES A TOUS AUX FINS DU DEVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCES DE TOUS A LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, A TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES A TOUS</u>						
032-4-1	METTRE EN PLACE LES REFORMES ADMINISTRATIVES						
032-4-1-1	UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET EXECUTION OPTIMALE DES DEPENSES						
	032-4-1-1-R1	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	%	0	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE					
520	EAU ET ASSAINISSEMENT					
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement					
205-1	ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE					
205-1-1	AMELIORER L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET A LA PROMOTION DE L'HYGIENE					
205-1-1-1	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT					
205-1-1-1-R1	Travaux des infrastructures d'assainissement réalisés	%	40	40	20	-
205-1-1-1-R2	Centre de Tri et valorisation de déchets solides mis en place	NOMBRE	1	0	0	-
205-1-1-1-R3	Rapport d'Etudes de sites de décharges normalisés de déchets remis	RAPPORT	1	1	0	-
205-1-1-1-R4	Matériels d'assainissement de déchets solides acquis	%	40	60	0	-
205-1-1-2	PROMOTION DE L'HYGIENE					
205-1-1-2-R1	Zones sensibilisées	%	100	100	100	-
205-1-1-2-R2	Matériels d'hygiène acquis	Pack	2	1	0	-
205-1-2	AMELIORER L'ACCES A L'EAU POTABLE					
205-1-2-1	DOTATION D'UN MOYEN MATERIEL AU MINISTERE					
205-1-2-1-R2	Matériels techniques acquis	%	100	100	100	-
205-1-2-3	ADDUCTION D'EAU POTABLE					
205-1-2-3-R1	Travaux d'adduction d'Eau réalisés	%	100	100	100	-
205-1-2-3-R2	Rapport d'Etudes, de Contrôle et Surveillance de travaux par Districts remis	NOMBRE	13	13	2	-
205-1-2-3-R3	Forages réalisés	NOMBRE	42	42	0	-
205-1-3	APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES ORGANISMES RATTACHES					
205-1-3-1	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER AU SAMVA					
205-1-3-1-R3	Taux de transfert de crédits	%	100	100	100	-
205-1-3-2	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'AES					
205-1-3-2-R1	Taux d'exécution de crédits d'investissement	%	100	100	100	-
205-1-3-2-R2	Taux de transferts de crédits de fonctionnement	%	100	100	100	-
205-1-3-3	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'ANDEA					
205-1-3-3-R1	Taux de transfert de crédits	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE				
520	EAU ET ASSAINISSEMENT				
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement				
205-2	<u>GARANTIR L'ACCES DE TOUS A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU</u>				
205-2-1	APPORTER DE L'EAU POTABLE A TOUS, ASSURER L'ACCES A DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIENE ADEQUATS, GERER LES EAUX USEES				
205-2-1-1	ADDUCTION D'EAU POTABLE				
205-2-1-1-R1	TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU REALISES	%	100	100	100
205-2-1-1-R2	TAUX D'EXECUTION DU BUDGET ALLOUES ALA JIRAMA	%	0	100	100
205-2-1-2	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT				
205-2-1-2-R1	INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENTS	%	-	35	35
205-2-1-4	DOTATION DE MATERIELS TECHNIQUES AU MINISTERE				
205-2-1-4-R1	TAUX DE REALISATION DE CONSTRUCTION D'USINE DE CONSTRUCTION DE TUYAU	%	0	60	40
205-2-1-6	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER DE LA JIRAMA				
205-2-1-6-R1	TRAVAUX D'URGENCE DE LA JIRAMA REALISES	<i>NOMBRE</i>	0	10	15
205-2-1-6-R2	TAUX D'EXECUTION DU BUDGET ALLOUE AU PROJET WATER III	%	0	100	100

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES
530	MINES
019	Administration et Coordination
019-1	GERER EFFICACEMENT LES REVENUS ET LES FLUX MONÉTAIRES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF
019-1-1	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION
019-1-1-1	PROJET DE LOI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS
019-1-1-1-01	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP
019-1-1-1-02	CONCEPTION ET ELABORATION DE PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINSTERE
019-1-1-1-03	ÉLABORATION DU NOUVEAU MODÈLE DE CONTRAT DE PARTAGE DE PRODUCTION
019-1-1-2	TEXTES RÉGLEMENTAIRE VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES
019-1-1-2-01	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR
019-1-1-2-02	APPUI DANS LES TRAVAUX DE REFLEXION ET D'ÉLABORATION DES PROJETS DE MODIFICATIONS DES LOIS EXISTANTES
019-1-1-2-03	ELABORATION D'UNE PROPOSITION DE RÉFORMES SUIVANT LES BESOINS TECHNIQUES
019-1-1-2-04	ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT CODE MINIER
019-1-1-2-05	REVISION DU CODE PÉTROLIER
019-1-2	APPUYER LES SERVICES DECONCENTRÉS
019-1-2-1	APPUI À LA GESTION, CONTRÔLE ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES
019-1-2-1-01	MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉE POUR LES SOCIÉTÉS
019-1-2-1-02	DES COLLOQUES ET ATELIERS DE VALIDATION DU CODE MINIER ET PÉTROLIER
019-1-2-1-03	CONCEPTION DES MATÉRIELS IEC, SENSIBILISATION AUDIO-VISUEL (RADIO ET TÉLÉVISION) SUR LE SECTEUR EXTRACTIF
019-1-2-1-04	EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAUX DES PROJETS MINIERS ET PETROLIERS / DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET DE SECURITE (DRES)
019-1-2-1-05	MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION UNIFORMISÉ DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINIÈRES POUR TOUTES LES DIRECTIONS TECHNIQUES
019-1-2-1-06	SUIVI ET CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITÉS MINIÈRES
019-1-2-2	AUGMENTATION DES RECETTES
019-1-2-2-01	REPRESSION DES INFRACTIONS MINIÈRES ET HYDROCARBURES / DIRECTION DE LA POLICE DES MINES (DPM)
019-1-2-2-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES OPÉRATEURS MINIERS, COMMERCANTS, BIJOUTIERS
019-1-2-2-03	AMÉLIORATION DU RECOUVREMENT DES RECETTES
019-1-3	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES
019-1-3-1	GESTION DES DÉPENSES
019-1-3-1-01	PROMOTION DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ
019-1-3-1-02	ASSAINISSEMENT DE LA GESTION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
019-1-3-1-03	AMÉLIORATION DE LA RÉPARTITION DES CRÉDITS
019-1-3-1-04	NOMINATION DES ACTEURS BUDGÉTAIRES
019-1-3-1-05	ELABORATION ET PRÉPARATION DES NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
019-1-3-1-06	PRÉPARATION DE L'EXÉCUTION ET DU SUIVI DES ENGAGEMENTS DES DÉPENSES
019-1-3-1-07	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
019-1-3-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE
019-1-3-2-01	OPTIMISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MPMP
019-1-3-2-02	OPTIMISATION DU SYSTEME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MINISTERE
019-1-3-2-03	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
019-1-3-2-04	MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNÉE DES OPÉRATEURS MINIERS POUR LE SUIVI DES ACTIVITÉS
019-1-3-2-05	PRODUCTION DE DIFFÉRENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MPMP
019-1-3-2-06	PRODUCTION DE DIFFERENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MINISTERE
019-1-3-2-07	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP
019-1-3-2-08	COUVERTURE DES ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE
019-1-3-3	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA PRÉSENCE DU MINISTÈRE
019-1-3-3-01	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION
019-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRACABILITE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
019-1-3-3-03	COLLECTE ET COMPILATION DES DONNEES ET INFORMATIONS INTERNES
019-1-3-3-04	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-EVALUATION
019-1-3-4	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP
019-1-3-4-01	CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DE LA POLICE DES MINES
019-1-3-4-02	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS
019-1-3-4-03	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MPMP

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES		
530	MINES		
019	Administration et Coordination		
	019-1-3-4-04	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTÈRE	
	019-1-3-4-05	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ROULANTS	
	019-1-3-4-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS DE DENTISTERIE	
	019-1-3-5	SUIVI DES ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE	
	019-1-3-5-01	CONSTRUCTION DES BATIMENTS DE LA POLICE DES MINES	
	019-1-3-5-03	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ROULANTS	
	019-1-3-5-04	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ET EQUIPEMENTS	
	019-1-3-5-05	INVENTAIRE ET RECENCEMENT DES PATRIMOINE DU MINISTERE	
	019-1-3-5-06	ENTRETIEN ET REHABILITATION DES MATERIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTERE	
	019-1-3-6	SUIVI DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP	
	019-1-3-6-01	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	
	019-1-3-6-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI - ÉVALUATION	
	019-1-3-6-03	COLLECTES ET COMPILATION DES DONNÉES ET INFORMATIONS INTERNES	
	019-1-3-6-04	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-ÉVALUATION	
019-1-4	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION ET L'E-GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF		
	019-1-4-1	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES	
	019-1-4-1-01	RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE ET TECHNIQUE DU DSGID	
	019-1-4-1-02	ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS EXISTANTS	
	019-1-4-1-03	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE	
	019-1-4-1-04	MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS	
	019-1-4-1-05	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES TECHNICIENS	
	019-1-4-1-06	ANALYSE DES DONNÉES ET CONCEPTION D'APPLICATIONS	
	019-1-4-2	RENFORCEMENT DES CAPACITES (TECHNIQUES, MATERIELS, INFRASTRUCTURES, ...) ET DE LA PRESENCE DU MINISTERE	
	019-1-4-2-01	MISE EN OEUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION, E-GOUVERNANCE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES	
	019-1-4-3	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP	
	019-1-4-3-01	MISE EN OEUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION ET E- GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER ET PETR	
019-1-5	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES		
	019-1-5-1	GESTION DES RESSOUCES HUMAINES AMÉLIORÉE	
	019-1-5-1-01	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE DE SANTÉ POUR LES AGENTS DU MINISTÈRE	
	019-1-5-1-02	DÉCORATION DE PERSONNEL	
	019-1-5-1-03	CONCEPTION ET ELABORATION DU PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINISTERE	
	019-1-5-1-04	RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE	
	019-1-5-1-05	RECENSEMENT DES BESOINS DE CHAQUE DIRECTION	
	019-1-5-1-06	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP	
	019-1-5-2	RESSOURCES HUMAINES COMPETENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTERE	
	019-1-5-2-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPECIALISEES	
	019-1-5-2-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTERE	
	019-1-5-3	RESSOURCES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MPMP	
	019-1-5-3-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPÉCIALISÉES	
	019-1-5-3-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE	
019-1-6	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP		
	019-1-6-1	MISE EN CONFORMITE DES STATUTS DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHEES AU MINISTERE	
	019-1-6-1-01	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIETES D'ETAT ET DES ORGANISMES RATTACHEES AU MINISTERE	
	019-1-6-1-02	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIETES D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHES	
	019-1-6-2	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP	
	019-1-6-2-01	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉS	
	019-1-6-2-02	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP	
	019-1-6-3	RELANCE DES ACTIVITES DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RTTACHEES AU MINISTERE	
	019-1-6-3-01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATERIELS ET EQUIPEMENTS DES SOCIETES	
	019-1-6-3-02	CREATION DE LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SNM)	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

019 Administration et Coordination

019-1-6-3-03 *RENFORCER LES CAPACITES DES STRUCTURES D'APPUI*

019-1-6-4 RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP

019-1-6-4-01 *MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DES SOCIÉTÉS*

019-1-6-4-02 *RENFORCER LES CAPACITÉS DES STRUCTURES D'APPUI*

019-1-6-4-03 *CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SNM)*

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES		
530	MINES		
019	Administration et Coordination		
019-2	Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux		
019-2-1	Mise en oeuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques		
	019-2-1-1	Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif	
		019-2-1-1-01	Suivre, contrôler et faire un audit
		019-2-1-1-02	Appliquer les dispositions législatives et réglementaires applicables en matière de marchés publics
		019-2-1-1-03	Constater et reprimer les infractions minières sur saisine
		019-2-1-1-04	Administrer les finances, gérer le patrimoine, préparer le budget – programme, exécuter et contrôler
		019-2-1-1-05	Gérer les communications et les relations internationales
		019-2-1-1-06	Gérer les Ressources Humaines
		019-2-1-1-07	Vérifier et mettre en conformité les textes
		019-2-1-1-08	Mettre en oeuvre la politique du Ministère sur le plan environnemental et sécurité
		019-2-1-1-09	T04 : Opérationnalisation d'un centre d'Odontologie
		019-2-1-1-10	Suivre et contrôler les activités du secteur extractif
		019-2-1-1-11	Mise en place de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences GPEC
019-2-2	Restaurer le climat d'investissement attractif		
	019-2-2-1	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes	
		019-2-2-1-01	T01 : Phase II de la Mise en oeuvre du Datacenter Nationale, de la Dématérialisation et de l'E-gouvernance du secteur extractif – Mise en place d'envergure nationale
		019-2-2-1-02	Elaborer les textes réglementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux
		019-2-2-1-03	Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui aux CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
		019-2-2-1-04	Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement minier
019-2-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)		
	019-2-3-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)	
		019-2-3-1-01	Promouvoir le secteur minier sur le plan International et développer le Partenariat Public-Privé
		019-2-3-1-02	Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif
		019-2-3-1-03	Améliorer l'attractivité de l'investissement du secteur extractif
019-2-4	Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut		
	019-2-4-1	Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%	
		019-2-4-1-01	Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif
		019-2-4-1-02	Renforcer les capacités matérielles, humaines et techniques du Ministère des Mines et des Ressources Stratégiques
		019-2-4-1-03	Contrôle de la chaîne de valeur des produits miniers

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
530	MINES
019	Administration et Coordination
019-3	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux
019-3-1	Mise en œuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques
019-3-1-1	Amélioration de la performance de l'administration minière
019-3-1-1-01	<i>Renforcement des capacités, matérielles, techniques et humaines</i>
019-3-1-2	Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif
019-3-1-2-01	<i>Administrer les finances, gérer le patrimoine, préparer le budget - programme, exécuter et contrôler</i>
019-3-1-2-02	<i>Optimiser la gestion des marchés publics en fonction des besoins de fonctionnement et d'investissement du Ministère, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur</i>
019-3-1-2-03	<i>Constater et réprimer les infractions minières sur saisine</i>
019-3-1-2-04	<i>Elaborer le plan de communications et gestion des relations institutionnelles, sectorielles et internationales en matière des mines et des ressources stratégiques</i>
019-3-1-2-05	<i>Gérer les Ressources Humaines</i>
019-3-1-2-06	<i>Organiser, coordonner et contrôler la mise en œuvre des activités minières, pétrolières et suivi du respect des normes environnementales au niveau des services déconcentrés</i>
019-3-1-2-07	<i>Mettre en conformité des actions du Ministère aux axes stratégiques. Assurer le suivi-évaluation, d'ordre interne ou externe, des activités. Analyser et étudier les informations recueillies pour en déduire si besoin de nouvelles orientations et stratégies d'amélioration de la gouvernance du secteur minier et des ressources stratégiques</i>
019-3-1-2-08	<i>Appuyer l'élaboration, la vérification et la mise en conformité des textes législatifs et réglementaires relatifs au secteur extractif. Conception, conseil, expertise et assistance en matière juridiques et contentieuse auprès du Ministère. Traiter, en collaboration avec la DLC de la Primature, des affaires juridiques et contentieuses du Ministère</i>
019-3-1-2-09	<i>Concevoir et mettre en place l'e-gouvernance, la dématérialisation et le Datacenter National des secteurs minier et pétrolier. Entretien et réparation des matériels informatiques du Ministère</i>
019-3-1-2-10	<i>Concevoir et mettre en place l'e-gouvernance, la dématérialisation et le Datacenter National des secteurs minier et pétrolier. Entretien et réparation des matériels informatiques du Ministère</i>
019-3-2	Restaurer le climat d'investissement attractif
019-3-2-1	Instauration d'un cadre légal attractif et approprié à l'évolution du secteur et préservant l'intérêt national
019-3-2-1-01	<i>Elaboration de la Lettre de politique Nationale Pétrolière</i>
019-3-2-1-02	<i>Amélioration du cadre légal pétrolier</i>
019-3-2-1-03	<i>Elaboration des textes d'application sur le secteur pétrolier</i>
019-3-3	Valoriser le cadastre minier à Madagascar
019-3-3-1	Mise à disposition d'un cadre juridique conforme à la politique de l'Etat et sécurisant les intérêts des opérateurs miniers
019-3-3-1-01	<i>Poursuite du processus de réforme du Code minier</i>
019-3-3-1-02	<i>Elaboration des textes réglementaires qui garantissent la mise en œuvre effective du code minier</i>
019-3-4	Développer la filière pierres précieuses et pierres fines
019-3-4-1	Gestion de proximité des activités minières
019-3-4-1-01	<i>Mise en place des Bureaux d'Administration Minière (BAM)</i>
019-3-5	Contrôler la chaîne de valeur de l'or
019-3-5-1	Maîtrise de la filière Or
019-3-5-1-01	<i>Mettre en place une structure nationale de l'achat d'or</i>
019-3-6	Mettre en œuvre la stratégie d'acquisition d'or au profit de l'Etat
019-3-6-1	Constitution de réserves d'or nationales
019-3-6-1-01	<i>Mise en place d'unités de fonte locales</i>
019-3-6-2	Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or
019-3-6-2-01	<i>Révision du régime de l'or</i>
019-3-7	Mettre en œuvre les normes de transparence « Initiative pour la Transparence des Industries Extractives »
019-3-7-1	Amélioration du climat d'investissement dans le secteur extractif
019-3-7-1-01	<i>Suivre l'application des normes, exigences, recommandations et mesures correctives prévues par l'ITIE</i>
019-3-8	Améliorer l'environnement des Mines et des Ressources Stratégiques
019-3-8-1	Sécurisation du flux des produits miniers
019-3-8-1-01	<i>Assainir et renforcer le dispositif de contrôle et de sécurisation du flux des produits miniers</i>
019-3-8-2	Cohérence des retombées économiques et sociales des grands Projets miniers existants aux attentes de l'Etat
019-3-8-2-01	<i>Assurer le suivi stratégique des Projets à grande échelle et des permis miniers octroyés par voie d'appel d'offres</i>
019-3-8-3	Entrée en phase de construction et d'exploitation des Projets industriels en gestation

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
530	MINES
019	Administration et Coordination
	<i>019-3-8-3-01 Mise en place des dispositifs d'appui à la mise en marche des Projets miniers en gestation</i>
019-3-9	Accroître la part du secteur extractif dans le Produit Intérieur Brut
019-3-9-1	Mécanisme de traçabilités, de transparence et de fluidité des opérations d'exportations des produits miniers
	<i>019-3-9-1-01 Renforcer les dispositifs et les mécanismes de recouvrement des revenus miniers</i>
	<i>019-3-9-1-02 Mise en place d'une plateforme fiscale</i>
019-3-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
019-3-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
	<i>019-3-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES

530 MINES

019 Administration et Coordination

019-4 Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux

019-4-1 Maîtriser les flux de produits miniers

019-4-1-1 Traçabilité des flux de produits miniers améliorée

019-4-1-1-01 Mettre en place les Bureaux d'Administration Minière

019-4-1-1-02 Mettre en place les Bureaux d'Administration Minière

019-4-2 Améliorer la qualité et l'efficacité des services dans le secteur minier

019-4-2-1 Traçabilité des flux de produits miniers améliorée

019-4-2-1-01 Installer les matériels nécessaires pour les BAM

019-4-2-1-02 Installer les matériels nécessaires pour les BAM

019-4-3 Améliorer la contribution du secteur minier à l'économie nationale

019-4-3-1 Recettes non fiscales minières augmentées

019-4-3-1-01 Faire des études Fiscales minières

019-4-4 Améliorer la contribution du secteur pétrolier à l'économie nationale

019-4-4-1 Recettes non fiscales pétrolières augmentées

019-4-4-1-01 Faire des études Fiscales pétrolières

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
530	MINES
217	Développement du secteur pétrolier
217-1	AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIERS
217-1-1	ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES
217-1-1-1	DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES
217-1-1-1-01	COLLECTE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FISCALES AUPRÈS DES ORGANISMES COMPÉTENTS
217-1-1-1-02	ECHANGES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES TECHNIQUES (FINANCES, ENVIRONNEMENT, PÊCHE, AGRICULTURE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE...) ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES
217-1-1-1-03	CONSULTATION DES CTD
217-1-1-2	PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIERS
217-1-1-2-01	IDENTIFICATION DES RESSOURCES DANS LES BLOCS PÉTROLIERS (PROSPECTIONS GÉOPHYSIQUES ET ÉTUDES GÉOLOGIQUES,...)
217-1-1-2-02	VALORISATION DES BLOCS PÉTROLIERS
217-1-1-2-03	ANALYSE ET CONTRÔLE DE L'EAU, DES PRODUITS MINIERES / DIRECTION GENERALE DU PETROLE (DGP)
217-1-1-2-04	MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ONLINE ENTRE LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES OPÉRANT À MADAGASCAR
217-1-1-2-05	MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES GÉOLOGIQUES, PÉTROLIÈRES ET ENVIRONNEMENTALES FIABLES
217-1-1-2-06	DOCUMENTATION ET INVENTAIRE DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES
217-1-1-2-07	ETUDES ET TRAVAUX GEOLOGIQUES / DIRECTION DE LA PROMOTION ET DU DEVELOPPEMENT PETROLIER (DPDP)
217-1-1-2-08	SALON RÉGIONAL ET INTERNATIONAL SUR LA POTENTIALITÉ PÉTROLIÈRE DE MADAGASCAR
217-1-2	DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SÉCTEUR PÉTROLIER
217-1-2-1	EXISTENCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER
217-1-2-1-01	ECHANGES INTER-MINISTÉRIELLES
217-1-2-1-02	ECHANGES AVEC LES ENTITÉS LOCALES
217-1-2-1-03	ECHANGES D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES AVEC LES PAYS PRODUCTEUR DU PÉTROLE
217-1-2-1-04	ATELIER AVEC LES CTD
217-1-2-2	MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE
217-1-2-2-01	ECHANGES AVEC LES PARTIES PRENANTES POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES
217-1-2-2-02	MISE EN PLACE D'UN PPP POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES CONCERNANT LE SECTEUR PÉTROLIER
217-1-2-2-03	RÉVISION DES TEXTES EXISTANTS

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
530	MINES
217	Développement du secteur pétrolier
217-2	AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-1	ACCROITRE LES RECETTES DES RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-1-1	DETERMINATION DES DIFFERENTS TYPES DE RECETTE PAR RAPPORT AUX RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-1-1-01	<i>Consultation des CTD</i>
217-2-1-1-02	<i>Collecte des informations financières et fiscales auprès des organismes compétentes</i>
217-2-1-1-03	<i>Echange avec d'autres Ministères Techniques (Finances, Environnement, Agriculture, Aménagement du territoire, ...) et Institutions Financières</i>
217-2-1-2	PROMOTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-1-2-01	<i>Salon Régional et International sur la potentialité des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-02	<i>Analyse et Contrôle de l'Eau / Direction Générale des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-03	<i>Identification des Ressources dans les blocs pétroliers (prospections géophysiques et études géologiques,...)</i>
217-2-1-2-04	<i>Mise en place de la Base de Données Géologiques, Pétrolières et Environnementales fiables</i>
217-2-1-2-05	<i>Valorisation des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-06	<i>Documentation et inventaire des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-07	<i>Mise en place d'une plate forme d'echange Online entre les compagnies pétrolières opérant à Madagascar</i>
217-2-1-2-08	<i>Etudes et Travaux Géologiques / Direction de la Promotion et du Développement des Ressources Stratégiques</i>
217-2-2	DISPOSER DES TEXTES ADEQUATS REGISSANT LES RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-2-1	EXISTANCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-2-1-01	<i>Atelier avec les CTD</i>
217-2-2-1-02	<i>Echanges Inter-ministérielles</i>
217-2-2-1-03	<i>Echanges d'expériences et de compétences avec les pays producteurs de pétrole</i>
217-2-2-1-04	<i>Echanges avec les entités locales</i>
217-2-2-2	MISE A JOUR DES TEXTES EXISTANTS
217-2-2-2-01	<i>Echanges avec les parties prenantes pour développer les compétences Techniques</i>
217-2-2-2-02	<i>Révision des textes existants</i>
217-2-2-2-03	<i>Mise en place d'un PPP pour développer les compétences Techniques concernant les Ressources Stratégiques</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES		
530	MINES		
217	Développement du secteur pétrolier		
217-3	Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux		
217-3-1	Contrôler la chaîne de valeur de l'Or		
217-3-1-1	Maîtrise de la filière Or		
217-3-1-1-01	<i>Mettre en place 50 comptoir de l'Or</i>		
217-3-1-1-02	<i>Mettre en place la Centrale de l'Or et des pierres précieuses</i>		
217-3-1-1-03	<i>Contrôler la chaîne de valeur de l'Or</i>		
217-3-2	Restaurer le climat d'investissement attractif		
217-3-2-1	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes		
217-3-2-1-01	<i>Développer les pôles de compétence pétrolière</i>		
217-3-2-1-02	<i>Promouvoir la gestion durable de la mer et de ses ressources qui englobe toutes les activités liées au développement durable des secteurs économiques sur les côtes, les océans, les mers et les lacs</i>		
217-3-2-1-03	<i>T08 : Mise en place d'un portail informatif sur les activités pétrolières Amont</i>		
217-3-2-1-04	<i>T09 : Renforcement des capacités de la DGRS en matière de gestion du contenu local et de gestion des retombées socio-économiques des projets pétroliers</i>		
217-3-2-1-05	<i>Elaborer une lettre de Politique Pétrolière et Actualiser le cadre légal régissant le secteur pétrolier</i>		
217-3-2-1-06	<i>Elaborer les textes réglementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux</i>		
217-3-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)		
217-3-3-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)		
217-3-3-1-01	<i>Promouvoir les investissements pétroliers</i>		
217-3-3-1-02	<i>T07 : Assistance technique pour la gestion du processus de finalisation et de mise en vigueur du nouveau code pétrolier Malagasy et de ses textes d'application</i>		
217-3-3-1-03	<i>T05 : Elaboration d'un processus de gestion des conflits liés aux activités pétrolières par le biais du Système d'information géographique</i>		
217-3-3-1-04	<i>Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif</i>		
217-3-4	Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut		
217-3-4-1	Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%		
217-3-4-1-01	<i>T06 : Optimisation des apports socio-économiques des projets pétroliers au niveau des communautés dans les zones pétroliers</i>		
217-3-4-1-02	<i>Optimiser la fiscalité tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif</i>		
217-3-4-1-03	<i>Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des Ressources Stratégiques</i>		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES	
530	MINES	
217	Développement du secteur pétrolier	
217-4	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux	
217-4-1	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)	
217-4-1-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)	
	217-4-1-1-01	<i>Mise en place d'un portail informatif sur les activités pétrolières en amont</i>
217-4-2	Valoriser les Blocs pétroliers et gaziers	
217-4-2-1	Contrats de partage de production des Projets pétroliers renégociés à Madagascar	
	217-4-2-1-01	<i>Révision de certains contrats de partage de production (CPP)</i>
217-4-2-2	Projets d'investissements pétroliers et gaziers nouvellement implantés à Madagascar	
	217-4-2-2-01	<i>Etablissement du Road show pour la Promotion des blocs pétroliers et gaziers</i>
217-4-3	Améliorer la contribution du Secteur Pétrolier	
217-4-3-1	Accroissement des retombées socio-économiques des projets pétroliers	
	217-4-3-1-01	<i>Optimiser les apports socio-économiques des projets pétroliers et développement du concept du contenu local au niveau des communautés dans les zones pétrolières</i>
217-4-4	Restaurer le climat d'investissement attractif	
217-4-4-1	Optimisation de la gestion des blocs pétroliers en superposition avec les sites protégés	
	217-4-4-1-01	<i>Elaborer un processus des gestions des conflits liés aux activités pétrolières par le biais du système d'information</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES	
530	MINES	
217	Développement du secteur pétrolier	
217-5	Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux	
217-5-1	Améliorer la contribution du secteur pétrolier à l'économie nationale	
217-5-1-1	Contenu local des projets pétroliers optimisé	
	217-5-1-1-01	<i>Mettre en place les mécanismes de suivi du contenu local</i>
	217-5-1-1-02	<i>Promouvoir les stratégies de contenu local des projets pétroliers à Madagascar</i>
217-5-2	Instaurer un climat d'investissement propice à la protection de l'environnement	
217-5-2-1	Cadre réglementaire renforçant les rôles des structures existantes dans la gestion des conflits établi	
	217-5-2-1-01	<i>Elaborer la gestion des conflits liés aux activités pétrolières</i>
217-5-3	Mettre en œuvre la politique générale de l'État en matière de Mines et des Ressources Stratégiques	
217-5-3-1	Cadre légal attractif et approprié à l'évolution du secteur pétrolier, préservant l'intérêt national instauré	
	217-5-3-1-01	<i>Elaborer la politique nationale du secteur pétrolier amont</i>
	217-5-3-1-02	<i>Améliorer le cadre légal pétrolier</i>
	217-5-3-1-03	<i>Elaborer des textes d'application sur le secteur pétrolier</i>
217-5-4	Valoriser les Ressources Stratégiques	
217-5-4-1	Contrats de partage de production des Projets pétroliers répondant au mieux aux attentes de l'Etat	
	217-5-4-1-01	<i>Réviser certains contrats de partage de production (CPP)</i>
217-5-4-2	Nouveaux investisseurs pétroliers attirés accrus	
	217-5-4-2-01	<i>Participer à des événements pétroliers pour la Promotion des blocs pétroliers et gaziers</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES
530	MINES
609	Développement du secteur Minier
609-1	DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER
609-1-1	AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES
609-1-1-1	APPLICATION DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER
609-1-1-1-01	ETUDES ET PROMOTION DES DONNEES GEO-SCIENTIFIQUES DU SECTEUR EXTRACTIF / DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROMOTION GEOLOGIQUE ET MINIERE (DEPGM)
609-1-1-1-02	ASSISTANCE ET SUIVI DES OPERATIONS MINIERES / DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIVITES MINIERES (DGAM)
609-1-1-1-03	EVALUATION DU CAPITAL NATUREL MINES (WAVES)
609-1-1-1-04	AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS MINIERES
609-1-1-1-05	ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LE CODE MINIER
609-1-1-1-06	SUIVI ET CONTRÔLE DES ACTIVITES MINIERES / DIRECTION GENERALE DES MINES (DGM)
609-1-1-1-07	MODIFICATION DE LA LOI SUR LES GRANDS INVESTISSEMENTS MINIERES (LGIM)
609-1-1-1-08	MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE SUR LA FISCALITÉ MINIÈRE AU NIVEAU DÉCENTRALISÉ
609-1-1-2	ATTRACTION DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERES
609-1-1-2-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES CTD
609-1-1-2-02	TRAITEMENT DES DOSSIERS AVANT OCTROI DE PERMIS MINIERES
609-1-1-2-03	OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT ET RATISSAGE DES ZONES À FORTES ACTIVITÉS MINIÈRES
609-1-2	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DU SECTEUR MINIER
609-1-2-1	INTÉGRATION DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL
609-1-2-1-01	INCITATION À LA CRÉATION D'ATELIER DE TRANSFORMATION DES PIERRES INDUSTRIELLES, FINES ET PRÉCIEUSES
609-1-2-1-02	FORMALISATION DU SECTEUR ARTISANAL AND SMALL SCALE MINING (ASM)
609-1-2-1-03	CRÉATION DES CENTRES DE FORMATION PILOTE POUR LES PETITES ENTREPRISES MINIÈRES
609-1-2-1-04	INCITATION À LA TRANSFORMATION LOCALE DES PRODUITS DE PETITE MINES
609-1-2-1-05	MISE EN PLACE DES STRUCTURES DE GESTION DE PROXIMITÉ DES ACTIVITÉS DE PETITES MINES
609-1-2-1-06	MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
609-1-2-2	RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERES
609-1-2-2-01	PROMOTION DES CORRIDORS MINIERES INSITUÉS
609-1-2-2-02	CONSTRUCTION DU HANGAR POUR LES SUBSTANCES SAISIES
609-1-2-2-03	VALORISATION DES GISEMENTS ET PROMOTION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE
609-1-2-2-04	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
609-1-2-2-05	PROFESSIONNALISATION DES PETITES MINES
609-1-2-2-06	CRÉATION DU BUREAU NATIONAL DE LA GÉOLOGIE (BNG)

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
530	MINES
609	Développement du secteur Minier
609-2	Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux
609-2-1	Réduire l'exportation à l'état brut des autres produits miniers
609-2-1-1	Augmentation de la valeur ajoutée
609-2-1-1-01	<i>Elaborer et mettre en œuvre la Politique de transformation des produits miniers</i>
609-2-1-1-02	<i>Transférer les ressources géologiques en réserves minières</i>
609-2-1-1-03	<i>Promouvoir la formation aux métiers miniers et pôles de compétences,</i>
609-2-2	Mettre en place des mécanismes de traçabilité des produits miniers
609-2-2-1	Petits exploitants formel
609-2-2-1-01	<i>T02 : Phase II de la Professionnalisation des petites mines</i>
609-2-2-1-02	<i>Formalisation et Professionnalisation des Activités des Commerçants et des Lapidaires</i>
609-2-2-2	Recettes minières améliorées
609-2-2-2-01	<i>Mettre en place un comptoir minier</i>
609-2-2-2-02	<i>T10 : Délimitation des zones de Patrimoine Géologique Nationale</i>
609-2-2-2-03	<i>Identification et traçabilité des produits miniers</i>
609-2-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)
609-2-3-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)
609-2-3-1-01	<i>Développer les pôles de compétence miniers</i>
609-2-3-1-02	<i>Améliorer l'attractivité de l'investissement minier</i>
609-2-3-1-03	<i>Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif</i>
609-2-3-1-04	<i>Rationaliser, valoriser et normaliser les extractions minières</i>
609-2-4	Valoriser le cadastre minier à Madagascar
609-2-4-1	Cadastre minier opérationnel suivant les normes requises
609-2-4-1-01	<i>Réviser le Code Minier;</i>
609-2-4-1-02	<i>Elaborer les textes réglementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux,</i>
609-2-4-1-03	<i>PROJET DE CADRE DE GESTION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE</i>
609-2-5	Restaurer le climat d'investissement attractif
609-2-5-1	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes
609-2-5-1-01	<i>Elaborer les textes réglementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux,</i>
609-2-5-1-02	<i>Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif</i>
609-2-5-1-03	<i>Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui aux CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE);</i>
609-2-6	Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut
609-2-6-1	Apport du secteur extractif optimisé
609-2-6-1-01	<i>Catégoriser les produits miniers interdits à l'exportation sans transformation préalable sur le territoire malagasy</i>
609-2-6-1-02	<i>Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif</i>
609-2-6-1-03	<i>Optimiser les nouvelles technologies pour la traçabilité des produits miniers, notamment pour le poinçonnage de notre production aurifère, le titrage et la labellisation</i>
609-2-6-1-04	<i>Suivi et administration des produits exportés</i>
609-2-6-1-05	<i>Création de base de données et opérationnalisation d'un logiciel de traçabilité</i>
609-2-6-1-06	<i>Encadrements des opérateurs exportateurs</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
530	MINES
609	Développement du secteur Minier
609-3	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux
609-3-1	Contrôler la chaîne de valeur de l'Or
609-3-1-1	Maîtrise de la filière Or
609-3-1-1-01	<i>Mettre en place une structure nationale d'achat Or</i>
609-3-1-2	Constitution de réserves d'or nationales
609-3-1-2-01	<i>Mise en place d'unités de fonte locales</i>
609-3-2	Mettre en œuvre une stratégie d'acquisition d'Or au profit de l'Etat
609-3-2-1	Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or
609-3-2-1-01	<i>Mise en place de dispositifs de constitution de réserves d'or nationales</i>
609-3-3	Contrôler et maîtriser les flux des produits miniers
609-3-3-1	Traçabilité des produits aurifères, métaux et substances miniers
609-3-3-1-01	<i>Mise en place de dispositifs de constitution de réserves d'or nationales</i>
609-3-4	Développer la filière pierres précieuses et pierres fines
609-3-4-1	Valeurs ajoutées générées par la transformation des produits miniers augmentées
609-3-4-1-01	<i>Elaboration et mise en œuvre de la politique d'incitation à transformation locale des produits miniers</i>
609-3-5	Professionaliser les petits exploitants miniers nationaux
609-3-5-1	Base des données des petits exploitants miniers nationaux disponible
609-3-5-1-01	<i>Recensement national des petits exploitants miniers nationaux (pierres fines, pierres précieuses et métaux précieux)</i>
609-3-6	Consolider et capitaliser les données géologiques de Madagascar
609-3-6-1	Identification des réserves minières aux fins d'incitation des investissements miniers nationaux et internationaux
609-3-6-1-01	<i>Mise en place du Bureau de Géologie Nationale</i>
609-3-6-2	Données géologiques et minières disponibles et capitalisées
609-3-6-2-01	<i>Appui au développement des activités des recherches géologiques et minières</i>
609-3-6-3	Amélioration de la visibilité et attractivités du secteur minier malagasy par la promotion du geo-tourisme
609-3-6-3-01	<i>Promotion de la Galerie Nationale des Mines</i>
609-3-6-4	Exploitation minière sans enfants
609-3-6-4-01	<i>Lutter contre le travail des enfants dans les mines</i>
609-3-7	Valoriser et gérer rationnellement le cadastre minier
609-3-7-1	Libération des périmètres miniers
609-3-7-1-01	<i>Assainissement du cadastre minier national dans le cadre de la gestion rationnelle et transparente des permis miniers</i>
609-3-7-2	Projets miniers implantés soumis à un cahier des charges spécifiques
609-3-7-2-01	<i>Lancement du processus d'appel d'offres des périmètres miniers à forte potentialité</i>
609-3-7-3	Apurement des dossiers de demande de permis miniers en instance
609-3-7-3-01	<i>Réactivation de l'octroi de permis miniers</i>
609-3-8	Accroître la part du secteur minier dans le Produit Intérieur Brut
609-3-8-1	Amélioration du contrôle de la qualité et de la quantité des produits miniers
609-3-8-1-01	<i>Dématérialisation par NTIC des dispositifs de mise en traçabilité des produits miniers</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
530	MINES
609	Développement du secteur Minier
609-4	Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux
609-4-1	Valoriser la filière or
609-4-1-1	Outils de stabilisation monétaire mis à la disposition de l'Etat
<i>609-4-1-1-01</i>	<i>Appuyer à la constitution de la réserve d'or nationale</i>
<i>609-4-1-1-02</i>	<i>NOUVEAU PROJET D'EMERGENCE</i>
609-4-1-2	Redevances et ristournes sur la filière aurifère augmentées
<i>609-4-1-2-01</i>	<i>Mettre en place et/ou redynamiser les antennes locales de l'Agence Nationale de la filière Or (ANOR)</i>
609-4-2	Développer la filière pierres précieuses et pierres fines par la transformation locale
609-4-2-1	Valeurs ajoutées générées par la transformation des produits miniers augmentées
<i>609-4-2-1-01</i>	<i>Inciter à la transformation locale des produits miniers</i>
<i>609-4-2-1-02</i>	<i>Inciter à la transformation locale des produits miniers</i>
609-4-3	Professionnaliser les petits exploitants miniers nationaux
609-4-3-1	Recettes fiscales et non fiscales accrues
<i>609-4-3-1-01</i>	<i>Recenser et formaliser les petits exploitants miniers nationaux (pierres fines, pierres précieuses et métaux précieux)</i>
609-4-4	Valoriser les données géologiques de Madagascar aux fins d'incitations d'investissements miniers nationaux et internationaux
609-4-4-1	Données géologiques et minières disponibles et capitalisées
<i>609-4-4-1-01</i>	<i>Consolider et capitaliser les données géologiques de Madagascar</i>
609-4-5	Instaurer un climat d'investissement respectant les normes sociales
609-4-5-1	Exploitation minière respectant les droits humains mise en place
<i>609-4-5-1-01</i>	<i>Lutter contre le travail des enfants dans les mines</i>
609-4-6	Valoriser et gérer rationnellement le cadastre minier
609-4-6-1	Grands Projets miniers implantés et répondant aux attentes de l'Etat
<i>609-4-6-1-01</i>	<i>Mettre en exploration et/ou exploitation les périmètres miniers à fortes potentialités</i>
609-4-6-2	Dossiers de demande de permis miniers en instance apurés
<i>609-4-6-2-01</i>	<i>Réactiver l'octroi de permis miniers</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
530	MINES					
019	Administration et Coordination					
019-3	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux					
019-3-1	Mise en œuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques					
019-3-1-1	Amélioration de la performance de l'administration minière					
019-3-1-1-R1	Taux d'efficience de l'administration minière	Taux (%)	80	-	-	-
019-3-1-2	Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif					
019-3-1-2-R1	Taux de traitement des dossiers de poursuite	Taux (%)	100	100	100	-
019-3-1-2-R2	Taux de réalisation de l'e-gouvernance dans le secteur extractif	Taux (%)	75	100	100	-
019-3-1-2-R3	Taux de réalisation des PTA respectifs des Direction Interrégionales et/ou des Direction Régionales des Mines et des Ressources Stratégiques	Taux (%)	100	100	100	-
019-3-1-2-R4	Taux de réalisation en matière de Marchés Publics	Taux (%)	100	100	100	-
019-3-1-2-R5	Taux de réalisation de l'Exécution Budgétaire	Taux (%)	94	98	98	-
019-3-1-2-R6	Taux de réalisation annuel en matière de coordination, de suivi-évaluation, d'analyse, de contrôle des activités minières et d'audit interne	Taux (%)	100	100	100	-
019-3-1-2-R7	Taux de réalisation en matière de communication	Taux (%)	100	100	100	-
019-3-1-2-R8	Taux de réalisation annuelle	Taux (%)	100	100	100	-
019-3-1-2-R9	Taux de réalisation en matière de GRH	Taux (%)	100	100	100	-
019-3-2	Restaurer le climat d'investissement attractif					
019-3-2-1	Instauration d'un cadre légal attractif et approprié à l'évolution du secteur et préservant l'intérêt national					
019-3-2-1-R1	Textes d'applications du nouveau Code pétrolier	Taux (%)	15	-	-	-
019-3-2-1-R2	Lettre de politique Nationale pétrolière élaborée	Nombre	0	-	-	-
019-3-2-1-R3	Travaux préliminaires internes	Taux (%)	50	-	-	-
019-3-3	Valoriser le cadastre minier à Madagascar					
019-3-3-1	Mise à disposition d'un cadre juridique conforme à la politique de l'Etat et sécurisant les intérêts des opérateurs miniers					
019-3-3-1-R1	Taux de réalisation du draft du nouveau Code Minier	Taux (%)	100	-	-	-
019-3-3-1-R2	Projet de textes d'application du Code Minier	Taux (%)	50	-	-	-
019-3-3-1-R3	Taux de réalisation du draft du nouveau code minier	Taux (%)	100	-	-	-
019-3-4	Développer la filière pierres précieuses et pierres fines					
019-3-4-1	Gestion de proximité des activités minières					
019-3-4-1-R1	Nombre de Bureaux d'Administration Minière (BAM) opérationnels	Nombre	5	-	-	-
019-3-5	Contrôler la chaîne de valeur de l'or					
019-3-5-1	Maîtrise de la filière Or					
019-3-5-1-R1	Centrale de l'or opérationnelle	Nombre	0	-	-	-
019-3-6	Mettre en œuvre la stratégie d'acquisition d'or au profit de l'Etat					
019-3-6-1	Constitution de réserves d'or nationales					
019-3-6-1-R1	Unités de fonte locales fonctionnelles	Nombre	4	-	-	-
019-3-6-2	Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or					
019-3-6-2-R1	Projet de texte sur le régime de l'or (Taux de réalisation)	Taux (%)	100	-	-	-
019-3-7	Mettre en œuvre les normes de transparence « Initiative pour la Transparence des Industries Extractives »					
019-3-7-1	Amélioration du climat d'investissement dans le secteur extractif					
019-3-7-1-R1	Note d'évaluation positive de la part de l'ITIE International	CONVENTION	Pays conforme	-	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
019-3-8	Améliorer l'environnement des Mines et des Ressources Stratégiques					
019-3-8-1	Sécurisation du flux des produits miniers					
019-3-8-1-R1	Convention de collaboration établie avec diverses entités de contrôle, plan de contrôle et de sécurisation adopté	<i>Nombre</i>	2	-	-	-
019-3-8-1-R2	Nombre d'unités Régionales de la Polices des Mines mises en place et opérationnelles (nombre cumulés)	<i>Nombre cumulé</i>	5	-	-	-
019-3-8-2	Cohérence des retombées économiques et sociales des grands Projets miniers existants aux attentes de l'Etat					
019-3-8-2-R1	Nombre de grands projets miniers suivis	<i>Nombre</i>	3	-	-	-
019-3-8-3	Entrée en phase de construction et d'exploitation des Projets industriels en gestation					
019-3-8-3-R1	Nombre de Projets d'exploitation à échelle industrielle implantés	<i>Nombre</i>	3	-	-	-
019-3-9	Accroître la part du secteur extractif dans le Produit Intérieur Brut					
019-3-9-1	Mécanisme de traçabilités, de transparence et de fluidité des opérations d'exportations des produits miniers					
019-3-9-1-R1	Plateforme fiscale opérationnelle	<i>Nombre cumulé</i>	1	-	-	-
019-3-9-1-R2	Nombre de Guichets Uniques d'exportation et/ou de recouvrement des revenus miniers opérationnels	<i>Nombre cumulé</i>	2	-	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
530	MINES					
019	Administration et Coordination					
019-4	Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveau					
019-4-1	Maîtriser les flux de produits miniers					
019-4-1-1	Traçabilité des flux de produits miniers améliorée					
019-4-1-1-R1	Taux de recouvrement des recettes non fiscales minières	Taux (%)	-	25	30	40
019-4-2	Améliorer la qualité et l'efficacité des services dans le secteur minier					
019-4-2-1	Traçabilité des flux de produits miniers améliorée					
019-4-2-1-R1	Taux de recouvrement des recettes non fiscales minières	Taux (%)	-	25	30	40
019-4-3	Améliorer la contribution du secteur minier à l'économie nationale					
019-4-3-1	Recettes non fiscales minières augmentées					
019-4-3-1-R1	Taux de recouvrement des recettes non fiscales minières	Taux (%)	-	25	30	40
019-4-4	Améliorer la contribution du secteur pétrolier à l'économie nationale					
019-4-4-1	Recettes non fiscales pétrolières augmentées					
019-4-4-1-R1	Taux de recouvrement des recettes non fiscales pétrolières	Taux (%)	0	25	30	40

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
530	MINES					
217	Développement du secteur pétrolier					
217-4	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux					
217-4-1	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)					
217-4-1-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)					
217-4-1-1-R1	Taux de mise en place du portail informatif sur les activités pétrolières en amont	Taux (%)	100	-	-	-
217-4-2	Valoriser les Blocs pétroliers et gaziers					
217-4-2-1	Contrats de partage de production des Projets pétroliers renégociés à Madagascar					
217-4-2-1-R1	Nombre de Contrats de partage de production (CPP) renégociés	Nombre	3	-	-	-
217-4-2-2	Projets d'investissements pétroliers et gaziers nouvellement implantés à Madagascar					
217-4-2-2-R1	Nombre de Contrats de partage de production (CPP) conclus	Nombre	2	-	-	-
217-4-3	Améliorer la contribution du Secteur Pétrolier					
217-4-3-1	Accroissement des retombées socio-économiques des projets pétroliers					
217-4-3-1-R1	Nombre des projets pétroliers impliqués	Nombre	3	-	-	-
217-4-4	Restaurer le climat d'investissement attractif					
217-4-4-1	Optimisation de la gestion des blocs pétroliers en superposition avec les sites protégés					
217-4-4-1-R1	Taux de la réduction des superficies des aires protégées en superposition avec des blocs pétroliers	Taux (%)	100	-	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
530	MINES					
217	Développement du secteur pétrolier					
217-5	<u>Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux</u>					
217-5-1	Améliorer la contribution du secteur pétrolier à l'économie nationale					
217-5-1-1	Contenu local des projets pétroliers optimisé					
217-5-1-1-R1	Montant annuel investi dans le cadre du Contenu Local	Millier USD	-	425	452	569
217-5-1-1-R2	Nombres d'emplois (directs, indirects, induits) créés	Nombre cumulé	0	600	800	1000
217-5-2	Instaurer un climat d'investissement propice à la protection de l'environnement					
217-5-2-1	Cadre réglementaire renforçant les rôles des structures existantes dans la gestion des conflits établi					
217-5-2-1-R1	Taux de la réduction des superficies des aires protégées en superposition avec des blocs pétroliers	Taux (%)	0	60	40	20
217-5-3	Mettre en œuvre la politique générale de l'Etat en matière de Mines et des Ressources Stratégiques					
217-5-3-1	Cadre légal attractif et approprié à l'évolution du secteur pétrolier, préservant l'intérêt national instauré					
217-5-3-1-R1	Taux d'amélioration du cadre légal pétrolier	Taux (%)	-	75	100	100
217-5-4	Valoriser les Ressources Stratégiques					
217-5-4-1	Contrats de partage de production des Projets pétroliers répondant au mieux aux attentes de l'Etat					
217-5-4-1-R1	Nombres de CPP évoluant dans le processus d'exploration, de développement et/ou de production	Nombre	-	2	4	8
217-5-4-2	Nouveaux investisseurs pétroliers attirés accrus					
217-5-4-2-R1	Nouveaux investisseurs implantés	Nombre	0	1	2	9

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
530	MINES					
609	Développement du secteur Minier					
609-3	<u>Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux</u>					
609-3-1	Contrôler la chaîne de valeur de l'Or					
609-3-1-1	Maîtrise de la filière Or					
	609-3-1-1-R1	Centrale de l'or opérationnelle	Nombre	0	-	-
609-3-1-2	Constitution de réserves d'or nationales					
	609-3-1-2-R1	Unités de fonte locales fonctionnelles	Nombre	4	-	-
609-3-2	Mettre en œuvre une stratégie d'acquisition d'Or au profit de l'Etat					
609-3-2-1	Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or					
	609-3-2-1-R1	Antenne locale de l'ANOR	Nombre cumulé	5	-	-
	609-3-2-1-R2	Quantité d'or acquis	Kg	1000	-	-
609-3-3	Contrôler et maîtriser les flux des produits miniers					
609-3-3-1	Traçabilité des produits aurifères, métaux et substances miniers					
	609-3-3-1-R1	Quantité d'Or enregistrée officiellement	Tonnes	2	-	-
	609-3-3-1-R2	Nombre de structures de contrôle équipées en matériels spécifiques	Nombre cumulé	5	-	-
609-3-4	Développer la filière pierres précieuses et pierres fines					
609-3-4-1	Valeurs ajoutées générées par la transformation des produits miniers augmentées					
	609-3-4-1-R1	Nombre de zones bénéficiaires des ateliers communautaires de formation, de démonstration et de transformation des produits miniers	Nombre cumulé	4	-	-
609-3-5	Professionaliser les petits exploitants miniers nationaux					
609-3-5-1	Base des données des petits exploitants miniers nationaux disponible					
	609-3-5-1-R1	Nombre des petits exploitants miniers identifiés et/ou recensés et formalisés	Nombre	100000	-	-
609-3-6	Consolider et capitaliser les données géologiques de Madagascar					
609-3-6-1	Identification des réserves minières aux fins d'incitation des investissements miniers nationaux et internationaux					
	609-3-6-1-R1	Bureau de Géologie Nationale mis en place et opérationnel	Nombre	1	-	-
609-3-6-2	Données géologiques et minières disponibles et capitalisées					
	609-3-6-2-R1	Taux de couverture géologique nationale amélioré	Taux (%)	80	-	-
609-3-6-3	Amélioration de la visibilité et attractivités du secteur minier malagasy par la promotion du geo-tourisme					
	609-3-6-3-R1	Nombre de visiteurs escomptés	Nombre	5000	-	-
609-3-6-4	Exploitation minière sans enfants					
	609-3-6-4-R1	Taux de réalisation du processus	Taux (%)	60	-	-
609-3-7	Valoriser et gérer rationnellement le cadastre minier					
609-3-7-2	Projets miniers implantés soumis à un cahier des charges spécifiques					
	609-3-7-2-R1	Nombre de permis miniers octroyés par voie d'appel d'offres	Nombre	2	-	-
609-3-7-3	Apurement des dossiers de demande de permis miniers en instance					
	609-3-7-3-R1	Taux de traitement des dossiers de permis miniers	Taux (%)	75	-	-
609-3-8	Accroître la part du secteur minier dans le Produit Intérieur Brut					
609-3-8-1	Amélioration du contrôle de la qualité et de la quantité des produits miniers					
	609-3-8-1-R1	Taux de mise en place du dispositif de dématérialisation	Taux (%)	40	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
530	MINES					
609	Développement du secteur Minier					
609-4	<u>Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux</u>					
609-4-1	Valoriser la filière or					
609-4-1-1	Outils de stabilisation monétaire mis à la disposition de l'Etat					
609-4-1-1-R1	Taux de recouvrement des recettes non fiscales sur la filière or	Taux (%)	-	25	30	40
609-4-1-2	Redevances et ristournes sur la filière aurifère augmentées					
609-4-1-2-R1	Taux de recouvrement des recettes non fiscales sur la filière or	Taux (%)	-	25	30	40
609-4-2	Développer la filière pierres précieuses et pierres fines par la transformation locale					
609-4-2-1	Valeurs ajoutées générées par la transformation des produits miniers augmentées					
609-4-2-1-R1	Taux de recouvrement des recettes non fiscales minières	Taux (%)	-	25	30	40
609-4-3	Professionaliser les petits exploitants miniers nationaux					
609-4-3-1	Recettes fiscales et non fiscales accrues					
609-4-3-1-R1	Pourcentage des petits exploitants mis aux normes	Taux (%)	-	40	60	80
609-4-4	Valoriser les données géologiques de Madagascar aux fins d'incitations d'investissements miniers nationaux et internationaux					
609-4-4-1	Données géologiques et minières disponibles et capitalisées					
609-4-4-1-R1	Taux de couverture géologique nationale amélioré	Taux (%)	-	80	90	100
609-4-5	Instaurer un climat d'investissement respectant les normes sociales					
609-4-5-1	Exploitation minière respectant les droits humains mise en place					
609-4-5-1-R1	Pourcentage des enfants travaillant dans les mines réduit	Taux (%)	-	60	30	10
609-4-6	Valoriser et gérer rationnellement le cadastre minier					
609-4-6-1	Grands Projets miniers implantés et répondant aux attentes de l'Etat					
609-4-6-1-R1	Pourcentage des grands projets miniers répondant aux attentes de l'Etat	Taux (%)	0	60	80	100
609-4-6-2	Dossiers de demande de permis miniers en instance apurés					
609-4-6-2-R1	Taux de frais d'administration minière recouverts	Taux (%)	0	50	60	80

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

60	MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES		
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION		
023	Administration et Coordination		
023-2	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>		
023-2-1	Assurer la gestion rationnelle et rentable des ressources humaines, matérielles ainsi que la politique sectorielle du Ministère		
023-2-1-1	Ressources financières bien gérées		
	023-2-1-1-01	Assurer la gestion rationnelle et rentable des ressources humaines, matérielles ainsi que la politique sectorielle du Ministère	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

60 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES

660 POSTE ET TELECOMMUNICATION

214 Appui à l'extension de la couverture postale

214-2 **Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation**

214-2-1 **Améliorer la couverture postale**

214-2-1-1 **Autorité de régulation du secteur postal installée**

214-2-1-1-01 *Elaborer les lois et décrets régissant le secteur postal*

214-2-1-1-02 *Suivre l'application des textes législatifs et réglementaires en vigueur*

214-2-1-1-03 *Faire une étude de marché postal*

214-2-1-2 **Concurrence au niveau du secteur postal garantie**

214-2-1-2-01 *Faire les suivis et contrôles du respect des cahiers de charges*

214-2-1-2-02 *Octroyer des licences aux opérateurs*

214-2-1-2-03 *Vérifier l'application des services universels par la PAOMA*

214-2-1-2-04 *Organisation et administration*

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

60	MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES
670	TIC
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales
210-2	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable
210-2-1	Développer l'accès aux Ntucs et infrastructures connexes de qualité durable
210-2-1-1	Fokontany connectés
210-2-1-1-01	<i>Digitalisation des fokontany</i>
210-2-1-2	Cartes numériques distribuées
210-2-1-2-01	<i>Distribuer des cartes aux retraités pensionnés, agents de la défense-MDN et SEG ,FRAM subventionnés, agents de santé, fonctionnaires s</i>
210-2-1-3	Extension du réseau d'exploitation des postes (Smart Village)
210-2-1-3-01	<i>Construire des bâtiments administratifs à usage de bureaux de postes (smart village)</i>
210-2-1-5	Bureaux des postes réhabilités
210-2-1-5-01	<i>Réhabiliter et relooker les bureaux des postes</i>
210-2-1-7	Cyber bus opérationnels
210-2-1-7-01	<i>Augmenter le nombre de cyber bus</i>
210-2-1-8	Etudes et recherches effectuées
210-2-1-8-01	<i>Faire des études et recherches</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

60	MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES		
670	TIC		
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales		
210-3	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable ,assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux , des Institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>		
210-3-1	Promouvoir les reformes administratives (digitalisation)		
210-3-1-1	Services de l'Etat améliorés (Data center)		
210-3-1-1-01	<i>Déployer les nouvelles technologies aux services de l'administration publique via l'intelligence artificielle (Data Center)</i>		
210-3-1-2	Services de l'Etat améliorés (Bâtiments interconnectés)		
210-3-1-2-01	<i>Déployer les nouvelles technologies aux services de l'administration publique via l'intelligence artificielle(Data Center, caméras de surveillance, visio conférence, e -mail, téléphonie IP)e</i>		
210-3-2	Renforcer la défense du territoire: ordre et sécurité publique , service de police , servixce de protection civile et militaire, service de protection aux frontières		
210-3-2-1	Sécurité publique renforcée et contrôlée		
210-3-2-1-01	<i>Déployer des caméras de surveillance aux services de la sécurité publique</i>		
210-3-2-1-02	<i>Déployer des caméras simples aux services de la sécurité publique</i>		
210-3-2-1-03	<i>Doter des drones aux services de la sécurité publique</i>		
210-3-2-1-04	<i>Déployer l'E-LTE</i>		

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
60	MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES						
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION						
023	Administration et Coordination						
023-2	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>						
023-2-1	Assurer la gestion rationnelle et rentable des ressources humaines, matérielles ainsi que la politique sectorielle du Ministère						
023-2-1-1	Ressources financières bien gérées						
	023-2-1-1-R1	Taux de satisfaction des Gacs	%	100	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

60	MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES						
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION						
214	Appui à l'extension de la couverture postale						
214-2	<u>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</u>						
214-2-1	Améliorer la couverture postale						
214-2-1-1	Autorité de régulation du secteur postal installée						
	214-2-1-1-R1	Nombre d'autorité du secteur postal installé	NOMBRE	-	1	-	-
214-2-1-2	Concurrence au niveau du secteur postal garantie						
	214-2-1-2-R1	Nombre d'opérateurs informels intégrés	NOMBRE	-	4	-	-
	214-2-1-2-R2	Nombre de contrôle de cahier de charges	NOMBRE	-	28	-	-
	214-2-1-2-R3	Nombre de coordinations des tâches réalisées	NOMBRE	-	1	-	-
	214-2-1-2-R4	Nombre de visites des agences de l'opérateurs désignés effectuées	NOMBRE	-	30	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
60	MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES						
670	TIC						
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales						
210-2	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable						
210-2-1	Développer l'accès aux Ntics et infrastructures connexes de qualité durable						
210-2-1-1	Fokontany connectés						
	210-2-1-1-R1	Nombre de fokontany connectés	NOMBRE	-	450	250	300
210-2-1-2	Cartes numériques distribuées						
	210-2-1-2-R1	Nombre de cartes numériques distribuées	NOMBRE	-	475000	250000	100000
210-2-1-3	Extension du réseau d'exploitation des postes (Smart Village)						
	210-2-1-3-R1	Nombre de smart village construits	NOMBRE	-	7	20	25
210-2-1-5	Bureaux des postes réhabilités						
	210-2-1-5-R1	Nombre de bureau de postes réhabilités	NOMBRE	-	31	35	40
210-2-1-7	Cyber bus opérationnels						
	210-2-1-7-R1	Nombre de cyber bus opérationnels	NOMBRE	-	6	-	-
210-2-1-8	Etudes et recherches effectuées						
	210-2-1-8-R1	Nombre des études et recherches effectuées	NOMBRE	-	3	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

60	MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES						
670	TIC						
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales						
210-3	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable ,assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux , des Institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>						
210-3-1	Promouvoir les reformes administratives (digitalisation)						
210-3-1-1	Services de l'Etat améliorés (Data center)						
	210-3-1-1-R1	Nombre de Data Center implanté	NOMBRE	-	1	-	-
210-3-1-2	Services de l'Etat améliorés (Bâtiments interconnectés)						
	210-3-1-2-R1	Nombre de bâtiments interconnectés	NOMBRE	-	188	-	-
210-3-2	Renforcer la défense du territoire: ordre et sécurité publique , service de police , servixce de protection civile et militaire, service de protection aux frontières						
210-3-2-1	Sécurité publique renforcée et contrôlée						
	210-3-2-1-R1	Nombre de caméra simple de surveillance installé	NOMBRE	0	70	-	-
	210-3-2-1-R2	Nombre de caméras de surveillance installés	NOMBRE	-	3	-	-
	210-3-2-1-R3	E-LTE (Base station, pylones)	NOMBRE	0	20	-	-
	210-3-2-1-R4	Nombre de drones avec caméras	NOMBRE	0	3	-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE
018	Administration et Coordination
018-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions
018-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée
018-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier
018-1-1-1-01	PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU SERVICE FONCIER
018-1-1-1-02	CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
018-1-1-1-03	ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES FONCIERS AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE
018-1-1-2	Administration du domaine et sécurisation foncière assurée
018-1-1-2-01	ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE DE DOMAINE ET DE TOPOGRAPHIE
018-1-1-2-02	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIERE DE SECURISATIONS FONCIERES
018-1-1-2-03	ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES TOPOGRAPHIQUES
018-1-1-2-04	ASSURER LA GESTION DES DOMAINES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
018-1-1-2-05	APPUYER LA STRUCTURE DE GESTION FONCIERE DECENTRALISEE
018-1-1-3	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
018-1-1-3-01	ASSURER LES TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS
018-1-1-3-02	CONSTRUIRE ET/OU REHABILITER DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN TENANT COMPTE DE L'AUGMENTATION DES SERVICES ET DES EFFECTIFS DU PERSONNEL
018-1-1-3-03	ASSURER LES TRAITEMENTS MEDICO-SOCIAUX DES AGENTS
018-1-1-3-04	EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
018-1-1-3-05	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE
409	Domaine et sécurisation foncière
409-1	Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national
409-1-1	Mettre en oeuvre le programme topographie foncière
409-1-1-1	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiabls élaborés et Inventaire de statuts de terre
	409-1-1-1-01 PROGRAMME TOPOGRAPHIQUE FONCIERE
409-1-1-2	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiabls élaborés et délimitation des terrains inventoriés
	-
409-1-2	Mettre en oeuvre le programme foncier national
409-1-2-1	Propriété foncière sécurisée
	409-1-2-1-01 PROGRAMME FONCIER NATIONAL
	409-1-2-1-02 MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS D'IMMATRICULATION COLLECTIVE
409-1-3	Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée
409-1-3-1	Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées
	409-1-3-1-01 PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE
	409-1-3-1-02 ASA FONCIER
	409-1-3-1-03 PROGRAMME DE DECENTRALISATION FONCIERE
409-1-4	Moderniser l'administration foncière
409-1-4-1	Service foncier modernisé
	409-1-4-1-01 MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION FONCIERE
	409-1-4-1-02 REGULARISATION DES ARRIERES DE TVA DANS LE CADRE DU PROJET MCA EXPIRE EN 2009
	409-1-4-1-03 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR DU FONCIER
409-1-5	Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière
409-1-5-1	Foncier réformé et sécurisé
	409-1-5-1-01 PERENNISATION DE LA REFORME FONCIERE
	409-1-5-1-02 PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE
	409-1-5-1-03 ASA FONCIER
409-1-6	Mettre en oeuvre les opérations d'immatriculation collective
409-1-6-1	Opération d'immatriculation collective achevée
	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
610	TRAVAUX PUBLICS
020	Administration et Coordination
020-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE
020-1-1	OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE
020-1-1-1	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
020-1-1-1-03	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
020-1-1-1-04	PROGRAMME DE REFORMES DE LA GESTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS
020-1-1-1-05	T31 ETUDE ET AMENAGEMENT DES CARREFOURS
020-1-1-3	Investissements priorités par année
-	-
020-1-1-7	RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP
-	-
020-1-2	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS
020-1-2-2	Axes routiers liés au développement économique priorités établis
-	-
020-1-2-3	Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées
-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS		
610	TRAVAUX PUBLICS		
206	Développement des infrastructures routières		
206-1	CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION		
206-1-1	CONSTRUIRE ET REHABILITER LES RESEAUX ROUTIERS ET LES OUVRAGES D'ART		
206-1-1-1	ROUTES NATIONALES (RN) EN BON ETAT		
206-1-1-1-01	DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS ET D'ENTRETIEN ROUTIER		
206-1-1-1-02	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA		
206-1-1-1-03	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA		
206-1-1-1-05	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR		
206-1-1-1-06	PROJET HIMO		
206-1-1-1-07	T40 Réhabilitation de la RNT_19 Katsepy (Bac Mahajanga) – Maintirano (523 km)		
206-1-1-1-08	T44 Travaux de réhabilitation de la RNT_11 Mananjary (croisement RN25)– Nosy Varika – Mahanoro (101 km)		
206-1-1-1-09	PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX FLYOVERS		
206-1-1-1-10	CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA		
206-1-1-1-11	TRANSPORT CONNECTIVITY		
206-1-1-1-12	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO		
206-1-1-1-13	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES		
206-1-1-1-14	CONSTRUCTION RN 44 _PHASE II		
206-1-1-1-15	RN2 - PORT TOAMASINA (AFECC)		
206-1-1-1-16	AMENAGEMENT DE CORRIDORS ET FACILITATION DU COMMERCE		
206-1-1-1-17	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)		
206-1-1-1-18	MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13		
206-1-1-1-19	REHABILITATION DE LA RNS_1_bis TSIROANOMANDIDY - MAINTIRANO (410 Km)		
206-1-1-1-21	T43 Réhabilitation de la RNS_13 Car RN7 (PK 613) – Ambovombe (395 km)		
206-1-1-1-22	T46 TRAITEMENT DE POINTS NOIRS SUR LA ROUTE NATIONALE 14A RELIANT IFANADIANA - IKONGO - VOHIPENO (92KM)		
206-1-1-1-23	T38 Travaux de réhabilitation de la RN 18 reliant Vangaindrano - Midongy - Befotaka (130km)		
206-1-1-1-24	T41 Travaux de réhabilitation de la RN 23 Mahanoro - Marolambo (132km)		
206-1-1-1-25	T45 TRAVAUX D'URGENCE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES		
206-1-1-1-26	T37 Etudes et travaux RNT_20 Ilaka Atsinanana – Antanambao Manampotsy (49 km)		
206-1-1-1-27	T39 Réhabilitation de la RN3B Ambariombana- Andapa -Bealanana (150km)		
206-1-1-1-28	T34 Construction d'une voie de contournement By Pass à Moramanga (TATOM) 20km		
206-1-1-1-29	T36 T6 Réhabilitation de la RN 31 (Route du riz du Nord) reliant Ankazobetsihay (RN6) – Bealanana (100 km)		
206-1-1-1-30	T42 Réhabilitation de la RNS 55 reliant la RN 9 à Morombe (78km)		
206-1-1-1-31	PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOATRA, ITAOSY ET FENOARIVO (RN1)		
206-1-1-1-32	APPUI INSTITUTIONNEL AU SECTEUR DES INFRASTRUCTURES		
206-1-1-1-33	T35 Travaux de bitumage de la route reliant Morondava à Bekopaka sur la RNT 8 (198km)		
206-1-1-1-34	EQUIPEMENT ET IMPORTATION DE MATERIAUX		
206-1-1-2	OUVRAGES D'ART EN BON ETAT		
206-1-1-2-01	RN9 PHASE II		
206-1-1-2-02	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART		
206-1-1-2-03	TRAVAUX DE REHABILITATION DE DIGUE DE PROTECTION AUTOUR DE LA VILLE DE SOALALA		
206-1-1-2-04	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA		
206-1-1-2-05	AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE		
206-1-1-2-06	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES PONTS DE MANGORO (PK 94+200) ET D'ANTSAPAZANA/ANTSIRINALA (PK105+460) DE LA RN2		
206-1-1-2-07	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROCADE DIGUE FIHERENANA		
206-1-1-3	VOIRIES URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) EN BON ETAT		
206-1-1-3-01	REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY _PHASE II		
206-1-1-3-02	T01- PROJET D'EXTENSION EN 2x2 VOIES DE LA ROUTE DES HYDROCARBURES (PPP)		
206-1-1-3-03	T02-REHABILITATION DE LA ROUTE ENTRE LE PORT DE SOALALA ET LE BONGO ZERANY		
206-1-1-3-04	S15 - PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOATRA, ITAOSY ET FENOARIVO (RN1)		
206-1-1-3-05	S37 - PROJET D'AMENAGEMENT DE LA VOIE RAPIDE OUEST		
206-1-1-4	DOTATION EN MATERIEL ET ENGIN DE TRAVAUX PUBLICS		
206-1-1-4-01	T33 ACQUISITION DE MATERIEL ET ENGINS DES TRAVAUX PUBLICS		
206-1-1-4-02	ACQUISITION PONTS MODULAIRES		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS	
610	TRAVAUX PUBLICS	
206	Développement des infrastructures routières	
	206-1-1-4-03	EQUIPEMENT ET IMPORTATION DE MATERIAUX
	206-1-1-4-04	PROJET D'EQUIPEMENT TRAVAUX PUBLICS
206-1-2	CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS	
	206-1-2-2	DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES
	-	-
	206-1-2-3	EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES
	206-1-2-3-03	TRANSPORT CONNECTIVITY
	206-1-2-3-04	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA
	206-1-2-3-05	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES ROUTES NATIONALES
	206-1-2-3-06	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES PONTS DE MANGORO (PK 94+200) ET D'ANTSAPAZANA/ANTSIRINALA (PK105+460) DE LA RN2
	206-1-2-3-07	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
	206-1-2-3-08	CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA
	206-1-2-3-09	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)
	206-1-2-3-10	REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY _PHASE II
	206-1-2-3-11	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO
	206-1-2-4	ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES
	206-1-2-4-03	PROGRAMME DE REHABILITATION NATIONAL DU RESEAU DANS LE SUD DE MADAGASCAR
	206-1-2-4-04	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)
	206-1-2-4-05	MODERNISATION RÉSEAU ROUTIER RN6 ET RN13
	206-1-2-4-06	AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE
206-1-3	Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales	
	206-1-3-1	Les projets routiers sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées
	206-1-3-1-01	SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNEMENTAL DES PROJETS ROUTIERS
206-1-4	MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT	
	206-1-4-2	POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT
	206-1-4-2-02	MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13
	206-1-4-2-03	CONSTRUCTION RN 44 _PHASE II
	206-1-4-2-04	PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX PONTS A AMPASIKA, ANOSIZATO ET AMBOHITRIMANJAKA (MARCHE ART MALAGASY)
	206-1-4-3	PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT
	206-1-4-3-01	PROJET HIMO
	206-1-4-3-02	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA
	206-1-4-3-03	RN9 PHASE II
	206-1-4-3-04	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES
	206-1-4-3-05	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
206-1-5	REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN)	
	206-1-5-1	Linéaire de pont métallique installé
	206-1-5-1-01	ACQUISITION PONTS MODULAIRES
	206-1-5-3	PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART REHABILITEES
	206-1-5-3-01	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART
	206-1-5-3-02	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA
	206-1-5-3-03	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS	
610	TRAVAUX PUBLICS	
218	Gestion du patrimoine routier	
218-1	OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER	
218-1-1	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES	
218-1-1-2	Gestion efficace des projets	
218-1-2	MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT	
218-1-2-2	Réseau routiers praticables toute l'année	
218-1-2-2-01	FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (PHASE III)	
218-1-2-2-02	ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE	
218-1-2-2-03	TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES OUVRAGES D'ART	
218-1-2-2-04	ENTRETIEN ET REPARATION DU RESEAU ROUTIER	
218-1-2-2-05	TRAVAUX ROUTIERS_APROCHE CHANTIER ECOLE	
218-1-2-2-06	TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES DE DESSERTE	
218-1-5	MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT	
218-1-5-1	PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE	
218-1-5-1-01	GESTION DES BACS	
218-1-5-1-02	ACQUISITION ET ENTRETIEN DES BACS	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
021	Administration et Coordination
021-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions
021-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée
021-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration
021-1-1-1-01	PROMOTION D'UNE POLITIQUE FONCIERE RESPONSABLE (ProPFR)
021-1-1-1-02	APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES
021-1-1-1-03	ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE
021-1-1-1-04	PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU MINISTERE
021-1-1-1-05	CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
021-1-1-1-06	RENFORCEMENT DE COORDINATION SECTORIELLE (AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, FONCIER ET TRAVAUX PUBLICS) DANS LES ZONES D'EXTENSION D'ANTANANARIVO
021-1-1-2	Administration de l'aménagement du territoire assuré
021-1-1-2-01	PROMOTION DE L'HABITAT, DU LOGEMENT ET DE L'EQUIPEMENT
021-1-1-2-02	DEVELOPPEMENT ET GESTION DE BASE DES DONNEES SUR LE TERRITOIRE
021-1-1-2-03	REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT
021-1-1-2-04	PLANIFIER, COORDONNER, CONTROLER ET SUIVRE LES ACTIONS POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
021-1-1-2-05	PLANIFICATION DE TERRITOIRES URBAINS REGIONAUX ET NATIONAUX AINSI QUE DES ESPACES DE CROISSANCES
021-1-1-2-06	COORDINATION ET PLANIFICATION DES TERRITOIRES MARITIMES
021-1-1-2-07	APPUI ET COORDINATION A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SECTORIELS POUR LA MISE EN PLACE DE ZONE D'EMERGENCE EN VUE DE LA PROMOTION DE L'ESPACE DE CROISSANCE DIANA
021-1-1-2-08	RENFORCEMENT DES ACTIVITES DE COORDINATION TERRITORIALE POUR LA RECONSTRUCTION DURABLE EN VUE DE LA VALORISATION DE L'ESPACE DE CROISSANCE AGROPASTORAL DE MENABE
021-1-1-3	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
021-1-1-3-01	GERER LES RESSOURCES FINANCIERES, MATERIELLES ET PERSONNELLES
021-1-1-3-02	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION
021-1-1-3-03	EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
021-1-1-3-04	ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE
021-1-1-3-05	METTRE EN PLACE LE SYSTEME D'INFORMATION DES RESSOURCES HUMAINES
021-1-1-3-06	METTRE EN PLACE LE CENTRE DE MEDIA INSTITUTIONNEL
021-1-1-3-07	METTRE EN PLACE ET MODERNISER LE CENTRE DE DOCUMENTATION JURIDIQUE
021-1-1-3-08	AUDITER ET ANALYSER L'ORGANISATION AU SEIN DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
021-1-1-4	Renovation et valorisation des patrimoines du Ministère
021-1-1-4-01	RENOVER ET VALORISER LES PATRIMOINES DU MINISTERE
021-1-2	Assurer l'intégration des dimensions sociales et environnementales
021-1-2-1	Les projets de l'Aménagement du territoire sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées
021-1-2-1-01	SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
021-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
021-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
021-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS	
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
207	Aménagement et équipement des villes	
207-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL	
207-1-1	Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat	
207-1-1-1	Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base	
	207-1-1-1-01	PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES A MADAGASCAR (PPABM)
	207-1-1-1-02	PROJET LALANKELY III
	207-1-1-1-04	Promotion des espaces de solidarités
	207-1-1-1-05	PLANIFICATION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT A REALISER DANS LES ZONES D'INVESTISSEMENT SECTORIEL
	207-1-1-1-06	PROJET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX
	207-1-1-1-07	PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU CORRIDOR ECONOMIQUE ANTANANARIVO TOAMASINA
	207-1-1-1-08	PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT
	207-1-1-1-09	MISE EN PLACE ET APPUI AUX SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT
	207-1-1-1-10	DOTATION DES OUTILS DE PLANIFICATION TERRITORIALES ET DES OUTILS REGLEMENTAIRES
	207-1-1-1-12	ROCADE ANTANANARIVO
	207-1-1-1-14	Promotion des espaces de croissances
	207-1-1-2	Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées
	207-1-1-2-02	AMENAGEMENT DU LITTORAL DE TOAMASINA
	207-1-1-2-06	PADARNE
	207-1-1-2-08	REGULARISATION DU PLATEAU CONTINENTAL
	207-1-1-2-09	VALORISATION DU LITTORAL ET DEVELOPPEMENT DU POLE COTIER DE MADAGASCAR
	207-1-1-2-10	PIC 2: CORRIDOR POLE INTEGRE DE CROISSANCE
	207-1-1-2-11	CREATION ET VIABILISATION DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES
	207-1-1-2-13	REHABILITATION DES VILLES COTIERES (EX REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE DE MAHAJANGA EN PARTENARIAT AVEC LA REGION
	207-1-1-2-14	AMENAGEMENT INTEGRE DES 66 VILLAGES RURAUX DANS LES REGIONS DE MADAGASCAR
207-1-2	Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires	
	207-1-2-1	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés
	204-1-2-1-05	RENFORCEMENT DES ACTIVITES DE STRUCTURATION TERRITORIALE RELATIVES A LA VALORISATION DE DEUX (2) ESPACES DE CROISSANCE PRIORISES
	207-1-2-1-02	ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DES SCHEMAS DIRECTEURS ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE MARITIME
	207-1-2-1-03	DOTATION DES OUTILS DE PLANIFICATIONS TERRITORIALES ET DES OUTILS RÉGLEMENTAIRES
	207-1-2-1-04	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE URBAINE
	207-1-2-1-06	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT COMMUNAL ET DES PLANS D'URBANISME
	207-1-2-1-07	PROJET D'ELABORATION DE SHEMAS DIRECTEURS DE DEVELOPPEMENT DE L'AXE ECONOMIQUE ANTANANARIVO-TOAMASINA
	207-1-2-2	Les Villes sont résilientes, sûres et forces motrices du développement économique
	207-1-2-2-01	PROGRAMME INTEGRE D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO (PIAAA)
	207-1-2-2-02	PROJET D'APPUI ET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES D'EQUILIBRE (PADEVE)
	207-1-2-2-03	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DANS LES COMMUNES PERIPHERIQUES D'ANTANANARIVO (APIPA)
	207-1-2-2-04	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE ET DE RESILIENCE DU GRAND ANTANANARIVO (PRODUIR)
	207-1-2-2-05	ROCADE ANTANANARIVO
	207-1-2-2-06	PROGRAMME GRAND ANTANANARIVO
	207-1-2-2-07	MESURES ET ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
	207-1-2-2-08	ETUDES PREALABLES DE FAISABILITE DE LA CONSTRUCTION D'UN TUNNEL EN CENTRE-VILLE POUR RELIER LA CNAPS ET L'AVENUE DE L'INDEPENDANCE, DANS LA COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO
	207-1-2-2-09	ETUDES PREALABLES DE FAISABILITE DE REAMENAGEMENT DU CANAL ANDRIANTANY EN VUE DE L'AMELIORATION DE LA CIRCULATION URBAINE, DANS LA COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO
	207-1-2-3	Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population
	207-1-2-3-01	ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNIDIE)
	207-1-2-3-02	GOVERNANCE URBAINE
	207-1-2-3-03	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE BASE DE DONNEES ET DES CANAUX DE DIFFUSION DES INFORMATIONS TERRITORIALES
	207-1-2-3-04	APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

620 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

207 Aménagement et équipement des villes

207-1-2-3-05

MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

207-1-2-3-06

APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION
TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS		
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
219	Nouvelles Villes et Logements		
219-1	ALLEGER LA PRESSION AU NIVEAU DES GRANDES VILLES ET PROMOUVOIR LE PROGRAMME IMMOBILIER NATIONAL A TRAVERS L'ILE		
219-1-1	Mettre en place et promouvoir des nouvelles villes		
219-1-1-1	Créer et Mettre en œuvre des nouvelles villes		
219-1-1-1-1	NOUVELLES VILLES ANTANANARIVO ET DANS LES CHEFS LIEUX DE PROVINCES		
219-1-1-1-2	NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO - AMBOHIDRAPETO LOT1 : 100Ha		
219-1-1-1-3	NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO-IVATO 58HA		
219-1-1-1-4	NOUVELLE VILLE AMPAREMAHITSY		
219-1-1-1-5	NOUVELLE VILLE INDUSTRIELLE DE MORAMANGA 650 Ha		
219-1-2	Garantir un logement décent pour chaque ménage		
219-1-2-1	Des logements décents sont mis à la disposition de la population / Plus de 40.000 logements sont construits		
219-1-2-1-1	ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DU CODE DES EQUIPEMENTS ET DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LOGEMENT (CODE D'EQUIPEMENT DES CTD)		
219-1-2-1-2	PROLOG 50000 : PROJET DE CONSTRUCTION DES 50000 LOGEMENTS		
219-1-2-1-3	PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT		
219-1-2-1-4	MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALE DU LOGEMENT		
219-1-2-1-5	MISE EN OEUVRE PROGAMME IMMOBILIER NATIONAL ANKADIKELY ILAFY POUR 150 LOGEMENT		
219-1-2-1-6	VIABILISATION HORS SITE POUR 720 LOGEMENTS		
219-1-2-1-7	PROJET HABITAT GRAND SUD		
219-1-2-1-8	PROJET NOUVEAU VILLAGE MAHAJAMBA		
219-1-2-1-9	CONSTRUCTION DE 258 LOGEMENTS A AMBOHIJAFY, TOAMASINA		
219-1-2-1-9	CONSTRUCTION DE 230 LOGEMENTS A MORAFENO, ANTSIRANANA		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS		
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS		
215	Développement des infrastructures		
215-1	REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE		
215-1-1	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes		
215-1-1-1	Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée		
	215-1-1-1-01	CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA	
	215-1-1-1-02	CONSTRUCTION DE ROUTE D'ACCES VERS LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE SAHOFIKA	
	215-1-1-1-03	REHABILITATION ROUTE IVATO-TSARASAOTRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE-VILLAGE DE LA FRANCOPHONIE	
215-1-2	Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux		
	215-1-2-1	Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés	
	-	-	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS		
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS		
215	Développement des infrastructures		
215-2	<u>METTRE EN OEUVRE ET REALISER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE</u>		
215-2-1	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes		
215-2-1-1	Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée		
	215-2-1-1-01	CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA	
	215-2-1-1-02	CONSTRUCTION DE ROUTE D'ACCES VERS LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE SAHOFIKA	
	215-2-1-1-03	REHABILITATION ROUTE IVATO-TSARASAOTRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE-VILLAGE DE LA FRANCOPHONIE	
215-2-2	Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux		
	215-2-2-1	Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS		
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS		
215	Développement des infrastructures		
215-3	<u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT</u>		
215-3-1	Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement		
215-3-1-1	Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés		
215-3-1-1-01	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNDIE)		
215-3-1-1-02	EQUIPEMENT CENTRE DE CONFERENCE INTERNATIONALE (PHASE III)		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS
215	Développement des infrastructures
215-4	OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉGIONS
215-4-1	Maintenir les réseaux routiers en bon état
215-4-1-1	PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE
	<i>215-4-1-1-01 PROJET DE REHABILITATION DES VOIES URBAINES DES VILLES SECONDAIRES</i>
	<i>215-4-1-1-02 PROJET DE REHABILITATION DE ROUTES POUR DESENCLAVEMENT</i>
215-4-1-2	REHABILITER ET RECONSTRUIRE LES VOIES URBAINES ET LES ROUTES INTER-COMMUNALE EN BON ETAT
	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE					
018	Administration et Coordination					
018-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions					
018-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée					
018-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier					
018-1-1-1-R2	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	NOMBRE	0	0	-	-
018-1-1-1-R3	Pourcentage des doléances traitées par rapport à celles enregistrées au niveau du foncier	%	70	80	80	-
018-1-1-1-R5	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	PORCENTAGE	100	100	100	-
018-1-1-2	Administration du domaine et sécurisation foncière assurée					
018-1-1-2-R3	Nombre d'agents formés au niveau de la direction générale du foncier	NOMBRE	2000	2000	2500	-
018-1-1-2-R5	Pourcentage des résultats atteints par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de foncier	%	0	0	-	-
018-1-1-3	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs					
018-1-1-3-R3	Fond National Foncier Opérationnel ou non	OUI	OUI	OUI	OUI	-
018-1-1-3-R4	Pourcentage des activités relevant du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre	%	0	0	-	-
018-1-1-3-R5	Taux d'exécution budgétaire	PORCENTAGE	90	90	90	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE					
409	Domaine et sécurisation foncière					
409-1	Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national					
409-1-1	Mettre en oeuvre le programme topographie foncière					
409-1-1-1	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de terre					
409-1-1-1-R1	Nombre de plans topographiques numérisés ou nombre de dématérialisation des données topographiques réalisée	Nombre	64000	65000	-	-
409-1-1-1-R2	Nombre de délimitations des terrains inventoriées ou opérations de bornages effectuées	Nombre	250	250	-	-
409-1-1-1-R3	Nombre de documents Topographiques numérisés	NOMBRE	76000	76000	-	-
409-1-1-1-R4	Nombre de PLOF élaboré, validé et vérifié par commune	NOMBRE	100	250	250	-
409-1-1-1-R5	Nombre de documents topographiques délivrés	NOMBRE	76000	76000	76000	-
409-1-1-1-R6	Nombre de plans titrés et de plans réguliers effectués	NOMBRE	12000	40000	40000	-
409-1-1-2	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et délimitation des terrains inventoriés					
409-1-1-2-R1	Nombre de documents topographiques numérisés	NOMBRE	40000	65000	66000	-
409-1-1-2-R2	Nombre de PLOF élaboré, validé et vérifié par commune	NOMBRE	100	250	250	-
409-1-1-2-R3	Nombre de documents topographiques délivrées	NOMBRE	76000	76 000	76000	-
409-1-1-2-R4	Nombre de plans réguliers effectués	NOMBRE	12000	40000	40000	-
409-1-1-2-R5	Nombre des opérations de bornages effectuées	NOMBRE	12000	40000	40000	-
409-1-1-2-R6	Nombre de dossier de repérage traités	NOMBRE	15000	15000	15000	-
409-1-1-2-R7	Nombre de plans établis	NOMBRE	1000	2000	2500	-
409-1-2	Mettre en oeuvre le programme foncier national					
409-1-2-1	Propriété foncière sécurisée					
409-1-2-1-R1	Nombre de titres fonciers établis	Nombre	0	0	0	-
409-1-2-1-R2	Nombre de parcelles jugées	NOMBRE	4000	4500	-	-
409-1-2-1-R3	Nombre de TTA ayant une salle d'audience modernisée	NOMBRE	0	3	4	-
409-1-2-1-R4	Nombre de services fonciers dotés d'une salle et des équipements de distributeurs automatiques de plans et de certificat de situation juridique	NOMBRE	6	8	10	-
409-1-2-1-R5	Nombre de salles d'archives foncières équipées de portiques antivol fonctionnelles	NOMBRE	0	8	10	-
409-1-2-1-R6	Nombre de titres fonciers établis via immatriculation individuelle	NOMBRE	15000	18000	20000	-
409-1-2-1-R7	Nombre de titres fonciers dématérialisés	NOMBRE	157000	170350	170750	-
409-1-2-1-R8	Nombre de salles d'archives foncières modernisées et respectant les normes requises	NOMBRE	0	14	16	-
409-1-2-1-R9	Nombre de services fonciers exploitant les logiciels e-Fantatra, e-Trait F/G, e-Titre.Dom pour un traitement informatisé des procédures et de la prise de décision	NOMBRE	0	15	22	-
409-1-3	Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée					
409-1-3-1	Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées					
409-1-3-1-R1	Nombre de communes accompagnées et appuyés à la mise en place de guichets fonciers	Nombre	20	50	60	-
409-1-3-1-R3	Nombre de guichets fonciers appuyés, suivis et contrôlés	Nombre	200	525	525	-
409-1-3-1-R5	Parcelles certifiées	NOMBRE	100000	500000	500000	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
409-1-4	Moderniser l'administration foncière						
	409-1-4-1	Service foncier modernisé					
	409-1-4-1-R1	Nombre de Guichets Uniques mis en place	NOMBRE	-	0	0	-
	409-1-4-1-R2	Nombre de Guichets Uniques mis en place et/ou réhabilités	NOMBRE	13	14	0	-
	409-1-4-1-R3	Nombre de services fonciers restructurés et équipés en matériels (informatiques, techniques, mobiliers de bureaux)	NOMBRE	0	16	17	-
	409-1-4-1-R4	Nombre de Guichets Uniques mis en place et opérationnels	NOMBRE	0	14	13	-
	409-1-4-1-R5	Nombre de guichets uniques des services fonciers construits	NOMBRE	0	14	13	-
409-1-5	Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière						
	409-1-5-1	Foncier réformé et sécurisé					
	409-1-5-1-R1	Nombre de bénéficiaires de sécurisation foncière	NOMBRE	0	0	-	-
409-1-6	Mettre en oeuvre les opérations d'immatriculation collective						
	409-1-6-1	Opération d'immatriculation collective achevée					
	409-1-6-1-R1	Terrains transférés à l'Etat effectués	HECTARE	0	500	600	-
	409-1-6-1-R2	Nombre de titres fonciers établis via immatriculation collective	NOMBRE	0	24000	23000	-
	409-1-6-1-R3	Nombre de parcelles jugées	NOMBRE	700	4500	5000	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
610	TRAVAUX PUBLICS					
020	Administration et Coordination					
020-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE					
020-1-1	OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE					
020-1-1-1	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs					
020-1-1-1-R1	Taux d'exécution budgétaire - Financement Propre	%	90	90	90	-
020-1-1-1-R2	Document stratégie sectoriel établie et à jour	UNITÉ	7	7	-	-
020-1-1-1-R3	Pourcentage de Document stratégie sectoriel établie et à jour	%	90	98	100	-
020-1-1-3	Investissements priorisés par année					
020-1-1-3-R2	Pourcentage de projet prioritaires ayant une ressources de financement	%	30	50	60	-
020-1-1-3-R3	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	%	0	0	0	-
020-1-1-7	RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP					
020-1-1-7-R1	Pourcentage des Personnels touchés à la formation	%	35	50	70	-
020-1-2	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS					
020-1-2-2	Axes routiers liés au développement économique priorisés établis					
020-1-2-2-R2	Stratégie et Plan d'Action établie et à jour	UNITÉ	0	0	0	-
020-1-2-2-R3	Proportion des zones économiques connectées aux réseaux routiers	%	65	65	65	-
020-1-2-3	Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées					
020-1-2-3-R1	Pourcentage des marchés exécuté dans le temps	%	0	0	-	-
020-1-2-3-R2	Pourcentage des doléances traitées par rapport à celles enregistrées au niveau de l'aménagement	%	0	0	-	-
020-1-2-3-R3	Taux d'appropriation des standards de services par le personnel des travaux publics	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
610	TRAVAUX PUBLICS					
206	Développement des infrastructures routières					
206-1	CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION					
206-1-1	CONSTRUIRE ET REHABILITER LES RESEAUX ROUTIERS ET LES OUVRAGES D'ART					
206-1-1-1	ROUTES NATIONALES (RN) EN BON ETAT					
206-1-1-1-R1	POURCENTAGE DE ROUTES NATIONALES (RN) REHABILITEES	%	70	80	90	-
206-1-1-1-R2	LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES (RN) CONSTRUITES	KM	995	500	500	-
206-1-1-1-R3	% DES COMMUNES DESENCLAVES	%	60	75	80	-
206-1-1-1-R4	LONGUEUR DES ROUTES REHABILITEES ET/OU CONSTRUITES	KM	0	0	0	-
206-1-1-1-R5	ROUTES RETABLIES APRES PASSAGE DES CATASTROPHES NATURELLES	%	0	0	0	-
206-1-1-2	OUVRAGES D'ART EN BON ETAT					
206-1-1-2-R2	Pourcentage des ouvrages d'art réhabilités et/ou construits	%	0	0	0	-
206-1-1-2-R4	Pourcentage des ouvrages d'art réhabilités	%	75	80	85	-
206-1-1-2-R4	Linéaire d'ouvrage d'art construit	MI	5421	5000	5000	-
206-1-1-3	VOIRIES URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) EN BON ETAT					
206-1-1-3-R1	POURCENTAGE DES VOIRIES URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) REHABILITEES	(%)	60	70	80	-
206-1-1-4	DOTATION EN MATERIEL ET ENGIN DE TRAVAUX PUBLICS					
206-1-1-4-R1	Pourcentage des matériels et engins entretenus	%	14	22	25	-
206-1-1-4-R2	Nombre de matériel livré	NOMBRE	6	12	4	-
206-1-1-4-R3	MI de pont modulaire livré	MI	300	300	350	-
206-1-1-4-R4	Nombre d'engin livré	NOMBRE	12	20	12	-
206-1-2	CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS					
206-1-2-2	DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES					
206-1-2-2-R1	Routes rétablies après passage des catastrophes naturels	%	0	0	0	-
206-1-2-2-R2	Zones désenclavées	%	60	75	80	-
206-1-2-3	EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES					
206-1-2-3-R1	Evolution de trafic sur les routes nationales non revetues	%	120	120	130	-
206-1-2-3-R2	% des ouvrages d'art en bon état	%	0	0	-	-
206-1-2-3-R3	Taux d'évolution de trafic sur les routes nationales revetues	%	135	135	140	-
206-1-2-3-R4	Longueur des routes réhabilitées et/ou reconstruites	KM	367	300	300	-
206-1-2-4	ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES					
206-1-2-4-R1	Routes rétablies après passage des catastrophes naturels	%	0	0	0	-
206-1-2-4-R2	% des communes désenclavées	%	60	75	80	-
206-1-3	Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales					
206-1-3-1	Les projets routiers sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées					
206-1-3-1-R2	Proportion des études d'impacts environnementaux (EIE) relatifs aux projets routiers	%	80	80	85	-
206-1-3-1-R3	Proportion des Programmes d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'entretien routier	%	80	80	85	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
206-1-4	MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT						
206-1-4-2	POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT						
	206-1-4-2-R1	Pourcentage des Routes nationales revêtues non structurantes en bon état	%	60	65	70	-
	206-1-4-2-R2	Pourcentage des Routes nationales structurantes en bon état	%	60	70	90	-
206-1-4-3	PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT						
	206-1-4-3-R1	Pourcentage des routes nationales non-revêtues en bon état	%	40	40	40	-
206-1-5	REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN)						
206-1-5-1	Linéaire de pont métallique installé						
	206-1-5-1-R1	Ml de pont métallique modulaire installé	<i>M L</i>	500	450	450	-
206-1-5-3	PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART REHABILITEES						
	206-1-5-3-R2	Pourcentage des ouvrages d'art réhabilités et/ou construits	%	75	80	80	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
610	TRAVAUX PUBLICS					
218	Gestion du patrimoine routier					
218-1	<u>OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER</u>					
218-1-2	MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT					
218-1-2-2	Réseau routiers praticables toute l'année					
218-1-2-2-R1	Km des routes entretenues	<i>KM</i>	11810	11810	11810	-
218-1-2-2-R2	Ouvrages d'art et de franchissement entretenus	<i>UNITÉ</i>	25	40	50	-
218-1-5	MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT					
218-1-5-1	PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE					
218-1-5-1-R1	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	0	0	-	-
218-1-5-1-R3	Pourcentage des Ouvrages d'art et de franchissements entretenus	%	0	0	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
021	Administration et Coordination					
021-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions					
021-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée					
021-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration					
021-1-1-1-R1	Nombre de textes compilés et édités	Nombre	0	0	-	-
021-1-1-1-R2	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	Taux (%)	100	100	-	-
021-1-1-1-R3	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	Nombre	0	0	-	-
021-1-1-2	Administration de l'aménagement du territoire assuré					
021-1-1-2-R1	Taux d'appropriation des standards de services	%	0	0	-	-
021-1-1-2-R2	Taux d'appropriation des standards de services en matière foncière	%	0	0	-	-
021-1-1-2-R3	Nombre d'agents formés au sein de la direction générale de l'aménagement de territoire	Nombre	60	60	60	-
021-1-1-2-R4	Pourcentage des résultats atteints par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de l'aménagement du territoire	%	0	0	0	-
021-1-1-3	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs					
021-1-1-3-R3	Taux d'exécution budgétaire	%	90	90	90	-
021-1-1-3-R5	Pourcentage des activités relevant du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre	%	0	0	-	-
021-1-1-3-R6	Nombre de manuels de procédures établis	NOMBRE	0	0	0	-
021-1-1-3-R7	Système de gestion et de sauvegarde des données et documents juridiques mis en place	LOGIQUE	NON	NON	OUI	-
021-1-1-3-R8	Nombre de formations dispensées (sur respect des procédures et des textes)	NOMBRE	0	6	6	-
021-1-1-4	Renovation et valorisation des patrimoines du Ministère					
021-1-1-4-R1	Nombre des bâtiments et des logements administratifs rénovés	NOMBRE	0	26	30	-
021-1-1-4-R2	Pourcentage de recensement annuel des Patrimoines du Ministère recensé	%	0	50	60	-
021-1-2	Assurer l'intégration des dimensions sociales et environnementales					
021-1-2-1	Les projets de l'Aménagement du territoire sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées					
021-1-2-1-R1	Proportion des Programmes d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'aménagement du territoire	%	75	80	90	-
021-1-2-1-R2	Proportion des études d'impacts environnementaux (EIE) relatifs aux projets d'aménagement du territoire	%	75	80	90	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
207	Aménagement et équipement des villes					
207-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL					
207-1-1	Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat					
207-1-1-1	Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base					
207-1-1-1-R1	Nombre de Collectivités dotées d'infrastructures, d'équipements et de construction de logement sur la base de la nouvelle norme établies	Nombre	14	14	14	-
207-1-1-2	Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées					
207-1-1-2-R1	Nombre d'études entamées pour la mise en place des sites de logements	NOMBRE	0	0	-	-
207-1-1-2-R2	Nombre d'études pour la mise en place de nouvelles villes	NOMBRE	0	0	-	-
207-1-1-2-R3	Nombre d'études entamées pour la mise en place des nouvelles villes	NOMBRE	0	0	-	-
207-1-1-2-R4	Nombre de pôles ou zones économiques créés et aménagés	Nombre	0	0	-	-
207-1-1-2-R5	Superficie de site viabilisé et aménagé (en Ha)	HECTARE	300	300	300	-
207-1-1-2-R6	Nombre de pôles ou zones économiques identifiés	NOMBRE	0	0	-	-
207-1-1-2-R7	Nombre de nouvelles villes / sites présentant des travaux de viabilisation	NOMBRE	0	0	-	-
207-1-2	Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires					
207-1-2-1	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés					
207-1-2-1-R1	Taux de couverture en outil de planification du territoire national et des CTD	Taux (%)	10	16	18	-
207-1-2-1-R2	Nombre d'ateliers de concertation réalisés	NOMBRE	0	0	-	-
207-1-2-1-R3	Nombre de CTD (régions, districts, communes) dotés en outils de planification	NOMBRE	189	281	318	-
207-1-2-1-R4	Taux de couverture en outil de planification du territoire régional	Taux (%)	59	77	86	-
207-1-2-1-R5	Taux de couverture en outil de planification du territoire maritime et des CTD côtières	(%)	15	37	55	-
207-1-2-1-R6	Nombre de CTD côtières (régions, districts, communes) dotés en outils de planification (Atlas diagnostic, PSM)	NOMBRE	10	14	11	-
207-1-2-1-R7	Espace de solidarité bénéficiaire de programme d'aménagement	NOMBRE	1	34	50	-
207-1-2-2	Les Villes sont résilientes, sûres et forces motrices du développement économique					
207-1-2-2-R1	Nombre de territoires urbains et périurbains bénéficiaires de travaux d'urbanisme	NOMBRE	230	230	230	-
207-1-2-2-R3	Nombre de communes urbaines ayant eu le renforcement de capacité et l'appui institutionnel	NOMBRE	6	7	7	-
207-1-2-2-R4	Nombre de villes bénéficiaires des travaux d'infrastructures et d'équipements divers	NOMBRE	0	0	-	-
207-1-2-2-R5	ML de canaux curés chaque année	MI	9000	10000	10000	-
207-1-2-2-R7	Nombre de territoires urbains dotés de Plans d'urbanisme (PUDI et PUDé)	NOMBRE	8	9	5	-
207-1-2-3	Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population					
207-1-2-3-R3	Nombre de régions ou communes dotés d'un système de collectes et d'échanges de Base de données territoriales	NOMBRE	0	0	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
219	Nouvelles Villes et Logements					
219-1	<u>ALLEGER LA PRESSION AU NIVEAU DES GRANDES VILLES ET PROMOUVOIR LE PROGRAMME IMMOBILIER NATIONAL A TRAVERS L'ILE</u>					
219-1-1	Mettre en place et promouvoir des nouvelles villes					
219-1-1-1	Créer et Mettre en œuvre des nouvelles villes					
219-1-1-1-R1	Nombre de sites identifiés	NOMBRE	-	2	2	-
219-1-1-1-R2	Nombre d'études d'aménagement effectuées	NOMBRE	2	8	8	-
219-1-1-1-R3	Nombre de sites viabilisés	NOMBRE	0	2	2	-
219-1-1-1-R4	Nombre de constructions de nouvelles villes réalisées	NOMBRE	0	2	2	-
219-1-2	Garantir un logement décent pour chaque ménage					
219-1-2-1	Des logements décents sont mis à la disposition de la population / Plus de 40.000 logements sont construits					
219-1-2-1-R1	Nombre d'études d'aménagement réalisées	NOMBRE	0	120	120	-
219-1-2-1-R2	Superficie de parcelles foncières viabilisées dédiées au Logement	HECTARE	0	500	600	-
219-1-2-1-R3	Superficie de réserves foncières constituées	HECTARE	500	500	-	-
219-1-2-1-R4	Nombre de logements réalisés	NOMBRE	800	10800	16000	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS					
215	Développement des infrastructures					
215-2	<u>METTRE EN OEUVRE ET REALISER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE</u>					
215-2-1	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes					
215-2-1-1	Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée					
215-2-1-1-R1	Nombre de projets mis en oeuvre suivant le document de planification et les dispositifs	NOMBRE	1	0	0	-
215-2-2	Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux					
215-2-2-1	Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés					
215-2-2-1-R1	Nombre estimatif de population bénéficiaire des PUPs	NOMBRE	2000000	0	0	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS					
215	Développement des infrastructures					
215-3	<u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT</u>					
215-3-1	Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement					
215-3-1-1	Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés					
215-3-1-1-R1	Nombre de régions recensées en matière d'infrastructure et équipements	NOMBRE	1	5	5	-
215-3-1-1-R2	Nombre de régions dotées d'un plan régional des infrastructures et Equipements	NOMBRE	0	0	0	-
215-3-1-1-R3	Nombre de document de politique élaboré	NOMBRE	0	0	0	-
215-3-1-1-R4	Nombre de guide d'integration de la PNDIE	NOMBRE	1	0	0	-
215-3-1-1-R5	Nombre de rapport d'évaluation socioéconomique et prospectives réalisé	NOMBRE	1	1	1	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS					
215	Développement des infrastructures					
215-4	OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉGIONS					
215-4-1	Maintenir les réseaux routiers en bon état					
215-4-1-1	PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE					
215-4-1-1-R1	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	40	45	45	-
215-4-1-1-R2	Linéaire des voies urbaines et routes inter-communale entretenues	KM	600	1000	1000	-
215-4-1-2	REHABILITER ET RECONSTRUIRE LES VOIES URBAINES ET LES ROUTES INTER-COMMUNALE EN BON ETAT					
215-4-1-2-R1	Linéaire des voies urbaines et routes inter-communale réhabilitées	KM	400	500	500	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
040	Administration et Coordination
040-1	MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE
040-1-1	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS
040-1-1-1	LA PRESTATION DES SERVICES PUBLICS EST RENFORCÉE
040-1-1-1-01	GERER LES RESSOURCES ET LE BUDGET DU SECTEUR TOURISME
040-1-1-1-02	ETABLIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROCEDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTERE EN MATIERE DU TOURISME SONT TENUS
040-1-1-1-03	RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES
040-1-1-1-04	INNOVATIONS SECTORIELLES POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE A MADAGASCAR (ISFAM)
040-1-1-1-05	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION TOURISTIQUE

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
040	Administration et Coordination
040-2	<u>Instaurer une gouvernance propice à la croissance du tourisme</u>
040-2-1	Mettre en place une administration responsable et efficace du tourisme
040-2-1-1	Le taux de réalisation des activités prévu est atteint
040-2-1-1-01	<i>Coordonner les actions relatives au développement du secteur tourisme</i>
040-2-1-1-02	<i>Mise en place du progiciel des services octroyées du Ministère</i>
040-2-1-1-03	<i>Organisation du forum WAVE</i>
040-2-1-1-04	<i>payer les contreparties</i>
040-2-1-1-05	<i>Payer les salaires , CNaPs et divers indemnités</i>
040-2-1-1-06	<i>INNOVATIONS SECTORIELLES POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE A MADAGASCAR (ISFAM)</i>
040-2-1-1-07	<i>Payer les Bourses des agents du Tourisme de l'INFA</i>
040-2-1-1-08	<i>Prendre en charge les frais medicaux et hospitalisation du personnel</i>
040-2-1-1-09	<i>Subventionner les Etablissements Publics rattachés du Ministère</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme
618-1	PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME
618-1-1	AMENAGER, GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES ET DEVELOPPER LES COMPETENCES DES METIERS DU TOURISME
618-1-1-2	L'EMPLOI DIRECT LIE AUX TOURISME A AUGMENTE
618-1-1-2-01	<i>Promotion de l'emploi et de la valorisation des métiers du tourisme</i>
618-1-1-2-02	<i>RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DE LA DESTINATION MADAGASCAR ET DE LA COMPETITIVITE</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme
618-2	<u>Accroître la compétitivité des services et de prestations touristiques</u>
618-2-1	Améliorer la qualité des services liés au secteur tourisme
618-2-1-1	Le nombre de mains d'œuvres qualifiés est augmenté
618-2-1-1-01	<i>Promouvoir l'emploi et valoriser les métiers du tourisme</i>
618-2-1-1-02	<i>Professionnaliser le métier de guides touristiques</i>
618-2-1-1-03	<i>Renforcement de la promotion de la destination Madagascar</i>
618-2-1-1-04	<i>Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel</i>
618-2-2	Assurer une formation de qualité en matière de Tourisme
618-2-2-1	Le nombre de formateurs formés est augmenté
618-2-2-1-01	<i>Capitaliser les formateurs qualifiés et professionnels</i>
618-2-2-1-02	<i>Subventionner les Etablissements Publics rattachés du Ministère</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
619	Aménagement et développement du secteur tourisme
619-1	FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR MADAGASCAR
619-1-1	DEVELOPPER LE TOURISME NATIONAL ET RENFORCER LA VISIBILITE DE LA DESTINATION SUR LE MARCHES INTERNATIONAUX CIBLES
619-1-1-1	LE NOMBRE DE TOURISTES VISITANT MADAGASCAR A AUGMENTE
619-1-1-1-01	<i>Développement du tourisme national par la création de villages de vacances</i>
619-1-1-1-02	<i>REHABILITATION DES BORDS DE MER ET PLAGES DES VILLES SUIVANT LE STYLE MIAMI (TOAMASINA ET MAHAJANGA)</i>
619-1-1-1-03	<i>Contribution à l'Organisation Mondiale du Tourisme</i>
619-1-1-1-04	<i>ASSAINISSEMENT DES ACTIVITES DES ORGANISMES ET SOCIETES SOUS TUTELLES ET MODERNISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ETABLISSEMENTS TOURISTIQUES</i>
619-1-1-1-05	<i>MISE EN PLACE D'UN MECANISME D'APPUI A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES</i>
619-1-1-2	LES VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTEES
619-1-1-2-01	<i>Accélération et facilitation des procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissements</i>
619-1-1-2-02	<i>Participation aux événements en matière de promotion des investissements</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
619	Aménagement et développement du secteur tourisme
619-2	<u>Développer efficacement le secteur tourisme</u>
619-2-1	Etablir un système de gestion efficace du tourisme
619-2-1-2	Les Réserves Foncières Touristiques (RFT) sont Sécurisées
619-2-1-2-01	<i>Sécuriser les Réserves Foncières Touristiques (RFT)</i>
619-2-2	Assurer la régulation du secteur tourisme
619-2-2-1	Le montant des investissements touristiques est augmenté
619-2-2-1-01	<i>Promouvoir les investissements touristiques</i>
619-2-2-1-02	<i>Promouvoir le Tourisme National et International</i>
619-2-2-1-03	<i>Payer la Contribution Internationale (OMT)</i>
619-2-2-2	Le nombre d'établissements touristiques est augmenté
619-2-2-2-01	<i>Appuyer les investissements touristiques</i>
619-2-2-2-02	<i>Payer les salaires et CNaPS des agents ECD</i>
619-2-2-2-03	<i>Prendre en charges les frais médicaux et soins du personnel</i>
619-2-2-3	Les contrôles des établissements on été effectués
619-2-2-3-01	<i>Contrôler les établissements touristiques</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA MÉTÉOROLOGIE
630	TRANSPORT
022	Administration et Coordination
022-1	ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTÈRE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES
022-1-1	ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR
022-1-1-1	LA BONNE GESTION DU SYSTÈME DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE EST ASSURÉE
022-1-1-1-01	T42 AMÉLIORATION ET RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ MARITIME ET FLUVIALE
022-1-1-1-02	GERER LES RESSOURCES ET LE BUDGET DU MINISTÈRE
022-1-1-1-03	ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE DES TRANSPORTS SONT TENUS
022-1-1-1-04	LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS ET ATTAQUES ROUTIERS
022-1-1-1-05	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES
022-1-1-1-06	AMÉLIORATION DE LA FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE PAR UN SYSTÈME DE TRANSPORT INTELLIGENT
022-1-1-1-07	T41 SECOURS

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA MÉTÉOROLOGIE
630	TRANSPORT
022	Administration et Coordination
022-2	Instaurer la bonne gouvernance au niveau du secteur
022-2-1	Assurer une meilleure coordination au niveau du secteur
022-2-1-1	La performance de l'administration est accrue
022-2-1-1-01	<i>Diriger les opérations du Ministère</i>
022-2-1-1-02	<i>Etablir et mettre en œuvre des procédures et des processus pour s'assurer que les engagements du Ministère sont tenus</i>
022-2-1-1-03	<i>Garantir la coordination des projets du ministère</i>
022-2-1-1-04	<i>Contribuer à la planification et au suivi des activités des structures du Département</i>
022-2-1-1-05	<i>Mettre en place le cadre légal et réglementaire en matière de Transports et de Météorologie</i>
022-2-1-1-06	<i>Normaliser les activités du Département</i>
022-2-2	Renforcer les aptitudes professionnelles des acteurs du développement au niveau du ministère
022-2-2-1	L'administration dotée de moyen moderne de production
022-2-2-1-01	<i>Apporter des améliorations au fonctionnement et aux systèmes de gestion et de contrôle interne</i>
022-2-2-1-02	<i>Gérer le budget et le patrimoine du Ministère conformément aux règles de la bonne gouvernance</i>
022-2-2-1-03	<i>Gérer le personnel du Ministère de manière optimale et élaborer, concevoir et mettre en œuvre le plan de formation des agents du Ministère</i>
022-2-2-1-04	<i>Assurer l'efficacité et la transparence de l'exécution budgétaire</i>
022-2-2-1-05	<i>Améliorer et développer le système d'information et de communication</i>
022-2-2-1-06	<i>Développer un système sûr et sécuritaire pour le secteur transport et le secteur tourisme</i>
022-2-2-1-07	<i>Acquisition des matériels et mobiliers de bureau</i>
022-2-2-1-08	<i>Acquisition des matériels roulants</i>
022-2-2-1-09	<i>Acquisition des matériels Informatiques</i>
022-2-2-1-10	<i>Travaux de balisage</i>
022-2-2-1-11	<i>Payer les salaires et CNaPS des ECD</i>
022-2-2-1-12	<i>Payer les indemnités des Régisseurs</i>
022-2-2-1-13	<i>Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel</i>
022-2-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
022-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
022-2-Y-Y-99	<i>Nouveaux projets d'Emergence</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA MÉTÉOROLOGIE		
630	TRANSPORT		
208	Transports Routier et Ferroviaire		
208-1	Assurer l'accès des usagers aux infrastructures de transport moderne et de qualité		
208-1-1	Développer les infrastructures de transport routier et améliorer le système de transport		
208-1-1-1	infrastructures et moyens de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant		
208-1-1-1-01	EQUIPEMENT EN WAGONS, LOCOMOTIVES, MOTEUR ET SERVICE		
208-1-1-1-02	REPARATION DE DEGAT CLIMATIQUE		
208-1-1-1-03	Etudes de construction des infrastructures routiers et la politique de développement du secteur		
208-1-1-1-04	Subventions des Organismes		
208-1-1-1-05	Travaux de réhabilitations des voies ferrées		
208-1-1-1-06	Construction d'une Aire de Sécurité, de Servies et de Repos		
208-1-1-1-07	RENOUVELLEMENT ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DES RESEAUX FERROVIAIRES		
208-1-1-1-08	AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ROUTIERS DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL		
208-1-1-1-09	payer les contreparties		
208-1-1-1-10	PROJET DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIELS ROULANTS ET EQUIPEMENTS FERROVIAIRES (ex-PROJET D'EQUIPEMENT EN WAGONS, LOCOMOTIVES, MOTEURS ET SERVICES)		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
630	TRANSPORT
208	Transports Routier et Ferroviaire
208-2	Disposer d'un réseau de transport terrestre sûr, sécuritaire et efficace pour soutenir la croissance économique et le bien être social
208-2-1	Développer les infrastructures des transports terrestres
208-2-1-1	Les infrastructures et les moyens de productions du transport terrestres sont remis aux normes
208-2-1-1-01	Coordonner et piloter les actions pour la construction ou réhabilitation des gares ferroviaires et pour la renovation des voies ferrées
208-2-1-1-02	Coordonner et piloter les actions pour la construction ou réhabilitation des gares routières et pour la mise en place des systèmes intégrés d'informations et de paiement dans ces gares.
208-2-1-1-03	payer les contreparties
208-2-1-1-04	Construction des Aires de Service, de Sécurité et de Repos (ASSR)
208-2-1-1-05	construction des abri bus
208-2-1-2	La transparence de l'administration est mise en place par la délivrance de visa de conformité à l'exploitation et d'autorisation de circulée
208-2-1-2-01	Délivrer des actes administratifs (Voyageurs et Marchandises)
208-2-1-2-02	Subvention pour Projet de Tramway MADARAIL
208-2-1-2-03	subvention pour le Plan de relance Transport ferroviaire, Réseau Nord
208-2-1-2-04	reparation draisine
208-2-1-2-05	Rehabilitation Gares ferroviaires
208-2-1-2-06	Payer les salaires et CNaPS des ECD
208-2-1-2-07	Payer les indemnités des Régisseurs
208-2-1-2-08	Subventionner les Etablissements Publics(EPN) et Organismes rattachés (Secteurs Privés)sous tutelles du Ministère
208-2-1-2-09	Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel
208-2-2	Renforcer la sûreté et sécurité des usagers
208-2-2-1	Les accidents routiers diminuent
208-2-2-1-01	Coordonner et piloter les actions pour les constructions ou réhabilitations des ASSR
208-2-2-1-02	Coordonner et contrôler les actions de développement du secteur dans les régions

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
630	TRANSPORT
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien
209-1	ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.
209-1-1	AMELIORER LA GESTION ET LA NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES
209-1-1-1	Capacité d'accueil des ports améliorée et infrastructures mises aux normes
209-1-1-1-01	EXTENSION PORT TOAMASINA
209-1-1-1-02	Mise aux normes des infrastructures de transport maritimes
209-1-1-1-03	Aménagement port
209-1-1-1-04	Subvention des organismes
209-1-1-1-05	Renforcement de l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime (ENEM)
209-1-1-1-06	PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU PORT DE DIEGO-SUAREZ
209-1-1-1-07	PROJET PORT TULEAR - PPF
209-1-1-2	Navigation fluide Zones désenclavées, Fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et Transport fluvial réglementé
209-1-1-2-01	Améliorer le cadre réglementaire régissant le transport fluvial
209-1-1-2-02	Réhabilitation et aménagement des infrastructures de transport fluvial
209-1-1-2-03	PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU PORT DE DIEGO-SUAREZ
209-1-2	DEVELOPPER LES VOES AERIENNES
209-1-2-1	Infrastructures aéroportuaires mises aux normes
209-1-2-1-01	SECURISATION DES EMPRISES AEROPORTUAIRES
209-1-2-1-02	Subventions des Organismes
209-1-2-1-03	Indemnisation d'expropriation
209-1-2-1-04	Rehabilitation, aménagement et/ou construction des Aeroports

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
630	TRANSPORT
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien
209-2	Assurer un système des transports maritime, fluvial et aérien efficace contribuant au développement économique
209-2-1	Améliorer la connexion entre les réseaux portuaires
209-2-1-1	Accroissement de la productivité et la sécurité du transport maritime
209-2-1-1-01	<i>Elaborer des documents cadres du transport maritime</i>
209-2-1-1-02	<i>payer les contreparties</i>
209-2-1-2	Création d'environnement incitant le développement du secteur maritime et fluviale
209-2-1-2-01	<i>Elaborer le schéma directeur de développement du transport fluvial</i>
209-2-1-2-02	<i>Payer les salaires et CNaPS des ECD</i>
209-2-1-2-03	<i>Payer les indemnités diverses (Régisseurs, jaugage, insalubre...)</i>
209-2-1-2-04	<i>Subventionner les Etablissements Publics et Organismes rattachés sous tutelles du Ministère</i>
209-2-1-2-05	<i>Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel</i>
209-2-2	Mettre aux normes les infrastructures et équipements aéroportuaires
209-2-2-1	Accroissement du nombre de ligne aérienne exploitée
209-2-2-1-01	<i>Promouvoir le développement de la route aérienne par la conclusion d'accord aérien</i>
209-2-2-2	Les aéroports sont certifiés et/ou homologués
209-2-2-2-01	<i>Sécuriser les emprises aéroportuaires</i>
209-2-2-3	Les emprises aéroportuaires sont sécurisés
209-2-2-3-01	<i>Indemniser les expropriés</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
680	METEOROLOGIE
211	Développement météorologique
211-1	DEVELOPPER DES SERVICES HYDROMETEOROLOGIQUES REDUISANT LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE A LA VARIABILITE DU CLIMAT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
211-1-1	AMELIORER L'APPUI HYDROMETEOROLOGIQUE A LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES LIES AU TEMPS ET AU CLIMAT
211-1-1-1	LE SYSTEME D'ALERTE EN TEMPS REEL EST MIS EN PLACE ET/OU RENFORCE
211-1-1-1-01	<i>DEVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE SERVICE CLIMATOLOGIQUE POUR L'ADAPTATION ET LA RESILIENCE DES SECTEURS CLES</i>
211-1-1-1-02	<i>Etablir et mettre en œuvre des procédures et des processus pour s'assurer que les engagements du ministère en matière de la météorologie sont tenus</i>
211-1-1-1-03	<i>Renforcer la coopération internationale</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

680 METEOROLOGIE

211 Développement météorologique

211-2 Développer des services hydrométéorologiques adéquats pour réduire la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au changement climatique

211-2-2 Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques et de catastrophe

211-2-2-1 De nouveaux stations hydrométéorologiques sont acquis

211-2-2-1-01 *Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans les régions*

211-2-2-1-02 *Equiper les services hydrométéorologiques régionaux*

211-2-2-1-03 *Acquisition des stations météorologiques aéronautiques*

211-2-2-1-04 *paiement des contreparties*

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
350	TOURISME						
040	Administration et Coordination						
040-1	MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE						
040-1-1	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS						
040-1-1-1	LA PRESTATION DES SERVICES PUBLICS EST RENFORCÉE						
	040-1-1-1-R1	Taux d'exécution des services publics	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
350 TOURISME					
040 Administration et Coordination					
040-2 <u>Instaurer une gouvernance propice à la croissance du tourisme</u>					
040-2-1 Mettre en place une administration responsable et efficace du tourisme					
040-2-1-1 Le taux de réalisation des activités prévu est atteint					
040-2-1-1-R1 Taux de réalisation des activités prévu	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
350 TOURISME					
618 Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme					
618-1 <u>PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME</u>					
618-1-1 AMENAGER, GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES ET DEVELOPPER LES COMPETENCES DES METIERS DU TOURISME					
618-1-1-2 L'EMPLOI DIRECT LIE AUX TOURISME A AUGMENTE					
618-1-1-2-R1 Nombre d'emploi direct créés	NOMBRE	58000	63000	70000	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
350	TOURISME						
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme						
618-2	<u>Accroître la compétitivité des services et de prestations touristiques</u>						
618-2-1	Améliorer la qualité des services liés au secteur tourisme						
618-2-1-1	Le nombre de mains d'œuvres qualifiés est augmenté						
	618-2-1-1-R1	Nombre de mains d'œuvres qualifiés	NOMBRE	400	400	400	-
618-2-2	Assurer une formation de qualité en matière de Tourisme						
618-2-2-1	Le nombre de formateurs formés est augmenté						
	618-2-2-1-R1	Nombre de formateurs formés	NOMBRE	45	50	60	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
350	TOURISME						
619	Aménagement et développement du secteur tourisme						
619-1	<u>FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR MADAGASCAR</u>						
619-1-1	DEVELOPPER LE TOURISME NATIONAL ET RENFORCER LA VISIBILITE DE LA DESTINATION SUR LE MARCHES INTERNATIONAUX CIBLES						
619-1-1-1	LE NOMBRE DE TOURISTES VISITANT MADAGASCAR A AUGMENTE						
	619-1-1-1-R1	Nombre de touristes visitant Madagascar	<i>NOMBRE</i>	380000	430000	500000	-
619-1-1-2	LES VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTEES						
	619-1-1-2-R1	Montant de vignettes	<i>MILLION D'AR</i>	2500	2800	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2021	2022	2023	2024
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE							
350	TOURISME							
619	Aménagement et développement du secteur tourisme							
619-2	Développer efficacement le secteur tourisme							
619-2-1	Etablir un système de gestion efficace du tourisme							
619-2-1-2	Les Réserves Foncières Touristiques (RFT) sont Sécurisées							
	619-2-1-2-R1	Nombre de Réserves Foncières Touristiques Sécurisés	NOMBRE	2	3	3	-	
619-2-2	Assurer la régulation du secteur tourisme							
619-2-2-1	Le montant des investissements touristiques est augmenté							
	619-2-2-1-R1	Montant des investissements touristiques	MILLIONS D'ARIARY	45000	55000	70000	-	
619-2-2-2	Le nombre d'établissements touristiques est augmenté							
	619-2-2-2-R1	Nombre d'établissements touristiques créées	NOMBRE	200	250	300	-	
619-2-2-3	Les contrôles des établissement on été effectués							
	619-2-2-3-R1	Nombre d'établissements touristiques contrôlés	NOMBRE	600	650	725	-	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
022	Administration et Coordination					
022-1	ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES					
022-1-1	ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR					
022-1-1-1	LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE					
022-1-1-1-R1	Nombre de marchés montés	NOMBRE	25	25	-	-
022-1-1-1-R2	Nombre de textes réglementaires adoptés et mis en place	NOMBRE	5	5	5	-
022-1-1-1-R3	Pourcentage de réalisation des objectifs du PTA	(%)	82	85	88	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
022	Administration et Coordination					
022-2	<u>Instaurer la bonne gouvernance au niveau du secteur</u>					
022-2-1	Assurer une meilleure coordination au niveau du secteur					
022-2-1-1	La performance de l'administration est accrue					
022-2-1-1-R1	Nombre de bâtiments administratifs construits ou réhabilités	NOMBRE	7	8	10	-
022-2-1-1-R2	Taux d'exécution budgétaire	%	88	90	92	-
022-2-1-1-R3	Nombre d'Agents formés	NOMBRE	15	20	25	-
022-2-2	Renforcer les aptitudes professionnelles des acteurs du développement au niveau du ministère					
022-2-2-1	L'administration dotée de moyen moderne de production					
022-2-2-1-R1	Nombre de progiciel de gestion administratif mis en place	NOMBRE	1	2	2	-
022-2-2-1-R2	Nombre d'ordinateur doté aux structures centraux / régionaux	NOMBRE	15	20	25	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
208	Transports Routier et Ferroviaire					
208-1	<u>Assurer l'accès des usagers aux infrastructures de transport moderne et de qualité</u>					
208-1-1	Développer les infrastructures de transport routier et améliorer le système de transport					
208-1-1-1	infrastructures et moyens de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant					
208-1-1-1-R1	Nombre de gares ferroviaires réhabilitées	NOMBRE	4	0	0	-
208-1-1-1-R2	Nombre d'infrastructures de transport routier construites dans l'année	NOMBRE	2	1	1	-
208-1-1-1-R3	Nombre de pièce pour matériel roulant acquis	NOMBRE	1	2	2	-
208-1-1-1-R4	Longueur de voies ferroviaires réhabilitées	KM LINÉAIRE	5	10	15	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
630	TRANSPORT						
208	Transports Routier et Ferroviaire						
208-2	Disposer d'un réseau de transport terrestre sûr, sécuritaire et efficace pour soutenir la croissance économique et le bien être social						
208-2-1	Développer les infrastructures des transports terrestres						
208-2-1-1	Les infrastructures et les moyens de productions du transport terrestres sont remis aux normes						
	208-2-1-1-R1	Nombre d'abris-bus construit	NOMBRE	4	4	0	-
208-2-1-2	La transparence de l'administration est mise en place par la délivrance de visa de conformité à l'exploitation et d'autorisation de circulée						
	208-2-1-2-R1	Nombre de conformité délivrée	NOMBRE	1800	2000	2300	-
	208-2-1-2-R2	Nombre de visa conformité de véhicule délivrée	NOMBRE	1800	2000	2300	-
208-2-2	Renforcer la sûreté et sécurité des usagers						
208-2-2-1	Les accidents routiers diminuent						
	208-2-2-1-R1	Nombre de Contrôle inopiné effectué	NOMBRE	10	15	30	-
	208-2-2-1-R2	Taux de réduction des accidents de la circulation	TAUX	1.5	1.8%	2%	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien					
209-1	<u>ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.</u>					
209-1-1	AMELIORER LA GESTION ET LA NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES					
209-1-1-1	Capacité d'accueil des ports améliorée et infrastructures mises aux normes					
209-1-1-1-R1	Nombre de ports réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	2	2	-	-
209-1-1-2	Navigation fluide Zones désenclavées, Fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et Transport fluvial réglementé					
209-1-1-2-R1	Nombre de ports fluvial réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	1	1	-	-
209-1-2	DEVELOPPER LES VOES AERIENNES					
209-1-2-1	Infrastructures aéroportuaires mises aux normes					
209-1-2-1-R1	Nombre des infrastructures aéroportuaires mise aux normes	NOMBRE	2	2	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien					
209-2	Assurer un système des transports maritime, fluvial et aérien efficace contribuant au développement économique					
209-2-1	Améliorer la connexion entre les réseaux portuaires					
209-2-1-1	Accroissement de la productivité et la sécurité du transport maritime					
209-2-1-1-R1	Nombre de signalisation maritime / fluviale posée	NOMBRE	15	25	30	-
209-2-1-2	Création d'environnement incitant le développement du secteur maritime et fluviale					
209-2-1-2-R1	Nombre de texte réglementaire harmonisant le secteur maritime	NOMBRE	2	2	2	-
209-2-1-2-R2	Longueur de voie fluviale navigable draguée	KM LINÉAIRE	20	30	50	-
209-2-2	Mettre aux normes les infrastructures et équipements aéroportuaires					
209-2-2-1	Accroissement du nombre de ligne aérienne exploitée					
209-2-2-1-R1	Nombre de lignes aériennes exploitées	NOMBRE	22	25	27	-
209-2-2-2	Les aéroports sont certifiés et/ou homologués					
209-2-2-2-R1	Nombre d'emprise aéroportuaire sécurisée	NOMBRE	3	5	3	-
209-2-2-2-R2	Nombre d'Aéroport certifié	NOMBRE	1	1	1	-
209-2-2-2-R3	Nombre d'Aérodrome homologué	NOMBRE	1	1	1	-
209-2-2-3	Les emprises aéroportuaires sont sécurisés					
209-2-2-3-R1	Nombre d'emprise aéroportuaire sécurisée	NOMBRE	3	5	3	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
680 METEOROLOGIE					
211 Développement météorologique					
211-1 <u>DEVELOPPER DES SERVICES HYDROMETEOROLOGIQUES REDUISANT LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE A LA VARIABILITE DU CLIMAT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE</u>					
211-1-1 <u>AMELIORER L'APPUI HYDROMETEOROLOGIQUE A LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES LIES AU TEMPS ET AU CLIMAT</u>					
211-1-1-1 <u>LE SYSTEME D'ALERTE EN TEMPS REEL EST MIS EN PLACE ET/OU RENFORCE</u>					
211-1-1-1-R1	Nombre de bulletins et avis d'alerte émis	NOMBRE	98	108	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
680	METEOROLOGIE					
211	Développement météorologique					
211-2	<u>Développer des services hydrométéorologiques adéquats pour réduire la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au changement climatique</u>					
211-2-2	Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques et de catastrophe					
211-2-2-1	De nouveaux stations hydrométéorologiques sont acquis					
211-2-2-1-R1	Nombre de station hydrométéorologique acquis	NOMBRE	4	5	6	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

64	SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA		
650	NOUVELLES VILLES ET HABITAT		
072	Administration et Coordination		
072-1	9.	<u>Infrastructures résilientes et innovation (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation)</u>	
072-1-1	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE, ADMINISTRATIVES ET DES AFFAIRES GENERALES		
072-1-1-1	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs		
072-1-1-1-01	ACCROITRE L'EFFECTIVITE DES DEPENSES DE TRANSFERT ET SUBVENTION		
072-1-1-1-02	EFFECTUER DE MANIERE OPTIMALE L'ACHAT DES BIENS ET SERVICES POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE		
072-1-1-1-03	ASSURER LE PAIEMENT DES INDEMNITES DES AGENTS DU SENVH		
072-1-1-1-04	ASSURER LES TRAITEMENTS MEDICO-SOCIAUX DES AGENTS		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

64	SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA		
650	NOUVELLES VILLES ET HABITAT		
219	Nouvelles Villes et Logements		
219-2	9.	<u>Infrastructures résilientes et innovation (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation)</u>	
219-2-1	METTRE EN PLACE DES NOUVELLES VILLES ET DES PÔLES URBAINS		
	219-2-1-3	De nouveau moyen de transport écologique est implanté à Antananarivo	
219-2-2	PROMOUVOIR DES LOGEMENTS DECENTS POUR LA POPULATION		
	219-2-2-1	50 000 logements et immeubles sont construits et l'accès aux crédits de logements est facilité	
		219-2-2-1-01	MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALE DU LOGEMENT
219-2-3	AMELIORER L'HABITAT		
	219-2-3-1	Un programme d'amélioration de l'habitat est opérationnel	
		219-2-3-1-01	Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
64	SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA				
650	NOUVELLES VILLES ET HABITAT				
072	Administration et Coordination				
072-1	9. Infrastructures résilientes et innovation (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation)				
072-1-1	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE, ADMINISTRATIVES ET DES AFFAIRES GENERALES				
072-1-1-1	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs				
072-1-1-1-R1	Taux d'absorption des ressources Allouées	%	-	90	90

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
64	SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA					
650	NOUVELLES VILLES ET HABITAT					
219	Nouvelles Villes et Logements					
219-2	9. Infrastructures résilientes et innovation (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation)					
219-2-1	METTRE EN PLACE DES NOUVELLES VILLES ET DES PÔLES URBAINS					
219-2-1-3	De nouveau moyen de transport écologique est implanté à Antananarivo					
219-2-1-3-R1	Test technique effectué et validé pour la ligne orange	LOGIQUE	0	0	oui	0
219-2-1-3-R2	Nombre de pylonnes et gares construites	NOMBRE	0	0	12 gares et 75 pylonnes	0
219-2-1-3-R3	Test technique effectué et validé pour la ligne verte	LOGIQUE	0	0	oui	0
219-2-2	PROMOUVOIR DES LOGEMENTS DECENTS POUR LA POPULATION					
219-2-2-1	50 000 logements et immeubles sont construits et l'accès aux crédits de logements est facilité					
219-2-2-1-R1	Nombre de logements réalisés	NOMBRE	1000	800	10800	16000
219-2-2-1-R2	Superficie de parcelles foncières viabilisées dédiées au Logement	HECTARE	0	0	500	600
219-2-3	AMELIORER L'HABITAT					
219-2-3-1	Un programme d'amélioration de l'habitat est opérationnel					
219-2-3-1-R1	Nombre de fokontany bénéficiaires du projet d'amélioration de l'habitat	NOMBRE	0	100	200	300

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

65 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

610 TRAVAUX PUBLICS

020 Administration et Coordination

020-3 09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

020-3-1 Concevoir le plan de développement du secteur routier

020-3-1-1 Document strategique élaboré

020-3-1-1-01 Mise en place des infrastructures routière de qualité durable

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

65	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
610	TRAVAUX PUBLICS
206	Développement des infrastructures routières
206-2	09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
206-2-1	Maintenir le réseau routier en bon état
206-2-1-1	Route construite
206-2-1-1-01	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA
206-2-1-1-02	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
206-2-1-1-03	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO
206-2-1-1-04	RN2 - PORT TOAMASINA (AFECC)
206-2-1-1-05	PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOTRA, ITAOSY ET FENOARIVO (RN1)
206-2-1-1-06	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROCADE DIGUE FIHERENANA
206-2-1-1-07	NOUVEAUX PROJETS D'EMERGENCE
206-2-1-1-08	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE ENTRE ROND POINT ANOSIZATO ET CROISEMENT VERS AMBOHITRIMANJAKA
206-2-1-1-09	PROJET D'AMENAGEMENT DE LA VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOTRA ITAOSY, LA RN 1 ET LA NOUVELLE VILLE DE TANA-MASOANDRO PAR BANK (ex-PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RN1)
206-2-1-1-10	PREPARATION DU PROJET D'AUTOROUTE ANTANANARIVO TOAMASINA
206-2-1-1-11	Assurer le respect des normes techniques et environnementales dans la mise en œuvre de tous les projets routiers
206-2-1-2	Route Nationale bitumée
206-2-1-2-01	TRANSPORT CONNECTIVITY
206-2-1-2-02	AMENAGEMENT DE CORRIDOR ET DE FACILITATION DU COMMERCE
206-2-1-2-03	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)
206-2-1-2-04	MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13
206-2-1-2-05	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE RELIANT MORONDAVA A BEKOPAKA SUR LA RNT 8
206-2-1-2-06	PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RNT 12A ENTRE EBAKIKI (PK 44+850) ET MANAMBONDRO (PK 165+231) ET DE CONSTRUCTION DE 11 PONTS
206-2-1-2-07	PROJECT CONNECTING MADAGASCAR FOR INCLUSIVE GROWTH (MTP) -MPA
206-2-1-5	Equipements livrés
206-2-1-5-01	ACQUISITION PONT MODULAIRE
206-2-1-6	Engins livrés
206-2-1-6-01	PROJET D'EQUIPEMENT TRAVAUX PUBLICS
206-2-2	Mettre en place toutes infrastructures connexes de qualité durable concourant à un réel développement économique régional et national
206-2-2-1	Route Nationale entretenue
206-2-2-1-01	DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS ET D'ENTRETIEN ROUTIER
206-2-2-1-02	PROJET HIMO
206-2-2-1-03	AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE
206-2-2-2	Ouvrage d'art entretenu
206-2-2-2-01	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

65 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

610 TRAVAUX PUBLICS

218 Gestion du patrimoine routier

218-2 09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

218-2-1 Définir, proposer et programmer les stratégies d'entretien des infrastructures routieres nationales

218-2-1-1 Route Nationale entretenue

218-2-1-1-01 Définir, proposer et programmer les stratégies d'entretien des infrastructures routieres nationales

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

65	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS		
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS		
215	Développement des infrastructures		
215-5	<u>09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</u>		
215-5-1	Maintenir le réseau routier en bon état		
215-5-1-1	Route construite		
	215-5-1-1-01	REHABILITATION ROUTE IVATO-TSARASAO TRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE-VILLAGE DE LA FRANCOPHONIE	
	215-5-1-1-02	CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA	
215-5-1-2	Route Nationale bitumée		
	215-5-1-2-01	PROJET ROUTIER	
215-5-1-3	Route Nationale entretenue		
	215-5-1-3-01	PROJET DE DURABILITE DU SECTEUR ROUTIER	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
65	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS						
610	TRAVAUX PUBLICS						
020	Administration et Coordination						
020-3	<u>09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</u>						
020-3-1	Concevoir le plan de développement du secteur routier						
	020-3-1-1	Document strategique élaboré					
	020-3-1-1-R1	Poucentage des personnels touchés à la formation	%	-	35	50	70
	020-3-1-1-R2	Proportion des programmes d'engagements environnementaux (PrEE) relatif aux travaux d'entretiens routiers	%	0	80	80	85
	020-3-1-1-R3	Proportion des zones économiques connectées aux réseaux routiers	%	-	65	65	65
	020-3-1-1-R4	Proportion des études d'impacts environnementaux (EIE) relatifs aux projets routiers	%	-	80	80	85

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
65	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS						
610	TRAVAUX PUBLICS						
206	Développement des infrastructures routières						
206-2	09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation						
206-2-1	Maintenir le réseau routier en bon état						
206-2-1-1	Route construite						
	206-2-1-1-R1	Linéaire de route construite	<i>Km</i>	0	500	500	500
206-2-1-2	Route Nationale bitumée						
	206-2-1-2-R1	Linéaire de route bitumée	<i>Km</i>	-	2000	2000	2000
206-2-1-5	Equipements livrés						
	206-2-1-5-R1	Linéaire des ponts modulaires livrés	<i>MI</i>	-	70	100	100
206-2-1-6	Engins livrés						
	206-2-1-6-R1	Nombre d'engins livrés	<i>NOMBRE</i>	-	12	20	12
206-2-2	Mettre en place toutes infrastructures connexes de qualité durable concourant à un réel développement économique régional et national						
206-2-2-1	Route Nationale entretenue						
	206-2-2-1-R1	Linéaire des Routes Nationales entretenues	<i>Km</i>	-	200	200	200
206-2-2-2	Ouvrage d'art entretenu						
	206-2-2-2-R1	Linéaire d'ouvrage d'art entretenu	<i>MI</i>	-	1500	1500	1500

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
65	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS						
610	TRAVAUX PUBLICS						
218	Gestion du patrimoine routier						
218-2	<u>09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</u>						
218-2-1	Définir, proposer et programmer les stratégies d'entretien des infrastructures routieres nationales						
218-2-1-1	Route Nationale entretenue						
	218-2-1-1-R1	Linéaire des routes entretenues	Km	0	12000	12000	12000

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
65 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS					
640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS					
215 Développement des infrastructures					
215-5 <u>09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</u>					
215-5-1 Maintenir le réseau routier en bon état					
215-5-1-1 Route construite					
215-5-1-1-R1 Linéaire de route construite	Km	-	500	500	500
215-5-1-2 Route Nationale bitumée					
215-5-1-2-R1 Linéaire de route bitumée	Km	-	400	400	400
215-5-1-3 Route Nationale entretenue					
215-5-1-3-R1 Linéaire de route entretenue	Km	0	200	200	200

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION		
023	Administration et Coordination		
023-1	ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE		
023-1-1	ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE		
023-1-1-1	MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ		
	023-1-1-1-01	ASSURER LES AFFAIRES GÉNÉRALES	
	023-1-1-1-02	PILOTER LA POLITIQUE DU MINISTÈRE	
	023-1-1-1-03	COORDONNER LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE	
	023-1-1-1-04	ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION	
	023-1-1-1-05	EFFECTUER DES SUIVIES TECHNIQUES	
	023-1-1-1-06	PRESERVER L'ENVIRONNEMENT	
023-1-2	PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES		
023-1-2-1	RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES		
	023-1-2-1-01	ASSURER LES CONFECTIONS , ÉLABORATIONS ET EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
	023-1-2-1-02	ASSURER LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE AU NIVEAU REGIONALE	
	023-1-2-1-03	CONFECTIONNER ET PRÉSENTER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
	023-1-2-1-04	EFFECTUER DES AUDITS INTERNE	
	023-1-2-1-05	GÉRER LES CARRIÈRES DES PERSONNELS	
	023-1-2-1-06	GÉRER LES PATRIMOINES ET LES MOYENS MATÉRIELS DU MINISTÈRE	
	023-1-2-1-07	LANCER DES MARCHÉS ET DES CONVENTIONS	
023-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme		
023-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle		
	023-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION		
214	Appui à l'extension de la couverture postale		
214-1	AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE		
214-1-1	ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL		
214-1-1-2	CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE		
	214-1-1-2-01	OCTROYER DES LICENCES AUX OPÉRATEURS	
	214-1-1-2-02	SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES	
214-1-2	FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL		
214-1-2-1	BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE		
	214-1-2-1-01	FAIRE DES SUIVIS ET CONTRÔLES DU RESPECT DU CAHIER DE CHARGE	
	214-1-2-1-02	VÉRIFIER L'APPLICATION DES SERVICES UNIVERSELS PAR LA PAOMA	
214-1-3	AMELIORER LA COUVERTURE POSTALE ET ASSURER LA REGULATION DU SECTEUR POSTAL		
214-1-3-1	AUTORITE DE REGULATION INSTALLEE		
	214-1-3-1-01	ELABORER LES LOIS ET DECRET REGISSANT LE SECTEUR POSTAL	
	214-1-3-1-02	SUIVRE L'APPLICATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES EN VIGEUR	
	214-1-3-1-03	FAIRE UNE ETUDE DE MARCHE POSTAL	
214-1-3-2	OCTROYER DES LICENCES AUX OPERATEURS		
	214-1-3-2-01	SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES	
	214-1-3-2-02	OCTROYER DES LICENCES AUX OPERATEURS	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
670	TIC		
043	Administration et Coordination		
043-1	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUES		
043-1-1	METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
	043-1-1-2	ORGANE DE REGULATION DU NUMERIQUE MISE EN PLACE	
		043-1-1-2-01	CONCEVOIR ET ELABORER DES TEXTES REGLEMENTAIRES, DOCUMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS
		043-1-1-2-02	RECENSER LES PARTENAIRES ET ETABLIR DES MODELES DE CONTRATS APPROPRIES
		043-1-1-2-03	RENFORCER LES CAPACITES, SENSIBILISER A LA MISE EN OEUVRE DE RESEAUX INTELLIGENTS, ELABORER LES POLITIQUES ET DE STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE
		043-1-1-2-04	CONCEVOIR ET ELABORER DES TEXTES ADAPTES, SENSIBILISER EU RECYCLAGE DES DECHETS ELECTRONIQUES
		043-1-1-2-05	CONSTITUER LA BASE DE DONNEES DU NUMERIQUE, ANALYSER, TRAITER ET PUBLIER DES DONNEES
043-1-2	OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE		
	043-1-2-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE	
		043-1-2-1-01	OPÉRATIONNALISER LES VITRINES NUMÉRIQUES
		043-1-2-1-02	INFORMER LA POPULATION SUR L'UTILISATION DES TIC
		043-1-2-1-03	PRODUIRE DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION
		043-1-2-1-04	ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION
		043-1-2-1-05	EFFECTUER DES SURVEY TECHNIQUES
		043-1-2-1-06	SUIVRE LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
670	TIC		
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales		
210-1	DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS		
210-1-1	ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE		
210-1-1-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS		
210-1-1-1-01			REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET AGENCES POSTALES
210-1-1-1-05			Effectuer des travaux de maintenance ou construction de bâtiments
210-1-1-1-06			Réduire la fracture numérique
210-1-1-1-07			Améliorer les services de télé-éducation
210-1-1-1-08			Acquérir des matériels informatiques et mobiliers de bureau
210-1-1-1-10			Augmenter le nombre de cyber bus
210-1-1-1-11			Faire des études et recherches
210-1-1-1-13			MODERNISATION RESEAUX TELECOMMUNICATION
210-1-1-2	FACILITE D'ACCES AUX DIVERSES CONNAISSANCES (HOTSPOT WIFI GRATUIT)		
210-1-1-2-01			METTRE EN PLACE DES SITES HOTSPOT WIFI GRAUIT
210-1-1-3	EXTENSION DU RESEAU D'EXPLOITATION DES POSTES (SMART VILLAGE)		
210-1-1-3-01			CONSTRUCTION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS A USAGE DE BUREAUX DES POSTES
210-1-1-4	AMELIORATION DE L'IMAGE DE MARQUE DES POSTES (REBRANDING PAOMA)		
210-1-1-4-01			REHABILITER ET AMENAGER LES AGENCES POSTALES

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION						
023	Administration et Coordination						
023-1	<u>ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE</u>						
023-1-1	ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE						
023-1-1-1	MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ						
	023-1-1-1-R1	Moyenne de taux de réalisation de tous les GAC	%	90	90	90	-
023-1-2	PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES						
023-1-2-1	RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES						
	023-1-2-1-R1	Taux de Satisfaction des GAC	%	0	0	0	-
	023-1-2-1-R2	Taux de réalisation des attributions des GAC	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION						
214	Appui à l'extension de la couverture postale						
214-1	AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE						
214-1-1	ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL						
214-1-1-2	CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE						
	214-1-1-2-R1	Bureaux des opérateurs suivis et contrôlés	NOMBRE	20	20	-	-
214-1-2	FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL						
214-1-2-1	BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE						
	214-1-2-1-R1	Bureaux opérationnels	NOMBRE	0	0	0	-
	214-1-2-1-R2	Bureaux de poste opérationnels visités	NOMBRE	22	22	22	-
	214-1-2-1-R3	Opérateurs privés visités	NOMBRE	22	22	22	-
214-1-3	AMELIORER LA COUVERTURE POSTALE ET ASSURER LA REGULATION DU SECTEUR POSTAL						
214-1-3-1	AUTORITE DE REGULATION INSTALLEE						
	214-1-3-1-R1	Autorite de regulation operationnelle installee	NOMBRE	1	1	1	-
214-1-3-2	OCTROYER DES LICENCES AUX OPERATEURS						
	214-1-3-2-R1	Licences delivrees	NOMBRE	5	5	5	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
670	TIC						
043	Administration et Coordination						
043-1	<u>AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUES</u>						
043-1-1	METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
	043-1-1-2	ORGANE DE REGULATION DU NUMERIQUE MISE EN PLACE					
	043-1-1-2-R1	Textes législatifs, réglementaires ou Documents Techniques	NOMBRE	1	1	1	-
043-1-2	OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE						
	043-1-2-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE					
	043-1-2-1-R1	Nombre total de point d'accès opérants	NOMBRE	158	158	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE					
670	TIC					
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales					
210-1	DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS					
210-1-1	ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE					
210-1-1-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS					
210-1-1-1-R1	Nombre total de point d'accès opérationnel	NOMBRE	6	6	3	-
210-1-1-2	FACILITE D'ACCES AUX DIVERSES CONNAISSANCES (HOTSPOT WIFI GRATUIT)					
210-1-1-2-R1	Nombre des sites Hotspot mis en place	NOMBRE	50	40	30	-
210-1-1-3	EXTENSION DU RESEAU D'EXPLOITATION DES POSTES (SMART VILLAGE)					
210-1-1-3-R1	Nombre des Smart Village construits	NOMBRE	30	30	30	-
210-1-1-4	AMELIORATION DE L'IMAGE DE MARQUE DES POSTES (REBRANDING PAOMA)					
210-1-1-4-R1	Agences Postales réhabilitées et renouvelées	NOMBRE	45	30	25	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

67	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE
630	TRANSPORT
022	Administration et Coordination
022-3	Mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
022-3-1	Améliorer la gestion des finances publiques
022-3-1-1	Gestion des finances publiques améliorée
022-3-1-1-01	<i>Exécution budgétaire</i>
022-3-1-2	Gestion du système des transports et de la météorologie mise en place
022-3-1-2-01	<i>Passation des marchés publics</i>
022-3-1-3	Infrastructures mises aux normes
022-3-1-3-01	<i>Elaboration et/ou validation des textes</i>
022-3-1-3-02	<i>Construction ou réhabilitation de bâtiments administratifs</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

67 MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

208 Transports Routier et Ferroviaire

208-3 Bâtir une infrastructure résiliente qui profite à tous et encourager l'innovation

208-3-1 Développer les infrastructures de transport routier et ferroviaire

208-3-1-1 Infrastructures et moyen de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant

208-3-1-1-01 Réhabilitation des gares ferroviaires

208-3-1-1-02 Construction Aire de Service, de Sécurité et de Repos (ASSR)

208-3-1-1-03 Réhabilitation des voies ferroviaires

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

67	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE
630	TRANSPORT
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien
209-3	Bâtir une infrastructure résiliente qui profite à tous et encourager l'innovation
209-3-1	Développer les infrastructures de transport maritime et fluvial
209-3-1-1	Navigation fluide, zones desensclavées, fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et transport fluvial réglementé
	<i>209-3-1-1-01 Réhabilitation et/ou aménagement des ports maritimes</i>
209-3-1-2	Accroissement de la productivité et la sécurité du transport maritime
	<i>209-3-1-2-01 Réhabilitation et/ou aménagement des ports fluviaux</i>
209-3-1-3	Création d'environnement incitant le développement du secteur maritime et fluviale
	<i>209-3-1-3-01 Mise en place de signalisation maritime/ fluvial</i>
209-3-1-4	Infrastructures aéroportuaires mises aux normes
	<i>209-3-1-4-01 Mises aux normes des aérodrômes et aéroports</i>
209-3-1-5	Accroissement du nombre de ligne aérienne exploitée
	<i>209-3-1-5-01 Exploitation de plusieurs lignes aériennes</i>
209-3-1-6	Emprises aeroportuaires sécurisé
	<i>209-3-1-6-01 Expropriation</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

67 MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

680 METEOROLOGIE

211 Développement météorologique

211-3 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

211-3-1 Augmenter la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

211-3-1-1 Système d'alerte en temps réel mis en place et/ou renforcé

211-3-1-1-01 Etablissement de bulletins et avis d'alerte

211-3-1-2 Stations hydrométéorologiques acquis

211-3-1-2-01 Acquisition de Stations hydrométéorologiques

211-3-1-3 Stations météorologique automatiques acquis

211-3-1-3-01 Acquisition de Stations météorologique automatique

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
67	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
022	Administration et Coordination					
022-3	<u>Mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>					
022-3-1	Améliorer la gestion des finances publiques					
022-3-1-1	Gestion des finances publiques améliorée					
022-3-1-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	TAUX	88	90	92	92
022-3-1-2	Gestion du système des transports et de la météorologie mise en place					
022-3-1-2-R1	Nombre de marchés montés	NOMBRE	25	25	25	25
022-3-1-2-R2	Nombre de textes élaborés et/ou validés	NOMBRE	5	15	25	25
022-3-1-3	Infrastructures mises aux normes					
022-3-1-3-R1	Nombre d'infrastructure construite ou réhabilitée	NOMBRE	7	8	8	10

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

67	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
208	Transports Routier et Ferroviaire					
208-3	<u>Bâtir une infrastructure résiliente qui profite à tous et encourager l'innovation</u>					
208-3-1	Développer les infrastructures de transport routier et ferroviaire					
208-3-1-1	Infrastructures et moyen de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant					
208-3-1-1-R1	Longueur de voie ferroviaire réhabilitée	KM LINÉAIRE	5	10	15	15
208-3-1-1-R2	Nombre d'infrastructure ferroviaire mise au norme	NOMBRE	4	2	2	2
208-3-1-1-R3	Nombre d'infrastructure de transport routier construites dans l'année	NOMBRE	2	1	1	1

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
67	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien					
209-3	Bâtir une infrastructure résiliente qui profite à tous et encourager l'innovation					
209-3-1	Développer les infrastructures de transport maritime et fluvial					
209-3-1-1	Navigation fluide, zones desenclavées, fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et transport fluvial réglementé					
209-3-1-1-R1	Nombre de ports fluvial réhabilité et/ou aménagé	NOMBRE	0	1	1	1
209-3-1-2	Accroissement de la productivité et la sécurité du transport maritime					
209-3-1-2-R1	Nombre de signalisation maritime/fluvial posée	NOMBRE	15	25	30	30
209-3-1-3	Création d'environnement incitant le développement du secteur maritime et fluviale					
209-3-1-3-R1	Longueur de voie fluviale navigable draguée	KM LINÉAIRE	20	20	30	50
209-3-1-4	Infrastructures aéroportuaires mises aux normes					
209-3-1-4-R1	Nombre d'aérodrome et aéroport certifiés et/ou homologués	NOMBRE	2	2	2	2
209-3-1-5	Accroissement du nombre de ligne aérienne exploitée					
209-3-1-5-R1	Nombre de lignes aériennes exploitées	NOMBRE	22	25	27	27
209-3-1-6	Emprises aeroportuaires sécurisé					
209-3-1-6-R1	Nombre d'emprise aéroportuaire sécurisée	NOMBRE	3	4	3	3

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024	
67	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE							
680	METEOROLOGIE							
211	Développement météorologique							
	211-3	<u>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</u>						
	211-3-1	Augmenter la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat						
	211-3-1-1	Système d'alerte en temps réel mis en place et/ou renforcé						
		211-3-1-1-R1	Nombre de bulletins et avis d'alerte émis	NOMBRE	2918	2918	2918	2918
	211-3-1-2	Stations hydrométéorologiques acquis						
		211-3-1-2-R1	Nombre de stations hydrométéorologique acquis	NOMBRE	0	1	1	2
	211-3-1-3	Stations météorologique automatiques acquis						
		211-3-1-3-R1	Nombre de stations météorologiques automatiques acquis	NOMBRE	0	12	52	29

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE
018	Administration et Coordination
018-3	ODD 16-Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
018-3-1	Optimiser la sécurisation foncière
018-3-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimal des activités du service foncier
018-3-1-1-01	<i>Traiter les doléances arrivées au niveau des Services Fonciers</i>
018-3-1-1-02	<i>Assurer le fonctionnement de la service foncier Direction Foncier Décentralisé</i>
018-3-1-1-03	<i>Assurer le fonctionnement du Direction Topographique</i>
018-3-1-1-04	<i>Assurer le fonctionnement du Direction Général du Service Foncier</i>
018-3-1-1-05	<i>Assurer le developpement Direction Topographique</i>
018-3-1-2	Accès des usagers au service public modernisé
018-3-1-2-01	<i>Equiper en matériels informatiques, techniques et mobilier de bureau la DRMF nouvellement créée</i>
018-3-1-2-02	<i>Effectuer des études techniques relatives aux différents processus à implémenter</i>
018-3-1-2-03	<i>Equiper le SIF des services fonciers en ressources matérielles (informatiques, techniques, mobiliers de bureaux)</i>
018-3-1-2-04	<i>Concevoir, développer et mettre à jour les logiciels spécifiques pour les services fonciers déconcentrés et décentralisés</i>
018-3-1-2-05	<i>Metre en place la gestion informatisée des files d'attente</i>
018-3-1-2-06	<i>Mettre en place des contrôles d'accès sécurisés au niveau du service foncier</i>
018-3-1-3	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
-	-
018-3-1-4	Administration du domaine et sécurisation foncière assuréeAdministration du domaine et sécurisation foncière assurée
018-3-1-4-01	<i>Activité SRD et SRTPO</i>
018-3-1-4-02	<i>Biens et Services SRD et SRTopo</i>
018-3-1-4-03	<i>Transferts SRD et SRTopo</i>
018-3-2	Promouvoir les réformes administrateurs (digitalisation, ...) Optimiser la sécurisation foncière
018-3-2-1	Accès des usagers au service public modernisé
-	-
018-3-2-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
018-3-2-2-01	<i>Mettre en place des contrôles d'accès sécurisés au niveau du service foncier</i>
018-3-2-3	Pilotage stratégique et opérationnel optimal des activités du service foncier
-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE
409	Domaine et sécurisation foncière
409-2	"ODD 16-Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous "
409-2-1	Optimiser la sécurisation foncière
409-2-1-1	Accès de la population aux services fonciers de proximité
409-2-1-1-01	Opérationnaliser le service foncier d'Ambatofinandrahana
409-2-1-1-02	Engager la construction du nouveau Service Foncier déconcentré de Mahajanga II suivant des modèles standards normalisés et modernisés avec deux logements, avec opérationnalisation
409-2-1-1-03	Régularisation
409-2-1-1-04	Services fonciers renforcés en matériels
409-2-1-2	Qualité de service public rendu aux usagers amélioré
409-2-1-2-01	Renforcer la capacité des services fonciers en ressources matérielles
409-2-1-3	Boky rovitra et sari-tany rovitra reconstitués
409-2-1-3-01	Reconstituer les Boky rovitra et sari-tany rovitra
409-2-1-4	Propriété foncière sécurisée via immatriculation individuelle et immatriculation collective
409-2-1-4-01	Immatriculer les propriétés foncières : individuelle et collective
409-2-1-5	Accès des usagers au service public modernisé
-	-
409-2-2	"Promouvoir les réformes administrateurs (digitalisation, ...) Optimiser la sécurisation foncière"
409-2-2-1	Accès des usagers au service public modernisé
409-2-2-1-01	Dématérialiser documents fonciers (scan et saisies des données alphanumériques, vectorisation, géoréférencement, vérification, validation) accompagnée par des suivis systématiques
409-2-2-1-02	Mettre en place les dispositifs automatiques de délivrance de Certificats d'Immatriculation des Situations Juridiques et plans individuels
409-2-2-1-03	Effectuer la Pré-dématérialisation (Installer les ressources matérielles, former le personnel sur les processus de dématérialisation à suivre
409-2-2-1-04	Effectuer des études sur les enjeux et défis de la digitalisation de l'administration foncière réalisées dans les services fonciers d'Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Ambohidratrimo, Antananarivo renivohitra
409-2-2-1-05	Effectuer des études des impacts de la réforme foncière réalisée dans les services fonciers d'Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Ambohidratrimo, Antananarivo renivohitra
409-2-2-1-06	Améliorer le système d'archivages du service foncier
409-2-2-1-07	"Equiper le système d'archivage du service foncier en fournitures et services spécifiques "
409-2-2-2	Boky rovitra et sari-tany rovitra reconstitués
409-2-2-2-01	Reconstituer les Boky rovitra et sari-tany rovitra
409-2-2-3	Fournitures spécifiques pour la création des titres fonciers
409-2-2-3-01	Fournitures pour la création des titres fonciers
409-2-3	Assurer l'égalité d'accès aux terres
409-2-3-1	Dotation des matériels techniques spécifiques Topo
-	-
409-2-3-2	Accès de la population aux services fonciers de proximité
409-2-3-2-01	Services fonciers renforcés en matériels

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE
409	Domaine et sécurisation foncière
409-3	<u>ODD 2- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable 08- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</u>
409-3-1	02-2 Assurer l'égalité d'accès aux terres 08-09 Promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation suite à l'accès facile à la terre
409-3-1-1	Dotation des outils de gestion de terrains communaux fiable via PLOF fiable

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
021	Administration et Coordination
021-3	ODD 16-Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
021-3-1	Renforcer tout mécanisme pour la promotion du genre au service du développement
021-3-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimal des activités du ministère et de son administration
021-3-1-1-01	<i>Rapports périodiques de suivis</i>
021-3-1-1-02	<i>Assurer le contrôle de service au niveau centrale qu' excentrique</i>
021-3-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
021-3-1-2-01	<i>Budgétisation</i>
021-3-1-2-02	<i>Asseoir et vulgariser un outil de contrôle et d'appropriation des procédures</i>
021-3-1-2-03	<i>Effectuer un contrôle efficace et efficient des activités des structures du Ministère</i>
021-3-1-2-04	<i>Rendre effectif la standardisation de l'Administration</i>
021-3-1-2-05	<i>Rendre les informations accessible aux usagers</i>
021-3-1-2-06	<i>Faire respecter par tous les règles et réglementation en vigueur</i>
021-3-1-2-07	<i>Revue de presse</i>
021-3-1-3	Amélioration des prestations de service public
021-3-1-3-01	<i>Nombre de textes légaux et réglementaires mis à jour</i>
021-3-1-3-02	<i>Nombre de textes numérisés</i>
021-3-1-3-03	<i>Numériser les journaux officiels</i>
021-3-1-3-04	<i>Etablir un repertoire des textes juridiques</i>
021-3-1-3-05	<i>Faire la traduction des textes juridiques en vigueur</i>
021-3-1-4	Renforcement de l'Etat de droit
021-3-1-4-01	<i>Nombre de dossiers contentieux traités</i>
021-3-1-4-02	<i>Etudier et concevoir des cadrages juridiques pour une assise juridique dans le renforcement de l'Etat de droit</i>
021-3-1-4-03	<i>Donner des conseils juridiques</i>
021-3-1-4-04	<i>Renforcer l'appropriation et la vulgarisation des textes juridiques en vigueur</i>
021-3-1-5	Nombre des agents encadrés et non encadrés formés
021-3-1-5-01	<i>Assuré les Biens et Services de la DRH</i>
021-3-1-6	Administration de l' Aménagement du territoire assurés
021-3-1-6-01	<i>Travaux d'aménagement et d'urbanisme du littorale de Madagascar</i>
021-3-1-6-02	<i>MATAC</i>
021-3-1-6-03	<i>Biens et services pour les SRAT et DRAT et DLAT</i>
021-3-1-6-04	<i>Assurer le fonctionnement des services publiques</i>
021-3-1-6-05	<i>Transferts SRAT et DRATP et DLAT</i>
021-3-1-6-06	<i>Biens et services Direction Générale de l' Aménagement du Territoire et de l'Equipement</i>
021-3-1-6-07	<i>transfert DGATE</i>
021-3-1-6-08	<i>Biens et service DDUD</i>
021-3-1-6-09	<i>Biens et services DPST</i>
021-3-1-6-10	<i>trnsfert DRH (hospitalisation et soins des personnels)</i>
021-3-2	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée
021-3-2-1	Les projets de l'aménagement du territoire sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementale et sociale approprié
021-3-2-1-01	<i>Permis environnementale</i>
021-3-2-2	Biens et service du cabinet du ministère
021-3-2-2-01	<i>Assurer le fonctionnement du cabinet du ministère</i>
021-3-2-3	Rénovation et valorisation des patrimoines du ministère
021-3-2-3-01	<i>Assurer les fonctionnement de la direction de la logistique et du patrimoine</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS	
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
207	Aménagement et équipement des villes	
207-3	ODD 11-Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durable	
207-3-1	11.a- Favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale	
207-3-1-1	outils de planification mis à l'échelle, capitalisés et appropriés par les autorités locales	
	-	
207-3-1-2	Bâtiments administratifs et habitations existants réhabilités	
	-	
207-3-2	11.3- renforcer l'urbanisation durable pour tout et la capacité de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tout le pays	
207-3-2-1	irrégularités en matière d'Aménagement du territoire, d'urbanisme réduites	
	-	
207-3-2-2	Nombre des agents encadrés et non encadrés formés	
	-	
207-3-2-3	plan d'aménagement participatif établi pour donner une vision cohérente de l'ensemble du territoire, et qui évoluera en Plan d'Urbanisme de Détail (PUDé) quartiers équipés en infrastructures de base prioritaires	
	-	
207-3-3	11.b- accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés	
207-3-3-1	Images satellitaires valorisées avec la dotation de cartographie communale	
	-	
207-3-4	Aménager des villes avec des habitats décents pour tous	
207-3-4-1	Les zones à fortes potentialités de développement valorisées	
	-	
207-3-5	Amélioration de la gouvernance urbaine	
207-3-5-1	dématérialisation effective des autorisations d'urbanisme	
	207-3-5-1-01	Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

68 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS

620 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

207 Aménagement et équipement des villes

207-4 14-Conservier et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

207-4-1 Développer la résilience à la protection durable des écosystèmes marins et côtiers afin d'éviter leur dégradation

207-4-1-1 Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés:

- -

207-4-1-2 Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés

- -

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

68 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS

620 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

207 Aménagement et équipement des villes

207-5 12-Établir des modes de consommation et de production durables

207-5-1 Prendre en compte les enjeux environnementaux dans les politiques, programmes et projet de développement

207-5-1-1 Cadre juridique mis en place

- -

207-5-1-2 Outil de planification maritime élaboré

- -

207-5-1-3 PSM Régions côtières élaboré

- -

207-5-1-4 SNAT Maritime élaboré

- -

207-5-1-5 Les zones à fortes potentialités de développement valorisées

207-5-1-5-01 Aménager et embellir les bords des mers et plages de Madagascar

207-5-1-6 Territoires durables grâce à une planification à long terme intégrant les enjeux environnementaux

- -

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
207	Aménagement et équipement des villes
207-6	11-Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durable
207-6-1	Contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires et sociales des habitants de l'agglomération d'Antananarivo
207-6-1-1	Etudes techniques validées - Schéma directeur de l'Assainissement d'Antananarivo et ses périphériques élaborés et mis en œuvre - Des infrastructures prioritaires et structurantes construites
207-6-1-1-01	<i>"Disposer d'un outil de planification urbaine et un cadre d'intervention pour améliorer le service de l'assainissement dans l'agglomération d'Antananarivo à l'horizon 2035 Suite de la réalisation des ouvrages de la phase II Renforcement de capacité des entités oeuvrants dans l'Assainissement (CUA, APIPA et SMA) "</i>
207-6-2	Aménager des villes avec des habitats décents pour tous
207-6-2-1	"PUDi élaborés, contrat programmes élaborés, PUDé élaborés
207-6-2-1-01	<i>" Elaborer des PUDé, PUDi, et Contrat programme</i>
207-6-2-2	Infrastructures et équipements divers construits, Construction/ réhabilitation d'infrastructures d'Equipements Marchands construits, Espaces publics aménagés
207-6-2-2-01	<i>Réaliser des travaux d'aménagement de voiries urbaine, Construire/ réhabiliter des infrastructures, Travaux d'aménagement paysager et de jardins d'Equipements Marchands</i>
207-6-2-2-02	<i>(v) Former les Agents de la Commune concernée</i>
207-6-2-3	Amélioration de la mobilité o Accès de la population à des infrastructures sanitaire et équipement de base o Amélioration de l'environnement et de l'aspect organisationnel des o Création d'un dynamisme économique et social dans les quartiers o Réduction conséquente du taux de maladie d'origine hydrique et du nombre d'accident piétonne pendant la période de pluie o Réduction du taux de pauvreté de la population, qui se traduit par l'évolution en standing du niveau de vie des habitants
207-6-2-3-01	<i>Réaliser des travaux de réhabilitation d'infrastructures et d'équipement (Ruelle, voie carrossable, passerelles, bloc sanitaire, borne fontaine, bassin lavoir • Appuyer les gestions communautaires, dont les RF2 et VAE</i>
207-6-2-5	Les zones à fortes potentialités de développement valorisées
207-6-2-6	"A court terme : Plan d'Urbanisme de Détail et Zone d'Aménagement Concertée mis en place Structure de fonctionnement du projet mise en place"
207-6-2-6-01	<i>"Activité 1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités de la DGATE pour l'intégration (mainstreaming) du CC dans ses missions régaliennes Activité 2 : Elaborer et réaliser un plan de formation et de perfectionnement (en cascade ou ponctuel) pour les autres acteurs intervenants en matière de résilience urbaine Activité 3 : Effectuer des études pour la mise en œuvre de la stratégie résilience urbaine de la DGATE "</i>
207-6-2-8	Quartier restructuré
207-6-2-8-01	<i>Restructuration de quartier</i>
207-6-2-9	Infrastructures et équipements divers construits,
207-6-2-9-01	<i>Réaliser des travaux d'aménagement de voiries urbaine</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
207	Aménagement et équipement des villes
207-7	<u>10-Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</u>
207-7-1	Améliorer l'accès de la population aux infrastructures et services sociaux de base
207-7-1-1	Meilleur accès de la population aux services de base grâce à la réhabilitation des voies publiques
	-
207-7-1-2	Développement équilibré des territoires grâce à l'optimisation de la relation ville campagne
	-
207-7-1-3	Structure et mécanisme de coordination du secteur infrastructure et équipement mis en place
	-
207-7-1-4	CTD et les communautés de base dotés d'un outil élaboré de façon participative et inclusive pour qu'ils prennent en main la gestion de leurs territoires respectifs
	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS		
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
207	Aménagement et équipement des villes		
207-8	09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation		
207-8-1	Améliorer l'accès de la population aux infrastructures et services sociaux de base		
207-8-1-1	Meilleur accès de la population aux services de base grâce à la réhabilitation d'un centre public		
	207-8-1-1-01	<i>Réaliser des travaux de réhabilitations d'un centre public</i>	
207-8-2	Restaurer les infrastructures sociales d'utilité publique		
207-8-2-1	Equipements de base construits dans les campagnes		
	-	-	
207-8-3	Améliorer l'efficacité et l'efficacité des circonscriptions administratives et des CTD		
207-8-3-1	CTD et les communautés de base dotés d'un outil élaboré de façon participative et inclusive pour qu'ils prennent en main la gestion de leurs territoires respectifs		
	-	-	
207-8-4	"Mettre en place toutes infrastructures connexes de qualité durable concourant à un réel développement économique régional et national "		
207-8-4-1	Etat des lieux et besoins en infrastructure/équipement établit et disponible à temps réel pour la prise de décision		
	-	-	
207-8-5	"Bâtir des infrastructures pour améliorer l'accès de la population aux services sociaux de base "		
207-8-5-1	Bâtiments administratifs construits aux niveaux des CTD		
	-	-	
207-8-6	Contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires et sociales des habitants de l'agglomération d'Antananarivo		
207-8-6-1	Ville assainie		
	207-8-6-1-01	<i>Travaux d'aménagement des berges du canal C3 - Travaux curage du canal C3 - Travaux d'aménagement du site de confinement des boues de curage</i>	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS					
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE					
018	Administration et Coordination					
018-3	ODD 16-Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous					
018-3-1	Optimiser la sécurisation foncière					
018-3-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimal des activités du service foncier					
018-3-1-1-R1	Pourcentage des doléances traitées par rapport à celles enregistrées au niveau du foncier	POURCENTAGE	0	80	85	90
018-3-1-1-R2	Planifier et coordonnées les activités globale du service foncier	PORCENTAGE	0	100	0	0
018-3-1-2	Accès des usagers au service public modernisé					
018-3-1-2-R1	SIF mis en place	Pourcentage	0	10	30	50
018-3-1-2-R2	Nombre Service Foncier équipé	NOMBRE	0	1	0	1
018-3-1-2-R3	'Administration foncière modernisée	UNITÉ	-	2	-	-
018-3-1-2-R4	Metre en place la gestion informatisée des files d'attente	UNITÉ	-	2	-	-
018-3-1-2-R5	Système d'Information Foncière (SIF) mis en place et équipé	NOMBRE	-	10	30	50
018-3-1-2-R6	Concevoir, développer et mettre à jour les logiciels spécifiques pour les services fonciers déconcentrés et décentralisés	NOMBRE	-	10	30	50
018-3-1-2-R7	Mettre en place des contrôles d'accès sécurisés au niveau du service foncier	UNITÉ	-	2	-	-
018-3-1-3	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs					
018-3-1-3-R1	Taux d'exécution budgétaire	POURCENTAGE	0	100	100	100
018-3-1-4	Administration du domaine et sécurisation foncière assuréeAdministration du domaine et sécurisation foncière assurée					
018-3-1-4-R1	Assurer les fonctionnements interrégionale de domaine et de topographie	TAUX	0	100	0	0
018-3-1-4-R2	ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE DE DOMAINE ET DE TOPOGRAPHIE	POURCENTAGE	0	100	0	0
018-3-2	Promouvoir les réformes administrateurs (digitalisation, ...) Optimiser la sécurisation foncière					
018-3-2-1	Accès des usagers au service public modernisé					
018-3-2-1-R1	Nombre Service Foncier équipé	NOMBRE	0	1	0	1
018-3-2-1-R2	Administration foncière modernisée	NOMBRE	0	4	0	0
018-3-2-1-R3	Administration foncière modernisée et sécurisée	NOMBRE	0	4	0	0
018-3-2-1-R4	SIF mis en place	NOMBRE	0	10	30	50
018-3-2-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs					
018-3-2-2-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	0	100	100	100
018-3-2-3	Pilotage stratégique et opérationnel optimal des activités du service foncier					
018-3-2-3-R1	Pourcentage des doléances traitées par rapport à celles enregistrées au niveau du foncier	%	70	80	85	90

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS					
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE					
409	Domaine et sécurisation foncière					
409-2	"ODD 16-Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous"					
409-2-1	Optimiser la sécurisation foncière					
409-2-1-1	Accès de la population aux services fonciers de proximité					
409-2-1-1-R1	Guichets uniques des services fonciers construits et opérationnels	NOMBRE	0	4	14	26
409-2-1-1-R2	Construction des services fonciers Mahajanga II	NOMBRE	0	10	14	26
409-2-1-2	Qualité de service public rendu aux usagers amélioré					
409-2-1-2-R1	Renforcer la capacité des services fonciers en ressources matérielles	NOMBRE	0	10	0	0
409-2-1-3	Boky rovitra et sari-tany rovitra reconstitués					
409-2-1-3-R1	Reconstituer les Boky rovitra et sari-tany rovitra	NOMBRE	4 500	90 000	90 000	270 000
409-2-1-4	Propriété foncière sécurisée via immatriculation individuelle et immatriculation collective					
409-2-1-4-R1	Immatriculer les propriétés foncières : individuelle et collective	NOMBRE	0	4 340 000,00	4 960 000,00	5 580 000,00
409-2-1-5	Accès des usagers au service public modernisé					
409-2-1-5-R1	Effectuer la Pré-dématérialisation (Installer les ressources matérielles, former le personnel sur les processus de dématérialisation à suivre	NOMBRE	1	1	0	0
409-2-1-5-R2	Effectuer des études sur les enjeux et défis de la digitalisation de l'administration foncière réalisées dans les services fonciers d'Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Ambohidratrimo, Antananarivo renivohitra	NOMBRE	-	1	2	1
409-2-1-5-R3	Mettre en place les dispositifs automatiques de délivrance de Certificats d'Immatriculation des Situations Juridiques et plans individuels	NOMBRE	2	2	-	-
409-2-1-5-R4	Dématérialiser documents fonciers (scan et saisies des données alphanumériques, vectorisation, georéférencement, vérification, validation) accompagnée par des suivis systématiques	NOMBRE	12 774	-	-	-
409-2-1-5-R5	"Equiper le système d'archivage du service foncier en fournitures et services spécifiques "	NOMBRE	0	16	0	0
409-2-1-5-R6	Améliorer le système d'archivages du service foncier	NOMBRE	0	16	16	16

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		UNITE	2021	2022	2023	2024
409-2-2	"Promouvoir les réformes administrateurs (digitalisation, ...) Optimiser la sécurisation foncière"					
409-2-2-1	Accès des usagers au service public modernisé					
409-2-2-1-R1	Effectuer des études des impacts de la réforme foncière réalisée dans les services fonciers d'Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Ambohidratrimo, Antananarivo renivohitra	NOMBRE	-	1	2	1
409-2-2-1-R2	Effectuer des études sur les enjeux et défis de la digitalisation de l'administration foncière réalisées dans les services fonciers d'Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Ambohidratrimo, Antananarivo renivohitra	NOMBRE	-	1	2	1
409-2-2-1-R3	Effectuer la Pré-dématérialisation (Installer les ressources matérielles, former le personnel sur les processus de dématérialisation à suivre	NOMBRE	1	1	0	0
409-2-2-1-R4	Améliorer le système d'archivages du service foncier	NOMBRE	0	16	16	16
409-2-2-1-R5	"Equiper le système d'archivage du service foncier en fournitures et services spécifiques "	NOMBRE	0	16	0	0
409-2-2-1-R6	Mettre en place les dispositifs automatiques de délivrance de Certificats d'Immatriculation des Situations Juridiques et plans individuels	NOMBRE	2	2	0	0
409-2-2-1-R7	Dématérialiser documents fonciers (scan et saisies des données alphanumériques, vectorisation, géoréférencement, vérification, validation) accompagnée par des suivis systématiques	NOMBRE	79 448	-	-	-
409-2-2-2	Boky rovitra et sari-tany rovitra reconstitués					
409-2-2-2-R1	Nombre des Boky rovitra et Sari-tany rovitra reconstitués	NOMBRE	0	10000	90000	270000
409-2-2-3	Fournitures spécifiques pour la création des titres fonciers					
409-2-2-3-R1	Nombre des Boky rovitra et Sari-tany rovitra reconstitués	NOMBRE	0	70000	90000	90000
409-2-3	Assurer l'égalité d'accès aux terres					
409-2-3-1	Dotation des matériels techniques spécifiques Topo					
409-2-3-1-R1	Achat des matériels techniques spécifiques Topo	Pourcentage	0	0	90	90
409-2-3-2	Accès de la population aux services fonciers de proximité					
409-2-3-2-R1	Engager des opérations d'extension de Guichet unique pour mettre en place les CIRGFD et les opérationnaliser	NOMBRE	0	9	9	9

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS					
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE					
409	Domaine et sécurisation foncière					
409-3	ODD 2- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable 08- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous					
409-3-1	02-2 Assurer l'égalité d'accès aux terres 08-09 Promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation suite à l'accès facile à la terre					
409-3-1-1	Dotation des outils de gestion de terrains communaux fiable via PLOF fiable					
409-3-1-1-R1	Elaborer des PLOFs communaux et effectuer des inventaires parcellaires	NOMBRE	0	150	139	148

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS					
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
021	Administration et Coordination					
021-3	ODD 16-Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous					
021-3-1	Renforcer tout mécanisme pour la promotion du genre au service du développement					
021-3-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimal des activités du ministère et de son administration					
021-3-1-1-R1	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	PORCENTAGE	100	100	100	100
021-3-1-1-R2	Assurer le contrôle et les missions d'audit des services au niveau central et excentrique	POURCENTAGE	0	100	0	0
021-3-1-1-R3	Taux d'appropriation des standards de services	POURCENTAGE	25	50	25	-
021-3-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs					
021-3-1-2-R1	Taux d'exécution budgétaire	POURCENTAGE	100	100	100	100
021-3-1-2-R2	Exécuter les procédures de passation des marchés publique	Pourcentage	0	90	0	0
021-3-1-2-R3	Mettre en place le centre de médias institutionnelle	NOMBRE	0	16	0	0
021-3-1-2-R4	Mettre en place le centre de médias institutionnelle	POURCENTAGE	0	16	0	0
021-3-1-3	Amélioration des prestations de service public					
021-3-1-3-R1	Mise en place d'un système juridique efficace au sein de l'administration de l'aménagement du territoire et des services fonciers	NOMBRE	15	20	20	20
021-3-1-3-R2	Mise en œuvre de la numérisation et digitalisation au sein de la structure en charge des services juridiques au sein de l'administration de l'aménagement du territoire et des services fonciers	NOMBRE	500	500	500	500
021-3-1-3-R3	Traduction en langue malagasy des textes juridiques	NOMBRE	250	250	250	250
021-3-1-3-R4	Constitution d'un répertoire chronologique et thématique des textes juridiques	POURCENTAGE	50	80	90	100
021-3-1-4	Renforcement de l'Etat de droit					
021-3-1-4-R1	Maintien du rôle d'appui conseil juridique de l'Administration dans son ensemble.	NOMBRE	50	30	20	0
021-3-1-4-R2	Confection des éléments de défense pour garantir la défense des intérêts de l'Etat malagasy dans les affaires contentieuses	NOMBRE	30	30	30	30
021-3-1-4-R3	Conception des textes législatifs et réglementaires ainsi que tout document à soumettre en Conseil des Ministres et Gouvernement	NOMBRE	100	100	100	100
021-3-1-5	Nombre des agents encadrés et non encadrés formés					
021-3-1-5-R1	Agents formés	NOMBRE	0	1000	-	-
021-3-1-6	Administration de l' Aménagement du territoire assurés					

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024	
68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS							
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE							
021	Administration et Coordination							
	021-3-1-6-R1	Coordination et planification des territoires maritimes	Taux	0	100	0	0	
	021-3-1-6-R2	Représentant interrégionale du Ministère en matière de l'aménagement du territoire et de l'équipement	POURCENTAGE	0	100	0	0	
	021-3-1-6-R3	Assuré le fonctionnement de la DGATE	TAUX	0	100	0	0	
	021-3-1-6-R4	Biens et services Direction du Développement Urbain Durable	TAUX	0	100	0	0	
	021-3-1-6-R5	Développement et gestion de base des donnés sur le territoire	Taux	0	100	0	0	
	021-3-1-6-R6	Planifier, coordonner, contrôler et suivre les actions pour l'Aménagement du Territoire	Taux	0	100	0	0	
	021-3-1-6-R7	Développement et gestion de base des donnés sur le territoire	POURCENTAGE	0	100	0	0	
	021-3-1-6-R8	Coordination et planification des territoires maritimes	POURCENTAGE	0	100	0	0	
	021-3-1-6-R9	Assurer le fonctionnement de la direction de la planification et du soutien du territoire	TAUX	0	100	0	0	
	021-3-1-6-RA	Biens et services DDUD	TAUX	0	100	0	0	
021-3-2	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée							
	021-3-2-1	Les projets de l'aménagement du territoire sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementale et sociale approprié						
	021-3-2-1-R1	Délivrance des permis environnementales	NOMBRE	0	100	0	0	
	021-3-2-2	Biens et service du cabinet du ministère						
	021-3-2-2-R1	Assurer le fonctionnement du cabinet du Ministère	Taux	0	100	0	0	
	021-3-2-3	Rénovation et valorisation des patrimoines du ministère						
	021-3-2-3-R1	Rénover et valoriser les patrimoines du ministères	Taux	0	100	0	0	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS						
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
207	Aménagement et équipement des villes						
207-3	ODD 11-Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durable						
207-3-1	11.a- Favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale						
207-3-1-1	outils de planification mis à l'échelle, capitalisés et appropriés par les autorités locales						
	207-3-1-1-R1	Agents formés	NOMBRE	0	1000	0	0
207-3-1-2	Bâtiments administratifs et habitations existants réhabilités						
	207-3-1-2-R1	Services régionaux fonctionnels	NOMBRE	-	4	0	0
	207-3-1-2-R2	Police d'aménagement du territoire fonctionnel	NOMBRE	-	1	1	1
207-3-2	11.3- renforcer l'urbanisation durable pour tout et le capacité de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tout le pays						
207-3-2-1	irrégularités en matière d'Aménagement du territoire, d'urbanisme réduites						
	207-3-2-1-R1	Police d'aménagement du territoire fonctionnel	NOMBRE	1	1	1	1
207-3-2-2	Nombre des agents encadrés et non encadrés formés						
	207-3-2-2-R1	Agents formés	NOMBRE	0	1000	-	-
207-3-2-3	plan d'aménagement participatif établi pour donner une vision cohérente de l'ensemble du territoire, et qui évoluera en Plan d'Urbanisme de Détail (PUDé) quartiers équipés en infrastructures de base prioritaires						
	207-3-2-3-R1	mobile interne amélioré	NOMBRE	0	10	10	10
207-3-3	11.b- accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés						
207-3-3-1	Images satellitaires valorisées avec la dotation de cartographie communale						
	207-3-3-1-R1	Cartographies communales produites avec mise en place de points géodésiques	NOMBRE	0	4	4	4
207-3-4	Aménager des villes avec des habitats décents pour tous						
207-3-4-1	Les zones à fortes potentialités de développement valorisées						
	207-3-4-1-R1	Places et plages le long du littoral aménagé	NOMBRE	0	4	-	-
207-3-5	Amélioration de la gouvernance urbaine						
207-3-5-1	dématérialisation effective des autorisations d'urbanisme						
	207-3-5-1-R1	Dématérialisation des autorisations d'urbanisme	NOMBRE	23	25	6	6

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS						
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
207	Aménagement et équipement des villes						
207-4	<u>14-Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</u>						
207-4-1	Développer la résilience à la protection durable des écosystèmes marins et côtiers afin d'éviter leur dégradation						
207-4-1-1	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés:						
	207-4-1-1-R1	Atlas maritimes élaborés	NOMBRE	0	5	2	0
207-4-1-2	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés						
	207-4-1-2-R1	Diagnostiques maritimes effectués	NOMBRE	0	4	8	2

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS					
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
207	Aménagement et équipement des villes					
207-5	12-Établir des modes de consommation et de production durables					
207-5-1	Prendre en compte les enjeux environnementaux dans les politiques, programmes et projet de développement					
207-5-1-1	Cadre juridique mis en place					
207-5-1-1-R1	Texte juridique élaboré	NOMBRE	0	1	0	0
207-5-1-2	Outil de planification maritime élaboré					
207-5-1-2-R1	Zones d'émergence côtières dotées d'outils de planification PSM	NOMBRE	-	-	3	-
207-5-1-3	PSM Régions côtières élaboré					
207-5-1-3-R1	Régions côtières dotées d'outils de planification PSM	NOMBRE	-	-	-	1
207-5-1-4	SNAT Maritime élaboré					
207-5-1-4-R1	Madagascar doté du SNAT maritime	NOMBRE	-	-	-	1
207-5-1-5	Les zones à fortes potentialités de développement valorisées					
207-5-1-5-R1	Zones littorales (régions, districts, communes, ES) dotés en outils de planification	NOMBRE	-	2	1	1
207-5-1-6	Territoires durables grâce à une planification à long terme intégrant les enjeux environnementaux					
207-5-1-6-R1	Mener des études et élaborer des schémas d'aménagement inter communal	NOMBRE	-	2	2	32
207-5-1-6-R2	Elaborer des outils de planification territoriale à tous les niveaux de territoire	NOMBRE	0	4	5	6
207-5-1-6-R3	élaborer un outil de planification territoriale national	NOMBRE	-	-	-	1
207-5-1-6-R4	Outils de planification territoriale élaborés intégrant les enjeux environnementaux	NOMBRE	0	2	5	7

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS					
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
207	Aménagement et équipement des villes					
207-6	11-Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durable					
207-6-1	Contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires et sociales des habitants de l'agglomération d'Antananarivo					
207-6-1-1	Etudes techniques validées - Schéma directeur de l'Assainissement d'Antananarivo et ses périphériques élaborés et mis en œuvre - Des infrastructures prioritaires et structurantes construites					
207-6-1-1-R1	"Disposer d'un outil de planification urbaine et un cadre d'intervention pour améliorer le service de l'assainissement dans l'agglomération d'Antananarivo à l'horizon 2035 Suite de la réalisation des ouvrages de la phase II Renforcement de capacité des entités oeuvrants dans l'Assainissement (CUA, APIPA et SMA) "	NOMBRE	-	2	-	-
207-6-2	Aménager des villes avec des habitats décents pour tous					
207-6-2-1	"PUDI élaborés, contrat programmes élaborés, PUDé élaborés					
207-6-2-1-R1	Elaboration PUDI, PUDé, et contrat programme	NOMBRE	5	8	4	-
207-6-2-2	Infrastructures et équipements divers construits, Construction/ réhabilitation d'infrastructures d'Equipements Marchands construits, Espaces publics aménagés					
207-6-2-2-R1	Réaliser des travaux d'aménagement de voiries urbaine, de drains, Construire/ réhabiliter des infrastructures d'Equipements Marchands, Travaux d'aménagement paysager et de jardins	NOMBRE	5	3	2	1
207-6-2-3	Amélioration de la mobilité o Accès de la population à des infrastructures sanitaire et équipement de base o Amélioration de l'environnement et de l'aspect organisationnel des o Création d'un dynamisme économique et social dans les quartiers o Réduction conséquente du taux de maladie d'origine hydrique et du nombre d'accident piétonne pendant la période de pluie o Réduction du taux de pauvreté de la population, qui se traduit par l'évolution en standing du niveau de vie des habitants					
207-6-2-3-R1	"Elaborer des Plans d'Aménagement de quartier et mettre en place des infrastructures de base "	NOMBRE	-	10	10	10
207-6-2-5	Les zones à fortes potentialités de développement valorisées					
207-6-2-5-R1	Places et plages le long du littoral aménagé	NOMBRE	1	4	-	-
207-6-2-6	"A court terme : Plan d'Urbanisme de Détail et Zone d'Aménagement Concertée mis en place Structure de fonctionnement du projet mise en place"					
207-6-2-6-R1	Mettre en place une ZAC et réaliser des travaux d'aménagement : négociation foncière, travaux de viabilisation, travaux d'équipement, travaux de construction, sanctuarisation des bassins tampons.	NOMBRE	-	-	2	2
207-6-2-8	Quartier restructuré					
207-6-2-8-R1	Restructuration de quartier	NOMBRE	0	-	-	1
207-6-2-9	Infrastructures et équipements divers construits,					
207-6-2-9-R1	Réaliser des travaux d'aménagement de voiries urbaine	%	0	100	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS					
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
207	Aménagement et équipement des villes					
207-7	10-Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre					
207-7-1	Améliorer l'accès de la population aux infrastructures et services sociaux de base					
207-7-1-1	Meilleur accès de la population aux services de base grâce à la réhabilitation des voies publiques					
207-7-1-1-R1	Communes rurales bénéficiant de travaux de réhabilitations de voie publique	NOMBRE	0	7	5	5
207-7-1-2	Développement équilibré des territoires grâce à l'optimisation de la relation ville campagne					
207-7-1-2-R1	Régions ayant élaboré sa stratégie de mise en relation ville-campagne	NOMBRE	-	2	2	2
207-7-1-3	Structure et mécanisme de coordination du secteur infrastructure et équipement mis en place					
207-7-1-3-R1	Nombre de dispositif institutionnel de mise en œuvre de la PNDIE au niveau gouvernemental et territorial	NOMBRE	-	1	2	2
207-7-1-4	CTD et les communautés de base dotés d'un outil élaboré de façon participative et inclusive pour qu'ils prennent en main la gestion de leurs territoires respectifs					
207-7-1-4-R1	Guide d'élaboration d'un Plan d'Aménagement Local Simplifié (PALOS) réalisé	NOMBRE	0	1	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
68	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS						
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
207	Aménagement et équipement des villes						
207-8	09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation						
207-8-1	Améliorer l'accès de la population aux infrastructures et services sociaux de base						
207-8-1-1	Meilleur accès de la population aux services de base grâce à la réhabilitation d'un centre public						
	207-8-1-1-R1	Réaliser des travaux de réhabilitations d'un centre public	NOMBRE	-	1	1	1
207-8-2	Restaurer les infrastructures sociales d'utilité publique						
207-8-2-1	Equipements de base construits dans les campagnes						
	207-8-2-1-R1	Communes rurales bénéficiant d'équipements	NOMBRE	-	8	5	4
207-8-3	Améliorer l'efficience et l'efficacité des circonscriptions administratives et des CTD						
207-8-3-1	CTD et les communautés de base dotés d'un outil élaboré de façon participative et inclusive pour qu'ils prennent en main la gestion de leurs territoires respectifs						
	207-8-3-1-R1	Guide d'élaboration d'un Plan d'Aménagement Local Simplifié (PALOS) réalisé	NOMBRE	-	1	-	-
	207-8-3-1-R2	CTD et établissements humain ayant élaboré un plan ou un schéma d'aménagement de leur territoire	NOMBRE	-	7	5	5
207-8-4	"Mettre en place toutes infrastructures connexes de qualité durable concourant à un réel développement économique régional et national "						
207-8-4-1	Etat des lieux et besoins en infrastructure/équipement établit et disponible à temps réel pour la prise de décision						
	207-8-4-1-R1	01 Base de donnée nationale des infrastructures et équipements opérationnelle, fiable et à jour	POURCENTAGE	-	10	20	30
207-8-5	"Bâtir des infrastructures pour améliorer l'accès de la population aux services sociaux de base "						
207-8-5-1	Bâtiments administratifs construits aux niveaux des CTD						
	207-8-5-1-R1	Régions bénéficiant de nouvelles constructions de batiments administratif	NOMBRE	0	23	-	-
207-8-6	Contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires et sociales des habitants de l'agglomération d'Antananarivo						
207-8-6-1	Ville assainie						
	207-8-6-1-R1	Travaux d'aménagement des berges du canal C3 - Travaux curage du canal C3 - Travaux d'aménagement du site de confinement des boues de curage	NOMBRE	0	1	-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
024	Administration et Coordination
024-1	DEVELOPPER LA CAPACITE ORGANISATIONNELLE ET MANAGERIALE DU SYSTEME DE SANTE
024-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DU SYTEME DE SANTE
024-1-2-1	PILOTAGE DU SYSTEME DE SANTE ASSUREE
024-1-2-1-01	<i>CENTRALISER, COORDONNER ET EXECUTER LES INFORMATIONS POLITIQUES ET STRATEGIQUES</i>
024-1-2-1-02	<i>VEILLER AU RESPECT DES PROCEDURES D'EXECUTIONS DES DEPENSES PUBLIQUES</i>
024-1-2-1-03	<i>COORDONNER LES ACTIVITES UNIVERSITAIRES EN RELATION AVEC LA FORMATION ET LA RECHERCHE LIEES A LA SANTE PUBLIQUE</i>
024-1-2-1-04	<i>COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS</i>
024-1-2-1-05	<i>TRAITER LES DOSSIERS EN MATIERE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES, DE PASSEPORTS ET D'ORDRES DE MISSION A L'EXTERIEUR</i>
024-1-2-1-06	<i>RENFORCER LE SYSTEME D'INFORMATION SANITAIRE ET DE SUIVI-EVALUATION A TOUS LES NIVEAUX</i>
024-1-2-1-07	<i>ASSURER LA COORDINATION DES COMMUNICATIONS MEDIATIQUES</i>
024-1-2-1-08	<i>ELABORER LE COMPTE NATIONAL DE SANTE</i>
024-1-2-1-09	<i>APPUI AU RENFORCEMENT INSITUTIONNEL</i>
024-1-2-1-10	<i>EQUIPEMENT DU BUREAU DE LA CROIX ROUGE</i>
024-1-2-1-11	<i>APPUI A LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS</i>
024-1-4	ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTEME DE SANTE
024-1-4-1	RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES DU SYSTEME DE SANTE MOBILISEES DE FACON EFFICIENTE
024-1-4-1-01	<i>UTILISER DE MANIERE EFFICIENTE ET EFFICACE LE FINANCEMENT DU SECTEUR</i>
024-1-4-1-02	<i>PLAIDOYER AUPRES DES LEADERS TRADITIONNELS POUR LEUR ENGAGEMENT EN MATIERE DE SANTE</i>
024-1-4-1-03	<i>AMELIORER L'ORGANISATION ET LA GESTION DU SYSTEME DE SANTE</i>
024-1-4-1-04	<i>ASSURER LA COORDINATION EN MATIERE DE PARTENARIAT</i>
024-1-4-1-05	<i>EFFECTUER DES AUDITS AU SEIN DES STRUCTURES SANITAIRES</i>
024-1-4-1-06	<i>APPUYER A LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES SANITAIRES (TECHNIQUE ET FINANCIER)</i>
024-1-4-1-07	<i>METTRE EN PLACE UN CADRE STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL POUR LA PROMOTION DE LA SANTE A TOUS LES NIVEAUX</i>
024-1-4-1-08	<i>APPUYER LA MISE EN PLACE ET LA REDYNAMISATION DES PLATEFORMES INTERSECTORIELLES SUR LA SANTE A TOUS LES NIVEAUX</i>
024-1-4-1-09	<i>Effectuer le ciblage des personnes vulnérables à affiliées à la caisse nationale de solidarité en santé</i>
024-1-4-1-10	<i>RENFORCEMENT DE CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DU PROGRAMME 024</i>
024-1-6	Assurer la disponibilité des informations sanitaires fiables
024-1-6-1	Assurance de la mobilisation des moyens humains du système de santé
024-1-6-1-01	<i>Redéploier les agents de santé selon les besoins</i>
024-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
024-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
024-1-Y-Y-99	<i>Nouveaux projets d'Emergence</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
505	Lutte contre les maladies
505-1	PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES
505-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP
505-1-2-1	CONDITION HANDICAPANTE REDUITE
505-1-2-1-01	APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES AFFECTIONS BUCCODENTAIRES, DEFICIENCES VISUELLES ET AUDITIVES
505-1-2-1-02	APPUYER LES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LES MNT
505-1-2-1-03	APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES TROUBLES MENTAUX ET AFFECTIONS NEUROLOGIQUES
505-1-2-1-04	APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES INCAPACITES MOTRICES, PHYSIQUES ET LA DREPANOCYTOSE
505-1-2-1-05	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME DE PRISE EN CHARGE DES ACCIDENTS DE CIRCULATION, DES TRAUMATISMES ET DES VICTIMES DE VIOLENCE
505-1-2-1-06	APPUYER LA PREVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES
505-1-2-1-07	APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES
505-1-2-1-08	PREVENTION DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES ET HANDICAP AU DEVELOPPEMENT DE LA POPULATION (EX APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES)
505-1-2-1-09	PROMOTION DE LA SANTE TOUT AU LONG DU CYCLE DE LA VIE
505-1-3	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES, EPIDEMIQUES ET NEGLIGÉES
505-1-3-1	SURVEILLANCES EPIDEMIOLOGIQUES RENFORCEES
505-1-3-1-02	APPUYER LES PROGRAMMES CONTRE LES MALADIES ENDEMO EPIDEMIQUES
505-1-3-1-03	DETECTER / INVESTIGUER LES RISQUES SANITAIRES
505-1-3-1-04	REDUCTION DES MALADIES DUES A LA POLLUTION DE L'AIR ET DE L'EAU
505-1-3-1-05	REDUCTION DES EMISSIONS NON INTENTIONNELLES DES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS (UPOPS) ET DE LA MERCURE
505-1-3-3	PREVENTION ET PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/SIDA RENFORCEES
505-1-3-3-01	COORDONNER LES ACTIVITES DE PRISE EN CHARGE DES CAS DE TUBERCULOSE
505-1-3-3-02	PROMOUVOIR LA PRISE EN CHARGE DES IST/SIDA
505-1-3-3-03	COORDONNER LES ACTIVITES DE RIPOSTE EN CAS D'EPIDEMIES DE PESTE
505-1-3-3-04	PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LE CAS DE PALUDISME
505-1-3-3-05	RENFORCER LA PREVENTION DES IST/SIDA
505-1-4	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME
505-1-4-1	PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME RENFORCEE
505-1-4-1-01	APPUI A LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
506	Survie et développement de la mère et de l'enfant
506-1	ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT
506-1-1	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION
506-1-1-1	ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLÈTEMENT VACCINÉS
<i>506-1-1-1-01</i>	<i>METTRE EN ŒUVRE L'APPROCHE ATTEINDRE CHAQUE ENFANT (ACE)</i>
<i>506-1-1-1-02</i>	<i>APPUI AU PROGRAMME ÉLARGI DE VACCINATION</i>
<i>506-1-1-1-03</i>	<i>LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE</i>
506-1-2	AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ
506-1-2-3	État de santé de la mère et de l'enfant amélioré
<i>506-1-2-3-01</i>	<i>Appui à la politique de survie de la mère et de l'enfant</i>
506-1-4	PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE
506-1-4-1	UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTÉE
<i>506-1-4-1-01</i>	<i>RENFORCER L'OFFRE DE SERVICE DE QUALITÉ EN PF NOTAMMENT L'IMPLANON</i>
<i>506-1-4-1-02</i>	<i>PROJET TIPTOP</i>
506-1-5	RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION
506-1-5-1	PRISE EN CHARGE DES ENFANTS ÂGÉS MOINS DE 5 ANS MALNUTRIS AIGUES ASSURÉS
<i>506-1-5-1-01</i>	<i>DISTRIBUER DES PLUMPY NUT CHEZ LES ENFANTS MALNUTRIS</i>
<i>506-1-5-1-02</i>	<i>PROJET RETARD DE CROISSANCE</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
508	Fourniture des soins de santé de qualité
508-2	Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux services de qualité
508-2-3	Assurer la disponibilité des intrants de santé
508-2-3-1	Intrants de santé disponibles au niveau des formations sanitaire
508-2-3-1-01	APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE PHARMACETIQUE
508-2-3-1-02	ASSURER LA DOTATION DES FORMATIONS SANITAIRES EN CONSOMMABLES DE LABORATOIRES D'IMAGERIE MEDICALE (CLIM) ET PRODUITS DE LABORATOIRES ET D'IMAGERIE MEDICALE (PLIM)
508-2-3-1-03	PROMOUVOIR L'UTILISATION RATIONNELLE DES PRODUITS DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE ET DE LA MEDECINE COMPLEMENTAIRE
508-2-3-2	Approvisionnement continue en intrants des santé au niveau des formations sanitaires
508-2-3-2-01	Normalisation des actes de transfusion sanguine à Madagascar
508-2-4	Promouvoir l'offre de soins de qualité aux populations au niveau communal
508-2-4-1	Offre et accessibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés
508-2-4-1-01	REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENTS DES INFRASTRUCTURES
508-2-4-1-02	COORDONNER LES ACTIVITES DES DISTRICTS SANITAIRES
508-2-4-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI EVALUATION DES INTERVENTIONS AU NIVEAU DES DISTRICTS SANITAIRES ((SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTROLES, AUDIT)
508-2-4-1-04	SUIVRE LA MISE AUX NORMES LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE BASE
508-2-4-1-05	SUPERVISER LES DISTRICTS SANITAIRES
508-2-4-1-06	SUPERVISER LES FORMATIONS SANITAIRES PRIVEES
508-2-4-1-07	VALIDER L'OUVERTURE LES FORMATIONS SANITAIRES PRIVEES
508-2-4-1-08	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTE COMMUNAUTAIRE (PNSC)
508-2-4-1-09	NOUVEAUX PROJETS D'EMERGENCE
508-2-5	Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population en milieu hospitalier universitaire
508-2-5-1	Offre et accessibilité de la population aux services des hôpitaux universitaires de qualité améliorés
508-2-5-1-01	APPUI AUX SYSTEMES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES
508-2-5-1-02	COORDONNER LES ACTIVITÉS DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCES (SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTRÔLES, AUDIT)
508-2-5-1-03	FORMER DES PARAMEDICAUX COMPÉTENTS ET ADAPTES AUX BESOINS DU SECTEUR
508-2-5-1-04	ASSURER LA GESTION-APPROVISIONNEMENT-STOCKS DE MEDICAMENTS ET CONSOMMABLES MEDICAUX DES FORMATIONS SANITAIRES
508-2-6	Assurer la prise en charge correcte des cas référés aux niveaux des hôpitaux des régions et districts
508-2-6-1	La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée
508-2-6-1-01	APPUI AUX SYSTEMES HOSPITALIERS DE REFERENCE

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE						
710	SANTÉ						
024	Administration et Coordination						
024-1	DEVELOPPER LA CAPACITE ORGANISATIONNELLE ET MANAGERIALE DU SYSTEME DE SANTE						
024-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DU SYTEME DE SANTE						
024-1-2-1	PILOTAGE DU SYSTEME DE SANTE ASSUREE						
	024-1-2-1-R1	Taux de promptitude des RMA	%	70	75	80	-
024-1-4	ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTEME DE SANTE						
024-1-4-1	RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES DU SYSTEME DE SANTE MOBILISEES DE FACON EFFICIENTE						
	024-1-4-1-R1	Nombre des districts ayant des CSU opérationnelles	NOMBRE	10	20	30	-
024-1-6	Assurer la disponibilité des informations sanitaires fiables						
024-1-6-1	Assurance de la mobilisation des moyens humains du système de santé						
	024-1-6-1-R1	Pourcentage de CSB 2 sans medecins	%	38	36	34	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE					
710	SANTÉ					
505	Lutte contre les maladies					
505-1	PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES					
505-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP					
505-1-2-1	CONDITION HANDICAPANTE REDUITE					
505-1-2-1-R1	Taux de dépistage des facteurs de risques des MNT	%	25	30	35	-
505-1-3	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES, EPIDEMIQUES ET NEGLIGÉES					
505-1-3-1	SURVEILLANCES EPIDEMIOLOGIQUES RENFORCEES					
505-1-3-1-R1	Pourcentage des districts supervisés en matière de surveillance épidémiologique	%	30	35	40	-
505-1-3-3	PREVENTION ET PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/SIDA RENFORCEES					
505-1-3-3-R1	Pourcentage des cas de tuberculose prise en charge correctement	%	87,5	90	92,5	-
505-1-4	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME					
505-1-4-1	PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME RENFORCEE					
505-1-4-1-R1	taux des TDR distribué	%	90	95	96	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE					
710	SANTÉ					
506	Survie et développement de la mère et de l'enfant					
506-1	ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT					
506-1-1	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES EVITABLES PAR LA VACCINATION					
506-1-1-1	ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLETEMENT VACCINES					
506-1-1-1-R1	Taux de couverture vaccinale pour toute antigene	%	94	96	98	-
506-1-2	AMELIORER L'ETAT DE SANTE DE LA MERE ET DU NOUVEAU-NE					
506-1-2-3	Etat de santé de la mere et de l'enfant - amélioré					
506-1-2-3-R1	Taux d'accouchement aux formations sanitaires	%	38	40	42	-
506-1-4	PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE					
506-1-4-1	UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTEE					
506-1-4-1-R1	Taux de couverture contraceptive	%	37,5	40	42,5	-
506-1-5	RENFORCER LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION					
506-1-5-1	PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES					
506-1-5-1-R1	Taux d'insuffisance ponderale cu en consultation externe chez les enfants moins de 5 ans	%	8	7	6	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE					
710	SANTÉ					
508	Fourniture des soins de santé de qualité					
508-2	Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux services de qualité					
508-2-3	Assurer la disponibilité des intrants de santé					
508-2-3-1	Intrants de santé disponibles au niveau des formations sanitaire					
508-2-3-1-R1	Taux de disponibilité des intrants de santé	%	100	100	100	-
508-2-3-2	Approvisionnement continue en intrants des santé au niveau des formations sanitaires					
508-2-3-2-R1	Taux de disponibilité des poches de sang au niveau des centres hospitaliers (district , region , universitaire)	%	94	96	98	-
508-2-4	Promouvoir l'offre de soins de qualité aux populations au niveau communal					
508-2-4-1	Offre et accessibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés					
508-2-4-1-R1	Taux d'utilisation des consultations externes au niveau des CSB	%	55	60	65	-
508-2-5	Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population en milieu hospitalier universitaire					
508-2-5-1	Offre et accessibilité de la population aux services des hôpitaux universitaires de qualité améliorés					
508-2-5-1-R1	Pourcentage des hôpitaux universitaires pouvant offrir des soins de qualité	%	80	90	95	-
508-2-6	Assurer la prise en charge correcte des cas référés aux niveaux des hôpitaux des régions et districts					
508-2-6-1	La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée					
508-2-6-1-R1	Nombre des CHR/CHRR mises aux normes	NOMBRE	3	13	13	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
045	Administration et Coordination
045-1	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT
045-1-1	RENFORCER L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
045-1-1-1	PARTENARIATS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS EN RÉPONSE À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA DÉCLARATION DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE
045-1-1-1-01	<i>APPUYER LA CONCLUSION DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CONFORMÉMENT À L'AGENDA 00 DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE ET DES RECOMMANDATIONS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU ODD</i>
045-1-1-2	SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL
045-1-1-2-01	<i>METTRE EN PLACE ET DÉVELOPPER UN SYSTÈME D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI</i>
045-1-1-3	SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS
045-1-1-3-01	<i>MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 0</i>
045-1-1-4	SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ
045-1-1-4-01	<i>ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DE MOYENS ET DE RESSOURCES DU MINISTÈRE</i>
045-1-2	RENFORCER LA COMPÉTENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES NIVEAUX
045-1-2-1	CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)
045-1-2-1-01	<i>FORMER DES CADRES NATIONAUX EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</i>
045-1-2-2	CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF
045-1-2-2-01	<i>FORMER DES CADRES SPORTIFS EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF</i>
045-1-2-3	TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)
045-1-2-3-01	<i>FORMER DES TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (FORMATIONS DÉCENTRALISÉES)</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
045	Administration et Coordination
045-2	RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
045-2-1	AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
045-2-1-1	Suivi-évaluation des moyens et des ressources du Ministère amélioré
045-2-1-1-01	<i>Améliorer la gestion du patrimoine du Ministère</i>
045-2-1-1-02	<i>Améliorer la gestion de la commande publique (acquisitions) du Ministère</i>
045-2-1-1-03	<i>Améliorer la gestion des ressources humaines du Ministère</i>
045-2-1-2	Services centraux et déconcentrés du Ministère construits, réhabilités et équipés
045-2-1-2-01	<i>T01-MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</i>
045-2-1-3	Mettre en place un Service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel
045-2-1-3-01	<i>Mettre en place et développer un système d'audit interne et de suivi-évaluation</i>
045-2-2	DEVELOPPER LES PARTENARIATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX POUR LE SECTEUR JEUNESSE ET SPORTS
045-2-2-1	Négocier et conclure de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales
045-2-2-1-01	<i>Conclure des conventions de partenariat nationales, régionales et locales</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
312	Jeunesse et Loisirs
312-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE
312-1-1	ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE
312-1-1-1	ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX
312-1-1-1-01	<i>SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX</i>
312-1-1-1-02	<i>REFORME DU SYSTEME DE COORDINATION DES ACTIVITES RELATIVES A LA PROMOTION DE LA JEUNESSE AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</i>
312-1-1-1-03	<i>SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (0)</i>
312-1-1-2	CENTRES DE JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES ÉDUCATIFS D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES PONTETIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
312-1-1-2-01	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE RE-INSERTION SOCIALE DES JEUNES VULNÉRABLES (POTENTIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LA SECURITÉ)</i>
312-1-2	ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES
312-1-2-1	CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES
312-1-2-1-01	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE PROMOTION D'ENTREPREUNARIAT</i>
312-1-2-2	JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS
312-1-2-2-01	<i>APPUYER LA PROMOTION D'AUTO-EMPLOIS DES JEUNES ET DES EMPLOIS VERTS</i>
312-1-2-2-02	<i>PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPREUNARIAT DES JEUNES (0)</i>
312-1-3	REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES
312-1-3-1	ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...)
312-1-3-1-01	<i>CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)</i>
312-1-3-1-02	<i>SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES DANS LA LUTTE CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...)</i>
312-1-3-2	ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION
312-1-3-2-01	<i>SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION</i>
312-1-3-2-02	<i>APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)</i>
312-1-3-2-03	<i>ADOLESCENTS ET JEUNES (0)</i>
312-1-3-3	ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL
312-1-3-3-01	<i>METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA)</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
312	Jeunesse et Loisirs
312-2	<u>PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES JEUNES ET EXPLOITER PLEINEMENT LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE</u>
312-2-1	DEVELOPPER DE CENTRES DE JEUNES PUBLICS, PRIVÉS ET COMMUNAUTAIRES POUR LA SANTÉ, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
312-2-1-1	Centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'émergence
312-2-1-1-01	<i>Organiser des concours des meilleures initiatives des jeunes au service de l'Émergence pour trois domaines prioritaires de l'Émergence : lutte contre la corruption, paix et sécurité, environnement</i>
312-2-1-1-02	<i>Organiser des concours des meilleures initiatives locales et communautaires de jeunes en matière de loisirs</i>
312-2-1-1-03	<i>T03-APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)</i>
312-2-1-1-04	<i>T02-CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)</i>
312-2-1-1-05	<i>T04-ADOLESCENTS ET JEUNES (0)</i>
312-2-1-1-06	<i>RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES ESPACES JEUNES ET MAISON DES JEUNES</i>
312-2-2	ASSURER LA PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DES EMPLOIS-JEUNES VIA CENTRES DE JEUNES
312-2-2-1	Concours de meilleurs Projets d'entrepreneuriat des jeunes organisés
312-2-2-1-01	<i>EX-068 PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPREUNARIAT DES JEUNES (0)</i>
312-2-2-2	Jeunes en entrepreneuriat des centres formés et encadrés
312-2-2-2-01	<i>Former des centres de jeunes en entrepreneuriat</i>
312-2-2-2-02	<i>Accompagner des centres de jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme "entrepreneuriat local et emplois-jeunes"</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
312	Jeunesse et Loisirs
312-3	DEVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE MALAGASY
312-3-1	Promouvoir le Plein emploi via Pôles Emplois Jeunes et appui aux petits métiers et NTICs
312-3-1-1	SOMPITRY NY TANORA : chaînes de valeurs "Elevage à cycle court, pisciculture, unités de provenderie locale" gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreneurs)
312-3-1-1-01	Appuyer les groupements des jeunes éleveurs et pisciculteurs (appuis techniques et logistiques)
312-3-1-1-02	Installer des unités de provenderie locale
312-3-1-1-03	Appuyer les circuits de commercialisation gérés par des groupements des jeunes (stockage, conditionnement, transport...)
312-3-1-1-04	Appuyer des points de vente et de distribution gérés par des groupements des jeunes (marketing, achat)
312-3-1-2	HARENA MAINTSO : chaînes de valeurs "agroforesterie, apiculture" gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreneurs)
312-3-1-2-01	Installer des pepinières des arbres fruitiers et des huiles essentielles
312-3-1-2-02	Appuyer des groupements des jeunes dans le reboisement/reforestation des arbres fruitiers et des huiles essentielles
312-3-1-2-03	Créer des unités de transformation des arbres fruitiers et des huiles essentielles
312-3-1-2-04	Appuyer des groupements des jeunes dans la promotion de l'apiculture
312-3-1-2-05	Appuyer les circuits de commercialisation gérés par des groupements des jeunes (stockage, conditionnement, transport...)
312-3-1-2-06	Appuyer des points de vente et de distribution gérés par des groupements des jeunes (marketing, achat)
312-3-1-3	HARENA MANGA : chaînes de valeurs "Economie bleue" gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreneurs)
312-3-1-3-01	Appuyer les groupements des pêcheurs
312-3-1-3-02	Installer des unités de transformation des poissons et des fruits de mer
312-3-1-3-03	Appuyer les circuits de commercialisation gérés par des groupements des jeunes (stockage, conditionnement, transport...)
312-3-1-3-04	Appuyer des points de vente et de distribution gérés par des groupements des jeunes (marketing, achat)
312-3-1-4	GARIN'NY TANORA : chaînes de valeurs "Production de manioc, transformation et commercialisation de Gari " gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreneurs)
312-3-1-4-01	Appuyer les groupements des jeunes des producteurs de manioc
312-3-1-4-02	Installer des unités de production de Gari (transformation de manioc)
312-3-1-4-03	Appuyer les circuits de commercialisation gérés par des groupements des jeunes (stockage, conditionnement, transport...)
312-3-1-4-04	Appuyer des points de vente et de distribution gérés par des groupements des jeunes (marketing, achat)
312-3-1-5	PETITS METIERS DES JEUNES : meilleurs projets de jeunes appuyés en petits métiers dans les grands centres urbains de Madagascar
312-3-1-5-01	Organiser des concours des meilleurs projets de jeunes en petits métiers au niveau des Grands Centres urbains (Chefs-lieux de Régions)
312-3-1-5-02	Appuyer les meilleurs projets de jeunes en petits métiers
312-3-1-6	METIERS NTICS DES JEUNES : meilleurs projets de jeunes appuyés en métiers NTICS dans les grands centres urbains de Madagascar
312-3-1-6-01	Organiser des concours des meilleurs projets de jeunes en métiers NTICS au niveau des Grands Centres urbains (Chefs-lieux de Régions)
312-3-1-6-02	Appuyer les meilleurs projets de jeunes en métiers NTICS
312-3-2	Opérationnaliser les Conseils de la Jeunesse au service de l'Emergence à tous les niveaux (communal, régional, local, national)
312-3-2-1	NIVEAU COMMUNAL : Mise en place et renforcer la capacité des Centres Communaux de la Jeunesse (CCJ) avec les 05 commissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs)
312-3-2-1-01	Mettre en place des CCJ
312-3-2-1-02	Subventionner des CCJ
312-3-2-2	NIVEAU DISTRICTS : Mise en place et renforcer la capacité des Centres de la Jeunesse au niveau des Districts (CJD) avec les 06 commissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs, entrepreneuriat et emplois jeunes)
312-3-2-2-01	Mettre en place des CJD
312-3-2-2-02	Subventionner des CJD
312-3-2-3	NIVEAU REGIONAL : Mise en place et renforcer la capacité des Centres Régionaux de la Jeunesse (CRJ) avec les 06 commissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs, entrepreneuriat et emplois jeunes)

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS		
750	JEUNESSE		
312	Jeunesse et Loisirs		
	312-3-2-3-01	<i>Mettre en place des CRJ</i>	
	312-3-2-3-02	<i>Subventionner des CRJ</i>	
	312-3-2-4	NIVEAU NATIONAL : Mise en place et renforcer la capacité du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) avec les 06 commissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs, entrepreneuriat et emplois jeunes)	
	312-3-2-4-01	<i>Mettre en place le Conseil National de la Jeunesse</i>	
	312-3-2-4-02	<i>Subventionner le Conseil National de la Jeunesse</i>	
312-3-3	Accompagner l'émergence inclusive et durable des communautés de base (Fokontany, villages, hameaux)		
	312-3-3-1	CENTRES DE JEUNES ET VOLONTARIAT : Promotion des centres de jeunes privés et autonomes et des Jeunes Volontaires pour l'Emergence (JVE) dans le cadre de la mise en œuvre de six thématiques prioritaires de l'émergence communautaire (santé et protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs)	
	312-3-3-1-01	<i>Former des formateurs locaux issus des CCJ et des associations de jeunes</i>	
	312-3-3-1-02	<i>Lancer et accompagner le processus de mise en place des centres de jeunes privés et communautaires</i>	
	312-3-3-1-03	<i>Renforcer les compétences managériales et techniques des JVE issus des Centres de jeunes</i>	
	312-3-3-2	EDUCATION CITOYENNE POUR L'EMERGENCE : Organisation des campagnes intensives d'éducation citoyenne LIFE SKILLS FANOITRA et ses composantes vitales (vision d'émergence et autodiscipline, santé de la reproduction, protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, environnement, gestion des risques et des catastrophes, éducation et sport santé, entrepreneuriat, éducation financière et épargne...)	
	312-3-3-2-01	<i>Former de formateurs en LIFE SKILLS FANOITRA</i>	
	312-3-3-2-02	<i>Mener des campagnes intensives LIFE SKILLS FANOITRA à la base</i>	
	312-3-3-3	COACHING DE L'EMERGENCE ET DE LA TRANSFORMATION COMMUNAUTAIRE : Coaching et accompagnement des communautés de base dans la définition d'une vision d'émergence partagée et la mise en œuvre des cycles continus de planification et d'action de 100 jours axés sur 05 thématiques (santé et protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs...)	
	312-3-3-3-01	<i>Coachier les communautés de base en technique d'élaboration des visions d'émergence communautaire</i>	
	312-3-3-3-02	<i>Coachier les communautés en gestion et en suivi-évaluation des cycles de planification et d'action de 100 jours (santé et protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques)</i>	
312-3-4	Promouvoir des projets de loisirs à grande échelle		
	312-3-4-1	Rencontres culturelles et ludiques avec des effets pyrotechniques et lumineux au niveau national	
	312-3-4-1-01	<i>Organiser des Giga événements nationaux</i>	
	312-3-4-2	Présentations culturelles et ludiques afin de promouvoir et rehausser les valeurs du terroir de chaque région	
	312-3-4-2-01	<i>Organiser des Giga événements régionaux (Régions)</i>	
	312-3-4-3	Echanges culturels et ludiques pour détecter des talents exceptionnels au niveau communal et district	
	312-3-4-3-01	<i>Organiser des événements locaux (Districts)</i>	
	312-3-4-4	Echanges culturels et ludiques pour détecter des talents exceptionnels au niveau communal	
	312-3-4-4-01	<i>Organiser des événements communaux (Communes)</i>	
	312-3-4-5	Processus d'élaboration de la Politique Nationale des Loisirs	
	312-3-4-5-01	<i>Elaborer et approuver une PNL</i>	
312-3-5	Promouvoir le rayonnement international de la Jeunesse Malagasy		
	312-3-5-1	Rayonnement de la Jeunesse Malagasy au niveau sous-régional, continental, francophone et mondial	
	312-3-5-1-01	<i>Participer aux forums, séminaires sous-régionaux</i>	
	312-3-5-1-02	<i>Participer aux forums, séminaires régionaux et continentaux</i>	
	312-3-5-1-03	<i>Participer aux forums, séminaires francophones et mondiaux</i>	
	312-3-5-1-04	<i>Celebrer des Journées internationales ayant trait à l'autonomisation et à la promotion de la Jeunesse</i>	
312-3-6	Améliorer la gouvernance du Secteur Jeunesse		
	312-3-6-1	Mise en œuvre et coordination des quatre clés visant à améliorer la gouvernance du secteur Jeunesse (formation et renforcement de capacité, meilleure coordination des appuis techniques, système de suivi-évaluation, communication de qualité)	
	312-3-6-1-01	<i>Former des Conseillers et des Coordonnateurs de la Jeunesse</i>	
	312-3-6-1-02	<i>Realiser un programme de Perfectionnement Professionnel Continu ou PPC pour les cadres de la Jeunesse en exercice</i>	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

750 JEUNESSE

312 Jeunesse et Loisirs

312-3-6-1-03	<i>Renforcer le Comité Interministeriel de la Jeunesse ou CIMJ</i>
312-3-6-1-04	<i>Instituer un système de suivi-évaluation pour le secteur Jeunesse</i>
312-3-6-1-05	<i>Realiser un programme d'appui à la communication pour le Secteur Jeunesse</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
780	SPORTS
301	Sports
301-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES
301-1-1	AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTRE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015)
301-1-1-1	ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)
	301-1-1-1-01 <i>PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD</i>
	301-1-1-1-02 <i>RENFORCER L'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR ENFANTS AUPRÈS DES ESPACES COMMUNAUTAIRES D'ÉDUCATION MOTRICE INCLUSIVE (ECEMI)</i>
301-1-1-2	FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ÉTAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)
	301-1-1-2-01 <i>RENFORCER LE SPORT D'ENTRETIEN DES FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ÉTAT</i>
301-1-1-3	VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT
	301-1-1-3-01 <i>DÉVELOPPER LE SPORT POUR TOUS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES VILLAGES</i>
	301-1-1-3-02 <i>PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD</i>
301-1-2	ASSURER L'ÉMERGENCE DES VIVIERS CONSIDÉRABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A L'ÉCHELON REGIONAL ET LOCAL
301-1-2-1	CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE
	301-1-2-1-01 <i>APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE</i>
301-1-2-2	ÉCOLES, DES COMMUNAUTÉS, DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ÉCOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE
	301-1-2-2-01 <i>CRÉER ET DÉVELOPPER DES ÉCOLES DE SPORT ET DE LA VIE (ESV)</i>
301-1-2-3	ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT SPORTIF CONTINU
	301-1-2-3-01 <i>PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD (0)</i>
	301-1-2-3-02 <i>APPUI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</i>
301-1-2-4	JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU
	301-1-2-4-01 <i>APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)</i>
	301-1-2-4-02 <i>APPUYER LA PARTICIPATION DES DES JEUNES ÉLITES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES</i>
	301-1-2-4-03 <i>APPUYER LE SYSTÈME NATIONAL DU SPORT</i>
301-1-3	GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE ÉMERGENTE EN AFRIQUE
301-1-3-1	ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
	301-1-3-1-01 <i>METTRE EN ŒUVRE LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU</i>
301-1-3-2	ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)
	301-1-3-2-01 <i>APPUYER L'ORGANISATION DES GRANDS JEUX DE LA GRANDE ÎLE ET LA PARTICIPATION DES ATHLÈTES MALGACHES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES</i>
301-1-3-3	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ
	301-1-3-3-01 <i>APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU (0)</i>
	301-1-3-3-02 <i>APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU</i>
	301-1-3-3-03 <i>EQUIPEMENT MATÉRIELS PALAIS DES SPORTS</i>
301-1-3-4	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION, DE GESTION ET DE SUIVI-ÉVALUATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES (GOUVERNANCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, NUTRITION/MÉDECINE DU SPORT
	301-1-3-4-01 <i>APPUYER LE DÉVELOPPEMENT MANAGÉRIAL ET TECHNIQUE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS		
780	SPORTS		
301	Sports		
	301-2	ASSURER L'EMERGENCE DU SPORT DE HAUT NIVEAU, DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE QUALITE ET DU SPORT-SANTE	
	301-2-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT DE HAUT NIVEAU : SPORT EMERGENCE 2024	
	301-2-1-1	Jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité	
	301-2-1-1-01	EX-070 APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)	
	301-2-1-1-02	T05-APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU	
	301-2-1-1-03	T06-PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVE SPORTIVE A MADAGASCAR (0)	
	301-2-1-1-04	Accroître la capacité de Madagascar à organiser et à accueillir des grandes compétitions d'envergure nationale et internationale	
	301-2-1-1-05	Améliorer le programme du Sport-Etude à deux niveaux (régional, local)	
	301-2-1-1-06	Organiser des championnats des jeunes aux fins de détection et de préparation de la relève sportive à trois niveaux (national, régional, local)	
	301-2-1-1-07	EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS	
	301-2-1-1-08	Mettre en œuvre un programme pluriannuel de préparation continue et de participation des jeunes sportifs malgaches aux compétitions sportives internationales (STATUT DES ATHLETES DE HAUT NIVEAU, SECTION JEUNES)	
	301-2-1-1-09	Mettre en œuvre un programme pluriannuel de préparation continue et de participation des équipes nationales Senior de Madagascar aux compétitions sportives internationales (STATUT DES ATHLETES DE HAUT NIVEAU, SECTION SENIOR)	
	301-2-2	PROMOUVOIR L'EMERGENCE DES CITOYENS EN BONNE SANTE, ACTIFS ET COMPETENTS SUIVANT LES RECOMMANDATIONS DE L'UNESCO	
	301-2-2-1	Collectivités, communautés, et écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-santé)	
	301-2-2-1-01	Revaloriser et capitaliser les Jeux et les Sports traditionnels et les sports affinitaires au service de l'EPQ et du Sport-santé	
	301-2-2-1-02	Améliorer la formation et le perfectionnement professionnel continu aux enseignants en EPS	
	301-2-2-1-03	Promouvoir les bonnes pratiques en EPQ avec la mise en place d'un laboratoire nationale EPQ	
	301-2-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme	
	301-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle	
	301-2-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
780	SPORTS
301	Sports
301-3	EFFISCIENCE DU SPORT MALAGASY
301-3-1	Restaurer et améliorer la qualité de la gouvernance sportive
301-3-1-1	INTEGRITE ET ETHIQUE : Fédérations sportives pouvant se conformer aux normes d'intégrité, d'éthique et de bonne gouvernance de l'UNESCO et du Comité International Olympique (CIO)
301-3-1-1-01	Adopter une loi portant Politique Nationale du Sport (PNS) faisant siennes et incorporant les normes d'intégrité et d'éthique de l'UNESOC et du CIO
301-3-1-1-02	Mettre en place et opérationnaliser avec le mouvement sportif une commission de conformité
301-3-1-2	PLANIFICATION ET DEVELOPPEMENT : Fédérations sportives capables dans l'élaboration, le management et le suivi-évaluation d'un plan de développement quadriennal
301-3-1-2-01	Former et accompagner les fédérations sportives dans l'élaboration, le management et le suivi-évaluation d'un plan de développement quadriennal
301-3-1-2-02	Conclure des conventions d'objectifs et de gestion avec des fédérations sportives prioritaires (évaluées selon les critères de performance fondés sur la qualité des plans de développement quadriennaux des Fédérations sportives et leur niveau d'engagement en vue de leur mise en œuvre effective)
301-3-2	Mettre en œuvre le Statut des athlètes de haut niveau en partenariat avec les Fédérations sportives agréés et prioritaires
301-3-2-1	PREPARATION CONTINUE DES ATHLETES : Encadrement et un perfectionnement continu et de qualité aux athlètes de haut niveau
301-3-2-1-01	Réaliser un programme d'encadrement et de perfectionnement continu et de qualité aux athlètes de haut niveau
301-3-2-1-02	Réaliser un programme continu de renforcement de capacité des entraîneurs en charge de la préparation des athlètes de haut niveau
301-3-2-2	MOTIVATION ET PLAN DE CARRIERE SPORTIVE DES ATHLETES : pack de motivation et de plan de carrière sportive aux athlètes de haut niveau
301-3-2-2-01	Fournir aux athlètes de haut niveau les avantages liés à leur statut
301-3-2-2-02	Développer et diversifier les métiers du sport en vue de soutenir le plan de carrière sportive des athlètes de haut niveau
301-3-2-3	PALMARES INTERNATIONAUX : participation des athlètes de haut niveau malagasy aux compétitions sportives internationales (régionales, continentales, francophones et mondiales)
301-3-2-3-01	Assurer la participation des athlètes de haut niveau malagasy aux compétitions régionales (DISCIPLINES INDIVIDUELLES)
301-3-2-3-02	Assurer la participation des athlètes de haut niveau malagasy aux compétitions continentales (DISCIPLINES INDIVIDUELLES)
301-3-2-3-03	Assurer la participation des athlètes de haut niveau malagasy aux compétitions francophones et mondiales (DISCIPLINES INDIVIDUELLES)
301-3-2-3-04	Appuyer la participation de l'équipe nationale BAREA de Madagascar aux compétitions internationales
301-3-2-3-05	Appuyer la participation de l'équipe nationale MAKI de Madagascar aux compétitions internationales
301-3-2-3-06	Appuyer la participation de l'équipe nationale de VOLLEYBALL aux compétitions internationales
301-3-2-3-07	Appuyer la participation de l'équipe nationale de HANDBALL aux compétitions internationales
301-3-2-3-08	Appuyer la participation de l'équipe nationale de BASKETBALL aux compétitions internationales
301-3-2-3-09	Accueillir la XIème Edition des Jeux des Iles de l'Océan Indien 2023 à Madagascar (organisation, logistique, dispositif d'accueil)
301-3-3	Instaurer une Education Physique de Qualité (EPQ)
301-3-3-1	STRUCTURE MULTIPARTITE EPQ : Structure nationale multipartite EPQ
301-3-3-1-01	Redynamiser la structure de coordination nationale multipartite EPQ (avec un laboratoire national des bonnes pratiques EPQ)
301-3-3-2	APPUI AUX INITIATIVES LOCALES EPQ : Fédérations sportives appuyées dans le management et le suivi-évaluation d'un plan de développement quadriennal
301-3-3-2-01	Organiser des concours des meilleures initiatives locales " ECOLES ACTIVES"
301-3-3-2-02	Organiser des concours des meilleures initiatives locales " LA MARCHE ET GYMNASTIQUE POUR LA SANTE"
301-3-3-2-03	Organiser des concours des meilleures initiatives locales " INCLUSION ET MOTRICITE"
301-3-3-2-04	Organiser des concours des meilleures initiatives locales " JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS ET MOTRICITE"
301-3-3-2-05	Organiser des concours des meilleures initiatives locales " COMMUNAUTES ACTIVES"
301-3-3-2-06	Organiser des concours des meilleures initiatives locales "PLAGES, MER ET MOTRICITE"
301-3-3-2-07	Organiser des concours des meilleures initiatives locales "ECOLES DE SPORT BASIQUES ET MOTRICITE"
301-3-4	Promouvoir la préparation de la relève sportive
301-3-4-1	APPUI AUX INITIATIVES LOCALES : Régions et Communes appuyées dans la préparation de la relève sportive
301-3-4-1-01	Organiser des concours des meilleures initiatives locales " ECOLES DE SPORT"
301-3-4-1-02	Organiser des concours des meilleures initiatives locales " SPORTS A L'ECOLE"

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS		
780	SPORTS		
301	Sports		
	301-3-4-1-03	<i>Organiser des concours des meilleures initiatives locales " CENTRES REGIONAUX OU MUNICIPAUX DE SPORT-ETUDE"</i>	
	301-3-4-1-04	<i>Organiser des JEUX NATIONAUX INTER-VILLES DES JEUNES</i>	
	301-3-4-2	CENTRE NATIONAL DU SPORT-ETUDE : Préparation continue et la participation des équipes nationales jeunes aux compétitions internationales	
	301-3-4-2-01	<i>Redynamiser et renforcer la capacité du Centre National du Sport-Etude (CNSE)</i>	
	301-3-4-2-02	<i>Appuyer la participation des équipes nationales jeunes, pensionnaires du Sport-Etude, aux compétitions regionales (dont CJSOI)</i>	
	301-3-4-2-03	<i>Appuyer la participation des équipes nationales jeunes, pensionnaires du Sport-Etude, aux compétitions continentales (dont Jeux africains de la Jeunesse)</i>	
	301-3-4-2-04	<i>Appuyer la participation des équipes nationales jeunes, pensionnaires du Sport-Etude, aux compétitions mondiales (dont Jeux Olympiques des Jeunes)</i>	
	301-3-5	Developper les partenariats internationaux en appui à la mise en œuvre du Programme Sport	
	301-3-5-1	Fédérations sportives prioritaires appuyées dans la négociation des partenariats internationaux dans le cadre de la mise en œuvre de leurs plans de développement quadriennal	
	301-3-5-1-01	<i>Mettre en place et appuyer la Cellule de Consultance et de Partenariat International du MJS</i>	
	301-3-6	Ameliorer la gouvernance du Secteur Sport	
	301-3-6-1	Mise en œuvre et coordination les trois éléments clés visant à améliorer la gouvernance du secteur sport (formation et renforcement de capacité, système de suivi-évaluation, communication de qualité)	
	301-3-6-1-01	<i>Former des cadres en Sport et en Education Physique de Qualité</i>	
	301-3-6-1-02	<i>Realiser un programme de Perfectionnement Professionnel Continu ou PPC pour les cadres en Sport et en Education Physique de Qualité en exercice</i>	
	301-3-6-1-03	<i>Instituer un système de suivi-évaluation pour le secteur Sport</i>	
	301-3-6-1-04	<i>Realiser un programme d'appui à la communication pour le Secteur Sport</i>	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
750	JEUNESSE					
045	Administration et Coordination					
045-2	RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
045-2-1	AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
045-2-1-1	Suivi-évaluation des moyens et des ressources du Ministère amélioré					
045-2-1-1-R1	Nombre des Services centraux et déconcentrés du Ministère où la gestion des moyens et des ressources est améliorée	%	1	1	1	1
045-2-1-2	Services centraux et déconcentrés du Ministère construits, réhabilités et équipés					
045-2-1-2-R1	Nombre de services centraux et déconcentrés du Ministère construits, réhabilités et équipés	NOMBRE	40	50	50	50
045-2-1-3	Mettre en place un Service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel					
045-2-1-3-R1	Nombre de service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel	NOMBRE	1	1	1	1
045-2-2	DEVELOPPER LES PARTENARIATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX POUR LE SECTEUR JEUNESSE ET SPORTS					
045-2-2-1	Négocier et conclure de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales					
045-2-2-1-R1	Nombre de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales pour le secteur Jeunesse et Sports conclues	NOMBRE	40	50	50	50

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS						
750	JEUNESSE						
312	Jeunesse et Loisirs						
312-2	<u>PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES JEUNES ET EXPLOITER PLEINEMENT LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE</u>						
312-2-1	DEVELOPPER DE CENTRES DE JEUNES PUBLICS, PRIVES ET COMMUNAUTAIRES POUR LA SANTE, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE						
312-2-1-1	Centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'urgence						
	312-2-1-1-R1	Nombre de centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'urgence	NOMBRE	735	1285	1285	1285
312-2-2	ASSURER LA PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DES EMPLOIS-JEUNES VIA CENTRES DE JEUNES						
312-2-2-1	Concours de meilleurs Projets d'entrepreneuriat des jeunes organisés						
	312-2-2-1-R1	Événements promouvant les emplois-jeunes de type "salon des emplois" organisés	NOMBRE	6	6	6	6
	312-2-2-1-R2	Sites de reforestation économique pour emplois-jeunes installés (agroforesterie, unité de transformation, circuits de commercialisation)	NOMBRE	44	66	66	66
	312-2-2-1-R3	Meilleurs projets d'entrepreneuriat urbain et rural appuyés	NOMBRE	88	88	88	88
312-2-2-2	Jeunes en entrepreneuriat des centres formés et encadrés						
	312-2-2-2-R1	Nombre de centres de jeunes en entrepreneuriat formés et accompagnés	NOMBRE	200	250	250	250

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
750	JEUNESSE					
312	Jeunesse et Loisirs					
312-3	DEVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE MALAGASY					
312-3-1	Promouvoir le Plein emploi via Pôles Emplois Jeunes et appui aux petits métiers et NTICs					
312-3-1-1	SOMPITRY NY TANORA : chaînes de valeurs "Elevage à cycle court, pisciculture, unités de provenderie locale" gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreneurs)					
312-3-1-1-R1	Nombre d'emplois des jeunes créés (pepinières des jeunes entrepreneurs, taniketsan'ny tanora mpandraharaha)	NOMBRE	-	2000	4000	4000
312-3-1-2	HARENA MAINTSO : chaînes de valeurs "agroforesterie, apiculture" gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreneurs)					
312-3-1-2-R1	Nombre d'emplois des jeunes créés (penières des jeunes entrepreneurs, taniketsan'ny tanora mpandraharaha)	NOMBRE	-	1605	32100	32100
312-3-1-3	HARENA MANGA : chaînes de valeurs "Economie bleue" gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreneurs)					
312-3-1-3-R1	Nombre d'emplois des jeunes créés (penières des jeunes entrepreneurs, taniketsan'ny tanora mpandraharaha)	NOMBRE	-	10950	21900	2190
312-3-1-4	GARIN'NY TANORA : chaînes de valeurs "Production de manioc, transformation et commercialisation de Gari " gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreneurs)					
312-3-1-4-R1	Nombre d'emplois des jeunes créés (penières des jeunes entrepreneurs, taniketsan'ny tanora mpandraharaha)	NOMBRE	-	15250	16000	16000
312-3-1-5	PETITS METIERS DES JEUNES : meilleurs projets de jeunes appuyés en petits métiers dans les grands centres urbains de Madagascar					
312-3-1-5-R1	Nombre d'emplois des jeunes créés (meilleurs projets des jeunes en petits metiers)	NOMBRE	-	4600	4600	4600
312-3-1-6	METIERS NTICS DES JEUNES : meilleurs projets de jeunes appuyés en metiers NTICS dans les grands centres urbains de Madagascar					
312-3-1-6-R1	Nombre d'emplois des jeunes créés (meilleurs projets des jeunes en petits metiers)	NOMBRE	-	345	345	345
312-3-2	Opérationnaliser les Conseils de la Jeunesse au service de l'Emergence à tous les niveaux (communal, régional, local, national)					
312-3-2-1	NIVEAU COMMUNAL : Mise en place et renforcer la capacité des Centres Communaux de la Jeunesse (CCJ) avec les 05 commissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs)					
312-3-2-1-R1	Nombre CCJ mis en place et fonctionnels	NOMBRE	-	1695	1695	1695
312-3-2-2	NIVEAU DISTRICTS : Mise en place et renforcer la capacité des Centres de la Jeunesse au niveau des Districts (CJD) avec les 06 commissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs, entrepreneuriat et emplois jeunes)					
312-3-2-2-R1	Nombre CDJ mis en place et fonctionnels	NOMBRE	0	119	119	119
312-3-2-2-R2	Nombre CJD mis en place et fonctionnels	NOMBRE	-	119	119	119
312-3-2-3	NIVEAU REGIONAL : Mise en place et renforcer la capacité des Centres Régionaux de la Jeunesse (CRJ) avec les 06 commissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs, entrepreneuriat et emplois jeunes)					
312-3-2-3-R1	Nombre CRJ mis en place et fonctionnels	NOMBRE	-	23	23	23
312-3-2-4	NIVEAU NATIONAL : Mise en place et renforcer la capacité du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) avec les 06 commissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs, entrepreneuriat et emplois jeunes)					
312-3-2-4-R1	Nombre CNJ mis en place et fonctionnel	NOMBRE	-	1	1	1

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
312-3-3 Accompagner l'émergence inclusive et durable des communautés de base (Fokontany, villages, hameaux)						
312-3-3-1 CENTRES DE JEUNES ET VOLONTARIAT : Promotion des centres de jeunes privés et autonomes et des Jeunes Volontaires pour l'Emergence (JVE) dans le cadre de la mise en œuvre de six thématiques prioritaires de l'émergence communautaire (santé et protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs)						
312-3-3-1-R1	Nombre de JVE formés et engagés pour coacher les communautés de base vers l'émergence inclusive et durable	NOMBRE	-	1260	12480	0
312-3-3-2 EDUCATION CITOYENNE POUR L'EMERGENCE : Organisation des campagnes intensives d'éducation citoyenne LIFE SKILLS FANOITRA et ses composantes vitales (vision d'émergence et autodiscipline, santé de la reproduction, protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, environnement, gestion des risques et des catastrophes, éducation et sport santé, entrepreneuriat, éducation financière et épargne...)						
312-3-3-2-R1	Nombre des adolescents et des jeunes éduqués en LIFE SKILLS FANOITRA (avec ses composantes vitales) et devenus actifs et en bonne santé, protégés contre les fléaux de toutes sortes, épris de la culture de la paix et d'un réflexe anti-corruption, engagé dans la préservation de l'environnement et de l'autosuffisance alimentaire et dans la lutte contre les changements climatiques)	NOMBRE	-	832800	832800	834400
312-3-3-3 COACHING DE L'EMERGENCE ET DE LA TRANSFORMATION COMMUNAUTAIRE : Coaching et accompagnement des communautés de base dans la définition d'une vision d'émergence partagée et la mise en œuvre des cycles continus de planification et d'action de 100 jours axés sur 05 thématiques (santé et protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs...)						
312-3-3-3-R1	Nombre communautés de base (Fokontany, villages, hameaux...) devenues autonomes, saines, actives, pacifiques, éthiques, vertes et résilientes aux changements climatiques	NOMBRE	-	1200	1200	1200
312-3-4 Promouvoir des projets de loisirs à grande échelle						
312-3-4-1 Rencontres culturelles et ludiques avec des effets pyrotechniques et lumineux au niveau national						
312-3-4-1-R1	Nombre de giga événement national organisés	NOMBRE	-	1	1	1
312-3-4-2 Présentations culturelles et ludiques afin de promouvoir et rehausser les valeurs du terroir de chaque région						
312-3-4-2-R1	Nombre de giga événements régionaux	NOMBRE	-	23	23	23
312-3-4-3 Echanges culturels et ludiques pour détecter des talents exceptionnels au niveau communal et district						
312-3-4-3-R1	Nombre d'événements locaux organisés	NOMBRE	-	119	119	119
312-3-4-4 Echanges culturels et ludiques pour détecter des talents exceptionnels au niveau communal						
312-3-4-4-R1	Nombre d'événements communaux organisés	NOMBRE	-	1695	1695	1695
312-3-4-5 Processus d'élaboration de la Politique Nationale des Loisirs						
312-3-4-5-R1	Nombre de PNL élaboré	NOMBRE	-	1	-	-
312-3-5 Promouvoir le rayonnement international de la Jeunesse Malagasy						
312-3-5-1 Rayonnement de la Jeunesse Malagasy au niveau sous-régional, continental, francophone et mondial						
312-3-5-1-R1	Taux de représentations de la Jeunesse malagasy aux grands événements internationaux	%	-	0,8	1	1

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
312-3-6 Ameliorer la gouvernance du Secteur Jeunesse					
312-3-6-1 Mise en œuvre et coordination des quatre clés visant à améliorer la gouvernance du secteur Jeunesse (formation et renforcement de capacité, meilleure coordination des appuis techniques, système de suivi-évaluation, communication de qualité)					
312-3-6-1-R1 Taux d'amélioration de la Gouvernance du Secteur Jeunesse (formation et renforcement de capacité, meilleure coordination des appuis techniques , système de suivi-évaluation et communication)	%	0	0,6	0,9	0,9

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
780	SPORTS					
301	Sports					
301-2	ASSURER L'EMERGENCE DU SPORT DE HAUT NIVEAU, DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE QUALITE ET DU SPORT-SANTE					
301-2-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT DE HAUT NIVEAU : SPORT EMERGENCE 2024					
301-2-1-1	Jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité					
301-2-1-1-R1	Nombre de jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité	NOMBRE	180	180	180	180
301-2-1-1-R2	Nombre de gymnases à 4000 places, gymnases à 1000 places, piscines olympiques et terrain manarapenitra aménagé ou construit ou opérationnel	NOMBRE	20	32	32	32
301-2-2	PROMOUVOIR L'EMERGENCE DES CITOYENS EN BONNE SANTE, ACTIFS ET COMPETENTS SUIVANT LES RECOMMANDATIONS DE L'UNESCO					
301-2-2-1	Collectivités, communautés, et écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-santé)					
301-2-2-1-R1	Nombre des collectivités, des communautés, des écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-santé)	NOMBRE	88	132	132	132

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
780	SPORTS					
301	Sports					
301-3	EFFISCIENCE DU SPORT MALAGASY					
301-3-1	Restaurer et améliorer la qualité de la gouvernance sportive					
301-3-1-1	INTEGRITE ET ETHIQUE : Fédérations sportives pouvant se conformer aux normes d'intégrité, d'éthique et de bonne gouvernance de l'UNESCO et du Comité International Olympique (CIO)					
301-3-1-1-R1	Nombre de fédérations sportives dotées de Statuts conformes aux normes d'intégrité, d'éthique et de bonne gouvernance de l'UNESCO et du CIO	NOMBRE	-	7	7	7
301-3-1-2	PLANIFICATION ET DEVELOPPEMENT : Fédérations sportives capables dans l'élaboration, le management et le suivi-évaluation d'un plan de développement quadriennal					
301-3-1-2-R1	Nombre de fédérations sportives ayant la capacité de planification, de management et de suivi-évaluation d'un plan de développement quadriennal	NOMBRE	-	10	05	0
301-3-2	Mettre en œuvre le Statut des athlètes de haut niveau en partenariat avec les Fédérations sportives agréés et prioritaires					
301-3-2-1	PREPARATION CONTINUE DES ATHLETES : Encadrement et un perfectionnement continu et de qualité aux athlètes de haut niveau					
301-3-2-1-R1	Athlètes de haut niveau aptes à concourir et à remporter des compétitions régionales, continentales et mondiales	NOMBRE	-	350	350	350
301-3-2-2	MOTIVATION ET PLAN DE CARRIERE SPORTIVE DES ATHLETES : pack de motivation et de plan de carrière sportive aux athlètes de haut niveau					
301-3-2-2-R1	Nombre d'athlètes bénéficiaires des avantages liés au statut des athlètes de haut niveau (des indemnités forfaitaires évolutives tenant compte des palmarès, assurance couvrant tous risques et décès, homologation des diplômes et stages , octroi des titres honorifiques exceptionnels, enseignement de qualité pour les élèves-athlètes, traitement spécial par rapport aux contraintes scolaires, universitaires et professionnelles...) et d'un plan de carrière sportive conformes à leurs aspirations et à leur niveau	NOMBRE	-	10	05	0
301-3-2-3	PALMARES INTERNATIONAUX : participation des athlètes de haut niveau malagasy aux compétitions sportives internationales (régionales, continentales, francophones et mondiales)					
301-3-2-3-R1	"Nombre de palmarès des athlètes malagasy aux compétitions internationales "	NOMBRE	-	30	30	30
301-3-3	Instaurer une Education Physique de Qualité (EPQ)					
301-3-3-1	STRUCTURE MULTIPARTITE EPQ : Structure nationale multipartite EPQ					
301-3-3-1-R1	Nombre de structure de coordination nationale EPQ redynamisée et dotée d'un laboratoire national des bonnes pratiques	NOMBRE	-	1	1	1
301-3-3-2	APPUI AUX INITIATIVES LOCALES EPQ : Fédérations sportives appuyées dans le management et le suivi-évaluation d'un plan de développement quadriennal					
301-3-3-2-R1	Nombre des citoyens en bonne santé, actifs et compétents (normes UNESCO)	NOMBRE	-	832800	832800	834400
301-3-4	Promouvoir la préparation de la relève sportive					
301-3-4-1	APPUI AUX INITIATIVES LOCALES : Régions et Communes appuyées dans la préparation de la relève sportive					
301-3-4-1-R1	Nombre de talents sportifs détectés et perfectionnés	NOMBRE	-	20000	20000	20000
301-3-4-2	CENTRE NATIONAL DU SPORT-ETUDE : Préparation continue et la participation des équipes nationales jeunes aux compétitions internationales					
301-3-4-2-R1	Nombre de jeunes athlètes aptes à concourir et à remporter des compétitions régionales, continentales et mondiales	NOMBRE	-	150	150	150

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
301-3-5 Développer les partenariats internationaux en appui à la mise en œuvre du Programme Sport					
301-3-5-1 Fédérations sportives prioritaires appuyées dans la négociation des partenariats internationaux dans le cadre de la mise en œuvre de leurs plans de développement quadriennal					
301-3-5-1-R1 Nombre de coopérations bilatérales (avec implication des fédérations internationales) conclues	NOMBRE	-	5	5	5
301-3-6 Améliorer la gouvernance du Secteur Sport					
301-3-6-1 Mise en œuvre et coordination les trois éléments clés visant à améliorer la gouvernance du secteur sport (formation et renforcement de capacité, système de suivi-évaluation, communication de qualité)					
301-3-6-1-R1 Taux d'amélioration de la Gouvernance du Secteur Sport (formation et renforcement de capacité, système de suivi-évaluation et communication)	%	0	0,6	0,9	0,9

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développement social		
066	Administration et coordination		
066-1	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION		
066-1-1	RENFORCER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES		
066-1-1-1	AGENTS DU MINISTERE OPERATIONNELS		
	066-1-1-1-01	ACCELERER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE	
	066-1-1-1-02	RENFORCER LES CAPACITES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DES AGENTS DU MINISTERE	
	066-1-1-1-03	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE	
	066-1-1-1-04	PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES	
	066-1-1-1-05	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT	
	066-1-1-1-06	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES EXISTANTES	
	066-1-1-1-07	CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	
	066-1-1-1-08	ASSURER LE SUIVI DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE	
	066-1-1-1-09	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES	
	066-1-1-1-10	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION	
	066-1-1-1-11	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE	
	066-1-1-1-12	RENFORCER LE SUIVI DES ONGS ET ASSOCIATION TRAVAILLANT AVEC LE MPPSPF	
	066-1-1-1-13	AMÉLIORATION DU STATUT DES PERSONNES AGÉES	
	066-1-1-1-14	AMÉLIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT	
	066-1-1-1-15	APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE	
	066-1-1-1-16	VALORISER ET RENFORCER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE	
	066-1-1-1-17	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE	
	066-1-1-1-18	PROTECTION DE L'ENFANT	
	066-1-1-1-19	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES	
	066-1-1-1-20	ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES DES AGENTS ECD ET COTISATION A LA CNAPS	
	066-1-1-1-21	ASSURER LE PAIEMENT DES INDEMNITES DU PERSONNEL NON PERMANENT DU MINISTERE	
	066-1-1-1-22	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU MINISTERE	
066-1-2	AMELIORER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT		
066-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER		
	066-1-2-1-01	T01 RENFORCER LE PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER DU MINISTERE	
	066-1-2-1-02	RECUPERER ET SECURISER LA SITUATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT UTILISÉ PAR LE MINISTERE	
	066-1-2-1-03	ASSURER L'ENTRETIEN DES MATERIELS INFORMATIQUES, TECHNIQUES ET ROULANTS	
	066-1-2-1-04	ASSURER L'OPERATIONALISATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DU MINISTERE	
066-1-3	RENFORCER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU MINISTERE		
066-1-3-1	COUVERTURE OPTIMALE DES DIRECTIONS EN TERMES SYSTÈME D'INFORMATION		
	066-1-3-1-01	OPERATIONALISER LE REGISTRE SOCIALE UNIQUE, Y COMPRIS L'ANNUAIRE DES INTERVENANTS	
	066-1-3-1-02	OPERATIONALISER LE MECANISME DE GESTION DE PLAINTES	
066-1-4	PLANIFIER ET COORDONNER LES ACTIVITES DU MINISTERE		
066-1-4-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ AMÉLIORÉE		
	066-1-4-1-01	ASSURER LA REALISATION DU TABLEAU DE BORD DU MINISTERE	
	066-1-4-1-02	ASSURER LE SUIVI ET EVALUATION DES PROGRAMMES DU MINISTERE	
	066-1-4-1-03	RENFORCER LE SUIVI DES ACTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS (BAILLEURS, PTF, ONG, ASSOCIATIONS...)	
066-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme		
066-1-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle		
	066-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développement social		
828	Population et développement		
828-1	INCLURE LA POPULATION AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE		
828-1-2	APPUYER LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR L'ÉMERGENCE		
828-1-2-1	CAPITAL HUMAIN INTÉGRÉ AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE		
828-1-2-1-01	<i>T02 RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES ET DES ENFANTS VULNÉRABLES</i>		
828-1-2-1-02	<i>MOBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ET DE RESPONSABILITÉ CITOYENNE</i>		
828-1-2-1-03	<i>APPUYER LES ASSOCIATIONS, Y COMPRIS LES ASSOCIATIONS DES PERSONNES HANDICAPÉES</i>		
828-1-3	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT		
828-1-3-1	SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE AMÉLIORÉ		
828-1-3-1-01	<i>OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL</i>		
828-1-3-1-02	<i>APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE DU STANDARD MINIMUM</i>		
828-1-3-1-03	<i>SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION</i>		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME
762	Développement social
828	Population et développement
828-2	OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION
828-2-1	OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT
828-2-1-1	SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ
828-2-1-1-01	PROTECTION DE L'ENFANT
828-2-1-1-02	MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES A LA PROTECTION DE L'ENFANT
828-2-1-1-03	APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE LE STANDARD MINIMUM (TECHNIQUE ET FINANCIER)
828-2-1-1-04	APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE DU STANDARD MINIMUM (TECHNIQUE ET FINANCIER)
828-2-1-1-05	OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL
828-2-1-1-06	HARMONISER LE CADRE DE TRAVAIL RELATIF À LA PROTECTION DE L'ENFANT
828-2-1-1-07	AMELIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT
828-2-1-1-08	SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION
828-2-1-1-09	PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE DE LA FEMME
828-2-1-1-10	ÉGALITÉ DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME
828-2-1-1-11	REDYNAMISER ET OPERATIONNALISER LES RESEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE)
828-2-1-1-12	POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE
828-2-1-1-13	POPULATION ET DÉVELOPPEMENT
828-2-1-1-14	SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION
828-2-1-1-15	REDYNAMISER ET OPÉRATIONNALISER LES RÉSEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE)
828-2-1-1-16	MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES À LA PROTECTION DE L'ENFANT
828-2-3	OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGÉES
828-2-3-1	DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS
828-2-3-1-01	RENFORCER L'APPUI EN BESOINS ESSENTIELLES AUX PERSONNES AGEES
828-2-3-1-02	EQUIPER LES CENTRES DES RENCONTRE ET DE LOISIRS POUR LES PERSONNES AGEES
828-2-3-1-03	RENFORCER L'APPUI AUX PERSONNES AGÉES AFIN DE SATISFAIRE LEURS BESOINS ESSENTIELS
828-2-3-1-04	ELABORER ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES AGÉES
828-2-3-1-05	APPUI AUX MÉNAGES TRÈS PAUVRES ET VULNÉRABLES
828-2-3-1-06	AMELIORATION DU STATUT DES PERSONNE AGEES
828-2-3-1-07	MOBILISER LA POPULATION SUR LA PROMOTION DES DROITS DE PA
828-2-3-1-08	DOTER DES MATERIELS ET EQUIPEMENT POUR LES CAPA (Club Ami pour les Personnes Agées)
828-2-3-1-09	PROJET PILOTE RELATIF À L'AMÉLIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT
828-2-3-2	DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS
828-2-3-2-01	OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'INTERVENTION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
828-2-3-2-02	APPUYER LES INITIATIVES INDIVIDUELS ET COLLECTIVES CONTRIBUANT À L'AUTONOMISATION DES PSH
828-2-3-2-03	DOTER DES MATERIELS SPECIFIQUES POUR LES PERSONNES HANDICAPEES
828-2-3-2-04	PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES
828-2-3-2-05	VULGARISER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
828-2-3-2-06	FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ: VOLET POPULATION
828-2-3-2-07	APPUYER EN MATERIEL SPECIFIQUE AUX CENTRES ET ASSOCIATIONS DES PERSONNES HANDICAPEES
828-2-3-2-08	AMENAGER L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES AU MINISTERE
828-2-3-2-09	APPUYER EN AGR LES PERSONNES HANDICAPEES
828-2-3-2-10	MOBILISER LES PARTIES PRENANTES SUR L'INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développement social		
829	Genre et développement		
829-1	AMELIORER LE STATUT SOCIO- ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE LA FEMME		
829-1-1	RENFORCER L'APPUI AUX VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE		
829-1-1-1	Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée		
829-1-1-1-01	<i>T03 RENFORCEMENT DES STRUCTURES DE PRISES EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCE</i>		
829-1-1-1-02	<i>ASSURER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>		
829-1-1-1-03	<i>APPUYER L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES ET DES FILLES-MERES VICTIMES DE VIOLENCE</i>		
829-1-1-1-04	<i>ASSURER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VBG</i>		
829-1-1-1-05	<i>Assurer la prise en charge et l'accompagnement des victimes de VBG</i>		
829-1-1-1-06	<i>Appuyer l'insertion socio-économique des femmes et des filles-mères victimes de violence</i>		
829-1-2	RENFORCER LES MECANISMES EXISTANTS POUR LA PROMOTION DU GENRE		
829-1-2-1	Mécanismes pour la promotion du genre renforcés		
829-1-2-1-01	<i>EGALITE DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME</i>		
829-1-2-1-02	<i>Vulgariser les textes nationaux et internationaux</i>		
829-1-2-1-03	<i>OPERATIONALISER LES PLATEFORMES DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>		
829-1-2-1-04	<i>Opérationnaliser les Plateformes régionales de lutte contre le VBG</i>		
829-1-2-1-05	<i>EGALITE DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME</i>		
829-1-2-1-06	<i>PROMOTION DE L'EGALITE DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ECONOMIQUE DE LA FEMME</i>		
829-1-2-1-07	<i>Opérationnaliser la Plateforme nationale de lutte contre le VBG</i>		
829-1-2-1-08	<i>RENFORCER LE MECANISMES DE COORDINATION POUR LA PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE HOMME ET FEMME</i>		
829-1-2-1-09	<i>METTRE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES FEMMES</i>		
829-1-2-1-10	<i>Procéder à la ratification des instruments internationaux signés</i>		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développement social		
830	Protection sociale		
830-1	REDUIRE LE NOMBRE DE LA POPULATION EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE		
830-1-1	RENFORCER LE MECANISME EXISTANT RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE		
830-1-1-1	Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré		
830-1-1-1-01	<i>FILETS SOCIAUX DE SECURITE</i>		
830-1-1-1-02	<i>POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE</i>		
830-1-1-1-03	<i>Elaborer des textes juridiques et réglementaires sur la protection sociale</i>		
830-1-1-1-04	<i>RENFORCEMENT DE LA REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUES DANS LES REGIONS</i>		
830-1-1-1-05	<i>POLITIQUE NATIONALE ET PROTECTION SOCIALE</i>		
830-1-1-1-06	<i>CADRE DE REFERENCE RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE AMELIORE</i>		
830-1-1-1-07	<i>Transferts pour le Bureau National de Coordination des Actions de Protection Sociale</i>		
830-1-1-1-08	<i>Opérationnaliser le registre unique des bénéficiaires</i>		
830-1-1-1-09	<i>PROJET PILOTE RELATIF A L'AMELIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT</i>		
830-1-1-1-10	<i>Opérationnaliser le système de gestion des plaintes</i>		
830-1-2	PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET VICTIMES DE CHOCS		
830-1-2-1	Ménages victimes de chocs appuyés		
830-1-2-1-01	<i>APPUI AUX MENAGES TRES PAUVRES ET VULNERABLES</i>		
830-1-2-1-02	<i>ACCOMPAGNER PSYCHOSOCIALEMENT LES PERSONNES VICTIMES DE CHOCS</i>		
830-1-2-1-03	<i>Accompagner psychosocialement les personnes victimes de chocs</i>		
830-1-2-1-04	<i>Opérationnaliser les structures d'intervention en matière de réinsertion sociale</i>		
830-1-2-1-05	<i>PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET/OU VICTIMES DE CHOCS</i>		

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME						
762	Développement social						
066	Administration et coordination						
066-1	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION						
066-1-1	RENFORCER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES						
	066-1-1-1	AGENTS DU MINISTERE OPERATIONNELS					
	066-1-1-1-R1	Taux d'assiduité des agents du Ministère	%	90	90	90	-
066-1-2	AMELIORER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT						
	066-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER					
	066-1-2-1-R1	Taux du patrimoine de l'état dont la situation est régularisée	%	25	25	25	-
066-1-3	RENFORCER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU MINISTERE						
	066-1-3-1	COUVERTURE OPTIMALE DES DIRECTIONS EN TERMES SYSTÈME D'INFORMATION					
	066-1-3-1-R1	Taux des directions dotés d'un système d'information opérationnel	%	30	30	30	-
066-1-4	PLANIFIER ET COORDONNER LES ACTIVITES DU MINISTERE						
	066-1-4-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ AMÉLIORÉE					
	066-1-4-1-R1	Taux de réalisations des activités planifiées	%	10	10	10	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME						
762	Développement social						
828	Population et développement						
828-1	<u>INCLURE LA POPULATION AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE</u>						
828-1-2	APPUYER LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR L'ÉMERGENCE						
828-1-2-1	CAPITAL HUMAIN INTÉGRÉ AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE						
	828-1-2-1-R1	NOMBRE DES ASSOCIATIONS APPUYÉES ET MOBILISÉES	<i>NOMBRE</i>	350	380	400	-
828-1-3	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT						
828-1-3-1	SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE AMÉLIORÉ						
	828-1-3-1-R1	NOMBRE D'ENFANTS PRIS EN CHARGE	<i>NOMBRE</i>	35000	35000	35000	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME					
762	Développement social					
828	Population et développement					
828-2	OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION					
828-2-1	OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT					
828-2-1-1	SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ					
828-2-1-1-R1	Taux de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel	%	25	25	25	-
828-2-1-1-R2	Nombre de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel	%	-	-	0	-
828-2-3	OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGÉES					
828-2-3-1	DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS					
828-2-3-1-R1	Nombre de PA bénéficiaires	NOMBRE	11000	11000	11000	-
828-2-3-2	DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS					
828-2-3-2-R1	Nombre de séance de sensibilisation effectué	NOMBRE	150	150	150	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME					
762	Développement social					
829	Genre et développement					
829-1	AMELIORER LE STATUT SOCIO- ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE LA FEMME					
829-1-1	RENFORCER L'APPUI AUX VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE					
829-1-1-1	Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée					
829-1-1-1-R1	Nombre de victimes de VBG prise en charge	<i>NOMBRE</i>	0	0	-	-
829-1-1-1-R2	NOMBRE DE FEMMES APPUYÉS	<i>NOMBRE</i>	4000	4000	4000	-
829-1-2	RENFORCER LES MECANISMES EXISTANTS POUR LA PROMOTION DU GENRE					
829-1-2-1	Mécanismes pour la promotion du genre renforcés					
829-1-2-1-R1	Nombre de dispositifs sur l'égalité du genre vulgarisés	<i>NOMBRE</i>	0	0	-	-
829-1-2-1-R2	NOMBRE DE DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE OPERATIONNELS	<i>NOMBRE</i>	4	4	4	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME						
762	Développement social						
830	Protection sociale						
830-1	REDUIRE LE NOMBRE DE LA POPULATION EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE						
830-1-1	RENFORCER LE MECANISME EXISTANT RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE						
830-1-1-1	Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré						
	830-1-1-1-R1	Nombre de cadre de référence opérationnel	NOMBRE	2	2	2	-
830-1-2	PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET VICTIMES DE CHOCS						
830-1-2-1	Ménages victimes de chocs appuyés						
	830-1-2-1-R1	Nombre de ménages bénéficiaires appuyés	NOMBRE	10000	10000	10000	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
067	Administration et coordination
067-2	PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN RÉSULTATS
067-2-1	Améliorer la gouvernance au niveau central
067-2-1-1	Pilotage, reporting et coordination au niveau du MEN améliorés
067-2-1-1-01	<i>Piloter et coordonner les activités du MEN</i>
067-2-1-1-02	<i>Elaborer et mettre en œuvre la communication du système Educatif</i>
067-2-1-1-03	<i>Coordonner et suivre tous les projets financés au titre du programme d'investissement Publics</i>
067-2-1-1-04	<i>Suivre les activités des organismes rattachés</i>
067-2-1-1-05	<i>Contrôler et auditer les entités du MEN</i>
067-2-1-1-06	<i>Gérer les ressources humaines, financières, matérielles au niveau central</i>
067-2-1-1-07	<i>Développer et opérationnaliser le système d'information et de la nouvelle technologie</i>
067-2-1-1-08	<i>Gérer le patrimoine foncier, les infrastructures scolaires et administratifs du MEN</i>
067-2-1-1-09	<i>Coordonner et gerer les affaires juridiques au sein du MEN</i>
067-2-1-1-10	<i>Promouvoir le système de la planification du système éducatif</i>
067-2-1-1-11	<i>Elaborer et mettre en œuvre les stratégies en matière d'éducation à la citoyenneté et au civisme</i>
067-2-1-1-12	<i>DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PROMOTION DE L'EDUCATION NUMERIQUE</i>
067-2-2	Améliorer la gouvernance au niveau des STD
067-2-2-1	Pilotage, reporting et coordination au niveau des STD améliorés
067-2-2-1-01	<i>gérer les ressources humaines, financières, matérielles au niveau STD</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
067	Administration et coordination
067-3	*Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
067-3-1	*Améliorer la gouvernance au niveau central
067-3-1-1	*Pilotage, reporting et coordination au niveau du MEN Central améliorés
067-3-1-1-01	<i>*Piloter et coordonner les activités du MEN</i>
067-3-1-1-02	<i>*Elaborer et mettre en oeuvre la communication du système Educatif</i>
067-3-1-1-03	<i>*Coordonner et suivre tous les projets du MEN</i>
067-3-1-1-04	<i>*Suivre les activités des organismes rattachés</i>
067-3-1-1-05	<i>*Contrôler et auditer les entités du MEN</i>
067-3-1-1-06	<i>*Gérer les ressources humaines, financières, matérielles au niveau central</i>
067-3-1-1-07	<i>*Développer et opérationnaliser le système d'information et de la nouvelle technologie</i>
067-3-1-1-08	<i>*Gérer le patrimoine foncier, les infrastructures scolaires et administratifs du MEN</i>
067-3-1-1-09	<i>*Coordonner et gérer les affaires juridiques au sein du MEN</i>
067-3-1-1-10	<i>*Promouvoir le système de la planification du système éducatif</i>
067-3-1-1-11	<i>*Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies en matière d'éducation à la citoyenneté et au civisme</i>
067-3-1-1-12	<i>*Conduire les procédures relatives aux passations de marché public du MEN</i>
067-3-1-1-13	<i>*Assurer la mise en œuvre de la politique générale de l'Etat en matière d'éducation</i>
067-3-1-1-14	<i>*RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES (DAAF)</i>
067-3-1-1-15	<i>*CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES</i>
067-3-2	*Améliorer la gouvernance au niveau STD
067-3-2-1	*Pilotage, reporting et coordination au niveau des STD améliorés
067-3-2-1-01	<i>*gérer les ressources humaines, financières, matérielles au niveau STD</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
313	Education préscolaire
313-2	DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ
313-2-1	Etendre et améliorer l'offre publique d'enseignement préscolaire
313-2-1-1	"Centres d'Activités Préscolaires" et "Espace d'Eveil Communautaire" opérationnels
	<i>313-2-1-1-01 Mettre en place les EEC</i>
	<i>313-2-1-1-02 Subventionner les éducateurs du préscolaire</i>
	<i>313-2-1-1-03 Construire, réhabiliter, équiper les CAP/EPP</i>
313-2-2	Promouvoir la qualité de l'éducation préscolaire
313-2-2-1	rendement scolaire amélioré
	<i>313-2-2-1-01 Former et encadrer les acteurs pédagogiques du préscolaire</i>
	<i>313-2-2-1-02 Doter les CAP/EEC d'auxiliaires pédagogiques</i>
313-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'éducation préscolaire
313-2-3-1	Pilotage et coordination au niveau de l'éducation préscolaire
	<i>313-2-3-1-01 Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'éducation préscolaire</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

812 EDUCATION

313 Education préscolaire

313-3 *Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

313-3-1 *Développer une éducation préscolaire de qualité pour tous et à cout abordable

313-3-1-1 ****"Centres d'Activités Préscolaires" et "Espace d'Eveil Communautaire" opérationnels**

313-3-1-1-01 *Mettre en place les EEC

313-3-1-1-02 *Subventionner les éducateurs du préscolaire

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
314	Education fondamentale de 9 ans
314-2	PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE EDUCATION FONDAMENTALE DE 9ANS
314-2-1	Améliorer l'accès, l'équité et la rétention dans l'EF
314-2-1-1	Structures d'accueil liées à l'EF améliorés
314-2-1-1-01	DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
314-2-1-1-02	APPUI A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN MATIERE DE NUTRITION
314-2-1-1-03	AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION A MADAGASCAR (AQUEM)
314-2-1-1-04	PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE-EDUCATION (PASSOBA)
314-2-1-1-05	PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR ET L'UNICEF
314-2-1-1-06	AMELIORATION DES STANDARDS DE NUTRITION YK 201 PROJET 2
314-2-1-1-07	PROJET D'APPUI A LA GESTION PARTICIPATIVE ET DECENTRALISEE DE L'ECOLE
314-2-1-1-08	EDUCATION POUR TOUS PHASE II
314-2-1-1-09	EDUCATION DE BASE ET DE DEVELOPPEMENT HUMAIN (PAEB)
314-2-1-2	Charges parentales relatives à l'EF allégées
314-2-1-2-01	Subventionner les enseignants de l'EF du public
314-2-1-2-02	Subventionner les enseignants de l'EF du privé
314-2-1-2-03	Doter les établissements scolaire public de caisses école
314-2-1-2-04	Doter les établissements scolaire public de cantine scolaire
314-2-1-2-05	Doter les élèves de l'EF du public de kits scolaire
314-2-1-2-06	Doter les jeunes filles vulnérables de l'EF de bourses d'étude
314-2-2	Promouvoir la qualité de l'EF
314-2-2-1	Rendement scolaire de l'EF amélioré
314-2-2-1-01	Developper les programmes scolaire et l'orientation scolaire
314-2-2-1-02	Former les acteurs pédagogiques de l'EF
314-2-2-1-03	Inspecter et encadrer les acteurs pédagogiques de l'EF
314-2-2-1-04	Evaluer périodiquement les acquis scolaire
314-2-2-1-05	Developper la santé et l'alimentation scolaire au niveau de l'EF
314-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'EF
314-2-3-1	Pilotage et coordination au niveau de l'EF amélioré
314-2-3-1-01	Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'EF
314-2-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
314-2-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
314-2-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
314	Education fondamentale de 9 ans
314-3	*Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
314-3-1	*Achever un cycle complet d'enseignement primaire pour tous et de qualité
314-3-1-1	*Structures d'accueil liées à l'EF améliorés
314-3-1-1-09	<i>*PROGRAMME D'APPUI AU PLAN SECTORIEL EDUCATION</i>
314-3-1-1-10	<i>*CONSTRUCTION EPP</i>
314-3-1-1-11	<i>*AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION A MADAGASCAR (AQUEM)</i>
314-3-1-1-12	<i>*NOUVEAUX PROJETS D'EMERGENCE</i>
314-3-1-1-15	<i>*DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL</i>
314-3-1-1-16	<i>*APPUI A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN MATIERE DE NUTRITION</i>
314-3-1-1-18	<i>*PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE-EDUCATION (PASSOBA)</i>
314-3-1-1-19	<i>*PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR ET L'UNICEF</i>
314-3-1-1-20	<i>*AMELIORATION DES STANDARDS DE NUTRITION YK 201 PROJET 2</i>
314-3-1-1-21	<i>*PROJET D'APPUI A LA GESTION PARTICIPATIVE ET DECENTRALISEE DE L'ECOLE</i>
314-3-1-1-22	<i>*EDUCATION POUR TOUS PHASE II</i>
314-3-1-1-23	<i>*EDUCATION DE BASE ET DE DEVELOPPEMENT HUMAIN (PAEB)</i>
314-3-1-2	*Charges parentales relatives à l'EF allégées
314-3-1-2-01	<i>*Subventionner les enseignants de l'EF du public</i>
314-3-1-2-02	<i>*Subventionner les enseignants de l'EF du privé</i>
314-3-1-2-03	<i>*Doter les établissements scolaire public de caisses école</i>
314-3-1-2-04	<i>*Doter les élèves de l'EF du public de kits scolaire</i>
314-3-1-3	*Rendement scolaire de l'EF amélioré
314-3-1-3-01	<i>*Developper les programmes scolaires et l'orientation scolaire</i>
314-3-1-3-02	<i>*Former les acteurs pédagogiques de l'EF</i>
314-3-1-3-03	<i>*Inspecter et encadrer les acteurs pédagogiques de l'EF</i>
314-3-1-3-04	<i>*Evaluer périodiquement les acquis scolaires</i>
314-3-1-3-05	<i>*Développer les intrants scolaires</i>
314-3-1-3-06	<i>*Développer la santé et l'alimentation scolaire au niveau de l'EF</i>
314-3-1-4	*Pilotage et coordination au niveau de l'EF améliorés
314-3-1-4-01	<i>*Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'EF</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
315	Education non formelle
315-2	<u>PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE</u>
315-2-1	Contribuer à la réduction de l'analphabétisme
315-2-1-1	Nombre de personnes, jeunes et adultes, qui suivent des cours d'alphabétisation augmenté
	<i>315-2-1-1-01 Construire et équiper les CAR</i>
	<i>315-2-1-1-02 Sensibiliser les communautés en matière d'alphabétisation</i>
	<i>315-2-1-1-03 Subventionner les parties prenantes de l'alphabétisation</i>
	<i>315-2-1-1-04 Former et encadrer les acteurs pédagogiques liés à l'alphabétisation</i>
315-2-2	Développer l'éducation inclusive
315-2-2-1	Enfants/jeunes vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaire intégrés et/ou retenus dans le système éducatif formel
	<i>315-2-2-1-01 subventionner les centres spécialisés et écoles inclusives</i>
	<i>315-2-2-1-02 former et encadrer les acteurs liés à l'éducation inclusive</i>
	<i>315-2-2-1-03 mettre en œuvre les CRAN</i>
315-2-3	Promouvoir l'éducation au civisme et à la citoyenneté
315-2-3-1	Nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire augmenté
	<i>315-2-3-1-01 sensibiliser le public cibles en matière d'éducation au civisme et à la citoyenneté</i>
315-2-4	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'Education non formelle
315-2-4-1	Pilotage et coordination au niveau de l'Education non formelle amélioré
	<i>315-2-4-1-01 Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'Education non formelle</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
315	Education non formelle
315-3	*Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
315-3-1	*Réduire l'analphabétisme
315-3-1-1	*Nombre de personnes, jeunes et adultes, qui suivent des cours d'alphabétisation augmenté
	<i>315-3-1-1-01 *Subventionner les parties prenantes de l'alphabétisation</i>
315-3-1-2	*Enfants/jeunes vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaire intégrés et/ou retenus dans le système éducatif formel
	<i>315-3-1-2-01 * Subventionner les centres spécialisés et écoles inclusives</i>
315-3-1-3	*Nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire augmenté
	<i>315-3-1-3-01 *Sensibiliser le public cibles en matière d'éducation au civisme et à la citoyenneté</i>
315-3-1-4	*Pilotage et coordination au niveau de l'Education non formelle amélioré
	<i>315-3-1-4-01 *Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'Education non formelle</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
316	Enseignement secondaire générale
316-2	DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
316-2-1	Améliorer l'accès, l'équité et la rétention au sein de l'ESG
316-2-1-1	Structures d'accueil de l'ESG améliorés
316-2-1-1-01	DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
316-2-1-2	Charges parentales relatives à l'ESG allégées
316-2-1-2-01	Subventionner les enseignants de l'ESG du public
316-2-1-2-02	Subventionner les enseignants de l'ESG du privé
316-2-1-2-03	Doter les établissements scolaire public de caisses école
316-2-2	Améliorer la qualité de l'ESG
316-2-2-1	Rendement scolaire de l'ESG amélioré
316-2-2-1-01	Developper les programmes scolaire et l'orientation scolaire et professionnelle
316-2-2-1-02	Former les acteurs pédagogiques de l'ESG
316-2-2-1-03	Inspecter et encadrer les acteurs pédagogiques de l'ESG
316-2-2-1-04	Developper la santé des jeunes
316-2-2-1-05	doter les jeunes filles vulnérables de l'ESG de bourses d'étude
316-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'ESG
316-2-3-1	Pilotage et coordination au niveau de l'ESG amélioré
316-2-3-1-01	Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'ESG

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATION
316	Enseignement secondaire générale
316-3	*Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
316-3-1	*Achever un cycle complet d'enseignement secondaire pour tous et de qualité
316-3-1-1	*Structures d'accueil de l'ESG améliorés
316-3-1-1-06	<i>*DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</i>
316-3-1-2	*Charges parentales relatives à l'ESG allégées
316-3-1-2-01	<i>*Subventionner les enseignants de l'ESG du public</i>
316-3-1-2-02	<i>*Subventionner les enseignants de l'ESG du privé</i>
316-3-1-2-03	<i>*Doter les établissements scolaire public de caisses de soutien</i>
316-3-1-3	*Pilotage et coordination au niveau de l'ESG amélioré
316-3-1-3-01	<i>*Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'ESG</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE					
812	EDUCATION					
067	Administration et coordination					
067-2	<u>PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN RÉSULTATS</u>					
067-2-1	Améliorer la gouvernance au niveau central					
067-2-1-1	Pilotage, reporting et coordination au niveau du MEN améliorés					
067-2-1-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau central (hors solde, financement externe et DTI)	%	95	96	97	-
067-2-2	Améliorer la gouvernance au niveau des STD					
067-2-2-1	Pilotage, reporting et coordination au niveau des STD améliorés					
067-2-2-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau régional (hors solde, financement externe et DTI)	%	98	99	99	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE					
812	EDUCATION					
067	Administration et coordination					
067-3	*Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie					
067-3-1	*Améliorer la gouvernance au niveau central					
067-3-1-1	*Pilotage, reporting et coordination au niveau du MEN Central améliorés					
067-3-1-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau central (hors solde, financement externe et DTI)	%	0	96	97	98
067-3-2	*Améliorer la gouvernance au niveau STD					
067-3-2-1	*Pilotage, reporting et coordination au niveau des STD améliorés					
067-3-2-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau régional (hors solde, financement externe et DTI)	%	0	96	97	98

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE						
812	EDUCATION						
313	Education préscolaire						
313-2	DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ						
313-2-1	Etendre et améliorer l'offre publique d'enseignement préscolaire						
313-2-1-1	"Centres d'Activités Préscolaires" et "Espace d'Eveil Communautaire" opérationnels						
	313-2-1-1-R1	Pourcentage d'école primaire public et communautaire avec centre d'activités préscolaires	%	53	54	55	-
313-2-2	Promouvoir la qualité de l'éducation préscolaire						
313-2-2-1	rendement scolaire amélioré						
	313-2-2-1-R1	Nombre d'acteurs pédagogiques du préscolaire formés	NOMBRE	1000	1000	1000	-
313-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'éducation préscolaire						
313-2-3-1	Pilotage et coordination au niveau de l'éducation préscolaire						
	313-2-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau du préscolaire (hors solde, financement externe et DTI)	%	95	96	97	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE					
812	EDUCATION					
313	Education préscolaire					
313-3	*Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie					
313-3-1	*Développer une éducation préscolaire de qualité pour tous et à cout abordable					
313-3-1-1	**Centres d'Activités Préscolaires" et "Espace d'Eveil Communautaire" opérationnels					
313-3-1-1-R1	Nombre d'éducateurs du préscolaire subventionnés	NOMBRE	0	2323	2323	2323
313-3-1-1-R2	Pourcentage d'école primaire public et communautaire avec centre d'activités préscolaires	%	0	54	55	56

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE							
812	EDUCATION							
314	Education fondamentale de 9 ans							
314-2	PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE EDUCATION FONDAMENTALE DE 9ANS							
314-2-1	Améliorer l'accès, l'équité et la rétention dans l'EF							
314-2-1-1	Structures d'accueil liées à l'EF améliorés							
	314-2-1-1-R1	Nombre de salles de classes nouvellement construites/réhabilitées au niveau du fondamental	NOMBRE	1028	1028	1028	-	-
314-2-1-2	Charges parentales relatives à l'EF allégées							
	314-2-1-2-R1	Nombre d'enseignants non fonctionnaires subventionnés au niveau fondamental	NOMBRE	38458	30458	22458	-	-
314-2-2	Promouvoir la qualité de l'EF							
314-2-2-1	Rendement scolaire de l'EF amélioré							
	314-2-2-1-R1	Pourcentage des admis au BEPC	%	48	49	50	-	-
314-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'EF							
314-2-3-1	Pilotage et coordination au niveau de l'EF amélioré							
	314-2-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'EF (hors solde, financement externe et DTI)	%	95	96	97	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE						
812	EDUCATION						
314	Education fondamentale de 9 ans						
314-3	*Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie						
314-3-1	*Achever un cycle complet d'enseignement primaire pour tous et de qualité						
314-3-1-1	*Structures d'accueil liées à l'EF améliorés						
	314-3-1-1-R1	Nombre CEG Manarapenitra construits	NOMBRE	-	8	8	8
	314-3-1-1-R2	Nombre EPP Manarapenitra construits	NOMBRE	-	30	30	30
	314-3-1-1-R3	Nombre pack de 04salles de classes construites	NOMBRE	0	531	531	531
314-3-1-2	*Charges parentales relatives à l'EF allégées						
	314-3-1-2-R1	Nombre d'ENF liés à l'EF subventionnés	NOMBRE	-	31329	31329	31329
	314-3-1-2-R2	Nombre d'établissements dotés de caisse école	NOMBRE	0	29620	29620	29620
314-3-1-3	*Rendement scolaire de l'EF amélioré						
	314-3-1-3-R1	Pourcentage des admis au CEPE	%	0	60	65	70
	314-3-1-3-R2	Pourcentage des admis au BEPC	%	0	49	50	51
314-3-1-4	*Pilotage et coordination au niveau de l'EF améliorés						
	314-3-1-4-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'EF (hors solde, financement externe et DTI)	%	0	96	97	98

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE						
812	EDUCATION						
315	Education non formelle						
315-2	PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE						
315-2-1	Contribuer à la réduction de l'analphabétisme						
315-2-1-1	Nombre de personnes, jeunes et adultes, qui suivent des cours d'alphabétisation augmenté						
	315-2-1-1-R1	Taux d'accroissement du nombre de personnes jeunes et adultes qui suivent des cours d'alphabétisation	%	5	5	5	-
315-2-2	Développer l'éducation inclusive						
315-2-2-1	Enfants/jeunes vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaire intégrés et/ou retenus dans le système éducatif formel						
	315-2-2-1-R1	Nombre d'enfants réinsérés dans le système formel	NOMBRE	53572	60473	60473	-
315-2-3	Promouvoir l'éducation au civisme et à la citoyenneté						
315-2-3-1	Nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire augmenté						
	315-2-3-1-R1	Nombre d'écoles de parents mises en place	NOMBRE	50	114	114	-
315-2-4	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'Education non formelle						
315-2-4-1	Pilotage et coordination au niveau de l'Education non formelle amélioré						
	315-2-4-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'ENF (hors solde, financement externe et DTI)	%	95	96	97	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

2021

2022

2023

2024

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE					
812	EDUCATION					
315	Education non formelle					
315-3	*Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie					
315-3-1	*Réduire l'analphabétisme					
315-3-1-1	*Nombre de personnes, jeunes et adultes, qui suivent des cours d'alphabétisation augmenté					
315-3-1-1-R1	Taux d'accroissement du nombre de personnes jeunes et adultes qui suivent des cours d'alphabétisation	%	0	5	5	5
315-3-1-2	*Enfants/jeunes vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaire intégrés et/ou retenus dans le système éducatif formel					
315-3-1-2-R1	Nombre d'enfants réinsérés dans le système formel	NOMBRE	-	12000	12000	12000
315-3-1-3	*Nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire augmenté					
315-3-1-3-R1	Nombre d'écoles de parents mises en place	NOMBRE	-	48	48	48
315-3-1-4	*Pilotage et coordination au niveau de l'Education non formelle amélioré					
315-3-1-4-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'ENF (hors solde, financement externe et DTI)	%	0	96	97	98

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE					
812	EDUCATION					
316	Enseignement secondaire générale					
316-2	DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL					
316-2-1	Améliorer l'accès, l'équité et la rétention au sein de l'ESG					
316-2-1-1	Structures d'accueil de l'ESG améliorés					
316-2-1-1-R1	Nombre de salles de classes nouvellement construites/réhabilitées au niveau de l'ESG	NOMBRE	72	72	72	-
316-2-1-2	Charges parentales relatives à l'ESG allégées					
316-2-1-2-R1	Nombre de lycées dotées de caisse école	NOMBRE	415	421	506	-
316-2-2	Améliorer la qualité de l'ESG					
316-2-2-1	Rendement scolaire de l'ESG amélioré					
316-2-2-1-R1	Pourcentage des admis au BACC	%	46	48	50	-
316-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'ESG					
316-2-3-1	Pilotage et coordination au niveau de l'ESG amélioré					
316-2-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'ESG (hors solde, financement externe et DTI)	%	95	96	97	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE						
812	EDUCATION						
316	Enseignement secondaire générale						
316-3	*Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie						
316-3-1	*Achever un cycle complet d'enseignement secondaire pour tous et de qualité						
316-3-1-1	*Structures d'accueil de l'ESG améliorés						
	316-3-1-1-R1	Nombre LYCEE Manarapenitra construits	NOMBRE	-	6	6	6
316-3-1-2	*Charges parentales relatives à l'ESG allégées						
	316-3-1-2-R1	Nombre de Lycées dotés de caisses de soutien	NOMBRE	-	575	575	575
	316-3-1-2-R2	Nombre d'ENF liés à l'ESG subventionnés	NOMBRE	-	28	28	28
316-3-1-3	*Pilotage et coordination au niveau de l'ESG amélioré						
	316-3-1-3-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'ESG (hors solde, financement externe et DTI)	%	0	96	97	98

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE		
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE		
049	Administration et Coordination		
049-4	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES		
049-4-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PGE/PSE/PNEFP		
049-4-1-1	AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE		
049-4-1-1-04	APPUJ A LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE-SECTEUR BTP		
049-4-1-1-1	COORDONNER LES STRUCTURES, ACTIVITÉS ET PROJETS DU METFP		
049-4-1-1-2	OPÉRATIONNALISER LES COMITÉS PARTENARIAUX DE PILOTAGE ET DE COORDINATION		
049-4-1-1-3	SUIVRE ET ÉVALUER LA PERFORMANCE DU METFP		
049-4-2	REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE		
049-4-2-1	AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS		
049-4-2-1-1	GÉRER LES DOMAINES DU METFP		
049-4-2-1-2	GÉRER DES CARRIÈRES DES AGENTS DU METFP		
049-4-2-1-3	DÉVELOPPER LES APPLICATIONS INFORMATIQUES POUR LES DIFFÉRENTES ENTITÉS DU METFP		
049-4-2-1-4	ORGANISER L'ÉLABORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU CDMT		
049-4-2-1-5	ASSURER L'EXÉCUTION ET LE SUVI DU BUDGET		
049-4-2-1-6	ASSURER LA RÉALISATION DES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
049	Administration et Coordination
049-5	PROMOUVOIR L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE
049-5-1	Piloter la mise en œuvre des programmes et projets
049-5-1-1	Programmes et projets pilotés et planifiés et de façon à répondre à la réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
049-5-1-1-01	Coordonner et piloter les programmes et activités du METFP
049-5-1-1-02	Coordonner et réaliser les activités de l'ETP et des FPs publics et privés au niveau des régions
049-5-1-1-03	Mobiliser les partenaires à la mise en œuvre de la formation au niveau des ETFP
049-5-1-1-04	Capitaliser tous les projets
049-5-1-1-05	Concevoir un environnement favorable au sein du ministère
049-5-1-1-06	Contribuer à la protection de l'Environnement et à la promotion de l'économie verte en vue du développement durable
049-5-1-2	Système de planification et de suivi-évaluation efficace et efficient en adéquation avec les politiques et stratégies de l'ETFP
049-5-1-2-01	Coordonner et piloter les activités des différents structures du METFP en matière de Statistique, de planification, de programmation et de suivi évaluation
049-5-1-2-02	Participer à l'élaboration et à la réalisation des programmes et projets du secteur ETFP
049-5-1-2-03	Vulgariser les nouvelles méthodes d'approche en matière de planification du secteur ETFP
049-5-1-2-04	Assurer la conception et la mise en œuvre des études du secteur ETFP
049-5-1-2-05	Planifier les programmes, projets et activités du METFP
049-5-1-2-06	Assurer la pérennité et la production des statistiques de l'ETFP
049-5-1-2-07	Assurer le contrôle, le suivi et l'évaluation des programmes, projets et indicateurs de l'ETFP
049-5-2	Gerer de maniere efficace et efficiente les ressources du METFP
049-5-2-1	Ressources financières utilisées de manière rationnelles
049-5-2-1-01	Exécuter le budget de programme du ministère
049-5-2-1-02	Assurer la programmation et suivi budgétaire
049-5-2-1-03	Assurer et exécuter les procédures relatives aux Marchés Publiques
049-5-2-2	Gestion des ressources humaines améliorée
049-5-2-2-01	Améliorer la gestion des carrières et l'administration du personnel
049-5-2-2-02	Gérer les carrières et les emplois du personnel
049-5-2-2-03	Rentabiliser les compétences du personnel
049-5-2-2-04	Gérer les charges sociales
049-5-2-2-05	Valoriser les ressources humaines
049-5-2-3	Patrimoine du METFP gérer de manière efficace et efficiente
049-5-2-3-01	Gérer les domaines, maintenir les infrastructures et sécuriser les patrimoines
049-5-2-4	Système d'information et de communication du METFP digitalisé
049-5-2-4-01	Assurer l'administration du parc informatique du Ministère et l'interconnexion des établissements
049-5-2-4-02	Assurer la conception, le développement et la maintenance des applications et des logiciels
049-5-2-4-03	Assurer la mise en place, l'administration et la sécurisation d'un centre de données
049-5-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme
049-5-Y-Y	Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle
049-5-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
049	Administration et Coordination
049-6	16-Promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes
049-6-1	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
049-6-1-1	Performance de l'administration
049-6-1-1-01	Coordonner et gérer les affaires juridiques et contentieux du METFP
049-6-1-1-02	Elaborer et mettre en œuvre la communication de l'ETFP
049-6-1-1-03	Controler, auditer et évaluer le secteur de l'ETFP
049-6-1-1-04	Administrer le parc informatique du Ministère et l'interconnexion des établissements
049-6-1-1-05	Coordonner, rentabiliser et harmoniser les activités des structures du METFP
049-6-1-1-06	Coordonner, planifier les programmes et projets du secteur ETFP
049-6-1-1-07	Favoriser l'intégration de la dimension environnementale au sein du METFP
049-6-1-2	Ressources financières du METFP gérées de manière efficace et efficiente
049-6-1-2-01	Gérer les ressources financières du METFP
049-6-1-2-02	Assurer de façon transparente les processus de passation des marchés
049-6-1-3	Technologie du système d'information et de communication modernisé
049-6-1-3-01	Administrer le parc informatique du Ministère et l'interconnexion des établissements
049-6-1-3-02	Concevoir, développer et maintenir des applications et des logiciels
049-6-1-3-03	Mettre en place l'administration et la sécurisation d'un centre de données
049-6-1-4	Programmes et projets du METFP planifiés
049-6-1-4-01	Coordonner, planifier les programmes et projets du secteur ETFP
049-6-2	Optimiser l'exploitation des moyens de l'Etat (patrimoine de l'Etat, foncier, recettes fiscales, agents de l'Etat) suivant le plan de développement et la digitalisation
049-6-2-1	Performance de l'administration
049-6-2-1-01	Coordonner et gérer les affaires juridiques et contentieux du METFP
049-6-2-1-02	Elaborer et mettre en œuvre la communication de l'ETFP
049-6-2-1-03	Coordonner, rentabiliser et harmoniser les activités des structures du METFP
049-6-2-1-04	Controler, auditer et évaluer le secteur de l'ETFP
049-6-2-1-05	Gérer les ressources financières du METFP
049-6-2-1-06	Favoriser l'intégration de la dimension environnementale au sein du METFP
049-6-2-1-07	Coordonner, planifier les programmes et projets du secteur ETFP
049-6-2-1-08	Former les personnels administratifs et les formateurs du METFP
049-6-2-3	Ressources humaines du METFP gérées de manière efficace et efficiente
049-6-2-3-01	Gérer les ressources humaines du METFP
049-6-2-3-02	Former les personnels administratifs et les formateurs du METFP
049-6-2-3-03	Renforcer et valoriser les compétences du personnel
049-6-2-3-04	Assurer la protection médicale des agents et les membres de leurs familles
049-6-2-4	Patrimoines du METFP gérés de manière efficace et efficiente
049-6-2-4-01	Gérer et développer les patrimoines du METFP
049-6-2-4-02	Construire et réhabiliter les bâtiments scolaires
049-6-2-5	Technologie du système d'information et de communication modernisé
049-6-2-5-01	Administrer le parc informatique du Ministère et l'interconnexion des établissements
049-6-2-5-02	Concevoir, développer et maintenir des applications et des logiciels
049-6-2-5-03	Mettre en place l'administration et la sécurisation d'un centre de données

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
309	Formation Professionnelle et Technique	
309-1	<u>Promouvoir l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une meilleure employabilité des formés</u>	
309-1-1	Améliorer la qualité et la pertinence des formations	
309-1-1-1	Individus certifiés et insérés	
	-	-
309-1-1-2	Cursus et Curricula de formation adaptés	
	-	-
309-1-2	Piloter l'Enseignement Technique et Professionnel	
309-1-2-1	Employabilité des apprenants amélioré	
	-	-
309-1-3	Élargir l'accès à la formation à tout citoyen, quel que soit son niveau académique ou niveau de qualification professionnelle, y compris les personnes en situation de handicap	
309-1-3-1	Personnes formées à l'emploi potentiels et prévisibles	
	-	-
309-1-3-2	Personnes formées par rapport aux besoins en compétences exprimés	
	-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE		
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE		
317	Enseignement Technique et Professionnel		
317-1	PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL/DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES		
317-1-1	Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement technique		
317-1-1-1	Projet d'établissement conçu et adapté à l'enseignement technique et professionnel		
	317-1-1-1-01	<i>Animer et encadrer les responsables des établissements sur le pilotage et la gestion de développement des compétences</i>	
	317-1-1-1-02	<i>Accompagner les responsables à l'élaboration du projet</i>	
	317-1-1-1-03	<i>Faire le suivi de la mise en œuvre des activités auprès des établissements</i>	
317-1-1-2	Cursus et curricula adaptés à l'enseignement technique		
	317-1-1-2-01	<i>Développer la démarche harmonisée de l'ingénierie de certification et de formation</i>	
	317-1-1-2-02	<i>Elaborer de nouveaux curricula relatifs à l'enseignement technique et professionnel</i>	
	317-1-1-2-03	<i>Actualiser les curricula existants dans l'enseignement technique et professionnel</i>	
	317-1-1-2-04	<i>Co-développer progressivement un Cadre National Malagasy de Certification (CNMC)</i>	
317-1-1-3	Etudes réalisées des outils et ressources pédagogiques existants au niveau des établissements		
	317-1-1-3-01	<i>Réaliser des enquêtes sur terrain auprès des établissements</i>	
	317-1-1-3-02	<i>Elaborer des Stratégies et recommandations sur les ressources pédagogiques</i>	
317-1-2	Améliorer l'accès à l'enseignement technique et professionnel en adéquation avec les besoins socioéconomique du Pays		
317-1-2-1	Etablissements d'enseignement technique et professionnel encadrés		
	317-1-2-1-01	<i>Octroyer l'autorisation d'ouverture des Etablissements privés</i>	
	317-1-2-1-02	<i>Octroyer l'agrément de filière(s) des Etablissements</i>	
	317-1-2-1-03	<i>Accréditer les établissements publics et privés</i>	
	317-1-2-1-04	<i>Renforcer les capacités des responsables au niveau régional en termes de démarche qualité</i>	
	317-1-2-1-05	<i>Organiser le suivi des établissements</i>	
317-1-2-2	Accroissement de la capacité d'accueil de l'ETP		
	317-1-2-2-01	<i>Sensibilisation les élèves de 3eme dans les Collèges</i>	
	317-1-2-2-02	<i>Organiser des commissions inter-régionales de présélection des sujets</i>	
	317-1-2-2-03	<i>Préparer les sujets de concours d'entrée et examens nationaux</i>	
	317-1-2-2-04	<i>Effectuer le dispatching des sujets de concours et examens nationaux</i>	
	317-1-2-2-05	<i>Collecter les données et statistiques des résultats des concours et examens nationaux</i>	
317-1-2-3	Accroissement du taux de réussite aux examens		
	317-1-2-3-01	<i>Préparer les sujets d'examens nationaux</i>	
	317-1-2-3-02	<i>Traiter les dossiers d'indemnités de vacation</i>	
	317-1-2-3-03	<i>Collecter les données statistiques des résultats</i>	
	317-1-2-3-04	<i>Délivrer les diplômes et Certificats</i>	
	317-1-2-3-05	<i>Participer à l'organisation du Baccalauréat</i>	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE		
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE		
317	Enseignement Technique et Professionnel		
317-2	04-Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage		
317-2-2	Achever un cycle complet d'enseignement technique de qualité et d'un coût abordable.		
317-2-2-1	Orientations stratégiques adéquates		
317-2-2-1-01	<i>Elaborer des stratégies et recommandations sur la pédagogie</i>		
317-2-2-1-02	<i>Appuyer les établissements d'Enseignement Technique et Professionnel en renforçant les capacités des responsables</i>		
317-2-2-1-03	<i>Établir les accords de partenariat</i>		
317-2-2-1-04	<i>Fixer les orientations stratégiques de l'Enseignement Technique et Professionnel</i>		
317-2-2-1-05	<i>Capitaliser les ressources</i>		
317-2-2-1-06	<i>Elaborer des bulletins pédagogiques</i>		
317-2-2-1-07	<i>Elaborer des guides de bonne pratique</i>		
317-2-2-2	Ressources pédagogiques et curricula adaptés		
317-2-2-2-01	<i>Co-développer progressivement un Cadre National Malagasy de Certification (CNMC)</i>		
317-2-2-2-02	<i>Mettre à jour et élaborer les curricula adaptés à l'Enseignement Technique et Professionnel</i>		
317-2-2-2-03	<i>Coordonner et gérer le déploiement de la démarche de qualité de l'Enseignement Technique et Professionnel</i>		
317-2-2-2-04	<i>Produire les ressources pédagogiques</i>		
317-2-2-2-05	<i>Elaborer des guides pédagogiques et des guides d'organisations matérielles</i>		
317-2-3	Assurer l'égalité d'accès à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.		
317-2-3-1	INFRASTRUCTURE LEVIER D'EMERGENCE FONCTIONNELLE		
-	-		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
318	Formation Professionnelle	
318-1	PROMOUVOIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DE LA POPULATION ACTIVE	
318-1-1	Développer des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base	
318-1-1-1	Référentiels des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base élaborés	
318-1-1-1-01	<i>Analyser les métiers/qualifications cibles (AST)</i>	
318-1-1-1-02	<i>Elaborer des référentiels de compétence, de formation et d'évaluation</i>	
318-1-1-1-03	<i>Valider les documents référentiels</i>	
318-1-1-2	Individus formés à des qualifications professionnelles	
318-1-1-2-01	<i>Organiser des formations professionnelles qualifiantes</i>	
318-1-1-2-02	<i>Organiser des actions de suivi et évaluation des pertinences des référentiels de formations qualifiantes</i>	
318-1-1-3	Individus formés aux activités/métiers de base	
318-1-1-3-01	<i>Organiser des Apprentissages aux métiers de base</i>	
318-1-1-3-02	<i>Organiser des actions de suivi et évaluation des pertinences des référentiels d'apprentissages aux métiers de base</i>	
318-1-2	Disposer d' une démarche harmonisée de certification	
318-1-2-1	individus certifiés/attestés de compétences professionnelles	
318-1-2-1-01	<i>Identifier les formations cibles</i>	
318-1-2-1-02	<i>Organiser des séances d'évaluation des acquis de formation</i>	
318-1-2-2	Nombre de "individus "diplômés" par la VAE	
318-1-2-2-01	<i>Identifier les métiers/compétences et personnes cibles</i>	
318-1-2-3	Diplômes professionnels attribués par VAE	
318-1-2-3-01	<i>Mettre en place le plateau technico-pédagogique</i>	
318-1-2-3-02	<i>Organiser des séances de validation des acquis de l'expérience</i>	
318-1-2-3-03	<i>166-Fonds de financement Formapro Public-Privé</i>	
318-1-3	Identifier les métiers, les besoins en compétences et en formation	
318-1-3-1	Répertoires des métiers/compétences et des formations élaborés	
318-1-3-1-01	<i>Etablir des monographies régionales</i>	
318-1-3-1-02	<i>Elaborer les répertoires des métiers/compétences</i>	
318-1-3-1-03	<i>Elaborer les répertoires des formations</i>	
318-1-3-2	Cellule de veille informationnelle opérationnelle	
318-1-3-2-01	<i>Etudier la faisabilité de la structure</i>	
318-1-3-2-02	<i>Mettre en œuvre la cellule de veille informationnelle</i>	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
318	Formation Professionnelle
318-2	04-Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
318-2-1	Promouvoir l'apprentissages des métiers et activités professionnelles de base
318-2-1-2	Adéquation de l'offre de formation avec les besoins des entreprises et des métiers de base des structures économiques locales
318-2-1-2-01	<i>Orienter la structure de la Formation Professionnelle suivant les besoins du pays</i>
318-2-1-2-02	<i>Elaborer les documents de référentiels relatifs aux formations professionnellesdes métiers prioritaires</i>
318-2-1-2-03	<i>Fournir des informations sur les besoins en qualifications et en compétences professionnelles du capital humain</i>
318-2-1-2-04	<i>Appuyer la réalisation de la formation professionnelle</i>
318-2-1-2-05	<i>Analyser les situations de travail</i>
318-2-1-2-06	<i>Réactualisation des anciens programmes</i>
318-2-1-2-07	<i>Vulgariser des referentiels</i>
318-2-1-2-08	<i>Organiser l'évaluation des acquis de fin de formation</i>
318-2-1-3	Accroissement des compétences professionnelles du capital humain
318-2-1-3-01	<i>Organiser des Formations Professionnelles</i>
318-2-1-3-02	<i>Appuyer la réalisation de la formation professionnelle</i>
318-2-1-3-03	<i>Organiser des apprentissages aux métiers de base</i>
318-2-1-4	Formation professionnelle adéquate aux besoins locaux
318-2-1-4-01	<i>Faciliter l'insertion professionnelle des formés</i>
318-2-1-4-02	<i>Organiser des actions de suivi et évaluation des Formations Professionnelles</i>
318-2-1-4-03	<i>166-Fonds de financement Formapro Public-Privé</i>
318-2-2	Assurer l'égalité d'accès à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
318-2-2-1	Adéquation de l'offre de formation avec les besoins des entreprises et des métiers de base des structures économiques locales
318-2-2-1-01	<i>Elaborer des guide pédagogiques et d'organisation des materiels</i>
318-2-2-2	Accroissement des compétences professionnelles du capital humain
318-2-2-2-01	<i>Organiser des Formations Professionnelles</i>
318-2-2-2-02	<i>Appuyer la réalisation de la formation professionnelle</i>
318-2-2-3	Formation professionnelle adéquate aux besoins locaux
318-2-2-3-01	<i>Organiser des actions de suivi et évaluation des Formations Professionnelles</i>
318-2-2-3-02	<i>Faciliter l'insertion professionnelle des formés</i>
318-2-2-4	INFRASTRUCTURE LEVIER D'EMERGENCE FONCTIONNELLE
318-2-2-4-01	<i>FONDS DE FINANCEMENT FORMAPRO FMFP</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE					
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE					
049	Administration et Coordination					
049-4	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES					
049-4-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PGE/PSE/PNEFP					
049-4-1-1	AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE					
049-4-1-1-R1	TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES FORMÉS PAR RAPPORT AUX ÉTABLISSEMENTS REFORMÉS	POURCENTAGE	1,0E+002	1,0E+002	1,0E+002	-
049-4-2	REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE					
049-4-2-1	AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS					
049-4-2-1-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS	POURCENTAGE	1,0E+002	1,0E+002	1,0E+002	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE					
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE					
049	Administration et Coordination					
049-5	PROMOUVOIR L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE					
049-5-1	Piloter la mise en œuvre des programmes et projets					
049-5-1-1	Programmes et projets pilotés et planifiés et de façon à répondre à la réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle					
049-5-1-1-R1	Indice de performance du METFP	%	1	1	1	-
049-5-1-2	Système de planification et de suivi-évaluation efficace et efficient en adéquation avec les politiques et stratégies de l'ETFP					
049-5-1-2-R1	Indice d'opérationnalisation du système de planification et de de suivi-évaluation du METFP	%	1	1	1	-
049-5-2	Gerer de maniere efficace et efficiente les ressources du METFP					
049-5-2-1	Ressources financières utilisées de manière rationnelles					
049-5-2-1-R1	Indice de performance de la gestion administrative et financière du METFP	%	1	1	1	-
049-5-2-2	Gestion des ressources humaines améliorée					
049-5-2-2-R1	Indice de performance de la gestion des personnels du METFP	%	1	1	1	-
049-5-2-3	Patrimoine du METFP gérer de manière efficace et efficiente					
049-5-2-3-R1	Indice de performance de la gestion rationnelle des patrimoines du METFP	%	1	1	1	-
049-5-2-4	Système d'information et de communication du METFP digitalisé					
049-5-2-4-R1	Taux de dématérialisation des activités du METFP	%	0.5	0.75	1	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE					
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE					
049	Administration et Coordination					
049-6	16-Promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes					
049-6-1	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux					
049-6-1-1	Performance de l'administration					
049-6-1-1-R1	Taux de fonctionabilité des EETFP	%	52	73	100	100
049-6-1-1-R2	Taux de performance	%	100	100	100	100
049-6-1-1-R3	taux de participation à des séminaires	%	25	100	90	90
049-6-1-1-R4	Taux de réalisation du PTA de l'ETFP	%	100	100	100	100
049-6-1-1-R5	Taux d'exécution budgétaire	%	100	100	100	100
049-6-1-1-R6	Nombre de document stratégique appliqué	<i>NOMBRE</i>	3	5	5	3
049-6-1-1-R7	Taux de réalisation de convention de partenariat	%	100	100	100	100
049-6-1-2	Ressources financières du METFP gérées de manière efficace et efficiente					
049-6-1-2-R1	Taux de réalisation du PTA de l'ETFP	%	100	100	100	100
049-6-1-2-R2	Taux de réalisation de convention de partenariat	%	100	100	100	100
049-6-1-3	Technologie du système d'information et de communication modernisé					
049-6-1-3-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	100	100	100	100
049-6-1-4	Programmes et projets du METFP planifiés					
049-6-1-4-R1	Taux de réalisation du PTA de l'ETFP	%	0	100	100	100
049-6-1-4-R2	Taux de dématérialisation de l'ETFP	%	0	45	60	75
049-6-2	Optimiser l'exploitation des moyens de l'Etat (patrimoine de l'Etat, foncier, recettes fiscales, agents de l'Etat) suivant le plan de développement et la digitalisation					
049-6-2-1	Performance de l'administration					
049-6-2-1-R1	Nombre de document stratégique appliqué	<i>NOMBRE</i>	0	5	5	3
049-6-2-1-R2	Taux de performance	%	0	100	100	100
049-6-2-1-R3	Taux d'exécution budgétaire	%	0	100	100	100
049-6-2-3	Ressources humaines du METFP gérées de manière efficace et efficiente					
049-6-2-3-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	100	100	100	100
049-6-2-3-R2	Taux de traitement des dossiers de personnel	%	100	100	100	100
049-6-2-4	Patrimoines du METFP gérés de manière efficace et efficiente					
049-6-2-4-R1	Indice de performance de la gestion rationnelle des patrimoines du METFP base ...	<i>RATIO</i>	1	1	1	1
049-6-2-5	Technologie du système d'information et de communication modernisé					
049-6-2-5-R1	Taux de dématérialisation de l'ETFP	%	50	75	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE						
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE						
309	Formation Professionnelle et Technique						
309-1	Promouvoir l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une meilleure employabilité des formés						
309-1-1	Améliorer la qualité et la pertinence des formations						
309-1-1-1	Individus certifiés et insérés						
	309-1-1-1-R1	Nombre d'individus certifiés et insérés	NOMBRE	32000	35000	-	-
309-1-1-2	Cursus et Curricula de formation adaptés						
	309-1-1-2-R1	Nombre de cursus et curricula de formation adaptés	NOMBRE	15	20	-	-
309-1-2	Piloter l'Enseignement Technique et Professionnel						
309-1-2-1	Employabilité des apprenants amélioré						
	309-1-2-1-R1	Taux d'insertion professionnelle	%	17	20	-	-
309-1-3	Élargir l'accès à la formation à tout citoyen, quel que soit son niveau académique ou niveau de qualification professionnelle, y compris les personnes en situation de handicap						
309-1-3-1	Personnes formées à l'emploi potentiels et prévisibles						
	309-1-3-1-R1	Nombre de personnes formées à l'emploi potentiel et prévisible	NOMBRE	850	1000	-	-
309-1-3-2	Personnes formées par rapport aux besoins en compétences exprimés						
	309-1-3-2-R1	Pourcentage des personnes formées par rapport aux besoins en compétences exprimés	%	12	15	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE					
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE					
317	Enseignement Technique et Professionnel					
317-1	<u>PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL/DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES</u>					
317-1-1	Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement technique					
317-1-1-1	Projet d'établissement conçu et adapté à l'enseignement technique et professionnel					
317-1-1-1-R1	Nombre d'Etablissements	NOMBRE	50	75	100	-
317-1-1-2	Cursus et curricula adaptés à l'enseignement technique					
317-1-1-2-R1	Nombre de curricula adaptés	NOMBRE	10	15	20	-
317-1-1-3	Etudes réalisées des outils et ressources pédagogiques existants au niveau des établissements					
317-1-1-3-R1	Nombre de curricula adaptés	NOMBRE	5	10	15	-
317-1-2	Améliorer l'accès à l'enseignement technique et professionnel en adéquation avec les besoins socioéconomique du Pays					
317-1-2-1	Etablissements d'enseignement technique et professionnel encadrés					
317-1-2-1-R1	Nombre d'ETFP publics et privés encadrés	NOMBRE	50	75	100	-
317-1-2-2	Accroissement de la capacité d'accueil de l'ETP					
317-1-2-2-R1	Nombre d'apprenants	NOMBRE	30600	32000	35000	-
317-1-2-3	Accroissement du taux de réussite aux examens					
317-1-2-3-R1	Nombre d'apprenants	NOMBRE	1	1	1	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE						
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE						
317	Enseignement Technique et Professionnel						
317-2	04-Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage						
317-2-2	Achever un cycle complet d'enseignement technique de qualité et d'un coût abordable.						
317-2-2-1	Orientations stratégiques adéquates						
317-2-2-1-R1	Nombre de guide de bonne pratique	NOMBRE	1	1	1	1	
317-2-2-1-R2	Nombre de bulletin pédagogique	NOMBRE	1	1	1	1	
317-2-2-1-R3	Nombre de ressources capitalisées	NOMBRE	1	1	1	1	
317-2-2-2	Ressources pédagogiques et curricula adaptés						
317-2-2-2-R1	Taux de réalisation des activités	%	100	100	100	100	
317-2-3	Assurer l'égalité d'accès à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.						
317-2-3-1	INFRASTRUCTURE LEVIER D'EMERGENCE FONCTIONNELLE						
317-2-3-1-R1	Nombre d'EETFP construit équipé et fonctionnel	NOMBRE	-	9	12	-	
317-2-3-1-R2	Nombre d'EETFP mis aux normes	NOMBRE	-	6	6	6	

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE					
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE					
318	Formation Professionnelle					
318-1	PROMOUVOIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DE LA POPULATION ACTIVE					
318-1-1	Développer des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base					
318-1-1-1	Référentiels des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base élaborés					
318-1-1-1-R1	Nombre Référentiels validés	NOMBRE	240	240	240	-
318-1-1-2	Individus formés à des qualifications professionnelles					
318-1-1-2-R1	Nombre d'individus formés et qualifiés	NOMBRE	60000	60000	60000	-
318-1-1-3	Individus formés aux activités/métiers de base					
318-1-1-3-R1	Nombre d'individus formés aux métiers de base	NOMBRE	200000	200000	200000	-
318-1-2	Disposer d' une démarche harmonisée de certification					
318-1-2-1	individus certifiés/attestés de compétences professionnelles					
318-1-2-1-R1	Nombre d'individu certifiés	NOMBRE	100000	260000	260000	-
318-1-2-2	Nombre de "individus "diplômés" par la VAE					
318-1-2-2-R1	Nombre de "individus "diplômés" par la VAE	NOMBRE	1100	1100	1100	-
318-1-2-3	Diplômes professionnels attribués par VAE					
318-1-2-3-R1	Nombre de "individus "diplômés" par la VAE	NOMBRE	1100	1100	1100	-
318-1-3	Identifier les métiers, les besoins en compétences et en formation					
318-1-3-1	Répertoires des métiers/compétences et des formations élaborés					
318-1-3-1-R1	Nombre de répertoire élaborés	NOMBRE	1	1	1	-
318-1-3-2	Cellule de veille informationnelle opérationnelle					
318-1-3-2-R1	Taux d'opérationnalisation de la cellule de veille	%	0.25	0.5	1	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE					
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE					
318	Formation Professionnelle					
318-2	04-Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie					
318-2-1	Promouvoir l'apprentissages des métiers et activités professionnelles de base					
318-2-1-2	Adéquation de l'offre de formation avec les besoins des entreprises et des métiers de base des structures économiques locales					
318-2-1-2-R1	Nombre de formés	NOMBRE	110000	110000	110000	110000
318-2-1-2-R2	Pourcentage de jeunes (15 à 24 ans) et d'adultes (15 ans et plus), au cours d'une période donnée, bénéficiant des compétences, notamment techniques et professionnelles, en adéquation avec les potentialités locales	%	35	50	75	100
318-2-1-2-R3	Taux de fonctionabilité de la cellule de veille	%	25	75	100	100
318-2-1-2-R4	Nombre de document stratégique appliqué	NOMBRE	3	5	5	3
318-2-1-2-R5	Taux de réalisation des projets d'études	%	100	100	100	100
318-2-1-3	Accroissement des compétences professionnelles du capital humain					
318-2-1-3-R1	Nombre de formés	NOMBRE	110000	110000	110000	110000
318-2-1-4	Formation professionnelle adéquate aux besoins locaux					
318-2-1-4-R1	Nombre de formés	NOMBRE	300000	300000	300000	300000
318-2-1-4-R2	taux d'insertion	%	50	60	60	80
318-2-2	Assurer l'égalité d'accès à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.					
318-2-2-1	Adéquation de l'offre de formation avec les besoins des entreprises et des métiers de base des structures économiques locales					
318-2-2-1-R1	Nombre de document stratégique appliqué	NOMBRE	3	5	5	3
318-2-2-1-R2	Taux de fonctionabilité de la cellule de veille	%	0	75	100	100
318-2-2-1-R3	Nombre de formés	NOMBRE	110000	110000	110000	110000
318-2-2-1-R4	Pourcentage de jeunes (15 à 24 ans) et d'adultes (15 ans et plus), au cours d'une période donnée, bénéficiant des compétences, notamment techniques et professionnelles, en adéquation avec les potentialités locales	%	35	50	75	100
318-2-2-1-R5	Taux de réalisation des projets d'études	%	100	100	100	100
318-2-2-2	Accroissement des compétences professionnelles du capital humain					
318-2-2-2-R1	Nombre de formés	NOMBRE	300000	300000	300000	300000
318-2-2-3	Formation professionnelle adéquate aux besoins locaux					
318-2-2-3-R1	taux d'insertion	%	50	60	70	80
318-2-2-4	INFRASTRUCTURE LEVIER D'EMERGENCE FONCTIONNELLE					
318-2-2-4-R1	Nombre d'EETFP construit équipé et fonctionnel	NOMBRE	0	13	5	3

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
028	Administration et Coordination		
028-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
028-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
028-1-1-1	PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE		
	028-1-1-1-01	T01-PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRESPROJET	
	028-1-1-1-02	ASSURER LE PAIEMENT DES DEPENSES DE TRANSFERTS DU MESUPRES	
	028-1-1-1-03	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	
	028-1-1-1-04	GÉRER LES PASSATIONS DES MARCHÉS PUBLICS	
	028-1-1-1-05	PILOTER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-06	APPUYER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ENSEGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-07	GERER LES RESSOURCES HUMAINES	
	028-1-1-1-08	AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DU MESUPRES	
	028-1-1-1-09	PROMOUVOIR LE PARTENARIAT	
	028-1-1-1-10	ENTRETENIR ET PROTEGER LE PATRIMOINE DU MESUPRES	
	028-1-1-1-11	GARANTIR LA MOBILITE DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX	
	028-1-1-1-12	ASSURER LE SUIVI FINANCIER DES UNIVERSITES, IST, CNR ET AUTRES ORGANISMES	
	028-1-1-1-13	PROMOUVOIR LES PARTENARIATS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-14	ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS, LOISIRS, CULTURELS UNIVERSITAIRES	
	028-1-1-1-15	ENVOYER ET RAPATRIER LES ETUDIANTS BENEFICIAIRES DE BOURSES A L'ETRANGER	
	028-1-1-1-16	METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE PROFESSIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-17	METTRE A JOUR LES DONNES STATISTIQUES DE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	028-1-1-1-18	CARRIERE DU PERSONNEL EVOLITIVE	
	028-1-1-1-19	RENFORCER LA CAPACITE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-20	ASSURER LES ACTIVITES SUPPORTS TRANSVERSALES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-21	ASSURER LA PLANIFICATION DES ACTIVITES DE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	028-1-1-1-22	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES	
	028-1-1-1-23	ASSURER LE SUIVI FINANCIER DES UNIVERSITÉS ET IST	
	028-1-1-1-24	ETABLIR CHAQUE ANNÉE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE	
	028-1-1-1-25	AUGMENTER LA CAPACITE ET LA COUVERTURE EN RESEAU DES UNIVERSITES ET IST	
	028-1-1-1-26	AMELIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-27	RECRUTER LA RELEVÉ DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-28	PAYER À TEMPS LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES ; SALAIRE PAT ; ETC.)	
	028-1-1-1-29	ORGANISER LA CONFERANCE DES PRESIDENTS DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (COPRIES)	
	028-1-1-1-30	Projet de Solarisation des Smart Campus Regionaux de Madagascar	
	028-1-1-2	RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES	
	028-1-1-2-01	AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTÈME D'ESR	
	028-1-1-2-02	ETABLIR CHAQUE ANNEE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE	
	028-1-1-2-03	PAYER A TEMPS LES DPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES, HEURS COMPLEMENTAIRES, SALAIRES PAT ET AUTRES)	
	028-1-1-2-04	ENVOYER ET RAPATRIER LES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES À L'ÉTRANGER	
	028-1-1-3	SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ	
	028-1-1-3-01	RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	028-1-1-3-02	AUGMENTER LA CAPACITÉ ET LA COUVERTURE EN RÉSEAU DES UNIVERSITÉS ET IST	
028-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
	028-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER	
	028-1-2-1-01	ORGANISER LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES ETABLISSEMENTS D'ESR (COPRIES)	
	028-1-2-1-02	RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES DES TIERS	
	028-1-2-1-03	METTRE A JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-2-2	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ	
	028-1-2-2-01	METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	
	028-1-2-2-02	RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE L'ESR	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

840 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028 Administration et Coordination

028-1-2-3

PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
310	Enseignement Supérieur
310-1	CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-1	ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE
310-1-1-1	CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES
310-1-1-1-01	ORGANISER LES EXAMENS NATIONAUX (BACCALAURÉAT ET CONCOURS DES PARAMÉDICAUX)
310-1-1-1-02	CONSTRUCTION/ REHABILITATION/EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES UNIVERSITAIRES ET DES CNR
310-1-1-1-03	PERENNISER LES ECOLES DOCTORALES
310-1-1-1-04	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES UNIVERSITAIRES
310-1-1-1-05	MODERNISATION ET STANDARDISATION DES INFRASTRUCTURES DES UNIVERSITES ET IST
310-1-1-1-06	REHABILITATION DES LOCAUX POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROCESSUS D'ACCREDITATION ET D'ASSURANCE QUALITE
310-1-1-1-07	PÉRENNISER LES ÉCOLES DOCTORALES
310-1-1-1-08	ORGANISER LES CONCOURS ET SÉLECTIONS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE UNIVERSITAIRE
310-1-1-1-09	ORGANISER LES EXAMEN NATIONAUX (BACCALAUREAT)
310-1-1-1-10	PROMOUVOIR LA FORMATION À DISTANCE
310-1-1-2	EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD
310-1-1-2-01	ACCOMPAGNER LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENTS SUPERIEUR PRIVES
310-1-1-2-02	SUPERVISER, COORDONNER, ET SUIVRE LES ACTIVITES SE RAPPORTANT AUX EXAMENS DU BACCALAUREAT
310-1-1-2-03	SUPERVISER, COORDONNER, ET SUIVRE LES ACTIVITES RELATIVES AUX PROCEDURES D'ACCREDITATION DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
310-1-1-2-04	SUPERVISER, COORDONNER LES ACTIVITES DE SUIVI-EVALUATION
310-1-1-2-05	ACCOMPAGNER LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A L'APPROPRIATION DE LA DEMARCHE QUALITE
310-1-1-2-06	SUPERVISER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES RELATIVES AU PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UNE AGENCE NATIONALE D'ACCREDITATION
310-1-1-2-07	ENGAGER LES ACTIVITES RELATIVES AUX PROCEDURES DES EQUIVALENCES DE DIPLOMES
310-1-1-2-08	METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE PROFESSIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
310-1-1-2-09	METTRE EN OEUVRE LES CONSEILS POUR LA VALIDATION D'AQUIS DES EXPERIENCES
310-1-1-2-10	PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRES
310-1-1-2-11	T01-PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRES
310-1-1-2-12	MISE EN PLACE DE L'UNIVERSITE NUMERIQUE DE MADAGASCAR-UNIM
310-1-1-2-13	HABILITER LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-1-2-14	PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
310-1-1-2-15	ACCREDITER LES ETABLISSEMENTS DONT LES OFFRES DE FORMATIONS SONT HABILITÉES
310-1-1-2-16	CREATION, REHABILITATION, EQUIPEMENTS DES LABORATOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE
310-1-1-2-17	PERENNISATION DES ECOLES DOCTORALES
310-1-1-2-18	CONSOLIDATION DU FONDEMENT DU SYSTEME LMD
310-1-1-2-19	ETUDIER LES DOSSIERS D'HABILITATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES SCIENCES DE LA SANTÉ
310-1-1-2-20	ACCOMPAGNER LES INSTITUTS PRIVÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME LMD
310-1-1-2-21	MISE EN PLACE DU RESEAU NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE : INFRASTRUCTURE ET CONTENU DU PROJET IRENALA
310-1-1-2-22	SOLARISATION DES SMART CAMPUS REGIONAUX DE MADAGASCAR
310-1-1-3	ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS
310-1-1-3-01	PROMOUVOIR LES ENSEIGNANTS
310-1-1-3-02	DÉVELOPPER LES OFFRES DE FORMATIONS REPRÉSENTANT LE PLUS GRAND NOMBRE D'EMPLOI
310-1-1-3-03	ORGANISER LA RÉUNION DE LA CNURS
310-1-1-3-04	FORMER ET/OU RECYCLER LES ENSEIGNANTS
310-1-2	ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-2-1	OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL
310-1-2-1-01	ORGANISER LES REUNIONS DES COMMISSIONS POUR APPUYER LE BASCULEMENT ET LA MISE EN OEUVRE DU SYSTEME LMD
310-1-2-1-02	ETUDIER L'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES
310-1-2-1-03	ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL
310-1-2-1-04	RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-2-1-05	RÉVISER ET METTRE À JOUR PÉRIODIQUEMENT LES CURRICULA
310-1-Y	Promouvoir la performance socioéconomique de Madagascar à moyen terme

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

840 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

310 Enseignement Supérieur

310-1-Y-Y

Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

310-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050	Administration et Coordination		
050-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1-1	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1-1-01	PAYER LES DÉPENSES DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES NATIONAUX DE RECHERCHES		
050-1-1-1-02	PILOTER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1-1-03	AMÉLIORER LA COMMUNICATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1-1-04	ASSURER LES BESOINS DU MESUPRES POUR SON FONCTIONNEMENT EN MATIÈRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ		
050-1-2-1-01	METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1-02	ASSURER LES ACTIVITÉS SUPPORTS TRANSVERSALES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1-03	RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1-04	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À SQUARE KILOMETER ARRAY (SKA)		
050-1-2-1-05	AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA NANOTECHNOLOGIE		
050-1-2-1-06	RECRUTER LA RELEVÉ DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1-07	RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA (PBZT)		
050-1-2-1-08	ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCÉDURE CORRESPONDANT		
050-1-2-1-09	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À LA TÉLÉDÉTECTION		
050-1-2-1-10	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES		
050-1-2-1-11	RENFORCER LA CAPACITÉ DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE		
050-1-2-1-12	PROMOUVOIR LA MUTUALISATION DES RESSOURCES DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET DES ÉCOLES DOCTORALES (ED)		
050-1-2-1-13	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1-14	RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES		
050-1-2-1-15	PROMOUVOIR LES PARTENARIATS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE
311	Recherche Scientifique
311-1	METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE
311-1-1	VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION
311-1-1-1	RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS
311-1-1-1-01	<i>METTRE A JOUR PERIODIQUEMENT LES 4 PLANS DIRECTEUR DE LA RECHERCHE</i>
311-1-1-1-02	<i>PROMOUVOIR DES ACTIVITES POUR LA VALORISATION DES RECHERCHES</i>
311-1-1-1-03	<i>VALORISATION DES RESULTATS DE RECHERCHE</i>
311-1-1-1-04	<i>METTRE A JOUR LES BASES DE DONNEES: TABLEAU DE BORD DE LA RECHERCHE, ANNUAIRES DES CHERCHEURS ET DES ECOLES DOCTORALES</i>
311-1-1-1-05	<i>RECHERCHE ET REPEULEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA</i>
311-1-1-2	PARTENARIAT DÉVELOPPÉ
311-1-1-2-01	<i>ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCEDURE CORRESPONDANT</i>
311-1-1-4	ACTIVITES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE DEVELOPPE
311-1-1-4-01	<i>Mettre en place et opérationnaliser le mécanisme de coordination, d'orientation et de suivi des activités de recherche</i>
311-1-1-4-02	<i>Renforcer les compétences des Chercheurs dans les CNRs à mener des recherches innovantes de haut niveau</i>
311-1-1-4-03	<i>Instaurer la culture d'excellence à travers des fonds compétitifs et de partenariat</i>
311-1-1-4-04	<i>Créer, rénover et moderniser les laboratoires de recherche dans les Centres Nationaux de Recherches</i>
311-1-2	METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)
311-1-2-1	PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ
311-1-2-1-01	<i>T02-MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES</i>
311-1-2-1-02	<i>ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES ACTIVITES DES RECHERCHES</i>
311-1-2-1-03	<i>APPUYER SUR LE TRAVAUX DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE</i>
311-1-2-1-04	<i>CONTRIBUER A L'APPORT DE L'INNOVATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</i>
311-1-2-1-05	<i>MISE EN PLACE DU FONDS COMPETITIFS</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR						
028	Administration et Coordination						
028-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
028-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
028-1-1-1	PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE						
	028-1-1-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE	%	25	30	30	-
	028-1-1-1-R2	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES HORS SOLDE	POURCENTAGE	20	20	30	-
028-1-1-2	RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES						
	028-1-1-2-R1	NOMBRE DE GRÈVE ET MENACES DE GRÈVE PAR UNIVERSITÉ RÉDUITES	NOMBRE	1	1	1	-
028-1-1-3	SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ						
	028-1-1-3-R1	NOMBRE DE SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL	NOMBRE/AN	5	5	5	-
028-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
028-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER						
	028-1-2-1-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	16	16	16	-
028-1-2-2	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ						
	028-1-2-2-R1	DELAI DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	HEURES	48	48	48	-
028-1-2-3	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL						
	028-1-2-3-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	(%)	97	97	97	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					
310	Enseignement Supérieur					
310-1	CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
310-1-1	ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE					
310-1-1-1	CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES					
310-1-1-1-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	16	16	16	-
310-1-1-2	EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD					
310-1-1-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	97	97	98	-
310-1-1-3	ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS					
310-1-1-3-R1	NOMBRE DE RELÈVE ENSEIGNANT RECRUTÉ ET OPÉRATIONNEL	NOMBRE	240	250	260	-
310-1-2	ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
310-1-2-1	OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL					
310-1-2-1-R1	DÉLAI ENTRE OBTENTION DU POURCENTAGE DIPLÔME ETEMBAUCHE/NOMBRE DE PÔLE STAGE AND JOB ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE/NOMBRE D'ATELIERS SUR L'ENTREPRENARIAT ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE	POURCENTAGE	20	20	20	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024		
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050	Administration et Coordination						
050-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050-1-1	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050-1-1-1	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
	050-1-1-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE	%	7	8	8	-
050-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050-1-2-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ						
	050-1-2-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	97	97	98	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
311	Recherche Scientifique					
311-1	<u>METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE</u>					
311-1-1	VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION					
311-1-1-1	RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS					
311-1-1-1-R1	NOMBRE DE BREVET DEPOSER A L OMAPI	<i>NOMBRE</i>	25	25	25	-
311-1-1-2	PARTENARIAT DÉVELOPPÉ					
311-1-1-2-R1	NOMBRE D'ACCORDS DE PARTENARIAT CONCLU	<i>NOMBRE</i>	10	10	10	-
311-1-1-4	ACTIVITES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE DEVELOPPE					
311-1-1-4-R1	-	<i>NOMBRE</i>	2	2	2	-
311-1-2	METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)					
311-1-2-1	PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ					
311-1-2-1-R1	TAUX D'ACCÈS À L'INFORMATION	<i>POURCENTAGE</i>	97	97	97	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
910	Démocratie et Bonne Gouvernance
832	Démocratie
832-1	CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE
832-1-1	CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS
832-1-1-1	Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés
832-1-1-1-01	<i>Contribuer significativement au développement normatif du mouvement des droits de l'homme</i>
832-1-1-1-02	<i>Participer au mouvement mondial en faveur des droits de l'homme</i>
832-1-1-1-03	<i>Renforcer les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays</i>
832-1-1-1-04	<i>Renforcer la mise en œuvre et la dissémination des principaux instruments internationaux de protection de la dignité humaine</i>
832-1-1-1-05	<i>Promouvoir la politique internationale du pays contribuant au renforcement de la démocratie dans le monde</i>
832-1-1-1-06	<i>Promouvoir et renforcer l'adhésion de l'État aux valeurs et principes universels</i>
832-1-1-1-07	<i>Protéger la démocratie malgache contre les influences extérieures compromettant le processus démocratique dans le pays ou nuisant aux intérêts nationaux</i>
832-1-1-1-08	<i>Sensibiliser la représentativité de Madagascar sur le plan régional et international</i>
832-1-2	PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES
832-1-2-1	L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée
832-1-2-1-01	<i>Appuyer le développement normatif dans le domaine de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme</i>
832-1-2-1-02	<i>Promouvoir au renouvellement démocratique dans la diversité des patrimoines historiques, culturels et religieux</i>
832-1-2-1-03	<i>Renforcer la culture, la démocratie et la paix</i>
832-1-2-1-04	<i>Accroître l'intégration des autorités et organisations traditionnelles</i>
832-1-2-1-05	<i>Appuyer les recherches sur la société malgache et la démocratie</i>
832-1-2-1-06	<i>Protéger les valeurs et l'identité malgache dans le respect des valeurs démocratiques</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
910	Démocratie et Bonne Gouvernance
832	Démocratie
832-2	PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE
832-2-1	PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES
832-2-1-1	La promotion des élections libres et transparentes est renforcée
832-2-1-1-01	<i>Sensibiliser la population à participer à l'élection</i>
832-2-1-1-02	<i>Suivre les traitements des infractions électorales</i>
832-2-1-1-03	<i>Éviter les violences pendant et après les élections.</i>
832-2-1-1-04	<i>Promouvoir l'existence d'un véritable éventail de choix pour les électeurs</i>
832-2-1-1-05	<i>Promouvoir les accords informels de non agression des candidats</i>
832-2-1-1-06	<i>Garantir l'indépendance des médias publics</i>
832-2-1-1-07	<i>Fournir une assistance électorale et un appui à long terme pour les organes de gestion des élections</i>
832-2-1-1-08	<i>Garantir l'accès égal et transparent aux médias</i>
832-2-1-1-09	<i>Favoriser le pouvoir législatif reflétant la composition sociale de l'électorat et représentatif de toutes les forces politiques</i>
832-2-1-1-10	<i>Proposer un mécanisme permettant de résoudre les conflits électoraux en temps voulu</i>
832-2-1-1-11	<i>Instaurer une procédure de supervision électorale</i>
832-2-1-1-12	<i>Garantir la liberté de faire campagne</i>
832-2-1-1-13	<i>Promouvoir un système de gouvernement représentatif</i>
832-2-1-1-14	<i>Promouvoir les meilleures pratiques dans l'organisation des élections</i>
832-2-1-1-15	<i>Promouvoir l'accès au financement de campagne</i>
832-2-1-1-16	<i>Modérer le déséquilibre de couverture médiatique des propagandes</i>
832-2-1-1-17	<i>Lutter contre l'achat des voix et la corruption politique</i>
832-2-1-1-18	<i>Protéger les procédures d'inscription et de vote pour être inclusives et accessibles à tous et à l'abri d'intimidations et d'abus</i>
832-2-1-1-19	<i>Promouvoir la participation des femmes à la vie politique et publique</i>
832-2-1-1-20	<i>Promouvoir des élections libres et transparentes</i>
832-2-1-1-21	<i>Enraciner la culture de l'alternance politique</i>
832-2-2	PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF
832-2-2-1	La gestion des affaires publiques est améliorée
832-2-2-1-01	<i>Instaurer, renforcer, et consolider la bonne gouvernance par la promotion de la pratique et de la culture démocratiques</i>
832-2-2-1-02	<i>Améliorer la gouvernance du secteur public et des Finances Publiques</i>
832-2-2-1-03	<i>Augmenter l'intégrité dans la gestion des affaires publiques</i>
832-2-2-2	Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé
832-2-2-2-01	<i>Lutter contre les obstructions administratives</i>
832-2-2-2-02	<i>Aider la Cour des comptes pour sa refondation et son repositionnement à fin de rendre efficace son contrôle</i>
832-2-2-2-03	<i>Promouvoir l'accessibilité et la fiabilité des services publics</i>
832-2-2-2-04	<i>Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base</i>
832-2-2-2-05	<i>Promouvoir l'indépendance organique et financière de la Cour des comptes</i>
832-2-2-2-06	<i>Renforcer la transparence de la gestion des affaires publiques</i>
832-2-2-2-07	<i>Promouvoir l'utilisation judicieuse et durable des ressources publiques</i>
832-2-2-2-08	<i>Appuyer l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers</i>
832-2-2-2-09	<i>Aider la Cour des comptes à l'apurement des comptes en souffrance</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
910	Démocratie et Bonne Gouvernance
832	Démocratie
832-3	RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE
832-3-1	PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE
832-3-1-1	L'instauration de la décentralisation effective est priorisée
832-3-1-1-01	Renforcer la capacité des responsables régionaux d'assumer leurs responsabilités
832-3-1-1-02	Promouvoir l'instauration de la décentralisation effective
832-3-1-1-03	Assurer la répartition de pouvoir le plus approprié pour la population concernée
832-3-1-1-04	Diminuer l'incidence du mécontentement exprimé à l'égard des services du gouvernement local et régional
832-3-1-1-05	Augmenter le degré d'indépendance des structures gouvernementales décentralisées par rapport au pouvoir central
832-3-1-1-06	Promouvoir l'augmentation des responsabilités et des pouvoirs des gouvernements locaux et régionaux concernant l'autonomie financière et la liberté d'action
832-3-1-1-07	Favoriser l'octroi de ressource nécessaire au gouvernement décentralisé
832-3-1-1-08	Renforcer le degré de coopération du gouvernement local avec les partenaires, associations et communautés concernés par la conception et la mise en œuvre des politiques
832-3-1-1-09	Promouvoir la diminution de contrôle exercé par le gouvernement central sur la liberté d'action locale
832-3-2	RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE
832-3-2-1	La promotion de la liberté de la presse est effective
832-3-2-1-01	Lutter contre les intimidations ou obstructions des diffuseurs ou des personnes travaillant dans les médias
832-3-2-1-02	Sensibiliser au fonctionnement des médias conforme aux valeurs démocratiques
832-3-2-1-03	Augmenter le degré d'efficacité des médias et d'autres organismes indépendants dans leurs enquêtes sur le gouvernement et les grandes entreprises
832-3-2-1-04	Augmenter le degré d'accessibilité des médias pour les différentes couches de la société
832-3-2-1-05	Promouvoir la liberté de la presse
832-3-2-1-06	Renforcer les normes de l'industrie médiatique
832-3-2-1-07	Promouvoir l'indépendance éditoriale
832-3-2-1-08	Protéger les journalistes contre des lois restrictives, du harcèlement et des intimidations
832-3-2-1-09	Lutter contre la dominance ou la manipulation des médias
832-3-2-1-10	Renforcer le degré d'indépendance des médias par rapport au gouvernement et aux actionnaires
832-3-2-1-11	Protéger les citoyens contre des intrusions et de harcèlement de la part des médias

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
910	Démocratie et Bonne Gouvernance
832	Démocratie
832-4	RENFORCER LA CITOYENNETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES
832-4-1	ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES
832-4-1-1	La protection effective de la population est renforcée
832-4-1-1-01	<i>Prévenir les violations des droits de l'homme</i>
832-4-1-1-02	<i>Sensibiliser sur la protection physique des populations dans les zones rouges</i>
832-4-1-1-03	<i>Sensibiliser à la protection effective de la population à l'abri des violences physiques</i>
832-4-1-1-04	<i>Promouvoir les droits civils et politiques égaux pour tous</i>
832-4-2	PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE
832-4-2-1	La promotion de l'indépendance de la justice est renforcée
832-4-2-1-01	<i>Rendre la justice impartiale, équitable et efficace</i>
832-4-2-1-02	<i>Lutter contre la manipulation du processus judiciaire par l'exécutif</i>
832-4-2-1-03	<i>Promouvoir l'égalité de l'accès des citoyens à la justice, à un procès équitable et à un recours en cas de jugement abusif</i>
832-4-2-1-04	<i>Promouvoir et protéger l'indépendance de la justice contre l'ingérence de l'exécutif</i>
832-4-2-1-05	<i>Entreprendre des réformes régulières des systèmes juridiques et judiciaires</i>
832-4-2-2	L'instauration de l'État de droit est renforcée
832-4-2-2-01	<i>Renforcer l'instauration de l'État de droit dans le territoire</i>
832-4-2-2-02	<i>Lutter contre les impunités des dirigeants</i>
832-4-2-2-03	<i>Promouvoir l'égale protection de la loi (article 7 DUDH)</i>
832-4-2-2-04	<i>Promouvoir la culture de la transparence et du respect de la loi (article DUDH)</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT					
910	Démocratie et Bonne Gouvernance					
832	Démocratie					
832-1	CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE					
832-1-1	CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS					
832-1-1-1	Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés					
832-1-1-1-R1	Nombre de publications - développement normatif	Nombre	20	20	-	-
832-1-1-1-R2	Nombre de participations - mouvement mondial	Nombre	2	2	-	-
832-1-2	PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES					
832-1-2-1	L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée					
832-1-2-1-R1	Nombre de réflexions publiées	Nombre	6	6	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT					
910	Démocratie et Bonne Gouvernance					
832	Démocratie					
832-2	PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE					
832-2-1	PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES					
832-2-1-1	La promotion des élections libres et transparentes est renforcée					
832-2-1-1-R1	Nombre de sensibilisations - participer à l'élection	Nombre	10	10	-	-
832-2-1-1-R2	Nombre des dossiers traités - infractions électorales	%	100	100	-	-
832-2-1-1-R3	Nombre d'assistance électorale	Nombre	20	20	-	-
832-2-2	PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF					
832-2-2-1	La gestion des affaires publiques est améliorée					
832-2-2-1-R1	Nombre d'audits réalisés	Nombre	40	40	-	-
832-2-2-2	Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé					
832-2-2-2-R1	Nombre d'interpellations ou d'interventions, ou de contrôles	NOMBRE	10	10	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT						
910	Démocratie et Bonne Gouvernance						
832	Démocratie						
832-3	RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE						
832-3-1	PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE						
832-3-1-1	L'instauration de la décentralisation effective est priorisée						
	832-3-1-1-R1	Nombre de renforcements - capacité des responsables régionaux	<i>Nombre</i>	11	6	-	-
832-3-2	RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE						
832-3-2-1	La promotion de la liberté de la presse est effective						
	832-3-2-1-R1	Pourcentage d'interventions contre les intimidations ou obstructions	%	100%	100%	-	-
	832-3-2-1-R2	Nombre de sensibilisations - fonctionnement des médias	<i>Nombre</i>	5	5	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT						
910	Démocratie et Bonne Gouvernance						
832	Démocratie						
832-4	RENFORCER LA CITOYENNETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES						
832-4-1	ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES						
832-4-1-1	La protection effective de la population est renforcée						
	832-4-1-1-R1	Nombre des mesures de prévention	Nombre	100	100	-	-
832-4-2	PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE						
832-4-2-1	La promotion de l'indépendance de la justice est renforcée						
	832-4-2-1-R1	Nombre d'interventions	Nombre	100	100	-	-
832-4-2-2	L'instauration de l'État de droit est renforcée						
	832-4-2-2-R1	Nombre d'interpellations	Nombre	100	100	-	-
	832-4-2-2-R2	Nombre d'interventions positives sur les responsables publics	Nombre	40	40	-	-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME
920	Droits de l'Homme
069	Administration et Coordination
069-1	Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH
069-1-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme
069-1-1-1	La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays
069-1-1-1-01	<i>Renforcer le dispositif institutionnel</i>
069-1-1-1-02	<i>Entretenir des relations de coopération avec les organisations nationales des droits de l'Homme des autres pays, les réseaux des institutions nationales de droits de l'Homme au niveau régional et international, les organisations régionales et internationales</i>
069-1-1-1-03	<i>Contribuer à l'harmonisation des lois, règlements et pratiques en vigueur sur le plan national avec les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ratifié par Madagascar et s'assurer de leur mise en œuvre effective</i>
069-1-1-1-04	<i>Inciter les organes compétents de l'Etat à soumettre à temps les rapports que Madagascar doit présenter aux organes conventionnels et comités des Nations Unies ainsi qu'au mécanisme régionaux des droits de l'Homme, en application de ses obligations</i>
069-1-1-1-05	<i>Encourager les organes compétents de l'Etat à ratifier les conventions internationales relatifs aux droits de l'Homme et veiller à leur mise en œuvre dans l'ordre juridique interne</i>
069-1-1-2	Les antennes régionales sont mises en place
069-1-1-2-01	<i>Accélérer la mise en place des antennes régionales afin d'instaurer la protection des droits de l'Homme sur tout le pays</i>
069-1-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture
069-1-2-1	Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre
069-1-2-1-01	<i>Promouvoir la prévention de la torture sous toutes les formes et dans tous les domaines</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME
920	Droits de l'Homme
069	Administration et Coordination
069-2	Promouvoir et protéger les droits de l'Homme et prévenir la torture à Madagascar, à travers une approche transversale pour la mise en oeuvre du Plan pour l'Emergence de Madagascar (PEM)
069-2-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture
069-2-1-1	Le mécanisme de prévention de la torture est mis en oeuvre
069-2-1-1-01	<i>Organiser des ateliers de sensibilisations visant à réduire sensiblement les actes de torture dans tous les lieux de détention</i>
069-2-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme
069-2-2-1	En matière d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'Homme sont améliorées dans les zones cibles
069-2-2-1-01	<i>Effectuer des descentes dans les régions</i>
069-2-2-1-02	-
069-2-3	Contribuer à la consolidation de la paix et sécurité à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme
069-2-3-1	La participation de la CNIDH dans le processus d'homologations des Dina est effective
069-2-3-1-01	-
069-2-3-1-02	<i>Organiser des réunions de concertation entre tous les acteurs impliqués dans le processus d'homologation des Dina</i>
069-2-4	Contribuer à la lutte contre la corruption à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme
069-2-4-1	Les interpellations sur des cas de corruption aboutissent à des effets positifs
069-2-4-1-01	-
069-2-4-1-02	<i>Emettre des avis, recommandations et interpellations</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME
920	Droits de l'Homme
069	Administration et Coordination
069-3	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
069-3-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière des droits de l'homme
069-3-1-1	La connaissance en matière de droits de l'Homme est amélioré
069-3-1-1-01	<i>Emettre des productions audio et audio-visuelle dans les média locaux, régionaux et nationaux</i>
069-3-1-1-02	<i>Conseiller et orienter les victimes des violations des droits de l'homme surtout les femmes et les enfants ainsi que les personnes vulnérables</i>
069-3-1-1-03	<i>Faire des visites dans les lieux de détentions, de mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires</i>
069-3-1-2	En matière d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'homme sont améliorées dans les zones cibles
069-3-1-2-01	<i>Effectuer des descentes dans les régions</i>
069-3-1-2-02	<i>Organiser des réunions et ateliers de formations des droits humains en général, et en particulier ceux de la femme, de l'enfant et des personnes vivant avec handicap, à travers notamment: l'éducation, l'information et la communication</i>
069-3-1-2-03	<i>Emettre des avis et recommandations à l'endroit des acteurs publics sur des questions touchant les droits de l'homme</i>
069-3-2	Réduire les actes de corruption et toutes formes de pots-de-vin
069-3-2-1	Les interpellations sur des cas de corruption aboutissent à des effets positifs
069-3-2-1-01	<i>Emettre des avis, recommandations et interpellations en matière de corruption</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME		
920	Droits de l'Homme		
834	Promotion et protection des Droits de l'Homme		
834-1	Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar, dans tous ses aspects		
834-1-1	Sensibiliser et assurer le respect des droits de l'Homme à Madagascar		
834-1-1-1	La connaissance en matière de droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée		
834-1-1-1-01	<i>Organiser des réunions et ateliers de formation pour la promotion des droits humains en général, et en particulier ceux de la femme, de l'enfant et des personnes vivant avec handicap, à travers notamment: l'éducation, l'information et la communication</i>		
834-1-1-1-02	<i>Emettre des productions audio et audio-visuelle dans les médias locaux, régionaux et nationaux</i>		
834-1-1-1-03	<i>Emettre des avis et recommandations à l'endroit des acteurs publics sur des questions touchant les droits de l'Homme</i>		
834-1-2	Accompagner les victimes de la torture		
834-1-2-1	Les cas de torture sont réduits		
834-1-2-1-01	<i>Organiser des séances de sensibilisation, des formations, des ateliers de concertation sur la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, conformément aux normes universelles, régionales ou nationales</i>		
834-1-2-1-02	<i>Faire des visites dans les lieux de détention, de mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires</i>		
834-1-3	Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays		
834-1-3-1	Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennent des conseils et sont dirigés et accompagnés durant le processus à suivre pour défendre leur droit		
834-1-3-1-01	<i>Conseiller et orienter les victimes des violations des droits de l'Homme surtout les femmes et les enfants ainsi que les personnes vulnérables</i>		
834-1-3-1-02	-		
834-1-4	Conseiller et orienter les victimes vers la conciliation		
834-1-4-1	Les victimes sont conciliées en vue de la réparation de leurs droits, y compris en matière de torture		
834-1-4-1-01	<i>Conduire des conciliations en vue de la réparation des droits de l'Homme</i>		
834-1-4-1-02	-		

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME
920	Droits de l'Homme
834	Promotion et protection des Droits de l'Homme
834-4	<u>Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</u>
834-4-1	Promouvoir l'état de droit et garantir un égal accès à la justice
834-4-1-1	Le mecanisme de prévention de la torture est mis en oeuvre
834-4-1-1-01	<i>Organiser des ateliers de sensibilisation afin de réduire les actes de torture dans tous les lieux de détention</i>
834-4-1-2	Les antennes régionales sont mises en places et équipées
834-4-1-2-01	<i>Accelerer la mise en place des antennes régional afin d'instaurer la promotion et la protection des droits de l'homme dans tous le pays</i>
834-4-1-2-02	<i>Recruter le personnel pour les antennes régionales</i>
834-4-1-2-03	<i>Equiper les bureaux régionaux de matériels informatiques, électroniques, électriques et techniques ainsi que des matériels roulants</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME					
920	Droits de l'Homme					
069	Administration et Coordination					
069-1	Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH					
069-1-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme					
069-1-1-1	La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays					
069-1-1-1-R1	Nombre des outils et instruments pour la défense des droits de l'Homme conçus	Nombre	6	7	-	-
069-1-1-1-R2	Nombre de participation aux manifestations, réunions et conférences régionales honorées	Nombre	12	15	-	-
069-1-1-1-R3	Nombre de textes vérifiés	Nombre	25	30	-	-
069-1-1-1-R5	Nombre de Conventions internationales ratifiées	Nombre	3	4	-	-
069-1-1-2	Les antennes régionales sont mises en place					
069-1-1-2-R1	Nombre d'antennes régionales installées	Nombre	11	22	-	-
069-1-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture					
069-1-2-1	Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre					
069-1-2-1-R1	Nombre d'atelier de concertation sur la prévention à la torture organisé	Nombre	4	2	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME					
920	Droits de l'Homme					
069	Administration et Coordination					
069-2	<u>Promouvoir et protéger les droits de l'Homme et prévenir la torture à Madagascar, à travers une approche transversale pour la mise en oeuvre du Plan pour l'Emergence de Madagascar (PEM)</u>					
069-2-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture					
069-2-1-1	Le mécanisme de prévention de la torture est mis en oeuvre					
069-2-1-1-R1	Nombre d'ateliers de sensibilisation sur la prévention de la torture	NOMBRE	12	14	-	-
069-2-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme					
069-2-2-1	En matière d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'Homme sont améliorées dans les zones cibles					
069-2-2-1-R1	Nombre de descentes effectuées dans les zones cibles	NOMBRE	12	15	-	-
069-2-3	Contribuer à la consolidation de la paix et sécurité à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme					
069-2-3-1	La participation de la CNIDH dans le processus d'homologations des Dina est effective					
069-2-3-1-R1	Nombre de participations dans le processus d'homologation des Dina	NOMBRE	3	4	-	-
069-2-4	Contribuer à la lutte contre la corruption à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme					
069-2-4-1	Les interpellations sur des cas de corruption aboutissent à des effets positifs					
069-2-4-1-R1	Nombre d'interpellations émises sur les cas de corruption	NOMBRE	25	30	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME					
920	Droits de l'Homme					
069	Administration et Coordination					
069-3	<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</u>					
069-3-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière des droits de l'homme					
069-3-1-1	La connaissance en matière de droits de l'Homme est amélioré					
069-3-1-1-R1	Nombre d'acteurs publics oeuvrant dans les droits de l'homme ayant reçu un renforcement de capacité	NOMBRE	300	500	600	700
069-3-1-1-R2	Nombre de lieux de détentions, de mise en garde à vue et d'établissement pénitentiaires visités	NOMBRE	35	40	45	50
069-3-1-1-R3	Nombre de descentes effectuées dans les zones cibles	NOMBRE	12	15	17	20
069-3-1-1-R4	Nombre d'émissions audio et audio-visuelles diffusées	NOMBRE	8	10	12	14
069-3-1-1-R5	Nombre de séances de sensibilisation effectuées	NOMBRE	0	40	50	60
069-3-1-1-R6	Nombre de dossiers traités et résolus	NOMBRE	130	150	160	170
069-3-1-2	En matière d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'homme sont améliorées dans les zones cibles					
069-3-1-2-R1	Nombre d'acteurs publics oeuvrant dans les droits de l'homme ayant reçu un renforcement de capacité	NOMBRE	0	500	600	700
069-3-1-2-R2	Nombre de descentes effectuées dans les zones cibles	NOMBRE	0	15	17	20
069-3-1-2-R3	Nombre de séances de sensibilisation effectuées	NOMBRE	0	40	50	60
069-3-2	Réduire les actes de corruption et toutes formes de pots-de-vin					
069-3-2-1	Les interpellations sur des cas de corruption aboutissent à des effets positifs					
069-3-2-1-R1	Nombre d'interpellations émises sur les cas de corruption	NOMBRE	0	30	30	35

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME						
920	Droits de l'Homme						
834	Promotion et protection des Droits de l'Homme						
834-1	Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar, dans tous ses aspects						
834-1-1	Sensibiliser et assurer le respect des droits de l'Homme à Madagascar						
834-1-1-1	La connaissance en matière de droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée						
	834-1-1-1-R1	Nombre d'acteurs publics oeuvrant dans les droits de l'Homme ayant reçu un renforcement de capacité	NOMBRE	300	500	-	-
	834-1-1-1-R2	- Nombre d'émissions audio et audio-visuelles diffusées	NOMBRE	8	10	-	-
	834-1-1-1-R3	Nombre de séances de sensibilisation effectuées	NOMBRE	5	5	-	-
834-1-2	Accompagner les victimes de la torture						
834-1-2-1	Les cas de torture sont réduits						
	834-1-2-1-R1	Nombre de lieux de détention, de mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires visités	NOMBRE	35	40	-	-
834-1-3	Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays						
834-1-3-1	Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennent des conseils et sont dirigés et accompagnés durant le processus à suivre pour défendre leur droit						
	834-1-3-1-R1	Nombre de dossiers traités et résolus	Nombre	130	150	-	-
834-1-4	Conseiller et orienter les victimes vers la conciliation						
834-1-4-1	Les victimes sont conciliées en vue de la réparation de leurs droits, y compris en matière de torture						
	834-1-4-1-R1	Nombre d'ateliers de concertation sur la prévention de la torture organisés	NOMBRE	3	4	-	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024
92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME						
920	Droits de l'Homme						
834	Promotion et protection des Droits de l'Homme						
834-4	<u>Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</u>						
834-4-1	Promouvoir l'état de droit et garantir un égal accès à la justice						
834-4-1-1	Le mecanisme de prévention de la torture est mis en oeuvre						
834-4-1-1-R1	Nombre de visites inopinées dans les centres de privation de liberté	NOMBRE	60	75	85	100	
834-4-1-2	Les antennes régionales sont mises en places et équipées						
834-4-1-2-R1	Nombre de personnel régional recruté	NOMBRE	0	16	16	16	
834-4-1-2-R2	Nombre d'antennes régionales installées et équipées	NOMBRE	5	4	4	4	

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

93	HAUTE COUR DE JUSTICE
930	Haute Cour de Justice
070	Administration et Coordination
070-1	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE PRESERVER SON INDEPENDANCE
070-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE
070-1-1-1	BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXECUTE CONFORMEMENT AUX PRIORITES ET AU TAUX DE REGULATION DES DEPENSES
070-1-1-1-01	<i>Assurer l'exécution du budget de la Haute Cour de Justice</i>
070-1-1-1-02	<i>Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect des délais</i>
070-1-1-1-03	<i>Assurer l'inscription du budget de fonctionnement de la Haute Cour de Justice dans la Loi des Finances</i>
070-1-1-2	CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES
070-1-1-2-01	<i>Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice les personnels nécessaires à son fonctionnement</i>
070-1-1-2-02	<i>Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice</i>
070-1-1-2-03	<i>Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utiles à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice</i>
070-1-1-2-04	<i>Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

93	HAUTE COUR DE JUSTICE
930	Haute Cour de Justice
070	Administration et Coordination
070-2	<u>Promouvoir une justice indépendante et souveraine</u>
070-2-1	Assurer le fonctionnement optimal de l'Institution et préserver son indépendance
070-2-1-1	Capacités humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice renforcées
070-2-1-1-01	<i>Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au fonctionnement de la Haute Cour de Justice</i>
070-2-1-1-02	<i>Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utiles à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice</i>
070-2-1-1-03	<i>Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice le personnel nécessaire à son fonctionnement</i>
070-2-1-1-04	<i>Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice</i>
070-2-1-1-05	<i>T01 -Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication, et de suivi-évaluation répondant au fonctionnement de la Haute Cour de Justice</i>
070-2-1-2	Bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice
070-2-1-2-01	<i>Coordonner les actions et directives</i>
070-2-1-2-02	<i>Assurer la gestion du budget conformément aux orientations et priorités</i>
070-2-1-2-03	<i>Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect des délais</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

93	HAUTE COUR DE JUSTICE
930	Haute Cour de Justice
070	Administration et Coordination
070-3	<u>Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</u>
070-3-1	Promouvoir l'Etat de droit et garantir un égal accès à la justice
070-3-1-1	Justice indépendante et souveraine
070-3-1-1-01	<i>Renforcer la capacité des membres de la Haute Cour de Justice</i>
070-3-1-1-02	<i>Mettre en place un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant à l'indépendance de la Haute Cour de Justice</i>
070-3-1-1-03	<i>Faire connaître le mandat de la Haute Cour de Madagascar dans tout Madagascar</i>
070-3-1-2	Fonctionnement optimal et indépendant de la Haute Cour de Justice
070-3-1-2-01	<i>Mettre à la disposition de la Haute Cour de Justice le personnel nécessaire à son fonctionnement</i>
070-3-1-2-02	<i>Assurer l'acquisition matérielles et logistiques adéquats et suffisants à l'accomplissement des activités de la Hautes Cour d Justice</i>
070-3-1-2-03	<i>Renforce la capacité du personnel de la Haute Cour de Justice</i>
070-3-1-2-04	<i>Elaborer et mettre en oeuvre un standard de service à l'usage de la Haute Cour de Justice</i>

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

93	HAUTE COUR DE JUSTICE
930	Haute Cour de Justice
835	Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants
835-1	CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT
835-1-1	Lutter contre l'impunité à l'endroit des gouvernants
835-1-1-3	Procédures de poursuites contre les hautes personnalités au niveau de la Haute Cour de Justice entamées
<i>835-1-1-3-01</i>	<i>Assurer le traitement des requêtes déposées à la Haute Cour de Justice</i>
<i>835-1-1-3-02</i>	<i>Rendre une décision neutre et impartiale</i>
835-1-2	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX
835-1-2-1	EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS
<i>835-1-2-1-01</i>	<i>Elaborer et mettre en œuvre un standard de service à l'usage de la Haute Cour de Justice</i>
<i>835-1-2-1-02</i>	<i>Assurer le traitement des requêtes déposées à la Haute Cour de Justice</i>
835-1-3	Contribuer à mettre en place une gouvernance efficace, responsable et transparentes dans le respect des Lois et règlements
835-1-3-1	Les infractions perpétrées par les hautes personnalités, dans l'exercice de leur fonction reprimées
<i>835-1-3-1-01</i>	<i>Traiter les requêtes déposées à la Haute Cour de Justice</i>
<i>835-1-3-1-02</i>	<i>Tenir des sessions de jugements</i>

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
93	HAUTE COUR DE JUSTICE					
930	Haute Cour de Justice					
070	Administration et Coordination					
070-1	<u>ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE PRESERVER SON INDEPENDANCE</u>					
070-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE					
070-1-1-1	BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXECUTE CONFORMEMENT AUX PRIORITES ET AU TAUX DE REGULATION DES DEPENSES					
070-1-1-1-R1	Taux d'exécution du budget de la Haute Cour de Justice	<i>Taux</i>	100	0	0	0
070-1-1-2	CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES					
070-1-1-2-R1	Niveau de respect de la norme minimale en matière de mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice	<i>Pourcentage</i>	80	0	0	0

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024	
93	HAUTE COUR DE JUSTICE					
930	Haute Cour de Justice					
070	Administration et Coordination					
070-2	<u>Promouvoir une justice indépendante et souveraine</u>					
070-2-1	Assurer le fonctionnement optimal de l'Institution et préserver son indépendance					
070-2-1-1	Capacités humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice renforcées					
070-2-1-1-R1	Taux d'exécution du budget de le Haute Cour de Justice	Taux	100	0	0	0
070-2-1-2	Bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice					
070-2-1-2-R1	Niveau de respect de la norme minimale en matière de mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice	Pourcentage	80	0	0	0

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
93	HAUTE COUR DE JUSTICE					
930	Haute Cour de Justice					
070	Administration et Coordination					
070-3	<u>Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</u>					
070-3-1	Promouvoir l'Etat de droit et garantir un égal accès à la justice					
070-3-1-1	Justice indépendante et souveraine					
070-3-1-1-R1	Niveau de respect des dispositions juridiques de la Haute Cour de Justice	<i>Pourcentage</i>	80	90	100	100
070-3-1-2	Fonctionnement optimal et indépendant de la Haute Cour de Justice					
070-3-1-2-R1	taux d'exécution de la Haute Cour de Justice	<i>TAUX</i>	0	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
93	HAUTE COUR DE JUSTICE					
930	Haute Cour de Justice					
835	Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants					
835-1	CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT					
835-1-1	Lutter contre l'impunité à l'endroit des gouvernants					
835-1-1-3	Procédures de poursuites contre les hautes personnalités au niveau de la Haute Cour de Justice entamées					
835-1-1-3-R1	Taux de requêtes traitées au niveau de la Haute Cour de Justice	Taux	70	80	90	100
835-1-2	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX					
835-1-2-1	EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS					
835-1-2-1-R1	Taux des requêtes jugées au niveau de la Haute Cour de Justice	Taux	70	0	0	0
835-1-3	Contribuer à mettre en place une gouvernance efficace, responsable et transparentes dans le respect des Lois et règlements					
835-1-3-1	Les infractions perpétrées par les hautes personnalités, dans l'exercice de leur fonction reprimées					
835-1-3-1-R1	Nombre de condamnations prononcées	NOMBRE	10	15	10	10